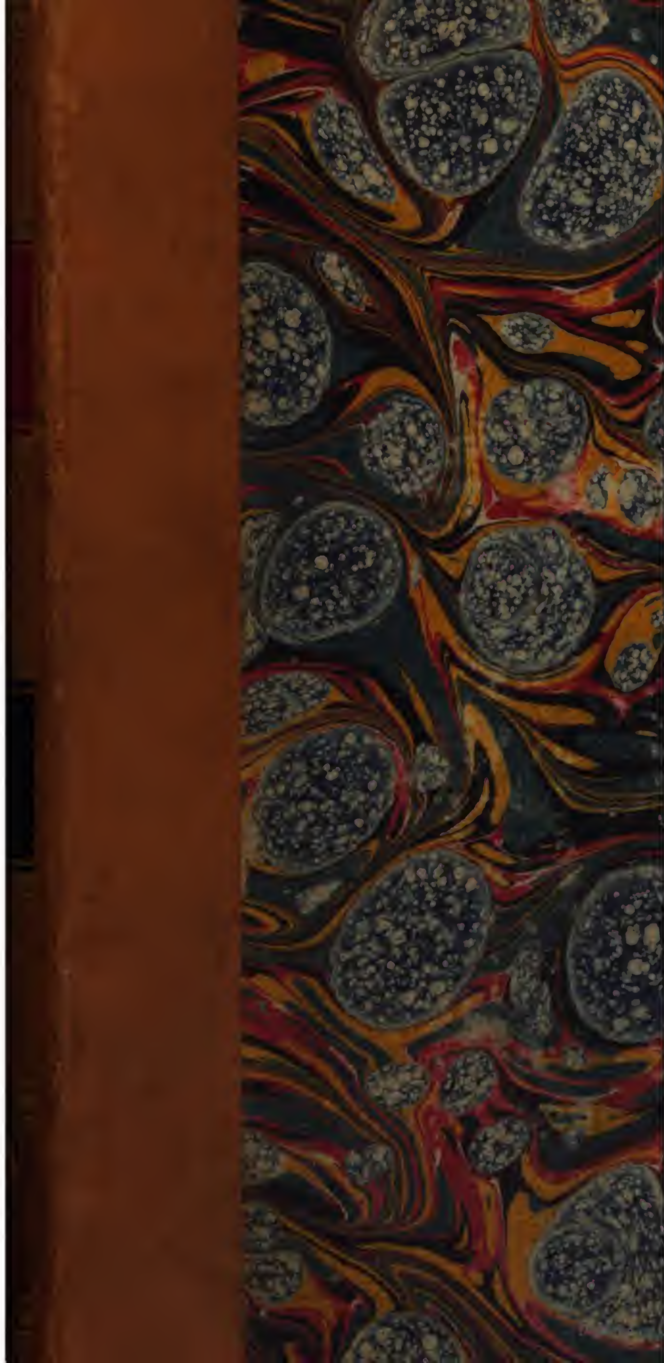


Mémoires

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI.



SÉANCE PUBLIQUE

DU 18 AOUT 1831.

Sous la présidence de M. Leroy, avocat.



Cambrai,

Chez S. Berthoud, imprimeur du Roi.

(1833.)

DISCOURS

DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

LONG TEMS les solemnités littéraires n'ont excité qu'un intérêt de curiosité et de plaisir : elles en éveillent un plus noble aujourd'hui. En venant applaudir aux efforts de ceux qui veulent étendre l'empire de la science, on veut proclamer que l'instruction est le premier besoin de la société.

S'il fut un tems où l'on se fesait un honneur

de ne rien savoir, dans ce siècle de progrès c'est un honneur de savoir beaucoup : c'est plus, c'est un titre sinon toujours à la fortune du moins à la considération.

La raison publique a déchiré les parchemins; chaque jour elle décline l'omnipotence de la richesse, et bientôt, dans toutes les professions comme pour tous les emplois, le plus capable sera le plus digne.

Le premier devoir des gouvernemens envers les peuples, c'est donc l'instruction : et d'abord une instruction primaire si abondamment départie, que tous puissent y participer. Le nôtre l'a senti : car il a proclamé, par la voix de son auguste chef « que répandre les lumières sur » une nation, c'est lui procurer le plus grand » avantage qu'elle puisse obtenir (1).

Appelés par notre institution à diriger vers ce but tous ceux sur qui peut s'exercer notre influence, nous devons dire à la jeunesse que, plus que jamais, le sort de l'homme est entre ses mains : que son bien-être et sa position sociale, dépendent de son instruction et de sa

(1) Réponse du Roi au ministre de l'Instruction publique

capacité; qu'ainsi celui qui ne veut pas tristement végéter doit s'adonner avec ardeur à l'étude.

Nous devons ajouter qu'il n'est pas de jouissances plus douces que celles qu'elle procure ; que non-seulement elle alimente l'esprit, mais qu'elle forme le cœur ; qu'elle occupe utilement des loisirs trop souvent perdus, si pas mal employés; qu'avec elle il n'est pas d'ennui ni d'insupportables chagrins; qu'elle charme et qu'elle console; qu'elle fait naitre l'amour du beau, et que l'amour du beau mène á l'amour du bien.

Ces vérités, consacrées par l'expérience, réfutent victorieusement la funeste doctrine qui place le bonheur des peuples dans l'ignorance.

Suivant elle, l'homme que sa naissance n'appèle pas au bienfait de l'éducation ne doit être qu'une machine plus ou moins perfectionnée; sans passé, sans avenir : concentrant toutes ses jouissances dans la satisfaction du besoin de la vie animale. Mais l'homme a reçu une destination plus noble, la raison dont il est doué ne doit pas rester inculte, et par suite être stérile.

Honte et malheur aux gouvernemens qui refusent de féconder le beau domaine de l'intelligence ! Ils ne veulent que des bras mercenaires; eh ! bien un jour ces bras les renverseront.

Eh puis, sait-on quelle intéressante portion de l'humanité on condamne ainsi à végéter dans les ténèbres ? C'est cette masse de citoyens qui cultive le sol de la Patrie, qui peuple nos armées et satisfait par son travail à presque tous les besoins sociaux !

Oh qu'il est plus sage de se livrer au perfectionnement de toutes les études, et surtout à la propagation de cet enseignement primaire qui en éclairant le peuple, le rend plus digne du bienfait de la liberté et du gouvernement d'un bon Roi !

Déjà nous l'avons dit à pareille solemnité : si tous les hommes connaissaient leurs droits et leurs devoirs, la liberté régnerait paisiblement sur la terre, et cette fille du ciel nous dispenserait en abondance tous les biens auxquels nous pouvons aspirer.

Mais dans une population ignorante, il n'y a que des automates que font mouvoir les am-

bitieux et les méchants. Avec eux la liberté dégénère bien vite en licence, et le bien le plus précieux n'est plus qu'un instrument destructeur. Voulez-vous par les résultats constater les malheurs de l'ignorance et les bienfaits de l'instruction populaire? comparez les deux grandes révolutions que la France a subies à quarante ans d'intervalle.

Dans la première le peuple a non-seulement revendiqué ses droits, il a attenté à ceux des autres; il a été dans les mains de quelques démagogues un instrument de ruine et de mort. Aussi la liberté d'alors peut se définir, comme le monstrueux pouvoir qui voulait l'imposer :

« Colosse qui sans peur marchait d'un pas puissant
» Le front dans la tempête et les pieds dans le sang (1).

Quelle est autre la liberté que nous venons de conquérir. Forte et modérée, elle s'appuie sur les tables de la Loi à qui seule, nous devons tous obéissance. C'est pour cette liberté qui n'est à bien dire que la justice, que les héroïques habitans de Paris ont combattu pendant les trois immortelles journées dont nous

(1) Barthelémy.

venons de célébrer l'anniversaire. Aussi quelle lutte fut plus glorieuse ! quel triomphe fut plus pur !

Que d'ordre dans la confusion, que de désintéressement et de générosité dans la victoire ! que de respect pour les droits et les propriétés de tous !

Pourquoi cette différence ? c'est qu'il y a quarante ans le peuple était abruti par l'ignorance, que peu d'artisans savaient lire, et qu'aujourd'hui l'instruction a pénétré dans cette classe aussi nombreuse qu'intéressante de la société.

Aussi voyez s'il est facile de l'égarer encore? si les faiseurs d'émeutes ne rencontrent pas en elle un obstacle à leurs projets désorganisateurs? Il faut persévérer à éclairer, à instruire un peuple si digne de l'être. C'est le moyen le plus sûr de le garantir des idées dangereuses, des fausses routes dans lesquelles on s'engage plutôt par défaut de connaissances que par volonté.

Pourquoi faut-il que quelques jeunes gens, à l'esprit ardent, au cœur généreux, secondent les fauteurs de trouble que repousse la classe laborieuse? Pourquoi déjà initiés aux avantages

de l'étude la délaissent-ils pour courir après un bien idéal qui leur fait sacrifier un bonheur réel

Fesons des vœux pour que ramenés par la raison et leur propre intérêt à de studieux travaux, ils s'appliquent à devenir des hommes aussi recommandables par leurs connaissances, qu'ils l'ont été par leur courage civique, le jour où nos droits furent audacieusement méconnus. Espoir de la patrie qu'ils ne trompent pas son attente, qu'ils dirigent l'ardeur qui les agite vers les nobles routes qu'elle ouvre à leur avenir, et que des hommes supérieurs pourront seuls parcourir dignement. Oui, Messieurs, tout nous semble se préparer pour la naissance d'un grand siècle qui résultera de l'emploi de toutes les capacités dans une direction vraie et nationale : et pour y figurer il faudra être plus qu'un homme ordinaire.

Travaillons donc à la propagation des lumières dans notre belle patrie. Les répandre sur la France, c'est les départir à l'humanité toute entière. Car l'universalité de notre langue fait imiter partout notre littérature; et notre littérature et nos livres élémentaires servent à l'éducation de

tous les peuples. Voila la propagande qu'il faut prêcher, celle-là ne coûtera ni sang, ni larmes; elle conduira toutes les nations à la liberté par la paix et le bonheur.

Ici l'autorité municipale n'a pas reculé devant les obligations que lui imposait le besoin de l'époque. En maintenant, comme elle le devait, l'école des Frères de la doctrine Chrétienne, elle a ouvert une école d'enseignement mutuel; elle a voté les fonds nécessaires pour une deuxième école du même genre, qui au commencement de l'année scholaire, sera établie dans la maison Querénain. Et une Classe d'adultes faite pour les ouvriers à la fin de leur journée complettera un bon système d'instruction élémentaire.

L'administration a aussi porté sa sollicitude sur l'Ecole de Dessin si intéressante pour nos artisans. Elle vient d'en confier la direction à un maitre habile dont le gracieux pinceau a rendu cher aux arts, un nom que les lettres ont immortalisé (1).

Il ne nous reste plus que des vœux à former

(1) M. Ducis peintre distingué neveu du poète de ce nom.

pour qu'un cours de géométrie appliqué à la mécanique et aux arts, perfectionne nos ouvriers (1).

L'autorité municipale a encore d'autres titres à nos remercimens : et pour être justes nous devons les offrir non seulement à l'administration actuelle, mais aussi à celle qui l'a précédée.

Un bâtiment de mauvais goût et très défectueux renfermait toutes nos richesses littéraires; un édifice d'un extérieur à la fois élégant et sévère, d'une distribution conservatrice et commode, leur sera désormais consacré, et grace au talent de M. l'Architecte De Baralle il sera digne d'elles.

Ici, Thalie n'avait pas de temple, les arts viennent de lui en élever un que nous pouvons montrer avec orgueil.

Soit qu'on l'examine dans son ensemble, soit qu'on en scrute les moindres détails, la salle de Spectacle dont nous jouissons enfin, doit faire la réputation de l'architecte habile qui en a tracé le plan, donné les dessins et dirigé les

(1) Ce cours a été établi au mois de Novembre 1831 par la Société d'émulation. *Voir plus loin* le Rapport de M. le Secrétaire-Perpétuel sur les COURS PUBLICS ET GRATUITS

travaux. Tout, dans cet édifice remarquable, est de la création de M. De Baralle, il ne s'y trouve rien dont il n'ait donné les modèles et surveillé l'exécution. Un véritable artiste pouvait seul entreprendre un tel ouvrage et le mener à si bonne fin.

Mais ce qui fait peut-être encore plus d'honneur à M. De Baralle que son habileté et son bon goût, c'est son désintéressement. Il ne veut d'autre prix de ses travaux et de ses peines que la satisfaction que nous éprouvons tous d'avoir enfin un théâtre digne des nobles jeux de la scène : il obtiendra plus que cela, Messieurs, votre affectueuse estime est une récompense qu'il ne refusera pas.

Nous devons aussi des éloges aux maitres ouvriers de cette ville qui ont exécuté avec autant d'activité que de perfection, les divers travaux qui restaient à faire quand ils les ont entrepris. Peu de mois leur ont suffi pour terminer ce que le premier entrepreneur n'aurait pas fait dans le cours d'une année.

La marche progressive que nous venons de signaler à la reconnaissance publique, a eu lieu



dans beaucoup de localités ; car on sent plus que jamais la nécessité d'éclairer et d'instruire. De tous les moyens de satisfaire à ce besoin aujourd'hui si impérieux il n'en est pas de plus efficace que la liberté de l'enseignement, nous devons donc Messieurs réclamer avec instance l'exercice de ce droit qui date de la première famille.

La liberté de l'enseignement est indispensable pour mettre l'instruction publique en harmonie avec nos institutions, avec notre société nouvelle. Elle seule peut débarrasser nos études de la routine et des préjugés.

La liberté de l'enseignement appelera la concurrence et la concurrence fera surgir les méthodes les plus simples, les plûs promptes et les plus utiles. Elle appropriera l'instruction aux diverses professions et aux différentes carrières que les élèves devront exercer ou parcourir : Elle débarrassera l'étude des habitudes surannèes de l'enseignement collégial, et sous ce seul rapport elle rendra un service immense aux jeunes gens. N'est-il pas déplorable en effet qu'aujourd'hui encòre la jeunesse soit forcée d'étudier pendant sept ans le latin et le grec

comme si elle devait vivre à Rome ou à Sparte ! N'est-il pas tems d'élever nos enfans pour la France ? de leur apprendre à être Français, à bien connaitre la langue, l'histoire et les institutions de notre beau pays. Tous sont destinés à jouer un rôle plus ou moins brillant dans cette France constitutionnelle qui pour toutes les places, pour tous les emplois fera désormais appel à la capacité. Qu'on les mette donc à même d'y répondre, et pour cela qu'on les exerce à bien parler, à bien écrire leur langue : qu'on forme leur jugement ; qu'on orne leur mémoire des beaux traits de notre histoire et des chefs-d'œuvre de notre littérature, qu'on fasse enfin qu'au sortir du collège l'élève ne soit plus étranger à tout ce qu'il doit savoir pour marcher utilement dans la route qu'il doit parcourir, et arriver où le pousse sa vocation. Eh quoi, lorsque chaque jour, grâce à la liberté, l'industrie ajoute à son vaste domaine ; quand elle croit avec nos besoins ; quand elle parvient à satisfaire tous nos désirs, quand mettant à contribution toutes les sciences et tous les élémens elle soumet la nature à ses calculs et à ses exigences ; l'enseignement, qui est aussi une

industrie, resterait vinculé et par conséquent stationnaire ! Non, non que sa libre concurrence achève l'établissement de toutes les libertés par celles des esprits et des consciences.

Ces vœux que nous formons sont aussi les vôtres, Messieurs : votre amour éclairé du bien public nous en répond. Aussi, nous n'en pouvons douter, en venant témoigner de votre intérêt pour les sciences, en venant encourager nos travaux, applaudir à nos efforts pour la propagation des lumières, vous entendez faire un acte de patriotisme. Honneur vous en soit rendu.

Et vous qui en apportant à cette solemnité le tribut de votre beau talent qui lui donne plus d'éclat (1) : vous aussi qui disputez nos palmes modestes et y attachez quelque célébrité, que de remercimens vous sont dûs pour l'appui que vous nous prêtez, en nous aidant a faire naître cette émulation qui élève l'ame et lui inspire les plus nobles efforts. Mais si parmi vous il était un nom illustre, si une lyre célèbre qu'inspira

(1) Plusieurs Membres correspondants assistaient à la séance c'étaient MM. *Huyot* membre de l'Institut, M. *Miel* et M. A. *Bignan*.

la Patrie (1) avait modulé quelques accens pour nous, il faudrait afin de nous acquitter dignement, joindre au laurier conquis une Couronne Civique.

H· LEROY.

(1) M.elle Delphine Gay que M. de Chateaubriand a nommé la *Muse de la Patrie*, avait concouru pour le Prix de Poésie et elle avait obtenu la Lyre d'Argent que la Société décerne à la meilleure pièce de vers.



RAPPORT

sur les concours.

Messieurs,

Au milieu des grands événemens qui absorbent l'attention générale, vous deviez craindre que les prix proposés par vos concours ne fussent oubliés, ou du moins que le nombre des concurrens ne se trouvât bien restreint. Vos prévisions ne se sont point réalisées, Messieurs, et rarement vous avez reçu un plus grand nombre d'ouvrages aussi remarquables.

Parmi les quarante neuf morceaux envoyés pour le concours de poésie, votre commission a d'abord remarqué *la Grotte de Notre-Dame de la Balme*, œuvre pleine de charme, une ode sur la *Vieillesse;* trois élégies : *Le Tombeau de la Religieuse ; aux Mânes d'une Sœur*, et l'*Entrée dans le Monde*, enfin une fable intitulée le *Rouge gorge et le Rossignol.*

Mais après avoir lu une élégie intitulée *Corinne aimée*, votre commission n'a plus hésité, et elle vous a proposé à l'unanimité de décerner à l'auteur de cette pièce, la Lyre, prix de vos concours. Car malgré quelques négligences bien légères, votre commission a reconnu dans cette pièce le cachet d'un talent supérieur.

Des détails suaves, pleins de charme et de sensibilité, un rare bonheur d'expression, et ce parfum de poésie, cette inspiration qui ne produisent ni l'étude ni le travail, et qui sont un don rare de la nature, caractérisent surtout l'élégie : *Corinne aimée.*

Après avoir entendu la lecture de cette pièce, vous avez adopté à l'unanimité les conclusions unanimes de votre commission; et en ouvrant le billet cacheté qui accompagnait l'œuvre désignée pour

la lyre, MM. le président a proclamé le nom célèbre de Madame *Emile de Girardin*, née *Delphine Gay*.

Sur dix ouvrages envoyés pour le concours d'éloquence aucun ne vous a paru mériter d'obtenir la Médaille d'or. Vous avez pourtant distingué avantageusement une nouvelle écrite avec une facile pureté, *Marguerite* ou *la première communion*, une dissertation: *l'Etude est la plus douce des jouissances* et un essai sur la *Révolution française*.

Vous avez vu avec peine, Messieurs, l'insouciance que les horticulteurs et les agronomes de l'arrondissement ont mis à répondre à l'appel fait par vous à leur émulation. Vous aviez proposé des primes pour l'amendement des terres et l'amélioration de la culture des fruits ;

Un seul, M. Jean-Baptiste Chopin, de la commune de Doignies, vous a fait connaître les féconds résultats qu'il a obtenus par l'emploi de l'urate d'ammoniac, comme engrais.

En conséquence, Messieurs, et d'après les rapports de vos commissions, vous avez décerné:

AGRICULTURE.

Une prime de deux cents francs à M. *Jean-*

Baptiste Chopin, cultivateur à Doignies, canton de Marcoing, arrondissement de Cambrai.

POÉSIE.

La Lyre, prix du concours est décernée à Madame *Emile de Girardin*, née *Delphine Gay*.

Le Secrétaire-Perpétuel,

S. HENRY BERTHOUD.

Corinne

aimée,

PIÈCE QUI A OBTENU LA LYRE D'ARGENT.

L'auteur suppose Corinne aimée par un homme digne d'elle.

CORINNE AIMÉE.

Il m'aime! ô jour de gloire, ô triomphe, ô délire !
Tout mon cœur se réveille et je reprends ma lyre,
Je suis poète encore, et veux que l'univers,
Devine mon bonheur à l'éclat de mes vers;
Je veux, pour le chanter, m'énivrant d'harmonie,
Au feu de son amour, allumer mon génie,
Oui, je veux, dans la lice atteignant mes rivaux,
Justifier son choix par des succès nouveaux;
Et digne de le suivre en sa noble carrière
Suspendre à ses lauriers ma couronne de lierre.
Par d'amères douleurs si longtems éprouvé
Mon cœur trouve en un jour tout ce qu'il a rêvé;
Lui seul pouvait me plaindre et comprendre mon âme;
Lui seul pouvait aimer la gloire d'une femme:
Le riche, dans le temple assis avec orgueil
Permet à l'indigent de prier sur le seuil;
Le monarque adoré que le pouvoir enchante
Se montre-t-il jaloux de la voix qui le chante?
Non; et celui qui règne au milieu des combats,
Qui d'un mot peut changer le destin des états;
Celui qui s'illustra par des succès sans nombre,
D'un regard protecteur verra grandir à l'ombre

Le modeste laurier qu'arrosent tant de pleurs
Et dont une humble main ne choisit que les fleurs.
Des vers à sa compagne il permettra l'ivresse,
Car l'inspiration redouble la tendresse;
C'est à lui qu'elle parle en son enchantement,
Chacun de ses accords est un noble serment;
Cette voix que les vers rendent grave et sonore,
Pour lui n'est qu'un soupir, un accent qui l'implore;
Cette main sur le luth habile à moduler,
Est la main qu'en la sienne il a senti trembler;
Ce regard inspiré que le vulgaire admire
N'est qu'un tendre regard qui le cherche et l'attire,
Dans la gloire pour elle il ne voit qu'un danger
Et quand chacun l'envie, il court la protéger!

Ah! ce sont d'autres cœurs que la gloire sépare!
Mais dans ces vains désirs d'où vient que je m'égare;
Pourquoi les souhaiter ces triomphes d'un jour?
Est-il donc un succès plus beau que son amour!
L'orgueil de l'enchainer suffit à ma mémoire;
C'en est fait.... Son bonheur sera toute ma gloire,
Embelli d'un reflet, mon front brillera mieux:
Le lac de nos vallons éblouit plus les yeux,
Quand le disque du jour en ses flots vient se peindre,
Que le phare des mers qu'un souffle peut éteindre;
L'écho qui de la lyre ose imiter les chants

A de plus nobles sons que la flûte des champs ;
La brise qui se joue au front des lys superbes,
A de plus doux parfums que le bluet des gerbes.
Ainsi pour mieux briller je m'efface aujourd'hui,
Gloire, succès, bonheur, je tiendrai tout de lui,
Et mon ambition pour seule renommée,
Est que l'on dise un jour : Corinne en fut aimée !
Il m'aime ! avec ce mot pour moi tout est changé ;
Du poids de ses regrets mon cœur est soulagé ;
Il n'est plus ce tourment dont j'étais poursuivie,
Un horison d'espoir environne ma vie !
D'un constant souvenir j'aime à subir la loi,
C'est un secret brulant que je porte avec moi ;
Ce bonheur dont je suis doucement oppressée
Comme un parfum céleste énivre ma pensée ;
Tout m'enchante à présent, le silence, le bruit,
L'éclat d'un jour serein, les ombres de la nuit;
Je brave la retraite et sa langueur profonde ;
Je supporte l'ennui des vains plaisirs du monde
Pour celle qu'un doux rêve accompagne en tous lieux
Il n'est plus d'importuns, il n'est plus d'ennuyeux ;
Un long récit me plait, sans effroi je l'endure,
Et je rêve à ce bruit comme au plus doux murmure,
Je subis des pédants les fatiguants débats,
Je ris de leurs bons mots que je n'écoute pas ;
C'est l'innocent moyen que ma tendresse emploie,
Ah ? le rire souvent sert à cacher la joie.

Et cependant promise au plus bel avenir,
Mon front est pâle encore d'un triste souvenir;
Les traces de mes pleurs ne sont point effacés;
Mon cœur palpite encor de ses craintes passées;
On a peine à sourire après de longs malheurs,
Et tout dit que ma joie est née au sein des pleurs.
Tel l'indocile enfant que pardonne une mère,
Oublie en sa gaîté sa douleur éphémère;
Il joue, et cependant son visage enfantin,
Est pâle encor le soir des troubles du matin:
Son maintien moins hardi reste empreint de tristesse,
Ses chants ont moins d'éclat, ses pas moins de vitesse,
Et des pleurs essuyés ses yeux encor brûlans,
Son rire entrecoupé par des soupirs tremblans,
Sa voix émue encor des lointaines alarmes,
Tout dans ses yeux trahit un jour entier de larmes.

Oh? combien j'ai souffert avant ces doux momens,
Que des nuits sans sommeil, d'affreux pressentimens!
Que de dépits cachés sous une gaîté feinte,
Que de soupçons jaloux, quelle affreuse contrainte
Pour un mot mal compris, un regard attendu!
Que d'amers souvenirs pour un adieu perdu.
Mais aujourd'hui mon cœur chérit ces craintes vaines,
En le voyant sourire au récit de mes peines.
L'obstacle est un rempart sitôt qu'on le franchit,
De tous les maux passés le bonheur s'enrichit;

Ainsi le vieux soldat rentré dans sa patrie,
Contemple avec amour sa blessure guérie;
La montre à ses enfans comme un noble trésor,
D'un reste de douleur aime à souffrir encor;
Des jours de grands combats il raconte l'histoire,
Et chaque cicatrice a son nom de victoire;
De ses fils avec joie il excite les pleurs;
Et lorsque un ciel changeant ramène ses douleurs:
« Oh? dit-il, en riant d'un facile courage,
« Ma balle d'Austerlitz nous annonce l'orage? »
Ainsi mon cœur joyeux aime à se rappeler
Les chagrins dont un mot a su le consoler,
Et dans ce souvenir trouvant de tristes charmes,
Ose croire au bonheur payé par tant de larmes.

Paris, 9 *mai* 1831.

L'AMI

DE MON ONCLE BERTRAND. (1)

HISTOIRE PARADOXALE.

(1825.)

Homine nil miserius. (PLINE.)

Nous désirerions peu de chose avec ardeur, si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons.

(LAROCHEFOUCAULD, *Maximes.*)

C'EST un singulier homme que mon oncle Bertrand! Ce qu'il éprouve, ce qu'il fait ne se montre jamais d'accord avec ce qu'il dit.

A l'entendre, il n'existe ni bonté, ni tendresse, ni vertu, et je ne connais pas d'homme meilleur, plus sensible et plus respectable que mon oncle

(1) Ce fragment est extrait des *Contes Misanthropiques*. Paris, veuve Béchet, quai des Augustins, n. 21.

Bertrand. Racontez devant lui une belle action : les larmes commenceront par lui venir aux yeux ; ensuite il vous démontrera sans pitié qu'elle n'a été produite que par un calcul d'égoïsme. Il se délecte dans une riche bibliothèque ; il aime á s'entourer d'amis, et son affection pour moi, le seul membre de sa famille épargné par la mort, son affection, dis-je, n'a jamais reculé devant les plus grands sacrifices : néanmoins, il ne se passe point un jour sans que mon oncle ne crie anathême sur la satiété produite par l'étude ; nul ne s'exprime avec une pareille virulence sur la folie des malheureux assez dupes pour croire à l'amitié, aux liens du sang ou à la reconnaissance. Enfin, les plus douces, les plus chères illusions se dissipent devant ses amères sarcasmes, devant ses raisonnemens qui désespèrent. Si la vie de mon oncle Bertrand ne se trouvait là toute entière pour démentir ses paradoxes, cela est sûr, après l'avoir ouï, l'on ne croirait plus à rien.

Un jour que je dinais chez lui avec plusieurs autres personnes, on vint à parler de bonheur, et chacun, vous le comprenez, se mit à en créer un à sa manière. Après de longs propos, tout le monde tomba pourtant d'accord qu'un homme

jeune, riche, bien portant, instruit, spirituel, doué de sensibilité et de grands avantages physiques, ne pouvait manquer d'être heureux.

Mon oncle Bertrand, qui n'avait point jusques-là dit un seul mot, fit un sourire de pitié et leva les épaules.

Après quoi, il passa deux ou trois fois la main gauche sur son front élevé : c'est ainsi que fait toujours mon oncle lorsqu'il s'apprête à conter quelque chose.

Il s'établit alors parmi nous un grand silence.

Mon oncle Bertrand se prit à parler en ces termes :

« Il n'est personne de vous qui n'ait lu dans les Contes de La Fontaine l'histoire du malavisé roi Candaule.

« Ce qui advint au pauvre prince m'est aussi advenu.

« Epris de Lucile B** comme on s'éprend à vingt-cinq ans, je me croyais aimé d'elle comme on se croit aimé à vingt-cinq ans. Mon mariage devait avoir lieu bientôt, et il aurait manqué quelque chose à mon bonheur si Léopold de Merville, si mon ami d'enfance n'en avait été le

témoin, car lorsqu'on a vingt-cinq ans on croit à l'amitié.

« Le mariage de Lucile fut célébré à six mois de là, mais avec Léopold de Merville.

« Ma tendre fiancée avait préféré au pauvre Bertrand un jeune homme dont la bonne mine et l'esprit se rehaussait de 500,000 francs de rentes.

« Voilà comment il se fait que Merville se maria, et que je restai garçon. »

Malgré la tournure plaisante que mon oncle Bertrand tâchait de donner à ce récit, sa voix altérée et un silence de quelques instans décélaient une émotion pénible.

Il reprit ensuite :

« Hélas ! il ne jouirent pas long-temps du bonheur de cette union : Merville se trouva père et veuf le même jour.

« Dix-huit ans après cet événement funeste, je reçus une lettre de Merville : il n'avait plus que peu de jours à vivre, m'y disait-il, et il me suppliait, au nom d'une amitié bien indignement outragée, de veiller en père sur le fils de Lucile, sur cet orphelin, dont le caractère exalté lui inspirait les plus tristes pressentimens.

« Je partis à l'heure même, et ce fut en pressant les mains glacées de Léopold, que je prononçai le serment de devenir pour Gustave un ami et un père.

« La mort de Merville jeta son fils dans une tristesse sombre et taciturne. Comme il n'est point de chagrin qui ne cède à l'éloignement des lieux où l'on a souffert, et quand la vue d'objets nouveaux et curieux préoccupent l'imagination, j'entrepris avec Gustave un long voyage dans l'intérieur de la France.

« Bientôt, comme je l'avais prévu, le souvenir de son père, souvenir d'abord si poignant, dégénéra en mélancolie douce, sans amertume, et de nature à ne donner aucune inquiétude.

« Après six mois de voyage nous arrivâmes à Dieppe, où une chûte de cheval me força de séjourner.

« Pendant la première semaine, Gustave ne quitta pas le chevet de mon lit. Les soins affectueux, les prévenances délicates qui me furent prodigués par lui, rendaient presque tolérable ma position ennuyeuse, et redoublaient l'attachement que m'avaient inspiré les belles qualités, la sensi-

bilité exquise et l'exaltation entraînante de Gustave.

« Et puis d'ailleurs, sa voix, quoique un peu plus accentuée, ressemblait tellement à la douce voix de Lucile; il y avait dans ses grands yeux des regards si semblables à ceux de Lucile, qu'il ne pouvait me parler, que je ne pouvais le voir, sansque le souvenir de Lucile ne vînt m'attendrir. De cette façon, mon amitié pour Gustave s'identifiait à l'amour que j'avais eu pour sa mère, et il me semblait qu'en le préservant d'un chagrin, en le détournant d'un écueil, je méritais bien de Gustave et de celle que j'aurais voulu, durant les rêves insensés de ma jeunesse, entourer de bonheur et d'amour.

» Je ne tardai pas à m'apercevoir que Gustave éprouvait quelque chagrin : s'il me faisait une lecture, je voyais à la monotonie de sa voix qu'une préoccupation insurmontable reportait tout autre part que sur les pensées du livre l'imagination de mon jeune ami : et puis à présent, dans les soins qu'il me rendait, le devoir se faisait sentir au lieu de l'active et prévenante affection qui les avait inspirés jusqu'alors. Il m'abandonnait à ma solitude des après-dînées entières, et de re-

tour, il demeurait silencieux et comme absorbé dans quelque pensée accablante.

« Chaque fois que je l'interrogeais, il s'efforçait d'éluder mes questions, ou n'y répondait qu'en attribuant son désespoir à la mort de son père.

« Il me trompait, cela était sûr, et j'éprouvais les plus grandes inquiètudes.

» Il y avait alors deux mois que ma chute de cheval me retenait dans ma chambre, et je commençais enfin à me lever. Surpris de ne point avoir vu Gustave de la journée quoique la nuit comçât à paraitre, je me traînai jusqu'à son appartement. Après y avoir frappé plusieurs fois et toujours en vain, tout à coup je crus remarquer qu'il s'y faisait entendre un gémissement sourd...... J'appelai à mon aide; on enfonça la porte..... Gustave gissait expirant; une lettre déposée sur la table m'apprenait qu'il s'était empoisonné.

« Heureusement il n'était pas encore tard. De prompts secours rappelèrent à la vie le malheureux jeune homme, et après une nuit passée dans l'anxiété la plus affreuse, j'obtins enfin la certitude qu'il se trouvait hors de danger.

« Gustave s'était pris de belle passion pour

Clara Patternich, jeune Mexicaine qui logeait dans le même hôtel que nous. Le père de Clara avait surpris les deux amans dans un entretien fort tendre, et comme les affaires qui l'avait amené en France se trouvaient terminées, et qu'un bâtiment allait mettre à la voile pour le moment, il s'embarqua, lui et sa fille qu'il avait promise à un négociant de son pays, et qu'il n'avait point envie de marier à un inconnu, et à je ne sais combien de mille lieues d'Amérique.

« Gustave, au désespoir, avait bu une forte dose de laudanum. Rendu à l'existence, il conçut et exécuta une folie presque aussi grande, celle d'aller courir au Mexique après la belle Clara.

« Remontrances, prières, larmes, rien ne put le détourner d'une pareille équipée.

« Il ne me restait qu'à partir avec lui, et c'est ce que je fis.

« Après une traversée longue et ennuyeuse nous arrivâmes à Santa-Crux.

« Ma première visite fut chez un négociant auquel un de mes amis, son correspondant, me recommandait de la manière la plus pressante. Cette recommandation le disposa beaucoup en ma faveur; et lorsqu'il eut terminé la lecture

d'un post-scriptum où on l'autorisait à m'ouvrir un crédit de trente mille piastres, ses protestations de dévouement ne connurent plus de bornes. Ce post-scriptum l'empêcha sans doute aussi de me rire au nez quand il fallut lui dire que j'étais le Sancho quinquagénaire d'un jeune Don Quichotte européen à la poursuite d'une Dulcinée mexicaine.

— « Avez vous la certitude que le père de la jeune fille habite Santa-Crux ? » me demanda le négociant lorsque j'eus fini.

— « Pas le moindre indice à cet égard, » répondis-je.

— « C'est, reprit-il, que nous avons ici pour le moins trente Patternich, et je connais à chacun d'eux une lignée de filles capable de fournir des Clara à tous vos amoureux d'Europe. Vous ne pouvez pas décemment aller frapper de porte en porte en criant : Celle que j'aime est-elle ici ?....

« Attendez donc : voici l'heure de la messe, et pourvu que l'objet de vos recherches soit à Santa-Crux, je réponds que vous la rencontrerez tout a l'heure á l'église---. ou ce soir à la tertulia... c'est ainsi que nous appelons nos soirées. Dans le cas contraire, partez pour une autre ville du Mexique,

car mademoiselle Clara ne serait point à Santa-Crux. »

« Nous allâmes rejoindre Gustave, et le négociant nous conduisit à l'église.

« J'ai voyagé en Espagne, et l'on est loin d'y observer aux offices un décorum bien édifiant : un Espagnol serait scandalisé dans une église de Santa-Crux.

« C'est un brouhaha, un mouvement qui stupéfient les étrangers : on y cause ou de ses plaisirs ou de ses affaires ; on y brocante un marché, et l'on y glisse des billets doux ; le chapelet à la main, chacun s'accoste, s'éloigne, devise, plaisante, rit avec moins de retenue qu'à la fin d'un festin de France, lorsque les regards brillent et que les joues sont rouges et brûlantes.

« Gustave parcourut la nef dans tous les sens : il ne découvrit point Clara.

« Notre guide ouvrit alors la proposition d'aller attendre la foule à la sortie de l'église : nous goûtâmes ce moyen de passer en revue tous ceux qu'elle contenait.

« Il se trouvait devant le portail force voitures, et surtout force chevaux. Leur haute selle remonte de quatre à cinq pouces par devant et par der-

rière, afin de donner au cavalier un appui plus solides dans les routes montueuses et raides du pays; à droite et à gauche de la selle, et sur le poitrail de la monture, retombe presque jusqu'à terre la dépouille de quelque animal à longs poils. A chaque instant nous voyions partir rapidement de nombreux cavaliers, qui piquaient les flancs de leurs admirables chevaux à coups d'éperons gigantesques. Tous avaient la tête passé à travers un manteau troué par le milieu et dont la forme rappelle, avec plus d'ampleur, la chasuble des prêtres catholiques. Pour compléter cet équipement bizarre, leur épée, de grande dimension, était attachée par des courroies au côté gauche de la selle, et leurs pieds s'appuyaient sur de larges étriers de buis.

— « Venez vous reposer chez moi, à cette heure, » dit le négociant quand nous nous trouvâmes seuls devant l'église fermée; «nous dînerons tantôt, et, le soir, vous continuerez vos recherches à la tertulia de l'un de nos plus riches négocians. »

« Si vous êtes sobres, si vous craignez à table le tumulte et les cris, que le ciel vous préserve de dîner jamais au Mexique !

« D'abord silencieux et graves, tous les Mexicains qui dînaient avec nous se livrèrent bientôt, et presqu'instantanément, aux plus bruyantes conversations : c'était à ne pas s'entendre. Nous vîmes bien pis vers la fin du repas : on se mit à porter à la liberté des toasts assourdissans, et douze ou quinze personnes, debout en permanence, ne cessèrent de crier, ou plutôt de hurler, avec accompagnement d'exclamations de tous les convives : *Copas en mano ! union y libertad !*

« Le délicat, le réservé Gustave souffrait de l'aspect de cet orgie, et je pus me convaincre tout à fait qu'il commençait à se repentir de sa folle équipée. L'ennui de la route et tout ce qui se trouvait sous ses yeux avait merveilleusement contribué à cela. L'amour-propre et l'habitude, car l'habitude influe puissamment aussi sur l'imagination et les désirs de l'homme, le faisaient seuls persister dans ses recherches. Le moyen de mener à bien ces heureux symptômes était de feindre de ne pas m'en apercevoir : en conséquence, à mesure que l'exaltation de Gustave se refroidissait, moi je redoublais de zèle pour retrouver Clara; et je ne pris point de relâche avant que mon pupille et

notre hôte ne fussent en marche avec moi pour la tertulia.

« Le négociant, notre guide, était Européen, et il avait décoré sa maison à la manière du continent : ce fut donc sans préparation que Gustave se trouva dans la salle où se tenait la tertulia.

« Comme mon jeune ami, vous vous attendez à voir déployer dans cette réunion une splendide élégance ? Eh bien, figurez-vous un plancher délabré, un mur sans plâtrage et blanchi à la chaux ; ajoutez pour plafond le dôme circonflexe des poutres et des solives; étendez, par dessus, les écailles d'un manteau de tuiles ; remplissez tout cela d'une épaisse fumée qu'exhalent quatre cents cigarres ; puis des cris perçans, des accords de mandoline, des éclats de rire qui donneraient le vertige, et vous aurez une idée a peu près exacte d'une tertulia mexicaine.

« Oui, Messieurs, c'est là que deux cents femmes, éblouissantes de toilette, se tiennent rangées le long des murs, dans une position pour ainsi dire automatique : c'est là que, par un contraste désagréable, circulent ou s'amassent autour des tables de jeu des hommes en bottes, en manteau, et leur chapeau de sombreros sur la tête. A chacun

des angles de l'appartement on aperçoit une table de pierre, sur laquelle s'élève un flambeau massif chargé d'une mauvaise chandelle qui sert uniquement à rendre l'obscurité plus visible. Derrière cette lueur, car je n'ose dire cette lumière, apparaît, sous un globe de verre, une statuette de la Vierge, patrone du Mexique, et que la dévotion de la maîtresse du logis a couverte de fleurs artificielles d'un goût détestable. Au milieu du salon, les chapeaux et les châles sont amoncelés sur une grande table, parmi des verres et des rafraîchissemens; et enfin, les nourrices et les vieux domestiques se promènent en long et en large, causant avec leurs propres maîtres d'une manière très-familière et inusitée tout à fait en Europe.

« Je me réjouis de la stupéfaction et du dégoût qu'exprimait la physionomie de Gustave.

— « Est-elle ici? » lui demandai-je.

— « Eh! le moyen d'y voir, dans une fumée pareille? » me répondit-il d'un ton moitié impatient et moitié mélancolique. Je me saisis de son bras, et par cette contrainte amicale je l'obligeai à me suivre de groupe en groupe.. Tout à coup Gustave frissonna : il avait reconnu celle qu'il était venu chercher à travers les mers... Elle fumait un ci-

garre de la meilleure grâce du monde, riait aux éclats, et sa taille légèrement déformée annonçait que la jeune fille était devenue jeune femme D'ailleurs un grand flandrin vint lui parler d'une façon toute conjugale, et notre guide nous dit : « Cette dame est la senora Bemposa, mariée depuis quatre mois, à son retour du continent. Sa famille n'habite point Santa-Crux, son père est un négociant de Mexico. »

« Gustave m'entraîna rapidement au logis, sans me dire une parole. Le lendemain nous étions embarqués sur un navire faisant voile pour la France ; le surlendemain, il riait de sa mésaventure. »

— « Mais, mon oncle, m'écriai-je, Gustave n'est point malheureux pour avoir fait une folie : devenu sage par le tribut qu'il a payé, il se trouve maintenant en garde contre une imagination trop vive et trop exaltée.

— « Oui, répondit mon oncle : il a épousé, l'année dernière, une cantatrice étrangère fort jolie, fort passionnée et sans un écu de dot. »

— « Eh ! qu'avait-elle besoin de dot pour épouser Gustave, riche de cent mille livres de rentes?

Il est maintenant heureux, près d'une femme qu'il aime et dont il est aimé. »

— « Oui, reprit une seconde fois mon oncle, en tirant un papier de sa poche : voici la dernière lettre qu'il m'a écrite : c'est pour presser l'homme d'affaires qu'il a chargé de solliciter une séparation de corps. Il ne saurait plus vivre, mon neveu, avec la femme qu'il aime et dont il est aimé. »

— « Où se tient donc le bonheur ? m'écriai-je, puisque la sensibilité rend malheureux, et que la fortune ne sert qu'à satisfaire des désirs insensés et dont on maudit l'accomplissement ?

— « J'ai connu, reprit une troisième fois mon oncle Bertrand, j'ai connu quelqu'un qui disait : Pour être heureux, il faut avoir riche épargne, mauvais cœur et bon estomac. »

— « Fi d'un tel bonheur ! » s'écria chacun de nous.

— « Alors, reprit mon oncle pour la quatrième fois, dites-moi, je vous prie, ce que vous entendez par ce mot : bonheur.

S. Henry Berthoud.

DU THÉÂTRE

dans ses rapports,

AVEC

L'ÉDUCATION DES FEMMES.

FRAGMENT.

Fénelon interdit les spectacles aux femmes parce qu'il craint les émotions qu'elles y vont chercher.

C'est la même pensée qui les leur a fait défendre par Mme Campan.

J'ai toujours cru, moi, que l'interdiction du théâtre aux jeunes filles, loin de convenir à leur développement moral, ne faisait que le retarder.

Il est peu de femmes qui aient, à leur sortie de pension, une idée exacte du monde au milieu duquel elles doivent vivre, peu de femmes qui n'exagèrent pas les qualités qu'elles attendent de ceux pour qui elles sont nées, à qui elles s'uniront un jour.

Ce qui en résulte le plus souvent, c'est qu'avant de connaitre elles sont désenchantées, c'est qu'avant d'entrer dans la vie elles se résignent à faire le sacrifice du naturel qui leur a été donné pour l'embellir.

S'il est difficile qu'une jeune fille parle à des hommes de son âge comme elle parlerait à ses compagnes, n'est-ce point parce qu'on les lui a peints sous de fausses couleurs, parce qu'elle est retenue par la défiance qu'ils lui inspirent?

Et cette même réserve qu'on lui impose et qui fait souvent douter, dans le monde, du tact et de l'esprit qu'elle n'a que pour les conversations du foyer, que pour ses plus proches parens fait aussi que nous nous méprenons sur son esprit et, ce qui est bien plus précieux pour nous, sur les qualités de son cœur.

Croit-on que si, par une ruse permise, on montrait aux femmes tout le ridicule de leur éducation,

l'on n'arriverait pas à les rendre elles-mêmes? — Que l'on ne voie dans le théâtre qu'une école de mœurs et bientôt l'on ne doutera plus de ce résultat.

Quelle jeune fille, après avoir vu les *précieuses ridicules*, ne regardera pas l'affectation comme un vice? — si elle n'est pas tout à fait niaise, comment se décidera-t-elle à étaler publiquement tout le vide de son esprit.

A quelle autre, nourrie d'une véritable instruction, les *femmes savantes* n'apprendront-elles pas qu'elle doit en modérer l'usage.

Il faut que les jeunes filles sachent, et c'est Fenelon qui l'a dit : « Qu'il doit y avoir pour leur » sexe une pudeur sur la science, presqu'aussi dé- » licate que celle qui inspire l'horreur du vice. »

Cette pensée, qui résume admirablement la comédie des *femmes savantes*, beaucoup de jeunes filles la laisseraient échapper si elles ne la trouvaient que dans Fenelon.

Je ne me suis pas encore demandé ce qu'on doit attendre des femmes dont, par calcul, on a négligé l'éducation parce que je ne conçois pas qu'à celles-là aucun exemple profite; -mais je n'ai jamais douté que les mères qui seraient décidées à mutiler ainsi leurs

enfans dussent voir un grand enseignement dans l'*Ecole des femmes.*

Les réflexions que doivent inspirer aux femmes les pièces qu'on leur a fait connaitre sont bien autrement sérieuses que celles que font naître les arides leçons qu'on leur donne.

Et qu'on ne dise que le théâtre a cessé d'être une école de mœurs :

S'il est des comédies dont la morale doive s'effrayer, ces comédies ne sont à craindre que lorsqu'on s'habitue à sucer le venin qu'elles renferment, et, rarement, la femme dont on a soigné l'éducation arrive à contracter cette habitude.— Pour elle, au contraire,—c'est là du moins ce qu'on voit le plus souvent,—l'immoralité de l'action qui s'est déroulée sous ses yeux est le sujet des réflexions les plus graves et devient par là UN ENSEIGNEMENT.

Aux mœurs de convention que le théâtre a si long-temps refletées, ont succédé des mœurs auxquelles tout le monde s'intéresse parce que ces mœurs là tout le monde les connait : ainsi,—qu'il s'agisse d'une comédie ou d'un drame,—c'est le TABLEAU DE LA VIE qu'on cherche maintenant au théâtre :

Les auteurs dramatiques sont si pénétrés du besoin de corriger et d'instruire que, dans leurs esquisses les plus légères, on retrouve une foule de pensées qui annoncent une continuelle étude de notre civilisation et de ses besoins.

Dans le drame, au contraire, les tableaux ne sont chargés de couleurs que pour faire plus d'impression sur les esprits, que pour y graver plus profondément la leçon qu'on a voulu donner.

Un auteur long-temps méconnu, plus long-temps peut-être tracassé par ceux qui ne supposent pas qu'un écrivain puisse faire autrement qu'on a fait avant lui, a deviné la comédie de l'époque.— Tout en reconnaissant que, pour réaliser aujourd'hui le but de son institution, elle doit comme autrefois, corriger et plaire, instruire et en même temps amuser, il a pensé qu'une autre allure lui convient.

Toutes ses comédies sont pour nous, des *scènes d'intérieur* dont il nous fait saisir jusqu'aux moindres nuances.

Les souvenirs d'enfance, sur lesquels on a si long-temps basé l'espoir des plus heureux mariages, n'ont plus le même prestige pour les jeunes filles qui ont vu les *premières amours*.—C'est seule-

ment quand on leur a montré où peuvent les conduire les débordemens d'une imagination vierge encore qu'elles se défient des impressions que leur imagination a conservées.

Aux jeunes filles qui connaissent la *Demoiselle à marier*, il devient aisé de faire entendre que le seul moyen de plaire, c'est de ne pas forcer leur naturel, de se montrer ce qu'elles sont, sans apprêts et sans art.

Ceux qui n'ont vu dans les pièces de Scribe que du papillotage les avaient donc bien peu comprises. — Une pensée grave les domine toutes: partout Scribe a voulu prouver que le défaut de savoir et d'éducation entraine les femmes à toutes les actions que les hommes désapprouvent, et il n'est pas de pièces où il ne leur dise quel savoir et quelle éducation leur convient.

La première fois que j'ai lu la nouvelle Héloïse, émerveillé du talent que J. J. Rousseau y a mis, entrainé moi-même par tout ce qu'il y a de séduisant et de prestigieux dans son histoire, je me demandai si la destinée de Julie ne devait pas séduire les jeunes filles qui seraient tentées de l'imiter?

Ce ne fut pas là l'idée qui me frappa quand

je vis représenter *une faute.*—Cet homme, qui avait pour sa femme un amour fondé sur l'estime, ne s'emporte pas en voyant qu'elle l'a trompé; la résolution qu'il prend est bien autrement imposante : condamné à ne plus l'estimer, il se décide à vivre loin d'elle.

Qui ne gémirait sur la femme qu'une pareille moralité ne saurait instruire ?....

On parle à chaque instant aux jeunes filles de ce qu'elles doivent chercher dans le mariage, mais sans s'attacher à les convaincre : on se rappelle que soi-même on a vainement reçu de pareilles leçons.—Rien pour elles n'est plus difficile à comprendre que les sympathies qu'elles doivent nous demander.—Il est des physionomies qu'on ne se décide à croire trompeuses que lorsqu'il n'est plus temps de s'en défendre.—Il est des félicités dont on ne comprend le vide que lorsqu'on les a goûtées tout entières.

Je ne connais pas de pièces qui l'aient mieux prouvé que *Malvina* et la *Famille Riquebourg.*

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait vu la *Famille Riquebourg.*

Une jeune fille, issue d'une famille noble, mais qui a besoin de la fortune pour donner de l'éclat à

son rang, épouse un homme qui ne doit ses richesses qu'à son industrie:—Les plaisirs qu'il lui prodigue d'abord, les trésors qu'elle voit autour d'elle la séduisent; elle se forge une félicité dont rien ne lui avait donné l'idée jusques-là : comment n'aimerait-elle pas celui qui la rend si heureuse !

L'amour qu'elle a pour lui n'est cependant qu'une illusion. Elle s'en aperçoit quand, à la suite de tous les plaisirs qu'elle avait d'abord pensé intarissables, elle voit arriver la satiété.....

Oh ! alors tout est changé pour elle !....

Son mari est toujours le plus honnête homme qu'elle connaisse, mais il ne lui suffit plus d'avoir un honnête homme pour mari.—En vain elle a cherché les sympathies qu'elle croyait avoir avec lui, les qualités du cœur, sont les seules qualités qu'il possède....

Fatiguée de la monotonie de ses relations, c'est en se prodiguant dans le grand monde qu'elle veut échapper à l'ennui qui la poursuit partout.—Elle reçoit comme sans conséquence les hommage de tous les jeunes gens qui l'entourent : Un seul a fixé son attention et ce jeune homme-là c'est son neveu.—Elle partageait l'amour qu'il a pour elle avant même qu'il lui en fit l'aveu. C'est pour ne

pas devenir adultère qu'elle lui conseille enfin de s'éloigner.

Et celui qui lui inspire cette résolution était l'enfant adoptif de son mari, l'unique héritier de ses richesses !...

Ce que devient Riquebourg en apprenant que sa femme ne veut s'éloigner de Paris que parce qu'elle craint de manquer à ses devoirs de femme? — Voila ce que tout le monde se rappelle.

Peut-être tout le monde ne s'est-il pas demandé quelles pensées le dominent lorsqu'il apprend que le séducteur de sa femme est celui a qui seul il voulait laisser sa fortune — A la jalousie que cet aveu lui inspire doit succéder le plus complet découragement. Comment croire que le souvenir qu'il en conservera puisse jamais lui faire retrouver et son ancien amour et l'estime qu'il lui avait donné pour base.

L'histoire de *Malvina* est plus simple encore :

Séduite par le bon ton et les manières d'un jeune homme qu'elle a connu en Angleterre, *Malvina*, qui ne croit pas qu'avec une figure comme celle de son amant on puisse manquer de ce qu'il faut pour plaire, se décide à devenir secrètement sa femme. — Jusqu'à son retour en France, aucun incident ne

se présente qui lui fasse regretter sa résolution. — Mais elle est à peine arrivée que son mari, qui ne sera tranquille que du jour où l'on connaitra son mariage, lui apprend que le temps est venu d'en instruire sa famille. — Elle s'y refuse d'abord, puis elle ne voit plus de moyen de résister lorsqu'il a dit : « Je le veux. » — C'est alors que Malvina connait tout son malheur, qu'elle voit l'intervalle qui sépare l'homme qu'elle a épousé de celui qu'on lui destinait. — On n'a pas oublié ces paroles qu'elle laisse échapper au moment où le dernier s'éloigne : « Je l'aimerai toujours. »

Que l'on sonde le cœur de Malvina, qu'on ose pénétrer son avenir, puis qu'on examine ce qui le grossit ? — On ne verra que la pensée d'être éternellement malheureuse !....

Une jeune fille qui allait contracter une semblable union, écrivit, dit-on, à l'auteur de Malvina, le lendemain de la première représentation que lui seul l'avait éclairée et que jamais elle ne l'oublierait.

C'est ainsi que Scribe a touché le but que Shakspeare s'était proposé avant lui.

Ceux qui ont lu la plus admirable conception de Shakspeare, Hamlet, n'oublieront jamais l'im-

pression que produit sur la reine et sur son complice la représentation du crime dont le soupçon les a partout poursuivis.

Voilà quels rapports le théâtre doit avoir avec l'éducation des femmes.—Voilà comment il doit prévaloir contre les fausses craintes qu'il inspire.

Si Fenelon a pensé autrement, c'est qu'il ne comprenait pas la mission des écrivains dramatiques;—Si M[me] Campan a partagé son opinion, c'est qu'elle l'a suivi en aveugle.

Rousseau n'a été de cet avis que parce qu'il ne voyait, dans le théâtre, qu'un frivole amusement. —J'en appelle à ceux qui ont lu l'*Emile*, les instructions qu'ils y ont trouvées ont-elles plus de puissance que celles que leur offre le théâtre tel qu'on le comprend aujourd'hui?

Rousseau lui-même, pour convaincre, s'est vu contraint d'adopter une forme dramatique. Ce n'est que par sa mise en scène qu'il a cru pouvoir intéresser.

Avec une si grande maturité de jugement, dit-il, » en parlant de la femme telle qu'il l'a conçoit, » et formée à tous égards comme une fille de » vingt ans, Sophie, à quinze, ne sera point » traitée en enfant par ses parents, à peine ap-

» percevront-ils en elle la première inquiétude de » la jeunesse, qu'avant le progrès ils se hâteront » d'y pourvoir ; ils lui tiendront des discours » tendres et sensés....... »

Ces discours il en fait le résumé dans ce peu de lignes :

» L'époux qui vous convient doit être de votre » choix et non pas du nôtre ; mais c'est à nous » de juger si vous ne vous trompez pas sur les » convenances, et si, sans le savoir, vous ne » faites point autre chose que ce que vous voulez. La » *naissance*, les *biens*, le *rang*, l'*opinion* n'en- » treront pour rien dans nos raisons. Prenez un » *honnête homme* dont la personne vous plaise » et dont le caractère vous convienne ; quel qu'il » soit d'ailleurs nous l'acceptons pour notre gen- » dre. Son bien sera toujours assez grand s'il a des » bras, des mœurs et qu'il aime sa famille. Son » rang sera toujours assez illustre s'il l'ennoblît » par la vertu. »

S'il ne convient pas de présenter aux femmes la vie comme un sentier plein de rudesse qu'on ne gravit qu'à force de courage, il ne faut pas non plus la leur faire voir comme un rêve où l'imagination joue le principal rôle.

8

Il n'est pas aujourd'hui de parens qui croient que ni la *naissance*, ni les *biens*, ni le *rang*, ni la *réputation* des jeunes gens qui veulent entrer dans leur famille soient à dédaigner.

Il n'est pas à plus forte raison de jeunes filles qui n'y voient de puissans moyens d'influence.

Un pareil langage était tout aussi faux au temps de Jean-Jacques qu'aujourd'hui.

Ce qu'il faut faire comprendre aux jeunes filles, c'est qu'un homme peut se présenter qui, sans être d'une famille aussi considérée que celle de ses rivaux, sans posséder leur fortune, mérite pourtant de passer avant eux.

Suivant Rousseau, l'homme en qui Sophie verra l'epoux de son choix, aura, pour lui plaire, où l'attrait de sa figure ou celui de ses bonnes qualités.

Est-ce assez pour la rendre heureuse?

Instruite des devoirs de son sexe et des droits du nôtre, comme Rousseau lui-même le suppose, Sophie qui a, empreintes au fond de son cœur, les qualités et les vertus contraires aux défauts des hommes et aux vices des femmes, ne doutera pas de son bonheur.

Ainsi elle pourra être aveuglée comme la femme de Riquebourg ou séduite comme Malvina.

Un *honnête homme* peut rendre la vie insupportable a sa femme, quelque chose qu'il fasse pour qu'il en soit autrement. Ce ne sera point assez pour lui plaire, d'avoir des bras et des mœurs : il faudra qu'il la comprenne et sympathise avec elle

Et quelles sympathies ont moins de durée que celles à qui l'on n'a donné de bases que les qualités intérieures? — Quels rapports s'établissent plus vîte et durent plus long-temps que ceux qui reposent sur les facultés de l'esprit ?.....

C'est par leur instruction seulement que les femmes peuvent arriver à nous rendre meilleurs, c'est de cette instruction que dépend le bonheur domestique. Chercher ce bonheur autre part c'est se résoudre à ne le jamais rencontrer.

LA FIANCÉE

DE

LEUCADE.

Amour, je ne t'avais ouvert mon cœur que dans l'espérance de vivre heureuse, et tu n'as porté dans ce cœur que trouble et que désespoir.
TELEMAQUE.—*Livre* VII.

Les vierges de Leucade, invoquant l'hyménée,
Entouraient de Mentès la fille fortunée,
Et, sur son front naïf que rougit la pudeur,
Posaient le voile saint et le sésame en fleur.
Myrtho leur souriait: sa bouche avec ivresse,
Nommait Chromis, Chromis, que choisit sa tendresse,
Chromis qui pour Myrtho renonce aux sacrés lieux,
Où d'un père adoré sa main ferma les yeux.

La pieuse Euriclès, sa nourrice fidèle,
Ne pouvait un instant s'arracher d'auprès d'elle,
Remerciait les Dieux, et cependant pleurait;
Soudain en ce séjour une femme apparait;
Une lyre est nouée à la noire ceinture
Qui rassemble les plis de sa blanche parure;
Ses cheveux sont épars, son front est entouré
Du lin éblouissant aux muses consacré.
Enlaçant de ses bras les pénates antiques,
Elles atteste Apollon et les dieux domestiques,
Et puis, silencieuse, attend près du foyer,
Qu'on accorde à ses vœux l'asile hospitalier.

Myrtho vers elle avance avec un doux sourire.
» Le bon Mentès, dit-elle, en ce palais respire,
» Oh! n'en redoute pas les affronts inhumains.
» L'étranger malheureux au ciel levant les mains,
» Jamais des dieux vengeurs n'invoqua la colère,
» En fuyant repoussé du palais de mon père;
» Mon père est bienfaisant. Si Neptune en courroux
» Te jetta loin des bords où pleure ton époux,
» Espère: Nos vaisseaux qui vont sur d'autres plages
» Echanger les moissons qui dorent nos rivages,
» Et l'outre que Bacchus gonfle de sa liqueur,
» Te rendront aux beaux lieux regrettés par son cœur;
» Tu béniras aussi cette douce journée

» Où s'allument pour moi les flambeaux d'hyménée.
» Goute en paix le bonheur qui règne en ce séjour,
» Chromis, va me jurer un éternel amour ;
» Et trois fois le soleil disparaitra dans l'ombre,
» Trois fois il jaillira du sein de la nuit sombre,
» Avant que le convive aux festins amené
» Ait déposé les fleurs dont il s'est couronné.
» Tu t'asseyeras, paisible, au banquet de la fête ;
» Quand Phœbé du palais argentera le faite,
» Sur la pourpre et sur l'or des tissus entassés
» Offriront le repos à ses membres lassés. »
Sur le riche parquet laissant errer sa vue,
A la vierge en ces mots a parlé l'inconnue :
« Que la sage Minerve, et Vénus et Junon !
» Myrtho, daigne bénir ta pudique union ;
» Que ton naïf amour ignore les alarmes,
» Les soucis dévorans, le désespoir, les larmes !
» Je fus heureuse aussi ! Par quel affreux tourment,
» Grands dieux ! ai-je expié ce bonheur d'un moment.
» Phaon, je t'ai perdu ! Quelle rive étrangère
» Dérobe à son amante une tête si chère ?
» En vain j'ai parcouru, Thèbes, Mycène, Argos,
» Delphe au divin trépied et la riche Samos :
» En vain j'ai vu Corinthe, Eleusis, Orchomène,
» La ville d'Esculape et la fameuse Athène,
» Les bords où l'Eurotas roule ses flots d'azur,
» Ceux ou les Sperchius réfléchit un ciel pur,

» Partout on a vanté les accords de ma lyre,
» Nulle part, on n'a dit : c'est ici qu'il respire!

» Il ne me reste plus qu'un espoir incertain.
» Naguère un voyageur au rivage africain,
» Aveu de jeunes Grecs une troupe éplorée,
» Porter de longs regards vers la terre sacrée.
» Demain sous l'aviron la vague jaillissant,
» Et de ses coups égaux au loin retentissant
» Portera de Sapho le rapide navire
» Sur ces bords ou peut-être un vain espoir l'attire !
» Puissent les dieux, enfin, terminer ses malheurs ! »

Elle se tait, son sein est inondé de pleurs,
Myrtho veut consoler l'étrangère plaintive ;
Sa main presse sa main tandis qu'inattentive,
Elle laisse échapper ses discours, au hasard,
Le portique brillant, seul fixe son regard,
Soudain parmi le chœur s'élève un long murmure ;
Myrtho voile son front de sa chaste parure,
Le jeune époux s'avance en prononçant son nom,
Sapho pousse un long cri, Chromis était Phaon.

Sur le marbre long-tems, elle reste expirante,
Elle ouvre avec effort sa paupière mourante ;

Elle appelle Phaon ! Et l'écho gémissant
Seul prolonge et redit son lamentable accent....
Tous pour voler au temple, helas! l'ont délaissée,
Rappelant par dégrés sa confuse pensée,
Elle porte autour d'elle un regard incertain,
Et ne peut plus douter de son affreux destin.
Ses yeux n'ont point de pleurs : son haleine brulante
Soulève avec effort sa poitrine tremblante :
Elle veut fuir, retombe, une froide sueur
Baigne son front penché que couvre la paleur;
Nul sanglot n'interrompt son douloureux silence.....
Hélas ! de tant d'amour voilà la récompense !
Phaon est à l'autel; avec transport sa main
De la main de Myrtho prend le flambeau d'hymen,
Le voile consacré sur leurs fronts se déploie,
Dans leurs yeux attendris étincelle la joie.....
Qu'ils tremblent ! Que ne peut une amante en fureur?
Que le peuple en fuyant jette des cris d'horreur;
La vierge maudira son fatal hyménée,
Et la foi des sermens lâchement profanée.
Que de leur sang.... Du sang, toi, fille d'Apollon?...
Et quel autel reçut les sermens de Phaon?
Quel droit peut invoquer la coupable étrangère
Qui la nuit, ô pudeur ! fuit le toit de sa mère?
Si jamais, l'insensée, elles attestait les Dieux
Le souris insultant, et d'un doigt dédaigneux,
On montrerait ses pleurs; un prêtre inexorable

Le temps bannira-t son aspect misérable....
Au comble du malheur que redoute Sapho ?
Les destins ont uni l'infidèle à Myrtho ;
Elle est heureuse.... Eh bien, qu'elle verse des larmes,
De ses rêves d'amour qu'elle perde les charmes,
Non, non, point de pitié ! pour eux plus de repos,
Que de Sapho, sur eux, s'attachent tous les maux....
Malheureuse, ah, plutôt qu'une fière rivale
Ignore un nom brillant d'une gloire fatale....
La joie éclaterait sur son front orgueilleux,
Plus d'espoir, il faut fuir.... Il faut fuir... En quels lieux ?
Partout la poursuivra son illustre misère,
Et Némésis l'attend au tombeau de sa mère.

Sapho roulant ainsi mille pensers confus,
Porte loin du palais des pas irrésolus.

Cependant sur les bords où la vague expirante
Balance mollement son onde murmurante,
La pompe de l'hymen lentement s'avançait.
Le peuple à flots bruyans près d'elle s'empressait.
Il fixe tour à tour une vue attentive
Sur les vieux serviteurs à la marche tardive,
Sur les vierges portant dans un tissu léger
Les trésors du printems et les dons du verger ;
Mais on a vu Myrtho, l'on n'admire plus qu'elle,

Et pourtant on redit : la voilà, qu'elle est belle !
La joyeuse Euriclès soutient son bras tremblant
Le beau Phaon sur elle attache un œil brûlant.
Oh ! combien il accuse une importune fête,
Et ces festins pompeux et ces chœurs qu'on apprête ?
Que d'instans précieux dérobés à l'amour ?
Avec quelle lenteur s'écoulera le jour ?

Vers la vierge il se penche avec un doux murmure :
» Vois-tu, près de ce roc dépouillé de verdure,
» Qui sur les flots émus s'allonge menaçant,
» Du temple de l'hymen le dôme éblouissant ?
» O Myrtho ! quand nos pas franchiront cette enceinte,
» Les dieux auront béni l'union la plus sainte,
» Et sur Chromis joyeux levant tes yeux si doux,
» O ma tendre Myrtho, tu diras : mon époux !

Vers le temple la vierge a dirigé sa vue,
O terreur ! Elle voit l'étrangère éperdue
Qui sur le bord du roc, tendant les mains aux cieux,
S'élance et disparait sous les flots furieux.
Myrtho pâlit, chancelle et tombe inanimée......
Grands dieux ! Que sa paupière au jour reste fermée.
Esclaves, hâtez-vous. Loin de ces tristes bords,
Emportez-là, fuyez...... Inutiles efforts,
Les vagues à ses pieds, sur le rivage humide,
Ont jeté de Sapho le corps froid et livide.

S. Henry Berthoud.

DE L'EMPLOI

DE L'IODE

DANS LES MALADIES SCROPHULEUSES.

En médecine il est telle découverte qui a plus puissament contribué à l'accroissement de la population que toutes les prévisions dont cette population avait été l'objet jusques là.

Parmi ces découvertes, il faut citer en première ligne la vaccine, l'emploi du mercure, les travaux de M. Broussais sur les phelgmasies abdominales. Quelle reconnaissance ne lui doit-on pas pour avoir démontré que les maladies appellées jusqu'alors fièvres essentielles, n'étaient que des inflammations plus ou moins aigues. C'est par ce nouveau système qu'il a arraché le sceptre

de la médecine des mains septuagénaires de l'un de nos professeurs. On doit à ce grand maitre de ne plus prodiguer le quinquina dont l'emploi intempestif a dans nos armées tué plus de soldats que le feu de l'ennemi.

Les maladies scrophuleuses ou écrouelleuses viennent d'être encore une fois le sujet d'observations intéressantes. Tout le monde le sait ; de même que la phthisie, elles ont toujours été regardées comme au-dessus des ressources de l'art. Il n'est aucun médicament qu'on n'ait employé, de spécifique qu'on n'ait mis en usage et prôné comme devant guérir radicalement ces affections.

Néanmoins tout échouait et l'on revenait aux anciens moyens, c'est-à-dire aux remèdes palliatifs et purement hygiéniques. Parfois peut-être, mais rarement ces remèdes ont pu réussir, mais c'était chez de jeunes enfans qui n'avaient encore que les apparences de la constitution scrophuleuse. Ceux chez qui la maladie avait fait des progrès n'ont pas été soulagé ou ne l'ont été que très-peu.

Cette affection qui engendre les maux les plus hideux est tellement répandue qu'elle peut être regardée comme un fléau pour l'espèce humaine. Si elle attaque les organes principaux, la mort

vient après elle : bornée à l'extérieur elle rend souvent les individus sur lesquels elle sévit le rebut de la société.

La combattre devait être nécesairement le but des études de tous les médecins qui s'occupent des progrès des sciences. L'un d'eux vient de voir ses travaux couronnés par les plus heureux succès. C'est à M. Lugol médecin de l'hôpital St-Louis où de temps immémorial[1], on s'est occupé de la guérison de cette maladie, que nous devons la nouvelle manière d'administrer l'iode.

M. Lugol, après de nombreuses expériences, a vu que l'iode pris à l'intérieur était un véritable spécifique contre les maladies scrophuleuses les plus avancées et qu'il y avait bien peu de cas réfractaires aux bienfaits de ce remède.

Depuis plusieurs années on s'en servait pour résoudre des tumeurs glanduleuses ganglionnaires qui, tenaient évidemment à une cause scrophuleuse. Combiné avec la potasse, on ne l'avait pas toujours employé infructueusement : en se basant sur un petit nombre de cas de réussite, M. Lugol fit des expériences dans les salles qu'il dirige et où il réunit les scrophuleux les plus gravement

attaqués : quelle fut sa joie en voyant ses essais couronnés et la maladie céder sans efforts à l'usage de ce médicament ! Les enfans dont les membres étaient ulcérés guérirent parfaitement et au moment où il se disposait à pratiquer l'amputation comme dernière ressource, les fistules disparurent, ainsi que les tumeurs volumineuses qui affectaient les articulations.

Jamais l'iode n'a déterminé d'accidens chez ceux qui en ont fait usage à des doses modérées. Il faut cependant considérer, dans l'emploi de ce médicament l'époque où l'on en commence et celle où, l'on en termine l'administration ; pendant l'hiver, il a peu d'efficacité ; c'est pendant l'été qu'on doit l'employer.

Les premiers médecins de la capitale ont d'abord refusé de croire à ces merveilles, mais lorsqu'ils virent eux-mêmes, guéris par ce moyen les malades qu'il avaient abandonnés, ils revinrent de leur premier éloignement et avouèrent l'efficacité de l'iode. Une commission fut nommée par l'Institut et, sur son rapport, M. Lugol obtint le prix de 6000 fr. en récompense du service qu'il venait de rendre à la médecine et surtout à l'humanité.

Il y a dix huit mois je fus consulté pour une jeune fille de huit ans évidemment scrophuleuse. Un abcès s'était formé dans l'articulation de la première phalange du petit doigt avec le dernier métacarpéen, les cartilages détruits laissaient reconnaître une carie des os. Je la vis dans cet état pour la première fois : elle ne dormait plus depuis huit jours (il est vrai qu'à chaque pansement on injectait dans l'articulation cariée une *solution de nitrate d'argent*), quoiqu'on lui administrât de l'opium à hautes doses. Ne voyant d'autre moyen de mettre un terme à sa souffrance que dans l'amputation de cette partie, je la proposai aux parens qui le lendemain me la laissèrent pratiquer.

Je fis d'après les procédés connus, la désarticulation du cinquième métacarpien : La plaie fut réunie par première intention et guérie en dix jours, à l'exception d'un petit trag et fistuleux dont la cicatrisation se fit attendre jusqu'à l'apparition d'une nouvelle tumeur dans le pli de la saignés ; cet enfant porte habituellement un abcès ouvert ou prêt à s'ouvrir, quand l'un cesse un autre se fait remarquer. Ayant eu connaissance depuis peu de temps des effets de l'iode, je

lui en fis prendre, depuis lors elle se porte beaucoup mieux : si elle n'est pas complètement guérie, tout donne lieu d'espérer que la hideuse infirmité ne doit pas tarder à disparaître.

En communiquant à la Société d'Emulation les résultats que je viens d'obtenir, je me suis rappellé que sa mission est tout à la fois de détruire les préjugés et de répandre les découvertes utiles.

Autrefois l'on pensait qu'il suffisait à un Roi de France de toucher un scrophuleux pour le guérir, c'était là un préjugé dont tout le monde est depuis long-temps revenu.

On croit aujourd'hui que le scrophule est une maladie incurable ; c'est là une opinion dont je voudrais faire revenir les mères de famille.

Si les considérations où je suis entré amènent ce résultat, je ne me reprocherai pas d'avoir un moment ridé le front de celles qui m'écoutent.

C'est remplir vos intentions, n'est-il pas vrai, Messieurs, que de donner à la nouvelle découverte de M. Lugol la plus grande publicité possible : car ainsi que l'a dit un ancien auteur :

Le savant qui inventionne du bon peut dresser

la tête en signe de contentement, mais le disciple qui fait connaître et fleurir cette invention se montre prudent, car routine est mauvais béguin dont il n'est pas facile de se déchaperonner.

HARDY, *Docteur*.

NOTICE

SUR

M. L'ABBÉ SERVOIS (1)

Jean-Pierre Servois naquit à Cosne-sur-Loire (département de la Nièvre), le 8 août 1764; il n'était guères âgé que de cinq ans lorsqu'un accident affreux, qui semblait devoir lui coûter la vie, vint jeter le trouble dans sa frêle organisation et altérer sa santé pour toujours. Échappé un instant à la surveillance de ses parens, il se livrait au plaisir de la balançoire avec d'autres enfans dans les combles d'une maison en construction. Une corde de l'escarpolette vint

(1) Cette Notice a été rédigée en partie sur les documens fournis par M. Lancelle, doyen-curé de Carnières

à manquer, et le jeune Servois fut lancé au loin dans la rue sur un monceau de décombres. Grâces aux soins d'un chirurgien très-renommé (M. de la Houssaie), qu'on fit venir d'Auxerre, l'enfant eut la vie sauve et en fut quitte pour une déviation de la colonne vertébrale, infirmité que ses parens regardèrent d'abord comme un obstacle à ce qu'il fît des études suivies. A l'âge de douze ans on l'envoya à Bourges, dans l'intention de lui faire acquérir quelques connaissances élémentaires qui bientôt ne suffirent plus à son ardente passion pour le travail. Après s'être distingué à l'université de Bourges, il vint continuer ses humanités à Paris, au collége Mazarin, où il obtint les plus brillants succès. Ses deux professeurs de rhétorique, M. Charbonnet et le célèbre Geoffroy, le remarquèrent et lui donnèrent de précieux encouragemens. Ce fut à cette époque (1783), que M. Servois fit connaissance de La Harpe, dont il cultiva toujours l'amitié et sur lequel sa mémoire lui fournissait une foule d'anecdotes pleines d'intérêt. Dès l'année 1781, il s'était voué à l'état ecclésiastique en recevant la tonsure, et avait la possession d'un bénéfice que lui résignait un comman-

deur de Malte. Lié d'amitié avec MM. Denon et Anbourg, secrétaires de l'ambassade d'Espagne et de Naples, il apprit l'italien sous leur direction, tandis qu'il faisait son cours de théologie. Il fut ordonné prêtre en 1788 et attaché au séminaire de Saint-Sulpice, en qualité d'agrégé et de répétiteur des conférences. En 1790, on le nomma aumônier-chapelain du duc de Chartres (aujourd'hui le roi Louis-Philippe.) En 1791, il crut devoir adhérer au nouvel ordre de choses. Sa position lui fournit alors les moyens d'être utile à plusieurs prêtres qui professaient d'autres opinions et qui trouvèrent chez lui un asile contre d'affreuses persécutions. Un an après, le 9 août 1792, il soutint, devant les Jacobins, qu'on ne pouvait sans crime violer l'asile du Roi, et, lors du jugement de ce prince infortuné, qu'on ne pouvait, sans être parjure, le rechercher pour des actes antérieurs à sa déchéance. Il fut deux fois incarcéré comme royaliste ; il venait même d'être condamné à la détention jusqu'à la paix générale, lorsque sa présence d'esprit, secondée par le zèle de quelques amis le fit échapper à cet arrêt de proscription. A la même époque, il remplissait dans une pa-

roisse les modestes fonctions de vicaire. Obligé de s'en démettre pour sauver ses jours, il eut le courage d'écrire au président de sa section la lettre suivante : « Citoyen président, je te prie » d'annoncer à l'assemblée que, déterminé à » me retirer dans le sein de ma famille, j'ai » donné au curé de St-Augustin la démission » de ma place de vicaire. *Je déclare que je » n'ai jamais eu aucun doute sur la vérité de » la religion catholique*, et que je renonce à » toute pension qui pourrait m'être accordée, » soit à titre de démissionnaire, soit à tout » autre (1). » Tandis que la saine partie de cette société applaudit à une déclaration aussi noble, un forcené s'écrie : « Vous venez de l'en» tendre, ce prêtre audacieux qui cherche à » rallumer les torches du fanatisme... Je de» mande qu'il soit arrêté sur-le-champ et traduit » au comité révolutionnaire. » L'abbé Servois était présent. « Auriez-vous mieux aimé, dit-il, » que je vinsse ici blasphémer le Dieu que » vous avez adoré vous-même ? Je n'ai que vingt» neuf ans ; quel mépris, quel châtiment ne méri-

(1) Procès-verbal et arrêté de la Société de Guillaume Tell, frimaire an 2.

» terais-je pas si je venais déclarer que, de-
» puis cinq ans, je fais le vil métier d'imposteur..
» Je n'envie pas les lumières de mes persécuteurs;
» j'aime mieux passer pour ignorant que pour
» fourbe. Oui, tout ce que j'ai pu vous annon-
» cer du haut de cette chaire (1), je le croyais
» comme je le crois encore. » Il paya tant de
hardiesse par cinquante-trois jours de captivité,
à l'expiration desquels il obtint un passeport
pour se retirer dans le département du Cher.
A la chûte des terroristes, quelques savans,
voulant l'associer à leurs travaux, le rappelèrent
à Paris. Son premier soin, en y arrivant, fut
d'élever dans sa maison un autel pour remplir
ses devoirs religieux. Il prit part dès-lors à
quelques ouvrages publiés sous les noms de MM.
Barbié du Bocage, Denon et d'une société de
gens de lettres. Ses liaisons avec la respectable
famille anglaise Millingen, qui habitait Paris,
lui fournirent l'occasion d'apprendre le malais
et de traduire plus tard un traité écrit en cette
langue sur les lois civiles et religieuses du peuple
malais. Il ne cessa, depuis lors, de conserver
des relations avec MM. Millingen, dont l'aîné

(1) Il parlait dans l'église même où il avait été vicaire.

figure au rang des premiers antiquaires de l'Europe ; l'autre est un très-habile compositeur pour les théâtres lyriques. Ce fut alors aussi que M. Servois se livra à l'étude de l'anglais, et et préluda ainsi à ces utiles traductions qui devaient lui faire un nom dans le monde littéraire. Au retour de l'ordre, il accepta une place supérieure dans l'administration de l'enregistrement. Si ce fut un tort, l'abbé Servois ne tarda pas à le reconnaître et à reprendre l'exercice public de ses fonctions ecclésiastiques. Dans les deux assemblées ou conciles du clergé dit constitutionnel, il combattit avec chaleur tout ce qui pouvait prolonger la division des esprits. Quand le cardinal Caprara vint à Paris pour conclure le concordat, M. Servois s'empressa de lui offrir l'hommage de sa soumission au Saint-Siége, et suivit à Cambrai, en qualité de vicaire-général, Mgr Belmas, dont les vertus et la science venaient satisfaire aux besoins spirituels de ce vaste diocèse. M. Daire, nommé en même temps secrétaire général, était l'ami intime de M. Servois; ils ne cessèrent jamais d'habiter ensemble et de travailler de concert à la réunion de tout le clergé dans une cordiale

et pacifique coopération. Les soins qu'il donnait à l'administration de l'évêché ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses travaux philologiques. En 1806, il publia, avec M. Barbié du Bocage, la traduction des *Voyages de Chandler en Grèce et dans l'Asie mineure*, 3 volumes in-8° Riom. « C'est, a dit M. Walckenaer, une des traductions les plus exactes » et les mieux faites. Elle est précieuse à consulter, même après l'original, à cause des » notes géographiques, historiques et critiques » des traducteurs. »

M. Servois, qui avait été en 1804 l'un des fondateurs de la Société d'Emulation de Cambrai, et qui la présida à diverses reprises, a enrichi de plusieurs articles curieux les Mémoires de cette compagnie savante. Parmi ses opuscules nous citerons : 1° *une Dissertation sur l'ostensoir d'or offert par Fenelon à son église métropolitaine*, dissertation qui a donné lieu à une controverse fort animée, dans laquelle il nous paraît que M. Servois n'a pas été réfuté ; 2° *Dissertation sur le lieu où s'est opérée la transfiguration de N. S.*, in 8°. Hurez, 1830 (1) ; 3°

---

(1) On croit et l'on répète communément que la transfiguration a eu lieu sur le Thabor. Cette opinion qui n'est

Notice sur la vie et les ouvrages de Samuel Johnson, in-8°, Cambrai, 1823. Il était en outre membre de plusieurs académies et sociétés savantes, entr'autres de la Société des antiquaires de France et de la Société de géographie.

A une grande vivacité d'esprit qui rendait sa conversation aussi agréable qu'intructive, M. Servois unissait de précieuses qualités morales. Obligeant même envers ceux dont il pouvait avoir à se plaindre, charitables jusqu'à oublier ses intérêts propres, il laissera à Cambrai et ailleurs les souvenirs les plus honorables, même parmi les personnes qui pouvaient ne pas partager ses opinions sur quelques points. Une maladie que les soins les mieux entendus ne purent

---

pas fondée sur le texte des évangiles, peut être controversée. Ce sont là de ces points matériels laissés à la discussion des hommes, et sur lesquels on peut prendre le parti qu'on voudra, sans blesser le respect dû aux livres saints. M. Servois a donc recherché si l'opinion commune, dans la question dont il s'agit, était fondée en raison; et il a reconnu que l'itinéraire suivi par le Sauveur, avant et après la transfiguration, ne pouvait se concilier avec la situation du Thabor. Il est porté à croire que la manifestation de Dieu-Homme dans toute sa gloire eut lieu sur le Liban. Du reste, M. Servois ne donne pas cette idée comme nouvelle; il se plait au contraire à citer les écrivains orthodoxes qui, dès le seizième siècle, l'avaient exprimée. Il y joint le témoignage de voyageurs modernes qui ont fait un examen attentif des lieux.

soujarer, le conduisit lentement au tombeau. Quelque temps avant de mourir, il voulut recevoir publiquement les secours de la religion. Il expira le 6 juin 1831. A la suite de ses funérailles, les regrets publics furent exprimés sur sa tombe par les membres du bureau de la Société d'Emulation.

ERRATA.

Page 18, ligne 1, au lieu de MM. le président, *lisez* M. le président.

Page 25, ligne 24, fatiguans, *lisez* fatigans.
Ibid. Ligne 26, emploie, *lisez* emploie.

Page 26, ligne 18, que des nuits, *lisez* que de nuits.

Page 35, ligne 18, gissait, *lisez* gisait.

Page 39, ligne 2, solide, *lisez* solides.

Page 40, ligne 12, cet orgie, *lisez* cette orgie.

Page 39, ligne 7, qu'on ne dise, *lisez* qu'on ne dise pas.

Page 53, ligne 21, les hommage, *lisez* les hommages.

Page 59, ligne 7, les qualités intérieures, *lisez* les qualités extérieures.
Ibid. ligne 14, ce bonheur, *lisez* le bonheur.

Page 62, ligne 10, elles atteste, *lisez* elle atteste.

Page 63, ligne 11, à ses membres, *lisez* à tes membres.

Ibid. ligne 27, les sperchius, *lisez* le sperchius.

Page 64, ligne 5, a veu, *lisez* a vu.

Page 65, ligne 25, elles attestait, *lisez* elle attestait.

Page 71, ligne 19, qui tenait, *lisez* qui tenaient.

Ibid. ligne 26, les plus gravement, *lisez* le plus.

Page 72, ligne 13, celle où, l'on *lisez* celle où l'on.

Page 73, ligne 5, métacarpéen, lisez *Méta-carpien.*

Ibid. même ligne, les cartelages, *lisez* les cartilages.

Ibid. ligne 19, trag et, *lisez* trajet.

Ibid. ligne 22, saignés, *lisez* saignée.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE CAMBRAI.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 16 AOUT 1829,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LE GLAY.



CAMBRAI.

IMPRIMÉ CHEZ A. F. HUREZ, GRANDE PLACE.

1830.



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

LE 16 AOUT 1829.

PRÉSIDENCE DE M. LE GLAY.

Un public nombreux assistait à cette solennité qui a eu lieu dans la salle du Consistoire, à l'hôtel-de-ville.

M. *Le Glay*, président, a ouvert la séance par un discours où il a spécialement rendu compte du concours d'éloquence, sur cette question : *Quelles auraient été les destinées probables de la France si le duc de Bourgogne, élève de Fenelon, était monté sur le trône?*

Un seul mémoire est parvenu au secrétariat. La Société, en appréciant le mérite littéraire de cet ouvrage, est d'avis néanmoins que l'auteur n'a pas traité complétement son sujet; elle le remet au concours.

M. *Delcroix*, secrétaire perpétuel, chargé du rapport sur le concours de poésie, a rendu compte du travail de la commission, d'où il résulte que sur trente-sept pièces parvenues à la Société, celle qui porte le n° 35, et qui est intitulée : LES RUINES DE LA FRANCE, a été particulièrement distinguée et jugée digne du prix.

En conséquence, la LYRE D'ARGENT est décernée à M. *A. Bignan,* de Paris, dont le nom se trouvait renfermé dans le billet cacheté joint à l'ouvrage.

Outre ces deux rapports, les pièces suivantes ont été lues dans la séance publique :

1° SUR LA PRESQU'ILE DE SERMIONE ; extrait d'un ouvrage inédit sur les critiques de Bayle, par M. *Pascal-Lacroix.*

2° LE FOU, nouvelle ferraroise, par M. *S. Henri Berthoud.*

3° LA MORT DU VIEUX SOLDAT, OU LE DOUTE, élégie, par M. *Charles Quentin,* membre correspondant.

4° LA CHAPELLE, troisième partie du *Mousse,* poëme élégiaque, par M. *F. Delcroix.*

5° LES RUINES DE LA FRANCE, poëme lyrique, par M. *A. Bignan,* pièce qui a obtenu la *Lyre d'argent,* prix du concours de poésie.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire Perpétuel,

F. DELCROIX.

N. B. Les premiers élèves des trois établissemens de la ville, désignés, cette année, pour occuper les trois places d'honneur à la séance publique de la Société d'Emulation, ont été MM. *Désiré Henne,* élève de rhétorique, au Collége, *Jules Houillon,* élève de l'Ecole communale de Dessin, et *Pierre Tronville,* élève de l'Ecole communale de Musique.

RAPPORT

SUR

LES SUJETS DE PRIX REMIS AU CONCOURS,

PAR M. LE GLAY, PRÉSIDENT.

Messieurs,

Il y a un an, à pareille époque, l'industrie et les arts furent en cette ville l'objet d'un concours brillant et prolongé dont vous n'avez pas perdu le souvenir. Là, avant de décerner les récompenses, on fut heureux de pouvoir consulter le goût éclairé du public; et en proclamant les noms des vainqueurs, on ne fit, pour ainsi dire, qu'exprimer les décisions de ce juge suprême et sans appel.

Que ne pouvons-nous, Messieurs, dans nos concours scientifiques et littéraires, user des mêmes avantages? Pourquoi les travaux du savant et de l'homme de lettres ne sont-ils pas de nature à subir, comme les produits des arts, l'épreuve préalable d'une exposition? Nos jugemens

devenus par là plus faciles, seraient aussi moins sujets à contestation.

Mais s'il ne nous est pas permis de procéder ainsi, et d'obtenir du public cette sanction anticipée, nous aimons du moins à lui soumettre le résumé consciencieux des examens auxquels nous nous sommes livrés.

Ce public, toujours équitable, toujours impartial, nous le voyons dignement représenté dans l'auditoire bienveillant qui nous environne.

C'est donc avec le sentiment de cette confiance à laquelle, Messieurs, vous nous avez dès longtemps habitués, que je vais vous entretenir des sujets de prix qui, proposés en 1827 et 1828, n'ont pas été traités comme la Société l'aurait voulu.

Le résultat plus heureux du concours de poésie sera l'objet du rapport de M. le secrétaire perpétuel :

Agriculture. L'agriculture, qui est la première et la plus utile des sciences, tient aussi le premier rang dans la série de nos travaux ; et la Société considère comme l'une de ses plus belles attributions, le soin de faire prospérer autour de nous les diverses branches de l'économie rurale.

Une prime avait été mise, par M. le préfet, à notre disposition pour être décernée au cultivateur qui aurait introduit dans l'arrondissement

de Cambrai la race des moutons à laine longue d'origine anglaise. L'appel que nous fîmes à cet égard étant demeuré sans effet, la Société décida qu'elle pourvoyerait elle-même à la dépense de cette utile importation. Sous peu de temps les propriétaires de troupeaux seront mis à même d'enrichir leurs exploitations d'une conquête aussi précieuse.

La Société d'Émulation, qui déjà a examiné et scruté le Cambrésis sous tant de points de vue différents, avait exprimé le désir qu'on le considérât maintenant dans sa constitution géologique. Elle demandait des notions sur la nature des divers terrains qui composent le sol de cette province. Les concurrens avaient à reconnaître et à discerner avec précision les terrains primitifs, ceux de transition, les terrains secondaires, ceux d'alluvion; ils avaient à y rechercher les bancs et couches de minéraux, comment ces couches se superposent entr'elles, quelle est leur direction, leur étendue, de quelles espèces d'animaux ou végétaux fossiles elles sont dépositaires. Certes, il y avait là pour nos naturalistes un sujet neuf et brillant de recherches. Aucun mémoire pourtant ne nous est parvenu. Espérons qu'un nouveau délai accordé aux concurrens produira enfin un travail que nous puissions honorer et récompenser. Géologie.

Economie politique.

Avant l'époque de la grande et terrible rénovation politique qui s'est opérée en France, le Cambrésis était un *pays d'Etats*, c'est-à-dire que les trois ordres alors reconnus dans l'organisation sociale étaient représentés par des députés qui, réunis en assemblée délibérante, votaient l'impôt et statuaient sur les besoins communs. Louis XIV, en prenant possession de Cambrai, avait promis de respecter et avait respecté en effet les États du Cambrésis, administration toute locale, toute paternelle à laquelle on pouvait appliquer ce qu'un publiciste célèbre (1) a dit des États de la Provence : *elle faisoit peu de bruit parce qu'elle étoit bonne.*

Au moment où revenus de ce dédain superbe que naguères encore on affectait pour les anciennes institutions, nous interrogeons l'histoire du droit public qui régissait nos pères, et cherchons dans le passé des leçons pour l'avenir, il serait sans doute avantageux d'apprendre ce qu'étaient ces États auxquels la Bourgogne, le Languedoc, la Provence, l'Artois et le Cambrésis ont dû des siècles de prospérité ; quelle était la nature, la forme de ces administrations représentatives, quels furent leurs actes les plus remarquables.

(1) Portalis. *De l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, t. 2, p. 405.

Nous avons donc applaudi à la pensée du conseil municipal de cette ville, lorsqu'usant de sa prérogative, il nous a invités à mettre au concours un *Mémoire historique et critique sur les États du Cambrésis.*

Le sujet proposé n'était pas restreint à un intérêt purement local, puisque les concurrens devaient, selon les termes du programme, y rattacher des considérations sur les États provinciaux en général. Il y a long-temps que des esprits judicieux, pénétrés des avantages que présentait ce mode d'administration, avaient exprimé le vœu qu'on l'appliquât à toutes les provinces du royaume. Fenelon, et après lui Montesquieu, furent de ce nombre (1). Nous aurons occasion, tout à l'heure, de remarquer comment on aurait pu tirer parti de ces considérations en les appliquant au sujet dont nous allons, Messieurs, vous entretenir; ou plutôt vous comprendrez que le Mémoire sur les États et la question suivante étaient tellement liés, tellement connexes, qu'il est étonnant que l'idée ne soit venue à personne

(1) Louis XVI, examinant un plan de Turgot sur l'administration, écrivit de sa main cette remarque : « En général l'administration des pays » d'États, à quelques exceptions près, celles des intendans, à quelques » abus près, est ce qu'il y a de mieux dans mon royaume. » *Louis XVI peint par lui-même,* p. 361. Voyez aussi *Essai historique sur les États du Languedoc,* par M. le baron Trouvé, 2 vol. Paris 1818.

de les traiter dans un seul et unique discours.

Eloquence. « *Quelles auraient été les destinées probables de la France, si le duc de Bourgogne, élève de Fenelon, était monté sur le trône?* »

Que de réflexions, Messieurs, fait naître cette question que l'on a proclamée neuve, originale et féconde.

En 1711, quatre ans avant la mort de Louis XIV, le duc de Bourgogne était devenu l'héritier immédiat de la couronne. Investi dès-lors de l'entière confiance du roi et en quelque sorte associé à l'empire, ce prince déploya les grandes qualités que Fenelon et Beauvilliers avaient développées dans son âme. Jusque là on avait bien pu reconnaître en lui une valeur, une fermeté, une habileté qui d'ordinaire sont le fruit du temps et de l'expérience; il s'était montré à vingt ans aussi brave que doit l'être un descendant de Henri IV, un petit-fils de Louis XIV. Mais quand plus rapproché du trône il lui fut permis de se montrer tout entier, le duc de Bourgogne se présenta à la France émerveillée, avec des vertus plus précieuses encore, plus utiles surtout que les vertus guerrières dont il avait fait preuve. Un contemporain qui ne passe point pour avoir été le flatteur des grands, le duc de Saint-Simon, qui, d'ailleurs, écrivait après la mort du jeune prince, n'hésite pas dans ses *Mémoires*

à le proclamer digne de gouverner et de sauver la France. « Il était, dit-il, capable, laborieux, éclairé, il avait le cœur bon, était juste, il aimait l'ordre, avait, dans le conseil, du discernement, de l'attention, de l'application à suivre et à démêler, savait approfondir, ne se payait que de choses et point de langage, voulait déterminément le bien pour le bien; pesait tout au poids de la conscience, voulait par un accès facile et une curiosité estimable être instruit de tout, savait comparer et apprécier les choses, se défier et se confier à propos. »

« A ces qualités il joignait, dit le même écrivain, une instruction rendue délicieuse par le charme d'une éloquence naturelle. Gracieux partout et poli avec dignité, il s'attirait tous les cœurs par une bonté facile et majestueuse. C'était un prince affable, humain, patient, modeste et austère pour soi, tout appliqué à ses obligations et les comprenant immenses. On goûtait d'avance la consolation de servir un maître futur si capable de l'être par son fond et par l'usage qu'il saurait en faire...... La joie publique fit qu'on ne pouvait s'en taire. »

« La France attendait du duc de Bourgogne, a dit Voltaire, un gouvernement comme les sages de l'antiquité en imaginèrent. »

Tel est le précis des témoignages rendus à l'élève de notre grand archevêque.

Si la providence eût permis à ce prince de monter sur le trône, si elle eût prolongé sa vie jusques vers le milieu du dix-huitième siècle, la France l'aurait vu sans doute gouverner avec gloire, sagesse et prospérité. Elle n'aurait à déplorer ni les temps funestes et honteux de la régence, ni le règne faible et imprévoyant qui vint ensuite. Mais ces résultats immédiats de l'avénement du duc de Bourgogne au trône de son aïeul ne sont pas, selon nous, les seuls qu'on dût en espérer.

On a dit que Fenelon, précepteur du duc de Bourgogne, avait préparé à la France un demi-siècle de bonheur; ce n'était pas dire assez. Lorsqu'on sait combien ce prince partageait les grandes idées politiques de son illustre précepteur, lorsqu'on se rappelle avec quelle confiance et quel abandon il le consulta toujours sur les affaires les plus délicates, lorsqu'il est constaté enfin que c'était à Cambrai que se préparait le plan de gouvernement du futur monarque, on doit rester convaincu que la politique de Fenelon, adoptée en tout par son auguste élève, aurait réglé les destinées de l'État et se serait même introduite dans sa constitution, non pour la détruire ou la dénaturer, mais pour lui donner au contraire de nouveaux principes de cohésion et de force.

Or, c'est ainsi qu'il faut concevoir les théories de Fenelon en matière de gouvernement, théories

qu'on aurait tort de chercher dans le poëme immortel de Télémaque. Ce n'est point là qu'il les avait déposées. « Comment a-t-on pu croire, dit M. le cardinal de Bausset, que Fenelon ait eu l'idée d'offrir pour modèle de gouvernement les lois et les réglemens de police de la petite colonie de Salente, au chef d'une nation de vingt millions d'hommes, au petit-fils de Louis XIV, au successeur d'un prince qui avait donné à l'autorité royale tant de force et d'éclat. Il savait trop bien que les mœurs, les habitudes, les institutions d'un grand empire auraient toujours résisté à des innovations puériles et dangereuses. » Le Télémaque est une composition tout à fait antique, où l'auteur a voulu, sous une forme ingénieuse et attrayante, inspirer au duc de Bourgogne, encore enfant, des idées du beau, du juste et de l'honnête, réservant pour une autre époque des leçons plus graves, des préceptes plus assortis aux destinées qui attendaient le royal disciple. Et en effet, quand vint l'âge où sa raison mûrie exigea un autre genre d'instruction, ce ne fut plus le fabuleux Mentor qui parla, ce fut le pontife chrétien, l'homme d'état, le sage, le Français. Il serait superflu d'exposer ici le plan de gouvernement tracé de la main de Fenelon lui-même, en novembre 1711, concerté avec son noble ami le duc de Chevreuse et accueilli par le prince qui

naturellement devait voir dans un avenir peu éloigné l'époque où tomberait sur lui toute la responsabilité du pouvoir. Qu'il nous suffise de rappeler que l'idée fondamentale de ce plan était la formation d'États provinciaux dans toute la France.

Il s'agissait donc de montrer le royaume tout entier soumis à un genre d'institutions qui régissait déjà la plupart des provinces conquises, et d'examiner si, à l'aide de ce système représentatif partiel, on ne satisfesait pas autant qu'il était possible aux besoins d'améliorations et d'uniformité qui se manifestaient. Qui empêchait les concurrens, pour donner plus d'intérêt et de vraisemblance à l'utopie qu'on leur demandait, de prolonger aussi la carrière de Fenelon et d'en faire le premier ministre du roi son élève? Fenelon, qui mourut la même année que Louis XIV, n'avait pas alors soixante-quatre ans; il jouissait encore de la plénitude de son génie, et pouvait par conséquent tenir d'une main ferme et sûre les rênes de l'administration qu'il aurait créée.

Assurément il est permis de croire qu'avec de tels hommes et de telles intentions, on eût épargné bien des maux à la France.

Que ne puis-je m'arrêter avec vous, Messieurs, sur ce tableau de notre patrie gouvernée suivant les principes contenus dans les *Directions pour*

la conscience d'un roi et dans les autres écrits de notre illustre prélat!

La religion et la morale, que l'exemple du prince et la sagesse de son gouvernement auraient fait respecter, eussent conservé sur l'esprit des peuples leur ascendant salutaire. La tolérance civile se serait étendue sur les cultes dissidents, mais un gouvernement pieux, éclairé et prudent n'aurait pas permis que des novateurs trop hardis portassent la main sur l'arche sainte du catholicisme. Une sévère économie, dont tous les moyens étaient prévus, aurait rétabli l'ordre dans les finances et ôté pour long-temps un prétexte à la malveillance et à l'esprit de sédition. La liberté de publier ses opinions, contenue dans de justes limites et assujettie aux précautions que commandait alors l'intérêt bien entendu des peuples, non moins que l'intérêt du trône et de l'autel, aurait prévenu cette licence sans bornes qui violait impunément des lois qu'un gouvernement inhabile ne sut plus tard ni modifier ni faire observer. Si quelques priviléges, quelques immunités, faibles restes d'une féodalité qui n'existait plus que de nom, choquaient encore l'inquiète susceptibilité d'une portion de la grande famille, la prudence du monarque, d'accord avec les principes établis d'avance par son ministre, aurait su concilier ce que réclamait la dignité d'une monarchie qui ne

peut se passer de distinctions nobiliaires, avec cette égalité d'affection qu'un bon roi porte à tous ses sujets.

Que dirai-je de plus? Ainsi reconstitué, mais sans avoir reçu d'atteinte dans ses bases antiques et vénérables, l'édifice social se fût raffermi pour long-temps. Long-temps il eût pu résister aux causes de destruction qui minent les états modernes. En un mot, la révolution ne se serait pas accomplie, car les abus dont elle se fit un prétexte, n'auraient pas existé. Une administration prévoyante et forte aurait d'ailleurs neutralisé les principes qui la préparèrent.

Mais le ciel ne l'a point voulu ainsi. Louis XIV vit mourir avant lui son fils et son petit-fils. Il eut pour successeur un enfant de cinq ans. Les destinées de cette France que le grand roi avait environnée de tant de gloire, de trop de gloire peut-être, furent confiées au duc d'Orléans, prince que recommandaient quelques brillantes qualités, mais qui, au sein des plaisirs et de la mollesse, parut s'inquiéter peu de la situation dans laquelle serait le royaume lorsqu'il en remettrait le gouvernement à son pupille.

Voilà, Messieurs, si je l'ai bien conçue et fidèlement interprétée, quelle fut la pensée de la Société lorsqu'elle a mis cette question au concours.

En la proposant à une époque trop tardive, nous devions nous attendre qu'elle n'aurait pas été traitée pour le terme fixé. Aussi, la Société n'a-t-elle reçu qu'un seul discours. L'auteur qui a pris pour épigraphe une pensée extraite du 12e livre du Télémaque, a présenté des considérations pleines de sens et de vérité sur le règne de Louis XIV, sur la régence et sur le règne de Louis XV. Il a exprimé avec une élégante clarté et quelquefois avec éloquence, des vues sages et des sentimens patriotiques; mais nous devons le dire, il n'a fait qu'aborder son sujet; il ne l'a pas traité. Il semble être resté, de propos délibéré, dans les généralités et dans le vague, dédaignant ce que la question présentait de spécial, d'historique et de positif. Il eût rempli aussi bien son cadre avec tout autre nom qu'avec celui du duc de Bourgogne. Il a dit ce qu'il y avait à faire pour remédier aux maux de la patrie; mais il a oublié de nous indiquer les moyens qu'aurait employés l'élève de Fenelon.

Dans ce travail enfin, qui suppose trop peu de lecture, on regrette de ne pas voir assez les deux personnages qui pouvaient y figurer avec tant d'éclat et de bonheur.

La question n'est donc pas résolue aujourd'hui; mais elle le sera, nous devons l'espérer, pour le prochain concours. Elle offre, selon nous, tant

de charmes; elle rappelle de si doux souvenirs; elle se rattache à des intérêts si graves, qu'elle ne peut manquer d'éveiller le talent d'un écrivain exercé.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE,

PAR

M. FIDÈLE DELCROIX, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

Messieurs,

On l'a tant de fois répété, qu'il faut bien en croire un tel reproche : notre siècle aime peu les vers. Non moins que le goût des théories morales et politiques, tout ce qui se rattache à la perfectibilité physique s'emparant du domaine de l'intelligence, le doux commerce des muses est réputé un tort aux yeux du plus grand nombre, et nous sommes presque réduits à nous en excuser comme d'une occupation frivole et sans résultats. A Dieu ne plaise que nous contestions aux sciences de fait leur importance et leurs applications utiles, à l'industrie, tous ses bienfaits : les générations qui s'élèvent leur devront une somme de bien-être et des sources de prospérité que n'auraient pu même soupçonner les

générations anciennes. Mais le monde moral est-il donc si peu à considérer dans notre existence, qu'il doive absolument céder la place au monde positif? N'est-il pour nous d'autres besoins que les besoins matériels de la vie; et si notre estime et notre intérêt sont légitimement dévolus au savant qui fait concourir à l'utilité commune et à l'avantage de chacun ses découvertes précieuses et ses ingénieux procédés, n'accorderons-nous pas aussi quelque reconnaissance au poète qui n'use de son talent que pour jeter dans les âmes des semences d'honneur et de vertu, à l'écrivain qui nous instruit, nous charme et nous console? Répudierons-nous enfin le plus beau privilége de notre nature, en renonçant aux jouissances intellectuelles, aux nobles délassemens de l'esprit, les seuls plaisirs en effet qui soient vraiment appropriés à la dignité de l'homme?

Il faut tout dire : après les grandes secousses qui ont si violemment agité les deux mondes, et qui ont réagi sur les habitudes sociales, un caractère plus grave a été imprimé à notre poésie. C'est en se conformant à l'esprit du siècle, tourné vers les méditations sérieuses et vers les idées de perfectionnement qu'amène une époque de transition, qu'elle doit chercher à reconquérir tous ses honneurs.

Cette tendance de notre littérature se manifeste,

Messieurs, dans le concours dont nous avons à vous rendre compte. Trente-sept pièces se sont disputé la *Lyre* que vous promettez au vainqueur. La plupart célèbrent des inventions et des découvertes précieuses pour l'humanité, ou traitent des sujets moraux, philosophiques et religieux. Nous ne pouvons que louer l'intention estimable de presque tous les concurrens ; mais il n'est pas toujours donné à nos éloges de s'étendre plus loin. Les nobles pensées du philosophe ou du moraliste ne trouvent souvent qu'un instrument faible ou incomplet dans la lyre du poète. Les odes de *la Chute des Empires*, et de *Vasco de Gama*, un poëme lyrique intitulé : *le Cinq Mai ;* trois élégies : *la Prise de voile dans un couvent d'hospitalières*, *la Léthargie*, *l'Apollon du Belvédère et la jeune Grecque*, les deux poëmes de *l'Hospitalité* et de *l'Invention de la Boussole*, telles sont les pièces qui ont mérité de fixer plus particulièrement notre attention. Tous ces ouvrages (nous ne parlons pas encore du poëme couronné) se recommandent chacun par un genre de mérite différent ; la force et la grâce respirent tour-à-tour dans plusieurs passages ; mais quelques beautés de détail ne suffisent pas pour racheter les défauts de l'ensemble, lorsque ces diverses compositions nous présentent des inégalités de style, de l'exagération dans les pensées ou

une simplicité trop nue dans les sentimens. Nous n'en citerons aucun fragment : ne vous faire connaître que les morceaux les plus remarquables, ce serait vous en donner une idée inexacte. Nous ne révélerons pas, non plus, les noms de leurs auteurs; jaloux d'imiter cette courtoisie de nos anciens tournois qui ne permettait pas de lever la visière des chevaliers dont un plein succès n'avait point couronné la vaillance. Ainsi notre silence servira l'amour-propre des concurrens qui n'ont fait qu'approcher du but sans l'atteindre. La cause de leur défaite sera d'ailleurs justifiée à leurs yeux par le talent reconnu du vainqueur, habitué à triompher dans les luttes de la poésie. Couronné à la fois, dans la même année, par l'Académie des Jeux Floraux et par l'Académie française, M. Bignan a trouvé le temps, entre deux victoires, de disputer et de mériter encore cette lyre qu'il avait obtenue déjà en 1825; son nouvel ouvrage, qui a pour objet de chanter les antiques souvenirs et les ruines de la France, peut figurer dignement à côté du poëme qu'il a consacré à déplorer l'abaissement de Venise; et cette nouvelle palme, non moins belle que la première, sera peut-être plus honorable encore pour le poète qui l'obtient, et donnée avec plus de plaisir par les juges qui la décernent : ici l'auteur, pour s'inspirer, n'a pas eu besoin de

sortir de la France. M. Bignan a compris la marche de la littérature moderne : nos vieux manuscrits, nos chroniques, ces archives que l'histoire consulte aujourd'hui avec non moins de zèle que de succès, pour y retrouver le secret des siècles écoulés, telle est la source qui doit aussi rajeunir, vivifier, étendre le domaine de notre poésie. Le moyen âge, avec ses mœurs naïves et superstitieuses, avec ses exploits merveilleux, n'est-il pas capable de féconder le génie, comme jadis les poètes d'Athènes et de Rome ont été inspirés par leurs traditions mythologiques et par la gloire de leurs ancêtres? Ce que les Grecs et les Romains ont fait pour leur pays, faisons-le pour le nôtre. C'est en ne les copiant pas qu'il faut les imiter. Considéré sous ce point de vue, l'avenir de notre poésie est renfermé dans le passé de notre histoire. Voulons-nous célébrer les monumens des arts, ces aqueducs, ces temples, ces amphithéâtres que la Grèce et l'Italie ont, pour ainsi dire, jetés sur la Gaule, ces églises et ces châteaux gothiques dont la religion et la féodalité ont couvert le sol de la France? Tous ces chefs-d'œuvre d'une architecture étrangère et nationale invitent nos muses à s'asseoir et à rêver parmi leurs silencieux et poétiques débris. Est-ce aux mensonges de la fable que nous voulons demander des inspira-

tions? La mythologie ancienne n'offre rien de plus gracieux que nos fées et nos enchanteurs, de plus terrible que nos monstres et nos géants. Voulons-nous immortaliser l'héroïsme dans les camps, la bonté ou la grandeur sur le trône? Nous n'avons qu'à choisir entre Duguesclin et Bayard, entre Charlemagne et St-Louis. Sanctuaire de toutes les vertus, asile de tous les talens, patrie de toutes les gloires, la France semble poser devant nos poètes comme un modèle toujours nouveau, comme un modèle impérissable. Qu'ils frappent donc de leur lyre cette terre de France qui garde l'empreinte de tant de nobles souvenirs; ils en feront jaillir la poésie; et nos muses modernes produiront leurs miracles comme notre courage et notre honneur antiques ont enfanté leurs prodiges!

SUR LA PRESQU'ILE
DE SERMIONE.

EXTRAIT

D'UN OUVRAGE INÉDIT SUR LES CRITIQUES DE BAYLE,

PAR M. PASCAL-LACROIX.

MESSIEURS,

En lisant, il y a quelques années, le prospectus d'une nouvelle édition du *Dictionnaire historique et critique de Bayle* (1), j'eus le désir de compulser les nombreux ouvrages qui ont été publiés pour rectifier celui de l'illustre professeur de Rotterdam. De tous les écrivains qui se sont présentés dans cette lutte littéraire, l'abbé Joly, savant et laborieux philologue du siècle dernier, est, sans contredit, celui qui s'est le plus distingué. Aussi, les écrits de cet érudit chanoine de Dijon furent ceux que je m'appliquai à lire avec le plus d'attention et avec le moins de pré-

(1) C'est l'édition dirigée par l'érudit M. *Beuchot*, avec des augmentations et améliorations importantes.

vention peut-être. Mais, pour employer ses propres expressions lorsqu'il parle de Bayle : « Je me suis aperçu, en le lisant, qu'il est im-
» possible qu'il ne se glisse pas plusieurs fautes
» dans un ouvrage de longue haleine, quelque
» talent que l'on suppose à l'auteur. Il peut
» même arriver qu'un écrivain qui lui est très
» inférieur en découvre une partie, surtout si la
» plupart des matières traitées dans ce même
» ouvrage ne sont pas au-dessus de sa portée. »

Voilà précisément la position dans laquelle je me suis placé vis-à-vis de l'estimable auteur qui a donné lieu aux *Annotations critiques et littéraires*, dont j'ai déjà présenté divers extraits à l'indulgente attention de mes confrères. Quelleque soit l'infériorité de mes moyens, j'ai cru qu'il me serait aisé de relever une partie des erreurs matérielles qui ont échappé au critique du philosophe de Carlat : j'ose aujourd'hui, Messieurs, vous offrir un nouveau fruit de mon faible labeur. Il s'agit de la remarque de l'abbé Joly, page 253, concernant Calderinus (Domitius).

Calderinus avait pris son nom de *Calderia*, petit bourg situé sur le lac *Benacus*, aujourd'hui lac de *Garda*. Les deux vers latins que l'abbé Joly rapporte, d'après Philippe de Bergame, et qui se trouvaient sur le tombeau que les disciples de Calderinus élevèrent à leur maître,

ces deux vers, dis-je, ont fait tomber le censeur de Bayle dans une faute que n'aurait pas commise le moindre étudiant en géographie. Les mots *unda Benaci* lui ont fait croire que *Benacus* était une rivière *qui passe à Vérone.* Le savant abbé pouvait-il ignorer que le *Benacus* est un des lacs les plus considérables de l'Italie? Sa longueur qui est de trente milles (dix lieues) s'étend depuis le château de *Riva* dans le *Trentin* jusqu'à *Peschiera* dans le *Véronais;* sa plus grande largeur est de quinze milles (cinq lieues). Sur l'une et l'autre rive on remarque un grand nombre de maisons de plaisance et différentes petites villes, la plupart fortifiées. A *Tusculano* on trouve encore des vestiges de l'ancienne ville de *Benacum*, qui primitivement avait transmis son nom au lac; sur la rive gauche on aperçoit *Garda,* bourg charmant qui lui a donné le nom moderne sous lequel il est connu aujourd'hui.

C'est sur le lac de *Garda* que s'élève majestueusement la presqu'île de Sermione que Catulle a immortalisée.

Que ne puis-je emprunter ici le brillant pinceau de l'amant de Lesbie pour retracer ces bords enchanteurs que j'ai parcourus, jeune encore, avec nos vieilles phalanges, et sur lesquels j'ai plusieurs fois éprouvé l'ivresse du triomphe! Le temps n'effacera jamais de mon souvenir l'aspect riant de ces rives embaumées, de ces

riches vallons où croissent sans culture le myrte et le jasmin, et où l'olivier, le citronier et l'oranger étalent tous leurs trésors.

Les tempêtes qui troublent souvent le lac de Garda ont inspiré à Virgile un des plus beaux vers du 2e livre des Géorgiques (1).

On sait que le *Mincio* prend sa source dans le lac de Garda, et qu'après l'avoir traversé, il vient lui-même former un lac d'une assez grande étendue autour de la superbe Mantoue. Il faut lire sur ce sujet Pline l'ancien, ce Platon des Romains (2).

Les écrivains de l'ancienne Rome ne sont pas les seuls qui aient célébré le lac *Benacus*, aujourd'hui lac de *Garda*. Parmi les poëtes modernes qui l'ont vanté, on peut citer le cardinal *Bembo*, *Fracastor*, *Georges Giodoco*, moine allemand, tous les trois poëtes latins justement renommés, et surtout l'aimable poëte italien *Anelli*, qui est né et vit peut-être encore dans les mêmes lieux où Catulle a vécu (3).

(1) . . . . *teque*
» *Fluctibus et fremitu assurgens, Benace, marino?* »
« Là, tel qu'un Océan, le Benac s'enfle et gronde. »
DELILLE.

(2) *Cap.* 19, *lib.* 3. *et cap.* 21, *lib.* 9.

Dans l'Enéide (liv. x.), Virgile semble rappeler le passage du naturaliste latin, en parlant des troupes armées contre Mézence.

(3) Depuis que j'ai écrit ceci, le Parnasse italien a perdu ce fervent adorateur des muses.

Comment se fait-il que le docte abbé Joly ait pris pour une simple rivière un des plus beaux lacs de l'Europe, sur lequel j'ai vu moi-même manœuvrer deux flotilles dans les premières et brillantes campagnes d'Italie?

Ces beaux souvenirs m'entraîneraient sans doute au-delà des bornes que devrait avoir une simple annotation; il m'est pourtant impossible de passer sous silence un fait qui trouve naturellement ici sa place.

Dans le *Journal historique des opérations militaires du siége de Peschiera*, rédigé par le chef d'escadron Hénin, on trouve une note fort intéressante sur la presqu'île de Sermione et sur les ruines de la maison de Catulle. Après avoir décrit tous les vestiges qui donnent encore l'idée de ce que le palais devait être dans son entier, l'auteur se livre aux souvenirs que réveillent ces beaux lieux, et aux réflexions que fait naître un pareil site.

« On y respire, dit M. Hénin, un air pur et » toujours tempéré. La presqu'île, depuis Ser» mione jusqu'à son extrémité, a deux milles » environ de tour; elle est en grande partie » couverte d'oliviers qui y forment un bosquet » délicieux : au milieu et sur une éminence qui » domine le lac, est une chapelle dédiée à Saint » Pierre, autour de laquelle se groupent des

» oliviers de la plus grande taille qui produisent
» au loin un effet très pittoresque; de cette po-
» sition, la vue se porte de tous les côtés sur le
» lac de *Garda*, dont les bords ornés de maisons
» et de paysages charmants s'élèvent en amphi-
» théâtre, et présentent les aspects les plus riants
» et les plus diversifiés. Des collines boisées, de
» riches vallons y font par intervalle un contraste
» frappant avec les rochers qui bordent au nord
» les rives du lac. Souvent ces tableaux sont
» animés par une quantité de pêcheurs, etc. »

Jamais, il est vrai, position ne fut plus agréable ; je ne suis pas surpris que les anciens, dont le goût était sûr et délicat, aient choisi la presqu'île de Sermione pour y bâtir des maisons de plaisance ; et on a lieu d'être étonné qu'un si bel emplacement ait été négligé depuis tant de siècles. Les ruines de la maison de Catulle méritent surtout les regards et les recherches des savans : ils n'apprendront pas sans intérêt que l'exemple leur en a été donné par un général français. Qu'on daigne permettre ces détails à l'un de ses anciens compagnons d'armes qui fut honoré de ses bontés, et qui saisit l'occasion de payer ici à sa mémoire un juste tribut de gratitude et de respect.

Lors des opérations militaires du siége de *Peschiera*, et au moment où elles furent ter-

minées par la prise de cette place importante, le lieutenant-général d'artillerie *Lacombe St.-Michel*, amateur éclairé des lettres et des arts, se transporta dans la presqu'île de Sermione, il la parcourut tout entière, reconnut les ruines antiques qu'elle renfermait, fit faire plusieurs fouilles pour découvrir des portions de bâtisse enfouies dans la terre, visita les souterrains et retrouva l'alignement des anciens fondemens de la maison de Catulle. Il en fit lever le plan par son aide-de-camp, le chef de bataillon *Mellini*. Cet officier, rempli de talens, dessina en outre, d'après nature, plusieurs points de vue tirés des ruines de la maison de Catulle. Le général voulant célébrer d'une manière plus particulière la mémoire du poète latin qui avait autrefois habité Sermione, donna sur les lieux mêmes une fête brillante en l'honneur de Catulle. Les généraux, les officiers français et polonais qui avaient concouru au siége de *Peschiera*, y furent invités, ainsi que plusieurs habitans de Sermione, entr'autres le poète Anelli et sa famille. Durant le repas, le général Lacombe St.-Michel et le gracieux Anelli récitèrent et chantèrent tour-à-tour des pièces de vers ou des couplets de leur composition, qui avaient le mérite d'être inspirés par ces lieux riches de poétiques souvenirs.

La mémoire de Catulle, près de deux mille ans après sa mort, ne fut pas inutile à son pays : les habitans de Sermione moderne vinrent, au milieu de la fête donnée en l'honneur de leur ancien compatriote, exposer aux généraux français combien il leur était onéreux de nourrir le détachement qui avait remplacé la garnison autrichienne, et firent connaître les dommages qu'ils avaient essuyés de la part de quelques-uns de nos soldats.

Le général *Chasseloup*, commandant-supérieur des troupes, accueillit avec la plus grande cordialité les députés de Sermione, et fit partir sans délai les troupes stationnées dans cette presqu'île. Il voulut encore que les dégâts fussent estimés, et que les habitans qui en avaient souffert reçussent des indemnités.

Cette scène intéressante, dont j'ai été témoin, rappelle une époque mémorable aux habitans de ce beau pays, et l'histoire y confondra désormais avec la renommée du tendre Catulle celle de ces temps héroïques, encore si rapprochés de nous, où nos guerriers ont uni à la valeur française un noble enthousiasme pour la gloire littéraire et l'amour de l'humanité.

LE FOU,

NOUVELLE FERRAROISE,

PAR M. S. HENRY BERTHOUD.

(1586.)

Je ne puis m'empêcher de sourire de pitié, en voyant les hommes s'énorgueillir des talens, du génie, de la raison que le hasard leur a départis; car tout cela diffère si peu de la dégradation humaine appelée folie, que chaque jour, à tout moment, on les prend l'un pour l'autre.

(Paolo Frienzi. *Il Pergamo.*)

Deux étrangers de distinction, arrivés depuis peu de jours à Ferrare, visitaient l'hôpital ou plutôt la prison de *Sainte-Anne*, dans laquelle sont renfermés les malheureux privés de la raison. La tête du plus âgé des voyageurs était entièrement chauve; et sa physionomie présentait un mélange singulier de naïveté et de malice, de bonhomie et de noblesse. Toutes les fois qu'il interrogeait le guide grossier que leur avait donné le P. Antonio Mosti, prieur de l'hôpital, il attachait un regard perçant et plein de feu sur les traits rudes et impassibles de ce hideux

geolier, et semblait vouloir y lire ses réponses, avant qu'il les eût prononcées d'une voix rauque et sinistre.

Le seigneur qui l'accompagnait paraissait plus jeune de quelques années. Ses cheveux parfumés s'échappaient d'une toque étincelante de pierreries. Un court mantel de velours écarlate, richement brodé, enveloppait ses épaules d'une élégante draperie, et laissait néanmoins entrevoir, sur un pourpoint garni d'hermine, les anneaux larges et brillants d'une magnifique chaîne d'or. Sa main, couverte d'un gantelet de soie, s'appuyait sur le pommeau d'une épée suspendue à une écharpe de satin, et le bruit de ses éperons d'argent troublait seul le silence des longs corridors qu'il parcourait.

Étienne de la Boëtie (1), lui dit en français son compagnon, ce geolier me paraît aussi stupide qu'effrayant; et à coup sûr, il ne saura nous donner aucun renseignement sur tout ce que nous voyons ici; j'en ai du regret, car ma curiosité est vivement excitée par l'étrangeté de tels lieux.

(1) *Etienne de la Boëtie* est bien plus célèbre par l'amitié qui l'unissait à Montaigne que par *vingt et neuf sonnets* qui ne se trouvent que dans la première édition des *Essais* de Montaigne, imprimée à Bordeaux en 1580; dans celle de Jean Richer, in-12, en 1587, à Paris, et dans celle d'Abel l'Angelier, in-4°, à Paris, en 1588.

A ces mots, un jeune Italien qui se promenait dans la galerie, s'avança vers eux, et s'exprimant en français avec facilité, leur offrit de les guider dans leur visite de l'hospice. Je vous ferai connaître, ajouta-t-il, le genre particulier de folie des malheureux qui gémissent ici, et auxquels on peut appliquer ce vers de Virgile :

Abstulit atra dies et funere mersit acerbo (1).

Cette offre est faite de trop bonne grace pour que le seigneur de Montaigne et moi nous ne nous empressions de l'accepter, répliqua La Boëtie.

Oui, murmura le geolier avec un odieux sourire; que Strozzi les conduise; je serai dispensé de répondre à leurs insupportables questions. Lui, il leur parlera tant qu'ils le voudront. Et puis, il se retira lentement à l'extrémité de la galerie, où, debout et les bras croisés, il s'adossa contre le mur. On apercevait à peine dans l'ombre ses larges épaules et sa taille courte et ramassée : parfois seulement un trousseau de clefs, qu'il tenait à la main, faisait entendre un léger cliquetis.

Strozzi fit parcourir à Montaigne et à son ami une longue allée, formée par d'étroits cachots, devant lesquels il s'arrêtait, pour expliquer,

(1) *Un jour cruel les a enlevés, et ils ont disparu dans une mort douloureuse.*

avec beaucoup de sagacité, le genre de folie des infortunés que l'on y avait renfermés. Ses réflexions pleines de justesse, et la forme agréable sous laquelle il les présentait, charmèrent les deux étrangers; et ils l'interrompirent, à diverses reprises. C'était pour lui exprimer combien ils s'estimaient heureux d'avoir rencontré un guide qui joignît tant d'amabilité et d'instruction à la connaissance de ce triste séjour.

Plus d'une fois, Montaigne et la Boëtie essuyèrent des larmes. Il faut l'avouer, dit le premier, j'ai une merveilleuse lâcheté vers la miséricorde et la mansuétude; je ressens les maux des autres presqu'aussi vivement que le malade; et il n'est point d'angoisses que j'ai vues, dont je ne puisse dire comme Æneas : *quorum pars magna fui* (1). Les Stoïciens me regarderaient en compassion, moi qui me pique de rechercher la sagesse, s'ils voyaient combien le spectacle que nous avons sous les yeux, m'émeut et m'attendrit; car ils regardent la pitié comme une passion vicieuse, *quasi inutile vitium* (2); ils veulent qu'on secoure les infortunés, mais non pas qu'on fléchisse et compatisse avec eux.

Ils ont beau néanmoins dire que laisser aller

(1) *J'ai supporté en partie ces tourmens.*
(2) *Comme une faiblesse superflue.*

son cœur à la commisération est l'effet d'une mollesse et débonnaireté d'âme. Ils ont beau citer, à l'appui de ce système, l'exemple des enfants et du vulgaire qui s'attendrissent plus facilement que le cœur vigoureux, mâle et imployable de l'homme mûr. Qu'ils viennent ici : et je verrai comment ils supporteront ces gémissemens, ces regards égarés, ces discours douloureux et sans suite.

Pour moi, ajouta La Boëtie, je suis bien loin de me vanter de stoïcisme : et je rougirais plutôt de rester spectateur indifférent des souffrances rassemblées en ces lieux, que de m'attendrir à leur aspect.

Le poète et Montaigne allaient continuer, sans doute, à se livrer à leur goût pour la dissertation, lorsqu'ils furent interrompus tout à coup par le bruit d'un cachot dont la porte tournait en criant sur ses gonds énormes. Un homme couvert de haillons et courbé par la misère plutôt que par l'âge, en sortit avec précaution et jeta autour de lui des regards inquiets. Sa barbe, ses cheveux étaient en désordre; et ses traits pâles et flétris offraient néanmoins je ne sais quoi de noble et d'imposant.

Il s'avança mystérieusement vers les étrangers, et tirant une lettre de son sein : si vous êtes chrétiens, leur dit-il d'une voix basse et solennelle,

faites parvenir cet écrit à la princesse Léonore d'Est.

La Boëtie échangea un sourire avec Montaigne et Strozzi, tandis que le premier prenait la lettre pour ne pas heurter la folie de l'infortuné qui lui parlait.

Je vous parais un insensé, continua celui-ci, et vous me confondez avec les êtres avilis parmi lesquels on m'a jeté? Hélas! je ne sais pas moi-même comment j'ai pu conserver ma raison au milieu des infâmes tourments dont on m'accable. Plongé du sein d'une cour brillante dans un cachot infect; arraché aux douces illusions de la gloire, de l'amitié et de l'amour, pour gémir sept ans seul, seul ou parmi des insensés et des persécuteurs; maudire le don fatal du génie et la gloire attachée à mon nom, ah! qui saurait supporter une telle existence! Au nom de la sainte mère de Dieu, s'écria-t-il en embrassant les genoux de Montaigne, et en les baignant de larmes, mettez un terme à cet horrible supplice! Que Léonore apprenne en quels lieux je gémis, et elle viendra me délivrer.... Mais vous hésitez; vous redoutez son frère; Ah oui, redoutez-le, car ses vengeances sont affreuses, implacables... Eh bien, dites à Conça, au prince de Mantoue, ou à l'ami de mon enfance, au fidèle cardinal Cinthio, qu'ici, sous un nom supposé... Tout à

coup retentit la voix formidable du geolier, et l'écho répéta sa marche lourde et précipitée. L'infortuné tressaillit, se tut et courut avec effroi se réfugier dans un cachot que l'impassible gardien referma sur lui, sans interrompre la *canzonetta* qu'il fredonnait à voix basse.

La manie de ce fou, dit le jeune Italien aux voyageurs émus, est de se croire aimé d'une grande dame. Tantôt il arrose de pleurs des lettres qu'il s'imagine avoir reçues d'elle; tantôt on l'entend se rappeler avec désespoir des fêtes, des tournois, des triomphes. Quelquefois, il chante des vers, et les trace sur les murs de sa prison, quand par pitié, on lui accorde un peu de lumière; car sa folie n'a rien de furieux. C'est une profonde mélancolie, une tristesse sombre et continuelle. Ses vers sont toujours consacrés à l'objet imaginaire de sa tendresse; et cette lettre qu'il vous a donnée, est, j'en suis sûr, remplie d'expressions amoureuses.

Cela est vrai, dit Montaigne qui venait de la lire. Il écrit à la princesse de Ferrare, comme si l'auguste Léonore le payait du plus tendre retour! Il lui parle de rendez-vous nocturnes qu'elle lui accordait; et ne doute pas qu'elle n'accoure elle-même le délivrer, dès qu'elle saura qu'il est ici. Pauvre nature humaine! ajouta-t-il en soupirant : de tout ce que je viens de voir

ici, on tirerait quelqu'argument bien fort pour secourir ce mot hardi de Pline, *homine nil miseriùs aut superbiùs* (1).

Sur ces entrefaites, on entendit dans l'hôpital une rumeur vague et confuse. Quelques instans après, le cardinal Cinthio que la veille Montaigne avait vu à la cour, entra précipitamment suivi du prieur Antonio Mosti. Ses traits exprimaient la plus vive émotion; et une rougeur brûlante couvrait son visage. Le P. Mosti prit des mains du geolier son énorme trousseau de clefs, et ouvrit lui-même la porte épaisse qui venait de se refermer sur l'insensé dont s'entretenaient encore les voyageurs.

Cinthio se jeta en pleurant dans les bras de l'infortuné prisonnier qui le regardait avec une joie douloureuse et stupide. O mon ami! s'écria le Cardinal, lorsque ses sanglots lui permirent de parler, mon ami, était-ce ainsi que tu devais m'être rendu?

Puis, se tournant vers les spectateurs de cette scène attendrissante : étrangers, dit-il, avec un transport d'indignation, voyez comment le duc de Ferrare récompense le génie! Redites à vos compatriotes, à l'univers entier, que Torquato

(1) *Rien n'est plus misérable et plus orgueilleux que l'homme.* PLINE. Hist. Nat. *liv.* 2. *c.* 7.

Tasso a gémi, pendant sept ans, dans ces lieux infâmes, tandis que l'univers pleurait sa mort!.... Viens, mon noble ami, viens, ajouta-t-il: fuyons cette terre impie. Viens, Rome te réserve des palmes et des triomphes.

Après leur départ, Montaigne un peu confus de sa méprise, garda, quelques momens, le silence. Puis enfin, prenant congé de Strozzi, il le remercia d'un ton affectueux, de la complaisance avec laquelle il leur avait servi de guide.

— Eh quoi, demanda gravement celui-ci, vous me quittez sans m'adorer? Montaigne, à cette question, le regarda avec étonnement. Mortel grossier, continua le jeune Italien, mon sublime génie qui vous a plongé dans l'admiration, le don des langues que je possède, ne vous ont pas révélé ma divinité mystérieuse? A genoux, s'écria-t-il au même instant avec fureur, et en saisissant Montaigne à la gorge, à genoux, profane, adore-moi, ou je t'étrangle.

La Boëtie et le geolier s'empressèrent de tirer Michel des mains de ce furieux; et tandis qu'on l'entraînait dans un cachot : ami, dit Montaigne en rajustant sa simarre, assurément nous ne devons pas aujourd'hui dresser fièrement la tête, en vanité de la justesse de notre entendement; puisque nous avons admiré l'esprit d'un fou, et pris pour un fou, le plus grand génie de l'Italie.

En vérité, Socrates avait bien raison de professer qu'il ne *savait qu'une seule chose, c'est qu'il ne savait rien;* Pline d'écrire : *solum certum nihil esse certi* (1) : et moi de redire après eux : *que sçais-je?*

---

(1) *Il n'y a rien de certain que l'incertitude.*

LA MORT

DU VIEUX SOLDAT,

ÉLÉGIE,

PAR M. CHARLES QUENTIN,

MEMBRE CORRESPONDANT.

« L'homme de paix me parla ainsi. »
VICAIRE SAVOYARD.

ABANDONNÉ des siens, trahi par la fortune,
Un vieux guerrier, blessé dans le feu du combat,
Sur les lambeaux de son grabat
Touchait aux derniers jours d'une vie importune :
« Heureux, disait-il, le chrétien
» Qui regrette, en mourant, un terrestre lien!
» Il fut aimé du moins ; une larme sincère
» Peut-être, sur sa tombe, humectera la terre.
» Heureux qui voit, au loin, la douteuse clarté
» Qui d'un monde à venir perce l'obscurité!
» Mais moi, j'attends la mort avec indifférence.
» Je n'eus point de bonheur, je n'ai point d'espérance. »

— « Vous ne craignez pas de mourir,

» Lui dit un bon pasteur qui l'écoutait souffrir;
» Vous faites bien, mon fils; le Dieu que l'on révère
» De vos maux, dans le ciel, vous paîra le salaire. »
— « Les Dieux qui m'avaient envoyé,
» Je leur tendais la main..... ils m'ont tous oublié;
» Je ne la tendrai plus. » — « O blasphême, mon frère!
» Un seul Dieu, toujours juste, a droit à la prière;
» A quel culte, en quel lieu fûtes-vous consacré? »
— » Je naquis dans les camps; le baptême sacré
» N'a point lavé mon front du péché que je garde.
» A l'ombre du drapeau proscrit et déchiré,
» J'ai servi dans la vieille-garde.
» Dans les serres d'un aigle enlevé jeune encor,
» Je voulais à son vol mesurer mon essor,
» Quand soudain, frappés de la foudre,
» Ma patrie et mes Dieux, tout fut réduit en poudre. »
— « Le temps presse, oubliez les choses d'ici-bas.
» Vos Dieux ont disparu; mais le mien ne meurt pas;
» Béni soit qui l'adore, impuissant qui le brave. »
— « La mort rompt les fers de l'esclave. »
— « Oui, quand avec courage il a su les porter;
» Pour gagner la victoire il la faut mériter. »
— « La victoire! le glaive en mes mains intrépides
» A fléchi sans opprobre ou vaincu noblement;
» Il a gravé mon nom aussi profondément
» Sous les tours du Kremlin qu'au front des Pyramides.

» Cent fois au champ d'honneur j'affrontai le trépas. »
— « C'est un titre, mon fils; mais il ne suffit pas.
» La guerre est un fléau; la gloire la plus belle
» Aux yeux d'un Dieu de paix, peut-être, est criminelle.
» Elle couvre de sang la terre du repos;
» Et, sur de tels lauriers, le plus vaillant héros
» Mort, dans ses ennemis ne verra que des frères;
» Car la terre promise est un sol sans frontières:
» Là, vous pourriez rejoindre une mère, un enfant. »
— « Je ne les connus point!... Quoi! dans une autre vie
» Il me faudrait revoir l'ennemi triomphant!
» Partout demander ma patrie,
» Toujours la demander en vain!
» Le prix de tous mes maux serait un mal sans fin!
» Par pitié, laissez-moi terminer ma carrière;
» Un sommeil éternel pèse sur ma paupière.
» Il n'est point de réveil. » — « Que je plains votre erreur,
» Mon fils; qu'un jour de grâce éclaire votre cœur!
» Je vous attends à cette barre
» Où vient l'agneau sans tâche et l'agneau qui s'égare.
» Puissé-je, ainsi que vous, au tribunal de Dieu
» Trouver l'oubli des maux et le pardon; adieu! »
— « Ne m'abandonnez pas: à tant de patience
» Je reconnais du ciel le ministre pieux.
» La première lueur de crainte...., d'espérance,
» Devant la nuit funèbre étincelle à mes yeux.

» Bon pasteur, si le doute était un sacrilége?
» S'il est une autre vie, hélas! que deviendrai-je? »
— « Je n'interprète point l'auguste volonté;
» Si le doute est un crime, une humble repentance
» Du père des humains désarme la vengeance;
» Et pour vous, à genoux, j'implore sa bonté. »

Le guerrier inclina sa tête martiale,
En confiant son âme au Dieu réparateur;
Mourant, il embrassa les mains du bon pasteur
Dont les pleurs se mêlaient à la source lustrale.

Il reçut un linceul des mains de la pitié
Celui qu'un meilleur sort pouvait rendre célèbre;
On ne voyait personne à son convoi funèbre,
Personne! il vécut pauvre, il repose oublié.

Tous ne l'oublieront pas : le pasteur se hasarde
En douce conjecture, en consolant espoir,
Et pense encor souvent, dans son hymne du soir,
Au soldat de la vieille-garde.

LA CHAPELLE;

TROISIÈME PARTIE DU MOUSSE,

POËME ÉLÉGIAQUE, (*)

PAR M. FIDÈLE DELCROIX.

« *Filius meus mortuus erat, et revixit;*
» *perierat, et inventus est...* »

SAINT LUC. Chap XV.

Sur ce rivage où le Breton fidèle
Chassa l'Anglais d'un sol à notre amour si cher,
Voyez-vous s'élever une simple chapelle
Au sommet du rocher que vient battre la mer?

Là, le cœur se console et s'ouvre à l'espérance;
Et, sur un frêle esquif lorsqu'il rase ces bords,
L'humble pêcheur salue, en de pieux transports,
    Notre-Dame de délivrance.

De tout temps allumé pour le navigateur,

(*) Le poëme entier se trouve dans le recueil de *poésies* récemment publié par l'auteur. Paris, Dentu, lib. 1829.

La nuit, son phare protecteur
D'un feu pâle rougit la grève solitaire,
Et faisant glisser sur les flots,
Comme un long sillon d'or, sa lueur tutélaire,
Rassure au loin les matelots
Qu'au milieu des rescifs aucun astre n'éclaire.

Ce rayon qui les guide, apaisant leur effroi,
Médiateur propice entre elle et leur misère,
Semble dire aux nochers : Mes fils, venez à moi;
Des malheureux je suis la mère!

Un prompt soulagement par elle est apporté
Aux souffrances du corps, aux maux plus grands de l'âme;
Elle a pour les guérir un merveilleux dictame;
Et toujours on la voit sourire avec bonté
A l'affligé qui la réclame.
Car les faibles mortels ont tous besoin d'appui.
Quels yeux n'ont pas pleuré sur la terre où nous sommes?
Quel cœur ne gémit pas, et ne dérobe aux hommes
Sous des dehors joyeux quelque secret ennui?

Souvent le matelot, préservé du naufrage,
Aux pieds de la madone, en saint pélérinage,
Vint déposer de modestes présens.
Sous l'ogive noircie, où monte un pur encens,

Souvent de son navire il suspendit l'image.

Mais tandis que le jour penche vers son déclin,
Et que pour rendre grâce à la vierge divine,
Un jeune enfant, parti du port voisin,
Au temple de Marie à grands pas s'achemine,
Une femme, une mère, en proie à ses douleurs,
Aux marches de l'autel se prosterne; elle prie
Celle qui des autans enchaîne la furie
Avec sa guirlande de fleurs.

« Recours des affligés, ô vierge, disait-elle,
» Toi que le peuple Hébreu, dans sa rage cruelle,
» Jadis priva de ton fils bien-aimé,
» Par tes tourmens soufferts tu sais combien recèle
» Et de crainte et d'amour une âme maternelle :
» Eh bien! mon cœur aussi, de chagrins consumé,
» En faveur de mon fils te conjure et te presse.
» Vierge, pour te servir si mes soins l'ont formé,
» Puisse enfin ta bonté le rendre à ma tendresse! »

Avec ferveur elle priait ainsi;
Et son regard voyait, de larmes obscurci,
La douce image lui sourire,
Quand, près de succomber à son heureux délire,
Elle entend une voix s'écrier : « Me voici!!

» Me voici dans tes bras! » O moment plein de charmes!
— « Mon fils!!!... » En le pressant sur son cœur éperdu,
Cette mère à son fils, objet de tant d'alarmes,
Répète avec transport : « Mon fils, tu m'es rendu! »

Craignant que son bonheur ne soit une ombre vaine,
Sa main pour s'en assurer mieux,
Sa main touche l'enfant; et, respirant à peine,
Quelque temps de sa vue elle enivre ses yeux....

Oui, c'est lui, c'est son fils, que la reine des cieux
Prit soin de conserver dans un autre hémisphère!
Du mât qu'en son naufrage il embrassait naguère,
Comme un trait fugitif glissant au sein des eaux,
Il y trouvait sa tombe et la fin de ses maux :
Redoutable Océan, tu perdis ta victime!
L'esquif libérateur recueillit sur l'abîme
Ce jeune infortuné trempé des flots amers;
Et parmi les humains ses yeux s'étaient rouverts.

» Cruel enfant, combien j'ai pleuré ton absence!
» Oh! dis, loin de ta mère, ingrat, pourquoi courir?
» Mais à la fin touché, le ciel par sa puissance
» Réalise un espoir que j'aimais à nourrir;
» J'oublie en te voyant les jours de ma souffrance.
» Ah! maintenant je puis mourir. »



Et des pleurs se mêlaient à sa voix attendrie ;
Et tous deux bénissaient le saint nom de Marie,
Étoile au doux rayon, qu'en un péril certain
La foi du nautonier jamais n'implore en vain ;
Qui du faible toujours écoute la prière,
Et rend le pauvre mousse aux baisers de sa mère.

LES RUINES DE LA FRANCE,

POËME LYRIQUE,

PAR M. A. BIGNAN,

PIÈCE QUI A OBTENU LA LYRE D'ARGENT, PRIX DE POÉSIE.

« Votre aspect triste et sombre est pour moi plein de charmes. »

VERS DU POËME.

Restes sacrés d'anciens naufrages,
Derniers flots des temps écoulés,
Monumens que le Dieu des âges
Sous son char n'a pas tous foulés,
Hauts clochers du vieux monastère
Où priaient de saints exilés,
Remparts élevés pour la guerre
Et par la guerre mutilés,
Temples qui d'un double génie
Attestez les savants efforts;
Vous que la Grèce ou l'Ausonie,
En passant, laissa sur nos bords;
Nobles manoirs, chapelles sombres,
Berceaux, palais, tombes des rois,
Ouvrez-vous! que les grandes ombres,

Assises parmi vos décombres,
Se lèvent toutes à ma voix!

Des siècles révolus franchissant la distance,
Je vois briller ces jours, ô superbe Provence!
Ces jours où, pour fonder un empire nouveau,
La Grèce de ses arts t'apporte le flambeau,
Et, dirigeant vers toi sa course aventurière,
Salue avec amour ta rive hospitalière.
O merveille! on dirait que l'antique Délos,
Comme un berceau de fleurs entraîné par les flots,
De cités, de palais et de temples chargée,
Brillante de fraîcheur, de palmes ombragée,
Aux doux sons de la lyre, amène dans tes ports
Ses habitans, ses Dieux, ses lois et ses trésors;
Ces héros, secouant sur ton sol pacifique
Leurs cothurnes blanchis de la poudre olympique,
Guident les chœurs sacrés des vierges aux pieds nus,
Qui, le front décoré des myrtes du Cydnus,
Sur l'émail des gazons bondissant en cadence,
Dans un nouveau Tempé semblent mêler leur danse,
Et d'un autre Ilissus respirer la fraîcheur
Dans ces flots dont l'azur caresse leur blancheur.
L'abondance partout descend sur tes campagnes;
Les parfums de l'Hymette embaument tes montagnes;
La gerbe d'Eleusis, le pampre de Naxos

De leurs festons dorés couronnent tes coteaux.
C'est peu : de toutes parts d'illustres colonies
Dans ton sein opulent accourent réunies.
La Gaule, que la Grèce adopte pour sa sœur,
D'un langage divin murmure la douceur.
Aphrodyse, Nicée, Agatha, Massilie,
Devant vos noms fameux la foule énorgueillie
S'incline : ainsi, dit-on, les crédules mortels
Sous la grotte de Smyrne, aux pieds des saints autels,
S'arrêtaient quand des vents la voix douce et légère
Détachait quelques sons de la lyre d'Homère.

La Grèce ouvre la route à l'empire romain
Qui fit le tour du monde une épée à la main,
Des peuples asservis humilia les têtes,
Vit traîner par des rois le char de ses conquêtes,
Et, géant arrêté devant les seuls Gaulois,
Les combattit cent ans pour les vaincre une fois.
Rome subjugue enfin leur rebelle courage,
Et du fer de Brennus César venge l'outrage.
Mais ces peuples, réduits à changer de lauriers,
De la palme des arts ceignent leurs fronts guerriers;
Le soc industrieux a remplacé leurs glaives.
Ce qu'Athènes commence, ô Rome! tu l'achèves.
A ta voix, des forêts l'espace mis à nu
Au soleil étonné montre un sol inconnu;

Où rampaient les glaïeuls, les épis se balancent,
Et du fond des marais de grands fleuves s'élancent.
Le romain, transporté sous des climats nouveaux,
Y retrouve ses Dieux, ses palais, ses tombeaux;
Il croit souvent, bercé par un bruit qui l'abuse,
Entendre encor gémir les doux flots de Blanduse,
Et, couché sous l'abri de cet ombrage épais,
Des bosquets de Tibur il savoure la paix.
Là, le marbre à ses yeux s'arrondit en arcades,
Se taille en chapiteaux, se dresse en colonnades;
Ici, l'onde ravie à son fleuve natal,
Dans ces bains de porphyre épanche son cristal,
Ou, des routes de l'air parcourant l'étendue,
Dans un lit de rocher voyage suspendue.
Partout ces longs chemins, prodige heureux des arts,
Gémissent sous le poids des guerriers et des chars,
Et taillés dans les monts ou balancés sur l'onde,
Roulent avec orgueil les dépouilles du monde.
La Gaule s'embellit; et, jeté sur son front,
L'éclat du nom romain en a caché l'affront.

O peuple qui vers les deux pôles
Transportas l'aigle des Césars,
Ton astre en planant sur les Gaules,
Y laissa ses rayons épars.
Ta main, à la voix de Bellone,

De cette imposante colonne
Dressa l'orgueil pyramidal ;
Et Marius, chargé de gloire,
Le lendemain d'une victoire,
Passa sous cet arc triomphal (1).

Non loin de ce temple profane (2),
Non loin de cette grande tour (3),
Riant asile de Diane,
Du trépas lugubre séjour,
Nîmes conserve cette arène
Où la mort, froide souveraine,
Présidait à d'affreux combats,
Quand Rome, égorgeant ses victimes,
Pour plaisirs ordonnait des crimes,
Pour fêtes des assassinats.

Le Gard sous ces roches profondes
Qu'escalade un triple chemin,
Murmure encore dans ses ondes
Un hommage au talent romain.
Arles nous montre le théâtre,
Qui voyait la foule idolâtre

(1) L'arc de triomphe d'Orange.

(2) Le temple de Diane à Nîmes.

(3) La tour Magne aussi à Nîmes.

A ses jeux sanglans accourir,
Tandis que Lyon nous appelle
Dans la souterraine chapelle
Où les chrétiens venaient mourir (1).

Rome! ces monumens, construits à main armée,
Attestaient ta grandeur à l'univers surpris;
Mais tu ne jouis pas même de leurs débris.
Sous tes lois gémissait la patrie opprimée :
Elle se lève avec orgueil,
Et balançant sur toi la hache et la framée,
Triomphante à son tour, te fait des jours de deuil.
Ton aigle qui frémit de lâcher sa conquête,
Contre ces murs vainqueurs retourne en vain la tête;
Il fuit: Clovis est roi, l'esclavage a cessé;
La Gaule disparaît, la France a commencé!

France, céleste enchanteresse,
Reine du génie et des arts,
Salut! que tes débris, déployant leur richesse,
Passent tous devant mes regards.
Montre-moi ces palais antiques
Au long dôme, aux noirs corridors;
Ces donjons aux vitraux gothiques,
Ces autels aux pieux trésors;

(1) La chapelle de St.-Irénée.

Ces ténébreuses basiliques
Où les âmes mélancoliques
Aimaient à fuir l'éclat du jour,
Et dont les superbes pilastres
Semblaient emporter jusqu'aux astres
Leurs vœux, leurs chants et leur amour.

Montre-moi les salles obscures
Où l'enfant jouait en riant
Avec ces poudreuses armures
Qui revenaient de l'Orient;
Ces forteresses crénelées
Jetant leurs ombres dentelées
Sur les vassaux glacés d'effroi,
Et ces ponts dont l'arche mouvante
Tressaillait comme d'épouvante
Au son du cor et du beffroi.

Ouvre-moi ces châteaux dont les nobles vestiges
Des hauts faits du vieux temps racontent les prodiges.
De quels beaux souvenirs chacun d'eux est rempli!
L'un vit naître Bayard, l'autre mourir Sully;
Cet autre vit Clisson sous ses grands coups de lance
Du sanglant Léopard terrasser l'insolence.
Là, ces femmes, plaignant le roi dans sa prison,
Occupaient leur quenouille à filer sa rançon;

Là, juge paternel, Saint Louis dans Vincenne
Tint le sceptre des lys sous l'ombrage d'un chêne.

O touchant souvenir! lorsqu'armé pour son Dieu,
Joinville à son pays adressait son adieu,
Ses yeux, en contemplant le toit qui le vit naître,
Ce toit où sa vieillesse espérait demeurer,
Qu'il fuyait pour long-temps et pour toujours peut-être,
Ses yeux se prirent à pleurer.

Arques! de tes débris qui trouble le silence?
La cime des forêts que l'aquilon balance,
Le bruit sourd de la mer dont le flot menaçant
Sur la plage déserte expire en mugissant,
Ces créneaux épars sur la terre,
Tout vient me retracer les fureurs de la guerre;
J'entends encor le choc des bruyants boucliers,
Le cliquetis du fer et les pas des coursiers.
Pour vaincre et pardonner je vois un roi combattre;
Son panache éclatant guide son escadron;
C'est lui: j'ai murmuré le grand nom d'Henri quatre,
Et l'écho semble fier de répéter ce nom.

Faut-il dans ces douces retraites
Qu'embellit la main des amours,
Au bruit des tournois et des fêtes

Réveiller Anet et Limours,
Ou, sous les voûtes solitaires
D'un cachot par les ans noirci,
Révéler les sanglants mystères
De la sombre tour de Couci?

Je vous préfère, ô vous, antiques monastères,
Restes chers et sacrés des monumens chrétiens;
L'homme sent agrandir ses pensers plus austères
Devant vos murs aériens.
Là, sous un marbre noir reposent en silence
Ces chevaliers, honneur d'une antique maison,
Qu'on vit dans vingt États promener leur vaillance,
Et ces pieux mortels dont toute l'existence
Ne fut qu'une longue oraison;
Le lévite qui prie ou l'étranger qui passe
Sous ses pieds chaque jour efface
Quelques vestiges de leur nom.
Si l'un vivait obscur dans une paix profonde,
L'autre, armé de sa gloire étourdissait le monde :
Où sont-ils tous les deux? dans un oubli pareil.
Leurs yeux se sont fermés de l'éternel sommeil.
Pourquoi nous tourmenter par des travaux sans nombre?
Que serons-nous? un rêve, une poussière, une ombre!....
L'homme, jouet tremblant d'un sort capricieux,
L'homme, ce roi déchu, tombé du haut des cieux,

Qu'il rampe sous les fers ou sous le diadême,
Entouré de débris, n'est qu'un débris lui-même.
Mais si l'homme périt, l'univers ne meurt pas,
Et le Dieu créateur féconde le trépas.
O pensers consolants! jusque dans ses ruines
Le cyprès et le lierre ont plongé leurs racines;
Au faîte de ces tours, de ses bras épineux
Je vois la jeune ronce entrelacer les nœuds;
Et quelquefois j'entends sur cette même tombe
Où peut-être un époux a répandu des pleurs,
Le ramier languissant et la douce colombe
Soupirer leurs amours dans leur couche de fleurs.

Adieu! monumens de la France!
Vous qui vîtes passer tant de Dieux et de rois,
Vous qui gardez la souvenance
Des crimes, des vertus, des malheurs, des exploits.
Adieu! quels saints plaisirs dans leur vieille éloquence
Vos ruines font éprouver!
La douleur parmi vous vient chercher le silence,
L'hirondelle gémir, le poète rêver.
Votre aspect triste et sombre est pour moi plein de charmes;
Vous le savez, toujours mouillé de quelques larmes,
Mon luth, de la pitié se faisant un devoir,
Célèbre le malheur et non pas le pouvoir.
Par la foudre frappés quand les trônes succombent,

Il salue en pleurant leurs débris abattus;
Car il aime à chanter les monumens qui tombent
    Et les héros qui ne sont plus.
Mais en vain, par le temps rendus méconnaissables,
Ces débris périront : la France aura resté;
La France est immortelle, et garde avec fierté
    Deux monumens impérissables,
    Notre gloire et sa liberté.

DISSERTATION

SUR LE LIEU OU S'EST OPÉRÉE

LA TRANSFIGURATION

DE

NOTRE SEIGNEUR,

PAR

M. L'ABBÉ SERVOIS, VICAIRE-GÉNÉRAL,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

Lue à la Société d'Émulation de Cambrai, qui en a ordonné l'impression dans ses Mémoires, le 8 août 1829.

La tradition qui désigne le mont *Thabor* comme le théâtre de la transfiguration de Notre Seigneur, doit-elle, vu le silence des saintes écritures sur ce point, prévaloir contre une opinion plus récente, qui veut que ce soit sur le mont *Liban* ou sur quelqu'autre montagne voisine, que J.-C. ait opéré cette merveille?

La question que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, Messieurs, pourrait, au premier abord, paraître délicate. Il est, je le sais, des personnes vraiment pieuses, mais d'une extrême susceptibilité, qui craignent toujours que les in-

térêts de la religion ne soient compromis dans des discussions de ce genre. Je les prierai de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'elles m'aient entendu, et j'espère dissiper leurs respectables alarmes. Mais je n'ignore pas non plus qu'il existe des esprits chagrins et superbes, frondeurs nés de toute opinion qui n'est point la leur et condamnant impitoyablement tout ce qui ne cadre pas avec leurs idées. Je ne me flatte pas de désarmer leur censure; je ne serais même point surpris qu'ils traitassent mes doutes de téméraires, s'ils s'abstenaient de les proscrire comme dangereux. Avec de tels hommes, tout resterait stationnaire dans ce monde; il faudrait s'interdire tout examen, toute recherche, toute découverte dans les arts et dans les sciences. C'est donc moins du jugement qu'elles pourront porter de cette discussion, que de la difficulté réelle qu'elle présente, que je dois m'occuper. Je suis, au reste, intimement convaincu que si vous ne pouvez adopter mes idées, vous ne balancerez pas à rendre justice à la pureté de mes intentions. Mais je vous le répète, Messieurs, je sens tout le poids de la tâche que je me suis imposée.

Il s'agit, en effet, d'attaquer, de détrôner une opinion qui règne, non pas depuis le quatrième siècle de notre ère, comme l'ont annoncé quelques écrivains, mais une opinion qui remonte, pour

ainsi dire, au berceau du christianisme; opinion qui, loin de s'affaiblir, en traversant les siècles, semble avoir acquis plus de consistance et jouir d'une possession paisible et hors de toute atteinte.

L'église romaine et l'église grecque l'avaient adoptée avant *St. Jérome;* et vous trouverez peu d'historiens, de poètes, d'orateurs, de géographes et de peintres qui ne l'aient professée, qui ne la proclament même encore tous les jours, comme la seule vraie, comme la seule admissible.

Au fils d'*Eusèbe* succède le vénérable *Bède* qui, dans son livre sur les *lieux saints*, articule comme un fait avéré, que ce fut sur le *Thabor*, que St. Pierre proposa d'établir trois tentes. Il décrit ensuite cette montagne afin de montrer que c'était bien la même que le Sauveur du monde avait choisie pour donner à ses disciples un échantillon de la gloire et de la béatitude dont il jouissait dans son ame, gloire et béatitude que ces mêmes disciples étaient appelés à partager avec lui dans le royaume de son père.

Mais ce n'est point encore là tout ce qui s'élève contre le système que j'embrasse. Nous lisons dans la préface du *Concile de Florence*, que J.-C. parut resplendissant de gloire sur le mont *Thabor*.

Le savant *Baronius* que son mérite fit revêtir de la pourpre romaine en 1596, (mérite qui lui eût assuré la tiare, lors de l'élection de

Léon XI, si les Espagnols dont sa famille avait déserté la cause, en se retirant de Naples à Rome, ne lui eussent point donné l'exclusion, lorsqu'il avait déjà réuni un grand nombre de voix) *Baronius* partage le sentiment de St. Jérome.

Guillaume Estius, cet illustre et docte chancelier de l'université de Douai, peut également être rangé parmi les partisans du mont *Thabor*, comme le lieu de la scène de la transfiguration. Historien fidèle, voulant remplir avec impartialité les fonctions de rapporteur, dans cette affaire, *Estius* déduit les raisons alléguées de part et d'autre; et ce qui, selon lui, ferait croire que ce miracle s'est opéré sur le mont *Thabor*, c'est que l'évangéliste dit dans le même chapitre : « Pendant qu'ils étaient en Galilée » et que cette montagne se trouve dans cette province. Nous tirerons de ces mêmes paroles une conséquence tout opposée, comme l'ont déjà fait les défenseurs de notre opinion. *Estius* ajoute, en outre, que dans le bréviaire romain l'office de la transfiguration de N. S. contient une antienne qui ne laisse plus de doute sur le sentiment de cette église (1).

(1) Thabor *et* Hermon *in nomine tuo exaltabunt*. Le *Thabor* et l'*Hermon* témoins des merveilles que vous avez opérées en faveur de votre peuple, feront retentir leur joie par les louanges de votre nom. Ps. 88, v. 13.

Enfin pour n'omettre aucun de nos adversaires, nous citerons le trop célèbre évêque d'*Ypres*, *Jansenius*, puis l'auteur de la géographie sacrée de la bible dite de *Vence*, et notre cher et vénérable *Fenelon*, dans son *manuel de piété*. Deux voyageurs anglais modernes viennent encore grossir le nombre de nos antagonistes. Le premier en date, qui se présente, est *Pococke*. Il visita cette intéressante contrée en 1737. Il dit, page 189 du tome 3e de ses *Voyages en Orient, en Egypte, dans l'Arabie, la Palestine*, etc., en parlant de cette montagne : « mais ce qui l'a rendue fameuse » a été le bruit qui courait du temps de *St. Jé-* » *rome*, que c'était là que N. S. s'était transfi- » guré en présence de Pierre, de Jacques et de » Jean » et s'il ne nie point, page 140, que « quel- » ques auteurs ont prétendu que ce n'était » point là le lieu de la transfiguration » c'est pour déclarer que « ce sentiment a été universellement » rejeté, parce qu'il dément la tradition reçue ». Manière de raisonner fort commode ; il ne faut pas de grands efforts de génie, ni de discussions bien profondes pour s'en tenir ainsi, sans aucune espèce d'examen, à tous les dictons qui courent le monde. Un autre voyageur de la même nation, M. *Turner*, marchant sur les traces de son compatriote, se contente de parler de la tradition que rappelle *Pococke*, sans faire la moindre

réflexion à ce sujet. Je vais rapporter ses propres paroles : « suivant une tradition qui régnait du temps de St. Jérome, le nom seul du mont *Thabor* est fait pour inspirer le plus grand intérêt ; ce serait le lieu de la scène de la transfiguration ! » *tome* 2. *page* 135. Ces cinq personnages se sont déclarés pour le *Thabor ;* mais il ne vous échappera point, sans doute, Messieurs, que cette adoption est spontanée, pour ainsi dire machinale, de confiance, et non le résultat de l'examen réfléchi de toute autre opinion différente et contraire.

Quoiqu'il en soit de cette dernière observation, je crains bien, mes chers confrères, que vous ne soyez frappés de tant de témoignages imposants par le caractère et le nom de leurs auteurs. J'avoue que je l'ai été moi-même très sérieusement ; et qui pourrait en effet ne point l'être dans tout autre sujet que dans la recherche d'un fait de géographie ? En fixant ainsi la question, j'ai repris courage. Car qui oserait nier qu'une recherche de ce genre ne soit incontestablement comprise parmi les mille et mille objets que l'Esprit saint abandonne à la discussion des hommes, parceque le rejet ou l'admission d'un pareil fait n'intéresse ni le dogme ni la morale, et que la chose en elle-même n'a rien de commun avec ces vérités mystérieuses devant lesquelles

nous devons tous courber humblement la tête, nous écrier : *ô altitudo!* et adorer les desseins de Dieu qui les a revêtues d'un voile impénétrable à l'esprit humain !

Les autorités sur lesquelles je m'appuie, ne sont ni aussi nombreuses ni aussi anciennes; car elles ne remontent pas au-delà du 16e siècle. Mais elles nous viennent de juges compétens dans cette matière, d'hommes qui n'ont renoncé à l'opinion reçue qu'après s'être convaincus qu'elle ne pouvait se concilier ni avec les localités ni avec le récit même des évangélistes, d'hommes enfin qui ne se sont prononcés pour le sentiment que nous adoptons, qu'après avoir bien examiné le pour et le contre; ce que l'on ne saurait dire des partisans de l'opinion contraire qui l'ont admise de confiance.

On ne nous opposera point sans doute leur apparition tardive ni leur petit nombre. Il nous reste encore tant de choses à découvrir, tant dans l'ordre physique que dans l'ordre moral, qu'il n'est pas surprenant que celle-ci n'ait point été signalée plutôt; et c'est moins sur la quantité que sur la solidité des raisonnemens et des preuves, que nous devons asseoir notre opinion !

Le silence long-temps gardé sur une erreur, n'en change certainement pas la nature. Les droits de la vérité sont imprescriptibles. Il est

toujours temps, il est toujours permis, que dis-je? il est toujours de notre devoir de les faire valoir. Mais prenez-y bien garde, m'insinue officieusement un de ces partisans exclusifs de tout ce qui est antique : une jouissance non interrompue ni même contestée pendant plusieurs siècles, est un préjugé favorable pour le possesseur ; il faut donc, avant de commencer l'attaque, être bien certain du succès. On n'ouvre point la tranchée devant une citadelle bâtie sur le roc.

Les meilleures armes dans ce genre de combat, sont celles d'une sage critique ; et ce fut en y recourant, qu'un des éditeurs de la concordance de la bible, *François Luc, de Bruges*, théologal et doyen de Saint-Omer, très versé dans les langues hébraïque, syriaque, chaldaïque et grecque, crut pouvoir, au seizième siècle, disputer au mont *Thabor* l'honneur dont il lui semblait avoir été indûment gratifié, pour le faire restituer au propriétaire légitime, et s'élever ainsi contre ce qu'il regardait comme une erreur.

Un examen attentif des localités et de la marche du Sauveur convainquit notre Doyen que c'était au mont *Liban* ou à quelqu'autre montagne voisine, qu'appartenait la gloire d'avoir été le théâtre de la transfiguration. Cette opinion modestement énoncée, trouva des partisans et des défenseurs dans plusieurs savans

écrivains catholiques, qui s'empressèrent de la fortifier; et ceux mêmes qui ne voulurent point se déclarer pour elle, furent forcés de convenir qu'elle était plausible, et que le sentiment contraire offrait des difficultés.

A la tête de ces derniers nous trouverons le même *Estius*. Vous avez été à même d'apprécier plus haut, le peu de solidité de l'argument qu'il produit en faveur du mont *Thabor*. Vous verrez bientôt aussi ce même argument devenir dans le cours de la discussion, une arme puissante qui contribuera le plus à saper les bases du système qu'il était destiné à soutenir.

La *Bible*, dite de *Vence*, trouve également des difficultés dans l'adoption du mont *Thabor*. « Les évangélistes, » y est-il dit, en note sur le premier verset du chap. XVIIe de St. Mathieu, « ne nomment point cette montagne; l'opinion » qui veut que ce soit celle du *Thabor* pourrait » être douteuse. » L'auteur de cette note en aurait aisément acquis la preuve, s'il se fût donné la peine de suivre l'itinéraire de J.-C. avant et après la transfiguration.

Quant à l'objection tirée du préambule du *Concile de Florence*; quelque respectable que soit ce passage, extrait de la préface de ce concile, ce n'est pas un point dogmatique; il ne fait pas non plus partie de la doctrine de cette auguste

assemblée ; il a pu même passer sans être aperçu, comme une opinion particulière et inoffensive de l'éditeur.

Nous en dirons autant de l'antienne insérée dans le bréviaire romain. Car s'il y est *une fois* question du mont *Thabor*, nous pouvons citer, les pseaumes 28e et 103e du même office, où le mont *Liban* se trouve rappelé *trois fois.* Ces diverses citations ne font donc rien à la chose, et si l'on voulait y attacher quelque importance, ne serions-nous pas fondés à nous en approprier tout l'avantage? Nous serions également en droit d'opposer au bréviaire romain les bréviaires de Paris et de plusieurs autres diocèses, qui ne contiennent pas un mot qui soit relatif au mont *Thabor.* Mais quel résultat une pareille discussion pourrait-elle produire, qui ne nous fût favorable? Nous y renonçons pour suivre notre sujet.

Or, voici une nouvelle autorité qui nous semble mériter d'être prise en considération : c'est celle de l'éditeur du *Nouveau Testament traduit en français avec des notes*, etc. « Ouvrage » qui, » suivant le censeur, « mérite toute la » confiance des fidèles et toute l'estime des sa» vants, » ouvrage revêtu de l'approbation et des éloges de plus de vingt prélats des plus éclairés de l'église de France, « on croit communément, »

dit cet écrivain, « que cette haute montagne » est celle du *Thabor*, vers les confins de la » basse Galilée; mais cela n'est pas sans diffi- » culté. J.-C. était, six jours auparavant, aux » environs de Césarée de Philippe, c'est-à-dire, » dans la Traconite auprès du mont *Liban*, à » vingt-cinq ou trente lieues de la montagne de » Galilée; et les évangélistes ne font mention » d'aucun voyage qui ait précédé la transfigura- » tion. D'ailleurs, St. Marc raconte qu'après la » transfiguration, J.-C. traversa avec ses dis- » ciples la Galilée, pour venir à Capharnaüm; » ce qui semble marquer qu'il était auparavant » hors de la Galilée. C'est pourquoi le savant » *Luc de Bruges*, et quelques autres critiques » prétendent que la transfiguration se fit sur le » mont *Liban*, ou sur quelqu'autre montagne » voisine de Césarée. » tome 1[er], page 166 et suivante.

Le même éditeur ajoute sur le chap. IX de St. Marc, v. 29 : « Etant partis de là, ils tra- » versèrent la Galilée, et il ne voulait pas que » personne le sût ». Puisque le Sauveur étant parti de là, traversa la Galilée sans vouloir que personne le sût, le miracle qu'il venait d'opérer aux yeux d'un grand peuple, ne s'était donc pas fait en Galilée au pied du mont *Thabor*, comme on le croit communément.

Si l'amour de la vérité nous a déterminés à faire mention de deux voyageurs anglais qui nous étaient contraires; qui pourrait trouver mauvais de nous voir appeler à notre aide un autre voyageur de la même nation, qui partage notre sentiment, et dont en outre la relation est plus récente? Voici, en effet, comment M. Jolliff s'exprime, pages 40 et 41 de ses *Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Egypte :* « La vue, du haut de la montagne, s'étend au loin, et la situation en est merveilleusement adaptée au spectacle de grandeur dont on *suppose* que le *Thabor* fut le théâtre (1).

Ce premier tribut d'égards et de déférence payé à l'opinion dominante, notre auteur développe ensuite ainsi sa pensée particulière : « On voit, dit-il, que je m'exprime avec une » extrême défiance sur toutes les particularités » locales relatives aux faits racontés dans les » saintes écritures; car, lorsque le récit est fait » en termes généraux, sans aucun de ces dé- » tails circonstanciés qui ne laissent place à » aucune conjecture, la diversité d'opinions est » assurément permise; le récit de la transfigu- » ration, dans St. Mathieu, fixe le lieu de la » scène sur une montagne solitaire, εις ορος » υψηλὸν ιδιὰν, sur *une haute montagne à l'écart.* » La narration de St.-Marc les mène *seuls à* » *l'écart sur une haute montagne* (2).

» A dire vrai, » poursuit-il, « le mont *Thabor*
» n'est point une haute montagne isolée; une colline
» d'une hauteur remarquable s'élève très près
» de sa base occidentale, et quoiqu'elle ne soit
» point aussi élevée que le *Thabor*, elle l'est
» cependant assez pour que l'on puisse le considérer
» comme isolé dans une plaine, et éloigné
» de toute autre éminence. L'évangéliste nous
» apprend, dans le même chapitre, qu'après
» que Jésus eut guéri le jeune homme qui
» était tourmenté par un esprit sourd et muet,
» il partit avec ses disciples, traversa la Galilée
» et alla ensuite à Capharnaüm ; mais
» comme cette ville est en Galilée, si la montagne
» qui fut le théâtre de la transfiguration,
» eût été située dans la même province,
» l'évangéliste n'aurait guères pu rendre compte
» du voyage du Christ dans les termes dont il
» s'est servi. »

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur une carte de la Palestine, et de rapprocher ici tout ce que disent les évangélistes. Nous avons déjà eu ce rapprochement partiel dans les diverses citations que nous avons faites; il ne s'agit donc plus que de les réunir; c'est aussi ce que nous allons faire.

» J.-C. voulait se rendre en Judée, sans qu'on sût sa marche; il passa d'abord à Capharnaüm

où il séjourna fort peu de temps ; il traversa ensuite le reste de la Galilée. De là, il passa par l'extrémité de la Samarie où les habitans ne voulurent point le recevoir dans leurs villes, parce-qu'il allait à Jérusalem. En supposant que J.-C. était auparavant hors de la Galilée, vers les confins de Césarée de Philippe, tout s'accorde parfaitement, et on voit la raison de ce que rapportent les évangélistes et du chemin que prit J.-C. »

« Mais si on suppose que la transfiguration se soit faite sur le mont *Thabor*, on ne trouve plus que confusion; le Sauveur partira du mont *Thabor*, qui n'était qu'à deux pas de Samarie, pour se rendre à Capharnaüm, c'est-à-dire, pour s'éloigner et de Samarie et de la Judée, où il voulait aller. De Capharnaüm il reviendra en Samarie. Ainsi, on devrait plutôt dire que J.-C. parcourut toute la Galilée, que de dire qu'il ne fit que la traverser. Cependant, selon les plus habiles intérprètes, les verbes *prætergrediebantur* et παρεπορεύοντο marquent que le Sauveur passa par la Galilée secrètement et sans s'arrêter, ou même qu'il ne fit peut-être que la côtoyer. »

Enfin, page 477, sur la concorde des IV évangélistes, à l'article *transfiguration*, le même auteur dit : « C'est avec bien de la vraisemblance que la plupart des interprètes fixent le temps de la transfiguration au mois d'août. Pour ce qui est

du lieu, on croit communément qu'elle arriva sur le mont *Thabor*. Ceux qui disent que ce fut à l'extrémité de la haute Galilée, vers le mont *Liban*, évitent plusieurs difficultés, et paraissent mieux s'accorder avec la narration des évangélistes. »

Mais revenons aux paroles de St. Marc : « Étant partis de là, ils traversèrent la Galilée, et il ne voulait pas que personne le sût. » Si vous admettez que ce miracle s'est opéré sur le mont *Thabor*, situé dans la Galilée, J.-C. pouvait-il, sans un nouveau miracle, dérober la connaissance de son passage à la multitude qu'il venait de quitter, et qui attendait son retour ? N'était-il pas évident, qu'en rejoignant le reste de ses disciples, entourés de cette même multitude, il allait être reçu par elle avec les mêmes acclamations, le même enthousiasme qu'elle lui avait déjà prodigués ? Comment donc présumer que dans la province même où tant de personnes, témoins de la puissance de ses œuvres, oubliaient tout, abandonnaient tout pour s'attacher à ses pas, il lui serait possible, humainement parlant, de garder l'*incognito* et de passer sans être reconnu, quand mille et mille voix proclamaient sa présence et ses bienfaits ? Il aurait fallu qu'il se rendît invisible, comme il l'avait déjà fait à deux lieues de là, pour se soustraire aux poursuites des furieux

qui voulaient le précipiter du haut de la montagne de Nasareth. Or, les évangélistes, qui rapportent ce dernier miracle, ne disent rien de semblable pour le cas particulier dont il s'agit ici. Concluons donc que la transfiguration n'eut pas lieu sur la cime du *Thabor*.

Il ne nous restera plus aucun doute sur ce fait, si nous voulons suivre la marche du Sauveur avant et après le miracle qui nous occupe. Nous verrons en effet que pour déjouer le projet criminel des Juifs qui voulaient attenter à sa vie, avant l'époque qu'il avait lui-même marquée pour en faire le sacrifice, J.-C., après la troisième Pâques depuis le commencement de sa prédication, quitte la Judée et retourne dans la Galilée où tous ceux qui avaient le bonheur de toucher le simple bord de ses vêtemens, étaient sûrs d'être délivrés de leurs infirmités et de leurs maladies. — Vers l'époque qui répond au commencement de notre mois de mai, Jésus part pour visiter les environs de *Tyr* et de *Sidon*. Il y récompense la foi vive et constante de la Cananéenne, en rendant la santé à sa fille. Il continue sa route vers la mer de *Galilée*, par *Sidon* et par le *Pays de la Décapole*, y accorde le bienfait de l'ouïe et de la parole à un malheureux privé, dès l'enfance, de ces deux facultés si précieuses. Puis il s'embarque sur cette même mer de *Galilée*, après la multiplication

des pains, et va visiter *Magedan* ou *Magdala*, canton de *Dalmanutha*, sur le même bord de la mer, mais plus au midi de l'endroit d'où il était parti. Il reproche aux Pharisiens et aux Saducéens, qui se piquaient d'une grande pénétration d'esprit, de n'avoir pas découvert que les prophéties étaient accomplies dans sa personne, et leur déclare qu'il n'a pas d'autre signe ou miracle à leur donner que celui du prophète Jonas.

Jésus les quitte et s'embarque de nouveau sur *le lac de Génésareth* pour aller à *Bethsaïde*; il y rend la vue à un aveugle et se dirige vers le nord du côté de *Césarée de Philippe*. C'est dans cette course que Pierre le reconnaît pour le Messie, et que notre divin maître l'établit chef de son Église et l'investit de la puissance des clefs, en l'assurant que tout ce qu'il liera ou déliera sur la terre, sera lié ou délié dans le ciel. Il entretient ensuite ses disciples de ses souffrances et de sa mort. Mais, afin de relever leur courage abattu, il leur annonce que parmi ceux qui l'écoutent, il en est qui ne mourront pas avant d'avoir été témoins de sa gloire. Or c'est six jours après cette assurance, qu'arriva la transfiguration.

Ainsi nous voyons à une époque si rapprochée de cette merveille, J.-C. occupé de sa mission avec ses disciples dans les environs de *Césarée de Philippe*, ville assise au pied du mont *Liban*, à *trente lieues* du *Thabor*!

6

On conçoit aisément, par la distance des lieux, que le Sauveur ait pu cacher son passage subséquent à travers la Galilée qu'il parcourut en effet; il est également facile de concevoir que la multitude qui l'avait suivi et qui l'attendait au bas de la montagne, sur laquelle il venait de se transfigurer en présence de trois de ses disciples, étant retournée dans ses foyers, rien ne s'opposait à ce qu'il pût garder l'incognito, tandis que si l'on suppose ce miracle opéré sur le *Thabor*, qui se trouve *dans la Galilée* et à deux lieues de *Nasareth*, la foule du peuple dont Jésus était environné, aura nécessairement été composée, en majeure partie, de gens de cette même province. Or, nous le répétons, le moyen, toujours humainement parlant, d'étouffer les cris de la reconnaissance et de l'admiration dans le cœur de tant de personnes qui auraient cru manquer au plus sacré des devoirs, si elles n'avaient pas publié sur les toits les merveilles et les bienfaits de l'Homme-Dieu?

Placez la transfiguration sur le mont *Liban* ou sur quelqu'autre montagne voisine, tout se suit et se développe de soi-même. Il n'y a plus de difficultés, plus d'allées et venues sans motifs, pour ne point dire contraires aux vues de Notre Seigneur. En descendant de la montagne, Jésus pourra, sans craindre que le bruit s'en répande

jusque dans la Galilée, exaucer les vœux ardents de ce père affligé qui le conjure de guérir son fils d'une triple obsession; obsession dont les disciples à qui il s'était adressé, n'ont pu le délivrer. Il pourra, avec le projet de se rendre en Judée, aller d'abord à Capharnaüm; y faire un miracle pour acquitter les deux dragmes par tête (environ un franc de notre monnaie), qui se payaient au temple; puis côtoyer, comme il le fit réellement, toute la Galilée, passer par l'extrémité de Samarie, province située entre les deux premières; faire demander dans une des bourgades de Samarie un logement qui lui sera refusé dans toute cette contrée, par suite de l'antipathie qui régnait entre les Samaritains et les Juifs, dès que l'on peut présumer qu'il a dessein d'aller à Jérusalem pour y célébrer la fête de la Pentecôte. Nous ne serons pas surpris de le voir, avant d'arriver dans cette capitale, entrer à Béthanie chez Marthe et Marie, qui s'empressent, par des moyens divers, de lui donner des témoignages également purs de leur zèle, de leur respect et de leur amour.

Au lieu de cette marche simple et naturelle, nous ne trouvons plus qu'obscurité, que confusion dans celle qu'on prête à J.-C., en adoptant la tradition qui place sur le *Thabor* le miracle de la transfiguration. Nous avons vu, en effet,

qu'en déscendant de cette montagne, qui n'était qu'à deux pas de Samarie, pour aller à Capharnaüm, ville située au-delà de la mer de Génésareth, quand il pouvait s'y rendre directement et par une voie très abrégée, en traversant ladite mer de Génésareth, il se serait gratuitement engagé dans une route contraire à son dessein, route qui l'éloignait tout-à-la-fois et de Samarie et de la Judée où il voulait aller.

Concluons-en donc encore que le Sauveur n'est point parti du *Thabor* pour visiter les villes et les provinces que dans sa miséricorde il avait arrêté de parcourir pour y répandre les germes vivifiants de sa doctrine céleste. Nous croyons avoir surabondamment démontré qu'en assignant le mont *Liban* ou toute autre cime de la même chaîne de montagnes, comme le lieu de la scène de la transfiguration, la marche du Sauveur n'offre plus rien que de simple et de naturel, ainsi que nous nous étions engagés à le prouver. C'est donc donner à notre opinion le plus solide fondement qu'il soit possible de désirer, car en tout on ne doit jamais, sans une nécessité incontestable, s'éloigner de ce qui réunit ces deux qualités.

Il nous resterait à rechercher la cause de la préférence donnée pour cette grande action au mont *Thabor* sur le mont *Liban*. Mais comme tout ce que nous pourrions dire sur ce point ne

reposerait que sur des présomptions, et que d'ailleurs cette discussion se trouve poussée au-delà des bornes qu'elle semblait comporter, nous laisserons à d'autres le soin de nous l'indiquer, et nous terminerons ici notre tâche, en vous demandant à vous-mêmes, s'il ne serait point possible que le son harmonieux du mot Thabor, en flattant l'oreille, eût seul disposé l'esprit à recevoir cette tradition. On adopte volontiers ce qui plaît, surtout quand cette adoption porte sur un fait matériel et littéraire.

NOTES.

(1. p. 70) On doit cesser d'être surpris de voir tant de personnes instruites et de bonne foi, n'être pas d'accord sur le lieu de la transfiguration, quand elles diffèrent entr'elles sur la description de la montagne même du Thabor.

Écoutons Pococke, p. 189, il nous dira : « Le mont Thabor est au couchant, à deux lieues environ de Nasareth : c'est la plus belle montagne que j'aie jamais vue. Elle est extrêmement fertile en pâturages et couverte de bois : *la montée en est si douce, que nous y fûmes à cheval du côté du Nord.* »

M. Jolliff, au contraire, s'énonce de la sorte ; *Lettres sur la Palestine, la Syrie et l'Égypte*, page 38 : « Nous parvînmes au pied de cette montagne cinq heures après avoir quitté le Jourdain, et nous mîmes encore une heure à atteindre le sommet. *La montée est extrêmement rude et raboteuse; et nos chevaux, quoiqu'ils eussent auparavant passé par des sentiers qui semblaient im-*

praticables à tout animal plus gros qu'une antelope, furent souvent très embarrassés de trouver où poser leurs pieds. »

Pour concilier ces deux voyageurs, il faut supposer qu'ils ont pris une route différente et que le dernier aura mal choisi la sienne. M. Turner parle de cette montée comme M. Jolliff.

(2. p. 70) Le texte sacré, suivant la traduction de la Vulgate, porte que J.-C. mena ses trois disciples seuls à l'écart sur une haute montagne; la version anglaise regardant le *Seorsim*, ou Κατ' ἰδίαν comme plus relatif à la personne dont on parle, qu'à la position de la montagne, dit: les conduisit au haut d'une montagne, *à part*, *by themselves*.

NOUVELLES CONJECTURES

SUR L'EMPLACEMENT

DU CHAMP DE BATAILLE

OU

CÉSAR DÉFIT L'ARMÉE DES NERVIENS,

PAR M. LE GLAY.

LETTRE A M. LE CHEVALIER **PASCAL-LACROIX**,

Lieutenant-Colonel en retraite, Membre de la Société d'Émulation de Cambrai, Cultivateur à la ferme des Angles, commune de Crèvecœur.

MON CHER ET DIGNE CONFRÈRE,

LE canton que vous habitez doit plaire à votre brillante imagination. Guerrier, vous y retrouvez des souvenirs de guerre; antiquaire érudit, vous y marchez sur des ruines vénérables. Là, St. Bernard, secondé par les pieux remords de Hugues d'Oisy, fonda la célèbre abbaye de Vaucelles, au sein d'un désert que la charrue des moines transforma bientôt en un vallon enchanteur. Ici, se voient encore les murs de l'an-

tique château de Crèvecœur, où fut, dit-on, enfermé Charles-le-Mauvais, ce roi, terreur de la France. Plus loin, entre Villers-Guislain et Honnecourt, la valeur de nos soldats échoua contre les bandes espagnoles beaucoup plus nombreuses; enfin voici la ferme de Vinchy où Charles Martel mit en fuite les troupes du roi Chilpéric. A ces deux champs de bataille que des fenêtres de votre habitation vous embrassez, pour ainsi dire, du même coup d'œil, vous pourriez, si je ne me trompe, en ajouter un troisième bien plus antique et non moins remarquable.

Oui, c'est à vous que je veux soumettre les motifs d'après lesquels je pense que ces mêmes parages ont été témoins de la victoire remportée par César sur l'armée combinée des Nerviens, des Atrébates et des peuples du Vermandois.

Cette opinion est nouvelle, et je dois m'attendre à rencontrer de nombreux contradicteurs. Toutefois je supplie qu'avant de la repousser comme paradoxale et téméraire, on veuille bien l'examiner avec quelqu'attention. Je ne prétends pas imposer aux autres mes idées; et je dis avec un ancien: *Nec pudebit me sicubi erravi, discere; nec pigebit, sicubi hæsitavi, quærere. Ideo quisquis hæc leget, ubi pariter certus est pergat mecum; ubi pariter hæsitat quærat mecum; ubi errorem meum agnoscit revocet me; ubi suum, redeat ad me.*

Après avoir soumis les Bellovaques et les Ambianais, César voulut combattre les Nerviens, nation demi-sauvage et jusqu'alors indomptée qui habitait, dans la Gaule-Belgique, une vaste portion de pays bornée au nord par les Toxandois et les Éburons, à l'est par les Aduatics et les Tréviriens, au sud par les Rémois, les Véromanduens et les Ambianais, à l'ouest enfin, par les Atrébates et les Ménapiens. En un mot, de l'avis des antiquaires les plus judicieux, les Nerviens occupaient la contrée qui, dans la suite, forma l'ancien diocèse de Cambrai, tel qu'il était avant qu'on en détachât les archidiaconés de Bruxelles et d'Anvers (1).

Parti du pays des Ambianais, le conquérant était en marche depuis trois jours le long des frontières des Nerviens, lorsqu'il apprit que ceux-ci, avec leurs auxiliaires, les Véromanduens et les Atrébates, étaient retranchés derrière une rivière à deux mille pas du lieu où il se trouvait. César détacha alors des éclaireurs pour aller reconnaître les positions et marquer l'emplace-

(1) Wastelain, *Descript. de la Gaule-Belgique, page* 421. Mutte, *Dissertation sur les Nerviens*, analysée dans la *Bibliothèque historique de France*. M. Dewez, *Histoire de la Belg.*, tom 1, p. 2. M. Raepsaet, *Origine des Belges et des Gaulois*, tom. 1, p. 14. Ghesquière. *Acta Sanctorum Belgii*, tom. 1, p. 119, 311. M. Guilmot, *Notice sur les Nerviens*.

ment où les Romains pourraient camper. On choisit une colline dont le sommet descendait par une pente réglée jusqu'à la rivière dont il vient d'être question. L'ennemi occupait de l'autre côté une hauteur dont l'inclinaison était également douce et insensible. Le sommet était assez boisé pour dérober aux regards l'armée nervienne. Seulement quelques postes de cavalerie stationnaient le long de la rivière, qui n'avait en cet endroit que trois pieds de profondeur.

C'est là que se livra une des batailles les plus sanglantes que les Romains aient eu à soutenir dans les Gaules. Jamais ils ne coururent de plus grands dangers ; soixante mille Nerviens succombèrent dans cette action mémorable (1).

On est loin d'être d'accord sur le lieu où s'est livrée cette grande bataille. La rivière qui séparait les deux camps est nommée *Sabis* dans toutes les éditions des Commentaires, et ce nom a été généralement traduit par la *Sambre*. D'après une telle donnée, on a successivement placé notre champ de bataille en divers cantons baignés par la Sambre.

Gilles Boucher (*Bucherius*), jésuite, auteur d'un excellent ouvrage intitulé *Belgium Romanum*, croit pouvoir se décider pour l'espace de terrain compris entre le bourg de Berlaimont et l'an-

(1) César, *de Bello Gallico*, lib. 2, cap. 16.

cienne abbaye d'Hautmont, aux environs de Pont-sur-Sambre et de *St-Remi-mal-bâti*; il trouve même dans le nom de ce dernier village qu'il appelle St-Remi *mal battu*, un vestige de la grande défaite des Nerviens (1).

Charles Wastelain, autre jésuite, penche pour l'opinion de son confrère (2), contre Pontus Heuterus qui voudrait placer le champ de bataille beaucoup plus bas, au-delà de Maubeuge, vers Beaumont, Thuin et Walcourt (3).

Poutrain, historien de Tournai, paraît d'abord se ranger de l'avis de ceux qui pensent que ce choc célèbre eut lieu à St-Remi-mal-battu (4). Ensuite, dans une dissertation destinée à établir la prééminence de Tournai sur Bavai, il entre dans des considérations qui détruisent tout-à-fait cette idée (5).

Le père Delewarde, dans son *Histoire de Hainaut*, se contente de dire que selon quelques gens du pays, le combat a été donné à Pont-sur-Sambre et à Quarte, et que, selon d'autres, ce fut

(1) Ægidii Bucheri, *Belgium Romanum ecclesiasticum et civile*, in-folio, Leodii, 1655, p. 611.

(2) *Description de la Gaule-Belgique*, in-4°, Lille, 1761, p. 20.

(3) *De Veterum Belgio*, lib. 1, cap. 11.

(4) *Histoire de la ville et cité de Tournai*, 2 vol. in-4°, La Haye, 1750, tom. 1, p. 9.

(5) Ibid., p. 31 et suiv.

vers la Bussière, entre Maubeuge et Thuin (1).

Nicolas Lelong (2) place la grande bataille des Nerviens près de Landrecies, du côté de Preux-au-Bois, vis-à-vis la forêt de Mormal. Le camp des Nerviens, dit-il, pouvait être à Noyelles, et leurs femmes étaient renfermées depuis l'Helpre jusqu'aux marais de Fémy.

Coutié, chanoine de Guise, prétend que l'endroit où se donna cette bataille était le terroir de Léquielles, et qu'un tertre qui s'y trouve désigne la sépulture de Sextus Baculus; mais Léquielles est éloigné de plus de deux lieues de la Sambre.

Le marquis de Chasteler, savant investigateur des antiquités belgiques, et après lui Desroches, assurent qu'il faut chercher le champ de bataille à Prèle-sur-Sambre, dans la plaine de Fleurus (3). Cette opinion est partagée par M. Dewez, auteur de l'*Histoire générale de la Belgique* (4).

Tel est à peu près le résumé des divers sentimens qui ont été émis sur la question qui nous occupe. Chacun des antiquaires que nous venons de nommer a raisonné dans l'hypothèse que la Sambre est la rivière qui séparait les deux camps.

(1) *Hist. génér. du Hainaut*, 8 vol. in-12, Mons, 1718, tom. 1, p. 13.

(2) *Hist. du diocèse de Laon*, p. 12, in-4°, Châlons, 1783.

(3) *Hist. anc. des Pays-Bas autrichiens*, in-4°, Anvers, 1787.

(4) Tom. 1, p. 8.

Or cela est-il tellement démontré qu'on ne puisse plus le révoquer en doute? La Sambre est-elle bien la rivière que César a voulu désigner par le mot *Sabis?* C'est un point de critique que peut-être on aurait dû examiner avec plus d'attention avant d'en tirer des inductions aussi importantes que l'emplacement d'un champ de bataille.

L'itinéraire qu'ont dû suivre les troupes romaines ne se concilie guères avec cette désignation. Une fois les Ambianais soumis, César quitte leur pays pour se porter sur celui des Nerviens qui y confinait. Pendant trois jours son armée chemine, sans s'éloigner des frontières de ce peuple. Si elle s'était dirigée du côté de la Sambre, elle n'aurait pu se dispenser de pénétrer sur le territoire des Véromanduens en traversant les cantons où se trouvent aujourd'hui Péronne, le Câtelet et Landrecies, et par conséquent d'abandonner celui des Nerviens, ce qui serait en contradiction avec le texte des Commentaires.

On ne peut guères d'ailleurs supposer que les Nerviens, au lieu de défendre l'entrée de leur pays, vers les limites de celui des Ambianais, se soient repliés au loin derrière la Sambre, en laissant envahir la plus belle partie de la contrée qu'ils occupaient. Ainsi, sous le rapport géographique comme sous le rapport de l'art militaire,

on ne conçoit pas cette position d'une armée qui veut s'opposer à une invasion.

C'est en raisonnant dans le même sens que M. Lemaire, éditeur de la *Bibliothèque classique latine*, est amené à déclarer qu'il y a sans doute erreur dans ce passage de César, et qu'il faut lire, non pas *Sabim* la *Sambre*, mais *Scaldim* l'*Escaut* (1). Cette rectification, qui semble tout à fait conforme à la vérité, va servir de fondement aux conjectures que je veux essayer d'établir ici. Je m'y attache d'autant plus volontiers que, longtemps avant M. Lemaire, des critiques qu'il paraît n'avoir pas connus (2) ont manifesté la même opinion. André Catulle assure qu'il existait de son temps, dans la bibliothèque des jésuites à Trèves, un très ancien manuscrit des *Commentaires* qui, au livre 2, ch. 16, portait le mot *Scaldim* au lieu de *Sabim*, et au livre 6, ch. 33, *Sabim* au lieu de *Scaldim* (3).

Guillaume de Blytterswick, dans une dissertation latine (4) qu'il adresse à André Catulle,

(1) Cæsaris *de Bello Gallico Comment.*, notâ ad calcem lib. secundi.

(2) *Is autem error*, dit M. Lemaire, *à nullo ante me deprehensus videtur.* Ib.

(3) *Tornacum Nerviorum Metropolis*, p. 67.

(4) *Illustrium virorum pondus et statera de civitate seu Metropoli necnon cathedrâ episcopali Nerviorum*, p. XXIII.

se prononce formellement pour la rectification, et fortifie son assertion de considérations étendues qu'il serait inutile de reproduire ici.

César a bien pu, au second livre, donner le nom de la Sambre à l'Escaut, puisqu'au sixième, il prend évidemment l'Escaut pour la Sambre en le faisant porter ses eaux dans la Meuse : *ad flumen Scaldim quod influit in Mosam.* Raimond de Marlian, prévôt de St-Géry à Cambrai et critique fort érudit, a signalé, dès le seizième siècle, cette erreur de César ou de ses copistes (1).

On peut donc, sans trop de témérité, affirmer maintenant que la bataille des Nerviens contre César a eu lieu, non sur les bords de la Sambre, mais sur ceux de l'Escaut (2).

Ceci posé, il reste à chercher le long de ce dernier fleuve une position qui s'accorde avec le texte des Commentaires et qui ne répugne à aucune convenance topographique. Il ne faut pas perdre de vue que César était chez les Ambianais, quand il se mit en marche pour attaquer les Nerviens; il faut se rappeler aussi que ces deux peuples confinaient entr'eux au moins par une pointe de terrain : *Ambianorum fines Nervii attin-*

(1) *Veterum Galliæ locorum descriptio eorum maxime quæ apud Cæsarem in commentariis sunt.* Verbo *Scaldis.*

(2) M. le comte d'Allonville a adopté aussi cette opinion dans sa *Dissert. sur les Camps Romains de la Somme*, p. 129.

gebant (1). Il est donc raisonnable de penser que l'armée romaine se dirigea vers cette partie qui formait la limite commune. La faiblesse du contingent fourni par les Ambianais à l'époque de la conquête, a fait croire avec raison que le territoire de ce peuple était extrêmement borné (2). Le mot *attingebant* semble faire entendre que le pays des Ambianais et celui des Nerviens ne se touchaient pas par une grande étendue de terrain, mais par une pointe ou un angle saillant qui devait se trouver resserré entre les Véromanduens et les Atrébates. Je me figure cette pointe allant jusques vers Bapaume et sans doute plus loin encore. Ainsi que je l'ai avancé, il faut bien que ce soit par là que les légions romaines aient fait leur entrée chez les Nerviens, puisqu'elles n'auraient pu se détourner sans passer sur le territoire des peuples voisins, circonstance que César n'aurait pas manqué de mentionner.

On ne peut supposer qu'un peuple aussi brave que les Nerviens ait, avant de faire la moindre résistance, laissé envahir ses foyers. Il avait pour alliés deux nations également intéressées à ne pas mettre leurs frontières à découvert. Il faut donc

(1) *De Bello Gallico*, lib. 2, cap. 15.

(2) *Bibliothèque classique latine*, tom. 4. *Index geogr.*, p. 182. *Dissertation sur les Camps Romains de la Somme*, par M. le comte d'Allonville. pp. 141 et 152.

absolument, sous peine de flotter dans le vague et de choquer toutes les vraisemblances, il faut, dis-je, chercher la position de cette armée combinée sur un emplacement peu éloigné du point de jonction de la limite de ces trois peuples, peu éloigné aussi des frontières ambianaises par où les Romains devaient déboucher.

Ici se présente une difficulté. Si l'armée belge s'est réunie et retranchée sur la frontière, comment expliquer les trois jours de marche que César dit avoir employés avant d'être à dix mille pas du fleuve? Rappelons-nous d'abord que César lui-même déclare ne s'être pas avancé au-delà des frontières. Il le dit d'une manière expresse: *quùm per fines eorum triduum iter fecisset.*

Vainement un grand nombre de traducteurs, toujours imbus de l'idée que la bataille s'est livrée sur les bords de la Sambre, bien avant dans la contrée, ont torturé cette expression *per fines* pour l'accommoder à leur sens, et l'ont rendue par les mots, *dans l'intérieur du pays*. *Per fines* signifie *le long des frontières*. *Per* n'est pas synonyme d'*intrà*, chacun le sait; et il faut que les traducteurs aient été bien préoccupés pour prendre ainsi le change.

L'objection est donc sans fondement. Il est nécessaire d'admettre que l'armée romaine marcha, dans cette circonstance, à très petites journées,

et qu'elle ne suivit point une route directe; ce que l'on concevra facilement si l'on réfléchit qu'il s'agissait de pénétrer pour la première fois chez un peuple aguerri et barbare qui ne communiquait pas avec ses voisins, et qui sans doute ne s'attachait guères à établir des chemins réguliers. La crainte d'une surprise de la part de ces redoutables Nerviens, rendait les Romains très circonspects et les engageait à ne s'avancer que lentement et avec beaucoup de précautions sur une terre où ils pouvaient rencontrer plus d'une embûche. Ainsi retenues et comprimées dans leur ardeur par un chef habile et prudent, les légions, au lieu de se porter en avant, sondaient, pour ainsi dire, le terrain, et ne faisaient que louvoyer jusqu'à ce que des avis sûrs leur fissent connaître la véritable situation de l'ennemi.

Enfin, quelques prisonniers saisis à la fin du troisième jour de cette marche incertaine, vacillante et souvent rétrograde, apprirent à César que les Nerviens avec leurs auxiliaires, les Véromanduens et les Atrébates, n'étaient plus qu'à dix mille pas, c'est-à-dire, à trois lieues environ (1).

Or, je trouve dans ces parages, à huit lieues

(1) D'après les calculs de d'Anville et de l'abbé Barthélemy, le pas romain équivaut à 4 pieds 6 pouces 5 lignes, ancienne mesure française, et le mille romain, 1000 pas, à 756 de nos toises, moins une très légère fraction, de sorte que notre lieue de poste de 2000 toises vaut à peu près 2650 pas romains. *Diss. sur les Camps romains*, p. 13.

environ de l'extrême frontière des Nerviens et des Ambianais, un emplacement qui rappelle toutes les circonstances énoncées par César. Au sud de Cambrai, vers l'ancienne ville de Crèvecœur, l'Escaut, déjà grossi par l'abondance de ses sources et par les ravins qui descendent des hauteurs voisines, présente sur plusieurs points une profondeur de trois pieds et plus. Son lit très encaissé est çà et là protégé par des rives fort escarpées. Sur la droite du fleuve s'élève un plateau que couronnent les bois des Quesneaux, de la Gourdine et de Vaucelles, et qui se continue avec le Montécouvet et d'autres mamelons, tels que le *Belgemont*, aujourd'hui *Révelon*, etc.

Sur la rive gauche nous voyons la hauteur de Bonavis qui, nonobstant sa pente douce et presqu'insensible, est, relativement au niveau de la mer, le point le plus élevé du département du Nord.

Je place donc les Nerviens dans le bois et sur les collines de Vaucelles, j'établis l'armée romaine à Bonavis. De cette façon je mets les combattans en présence, absolument comme César dut les mettre lui-même. Rien ne manque à mon champ de bataille (1). De part et d'autre, les camps sont

(1) Le 26 septembre 1828, j'ai fait un examen attentif de toutes les localités, et je n'ai pu m'empêcher d'y retrouver une identité parfaite avec les positions indiquées par César.

assis sur une colline qui descend vers la rivière par une déclivité douce et réglée. Une partie de celle qu'occupaient les barbares est encore aujourd'hui suffisamment boisée pour cacher de nombreux bataillons. Le penchant de cette colline n'est guères qu'à deux cents pas de l'Escaut, *passus circiter ducentos*. D'autres indications viennent fortifier cet ensemble de probabilités. Là est la ferme de Vinchy, *Vinciacum*, dont le nom paraît rappeler le souvenir d'une grande défaite. Plus loin, du côté de Bantouzel et d'Honnecourt, on voit encore des vestiges de retranchemens que les habitans ont toujours regardés comme ayant été construits du temps des Romains et qu'ils ont appelés les *Câtelets*, de *castèlla, petits camps*. En approchant de Crèvecœur, vous gravissez le Belgemont qui sans doute a été ainsi nommé pour un motif historique. Enfin on a découvert à diverses reprises, dans les environs, des débris d'armes, des ossemens d'hommes et de chevaux presque pulvérisés par l'action des siècles, des médailles consulaires, et autres objets d'antiquité.

Quand j'admets l'opinion que le lieu dont il s'agit a été le théâtre d'un grand combat entre les Belges et les Romains, je n'exprime pas une idée absolument nouvelle; il paraît que de temps immémorial une tradition vague mais constante a placé là une bataille dont on n'assigne ni l'époque

ni les circonstances, bien qu'on y fasse intervenir les Romains. Je citerai à ce sujet, non comme une autorité irréfragable, mais comme un témoignage de plus en faveur de mes conjectures, le passage suivant d'un auteur qui écrivait il y a près de deux cents ans :

« Si nous voulons croire au vulgaire qui ap-
» pelle cette ville *Crèvecœur de Jules César*, nous
» dirons que ce fut le lieu où ce conquérant, qui
» ne trouvoit rien d'impossible à son courage, vit
» pour la troisième fois en sa vie fleschir les aisles
» à ses victoires, et où la meilleure partie des
» capitaines romains.... trouvèrent leur tombeau
» par la force des Belges qui s'opposèrent à leur
» passage.... Outre ce, le *Pont-Iule*, dit à présent
» le pont-de-pierre, basti sur l'Escaut au milieu
» des estangs et viviers; le mont Revelon, jadis
» Belgemont, avec ses voûtes souterraines, les
» médailles et autres antiquités qui s'y sont ren-
» contrées, nous font juger qu'il s'y fit jadis un
» furieux choc entre les Romains et les Belges,
» et que ce fut peut-être alors que Jules César
» fut contraint d'avouer que d'entre tous les
» Gaulois les plus forts étoient les Belges. » (1).

Je ne veux point terminer cette notice sans

(1) Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, tom. 2, p. 483.

examiner une objection qui semble encore résulter du texte de César, et qui m'a même été faite par un critique judicieux, notre ami, M. Arthur Dinaux. L'auteur des *Commentaires*, après avoir exalté le courage que déployèrent les Nerviens, ajoute: *Ut non nequidquam tantæ virtutis homines judicari deberet ausos esse transire latissimum flumen, adscendere altissimas ripas.* La plupart des traducteurs ont traduit à peu près ainsi ce passage : « De » sorte qu'il ne faut pas s'étonner si des hommes » d'une telle valeur ont osé franchir un fleuve » très large et gravir des rives très élevées. »

Comment concilier, dira-t-on, cette immense largeur du fleuve, ce grand escarpement des rives avec le véritable état de l'Escaut auprès de Crèvecœur?

Ceux qui s'imaginent que l'Escaut, aux environs de Crèvecœur, n'a que des rives basses et un lit étroit, sont dans une erreur complète, et prouvent par là qu'ils n'ont jamais visité les lieux. Nulle part peut-être, depuis sa source jusqu'à son embouchure, ce fleuve n'a des rives plus hautes qu'entre Vaucelles et Crèvecœur. Ce n'est point exagérer que de dire que sur plusieurs points elles ont trente et quarante pieds d'élévation, et que d'une rive à l'autre il y a quinze à vingt toises. La rivière, vous le savez, est tellement encaissée et ses bords tellement couverts de brous-

sailles que, du haut de la rive il n'est plus possible d'apercevoir les flots ; on les entend seulement rouler avec un certain bruit sur leur lit de cailloux.

Qu'à ces raisonnemens il me soit permis d'ajouter une courte explication grammaticale.

On pourrait donner aux mots *latissimum* et *altissimas* le sens du *superlatif relatif* plutôt que du *superlatif absolu.* Je m'explique. César, selon moi, aurait voulu dire, que les Nerviens avaient montré une telle intrépidité qu'il n'est pas étonnant que dans le fort de l'action ils aient franchi sans hésiter le fleuve dans l'endroit où il était le plus large, *latissimum*, et qu'ils aient gravi les rives là même où elles étaient le plus escarpées, *altissimas.* Cette acception du superlatif est très usitée chez les auteurs de la bonne latinité. *Summus mons, imus mons* ne signifient pas le mont le plus élevé, le mont le plus bas, mais le mont à l'endroit où il est le plus élevé ou le plus bas. C'est une sorte d'idiotisme latin que l'on rencontre à chaque page chez les écrivains du siècle d'Auguste. Du reste, cette remarque est surabondante, et je n'y attache pas d'importance.

De tout ce qui précède, je me crois donc fondé à conclure 1° que la défaite des Nerviens a eu lieu sur les bords de l'Escaut, et non près de la Sambre, 2° que l'espace de terrain compris entre Bonavis et Vaucelles présente toutes les circonstances indi-

quées par César , et par conséquent pourrait bien être l'emplacement de ce champ de bataille.

J'ai cherché la vérité avec soin et de bonne foi. Je n'ose me vanter pourtant de l'avoir rencontrée. En de telles matières, il est trop facile d'errer. Heureux aujourd'hui si j'obtiens votre suffrage et celui de quelques amis, et si je suis parvenu à jeter quelque lumière sur ce point encore obscur de topographie historique. Puissent surtout les conjectures que je présente ici fournir une nouvelle preuve du zèle qui m'anime pour l'illustration de notre cher pays !

Recevez, mon cher et digne ami, l'hommage de ma haute estime et de ma sincère affection.

LE GLAY.

EXPOSÉ

D'UNE

NOUVELLE DACTYLOLOGIE

ALPHABÉTIQUE ET SYLLABIQUE,

INDISPENSABLE AUX PERSONNES QUI VEULENT COMMENCER L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,

PAR LE DOCTEUR **DELEAU** JEUNE,

Médecin de l'Hospice des Orphelins de Paris, pour les maladies de l'oreille; Membre de l'Académie Royale de Médecine de Madrid; de la Société d'Émulation de Cambrai; des Sociétés de Médecine de Bordeaux, de Metz, de Chaalons, d'Evreux, etc.

MÉMOIRE LU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS LE 14 DÉCEMBRE 1829.

« S'il n'y a pas d'instruments d'un nouveau
» genre à procurer au sourd-muet, ne peut-on
» pas du moins donner une forme meilleure à ceux
» qu'on lui prête ? »

De Gérando, *Éducation des Sourds-Muets de naissance*, Paris, 1827, 2e vol., page 350.

L'imitation des lettres de l'alphabet par diverses positions des doigts, a toujours fait partie des moyens employés pour l'instruction des sourds-muets.

Les partisans des signes méthodiques, ceux qui ont préféré l'alphabet labial, ainsi que les personnes qui ont adopté l'écriture, pour communiquer avec ces infortunés, ont aussi fait usage de la Dactylologie. Tous lui ont donc reconnu des avantages que les autres modes de communication ne peuvent remplacer ; on n'a pas toujours à sa disposition, une plume, un crayon, ou l'on n'est pas toujours à même de s'en servir, tandis qu'on peut employer une main pour converser à la promenade, à table, et même pendant la nuit.

Bien convaincu de l'indispensable nécessité où se trouvent les sourds-muets d'employer cet instrument dont l'usage date de l'époque des premiers efforts que l'on a fait pour leur éducation, j'ai cherché à obvier aux inconvéniens assez nombreux qui se rencontrent dans les procédés dactylologiques connus jusqu'à ce jour.

Ces inconvéniens ont rapport aux sourds-muets ou aux personnes qui veulent communiquer avec eux : tel est au premier rang le petit nombre d'individus qui connaissent l'alphabet manuel ; vient ensuite l'obligation où l'on se trouve d'acquérir une certaine habileté, soit pour s'exprimer avec vitesse, soit pour lire sans fatiguer l'attention.

Les inconvéniens qui se rattachent aux sourds-

muets sont bien plus graves ; malgré l'habileté qu'ils peuvent acquérir, que de lenteur dans l'exécution ! que de lettres il faut figurer !

L'alphabet adopté dans l'Institution de Paris, basé sur les élémens de l'écriture ordinaire, partage et l'informe assemblage des lettres et leur nombre qui a si peu de rapport aux sons primitifs de la parole. Le sourd-muet le plus intelligent, le plus perfectible, n'y trouve ni moyen d'abréviation ni perfectionnement à apporter dans la pratique. La plupart des sons simples y sont figurés par deux et quelquefois par trois positions assez composées, comme on le voit pour *an*, *in*, *on*, *un*, *au*, *eu*, *ou*, *ill*, *ch*, *gn*, *ph*, etc.

Chaque mouvement nécessaire pour passer d'une position à une autre, exige en général le concours du déplacement de plusieurs doigts et des mouvemens de la main entière. Si l'on veut marquer les accents, les apostrophes et les intervalles des mots, les longueurs se multiplient et l'embarras redouble.

Cette Dactylologie alphabétique est donc très défectueuse. La ressemblance que l'on a cherchée dans la forme de ses élémens et ceux de l'écriture ordinaire, ne peut compenser ses défauts.

Je suis forcé de faire les mêmes reproches aux Dactylologies syllabiques qui exigent l'emploi des deux mains, telle que celle qui est enseignée

en Allemagne par M. Wolke. Malgré sa promptitude pour peindre une phrase, une période, les sourds-muets lui préféreront toujours l'alphabet manuel qui s'exécute avec une seule main, en ce que celui-ci peut être mis plus facilement en usage pendant le cours d'un travail manuel, à la promenade et durant les repas.

La Dactylologie de M. Recoing, si justement appelée *tachygraphie manuelle* par M. De Gérando, est plus convenable que celle du professeur de Leipsick que je viens de citer; mais malgré ses avantages elle présente beaucoup d'inconvéniens; elle est contrainte d'employer un grand nombre de signes pour représenter les syllabes; elle est difficile à apprendre; elle exige une très grande habitude pour être mise en usage et comprise sans hésitation.

Tous ces inconvéniens étant bien connus, j'ai cherché à les éviter.

Mon instrument est la main nue, ou mieux, revêtue d'un gant dont les doigts sont divisés par des traits qui correspondent aux articulations des phalanges des quatre derniers doigts. Le pouce est chargé d'indiquer les lettres; il sert de touche dont chaque mouvement forme une syllabe composée de deux, trois et quelquefois quatre signes alphabétiques. Souvent même il (le mouvement) représente un mot.

L'alphabet peint sur les phalanges est la représentation exacte des élémens de la parole, chaque signe est l'image d'un son. Les voyelles occupent le bord radial des doigts; les consonnes sont placées sur leurs faces antérieures; on voit sur l'index les sons sifflans *f-v; s-z; ch-j*. Sur le médian les linguales *r, l, ill*. Sur l'annullaire, *m, n, gn*. Et enfin on lit sur l'auriculaire les explosifs *p-b; t-d; c-g*....

Les voyelles *a, é, e* et leurs dérivés *an, è-ai, eu,* occupent le bord radial de l'index; *i-in; o-au; on-ou*, sont sur le doigt suivant; *u-un; ue-oi; y-ï* sont rangés sur l'annullaire, toujours sur le bord radial.

Cet alphabet suffit pour représenter tous les sons de la langue française; il est même beaucoup plus exact peut-être que tous ceux que l'on a donnés jusqu'à ce jour. Mais comme je désire qu'il ait les suffrages de tout le monde et même des personnes qui ne peuvent se défaire d'une routine qui vicie une des plus sublimes inventions humaines, l'art de rendre la pensée éternelle, j'ai ajouté au-dessus des articulations carpo-phalangiennes, en procédant de l'index au dernier doigt, les sons simples représentés par *qu, k*; le son double écrit par *x* et l'expiration (aspiration) figurée par *h*.

Étudions maintenant la manière de se ser-

vir de ces caractères écrits en lettres capitales.

La main est étendue ; la face palmaire est placée de manière à être vue par les deux interlocuteurs ; les doigts sont écartés.

L'ongle du pouce, que je nomme *touche*, qui lie, articule les sons par un mouvement, comme les ligamens unissent, assemblent deux os, indique les premières lettres qui occupent la même case phalangienne.

La pulpe du même doigt se pose sur la même division digitale, pour marquer la seconde série des sons, soit voyelles, soit consonnes.

Toutes ces dispositions étant bien comprises, il suffit maintenant pour être entendu, même par les personnes qui voient cet instrument pour la première fois, de parcourir avec la touche toutes les lettres transcrites sur les doigts ou sur le gant. Ainsi le sourd-muet qui a terminé son éducation et qui rentre sous le toit paternel, vole près de sa mère, lui donne cet instrument dactylologique, lui témoigne et lui fait comprendre les sentimens qu'il éprouve, en lui indiquant successivement avec le pouce les caractères tracés sur cette peau, qui devient à l'instant le tableau de sa pensée. Ces communications réitérées impriment en peu de temps dans la mémoire la position de chaque lettre ; il faut au plus huit jours à la mère et l'enfant pour abandonner le gant qu'ils réservent

aux personnes étrangères à leur langage. C'est alors que la main, transformée par l'habitude en un organe parlant, devient capable d'exprimer les idées avec une promptitude remarquable; elle acquiert en peu de temps la facilité de tracer une, deux et souvent trois syllabes par une seule position du pouce. Les diphthongues les plus composées telles que *ian*, *ion*, *ouan*, *ouin* se peignent par un seul mouvement. Il en est de même des consonnes assemblées *pl*, *str*, *chm*, *spl*, etc.

Ces premiers avantages que possède mon alphabet sont donc, comme je viens de le faire pressentir, de n'exiger aucun effort de mémoire, de mettre tout le monde à même de converser à la première entrevue avec les sourds-muets, de n'être pas plus embarrassant et cependant presqu'aussi prompt dans ses résultats, que l'appareil de la parole. Cette dernière assertion sera prouvée par les développemens qui vont suivre.

M. De Gérando, dans son estimable ouvrage sur les sourds-muets, regrette qu'on n'ait pas encore fait, pour ces infortunés, l'essai de quelque procédé d'écriture abrégée. Ce vœu est accompli par ma nouvelle Dactylologie qui est la représentation fidèle de l'écriture ordinaire ramenée à la simplicité du langage parlé.

Elle représente des signes aussi simples et en

même nombre que les syllabes phoniques. Ces signes, pris dans les élémens de la langue parlée et de la langue écrite, forment des groupes qui n'offrent pas plus d'équivoque à l'œil qu'à l'oreille. Ainsi le sourd-muet lit par syllabes comme l'individu qui entend et qui parle. La différence qu'il y a entr'eux c'est que celui-ci rapporte le mot *arbre*, par exemple, à deux sons, tandis que le premier l'assimile à deux mouvemens du doigt indicateur des signes de l'écriture.

Trouve-t-on cette simplicité dans la Dactylologie alphabétique? non sans doute; car en copiant le même mot par ce mode de communication, il faut exécuter quatre mouvemens et figurer cinq positions. Si ce seul exemple ne suffisait pas pour démontrer l'immense avantage de mon nouveau procédé, on pourrait analyser, comme je viens de le faire pour *arbre*, le mot *perpendiculairement* et autres semblables.

Qu'on juge maintenant des résultats que mon moyen de communication doit avoir sur la pensée!.... Par son usage, les sourds-muets vont donc retrouver une partie du temps qu'ils ont perdu; ils vont débuter dans leurs études, comme ceux qui entendent et qui parlent; leurs élémens de lecture seront les mêmes; comme eux, ils diviseront les mots par groupes et non par lettres, qui ne sont, pour ces êtres disgraciés de la na-

ture, qu'un assemblage d'une multitude de signes qui surchargent leur mémoire, et rendent leur travail au moins aussi pénible que celui qu'exige l'étude de l'écriture idéologique.

Qu'on ne s'y méprenne pas; le peu d'instruction que l'on rencontre dans les sourds-muets, ne doit être imputé qu'au mode de lecture qu'ils suivent dans les institutions de France. Les élèves de Péreire n'ont fait des progrès si rapides que parce qu'ils divisaient, comme nous, les mots par syllabes, et parce que leurs signes étaient en rapport avec l'articulation qui opère cette division.

Ces vérités sont bien exprimées par M. De Gérando quand il dit :

« Les signes d'une Dactylologie syllabique
» peuvent devenir, par une association directe,
» les représentans immédiats des idées. Dès-
» lors, beaucoup plus simples que ceux de l'écri-
» ture, ces signes offriront à la pensée un pivot
» mieux détaché, un signal mieux déterminé,
» un point de ralliement plus saillant. »

(2.e *vol., page* 394.)

Le même auteur, qui se plaint toujours de l'extrême lenteur de la Dactylologie ordinaire, et de la multiplicité de ses signes, dit plus loin :

« Ne serait-il pas possible d'imaginer, pour

» le sourd-muet, une tachygraphie particulière.
» C'est un problème à tenter. »

Eh bien ! il est résolu, ce problème, et d'une manière d'autant plus exacte, que ma tachygraphie conserve, comme le désire ce philosophe, de l'analogie avec l'écriture alphabétique. Elle présente même plus d'avantages qu'on ne pouvait l'espérer, puisque ce système n'exigera aucune étude de la part des personnes qui voudront communiquer avec les sourds-muets. Voici en quoi il consiste.

En employant mon gant dactylologique, ne marquez que les lettres phoniques ; vous aurez la représentation exacte des organes de la parole. Le nombre des positions et des mouvemens d'organes seront absolument les mêmes. Ce langage parlé ou écrit, tel qu'il aurait dû être dans son origine, ne reconnaît aucune lettre nulle pour la prononciation : il rejette les lettres étymologiques et il admet à peine quelques lettres caractéristiques.

Une telle écriture, lue à haute voix, sera comprise par tout le monde ; le sourd-muet seul aura besoin d'en faire une étude particulière. Voici, pour lui, le procédé que l'on mettra en usage ; il est aussi simple dans son emploi, que facile à retenir.

Lorsqu'on commencera à lui inculquer les

élémens de la lecture, il faudra séparer les mots par syllabes, comme on le fait en général pour les enfans ordinaires; et toutes les fois qu'une syllabe sera composée de deux ou trois lettres qui ne formeront qu'un son, on accouplera ces caractères par un trait d'union courbé ‿, et on fera remarquer que ces lettres se trouvent aussi réunies sur le gant dactylologique.

Enfin, quand une lettre phonique sera accompagnée de lettres nulles, étymologiques ou caractéristiques, on la surmontera d'un point qui servira pour ainsi dire de pivot auquel viendront se joindre toutes les autres couvertes d'un trait.

Ce trait prendra les formes suivantes, reproduites sur la première planche.

â, aî, é, ō. an, (1) in, on, un.
c̆ (k) ş.

Souvent on pourra se borner à placer un point ou une ligne sous les lettres qui sont nulles pour la prononciation.

Ces traits placés sur les lettres pourront être pris pour les lettres mêmes; c'est-à-dire, qu'on leur assignera la même valeur, afin que si on les pose sur d'autres caractères, ils indiquent que

(1) Ces signes doivent être sur ces voyelles nasales; il faut les colorer afin de les distinguer du même signe noir placé sur *ō*, *eau*, *aux*, etc.

les personnes qui entendent et parlent, donnent le même son à toutes ces figures; ainsi *em*, *en* qui seront surmontés du trait ‿ ne signifieront pas autre chose que *an*.

On comprend facilement quel est mon but en faisant toutes ces remarques aux sourds-muets, et quel secours ils en tireront, si, plus tard, on veut leur apprendre l'alphabet labial. *(Voyez l'explication de la* 1re *planche.)*

Dans un prochain mémoire sur la lecture, je développerai tous les avantages que me procure ce nouveau système de signes. (1)

---

(1) Dans un ouvrage intitulé *Télémaque français et anglais*, Paris, 1830, par M. Boniface, on a employé des signes qui ont le même but que les nôtres. Nous sommes très flatté de ce rapprochement d'idées; c'est une garantie de plus pour la bonté de notre méthode de lecture, que nous avons déposée à l'Académie des Sciences il y plus d'une année.

Exemple de la division des mots(1)

On (2) m'ob-jec-te-ra sans dou-te que (3) lès sou-rds mu-ets (4) n'a-yant au-cu-ne i-dée de la pro-non-çi-a-ti-on, cèt-te ès-pè-çe d'é-cri-tu-re, qui n'èst ba-sée que sur lès sons, leu-r pa-raî-tra bi-en èx-tra-or-di-nai-re, (5) mais je ré-pon-drai que no-tre but prin-çi-pal é-tant de leu-r fa-çi-li-tèr la co-nnai-ssan-çe de l'al-pha-bèt la-bi-al, il èst à pro-pos de lès a-ccou-tu-mèr de bo-nne heu-re aux fo-r-mes de çèt al-pha-bèt.

R. C.

PREMIÈRE PLANCHE.

(1) Nous pensons qu'il est inutile de remarquer que le sourd-muet finira par s'habituer à faire cette division des mots sans employer les signes; l'ouïe nous guide pour opérer ce travail; le sourd-muet arrivera au même but en rapportant chaque syllabe à un mouvement du pouce qui représente deux élémens ou positions. S'il a appris l'alphabet labial, il retrouvera le même nombre d'élémens et des mouvemens analogues.

(2) Pourquoi dans la Dactylologie n'a-t-on pas évité de représenter un son par deux lettres?

Est-il donc utile d'instruire le sourd-muet des défauts de notre écriture? L'organe de la parole ne prend qu'une position pour émettre cette voyelle; il était donc essentiel que la main fît de même.

(3) Ce *c* renversé placé au-dessus de *qu* indique que ces derniers caractères représentent le même son. La note précédente est aussi applicable à cette surabondance de lettres.

(4) Cet accent qui couvre trois lettres est le signe de l'*e* ouvert. En Dactylologie sténographique, il suffit de le représenter. Les personnes qui entendent lui donnent le son convenable et le comprennent. Le sourd-muet le traduit par *ets*.... Il en sera de même pour les signes qui couvrent les lettres *ais*, *et*, et autres.

(5) *x* est une preuve qu'on peut facilement représenter deux sons par un seul signe. Le premier trait de cette lettre prend le signe du *c*; le second, celui de l'*s*. Le sourd-muet qui apprend à parler saisit de suite la double valeur de ce caractère.

DEUXIÈME PLANCHE. (*Fig.* 1 *et* 2.)

Cet alphabet peut être écrit sur un gant pour être donné aux personnes qui n'ont fait aucune étude de la Dactylologie.

On indique les lettres avec le pouce. Lorsque deux sons sont représentés sur la même phalange, l'ongle marque le premier, la pulpe sert à indiquer le second.

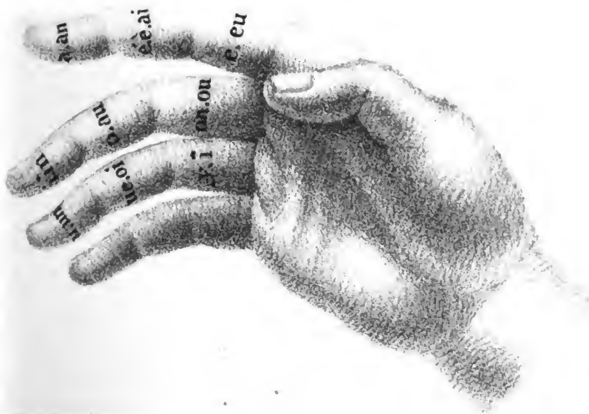
Les sons ou bruits sifflans placés sur le doigt indicateur sont rangés d'après l'analogie qu'ils ont entr'eux. J'ai dû suivre cette même règle pour les explosifs qui occupent le petit doigt.

Je pouvais me borner à peindre les cinq voyelles; mais c'eût été retomber dans l'inconvénient que présente l'écriture ordinaire ; les voyelles composées de plusieurs lettres eussent exigé l'emploi de plusieurs signes, et ma Dactylologie n'eût plus conservé d'analogie avec le mécanisme du langage parlé.

Fig. 1.



Fig. 2.



TROISIÈME PLANCHE. (*Fig.* 3.).

Cette disposition des lettres donne beaucoup de facilité pour peindre les syllabes par une position seule ou accompagnée d'un mouvement.

Les consonnes explosives sont indiquées par les deux derniers doigts plus ou moins recourbés dans la paume de la main ; on désigne en même temps les autres lettres avec le pouce, comme dans les figures précédentes.

Figure 4.

Le petit doigt est courbé dans le centre de la main, sur la ligne du milieu; il indique *t ;* la pulpe du pouce appuie sur le bord radial de la première phalange du médian, il marque *ou ;* il faut lire *tou.* Si le pouce était moins avancé sur la phalange et que l'ongle appuyât comme on le voit dans la figure 5, il faudrait lire *ton.* etc.

Fig. 3.

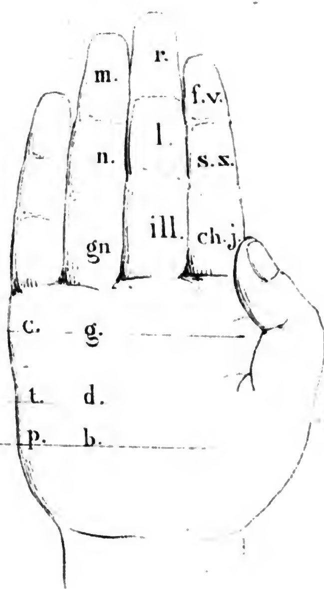


Fig. 4



QUATRIÈME PLANCHE. (*Fig.* 5.)

Les deux derniers doigts reposent sur la première ligne; ils sont étendus autant que possible; ils représentent *b*; l'ongle du pouce appuie sur le bord radial de la première phalange du médian; il figure *on*; lisez la syllabe *bon*.

Figure 6.

Le petit doigt s'étend le moins possible dans la paume de la main; il représente *c*; l'ongle du pouce appuie sur le centre de la seconde phalange de l'indicateur, où est écrit *s*; il faut lire *cs*. Si on reportait le pouce sur le bord radial de la même phalange, on figurerait *cé* avec l'ongle et *çai* ou *cè* avec la pulpe.

Fig. 5.



Fig. 6.



CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI,

PAR M. LE GLAY.

Sapientia absconsa et thesaurus invisus; quæ utilitas in utrisque?

ECCLI. XX. 32.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS CE CATALOGUE.

Ms.	Manuscrit.
vél.	Manuscrit sur vélin. (L'absence de cette indication signifie que le manuscrit est sur papier.)
C. M.	Provenant de la bibliothèque du Chapitre métropolitain de Cambrai.
S. S.	Provenant de l'Abbaye de St.-Sépulcre.
S. A.	Provenant des Chanoines réguliers de St.-Aubert.
VAUC.	Provenant de l'Abbaye de Vaucelles.
GUILL.	Provenant de l'Abbaye des Guillemins de Walincourt.
b.	Relié en bois.
v.	—— en veau.
ph.	—— en parchemin.
c.	Cartonné.

J'ai toujours pensé que l'un des principaux devoirs imposés à un bibliothécaire était de faire connaître au public les richesses manuscrites du dépôt qui lui est confié. Il est en effet peu de bibliothèques qui ne renferment quelques trésors ignorés, dont la révélation peut intéresser les sciences, l'histoire, la littérature ou même les beaux-arts. C'est en visitant ces doctes archives, en les compulsant que d'infatigables érudits sont parvenus à faire revivre dans nos temps modernes la plupart des écrits de la vénérable antiquité. Mais combien leurs travaux auraient été abrégés si des catalogues soignés les eussent mis sur la voie et leur avaient signalé d'avance tout ce que recélaient les bibliothèques monastiques. Pénétrés par leur propre expérience de la nécessité de pareils guides, les

Montfaucon, les Labbe, les Sanderus, les Lambecius, les Van-Praet, les Senebier, les Delandine ont publié des catalogues précieux. C'est dans les mêmes vues, mais non pas, à beaucoup près, avec le même espoir de succès, que j'ai entrepris l'inventaire raisonné des manuscrits de la bibliothèque publique de Cambrai.

Formé de la réunion des manuscrits que possédaient le chapitre métropolitain, la collégiale de St.-Géry; les abbayes du St.-Sépulcre, de St.-Aubert, de Vaucelles, de St.-André du Cateau, des Guillemins de Walincourt, ce [redacted] *dépôt n'avait, pour ainsi dire, jamais été exploré* (1), *bien qu'il fût l'un des plus riches du nord de la France. J'ai donc cru remplir une obligation, et en même temps faire quelque chose d'utile en publiant ce catalogue, auquel j'ai travaillé avec persévérance depuis plus de deux ans. Mes soins ne se sont pas bornés à établir une simple*

(1) *Antoine Possevin, à la fin de son* Apparatus Sacer, *in-fol. Cologne,* 1608, *a donné le catalogue des Mss. de la Métropole de Cambrai, avec un petit nombre de notes. M. le docteur Gustave Haënel, de Leipsig, publie en ce moment le catalogue des Mss. de France, d'Italie, d'Angleterre, etc. Mais comme il n'a examiné à Cambrai que quelques ouvrages Mss. de droit, et que son catalogue ne sera, quant à cette ville, que le relevé de la nomenclature fautive qui existe au ministère de l'intérieur, le travail de cet érudit voyageur laissera nécessairement beaucoup à désirer.*

nomenclature. J'ai voulu examiner chaque manuscrit; j'ai fait en sorte de le déchiffrer, d'en caractériser l'écriture, d'en fixer l'âge, de connaître le nom des auteurs, des copistes, de préciser la nature de chaque ouvrage, de savoir s'il était inédit ou publié. Ceux qui se sont livrés à de pareilles recherches peuvent seuls apprécier tout ce qu'elles ont de pénible et d'ingrat; mais ils savent aussi quel charme fait éprouver la découverte d'un écrit, d'un fait, d'un nom destiné à enrichir l'histoire littéraire. C'est ce charme, joint au plaisir que procure l'accomplissement d'un devoir, qui m'a soutenu dans des investigations si longues et en apparence si arides.

Puisse l'indulgence du lecteur, prenant en considération les difficultés sans nombre que j'ai rencontrées, ne pas me juger trop sévèrement et se rappeler quelquefois ces paroles d'un bibliographe célèbre de nos jours (M. Beuchot):

« Il est impossible de faire un ouvrage de cette » nature qui soit sans faute. Malgré la plus sévère » attention, il en échappe toujours. On ne connaît » pas assez les difficultés que présentent l'histoire » littéraire et la bibliographie à ceux qui les » cultivent. Les travaux de ce genre sont pénibles, » minutieux, sans éclat, sans gloire, sans profit » aujourd'hui. Ils sont cependant utiles, et l'on « doit tenir compte à leurs auteurs des veilles

» nombreuses et des recherches immenses que leur » coûtent souvent ces ouvrages. »

Je me suis efforcé d'être tout à la fois exact et concis. L'exactitude, premier mérite des recherches bibliographiques, a été aussi le principal objet de mes soins. Les omissions, les erreurs que j'ai pu reconnaître, après l'impression du corps de l'ouvrage, sont rectifiées dans un chapitre intitulé Additions et Corrections. *Toutefois je ne saurais me flatter d'avoir aperçu tout ce qui reste de défectueux. C'est ainsi qu'à l'article des Chroniques de Jean Molinet, n°* 664, *j'aurais dû mentionner la publication* de ces *Chroniques avec une notice sur l'auteur, par M. le baron de Reiffemberg, l'un des philologues les plus éclairés et les plus zélés de notre époque.*

Ayant à lutter sans cesse contre l'abondance des matériaux qui s'offraient sous ma plume, je me suis appliqué à rester dans mon sujet et à écarter une foule de détails qu'on trouve ailleurs. J'aurais pu, à l'aide de digressions faciles, grossir de moitié ce volume et y répandre peut-être quelqu'agrément. Mais la matière que j'avais à traiter est du nombre de celles où les ornemens sont regardés tout au moins comme superflus, et auxquelles on peut appliquer ce que Manilius a dit de l'astronomie.

Ornari res ipsa negat, contenta doceri.

En faisant l'énumération des Mss. que possède

aujourd'hui la Bibliothèque de Cambrai, j'ai éprouvé plusieurs fois le regret de n'y plus rencontrer quelques ouvrages importants qu'on avait vus jadis dans les dépôts de nos établissemens religieux. J'ai cru qu'il n'était pas inutile de signaler ces lacunes dans un petit chapitre intitulé Desiderata. *Qui sait si un jour l'appel fait à ces enfans égarés ne sera pas entendu et s'il ne nous en ramenera pas quelques-uns?*

Les bâtimens de la Bibliothèque étaient incommodes et insalubres; de plus ils menaçaient ruine. L'Administration municipale les fait en ce moment restaurer, ou, pour mieux dire, les fait reconstruire presqu'à neuf, d'après les dessins et sous la direction de son habile architecte, M. De Baralle. Je me félicite de pouvoir faire coïncider la publication de mon catalogue avec l'époque d'une aussi heureuse restauration, et de témoigner ainsi aux magistrats de la cité combien j'ai à cœur de justifier la confiance qu'ils veulent bien m'accorder.

NOTA. Les Manuscrits sont laissés dans l'ordre un peu défectueux où je les ai trouvés à mon entrée en fonctions. Je n'ai même pas cru devoir en distraire quelques imprimés qu'on y a placés par erreur, ces modifications n'auraient pu se faire sans établir une nouvelle série de numéros, et, par conséquent, sans opérer une sorte de bouleversement général.

CATALOGUE

DES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

LITURGIE, OUVRAGES ASCÉTIQUES ET MYSTIQUES.

1. PSALTERIUM cum antiphonis et hymnis notatis totius anni, g^d in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce psautier est un Ms. à longues lignes, d'une écrituret rès belle qui ne remonte guères au-delà de 1700. Les antiennes et les hymnes sont notées. Les titres et capitales sont en lettres rouges. Le volume, qui est d'une très grande dimension, contient deux parties; la première, le psautier proprement dit, a 374 p.; la seconde, les hymnes, en a CCLXXXXII. En tête du volume est un calendrier à l'usage de l'église de Cambrai.

2. Psalterium, *idem quod supra*, g^d in-fol. vél. *b.*

Ce volume, en tout semblable au précédent, était à l'usage de l'église première collégiale de St.-Géry. On lit au bas du frontispice qui est coupé en partie: *Scripsit Magister Georgius Lousel, presbyter capellanus nec non vicarius prædictæ ecclesiæ,* MDCLXXXIV, *martii* 12.

3. Quatorze Messes en chant musical, à plusieurs voix, g^d in-fol. vél.

Ce Ms., qui est sur papier, est d'une belle écriture du 15e siècle.

4. Dix-huit Messes à quatre voix, en chant musical, g^d in-fol. vél.

Ce volume est de la même date et probablement de la même main que le précédent.

5. Plusieurs Messes à plusieurs voix, en chant musical, g^d^ in-fol.

Ce missel, écrit sur papier, n'est pas d'une haute antiquité; les premiers feuillets sont endommagés.

6. Messe ou Kyrie, Gloria, Credo, etc., notée en trois parties, g^d^ in-fol.

Ce Ms., orné de lettres peintes, est d'une écriture très soignée du commencement du 16e siècle. On lit sur la couverture le nom de Claudin Dhotegnie, enfant de chœur de N. D. de Cambrai, l'an MDXX.

7. Collection de Messes notées, en trois parties, g^d^ in-fol.

8. Collection de Messes à plusieurs voix, g^d^ in-fol.

9. De psalmodiâ secundùm cujusque modi seu toni differentias cum pneumatibus juxta usum ecclesiæ Cameracensis, g^d^ in-fol. vél. *b.*

10. De psalmodiâ secundùm cujusque modi, etc., *idem quod supra*, g^d^ in-fol. vél.

11. Antiennes et Prose en l'honneur de la Ste.-Vierge, et plusieurs Messes à plusieurs voix, in-fol. vél.

12. - 12. Missa de tempore et sanctis per annum, cum notis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce volume est enrichi de figures et de vignettes parfaitement conservées. En face du titre on remarque un tableau enluminé offrant une licorne recouverte d'un manteau parsemé de la lettre Æ. Cet animal porte suspendu à son cou un grand écusson aux armes de Robert de Croy, évêque et duc de Cambrai. Sur la partie supérieure flotte une banderolle avec ces mots: *A Jamais Croy* (devise de la maison de Croy). Cet emblème se trouve répété au bas de la 1re page qui est entourée d'autres ornemens. La dernière page porte la date de 1540, et plus bas ces deux prétendus vers:

Marcus scutifer hec quæ spectas grammata pinxit
Odarumque vias, sacre pia symbola muse.

Une autre main, peut-être celle de Robert de Croy, a intercalé sur la même page ce vers :

Sub Croy maneo semper ditione Roberti.

Chaque office des grandes fêtes de l'année est précédé d'un tableau analogue à la fête, avec les ornemens les plus riches.

13. Benedictio fontium cum notis, in-fol. vél.

14. Plusieurs *Magnificat* en chant musical, par Valérien Gonet, in-fol. *v.*

15. Messe en chant musical, par Antoine Penne, in-fol. *c.*

16. Plusieurs *Credo* à cinq voix et à six, par Antoine Penne, in-fol. *ph.*

17. Hymnes, Antiennes et Messe en plain-chant musical, in-fol. *b.*

On lit en tête de ce Ms. : *Joannes de Cornuaille, perpetuus vicarius Ecclesie Cameracensis, me possidet donatque post decessum suum prefate ecclesie pro sinistra parte chori. Orate pro eo et pro cunctis fidelibus defunctis.*

Ad idem disticon.

Qui dedit hos matri modulos in pace quiescat,
Christe Deus tuus ille Johannes Cornubiensis.

Suivent quelques citations empruntées à Horace, à Juvénal et à Ovide. Le volume est en très mauvais état.

18. Messes à quatre, cinq et six voix, in-fol. *v.*

Ce prétendu Ms. est un missel imprimé à Rome *apud Valerium Doricum et Aloysium fratres*, 1554-1567.

19. Messes à quatre, cinq et six voix, par H. Madin, Mielle, Pacotat, Hugard, etc., in-fol. *v.*

Ce n° est encore un imprimé contenant des messes notées et sorti des presses de J.-B. Christophe Ballar, à Paris, de 1729 à 1747.

20. Plusieurs Messes en chant musical, in-fol. *b.*

21. Plusieurs Messes à quatre, cinq et six voix, in-fol. *b.*

Ce n° est encore un imprimé ayant pour titre : *Præstantissimorum divinæ musices auctorum missæ decem, quatuor, quinque et sex vocum, antehac nunquam excusæ. Lovanii,* 1570.

22. Plusieurs Messes en chant musical, in-fol. *ph.*

23. Responsoria per annum cum notis, in-fol. *v.*

24. Proprium temporum cum notis, in-fol. *v.*

25. Officium proprium Sti. Vedasti cum notis, in-fol. *ph.*

L'année de ce Ms. est indiquée par les chronogrammes suivants :

aUXILIUM nobIs sIt In hoC eXILIo VeDastUs.

Deo DIVo VeDasto sUperIsqUe eX totIs VIrIbUs CanIte et psaLLIte.

DIVe VeDaste præsUL sanCte eXULes eXaUDI. 1747.

26. Passiones quatuor evangelistarum cum notis, in-fol. vél. *b.* C. M.

27. Passiones quatuor evangelistarum cum notis, in-fol. vél. *v.* C. M.

En tête de la 1re page on lit ces mots : *Textus est restitutus ex bibliis Clementis octavi jussu emendatis, per Jo. Moreau, Eccl. Cam. Theol.*

28. Initium epistolarum et antiphonarum cum notis simul et credo cum notis, in-fol. vél. *b.*

Les premiers feuillets manquent.

29. Missæ aliquot sanctorum, cum Kyrie, Gloria et Credo, cum notis, in-fol. vél. *b.*

On a ajouté au commencement quelques feuilles contenant : *Missæ pro defunctis.*

30. Collectæ et Antiphonæ per annum cum notis, in-fol. *b.*

Ce Ms. est remarquable par la beauté de l'écriture et par les ornemens dont il est enrichi. On y trouve un calendrier à l'usage de l'église de Cambrai, et des tables pour les fêtes mobiles.

31. Psalterium cum hymnis et antiphonis in-fol. vél. *b.*

Le calendrier qui est en tête du volume est en mauvais état; le volume lui-même, qui est du 13e siècle, est altéré en plusieurs endroits.

32. Psalterium et Antiphonale Cameracense, in-fol. vél. *b*.

Alteré en plusieurs endroits.

33. Antiphonale secundùm usum Cameracensis ecclesiæ, in-fol. *b.*

Ce volume, placé ici mal à propos, est un imprimé sorti des presses de Simon Vostre. On lit ces mots à la fin du volume : *Antiphonale hoc cameracē̄n. impressum sumptib' et impensis honesti viri Symonis Vostre bibliopole jurati alme Universitatis Parisiensis, commorantis è regione sancte Genouefe ardentium, in vico novo Virginis Mariæ sub signo divi Johannis Evangeliste, finem attigit feliciter. Laus Jesu et Marie totique celesti curie.* Cet antiphonaire a appartenu à l'église d'Avesnes-le-Sec, près Bouchain.

34. Psalterium cum antiphonis notatis, in-fol. vél. *b*.

Orné d'initiales en or, altéré à la marge inférieure.

35. Psalterium cum antiphonis notatis, in-fol. vél. *b*.

Le commencement et la fin manquent.

36. Psalterium cum antiphonis notatis, in-fol. vél. *b*.

Altéré sur plusieurs pages; le calendrier est encore en assez bon état.

37. Brevarium Cameracense, in-fol., 3 vol. vél. *b*.

Ce bréviaire est dû à Ubauld de Sarts, doyen de l'église de Cambrai en 1294; la première page porte ce qui suit : *Magister*

Vibaldus de Sartis, quondā canōn et decañ Ecclesie Camerac. qui fieri ordinari ac scribi fecit istud breviarium in tribus petiis existens, dedit, contulit seu legavit ipm breviarium quatuor vicariis, quos in jam dc̄a Cameracēn Ecclēā īstituit, usum suum inter eos habituris cōmmunit' in eodē. Voluit, quod dc̄m breviarium in usum alium non verteretur. Insup. voluit q̄domin' Fastredus dc̄s de Ugies quondam suus capellš prefato breviario uteret.' qm̄diu vita corpāli frueretur. Item dedit c̄tulit seu legav' dc̄s decan' modo et forma pdc̄is q̄tuor vicariis p̄tactis q̄dam missale in duabus petiis existens. Cette annotation est répétée en tête et à la fin des trois volumes. Plus tard les vicaires, dépositaires infidèles, mirent ce livre en gage, et le chapitre se vit forcé de le racheter des mains des juifs usuriers, et de l'enfermer dans les archives, afin de lui épargner pour l'avenir un pareil affront. (Voyez *Rech. sur l'égl. métr. de Cambrai*, p. 147.)

38. Pars æstiva et autumnalis collectarum ad usum ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis, in-fol. vél. *b*.

Ce Ms., qui est très moderne, est écrit avec beaucoup de soin. Les ornemens en sont assez remarquables.

39. Psalterium cum antiphonis et hymnis, in-fol. vél. *b*. *garni en cuivre*.

En assez mauvais état.

40. Antiphonale Cameracense cum notis, in-fol. vél. *b*.

Cet antiphonaire provient de la chapelle de l'ancien collége de Cambrai; les grandes initiales sont en or, avec des vignettes.

41. Ordo officii divini simul et lectiones plurimorum sanctorum, in-fol. vél. *b*.

Cet *ordo* est précieux sous le rapport des notes historiques qu'il renferme.

42. Ordo officii divini pro ecclesiâ Sti. Gaugerici Camerac: in-fol. vél. *b*.

43. Collectæ per annum ad usum chori, in-fol. vél. *b*.

44. Collectæ per anni circulum, in-fol. vél. *b*.
En mauvais état.

45. Collectæ per anni circulum, in-4.° vél. *b*.
L'écriture, qui est fort belle, paraît être d'une haute antiquité ; les initiales sont diversement coloriées et les ornemens parfaitement conservés.

46. Collectæ per anni circulum, in-4.° vél.

47. Collectæ festorum et sanctorum per annum, in-4.° vél. *b*.

48. Breviarium Cameracence cum antiphonis et responsis notatis, in-fol. vél. *b*.
Un peu altéré.

49. Breviarium antiquum, in-4.° vél. *b*. s.s.
Très bien conservé.

50. Passiones quatuor evangelistarum cum notis, in-fol. *ph*.

51. Invitatoria et Responsoria per annum cum notis, in-fol. *v*.
Le volume est terminé par ces mots : *Scripsit C. Mehain, Magnus Vicarius*, 1722.

52. Responsoria per annum cum notis, in-fol. vél. *b*.

53. Invitatoria et Responsoria per annum notata, in-fol. vél. *b*.

54. Officium divinum ab adventu ad festum paschæ cum rubricis, in-4.° *ph*.
Écriture du 17[e] siècle.

55. Liber Psalmorum, in-4.° vél. *b*.
Ce Ms. remonte certainement plus haut que le 11[e] siècle. Il est même à remarquer que, sur le calendrier qui est en tête du volume, les fêtes de St. Géry sont d'une autre écriture que le corps du livre ; la fête de St. Henri, au 15 juillet, est également indiquée par une autre écriture. Ce livre, qui n'est pas l'un des moins précieux de la bibliothèque de Cambrai, est incomplet ; il finit au verset 56 du psaume 118.

56. Horæ variæ ad usum ecclesiæ Cameracensis, in-fol. vél. *b*.

Ms. du 15e siècle. Vers la fin du volume se trouve un récit de la passion de St. Étienne, en langue romane, qui commence ainsi :

Attendes tout a cest sermon,
Et clerc et lay tout enuiron ;
Conter vo wel la passion
De Saint Estene le baron ;
Comment et par quel mesproison
Le lapidèrent ly felon
Pour Jhũ Crist et pour son non.
Jà l'ores lire en la lechon.

L'abbé Le Bœuf prétend que les actes de St. Étienne étaient traduits en langue vulgaire dès le neuvième siècle. Voyez *Mém. de l'Acad. des inscript. et b. lettres*, t. 17, p. 714 – 717 : *Glossarium* de Ducange, au mot *Farsia*: *Histoire littéraire de France*, t. x, p. lxviij.

57. Breviarium Cameracense, in-4.° vél. *b*.

58. Alleluia et Tractus per annum in diebus dominicis et festis, cum notis, in-4.° vél. *b*.

59. Invitatoria de tempore et in festis per annum, cum notis, in-4.° vél. *b*.

A l'usage de la fabrique de la Métr. de Cambrai pour le côté gauche du chœur.

60. Graduale, Tractus et Alleluia cum notis, in-fol. vél. *b*.

61 Graduale et Prosæ cum notis antiquis, in-4.° vél. *b*.

L'écriture et les notes décèlent une haute antiquité.

62. Graduale antiquum cum notis antiquis, in-4° vél. *b*.

Même observation que pour le volume précédent.

63. Invitatoria diversa cum notis, in-4.° vél. *b*.

64. Invitatoria diversa cum notis, in-4.° vél. *b*.

65. Responsoria, Collectæ et Missa cum notis, in-fol., vél. *ph.* s. s.

66. Passiones quatuor evangelistarum cum notis, in-4.°, vél. *ph.* s. s.

67. In festis Sti. Angilberti et Sti. Richarii Antiphonæ, Hymni et Missa cum notis, in-4.°, *v.*

68. Processionale antiquum cum notis, in-4.° vél. *v.*

69. Antiphonæ, Responsoria et Missæ per annum cum notis, in-4.°, vél. *b.*

70. Officia B. Mariæ Virginis, in-4.° vél. *b.*

71. Processionale cum notis, in-4.° vél. *b.*

72. Processionale cum notis, in-4.° vél. *b.*

73. Antiphonæ et Responsoria per annum et festa cum notis, in-4.° vél. *b.*

74. Processionale cum notis, in-8.° vél. *b.*

75. Processionale antiquum, in-4.°, *v.*

76. Graduale cum notis, in-8.°, vél. *v.*

Ce graduel a été écrit au 11e siècle pour l'usage de l'abbaye de St.-Vaast d'Arras. Les notes musicales sont singulières et telles qu'on les formait avant l'invention de la gamme par Gui Arétin.

77. Processionale cum notis, in-8.° vél. *b.*

78. Ordinarium missæ. Item Missæ variorum sanctorum et de tempore, Responsoria, Evangelia, Collectæ et Antiphonæ cum notis, in-4.° vél. *b.*

79. Prosæ, Antiphonæ, et alia plurima cum notis, in-8.°, vél. *b.*

Ce Ms. est au moins aussi ancien que le n° 76. Il est, ainsi que le premier, dans un bon état de conservation.

80. Processionale cum notis, in-8.° vél. *b.*

81. Orationes, Antiphonæ et Missa in rogationibus et Missa, in-4.° *v.*

Ms. de 1755.

82. Recueil de noëls nouveaux et de cantiques pieux, in-4.° *ph.*

83. Processionale antiquum cum notis, in-4.° vél. *v.*

84. Antiphonæ in variis anni festis, cum notis, in-8.° vél. *v.*

85. Liber ad usum Cantoris ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis cum notis, in-8.° vél. *v.*

86. Commencement des antiennes notées à l'usage des chantres, in-8.° vél. *b.*

Écrit par Ferreol Terrache, grand-vicaire de la Métropole, et donné par lui aux chantres de cette église en 1727.

87. Horæ intemeratæ Virginis Mariæ. Ordinaire de l'office divin. Nécrologe, in-4.° *b.*

Écriture du 15ᵉ siècle, très belle et très lisible. Ce Ms. était à l'usage des sœurs hospitalières de St.-Jacques, ordre de St.-Augustin, dites sœurs noires, sur la Place-au-Bois, à Cambrai. Les instructions pour la célébration de l'office divin et pour le régime intérieur de la maison sont rédigées en vieux français. Le volume est terminé par des notes nécrologiques sur les religieuses de cette maison.

88. Heures de la Ste. Croix, de Notre-Dame, des morts, et autres, in-4.° vél. *b.* s. s.

Orné d'un très grand nombre de lettres historiées, de figures enluminées et rehaussées d'or; initiales en or à chaque deuxième verset; figures grotesques sur beaucoup de pages: écriture du 14ᵉ siècle, grande et très lisible. Les heures de la croix sont en langue romane; en voici le début:

« O boins Cris ki à la nuit de ta passion vausis soufrir
» que Judas le traitres par signes de baisier te mesist es

» mains des felons qui te menèrent destroitement loyet
» comme larron à la maison dou prince des prestres. »

A la suite de ces heures se trouve ce qui suit :

« Ce sont les requestes que on doit faire à la benoite
» Vierge Marie en lonor et en la remembrance de ses
» IX joies. »

Puis des cantiques à la Vierge, ainsi intitulés :

« Ci commenche une oraison de nr̄e dame q̄ est apelée
» *O intemerata*, translatée en roumans. »

Ce riche Ms. est en très bon état ; il mérite l'attention des amateurs comme monument de l'histoire des arts et de notre ancien langage.

89. Lectiones per anni circulum, in-4.° vél. *b*.

Écriture du 15[e] siècle. Le volume est altéré dans les dernières pages.

90. Liber lectionum per annum, in-4.° vél. *b*.

L'écriture de ce Ms. est du 13[e] siècle ; les premières et les dernières pages manquent.

91. Breviarium antiquum, in-4.° vél. *b*.

Ce Ms. nous paraît devoir remonter au moins au 11[e] siècle. La fête de St. Henri n'est point indiquée sur le calendrier, quoique ce saint fût en grande vénération dans l'église de Cambrai.

92. Breviarium antiquum, *orné de vignettes enluminées*, in-4.° vél. *v*.

Ce bréviaire, qui est enrichi d'initiales en or, de jolies vignettes et autres ornemens, paraît appartenir au 14[e] siècle. La fête de St. Henri est indiquée dans le calendrier. On lit ce qui suit sur la dernière page : *Istam breviarii partem unā cum hyemali emit ab executoribus domini quondam Johannis Carlerii venerandus dominus Bartholomeus Malaquin canonicus Cameracen : quam ad usum chori ejusdem ecclesiē in sinistra parte locando sponte donavit. Anno videlicet Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo octavo. Summi largitor præmii sit ei remunerator. Amen.* (V. *Cat. de* Mutte, n° 448.)

93. Breviarium Cameracense, in-fol. vél. *b*.

Ce bréviaire, endommagé vers la fin du volume, nous

semble être du 12e siècle. On lit sur la couverture qu'il a été donné à l'église de Cambrai, par Jean Doby, chapelain.

94. Breviarium antiquum, in-4.° vél. *b.*
Ce Ms., qui est fort endommagé, paraît être de la même époque que le précédent.

95. Breviarium romanum, in-8.° *b.* s.s.
L'écriture en est très serrée et peu lisible.

96. Capitula et Collectæ per annum, in-8.° vél. *b.*

Écriture grande, lisible, fort ancienne. Le volume est un peu souillé par le long usage qu'on en a fait.

97. Psalterium, in-4.°, vél. *sans couverture.*
Ce que nous avons dit du Ms. précédent peut s'appliquer également à celui-ci.

98. Breviarium antiquum, in-4.° vél. *v.*

Ce Ms., enrichi d'initiales en or et d'une très belle écriture, a été confectionné par Jean Petit de Bretagne, à la demande de Raoul Leprêtre, archidiacre de Hainaut et chanoine de Cambrai. L'écrivain a commencé ce travail le jour de St. Pierre et St. Paul, 1400, et l'a terminé à pareil jour en 1402. C'est ce qui résulte de la note suivante placée au verso du folio 340 : *Istud breviarium completum in duobus voluminibus fecit fieri dominus Radulphus Presbyteri, archidiaconus Hannonie et canonicus in ecclesiā Cameracensi, a festo beatorum ap̄lorum Petri et Pauli anni quadrigentisimi usq̄ ad ipm̄ festum anni iiij.^c^ ij. per me Johēm Parvi de Britania. Si placet pro nobis orate.* A la suite de cette note, le célèbre Pierre D'Ailly a écrit ces mots de sa propre main :

Et q̄ cessit Dnō Petro de Allyaco epō Cameracen; in cujus rei testiōnium se sua manu s̄bscp̄sit P. Ep̄s Camācen.

99. Breviarium antiquum, in-4.° vél. *b.*
Ce Ms. à longues lignes est certainement du 11e siècle, s'il ne remonte pas plus haut encore.

100. Breviarium antiquum, in-8.° vél. *b.*
Ce Ms. est endommagé sur plusieurs points.

101. Breviarium antiquum, in-8.° vél. *b.*
Même écriture que le n° 95.

102. Breviarium antiquum, in-8.° *b.*
Même écriture que le précédent.

103. Breviarium antiquum, in-8.° 2 vol. vél.
Ms. remarquable par ses vignettes, ses ornemens et les figures bouffonnes qu'on y remarque.

104. Breviarium antiquum, *orné de vignettes enluminées*, in-8.° vél. *b.*
Ms. parfaitement conservé quoiqu'assez ancien. A la 1re page du calendrier, qui se trouve au tiers du volume, on remarque un écusson tenu par un lion dor; cet écu est d'azur, à un chevron d'or et à trois molettes de même, deux et une.

105. Officium defunctorum, in-4.° vél. *b.*
Ce Ms. était à l'usage de l'église première collégiale de St.-Géry.

106. Officium defunctorum, in-4.° vél. *b.*

107. Horæ B. Mariæ Virginis. Psalmi pœnitentiales et Officium defunctorum, in-4.° vél. *b.*
Superbe Ms., enrichi sur toutes les pages de vignettes d'une grande fraîcheur, d'initiales rehaussées d'or. A chaque division de l'office on trouve un tableau représentant un trait de la vie de la Ste. Vierge et quelques autres sujets de la bible. Ce Ms., parfaitement conservé, paraît appartenir au 14e siècle. Le calendrier est en français. Il ne semble pas avoir été écrit spécialement pour Cambrai, puisqu'on n'y trouve ni la fête de St. Vaast au 6 février, ni celle de St. Géry au 11 août, ni celle de St. Aubert au 13 décembre, ni celle de Ste Maxellende au 13 novembre.

108. Horæ Beatæ Mariæ Virginis, in-8.° vél. *v.* s. s.
Ces heures de la Ste. Vierge, qui sont à peu près aussi remarquables que les précédentes, paraissent avoir été faites d'après elles. Dans le calendrier, qui est en latin, on trouve plusieurs saints du pays, tels que St. Vaast, St. Amand,

St. Omer. Ce Mṣ. a appartenu successivement à *Antonet de Lecambre, demorant en la rue St.-Martin à l'enseigne de St.-Christophe; à Marguerite Ardent*, qui vivait en 1604; *puis à Catherine Marokin.*

109. Breviarium Cameracense, in-8.° vél.

Les premières et les dernières pages de ce bréviaire manquent.

110. Breviarium de sanctis, in-8.° *v.*

Ce bréviaire commence à la fête de St. André; l'écriture en est peu lisible; il est terminé par l'office des différentes fêtes de la Vierge.

111. Breviarium antiquum, in-8.° vél. *v.* s. s.

Quelques pages manquent au commencement. La pagination ne commence que vers le milieu du volume.

112. Pars verna Breviarii, in-8.° *b.*

Écriture peu lisible du 15e siècle.

113. Præcepta synodalia pro ecclesia Stæ.-Crucis Cameracensis, in-4.° vél. *b.*

Ce Ms., qui appartenait au chapitre de Ste.-Croix à Cambrai, commence par ces mots: *Districtè præcipimus sacerdotibus ut eorum omnium duæ partes de quolibet decanatu mente discretiores et ad laborem corporum viribus aptiores ad arbitrium et electionem decanorum suorum ad Synodum veniant.* Ce sont les anciens statuts renouvelés sous Robert de Croy dans le synode de 1550.

114. Exercices pieux pour les indulgences accordées par Rome, *orné de figures enluminées,* in-4.° vél. *v.* s. s.

En tête du volume on lit ceci: *Sensieult une bonne information pour tous ceulx et celles qui ont la grace de acquerre partout où il soient les pardons et aultres indulgences qui sont à Romme tout au loing de l'an.* Les 6 premières figures, qui sont d'un dessin assez grossier, représentent les principales églises de Rome. Toutes les instructions sont en français. Le Ms. porte la date du 26 mars 1550.

115. Ordo benedictionis mensæ per annum, in-8.° vél. *b.* s. s.

Le volume contient des formules de *benedicite* adaptées aux principales fêtes de l'année.

116. Repertorium Sanctorum per annum occurrentium quorum gesta et passiones in cœnobio S.-Sepulcri Cameracensis in diversis codicibus sparsim habentur, in-4.° *b.* s. s.

Ce volume curieux contient une légende qui renvoie à un grand nombre de traités et de martyrologes plus ou moins connus, qui sont indiqués sur la 1re page.

117. Breviarii antiqui pars hyemalis et æstivalis, in-8.° 2 vol. vél. *b.*

Il manque, au commencement du premier volume, 62 pages. Le second volume, qui contient la partie d'été, est en meilleur état.

118. Horæ diurnæ breviarii antiqui, in-8.° vél. *b.* s. s.

Bien conservé.

119. Lectiones breviarii antiqui, in-8.° vél. *b.* s. s.

Peu lisible et altéré en plusieurs endroits.

120. Heures chrétiennes avec les antiennes notées, in-8.° vél. *ph.*

Les 65 premiers feuillets manquent.

121. Antiphonarium, Invitatoria et Responsoria cum notis, in-8.° vél. *ph.*

Ouvrage très soigneusement écrit, ainsi que le précédent.

122. Psalterium cum antiphonis notatis, in-8.° vél. *ph.*

Ce psautier est de la même main que les 2 volumes précédents.

123. Antiphonæ et Responsoria à Dominicâ primâ adventûs ad anni finem, cum notis, *oblong. v.*

124. Recueil de chants religieux et de chants profanes en musique, in-4.° 4 vol. *v.*

En tête du 1er volume et en face de la 1re page, on a peint un joueur de harpe d'une figure grotesque, ayant un sabre au côté et monté sur un cochon. L'homme tient en main une banderolle portant la date de 1542, avec ces mots au-dessous : *Ceste livre appartient à Zeggere de Male marchand demourant à Bruges.* Il sort de la gueule du porc une autre banderolle où on lit le mot *tenor.* Une foule de figures bizarres sont répandues çà et là sur les pages en tête des trois autres volumes. Divers personnages grotesquement accoutrés indiquent les autres intonations musicales.

125. Horæ B. Mariæ Virginis, in-8.° vél. *b.*

Le calendrier placé en tête de ces heures est encore en français, ce qui indique que l'ouvrage était destiné à des femmes. L'écriture est du 15e siècle, ou même du 14.e

126. Horæ diversæ, in-8.° vél. *ph.*

Les figures ont conservé une grande partie de leur fraîcheur ; elles représentent les saints ou saintes dont il est fait mémoire. Ce Ms. paraît avoir appartenu en 1560 à Pierre de Peissant, qui y a relaté à la fin la naissance de deux de ses enfans.

127. Antiennes notées pour les Rogations, in-8.° vél. *v.*

On trouve à la fin de ce volume des notes sur le décès de trois chanoines de la Métropole : Jean-Augustin Stiévenard, Louis-François de Brias, et Alexandre de Bernière.

128. Heures diverses de la Ste. Vierge, Psaumes pénitentiaux et Offices des morts, in-8.° vél.

Ces heures sont encore très dignes de remarque par la richesse de leurs vignettes, la pureté et la fraîcheur de l'or dont les encadremens et les capitales sont rehaussés. Divers petits tableaux s'y font en outre observer ; ce sont des sujets tirés de l'ancien et du nouveau testament. Le calendrier est en français.

129. Breviarium antiquum, in-16. vél. *b.* s. s.

Ce bréviaire, provenant originairement du chapitre de Ste.-Aldegonde, à Maubeuge, passa ensuite dans les mains du savant Mutte, doyen de Cambrai. Il a été écrit au commencement du 14e siècle. Au revers de chaque page du

calendrier se trouve un petit tableau représentant, à droite, l'un des signes du zodiaque, et à gauche, les travaux ou plaisirs de la saison. Les peintures et rubriques sont dignes de remarque. (V. *Catal. de* Mutte, n° 450.)

130. Breviarium ad usum ecclesiæ Cameracensis, in-16. C. M.

Ce Ms., dont le commencement manque, a été écrit au commencement du 14e siècle; on y trouve à la fin une note qui indique que Pierre *de Palude*, patriarche de Jérusalem, fut postulé par le chapitre pour être évêque de Cambrai, en janvier 1335. Il s'agissait alors de donner un successeur à Guy d'Auvergne. Ce fut Guillaume d'Auxone qui l'emporta. Ce volume est en mauvais état.

131. Officium defunctorum et alia, in-8.° vél. *b*.

Ms. un peu souillé.

132. Psalterium, in-16. vél. *b*.

Ce psautier est bien conservé. On a ajouté, à la fin, des hymnes et antiennes notées; cette dernière partie est écrite sur papier.

133. Horæ B. Mariæ Virginis, in-16. vél. *b*.

Orné de vignettes enluminées.

Le calendrier est incomplet et le volume a été déchiré en plusieurs endroits; on voit qu'il a appartenu à Nicolas-Joseph *Serret*.

134. Liber inscriptus *Doctrina cordis*, in-8.° vél. *v*.

Ce Ms., d'une écriture à longues lignes du 13e siècle, paraît être un traité de morale et une règle de conduite pour les maisons religieuses; il contient 126 feuillets. La bibliothèque de Lille possède aussi un Ms. du *Doctrina cordis*, écrit en 1483. (V. le *Catal.* de sir Thomas Philips, page 15.) Ce traité se trouvait également à l'abbaye de St.-Martin à Tournay, et dans celle de Cambron avec désignation du nom de l'auteur, *Joannes Divinus*. (V. Sanderus, *Bibl. Ms'a Belg.*, pp. 135 et 359). Il commence par ces mots : *Præparate corda vestra Domino, verba sunt Samuelis*.

135. Conclusiones super librum sententiarum, in-8.° vél.

Écriture très menue et très peu lisible. L'auteur est *Hymbertus Abbas Prulliaci;* c'est au moins ce qui semble résulter du titre écrit sur le dos du livre. A la fin on lit: *Explicit libellus conclusionum... à fratre Humberto monacho Cysterciensi sup. libr. sententiarum. Compilatus est autem liber iste à fratre H. anno Dominicæ incarnationis* 1294 *ad honorem Dei....* Cet écrivain est nommé *Heribertus de Pulliaco,* dans la *Bibliotheca Ms^{ta}* de Montfaucon, t. 2, p. 1285.

136. De regulis observandis in officio pontificali, in-12. *ph.*

Ce petit Ms. a appartenu à l'abbé Mutte.

137. Expositio Johannis, episcopi Sabinensis, quondam decani Ambianensis, super cantica canticorum, à sacrosanctâ romanâ ecclesiâ approbata, anno Domini MCCXXXIII, petit in-12.

L'auteur de ce traité est Jean d'Abbeville ou Jean Allegrin, qui, après avoir été doyen d'Amiens, fut cardinal et évêque de Sabine depuis 1227 jusqu'en 1237. Son ouvrage a été imprimé à Paris avec celui de Thomas le Cistercien sur le même sujet, in-fol. 1521. Les bénédictins, auteurs du *Voyage littéraire*, in-4°, Paris, 1717, 1re partie, p. 180, font mention d'un Ms. du même ouvrage où Jean Allegrin est nommé Jean *Roussel.*

138. Præparatio sacerdotis ad missam, in-16. *v.* s. s.

139. Præparatio sacerdotis ad missam, in-16.

A la suite de cette *præparatio* qui comprend sept parties, correspondant aux sept jours de la semaine, viennent, 1° *Utiles considerationes circà preparationem ad celebrandum,* 2° *Sententiæ ex libris Sancti Bernardi abbatis*, 3° *Libellus conscientiæ,* 4° *Speculum prædicatoribus valdè proficuum,* 5° *Tractatus de arte benè moriendi*, 6° *Primus liber magistri Johannis* GERSON *cancellarii Parisiensis de* IMITATIONE CHRISTI. Ce 1er livre est composé de 25 chapitres dont le dernier est intitulé : *De ferventi emendacione totius vite nostre.* 7° *Lamentatio animæ agonizantis.* Le Ms. est du 15e siècle.

140. Vita S. Gaugerici. Officium S. Gaugerici. Translatio S. Gaugerici. Officium parvum B. Mariæ, etc.

Écrit au 16e siècle. La vie de St. Géry, qui se trouve en tête de ce Ms., commence par ces mots : *Beatus Gaugericus Evosio Galliarum oppido quod ecclesie subjacet Trevirensi oriundus.* C'est un abregé de celle qui a été donnée par le bollandiste Van den Bosch, et que Ghesquière a reproduite dans les *Acta Sanctorum Belgii.* t. 2, p. 271.

141. Antiphonæ, Hymni et Psalmi, et Cantica cum notis, in-16. *v.*

Écriture moderne.

142. Missale Cameracense, in-fol. vél. *b.*

Orné de vignettes, de capitales enluminées, grande écriture du 15e siècle.

143. Missale Cameracense cum notis, in-fol. vél. *b.*

Suite du volume précédent, vignettes, capitales et ornemens analogues.

144. Missale ad usum ecclesiæ collegiatæ S.-Gaugerici, in-fol. vél. *b. doré sur tranche.*

Ce Ms. a été fait en 1738 par François d'Ostrel, d'abord chanoine de St.-Géry, puis de la Métropole de Cambrai, *sui erga divinum cultum studii suæque in collegas observantiæ munimentum relicturus.* Au haut du livre on voit l'empreinte du sceau de St.-Géry, presqu'effacé, avec cette légende : *Sig. ecclie Scti. Gaugerici.* Autour de ce médaillon on a écrit : *Sainct Géry faira toujours notre gloire.* Au bas sont les armes de la famille d'Ostrel, avec cette devise : *Le plaisir fait vivre d'Ostrel.* Ce volume, qui est très soigné, n'a point été écrit à la plume, mais bien avec des caractères formés sur une planche de cuivre, à l'aide d'un emporte-pièce.

145. Missale ad usum S.-Gaugerici Cameracensis, *orné de vignettes,* in-fol. vél. *b.*

Écriture du 14e siècle, capitales en or.

146. Missale secundum usum Romanæ curiæ, in-fol. vél. *b.*

Ce Ms. n'a point été destiné primitivement au diocèse de Cambrai, puisque le calendrier n'indique aucun des saints qui sont spécialement honorés dans ce diocèse. Du reste il appartient comme le précédent au 14e siècle. Il est également remarquable par ses vignettes rehaussées d'or et ses capitales enluminées. Au bas de la 1re page se trouve un écusson de gueules surmonté d'un chapeau de même, et traversé de haut en bas et de gauche à droite, d'une bande de sable.

147. Missale ad usum ecclesiæ Cameracensis, vél. *b*.

Le calendrier est un peu endommagé; l'écriture semble appartenir au 14e siècle. Orné de vignettes.

148. Missale Cameracense, in-fol. vél.

Écriture à peu près de la même époque que le précédent.

149. Missale Cameracense, in-fol. vél. *b*.

Ms. du 13e siècle, capitales enluminées, écriture très grande; vers le milieu du volume une peinture représentant la passion sur le portail d'une grande église; l'arbre de la croix a ceci de remarquable qu'il est fait d'un bois noueux et non façonné.

150. Missale Cameracense cum notis, in-fol. vél. *b*.

Grande écriture du 14e siècle, orné de vignettes.

151. Missale à mense Martio ad Decembrem, in-fol. vél. *v. doré sur tranche*.

Les mois de janvier, de février et une partie de mars manquent au calendrier; quelques pages paraissent aussi avoir été arrachées à la fin du volume, qui du reste est d'une exécution fort soignée.

152. Missale Cameracense, in-fol. vél. *b*.

Ce missel est dû à la munificence de Robert de Coucy, chanoine et chantre de l'église de Cambrai, au 14e siècle; le calligraphe a placé les vers suivans en face du frontispice:

Natus in Anglorum terris, alumpnus eorum
Stirpibus immensis, Robertus Cuciacensis,
Gallicus et patris et Scotus origine matris,

Hunc librum fieri fecit, sibi tu misereri,
Christe, velis et ei sedem præstes requiei. Amen.

A la suite de ces vers léonins se trouve une note qui indique la date du décès du père et de la mère de Robert de Coucy ; elle est ainsi conçue : *Dñus Ingelrannus de Gynis, Dominus de Couchiaco et de Monte Mirabili obiit* II *nonas januarii, anno Domini millesimo trecentesimo vicesimo tertio. Dña Christiana de Lindesay, Domina de Couchiaco, obiit* XV *calendas januarii, feria sextâ, anno Domini* MCCCXXXIII.

153. Missale Cameracense cum notis, in-fol. vél. *b.*

Ce volume paraît faire suite au précédent; le calendrier indique au 8 janvier l'anniversaire de la mort d'Enguerrand de Guines, seigneur de Coucy. Orné de figures et vignettes.

154. Missale proprium aliquot sanctorum, in-fol. vél. *b.*

Ms. du 15e siècle, orné de figures et de vignettes.

155. Rosarium Guidonis archidiaconi, in-fol. vél. *b.*

Écriture très serrée, à 2 colonnes. On doit cette vaste compilation sur les décrétales à Gui de Baiso, archidiacre de Bologne, qui la dédia à Gérard Blanchus, cardinal-évêque de Sabine, mort en 1302. Notre Ms. porte à la fin une note conçue en ces termes : *Explicit Rosarium Guidonis archidiaconi Bonon. Istud Rosarium fecit scribi Parisiis Guill. de Compendio, cantor ecclesie Beate Marie de Villa Mauri Trec. dioc., et fuit inceptum anno Domini* MCCCXXI *in crastino omnium Sanctorum, et fuit finitum anno Dñi* MCCCXXIII *die Jovis prima ante Pentecosten.* C'est à tort que dans les *Rech. sur l'Égl. métr. de Cambrai*, p. 220, j'ai cru pouvoir attribuer cet ouvrage à Gui de Collemède.

156. Cérémonies du Jubilé, matières liturgiques, in-fol. *ph.* C. M.

Carton contenant des documens recueillis par l'abbé Mutte sur la manière dont on devait célébrer le Jubilé de 1770 à Cambrai, plus des notes intéressantes et une correspondance savante sur divers points de la liturgie de Cambrai.

157. Opera varia divi Augustini. Isidorus de summo bono, in-fol. vél. *b.*

Ms. du 15e siècle, à 2 colonnes. Les ouvrages de St. Augustin qui s'y trouvent sont : *Confessiones ; De spiritu et animâ ; Enchiridion ; De caritate ; De videndo Deo*, 28 lettres et 10 homélies. Le traité *de summo bono*, par St. Isidore de Séville, est celui qui, dans l'édition de Madrid, in-fol. 2 vol. 1778, a pour titre *Liber sententiarum.* Ce traité est en 3 livres. La pagination du Ms. s'arrête à la page CCC ; les pages suivantes non chiffrées contiennent 3 autres homélies et *Liber de ordine.*

158. Sacramentarium, in-fol. 2 vol. vél. C. M.

Ces 2 volumes, d'environ 15 pouces de haut sur 4 pouces de large, paraissent appartenir au 9e siècle. L'écriture est une belle minuscule carlovingienne. Les 4 1res pages sont en ONCIALES D'OR. Les mots *vere* et *te* de la 2e et de la 4e page du 1er volume forment des espèces de monogrammes en or d'une dimension extraordinaire. La feuille de *garde* qui est en tête du 1er volume offre une charte originale datée *anno* XXXVI *regni Domni Karoli*, ce qui peut se rapporter, je crois, à l'an 875, 36e du règne de Charles-le-Chauve.

159. Sacramentarium Hildoardi episcopi, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce volume, qui est de la même forme que ceux du no précédent, a 3 pouces de moins sur la longueur. L'écriture est une minuscule rustique, qui appartient plus à la mérovingienne qu'à la carlovingienne : après 4 cahiers qui ne paraissent pas de la même main, le 5e offre 5 pages de vélin pourpré écrit en LETTRES D'OR. Vers la fin du volume on trouve cette indication en lettres onciales : *Hildoardus præsul anno* XXII *sui onus episcopatum* (sic) *hunc libellum sacramentorum fieri promulgavit.* La 22e année de l'épiscopat d'Hildouard, évêque de Cambrai, répond à l'an 785.

160. Flores extracti de libris S. Augustini de civitate Dei, in-fol. vél. *b*.

Ms. très soigné, à 2 colonnes, enrichi de capitales enluminées et quelquefois rehaussées d'or. A la fin du volume se trouve un petit traité intitulé : *Quæstio disputata per*

D. Petrum Bertrandi episcopum Eduensem super jurisdictione ecclesiæ. Pierre Bertrandi siégea à Autun depuis 1319 jusqu'à 1348.

161. Lactantii Firmiani divinarum institutionum libri septem, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms. nous semble encore devoir appartenir au 14[e] siècle. L'ouvrage commence par des passages extraits de divers auteurs qui ont parlé du mérite de Lactance ; le plus ancien de ces auteurs est St. Jérome et le dernier Raoul de Presle. Viennent ensuite 5 pages d'additions pour le 4[e] et le 7[e] chapitre ; ces additions se composent des prédictions sibyllines, dont on a fait allusion à la religion chrétienne. Ces prophéties sont en grec et en latin ; sur la 1[re] page seulement on a intercalé entre les lignes du texte grec les caractères latins équivalents. A la suite des œuvres de Lactance, le calligraphe a inséré : *Liber Petri Alphonsi contrà Judeos intitulatus.* On sait que Pierre Alphonse, juif espagnol converti, vivait au 11[e] siècle. (V. l'article que M. Labouderie lui a consacré dans la *Biographie universelle.*)

162. Pars 2[a] principalis magisterii sapientialis R. Guillermi de Alvernia, quæ nuncupatur De Universo, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce livre paraît provenir du même calligraphe que le précédent ; il est également soigné. Guillaume d'Auvergne, qui en est l'auteur, fut évêque de Paris depuis 1228 jusqu'en 1248. Le traité *De Universo,* dont ce Ms. contient la 2[e] partie, est un ouvrage de science universelle. La 1[re] partie concerne le monde matériel, les êtres créés, l'éternité, la providence qui dirige les choses d'ici-bas. La 2[e] est relative au monde spirituel, aux anges, démons, âmes, à leur nature, etc. Les œuvres de Guillaume ont été recueillies et publiées en 2 vol. in-fol. Venise 1591, et Orléans 1674.

163. Liber Haly, filii Halchamet Hebram, de electionibus horarum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., que le premier rédacteur du catalogue, trompé par le mot *horarum,* a placé mal à propos au milieu des livres liturgiques et ascétiques, est un recueil d'astrologie judi-

ciaire. L'écriture est du 14e siècle, à 2 colonnes. Au bas de la 1re page on lit cette indication : *Hic liber electionum horarum laudabilium translatus fuit de arabico in latinum in civitate Barchinona ab Abraham Judeo, excellente interprete qui dicitur* salva corda, *et facta est ejus translatio die lune et septimo kalendas ottobris et quarto die mensis lunaris qui dicitur* Dulceda, *hora* 13a *ascendente aquario anno Domini* 113 1o *anno Alexandri.* Outre cet ouvrage notre Ms. contient encore : *Liber de magnis conjunctionibus Albumazar. Liber erarum. Liber de ymbribus.* A la fin du volume on a ajouté un cahier d'une écriture beaucoup plus ancienne, contenant, 1o *Aliqua notabilia de compoto,* 2o *Interrogatio Karoli magni ad Alcuinum.* Ce dernier opuscule est un dialogue entre Charlemagne et Alcuin sur la rhétorique.

164. Expositiones variæ de divinis officiis, etc., in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Les 44 premiers feuillets sont remplis par des instructions et homélies sur les dimanches et fêtes. Vient ensuite un traité intitulé : *Micrologus de ecclesiasticis observationibus.* Cet ouvrage, dont l'auteur a été long-temps inconnu, est dû à St. Ives, évêque de Chartres, mort en 1116. Il a été inséré dans le tome 18 de la *Bibliothèque des Pères,* imprimée à Lyon. Jacques Pamèle l'a publié séparément, Anvers, Plantin, 1565. Ce Ms. contient un chapitre du *micrologus* qui ne se trouve ni dans l'édition de Pamèle ni dans celle de Lyon ; mais le P. Labbe l'a donné dans le tome 9 de sa *Collection des Conciles.* Notre volume offre en outre un traité *De divinis officiis* ; plus 39 lettres d'Hildebert, évêque du Mans et archevêque de Tours, au 11e siècle.

165. Calendarium ecclesiæ. Item de præbendis, in-fol. vél. *b.*

Ce Ms. est surtout intéressant parce que, en regard de chaque jour, sur le calendrier on trouve le nom du personnage laïque ou ecclésiastique dont l'église de Cambrai devait faire mémoire tous les ans dans ses offices à pareil jour. A la suite du calendrier on lit une nomenclature détaillée des biens affectés à chaque prébende du

chapitre. L'écriture est du 13[e] siècle ; les prébendes ont date certaine depuis 1282 jusqu'en 1310.

166. Soliloques de St. Augustin, in-fol. *b*. S. S.

Ce volume, qui provient de l'abbaye du St.-Sépulcre, commence par ces mots : *Chi commenche le livre Saint Augustin des seulz parlers de l'âme à Dieu. Le premier capitre du desir de veoir et de cognoistre Dieu. Sire Dieux je desire que je congnoisse toi qui es celui qui me congnoit. Sire plaise toi que je te congnoisse qui es virtu de mon âme.* A la suite des soliloques, on trouve un traité du même père sur l'écriture sainte ; puis un sermon sur le sacrement de l'autel, lequel commence ainsi : « *Qui manducat me ipse vivet propter* » *me : Johis sexto.* Ce sont les paroles Nr. S[r] Jhesus Crist qui » sont récitées par son St. évangéliste M[gr] Saint Jehan. » Ce Ms., à 2 colonnes, est d'une écriture assez grande et fort lisible.

167. Pastorale divi Gregorii Papæ, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. donné au chapitre par Hellin de Duri, archidiacre de Brabant vers 1364. Ce pastoral est un livre sur les devoirs des pasteurs, que St. Grégoire composa pour répondre au reproche que Jean de Ravenne lui faisait d'avoir refusé l'épiscopat.

168. Horloge de sapience, in-fol. *b*. S S.

Ce livre a appartenu jadis à Jehan de Louverval et à Michel Daniel. C'est un ouvrage mystique en langue romane du 13[e] siècle, traduit de l'*Horologium sapientiæ* de Henri Suso, jacobin. Le P. Échard compte jusqu'à 5 versions françaises dont la 1[re] fut faite en 1389, par un cordelier lorrain, 24 ans après la mort de l'auteur. J'ajouterai que P. Calentyn en a publié une traduction flamande, in-12, Louvain, 1572.

169. Tractatus de humilitate, in-fol. *b*. S. A.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15[e] siècle, de la main de Thomas Blocquel, d'abord chanoine de St.-Aubert, puis chanoine gradué noble du chapitre cathédral de Cambrai. Thomas Blocquel, frère de l'abbé de St.-Aubert, fut emprisonné en 1477, par ordre de Louis XI, comme attaché au parti de la maison de Bourgogne. Il mourut le 26 mai

1505. On trouve dans ce volume d'autres traités ascétiques que celui qui est mentionné dans le titre : nous y avons remarqué un ouvrage inconnu jusqu'ici, de Henri ou Hémeric de Campo ; c'est un dialogue sur l'origine du monde, etc.

170. Expositio bibliæ, hymnorum, legendarum, homiliarum cum accentuum distinctione à Mammotrecto, in-fol. *ph.*

Ce livre, qui est d'une écriture très menue et très peu lisible, porte ce qui suit sur la dernière page : *Liber religiosi fratris fratris Marachisini de sacro ordine Minorum devotissimi quem ad instantiam quorumdam devotorum sacræ paginæ studio et maxime canonis Bibliæ vacantium studiosissimi contexuit. Utiquè perutitis viris ecclesiasticis, intellectum et divinæ sapientiæ Gustum non in cortice sed nucleo perquirentibus*, etc. L'auteur est Jean Marchesini, né à Reggio au 15e siècle Cet ouvrage a été imprimé plus de vingt fois avant l'an 1500.

171. Pélérinage d'Enfer et de Paradis, in-fol. *v.*

Espèce de poëme mystique et allégorique, dont le premier titre est ainsi développé : *Coment Desespéranche maine un clerc en Enfer et Espéranche le remaine par autre voie en Paradis.* Le premier hôtel où loge le clerc est l'hôtel d'Orgueil, le second l'hôtel d'Envie, le troisième l'hôtel d'Avarice, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il arrive à l'hôtel le plus voisin de l'Enfer, qui est celui de Luxure : il est ramené ensuite par les vertus contraires. Vers la fin du volume on trouve : *Ung sermon et traitiet des publicqs pécheurs.*

172. Libri Policratici octo Joannis Salisberiensis, episcopi Carnotensis, in-fol. vél. *b.*

Beau Ms. tracé de la main de Jehan Carlier, prêtre, natif de Fémy en Cambrésis, chapelain ou bénéficier de la chapelle de Ste.-Élisabeth en l'église Notre-Dame, qui acheva de l'écrire le 12 mai 1481, et qui le donna au chapitre en reconnaissance des facilités que ce corps lui avait laissées de fréquenter sa bibliothèque. On trouvera d'amples détails sur Jehan de Salisbéri et sur ses ouvrages dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. 14, p. 89 et suiv.

173. Vision de la Rose, in-fol. *b*. s.s.

Ce traité allégorique et mystique est précédé d'une comparaison des propriétés de la rose avec les vertus de la Vierge Marie. On lit ensuite le titre suivant ; *Chi commenche le livre de la Vision de la Rose, que fist frère Adam Rose, de l'ordre des frères mineurs.*

174. Summa Baptistina. Manipulus Curatorum, in-fol. *v*.

Le prologue du 1er de ces 2 traités commence par ces mots : *Quoniam, ut ait Gregorius, super Ezechielem.* C'est un recueil alphabétique de matières religieuses. Le calligraphe a mis à la fin ces quatre vers :

O scriptor cessa, quoniam manus est tibi fessa,
Hoc opus est factum, lassa quiesce manum (sic) ;
Laus est finire, pudor est incepta perire,
Laus in fine datur, quia res in fine probatur.

Le *Manipulus Curatorum* est l'ouvrage de Gui de Montrocher, archevêque de Sens, qui florissait vers 1330. Il est adressé à Raimond, évêque de Valence. Cette instruction, imprimée à Augsbourg en 1471, a eu plus de 50 éditions dans le 15e siècle.

175. Pontificale Durandi, episcopi Mimatensis, in-fol. vél. *b*.

Beau Ms. enrichi de vignettes et de capitales rehaussées d'or. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le *Rationale divinorum officiorum* du même auteur.

176. Missale Cameracense, in-fol. *b*.

Ms. très soigné, grand caractère, capitales enluminées.

177. Missale Cameracense, in-fol. vél. *b*.

Missel d'une forme et d'une écriture analogue au précédent, avec un calendrier ; vignettes.

178. Missale Romanum, in-fol. vél. *b*.

Vignettes et peintures rehaussées d'or, capitales enluminées. En tête se trouve un calendrier à l'usage des églises de Cambrai.

179. Missale Cameracense, *orné de vignettes*, in-fol. vél. *b*.

Le volume est précédé d'un calendrier à l'usage des églises de Cambrai, en tête duquel se trouve la prose *Dies illæ, dies illa.* Belle écriture à 2 colonnes étroites, capitales enluminées.

180. Missale Cameracense, *orné de figures et de vignettes*, in-fol. vél. *b.*

Écriture du 15e siècle, capitales enluminées, Ms. à 2 colonnes.

181. Pars Missalis ab adventu ad pascha, in-fol. vél. *b.*

Beau Ms. de la fin du 12e siècle, à 2 colonnes. On trouve en tête une note de M. Mutte, ainsi conçue : *Hoc codice continetur pars Missalis ad usum ecclesiæ Camerac. à Dominicâ primâ adventûs ad dominicam in albis, et similiter missæ de sanctis à* 27 *nov. ad* 29 *apr. In fine extrà ordinem reperitur missa de S. Thomâ Cantuariensi* 21 *feb.* 1173 *inter SS. relato eâdem manu scripta quâ reliquum codicis ; hinc patet librum fuisse descriptum versùs finem sæculi* XII ; *quod etiam ex characteris specimine conjici facilè potest.* Les initiales sont enluminées et rehaussées d'or.

182. Libri collectarum ecclesiæ Sti.-Gaugerici Cameracensis, in-fol. vél. *b. garni en cuivre, doré sur tranche.*

Ce Ms. est l'ouvrage de Jean-Joseph Lepreux, chanoine de St.-Géry, qui l'a fait en 1755. Vers le bas du frontispice on a dessiné le dragon, attribut symbolique de l'église de St.-Géry.

183. Liber evangeliorum per annum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., orné de vignettes, qui est malheureusement altéré sur les marges supérieures et inférieures, et dont la fin manque, porte sur la 1re page les armoiries de la maison de Croy avec la devise : *à jamais Croy.*

184. Liber evangeliorum per annum, in-4.° 2 vol. vél. C. M.

Ms. à longues lignes, enrichi d'ornemens rehaussés d'or.

185. Epistolæ totius anni, ad usum episcopi Cameracensis, anno 1266, in-fol. vél. *ph.* C. M.

Ce Ms., ainsi que le précédent, remonte à l'année 1266. Celui-ci porte à la fin l'indication suivante : *In nomine sancte et individue trinitatis expliciunt eple totius anni. Domini venerabilis N. Dei gratia Camr. epi R. Johannes Philomena scripsit has anno incarnatõis domini* MCCLXVI. Ms. à longues lignes présentant des ornemens absolument semblables à ceux du numéro précédent. Ils étaient l'un et l'autre à l'usage de Nicolas de Fontaines, évêque de Cambrai au 13e siècle.

186. De Divinis officiis per anni circulum, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, écriture qui semble appartenir à la 1re moitié du 13e siècle. Peut-être ce traité est-il le même que celui qu'on attribue sous le même titre à Godefroy de Fontaines ou à Gui de Laon.

187. Rationale divinorum officiorum, in-fol. vél.

Ce livre a pour auteur Guillaume Durand, évêque de Mende, mort en 1296. L'ouvrage dont il est ici question a été imprimé à Mayence en 1459. Un exemplaire de cette édition a été vendu chez le duc de La Vallière 2700 fr.

188. Calendarium et Martyrologium, in-fol. vél. *sans couverture*.

Ms. à longues lignes, écriture du 13e siècle, capitales enluminées. Tous les versets des pseaumes, des oraisons, des antiennes, etc., sont écrits à la ligne, sous forme de vers, jusque vers le milieu du volume.

189. Calendarium et Obituarium, in-fol. vél. *v*.

Ms. du 13e siècle, avec des additions qui appartiennent aux 2 siècles suivants. Ce Ms. était à l'usage de l'église de St.-Géry.

190. Calendarium et obituarium, in-fol. vél. *b*.

Ce calendrier n'est autre chose qu'un double du précédent.

191. Calendarium et obituarium, in-fol. vél. *v*.

Ce Ms., qui appartenait, comme les précédents, au chapitre

de St.-Géry, présente une quantité de notes ajoutées, qui ne sont pas sans intérêt pour notre histoire locale.

192. Obituarium ecclesiæ Stæ.-Crucis Cameracensis, in-4.° vél. *b. garni en cuivre.*

Ce Ms., qui a appartenu à Robert Mortecrette, est chargé de notes par une main du 17e siècle. On doit croire qu'il a été confectionné en 1478, puisqu'à la page 26 on indique cette année comme l'année courante.

193. Ordinarium ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis, in-fol. *c.* C. M.

Ms. provenant du savant Mutte, écriture du 17e siècle.

194. Rituale antiquum monasterii Sti.-Sepulchri Cameracensis, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, écriture petite, serrée et pourtant assez lisible.

195. Calendarium insignis ecclesiæ Cameracensis variis annotationibus illustratum, in-fol. *ph.*

Ce calendrier a été rédigé et écrit en 1605, par Julien Deligne, petit vicaire de la Métropole, qui le dédie à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai, au chapitre et à tout le clergé de l'église métropolitaine ; la date du Ms. est indiquée par ce chronogramme : *eCCLesIa CaMeraCensIs totI orbI CeLebrIs. Catal. de* Mutte, n° 5853.

196. Liber evangeliorum ecclesiæ Cameracensis, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 15e siècle, à longues lignes, un peu altéré.

197. Ordinarium Sti.-Gaugerici Cameracensis, in-fol. *v.*

Ms. du 15e siècle : à 2 colonnes, avec quelques actes ajoutés postérieurement.

198. Ordinarium Sti.-Gaugerici Cameracensis, in-fol. *v.*

Ms. à 2 colonnes, dont le commencement manque.

199. Sermo B. Ambrosii de corporis et animæ miserâ vitâ, etc., in-fol. vél. *b.* C. M.

Précieux Ms. à 2 colonnes, écriture minuscule carlovin-

gienne, titres en lettres onciales. A la suite de l'ouvrage ci-dessus on trouve divers autres traités, savoir : un opuscule sans titre, commençant par ces mots : *In vos impletur propheticum*, et finissant par un hymne sur St. Lambert : *Ambrosii liber de bono mortis. Libellus Martini episcopi ad Mironem regem de quatuor virtutibus. Sermo Ambrosii Autberti, presbyteri, de cupiditate. De duodecim abusiva* (sic) *sæculi, Cypriani martyris. Libellus B. Augustini de disciplinâ Christianorum. Sermo Joh. episcopi de patientiâ et gratiarum actione. Tractatus Sancti Cypriani de oratione dominicâ. Libellus de conflictu vitiorum atque virtutum. Tractatus Sancti Augustini de oratione dominicâ. De symbolo apostolorum. Hæc sunt instrumenta bonorum operum. Juliani Pomerii de vitâ contemplativâ et activâ.*

200. Flores scripturarum SS. doctorum, excerpti à fratre Vincentio, in-fol. *b.* GUILL.

Ms. à longues lignes; il porte l'indication suivante à la dernière page : *Explicit Liber Florum sanctorum doctorum ex Speculo historiale fratris Vincentii ordinis fratrum prædicatorum. Finitus anno Dñi* MCCCCXLVII. *Laus Deo. In vigilia conversionis Sti. Pauli.* Les auteurs dont ce volume contient des extraits sont St. Cyprien, St. Jérôme, St. Chrisostôme, St. Augustin, Cassien, St. Prosper, Fulgence, Symmaque et Boèce, son gendre; Sidoine Apollinaire, Cassiodore, St. Grégoire, St. Isidore de Séville; Alcuin, Raban Maur, St. Anselme, archevêque de Cantorbéry; Hildebert, Hugues de St.-Victor, Hugues de Fouilloy, Richard de St.-Victor et Hélinand.

201. Horologium Sapientiæ, in-fol. *b.* GUILL.

Cet ouvrage mystique, qui est de Henri Suso, dominicain allemand, mort à Ulm le 25 janvier 1365, a été imprimé et traduit plusieurs fois dans le 15e siècle. Le Ms. est à 2 colonnes, belle écriture dite gothique. Il contient, à la suite de l'*Horologium Sapientiæ*, divers opuscules dans l'ordre suivant : *Meditationes Beati Anselmi.* Les méditations attribuées à St. Anselme, sont plutôt de Jean, abbé de Fécamp. *Meditationes Beati Augustini.* Cet ouvrage n'est pas non plus de St. Augustin. *Tractatus Sancti Basilii de laude vite solitarie. Deploratio amisse virginitatis Anselmus. De-*

cem capitula quæ desunt in meditationibus Beati Bernardi. Ces 10 chapitres ne se trouvent pas en effet dans l'édition donnée par le P. Sommalius, in-16, Douai, Balth. Bellère, 1608. *Liber de profectibus religiosorum. Tractatus de spiritualibus ascensionibus. Meditationes Beati Bernardi*, ouvrage attribué mal à propos à St. Bernard, ainsi que le suivant: *Contemplationes de septem horis. Stimulus dilectionis Jesu Beati Anselmi.* Cet opuscule pourrait être d'Anselme, évêque de Lucques. *Libellus de compunctione. Liber Beati Augustini de vitâ christianâ ad quamdam viduam. Soliloquium B. Bonaventure quod dicitur imago vite.*

202. Tractatus varii, in-fol. *b.* s. s.

Ce recueil contient les traités suivants : 1° *Tractatus D. Card. Zabarellæ de unitate ecclesiæ.* 2° *De potestate Papæ et concilii generalis per D. Card. Sancti Sixti tempore Eugenii Papæ quarti.* 3° *An Papa sit super concilium?* 4° Un traité en treize chapitres sur les conciles, commençant par ces mots : *Si est tibi intellectus, responde primo.* 5° *De ecclesiasticâ potestate.* 6° *De jurisdictione imperii et auctoritate romani pontificis.* 7° *Antiqua dicta notatu et memoriâ digna quæ ego Nicolaus Siculus, abbas M. Monacensis, et in præsentia cameræ apostolicæ generalis auditor redegi... et incepi colligere A° D*ⁱ MCCCCXXXIII, 9 *apr., dùm essem in civitate Basiliensi...* 8° *Votum D. Joh de Segobiâ, Card., super materia contractuum de censibus ad vitam ut in perpetuum.*

203. Trésor de Sapience, in-fol. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, écriture de l'an 1400 environ. Le *Trésor* est l'ouvrage de Brunetto Latini, noble Florentin, qui fut obligé de chercher un asile en France vers 1260, époque où le parti des Guelfes auquel il était attaché, éprouva des revers. Voici comment Brunetto explique pourquoi il a écrit cette compilation en français. « Se aulcuns demandoit pourquoy ce livre est escript en franchois, pour ce » que nous somes Ytaliens, je diroye que c'est pour II » causes; l'une parce que nous somes en Franche, et » l'autre parce que la parole est plus délectable et plus » comunes à toutte langues. » Du reste, l'ouvrage que contient notre Ms. n'est pas absolument tel qu'il a été rédigé par le Florentin réfugié : on voit que le style en a

été rajeuni ; et, ce qui prouve qu'on y a même fait des additions, c'est qu'au folio 100 il est parlé de Raoul de Presles, qui vivait un siècle après Brunetto Latini. (V. *Mém. de l'Acad. des Inscr.* t. 7, p. 297, et le *Discours sur l'état des lettres au 13e siècle*, que M. Daunou a placé en tête du 16e vol. de l'*Hist. litt. de France*, p. 27.)

204. Horloge de Sapience, in-fol. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, écriture et langage de la fin du 14e siècle. Cette traduction de l'*Horologium Sapientiæ* est la même que celle qui est indiquée plus haut sous le no 168. Le début est conçu en ces termes : « Salomon ens ou livre » de Sapience ou premier capitle dist : *Sentite de Domino » in bonitate*, *et in simplicitate cordis quærite illum.* Sentes » et entendes de Dieu en bonte et conferme à son ordenenche » et à sa volente, queres sa prudence en simplece de cuer » et en purete de pensee. » Après l'*Horloge de Sapience* on trouve d'autres traités mystiques, savoir : 1o *Chi sensieut bone doctrine,* commençant par ces mots « Qui plus sumelie, » plus sera exauchies ; ne te vante mie, ne te demonstre mie, » ne quiers mie vaine gloire. » 2o *Traitie de mendicite espirituele.* 3o *Chi comencent diverses orisons et meditacions de l'ame devote selonc pluseurs materes.*

205. Le Miroir des Curés, in-fol. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes. A la suite du titre on lit ces mots : *Ex compendio sacre theologię Sti. Thome de Aquino ordīs Sti. Dñici.* L'écriture et le langage sont du 14e siècle. Le 1er chapitre est intitulé : « Chy comence li miroirs pour ceulx » qui ont les ames en cure. » L'ouvrage est divisé en 2 parties dont la 1re contient 172 feuillets, et la 2e 148, sans les tables.

206. Speculum charitatis Ailredi. Querimonia de conflictu spiritûs et carnis ab Hildeberto, Cenom Episcopi. Epistolæ ejusdem. De rotâ prælationis. De quatuor virtutibus, seu formulæ vitæ honestæ. Arnulfi Lexoviensis Episcopi Epistolæ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Ailrède ou Ealrède, abbé de Rieval ou Reverby, dans le comté de Lincoln, en

Angleterre, mourut en 1166. Son *Miroir de la charité* a été imprimé à Douai en 1631. On le trouve aussi dans le 5e volume de la *Bibliotheca Cistersiensis* et dans le 23e de la *Bibliotheca Patrum.* L'opuscule intitulé *Querimonia* est un dialogue entre l'âme et le corps qui discutent en prose et en vers sur leur prééminence respective. Les lettres d'Hildebert, qui suivent sont au nombre de 92, après lesquelles on trouve le traité *de rotâ prælationis et simulationis*, par Hugues de Fouilloy. Après le prologue et en tête du 1er chapitre, qui commence par ces mots : *Viri religiosi vita sicut rota volvitur*, on a figuré une roue à 12 rayons, qui représentent les 12 vertus d'un bon religieux. Les autres parties de la roue sont également symboliques. Ce singulier ouvrage est divisé en 2 parties, mais le 1er feuillet de la 2e partie manque sur notre Ms. L'opuscule suivant, *De quatuor virtutibus*, est un poëme en vers élégiaques, composé par le même Hildebert. Enfin le volume est terminé par 47 lettres et 2 discours d'Arnoul, évêque de Lisieux, au 12e siècle. (V., sur ce dernier écrivain, *Hist. litt. de la France*, t. 14, p. 304-334, et sur Hugues de Fouilloy, le même ouvrage, t. 13, p. 492-507.)

207. Pelerinage de vie humaine, in-fol. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture un peu négligée du 14e siècle. Le *Pelerinage* est un poëme en vers de 8 syllabes, dans lequel l'auteur rend compte de 3 songes qu'il eut après la lecture du *Roman de la Rose*, comme il le déclare lui-même dès son début :

Une vision voeil nunchier
Qui en dormant mavint lautrier.
En veillant avoie leu,
Considéré et bien veu
Le très biel romanch de la Rose :
Et bien croy que ce fu la chose
Qui plus m'esmut à ce songier....
. . . .
Or entendes la vision
Qui m'avint en religion,
A labeye de Chaalit
Si comme je estoie en men lit.

A la fin du volume on lit : « Explicit le pelerinage de » vie humaine composé par Damp Guillaume de Guilleville, » prieur de Chaalis, de l'ordene Saint Benoist (*lisez* Ci-

» *teaux*) en l'an mil III[e] et trente. » Cet ouvrage eut tant de succès que toutes les bibliothèques un peu considérables en avaient des copies. Pour le rendre plus intelligible, Jeanne de Laval, reine de Jérusalem et comtesse de Provence, le fit réduire en prose, vers 1364, par Jean Gallopez, clerc d'Angers. (V., pour plus de détails, le *Catal. de* la Vallière, t. 2, p. 258 et suiv.)

208. Maison de Conscience. Le livre de lesperit de Guy du Torne lequel depuis sa mort sapparust à sa femme. Le livre de Seneque des quatre vertus cardinaulx, in-fol. vél. *v.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle. Je n'ai pu parvenir à connaître l'auteur de la *Maison de conscience,* qui est un de ces ouvrages mystiques si goûtés dans le moyen âge. Th. Sailly, jésuite de Bruxelles, a publié en flamand une *Maison de la Conscience*: in-12, Bruxelles, 1620. Serait-ce une traduction du traité que contient notre Ms.? C'est ce que je ne puis décider. L'opuscule qui suit est le récit d'une prétendue apparition arrivée le 16 novembre 1324, *au pays de Provence, en la cité d'Alestre, qui est à* 28 *lieues de Vienne.* Puis commence le livre de Senèque, *des* IIII *vertus cardinaulx, translaté en français par feu maistre Jehan Courtecuisse, docteur en théologie, à très hault et très puissant prince, Jehan, filz de roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poictou et d'Estempes, de Boulogne et d'Auvergne.*

209. Liber Confessionum Sancti Augustini, petit in-fol. vél. *v.* s.s.

Ms. à longues lignes, très ancien, probablement du 12[e] siècle, écriture belle et très lisible. A la fin du volume, une main du 13[e] siècle a transcrit une lettre du pape Innocent (IV) qui recommande à l'évêque de Cambrai (Gui de Laon) Jean (de Plenaing), abbé du Saint-Sépulcre, avec lequel il était, dit-il, lié d'amitié avant d'être élevé au souverain pontificat. Cette lettre est datée de Lyon, le 8 des cal. de mai, 4[e] année du pontificat d'Innocent, c'est-à-dire 1246 ou 1247. Enfin on a ajouté au Ms. 9 feuillets en papier, indiquant les variantes qui existent entre ce texte des *Confessions* et celui de l'édition donnée par les Bénédictins, à Paris, en 1679.

210. Moralium Sancti Gregorii in Job libri xxxv, in-4.° 6 vol. *b.* S.S.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. Sur la 1re page on lit ces mots en lettres onciales : *Liber Sancti Sepulchri Cameracensis. Si quis abstulerit anathema sit : servanti benedictio : tollenti maledictio. Amen.* Puis en caractères minuscules : *Obsecro quicunque hæc legeris ut* FULBERTI *scriptoris et peccatoris memineris.* Au verso de la même page on voit une peinture divisée en deux plans. Sur le 1er, Job s'entretient avec ses amis ; sur le 2e, Saint Grégoire, inspiré par le St.-Esprit, explique le livre de Job à ses disciples. Le feuillet suivant, d'un vélin plus blanc et d'une écriture plus moderne, est rempli par la narration de la découverte miraculeuse que fit de cet ouvrage Tagion ou Tayon, évêque de Saragosse. Puis vient l'épître de St. Grégoire à Léandre, évêque de Séville. Le 6e volume est in-fol., à 2 colonnes, d'une écriture un peu plus récente.

211. Pastorale Sancti Gregorii, in-4.° vél. *b.* S.S.

Ms. à longues lignes, écriture du même siècle et peut-être de la même main que le n° 210. A la fin du volume on trouve un poëme en vers hexamètres léonins sur Ste. Marie Égyptienne, par Hildebert, évêque du Mans. Ce poëme, qui doit avoir 902 vers, n'en a ici que 516. Le dernier est celui-ci :

Sis testis pacti, sis vindex tu quoque facti.

212. Pontificale Episcoporum Cameracensium, in-4.° vél. C.M.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle, grande écriture, capitales coloriées, titres en rouge, ainsi que plusieurs versets et répons. Il manque un certain nombre de pages à la fin et au commencement.

213. Pontificale Episcoporum Cameracensium, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Il n'est fait dans ce *Pontifical* aucune mention de la fête du St. Sacrement.

214. Pontificale Domni Henrici Episcopi Cameracensis, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à longues lignes, excepté depuis la page CXI jusqu'à la page CXXII. Écriture du 15e siècle. En tête du volume se trouvent 16 pages non foliotées, contenant un traité *De monachis proprietariis*, suivi d'un autre intitulé : *Notabilia quædam de Sacramento Eucharistiæ.* Au haut de la page 1, on lit la signature de Henri de Berghes, évêque de Cambrai, avec la date de 1483. Cette signature est répétée sur la couverture du livre, en face de la dernière page, sur laquelle on a écrit ces mots : *D. Adrianus de Cruce, presbyter, thesaurarius et canonicus ecclesiæ Sanctæ-Crucis Cameracensis, qui ab hac luce decessit die* 13a *novembris* 1544, *ætatis suæ* 74 *anno, dùm adhuc viveret, me Henricum Silvestri hoc Pontificali libro donavit, quem perpetuum esse volo ecclesiæ Cameracensis. Fuit enim olim... Henrici de Bergis ejusdem Episcopi.* Au recto de la même page, se lit une formule de prière pour le duc et la duchesse de Bourgogne. Des figures sont dessinées sur beaucoup de marges pour indiquer ou rappeler à l'évêque la manière d'accomplir les diverses cérémonies, ainsi que les ornemens et insignes qu'il doit successivement revêtir.

215. Manuale Sacramentorum, in-fol. vél. *b.* C. M.

En tête du volume on lit en langue vulgaire une courte instruction *pour le curé, son vice-gérant ou cōmis à visiter malade agonissans et pendant à la mort.* Grande et belle écriture du 15e siècle.

216. Manuale Sacramentorum, in-fol. vél. *b.*

Ce volume est la suite du précédent.

217. Manuale Sacramentorum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Grande et belle écriture du 15e siècle, Ms. un peu altéré.

218. Martyrologium et Necrologium. Regula Sti. Benedicti, in-4.° vél. *b.*

Ms. qui paraît remonter au 12e siècle tout au moins; altéré par un long usage. Il est digne de l'examen des connaisseurs et des érudits. L'écriture est à longues lignes ; les capitales sont coloriées en bleu et en rouge alternativement. Il en est quelques-unes en vert.

219. Martyrologium Usuardi. Calendarium, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 12[e] siècle. Usuard, moine de St.-Germain-des-Prés, écrivit son célèbre *Martyrologe* par ordre de Charles-le-Chauve. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois dans le *Rudimentum novitiorum*, in-fol. max. Lubeck, 1475. Jean Molanus l'a enrichi de notes dans l'édition qu'il en a donnée, in-8°, Louvain, 1568, 1573, 1577, 1583.

220. Epistolæ et evangelia per annum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ce Ms. paraît être à peu près de la même date que le précédent; il est à longues lignes, chargé de notes sur les marges. On a ajouté au commencement un petit cahier de 4 pages et demie, contenant des imprécations contre les persécuteurs de l'Eglise.

221. Commune Sanctorum, in-fol. *ph.* C. M.

Écriture du 16[e] siecle. Ce Ms. a appartenu aux héritiers d'Andrieu, de Gand. Les additions qui se trouvent à la marge sont de la main de Pierre Preudhomme, chanoine de Notre-Dame, décédé en 1628.

222. Missale Cameracense, *orné de figures et de vignettes*, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, initiales enluminées, caractères du 15[e] siècle.

223. Missale Cameracense, in-8.° vél.

Ce Ms. fait suite au précédent.

224. Missale Cameracense, *avec des notes anciennes*, in-4.° vél. *v.* C. M.

Ce missel est d'une haute antiquité, ainsi qu'on peut en juger par les notes du plain-chant, qui sont marquées comme on le fesait avant Guy d'Arrezzo.

225. Sacramentarium simul et officium defunctorum, in-4.° vél. *v.*

Ce volume était à l'usage du chapitre de St.-Géry; il est du 14[e] siècle.

226. Ordo conferendi Sacramenta, in-4.° vél. *b.* C. M.

Cet Ordo a été fait aux dépens de Pierre de Lille (*de Insula*), chapelain de la cathédrale en 1364.

227. Rubricæ quædam ad usum ecclesiæ Cameracensis, in-8.° vél. *v.*

Écrit en 1776 par Théodore J. Gilleron, novice à St.-Aubert. Le livre porte pour épigraphe ces 2 vers :

Ministres du Seigneur, annoncez ses merveilles ;
Qu'elles touchent vos cœurs et frappent vos oreilles.

228. Orationarium in vitam Christi, in-4.° *b.*

Ms. à longues lignes, écriture peu lisible, initiales de couleurs alternativement bleue et rouge.

229. De variis rebus quæ nobis in vita gaudium, spem, dolorem, aut metum pariunt, in-4.° vél. *b.* C. M.

Beau Ms. à longues lignes. Au commencement de la 1re page on voit une vignette représentant, à gauche, un personnage tenant un livre ouvert; à droite, un autre personnage qui fait tourner une roue à laquelle sont attachées 4 figures caractérisées par les mots *Metus, Dolor, Spes, Gaudium.* A la fin du livre, Raoul Leprêtre, archidiacre de Hainaut dans l'église de Cambrai, au commencement du 15e siècle, a écrit de sa main une note pour indiquer que ce livre lui appartenait.

230. Collationes de perfectione, in-4.° vél. *v.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle, capitales coloriées. Ce livre a appartenu à Pierre Preudhomme, chanoine de Cambrai au 16e siècle. Cet ouvrage consiste en une suite de conférences entre des Pères du désert d'Égypte. Je ne sais s'il a jamais été imprimé.

231. Chemin de perfection, in-4.° vél. *v.* S. S.

Voici le véritable titre de ce Ms. : « Cy sensuit ung traictié intitulé le livre ou chemin ouquel sont contenus plusieurs chappitres. alegacions et doctrines. C'est comme un pélerinage pour cheminer par le chemin des vertus en délaissant, eschivant la voye des vices et pechez comme il s'ensuieut. » Ms. à longues lignes, écriture du 14e siècle, de la même main que le n° 208. Ensuite un autre traité qui enseigne que

pour obvier aux temptations de l'orrible prince des tenebres, il faut subvenir à avoir la gloire de Paradis; puis une *devote lamentacion encontre le péché de la cher.*

232. Manipulus florum compilatus à magistro Thomâ de Hyberniâ, in-4.° vél. *ph.* C. M.

Ms. à longues lignes, écriture du 13ᵉ siècle, contenant un recueil alphabétique d'extraits d'auteurs sacrés et même profanes, sur tous les points de doctrine et de morale. Le 1ᵉʳ mot est *Abstinentia,* le dernier, *Zelus.* L'auteur de cette compilation est Thomas *de Hyberniâ* ou Th. Palmeran, de la Société de Sorbonne, qui vivait sur la fin du 13ᵉ siècle. Il paraît d'ailleurs que ce recueil n'est pas entièrement l'ouvrage de Thomas *de Hyberniâ*, et que Thomas Walleys y a eu la plus grande part. (V. *Codices Mss. domûs S. Petri Cantabrigiensis,* nᵒˢ 1741, 1745, t. 2 de la *Bibliothèque Cottonienne.*) Le *Manipulus florum* a été imprimé à Lyon en 1679.

233. Liber de exemplis sacræ scripturæ, in-4° vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, écriture de la fin du 13ᵉ ou du commencement du 14ᵉ siècle; l'auteur est Nicolas de Hanapes, patriarche de Jérusalem, élu en 1288. Le livre a appartenu à Hellin de Dury, docteur en théologie, archidiacre de Brabant dans l'église de Cambrai, lequel, d'après une note placée à la fin, l'aurait acheté en 1368 pour une somme de 40 sols, ce qui valait alors 38 f. 36 c., et ce qui vaudrait aujourd'hui 115 f. 08 c. Nicolas de Hanapes fut le dernier patriarche latin de Jérusalem qui ait résidé dans le pays. Après la prise de St.-Jean-d'Acre par les Sarrasins, le 12 mai 1291, il fallut le porter de force dans une chaloupe, pour gagner ensuite une galère qui l'attendait; encore y laissa-t-il monter un si grand nombre de personnes avec lui que la chaloupe coula à fond, et submergea le pasteur trop charitable, ainsi que tous ceux qui avaient voulu le suivre.

234. Ethicorum Aristotelis per Leonardum Aretinum de Græco in latinum traductorum libri decem, in-4.° vél. C. M.

Singulière méprise, d'avoir placé un ouvrage d'Aristote parmi les livres ascétiques! Le Ms. est à longues lignes, du

15e siècle, initiales des chapitres enluminées et rehaussées d'or. Au bas de la 1re page on voit un écu à 2 fleurs de lys d'or, séparées par une bande de même. L'ouvrage est précédé d'une préface et d'une épître dédicatoire au pape Martin V. Je pense que cette traduction des *Éthiques d'Aristote* n'est pas connue. Du moins M. Jourdain ne l'indique pas dans *ses Rech. sur l'âge et l'origine des trad. latines d'Aristote,* in-8.° Paris, 1819.

235. Liber venerabilis Bedæ, presbyteri, de temporibus, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ms. à longues lignes, du 13e siècle, initiales en rouge. Le vénérable Bède, auteur de cet ouvrage, vivait à la fin du 7e et au commencement du 8e siècle, en Angleterre, sa patrie.

236. Speculum Monachorum. De ordine missarum, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, au milieu duquel on a intercalé un cahier à longues lignes; l'écriture nous semble être du 11e siècle.

237. Cassiani Institutiones patrum, in-4.° vél. *b.*

Ms. à longues lignes, écriture du 10e siècle. Une main plus moderne a écrit sur la 1re page une courte épître adressée à l'évêque de Cambrai par B. abbé de Clairvaux. Jean Cassien vivait en 400. Dans l'église grecque et à Marseille, il est honoré comme Saint. L'ouvrage contenu dans ce Ms. traite de la manière de vivre des solitaires d'Égypte.

238. Retraites et Lettres spirituelles, in-4.° *v.*

Les auteurs de ce recueil sont Mesdames de Longueville et de Conty; les lettres sont adressées par cette dernière aux abbés de la Vergne et de Cyran; l'écriture est belle, lisible, nette; elle est du 17e siècle.

239. Beda de naturis rerum. Johannes Chrisost. de reparatione lapsi. Gregorius de concordiâ testimoniorum, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. A la fin du volume on trouve : *Decretum Beati Gregorii Papæ, de quiete mo–*

nachorum, puis une lettre de St. Anselme, archevêque de Cantorbéry, à un moine de Ste.–Werburge, commençant ainsi : *Audivi à Domno abbate tuo.*

240. Doctrinale carmen cum commento, in-4.° vél. *b.* C.M.

Les vers sont écrits en caractère plus grand, sur le milieu de la page, et les commentaires se trouvent tout autour en écriture tellement menue qu'elle est presqu'illisible. Il se trouve même un grand nombre d'annotations dans les interlignes. L'encre des commentaires est beaucoup moins noire que celle du texte. Voici les 1ers vers de cette espèce de poëme didactique :

Scribe; clericalis paro doctrinale novellis,
Pluraque doctorum sociabo scripta meorum.

241. Liber pastoralis curæ à S. Gregorio, Papa, scriptus, in-4.° vél. *v.* S.S.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. Les 2 1res pages sont endommagées dans leur partie supérieure. Le volume est terminé par la vie de Ste Marie égyptienne et de St. Zosime. Cette vie commence ainsi : *Fuit quidam senex in Palestinæ monasterio.*

242. Liber Bernardinus quem excerpsit et compilavit de libris et dictis Sancti Bernardi Clarævallensis Willelmus, monachus Sancti-Martini Tornacensis, in-4.° *v.* S.A.

Ms. du 13e siècle, à longues lignes. Voici comment l'auteur de cette compilation a divisé son ouvrage : 1er livre, de Dieu ; 2e, de l'Homme ; 3e, des Prélats ; 4e, des Clercs et des Moines ; 5e, des Vertus ; 6e, des Vices ; 7e et suivants jusqu'au 10e et dernier, de choses diverses. Après quoi viennent deux épitaphes de St. Bernard, en vers ; une lettre du Saint à Romain, sous-diacre de la cour romaine ; 4 vers ainsi conçus :

Fragrat Bernardus sacer in dictis quasi nardus;
È quibus hic tractus liber est in scripta redactus.
Johannis est iste liber qui de Tornaco vocatur.
Sit ab omni malo liber, omni bono repleatur.

Le reste du volume est rempli par le traité de St. Bernard contre Abailard, une lettre à Robert, son neveu, le

traité de la grace et du libre arbitre, celui du précepte et de la dispense, un discours sur l'utilité de la crainte, une lettre au pape Eugène III, et enfin une autre à Thomas de St.-Omer.

243. Liber de miseriâ humanæ conditionis editus à Lothario, Diacono Cardinali Sanctorum Sergii et Bachi. Tractatus incipiens : *Licet de vitandâ discordiâ in electione romani Pontificis....* Soliloquia Beati Augustini. Liber Senecæ de quatuor virtutibus. Tractatus cujus primum capitulum inscribitur : *de studio sacerdotum in populis.* Liber Helprici de arte calculatoriâ. Summa extravagantium facta à magistro Bernardo, tunc præposito Papiensi, posteà episcopo Faventino, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Lothaire, auteur du 1er ouvrage mentionné dans ce titre, parvint à la papauté sous le nom d'Innocent III, le 8 Janvier 1198. Ce traité a été imprimé pour la 1re fois vers 1470, in-4.°, à Mayence, par P. Schoiffer. (V. *Dict. Bibl. choisi du* 15e *siècle*, t. 3, p. 117.) Helpric, moine et écolâtre de l'abbaye de Granfeld, écrivit son traité du comput ecclésiastique ou *de arte calculatoriâ* en 980, selon Mabillon. Quant à l'ouvrage intitulé *Summa extravagantium,* je pense que c'est le *Breviarium juris canonici*, indiqué par Montfaucon comme existant Ms. dans la *Bibliothèque Ambrosienne* de Milan et dans celle du Mont-Cassin. (V. *Bibl. Ms.ta*, t. 1er, pp. 221 et 510.)

244. Documenta vitæ spiritualis, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15e siècle, contenant un traité en 257 chapitres, dont le 1er commence par ces mots : *Præpara animam tuam ante orationem*, et le dernier par ceux-ci : *in omnibus operibus tuis præcellens esto.* Il paraît que cet ouvrage, qui a été attribué à St. Bernard, est d'Arnoul, religieux de l'abbaye de Bohéri.

245. Jesus, Maria, in-4° vél.

Ces méditations spirituelles en anglais paraissent avoir appartenu à l'abbaye des Bénédictines anglaises de Cambrai.

246. Vraie creance, in-4.° vél. *b*. S.S.

Ce Ms., que nous plaçons parmi ceux du 14e siècle, est en langue vulgaire; on y lit d'abord un commentaire sur le symbole des apôtres, puis un dialogue dans lequel un père enseigne à son fils toutes les vérités de la religion et de la morale. Pour donner une idée de l'ouvrage et de l'idiôme parlé alors, je citerai le passage suivant : « Biax père, a dist » le fiex, molt maves bien ensegnie de ce dont je me doutoie. » Mes vous maves molt espoente quand vous me dites que » je ne serai pas sauf pour laissier mon pechie pour la » paour denfer, se je nay encore une autre paour ovec, ce » est la paour de perdre Diu. »

247. De imitatione Christi, in 4.° *b*.

Écriture du 15e siècle. A la suite de l'Imitation on trouve un autre traité intitulé : *De Disciplinâ Claustralium*. L'Imitation de J.-C. est en 4 parties et ne porte pas de nom d'auteur.

248. Liber magistri Hugonis de vanitate et de arcâ Noë, in-4.° vél. *v*. S.S.

Écriture du 14e siècle, à longues lignes. Les deux ouvrages qu'il renferme ont été long-temps attribués à Hugues de St.-Victor. Les auteurs même de l'*Hist. litt. de France*, t. XII, p. 17, étaient dans cette conviction; mais leur continuateur, Dom Brial, t. 13, pp. 500 et 501, s'est rangé de l'avis de Casimir Oudin qui estime que les 2 traités dont il s'agit sont des productions de Hugues de Fouilloy, prieur de St.-Laurent.

249. Speculum Ecclesiæ, in-4.° vél. *b*. C.M.

Ce volume, d'une belle écriture du 15e siècle, sur vélin très fin, à 2 colonnes, est un recueil de divers traités que je vais indiquer : *Speculum Ecclesiæ*, en 8 chap. C'est probablement l'ouvrage de Hugues de St.-Cher. *Summa de ecclesiasticis officiis*, par Guillaume d'Auxerre. *Theophrastus de nuptiis*, par Hugues de Fouilloy. *Sermo de alis angelicis, sive de Angelis. Dialogus de veteri Testamento. Elucidarium totius religionis*, par St. Anselme, de Cantorbéry. *Libri duo contrà Gentiles*, par le même. *Avicularium*, avec des figures d'oiseaux, par Hugues de Fouilloy. *Monologion*, par S. Anselme. *De incarnatione Verbi*, par le même. *De pro-*

cessione Spiritûs Sancti, par le même. *De conceptu virginali et prologion*, par le même. *Summa*, par Jean Belet. *De septem ordinibus*, par Ives de Chartres. *Sermo ad sacerdotes ordinatos. Intentio magistri Isaac in canone missæ. Officiorum libri duo*, par St. Isidore. *De divinis officiis*, par Robert, abbé de Th. *Epistola Everardi de quibusdam articulis fidei. Dialogus Roscii et Everardi. Liber Benjamin*, par Richard de St.-Victor. Dix autres traités par le même. *Super canticum canticorum. Expositio super planctum David*, par Raoul de Flavi ou de Flay.

250. Meditationes spirituales et theologicæ. in-4.° *b*. GUILL.

Ms. à longues lignes, écriture du 15e siècle. Ce volume contient plus de choses que n'indique le titre, puisque l'on y trouve les actes de plusieurs Saints, entr'autres de St. Guillaume, de St Baudouin, archidiacre de Laon, de Baudouin *de Bocla*, premier fondateur d'un monastère nommé *Bodelo* et de plusieurs autres Baudoins, de St. Éleuthère, de St. Eustache et de ses compagnons, de St. Liéphard ou Liphard, dont les reliques se trouvaient à l'abbaye d'Honnecourt, en Cambrésis.

251. Hortulus rosarum de valle lacrimarum, in-4.° *b*. S.S.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle. L'*Hortulus rosarum*, composé de 18 chapitres, n'occupe que les 13 1res pages du volume. Le reste est rempli par les traités suivants : *Doctrina fratris Jacobi de Tuderto. Articuli fidei. Elucidarium*, ouvrage déjà mentionné dans le n.° 249. *Tractatus parvulus de Sanctissimo Sacramento* ; ce *petit traité* est textuellement le 4e livre de l'*Imitation de J.-C. Sermo Jacobi de Vitriaco, de Sacramento altaris. Tractatus de divinis moribus*, par St. Thomas d'Aquin. *Speculum animæ*, par Henri de Hesse ou de Langestein. *Schola cœlestis exercitii. Meditationes Sancti Augustini. Extracta ex libro Senecæ de remediis fortuitorum. Ex soliloquio Augustini. De modo tenendi horas canonicas. De pluralitate beneficiorum*, extrait des *Abeilles* de Thomas de Cantimpré. *De formulâ honestæ vitæ*, attribué à St. Bernard. *Doctrina Beati Simonis de Januâ.* A la suite de cet article on trouve une pièce de vers curieuse, sur le caractère et les habitudes des divers peuples des Pays-Bas. *Super Salutatione*

angelicâ. Regulæ fratris Ægidii, socii Beati Francisci. De munditiâ, continentiâ et castitate sacerdotum. Liber Sancti Augustini de desiderando Deo. Manuale Sancti Augustini. Seneca de quatuor virtutibus cardinalibus, imprimé à Delft, 1497. *Modus confitendi.*

252. Manipulus Curatorum, in-4.° *b.* s. s.

Cet ouvrage est le même que celui dont nous avons parlé sous le n° 174; il est à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. A la suite de ce traité on trouve la vie de Ste. Barbe, écrite de la même main, mais à longues lignes.

253. Cassiani de institutionibus monachorum, libri decem. De tribus ascensionibus spiritualibus, in-4.° GUILL.

Ms. à longues lignes, écriture du 14e siècle. Ce volume contient encore : *Exercitium monachorum.* Quelques méditations, dont la 1re est intitulée : *De dolore et fletu. Meditationes S. Anselmi. Coronula laudis Beatæ Mariæ. Salutationes ad singula membra Crucifixi. Meditationes passionis Christi. Exercitium compendiosum,* par Jean Bourchelli. *Ammonitio ad stabilitatem in primâ vocatione.*

254. S. Bernardus de humilitate, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ce Ms. est d'une haute antiquité; on pourrait croire, par la forme de l'écriture, qu'il remonte à l'époque où vivait le célèbre personnage dont il porte le nom. A la suite de l'ouvrage de Saint Bernard on trouve : *Liber magistri Hugonis de institutione noviciorum.*

255. Lettres sur l'obligation de porter l'habit long, etc., pour les ecclésiastiques, in-8.° *v.*

Écriture du 18e siècle. Cet ouvrage curieux et plein d'intérêt est dû à Guillaume-Charles-Joseph de Planques. Cet écrivain, dont les biographies ne parlent pas, est né dans le diocèse de Montpellier : il entra au grand séminaire de St.-Sulpice le 21 février 1691. Il s'attacha depuis à la congrégation des prêtres de St.-Sulpice, et fut successivement employé dans diverses maisons. Il mourut au grand séminaire, le 9 octobre 1729, âgé de 64 ans. Outre l'ouvrage indiqué ci-dessus, il a encore composé, 1° Remarques sur la Bible

de Sacy, Ms. au séminaire de St.-Sulpice, à Issy; 2° *Sanctiniana*, ou bons mots des Saints. (V. ci-après, n° 753.)

256. Præparatio sacerdotum ad Missæ sacrificium, in-4.° vél. *b.* s.s.

Écriture du 14e siècle, capitales enluminées, titres en rouge.

257. Tractatus moralis de oculo, in-8° vél. *b.*

Ms. à longues lignes, du 14e siècle. Ce livre a été donné au Chapitre cathédral de Cambrai par l'évêque Pierre D'Ailly. Deux auteurs ont écrit sur l'*œil moral;* ce sont Jean de Limoges, (*V.* Sanderus, *Bibl. Msta Belg.* p. 359,) et Robert Grossetête, évêque de Lincoln. A qui des deux faut-il attribuer ce traité? Je ne saurais le dire. En voici le début : *Si diligenter volumus in lege Domini meditari.*

258. Stimulus amoris, in-8.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture petite, mais assez lisible. Il a appartenu à Jean Ludovici, de l'ordre des Frères prêcheurs du couvent de Louvain.

259. Contemplatio passionis Christi, in-4.° *v.* s.s.

Ce Ms. contient, outre l'ouvrage dont le titre est ci-dessus: *Sermo Sancti Johannis de penitencia. Tractatus Sancti Thome de perfectione statûs spiritualis.* Ce dernier ouvrage est un imprimé en caractères gothiques, sans chiffres, signatures ni réclames, sans noms et sans lieu d'impression. Je pense qu'il est dû aux presses des Frères de la vie commune.

260. De quatuor novissimis. De munditiâ et castitate sacerdotum, in-4.° *v.* s.s.

Ms. à longues lignes, écriture du 14e siècle. Le traité *De quatuor novissimis* forme la 1re moitié du volume; le reste est rempli par le livre *De munditiâ et castitate,* et par un appendice intitulé : *Nota quoddam horribile factum seu miraculum de Udone, episcopo.*

261. Anicii M. Severini Boetii philosophicæ consolationis liber, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, qui paraît être du 12e siècle. Les 8 1res pages sont surchargées de notes marginales et interlinéaires. Cet ouvrage de Boèce jouit d'une grande célébrité; il a été imprimé pour la 1re fois à Nuremberg, en 1476,

in-fol. Il en existe plusieurs traductions françaises ; la plus ancienne a été publiée par le célèbre Jean de Meung. On sait que Boèce naquit à Rome en 470 ; qu'après avoir été élevé à la dignité de consul, il éprouva toutes les rigueurs de la fortune, fut détenu dans la forteresse de Calvanie, où il perdit la vie par ordre de Théodoric, en 526. Ce fut dans cette prison qu'il composa son livre : *De consolatione philosophiæ.* « Dans ce petit ouvrage, dit M. Tabaraud (*Biogr. univ.*, art. » Boèce), l'un des meilleurs qui nous restent de l'antiquité » chrétienne, on admire l'élévation des pensées, la noblesse » des sentimens, la facilité, la justesse des expressions, dans » les matières même les plus abstraites, et une pureté de style » au-dessus des autres écrivains de son siècle : on peut seule- » ment y reprendre quelques répétitions et quelques argumens, » en petit nombre, plus subtils que solides. » Les vers dont sa prose est entremêlée annoncent, dit Vossius, un génie véritablement romain. A la suite de cet ouvrage se trouvent quelques autres petits traités de Boèce, savoir : *De Trinitate liber contrà Euticem et Nestorium. Utrùm Pater, Filius et Spiritus Sanctus de divinitate substantialiter prædicantur. Ea quæ sunt, bona sunt. Relatio de quodam sacerdote.* Ce dernier opuscule est sans nom d'auteur. Ce précieux Ms. contient encore l'art poétique d'Horace et la satyre : *Quî fit, Mæcenas.*

262. Compendium salutis, in-8.° *b.*

Ms. à longues lignes, écriture du 13e siècle. A la fin on lit ces mots : *Explicit* 1461 ; 21 *aprilis per me Jo. Major. Cameraci Recolect. Deo gratias.* Il existe dans la bibliothèque de Lyon deux copies manuscrites d'un *Compendium salutis,* par Marc, chartreux du monastère de Pierre-Châtel, en 1392. (V. *Catal. des Mss. de Lyon,* par M. Delandine, t. 1er, pp. 364 et 389.)

263. Expositio venerabilis Bedæ, presbyteri, super septem Epistolas beatorum apostolorum Jacobi, Petri, Johannis et Judæ, quæ canonicæ id est, universales appellantur, in-8.° vél. s. s.

Ce livre était possédé, en 1557, par Jean Lecras, vicaire de Nouroy; antérieurement il était à l'usage de l'abbaye de Vaucelles. C'est un beau Ms. à longues lignes, du 13e siècle.

264. Manipulus Curatorum, in-8.° *b.* s.s.

A la suite du *Manipulus Curatorum* dont nous avons déjà eu occasion de parler, on trouve; 1° 3 ballades morales en langage du 15ᵉ siècle; 2° *Sompnium Doctrinale*, par Arnould Gheiloven, chanoine régulier du Val-Verd, près de Bruxelles, qui mourut en 1442, et qui est auteur du fameux *Gnotosolitos*, dont il sera question au n° 353. Le Songe doctrinal est une espèce de traité d'éducation divisé en 3 parties. Dans la 1ʳᵉ, l'auteur indique les études auxquelles la jeunesse doit et peut se livrer; dans la 2ᵉ, il développe les conditions d'une bonne éducation; la 3ᵉ est une description allégorique et morale de la forêt de Soigne. On lit à la fin: *Explicit sompnium doctrinale per fratrem Arnoldum compilatum. Pro labore orationes devotas instanter exposco.*

Dentur pro pœna scriptori cœlica regna.
Huic det omnipotens Christum sine fine videre.

3° Un discours sur ce texte de St. Paul: *Videte quomodo cautè ambuletis*, par Jean *de Stochonià.*

265. Tractatus de professione monachorum. De correctione fraternâ. De spirituali amicitiâ. Meditationes Beati Bernardi. Expositio Missæ, in-16. vél. *b.* C.M.

Joli Ms. à 2 colonnes, lettres *tourneures* enluminées. Quelques figures grotesques. Le traité de l'*Amitié spirituelle* est d'Ailrède, abbé de Riéval ou Reverbi. L'*Exposition de la Messe* est entremêlée de vers.

266. Tractatus de arte benè moriendi, in-16. vél. *v.*

Ms. du 15ᵉ siècle, à longues lignes. Ce traité est suivi des opuscules suivants: *Speculum peccatorum. Aliud speculum peccatoribus valde proficuum. Quædam meditationes et sententiæ. Liber de septem gradibus scalæ pœnitentiæ continens meditationes devotas super septem psalmos pœnitentiales à D. Petro de Ailliaco, Cameracensi Episcopo, postmodùm Sacro-Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali.* Il existe 2 traductions françaises de ce dernier ouvrage. (V. *Notice sur Pierre D'Ailly*, par M. Arthur Dinaux, dans les *Mém. de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1824, pp. 309 et 313.)

ÉCRITURE SAINTE, INTERPRÈTES, THÉOLOGIENS.

267. EVANGELIUM Nicodemi de passione Christi, in-16. *b.* S. S.

Nicodème fut, comme on sait, l'un des disciples du Sauveur et lui rendit les derniers devoirs avec Joseph d'Arimathie; mais l'évangile publié sous son nom est un ouvrage déclaré apocryphe par le Pape Gélase, en 494. (*V.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*) A la suite de l'évangile de Nicodème on trouve, dans ce volume, les *Objecta* des religieux de Citeaux contre la règle de ceux de Cluny, et la réponse de Pierre, abbé de Cluny; le tout precédé d'une lettre de ce dernier à St. Bernard. Le volume est clos par ce vers:

Explicit iste liber; scriptor sit crimine liber.

268. Libri Salomonis, Thobiæ, Judith, Hester, Machabeorum, Isaiæ, Jeremiæ, Ezechielis, Danielis, duodecim prophetarum, Job, Actuum apostolorum, SS. Jacobi, Petri, Joannis apostoli et Judæ Epistolæ. Apocalypsis. S. Pauli epistolæ ad Romanos, etc., g^d in-fol. 2 vol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. du 12e siècle, grande écriture parfaitement lisible, à 2 colonnes.

269. Libri regum, Dabreiamin, id est, Paralipomenôn, liber Esdræ, g^d in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce volume présente la même dimension, les mêmes formes, les mêmes caractères et le même âge que le n° précédent. Il est remarquable en ce que la division par chapitres n'est pas la même que celle qui est adoptée dans les éditions imprimées.

270. Biblia Sacra, in-fol. 5 vol. vél. *b.* S. S.

Précieux Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle; le 5e volume est terminé par le Psautier, que précèdent les épîtres de St. Paul et de St. Pierre.

271. Controversia per modum dialogi, super fidem catholicam, g^d in-fol. vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, initiales enluminées et rehaussées d'or avec fleurons. L'ouvrage commence par ces mots : *In omnibus curiosus existis nec me desinis infestare.* Il est divisé en 3 parties, et chaque partie en plusieurs livres. L'auteur est Guillaume Ockam, anglais, de l'ordre des Frères Mineurs, et disciple du fameux Jean Scot. Il vivait au 14e siècle.

272. Commentarium super epistolas Sti. Pauli, gd in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. du 14e ou du 13e siècle. Le texte des épîtres est encadré dans la page par les commentaires, qui tiennent beaucoup plus de place que ce texte lui-même.

273. Fratris Raymundi de S. Trinitate et Fide Catholicâ. De Judicis curâ. Item de honestate clericorum, in-fol. 2 vol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., qui a appartenu à Raoul Le Prêtre, paraît avoir été écrit vers la fin du 14e siècle. Le texte, tracé en petites colonnes, est environné de longs commentaires. Le 2e volume porte pour titre : *De honestate clericorum.*

274. Postillæ Fr. Nicolai de Lyra super quatuor evangelia, epistolas Sti. Pauli, actus apostolorum et apocalypsim ; super libros Salomonis, Tobiæ, Judith, Hester, Machab. et Prophetarum majorum et minorum, in-fol. 2 vol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, terminé en l'an 1331, le 13 des calendes d'avril. Le calligraphe a mis cette inscription à la fin de chaque volume :

Vinum scriptori debetur de meliori ;
Scriptores de jure sunt potatores.

Le 2e volume est orné de peintures magnifiques dont quelques-unes sont consacrées à la description du temple de Salomon.

275. Postillæ Fr. Nicolai de Lyra, super libros Moysis, Josue, Judicum, Ruth, Regum, etc., etc., in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, de la même époque et de la même main que le précédent, enrichi, comme ce dernier, de peintures rehaussées d'or.

276. Commentarium super Psalmos, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce Ms., qui appartenait à Nicolas Falourdeur, chanoine et prévôt de l'église de Cambrai, fut donné à cette église par ses exécuteurs testamentaires, en 1408. Le texte des psaumes est écrit en petites colonnes et environné du commentaire dont l'auteur n'est pas nommé.

277. Expositio Bedæ in Lucam, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce Ms., un des plus anciens que possède la bibliothèque, en minuscules du 8e siècle, est malheureusement très endommagé dans sa partie supérieure; une bande de parchemin conservée en regard du titre porte une inscription en lettres onciales de quatre lignes, que nous transcrivons ici :

En tibi ter senos, pia Virgo Maria, libellos
Quos Beda in Luca tractavit presbiter almus,
Hildowardus ego, devotus munere præsul
Dono; mihi vitam tribuas sine fine beatam.

L'évêque Hildouard, qui fit ce présent à son église, vivait à la fin du 8e siècle et au commencement du 9e. Tous les feuillets sont fortement détériorés dans leur angle supérieur et extérieur. Cette altération consiste en un racornissement qui paraît être le résultat de la combustion. Peut-être ce Ms. a-t-il été ainsi maltraité dans l'incendie de 1148 ou dans celui de 1068, qui désolèrent l'église de Cambrai. Il est mentionné en ces termes dans une vie latine des évêques de Cambrai : *Codex sœculi Carolini optimæ notæ in membranis max. et 2 columnis, sed heu! superiori in parte putrefactus.* Le livre commence par l'épître d'Acca qui invite Bède à entreprendre un commentaire sur St. Luc.

278. Incipit liber Magni Aurelii Casziodori Senatoris, jam Domino præstante conversi, super Psalterium, in-fol. vél. C. M.

Ms. carlovingien, à 2 colonnes. Quelques pages déchirées vers le commencement. Avant le commentaire se trouve

une préface; puis des généralités sur les psaumes, en 17 chap. Le Ms. s'arrête au psaume 83.

279. Homiliæ in epistolas Sti. Pauli, apostoli, in-fol. *v*. S. A.

Ms. à 2 colonnes, écriture grande, nette, mais remplie d'abréviations et paraissant appartenir au 13[e] siècle. Il commence par ces mots: *Omnia quæcumque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Nostri J.-C. facite.*

280. Commentarium venerabilis Fr. Simonis de Cassia super totum corpus evangeliorum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes. Le titre porte que l'auteur a commencé cet ouvrage à la prière de son ami, Thomas *de Lrorsmis*, docteur ès-lois de Florence. L'écriture est vraisemblablement du 14[e] siècle. Il manque le 15[e] livre intitulé: *De justitiâ christianâ.*

281. Expositio S. Hieronymi super Danielem et alios Prophetas, in-fol. vél. *b*. C. M.

Écriture carlovingienne, à 2 colonnes. Ms. parfaitement conservé, sans ornemens. Le volume finit avec le 2[e] livre sur Habacuc.

282. Libri XV Sancti Augustini de S. Trinitate, in-fol. vél. *b*.

Beau Ms. à 2 colonnes, écriture peut-être mérovingienne. Le titre, en lettres onciales rustiques, est ainsi conçu: *In nomineDomini incipit epistola Augustini episcopi ad Aurelium. Domimo beatissimo et sincerissimâ hilaritate venerando sancto fratri et consacerdoti Papæ Aurelio Augustinus salutem in Domino.*

283. Sententiarum libri quatuor fratris Richardi de Media-Villa, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle. L'auteur, Richard de Moyenne-Ville, appartenait à l'ordre des Frères Mineurs. On voit sa signature au revers de la dernière page.

284. Sententiarum libri quatuor, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle, donné à l'église de Cambrai par Hellin Bourel, grand-vicaire de cette église.

285. Commentarium super S. Lucam, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 14ᵉ siècle. Le texte est contenu dans de petites colonnes qu'environne un long commentaire.

286. Expositio Strabi super Pentateucum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce livre qui, avant d'être dans la bibliothèque du Chapitre métrop., appartint à l'abbaye d'Ourcamp et à P. Preudhomme, est un Ms. à 2 colonnes, d'une belle écriture du 12ᵉ siècle. Strabus, moine de l'abbaye de Fulde, en Allemagne, disciple et secrétaire du célèbre Raban Maur, vivait vers l'an 840.

287. Commentarium super Psalmos, in-fol. vél. *b*. C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle, enrichi de figures et de plans topographiques. Les feuillets ne sont chiffrés qu'au verso. L'ouvrage commence par ces mots : *Cum omnis prophetas Spiritûs Sancti revelatione constet esse locutos.*

288. Psalterium glossatum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Le texte est enfermé dans de petites colonnes, autour desquelles on a écrit le commentaire, qui est le même que dans le nº précédent. Ce Ms. paraît appartenir au 15ᵉ siècle; il est d'une belle écriture qui se lit avec facilité, malgré les nombreuses abréviations dont elle est surchargée.

289. Homiliæ multarum lectionum evangelicarum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture carlovingienne, sans ornemens, mais avec les titres coloriés en rouge.

290. Glossæ super epistolas B. Pauli, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle.

291. Glossa super duodecim Prophetas minores, in-fol. vél. *b*. C. M.

Beau Ms. Le texte est en grand caractère, du 13ᵉ siècle; les gloses sont en caractère plus petit, sous forme de marge.

Initiales enluminées. Premiers mots du livre : *Non idem ordo est duodecim Prophetarum apud Hebreos.*

292. Tractatus de Psalmo trigesimo sexto et aliis usque ad quinquagesimum, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle.

293. Tractatus B. Ambrosii super Psalmum Beati immaculati, etc., in-fol. vél. *b.* C.M.

Beau Ms. du 13ᵉ siècle, à 2 colonnes, capitales coloriées, belle écriture.

294. Leviticus glossatus, in-fol. vél. *b.* C.M.

Beau Ms. du 14ᵉ siècle; texte entre 2 colonnes de commentaires.

295. Tractatus S. Augustini super XXXV priores Psalmos, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. du 14ᵉ siècle, à 2 colonnes, écriture semblable à celle du nº précédent.

296. Commentarium theologicum, in-4.º *b.*, *en mauvais état.* C.M.

Malgré ce titre, transcrit sur le dos du livre aussi bien que sur le catalogue, ce Ms. est une traduction latine des *Éthiques* d'Aristote.

297. S. Thomas in tertium sententiarum, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle, capitales enluminées.

298. Liber primus Fr. Thomæ de Aquino in 44 distinctiones, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ce Ms. a été donné au Chap. cathédral par l'évêque Pierre D'Ailly. Il est à 2 colonnes et de la même écriture que le nº précédent.

299. Psalterium cum glossâ, in-fol. vél. *b.* C.M.

Beau Ms. du 14ᵉ siècle. Le texte, en grands caractères, occupe le milieu de la page; les commentaires sont sur les marges.

300. SS. Lucas et Joannes cum glossâ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Le texte et les commentaires sont disposés comme dans le n° précédent, et l'écriture est de la même époque.

301. Jeremias cum glossâ, in-fol. vél. *ph.* C. M.

Ce Ms. présente à peu près la même écriture que le n° précédent et est du même âge. Il est à remarquer qu'on a effacé au bas de la 1re page une note indiquant sans doute le 1er possesseur de ce Ms. Les mêmes ratures ont été faites sur un certain nombre d'autres.

302. Parabolæ Salomonis et Ecclesiastes cum glossâ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms. est conforme au précédent, quant à l'écriture, l'âge et la disposition respective du texte et des commentaires.

303. Biblia sacra, in-4° vél. *b.* C. M.

Ce Ms. qui, avant d'appartenir au Chap. métrop., était en la possession de Pierre Preudhomme, chanoine de la métropole depuis 1573 jusqu'en 1628, est d'une très belle écriture du 14e siècle, à 2 colonnes. Il est remarquable par les ornemens rehaussés d'or dont il est enrichi et par la fraîcheur du coloris des lettres initiales.

304. Homiliæ S. Augustini in epistolâ S. Joannis apostoli, in-4° vél. *b.* S. S.

Ms. à longues lignes, écriture carlovingienne. Les commentaires de chapitres sont remarquables par la forme des initiales formées d'oiseaux, de reptiles et de quadrupèdes.

305. Liber S. Gregorii super Ezechielem, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. précieux par son antiquité, écriture carlovingienne, à longues lignes. Le commencement et la fin manquent.

306. Evangelium Sti. Lucæ glossatum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 13e siècle. Le texte est au milieu de la page et les commentaires sur la marge. Une main plus moderne a écrit çà et là des notes au crayon qui sont tout-à-fait illisibles.

307. Glossa magistri Stephani, archiepiscopi Cantuariensis, in XII Prophetas minores, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13ᵉ siècle. Vers la fin du volume, se trouve le texte des petits Prophètes avec de courts prologues.

308. Origenes super Cantica canticorum. Hieronymus super Marcum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ce livre a appartenu à Pierre D'Ailly, évêque de Cambrai. Il est à 2 colonnes; l'écriture est du 14ᵉ siècle. Il est endommagé sur la marge inférieure.

309. Quatuor Evangelia, in-4° vél. *b.* C. M.

Très précieux Ms. à longues lignes, du 9ᵉ siècle. En tête du livre se trouve l'épître de St. Jérome au pape Damase : *Novum opus facere me cogis ex vetere ;* puis le prologue du même saint : *Plures fuisse qui evangelia ;* et une autre épître au pape Damase : *Sciendum est etiam.* Viennent ensuite les canons d'Eusèbe de Césarée, insérés dans des portiques enluminés, d'ordre corinthien. Quatre grandes miniatures d'un style grossier présentent les attributs des quatre évangélistes, savoir : l'homme ailé pour St. Mathieu, le lion ailé pour St. Marc, le bœuf ailé pour St. Luc et l'aigle pour St. Jean. En regard de la figure caractéristique de St. Mathieu, on voit une autre miniature composée de cinq personnages. Celui du milieu est assis sur un trône ; il a en tête une couronne à trois fleurons, dans la main droite un sceptre et dans la gauche un corps sphérique. La lettre initiale de chaque évangile compose également une miniature qui occupe toute la page. Le commencement des évangiles et des chapitres est en rouge et en lettres onciales enclavées ; le reste est ce que nous appelons écriture *minuscule caroline.* Les paroles du Sauveur, pendant la passion, sont en encre verte dans St. Mathieu, St. Marc et St. Luc. La stichométrie ou distinction par versets, n'y est pas observée, du moins elle n'est pas telle qu'on l'a adoptée dans les éditions imprimées. Au dedans de la couverture et en face de la dernière page du livre, on trouve une liste de 42 noms, et après cette liste les mots suivants : *Hæc sunt nomina malefactorum qui ecclesias misere cum comite Raniero succenderunt.*

310. Biblia completa cum interpretationibus nominum hebraicorum per ordinem alphabeticum digestorum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture très menue et difficile à lire, du 13e siècle, capitales rehaussées d'or.

311. Evangelium secundum Marcum cum glossâ, in-4.° vél. *b.*

Ms. du 13e siècle, texte intercalé au milieu de la page entre les commentaires.

312. Evangelium Sti. Marci glossatum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Il existe dans le n° précédent un prologue qui ne se trouve point dans celui-ci; du reste ces deux Mss. ont entr'eux beaucoup de rapport.

313. Biblia metrica, quæ Aurora appellatur, in-4° vél. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, écriture chargée d'abréviations, peu lisible, du 14e siècle. C'est mal-à-propos qu'en tête de ce livre on l'attribue au vénérable Bède; cet ouvrage est de Pierre de Riga, né à Vendôme, mort en 1209, à l'abbaye de *St.-Denis* de Reims, où il était chanoine régulier. On doit la publication de cette bible en distiques à Georges Galopin, religieux de *St.-Guislain*, près de Mons.

314. Horologium divinæ sapientiæ. Beda in epistolas canonicas, in-4.° *c.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Ce volume porte mal-à-propos le titre *Beda in epistolas canonicas.*

315. Glossa in XII minores Prophetas, in-4.° vél. *b* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Ce commentaire est le même que celui du n° 307. Ils commencent l'un et l'autre par ces mots : *Ossa* XII *Prophetarum pullulant de loco suo.*

316. Evangelium Sti. Matthæi glossatum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Texte intercalé dans la glose, écriture du 13e siècle.

317. Joannes evangelista glossatus, in-4.° vél. *b.* C. M.

Même forme et même âge que le précédent.

318. Joannes evangelista glossatus, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 11e siècle, d'une forme analogue aux deux nos précédents.

319. Paterius super libros Job, Judicum et Psalmorum, in-4.° vél. *v.* C. M.

Ms. du 11e siècle, à 2 colonnes. L'auteur de cet ouvrage vivait à la fin du 6e et au commencement du 7e siècles; il était disciple de St. Grégoire, et son livre n'est autre chose qu'un extrait des œuvres de ce père de l'église. Le Ms. a appartenu à Pierre Preudhomme.

320. Lucas glossatus, in-4.° vél. *b.* C. M.

Le texte de St. Luc est intercalé au milieu des commentaires, comme nous l'avons déjà fait remarquer pour d'autres Mss.

321. Expositio Sti. Isidori super scripturam, in-4.° vél. *b.* S. A.

Ms. à longues lignes du 12e siècle.

322. Joannes evangelista cum glossâ, in-4.° vél. *b.* C. M.

Texte intercalé comme il a déjà été dit.

323. Liber Sapientiæ glossatus, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 14e siècle, chargé de notes interlinéaires.

324. Epistolæ canonicæ S. Jacobi cum glossâ, in-4.° vél. *b.* S. A.

Ce Ms. est du 14e siècle. Le texte et les commentaire sont disposés comme nous l'avons déjà fait remarquer pour beaucoup d'autres.

325. Varia variorum opuscula, in-4.° *b.* S. S.

J'ai cru pouvoir intituler ainsi ce volume, écrit au 15e siècle, et qui contient: *Liber Augustini de visitatione infir-*

morum. Joannis Nyder dispositorium moriendi. Notabilia infirmo plurimum utilia. Libellus de ministratione infirmorum. Consolatoria informatio pro infirmo ex tractatu J. Gerson. De vocatione spirituali. Epistola B. Bernardi ad Sugerium. Varia extracta de morte, etc. Tractatus de arte moriendi. Varia de resurrectione. Sermo S. Augustini de igne purgatorii. Speculum religiosorum à quodam Carthusiensi domûs Leodiensis. Regula S. Benedicti in gallicum sermonem traducta per G. Juvenalem, imprimé en 1500, à Paris, par Marnef. *De adventu S. Adriani apud ecclesiam Gerardimontensem. De irrito bono monachorum. Ægidii Nettelet sermo per dialogum ad pacem habendam compositus.*

326. Commentaria in Lucam, in-4.° vél. *b*. s. s.

Ce Ms. paraît être du 11e siècle. A la suite du prologue on voit une petite miniature représentant l'évangéliste qui ouvre un bœuf avec un énorme couteau. Le texte est toujours intercalé comme nous l'avons déjà dit pour beaucoup d'autres Mss.

327. Biblia Sacra, gd in-fol. 2 vol. vél. *b*.

Beau Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes, ornemens rehaussés d'or, capitales enluminées.

328. Liber Jeronimianus, seu S. Jeronimi liber epistolaris. Moguntiæ, Schoiffer de Gernzheim, 1470, in-fol. 2 vol. *b*.

Ce prétendu Ms. est un imprimé sorti des presses de Schoiffer. (V. *Dict. Bibliogr.* de la Serna Sant., t. 3, p. 13.)

329. Expositio Fr. Thomæ ord. præd. super decem libros de Civitate Dei Beati Augustini, in-fol. vél.

Écriture du 14e siècle. Cet ouvrage a appartenu au Cardinal D'Ailly, et Raoul Le Prêtre l'a acheté des exécuteurs testamentaires de ce prélat.

330. Summæ Alexandri libri duo, in-fol. 2 vol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle, commençant par ces mots : *Quoniam sicut dicit Boecius in libro de Trinitate.*

331. S. Augustini libri XIII de Civitate Dei contra Paganos, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 8e siècle, en lettres minuscules, titres en onciales. On trouve çà et là des notes d'une écriture du 13e siècle. La même main a aussi intercalé un feuillet qui manquait vers le commencement du Ms.

332. S. Augustini de Civitate Dei libri XV, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 13e siècle, à 2 colonnes, ayant appartenu au cardinal D'Ailly, comme le prouve cette note écrite de sa main : *Ego P. Card. Cameracensis hunc librum dedi Magro Nichasio Moneti Cōpēdien ut oret pro me.* Raoul Le Prêtre obtint dans la suite ce livre des exécuteurs testamentaires de Nicaise, en échange d'un missel à l'usage de Soissons.

333. Expositio S. Augustini super Psalm. LIII usque ad LXXXIX, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce Ms., qui par malheur est endommagé, présente encore un beau monument d'écriture carlovingienne.

334. Concordantiæ Bibliorum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 3 colonnes, écriture du 13e siècle, capitales enluminées.

335. Glossa super Mathæum et Lucam, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 14e siècle, texte intercalé entre les commentaires.

336. Mathæus et Marcus glossati, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. d'une forme analogue à celle du précédent.

337. Deuteronomium cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 13e siècle, texte et commentaires disposés comme il a été dit précédemment.

338. Epistolæ S. Pauli cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 11e siècle, belle écriture, capitales enluminées. Le commentaire ne remplit pas toujours les marges.

339. Cassiodori expositio in Psalmos, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ce Ms., qui provient de l'abbaye d'Ourcamp et qui a appartenu à Pierre Preudhomme, est à 2 colonnes. L'écriture est du 13e siècle. Il ne contient que les 50 derniers psaumes avec les commentaires.

340. Paralipomenôn lib. duo, Ruth, Thobias, Judith, Hester, lib., etc., in-fol. *b*. C.M.

Ms. du 12e siècle, commentaires et texte disposés comme ci-dessus.

341. Concordiæ Evangelistarum, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 13e siècle. Ce livre, qui a appartenu aux chanoines de l'église St.-Nicolas de Marché-Raoul, fut écrit par *Warnerus, Belvacensis*.

342. Concordia Evangeliorum, in-fol. vél. *b*. C.M.

Beau Ms. à longues lignes avec des notes interlinéaires; l'écriture est du 13e siècle.

343. Origenis expositiones super Librum Jesu, filii Nave, Judicum et partem primi Regum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. A la suite des homélies d'Origène, on trouve encore une lettre d'Ailrède, abbé de Reverbi, à G., évêque de Londres, probablement Gilbert Foliot, prélat savant, contemporain d'Ailrède; Puis un discours sur l'avent, 32 homélies touchant les malheurs de Babylone, des Philistins et des Moabites, un sermon sur *Astitit regina à dextris tuis*, un autre sur la fête de St. André, et un autre sur St. Jean-Baptiste. Le *Traité de l'Amitié spirituelle*, indiqué en outre par le catalogue de Possevin, ne s'y trouve pas.

344. S. Augustinus de concordiâ Evangelistarum, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. fortement endommagé, écriture à 2 colonnes, du 13e siècle.

345. Beda de tabernaculo. Explanatio ejusdem de templo Salomonis, etc. Item explanatio ejusdem in libro Tobiæ, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ce recueil de plusieurs ouvrages du vénérable Bède est du 11[e] siècle. Ce Ms. est à 2 colonnes; l'écriture est belle et lisible, les capitales sont enluminées et les couleurs en sont très fraîches.

346. Cantica canticorum. Homiliæ et sermones quarumdam lectionum evangelicarum. Legenda Sti. Vedasti, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. du 9[e] siècle, en lettres minuscules massives. La vie de St. Vaast, qui a été composée ou plutôt retouchée par Alcuin, est en XI chapitres. Elle n'est pas précédée, comme dans les imprimés, de l'épître dédicatoire d'Alcuin à Radon; ce qui lui donne un caractère de ressemblance avec le Ms. de la même vie, qui se trouve dans la bibliothèque de Vienne et qui a été décrit par Lambecius, *Comm. de Bibl. Cæsareâ*, *libr.* 2, p. 409. On y trouve aussi quelques passages qui ne sont pas tout-à-fait les mêmes que dans les éditions données par Surius, Bollandus et Ghesquière. Après cette légende, vient une homélie du même Alcuin pour le jour de St. Vaast. Le reste du volume est rempli par des homélies de St. Grégoire et de Bède.

347. Psalterium cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, capitales et lettres *tourneures* enluminées. Premiers mots du commentaire : *Cum omnis prophetas Spiritûs Sancti revelatione constet esse locutos*. Le Ms. a été donné à l'église de Cambrai par Thomas de Ramillies et Nicolas, son neveu, prêtres, grands-vicaires de ladite église.

348. Lectura Fr. Hugonis super secundum sententiarum, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. du 14[e] siècle, à deux colonnes, capitales et titres enluminés, donné par Pierre D'Ailly.

349. Glossa in Ezechielem et Danielem proph., in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. du 14[e] siècle, capitales enluminées, enrichi de plu-

sieurs plans géométriques tracés avec soin et analogues à certains passages des deux prophètes.

350. Summa de religione, in-fol. vél. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle, surchargé de notes marginales par une main plus moderne. Le 1er livre traite de la Trinité ; le 2e, de la Création ; le 3e, de la Rédemption ; et le 4e, des Sacremens. Ce dernier manque ; mais la table subsiste ; après quoi se trouve une page sur-ajoutée et tout-à-fait illisible. Le volume est terminé par un cahier contenant un écrit du docteur Jean André sur le 4e livre des décrétales, adressé à Guy de Baisio, archidiacre de Bolôgne ; et par une table alphabétique des matières.

351. Postillæ in Psalterium, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. L'auteur est Nicolas de Gorram. A la fin du volume on trouve une espèce de traité d'hygiène et de médecine populaire, en langue romane du 13e siècle. Ce traité commence ainsi : « Constantius et maistre Galiens et Ypocras nous tiesmoignent que cascuns cors humains est fais de IIII humeurs, et selonc ses humeurs ont-il diverses meurs. » Voici une des recettes de ce singulier traité : « Se vous voles savoir se uns hom mora u non quant il est malades prendes sen orine et se le metes en I vasiel et faites une feme ki nourise un oir malle degouter de son lait ens. Se vous vees le lait floter il mora. et se li lais se mielle avec lorine si puet bien warir. »

352. Commentarium in libris regum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. qui paraît appartenir au commencement du 14e siècle ; il est taché par l'humidité dans un grand nombre de pages. Le nom du premier possesseur a été effacé au commencement du livre.

353. Gnotosolitos Fr. Arnoldi de Hollandiâ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 15e siècle, à 2 colonnes, donné à l'église N. D. de Cambrai par Jacques de Rota, chanoine de Nivelle. On trouve à la fin du 1er livre une note ainsi conçue : *Explicit 1a pars Gnotosolitos composita et completa per fratrem Ar-*

noldum in Viridi-Valle professum canonicorum regularium ordinis S. Augustini, Cameracensis Dyoc. in Sylvâ Zonie propè Bruxellam, anno Domini MCCCCXXIII, XXIII *die julii. Ut careas labe Gnotosolitos habe.* Celle-ci termine le 2ᵉ et dernier livre : *Et sic est finis Deo gratias, anno Domini* MCCCCXXIIII, *ipso die Servatii Tungrensis episcopi, in monasterio Viridis-Vallis per me fratrem Arnoldum doctorem decretorum minimum scriptum et compilatum. Ad exemplar verò ejusdem à magistro Nicholao de Blaesenbeke materia hâc pergamenâ ex calcate* (sic) *comparata per Balduynum Dierics... sic copiatum atque rescriptum, anno* MCCCCXXVI *in profesto visitationis Virginis gloriosæ ad Elisabeth gratiâ Dei completam.*

In mercede suâ peto sit Jesus atque Maria.

L'ouvrage est précédé d'un prologue adressé à Walter de Bulet, Guillaume de Druempt et Jean Daneels, secrétaires, scribes et clercs de la ville de Bruxelles. Il a été imprimé par les Frères de la vie commune, à Bruxelles, in-fol., sous le titre : *Speculum Conscientiæ.* (V. *Dict. Bibliogr. du* 15ᵉ *siècle*, t. 2, p. 435.) Ce mot *Gnotosolitos* vient du grec Γνωτι σεαυτὸν, connais-toi toi-même. L'auteur, Arnould Gheiloven, qui se nommait souvent aussi *de Hollandiâ* ou *de Roterodamis,* était chanoine régulier au Groenendael, ou Val-Verd, dans la forêt de Soigne. Il mourut le 30 août 1442. Nous décrirons un autre de ses ouvrages sous le n° 566.

354. Vetus et Novum Testamentum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., qui a appartenu à Pierre Preudhomme, est à 2 colonnes, écriture du 14ᵉ siècle.

355. Secunda pars libri secundi summæ editæ à fratre Thomâ de Aquino, in-fol. *b.*

Cette seconde partie de la Somme de St. Thomas commence par le traité : *De fide.* L'écriture est du 14ᵉ siècle.

356. Pars secunda libri secundi summæ S. Thomæ de Aquino, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., qui contient les mêmes choses que le précédent, et qui n'en diffère que parce qu'il est sur vélin, a été

donné à l'église de Cambrai par Jean de Namur, chanoine de la même église.

357. Prima pars summæ simul et secunda secundæ S. Thomæ de Aquino, in-fol. 2 vol. vél. *b*. C.M.

Ms. à longues lignes, appartenant à la même époque que les 2 précédents, endommagé en plusieurs endroits.

358. Prima pars secundi libri, prima pars summæ, summa tertiæ partis D. Thomæ de Aquino, in-fol. 3 vol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. (V. les *additions.*)

359. Tractatus D. Thomæ de fide catholicâ, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle, titres en rouge, capitales enluminées.

360. Liber secundus Fr. Thomæ de Aquino, in-fol. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle, remplie d'abréviations.

361. Liber tertius Fr. Thomæ in tertium sententiarum, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, de la fin du 13e siècle, possédé par Hellin de Dury, archidiacre de Brabant, qui le donna au chap. métrop.

362. Glossulæ super Psalterium collectæ de dictis sanctorum patrum à quodam catholico, vél. *b*. C.M.

Ms. du 13e siècle, à 2 colonnes, capitales enluminées, belle écriture, bon état de conservation. L'ouvrage ne traite que des 50 1ers psaumes.

363. In hoc libro continentur Omiliæ Beati Joannis oris aurei in Evangelium Sti. Mathæi, numero XXV, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce Ms. des homélies de St. Jean Chrysostôme est d'une haute antiquité. On peut sans crainte le faire remonter au 9e

siècle. Il est à longues lignes et parfaitement conservé. On lit à la fin ces mots en majuscules onciales. *Johannes Constantinopolit. Episc. in Matheum legenti vitam scribenti salutem in Xp̄o æternam. Rogo te per adventum domini ut in orationib. tuis memineris mei.* Une main du 15e siècle a recopié en face du titre la 1re et la dernière pages du volume, dans la crainte, sans doute, que ces pages, déjà un peu altérées, ne finissent par être illisibles ou enlevées.

364. Apocalypsis Sti. Joannis, in-4° vél. *b.* C. M.

Ce Ms. précieux est du 9e ou du 10e siècle. C'est un monument intéressant de l'état de la calligraphie et de la peinture à cette époque. En face de chaque page du texte on voit un tableau représentant un passage de l'apocalypse. Ces peintures sont très grossières, et les couleurs y sont pour ainsi dire jetées au hasard et sans aucun goût; les pages du texte sont toutes encadrées.

365. Commentarium in Psalmos pœnitentiæ, in-fol. vél. *b.* C. M.

La 1re page de ce Ms. manque. Il est à 2 colonnes, belle écriture du 13e siècle. Les capitales sont enluminées. Le volume est bien conservé.

366. Expositio super Psalmum *Quid gloriaris*, etc., et alios, in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, capitales enluminées.

367. Tractatus Mḡri Hugonis de arcâ Noë, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., qui est du 13e siècle, offre une belle écriture à 2 colonnes; l'auteur est Hugues de Fouilloy, prieur de St.-Laurent, et non Hugues de St.-Victor, comme on l'a cru long-temps. (V. ci-dessus, n° 248.)

368. Liber Exodi cum glossâ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Belle écriture du 14e siècle. Ce Ms. est un peu piqué des vers, inconvénient attaché aux reliures en bois.

369. Expositio super Librum sententiarum, in-fol. vél. *ph.*

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. On lit sur le dernier feuillet l'épitaphe de Pierre D'Ailly. *Mors rapuit Petrum,* etc.

370. Tabula auctoritatum et sententiarum Bibliæ inductarum in compilationibus decretorum et decretalium D. Joannis Caldarini, in-fol. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. L'auteur est Jean Caldarini, dominicain, mort en 1345. Le même volume contient une copie du *Manipulus Curatorum.*

371. Biblia metrificata Petri Rigæ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ce Ms., qui contient l'abrégé de la Bible en vers latins hexamètres et pentamètres, est à 2 colonnes, avec ornemens et capitales enluminées. Il contient un prologue et beaucoup de vers qui ne se trouvent pas dans le no 313, décrit plus haut.

372. Expositio Sti. Hieronymi in Mathæum, in-4.o vél. *b.* C. M.

Ms. Carlovingien à longues lignes. Les dernières pages sont endommagées.

373. Expositio Bedæ in Apocalypsim, in-4.o vél. *b.* C. M.

Voici encore un Ms. très recommandable par son antiquité. Nous croyons pouvoir le placer dans le 8e siècle ; la dernière page est en partie arrachée.

374. Explanatio S. Hieronymi super sex Prophetas, in-fol. vél. *b.* C. M.

Belle écriture du 13e siècle, à 2 colonnes, volume très bien conservé.

375. Epistolæ S. Pauli, cum annotationibus, in-fol. vél. *v.* S. A.

Le commencement de ce Ms. manque, ainsi que la fin; il est d'une belle écriture du 14e siècle.

376. Bible historiale, in-fol. 3 vol. *b.* S. S.

L'auteur de cette traduction de la Bible en langue romane est Guyart des Molins, prêtre et chanoine de St-Pierre d'Aire,

au diocèse de Térouane, lequel se fait connaître dans le prologue où il déclare en outre qu'il a commencé son ouvrage en 1291, au mois de juin, ayant alors 40 ans accomplis; qu'il l'a terminé au mois de février 1294; et qu'il fut élu doyen de son chapitre en 1297, le jour de St. Remi.

377. Evangelia Joannis et Marci cum glossâ, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ms. du 14e siècle.

378. Summa de quæstionibus theologiæ secundùm magistrum Præpositum, in-fol. vél. c. m.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, écriture peu lisible; les dernières pages sont endommagées. Ce Ms. est encore un don de Pierre D'Ailly à son église.

379. Traité des Trois Journées, in-fol. *v.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, ouvrage mystique dans lequel les 3 Journées qui conduisent en Paradis signifient la Contrition, la Confession et la Satisfaction. A la fin du volume on trouve le codicille de maistre Jehan de Meun, dit *Clopinel.* Cette pièce, qu'il ne faut pas confondre avec le *Testament* du même auteur, roule sur les mystères de la religion. Elle a été imprimée plusieurs fois.

380. Liber Anselmi Cantuariensis archiepi, de conceptu virginali et de originali peccato, in-4.° vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, provenant de l'archidiacre Hellin de Dury. Le traité sur la conception de la Ste. Vierge n'est point d'Anselme, puisque la fête de la conception, qui s'y trouve mentionnée, n'a été instituée qu'après la mort de cet écrivain, qui cessa de vivre l'an 1109. Quant au traité du péché originel, on ne peut le lui contester. (*V.* Dupin, *Nouv. Bibl. des aut. eccl.* t. 8, 2e partie, pp. 102 et suiv.) Le même volume contient encore des extraits de St. Jean Chrysostôme, de St. Augustin, et d'Haimon, moine de Fulde, sur les épîtres de St. Paul aux Corinthiens. Au verso du feuillet 94 il est fait mention d'une éclipse de soleil arrivée le 1er mars 1233, et d'une tempête extraor-

dinaire qui, le jour de Pâques suivant, désola le village de Marcq.

381. Varia S. Augustini opuscula, in-4.° vél. C. M.

Ms. à longues lignes, du 12e ou 13e siècle, contenant: *De deitate et incarnatione Christi. De essentiâ divinitatis Dei, et de invisibilitate et que immensitate ejus. Quæstiones Orosii et responsiones Augustini. Liber contrà quinque hostium genera. De curâ pro mortuis.* Une pièce de 38 vers, intitulée: *De vilipendendâ molestiâ carnis.* Et enfin le récit de quelques miracles.

382. Missale, in-4.° vél. *v.* S. A.

C'est par erreur que ce Ms. porte le titre, *Commentaria in Scripturam;* c'est un petit missel à 2 colonnes, écriture du 15e siècle.

383. Bedæ in Cantica Canticorum expositio, in-8.° vél. *b.* S. S.

Ms. à longues lignes, du 11e siècle. A la suite de l'ouvrage de Bède, on trouve une récapitulation allégorique de divers points de la Bible, par St. Ambroise, St. Isidore et autres Pères de l'église. En tête du volume on lit une lettre d'Ives de Chartres à Ponce, abbé de Cluni.

384. Epistolæ canonicæ Jacobi, Petri, Johannis et Judæ cum glossâ, in-8.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 14e siècle.

385. Distinctiones Fr. Mauritii de ordine Minorum, in-4.° vél. *ph.*

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Recueil alphabétique de théologie morale, commençant par le mot *Abjectio,* et finissant par le mot *Zona.*

386. Dialogus Christiani et Judæi de sacramentis quem Anulum placuit nuncupari, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. Le dialogue est précédé d'une épître dédicatoire à un abbé désigné seulement par la lettre R. Il est divisé en 3 livres. Nous trouvons aussi dans ce volume le traité: *De gratiâ Dei,* par Francon,

moine d'Afflighem, avec la lettre de Fulgence qui invite Francon à composer ce traité, et la réponse de ce dernier; plus 2 lettres du même Francon, l'une à un novice nommé Lambert sur la question : « Si un moine peut en sûreté de conscience quitter son état et son habit », l'autre aux religieuses de Bigard, près de Bruxelles. (V. sur Francon, *Hist. litt. de France,* t. XI, p. 588, et *Mémoires* de Paquot, édit. in-12, t. 2, p. 399.) Les derniers feuillets du Ms. sont remplis par quelques hymnes sur des mètres différents, et 3 chansonnettes en langue romane, notées. Le livre a appartenu à Jacques de Vitry, curé de Wasiers. (V. les *Additions.*)

387. De Ecclesiâ, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. Nous transcrivons ici une note écrite par l'abbé Mutte, en face de la 1re page : *Hic deficit primum folium; secundum verò quod superest continet partem capitis primi quod inscribitur* de Ecclesiâ *in opusculo edito apud Melchiorem Hittorpium de divinis catholicæ ecclesiæ officiis et mysteriis,* p. 1334 *et seqq. editionis Parisiensis sub titulo: Hugonis de sc̄o Victore in Speculum de mysteriis ecclesiæ.*

388. Tractatus de vitiis et peccato linguæ, in-4.° vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Ce traité, divisé en 9 parties, est peu lisible à cause des abréviations qu'on y rencontre à chaque mot. Au feuillet 133, chapitre de l'orgueil, on trouve un article sévère contre les femmes coquettes qui portent des robes à longues queues.

389. Isidorus de summo bono, in-4.° vél. *b.* S.S.

Ms. à longues lignes, du 10e siècle. Les 8 1ers feuillets ont été recopiés par une main du 13e siècle, ainsi que quelques autres à la fin du volume. Le 1er livre de ce traité contient 31 chap., le 2e 51, et le 3e 67. L'édition de Madrid, in-fol., 1778, offre 13 chap. de moins; mais les passages qui sont ici en plus, se retrouvent dans d'autres ouvrages de St. Isidore. A la suite du traité *De summo bono*, on lit les 13 1ers chap. d'un ouvrage sur les catéchumènes.

390. Sporta super quæstiones varias ad religionem pertinentes, in-4.° *b.* GUILL.

Ms. du 15e siècle, contenant 29 traités, consultations ou épîtres concernant des matières ecclésiastiques, bénéficiales et autres. Cet ouvrage de Gilles Carlier, doyen de Cambrai, a été imprimé à Bruxelles, in-fol., 1478 et 1479, par les Frères de la vie commune. (V. *Rech. sur l'Église métr. de Cambrai*, p. 127.)

391. De vitiis et virtutibus. Item de festis plurimorum sanctorum, in-4.° *b*. C.M.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle. C'est un recueil d'extraits de divers auteurs ecclésiastiques sur des matières religieuses.

392. Summa Anthonini, in-4.° *b*. S.S.

Ms. du 14e siècle, à longues lignes. L'auteur de cet ouvrage est St. Antonin, qui naquit en 1389 et mourut en 1459, étant archevêque de Florence. La Somme de St. Antonin est précédée de divers autres opuscules, entr'autres d'un dialogue extrait de *Malogranatus*, entre un père et son fils, et de deux pièces de vers latins rimés. La dernière finit par ce quatrain :

Si vis in hoc mundo honestè vivere,
Fuge mulieres corde et opere.
Vide ne vincaris earum munere.
Felix qui poterit eis resistere.

393. Compendium catholicæ fidei, in-4.° *b*. S.S.

Ms. du 15e siècle, dont le 1er chapitre est intitulé : *De creatione mundi*, et le dernier : *De fine mundi et de extremo judicio*. L'auteur est Fantini Dandulo, archevêque de Crète et évêque de Padoue, mort en 1459. A la suite de cet ouvrage on trouve : *Summa compilata per gloriosum doctorem Thomam de Aquino de officio sacerdotis. Libellus Sancti Thomæ de Aquino de modo confitendi et de puritate conscientiæ. Tractatus brevis Bonaventuræ de modo se præparandi ad celebrandum missam. Tractatus Johannis Gerson de pollucione nocturnâ ; an impediat celebrantem vel non. Tractatus de symonia Johannis Gerson. Tractatus de probatione spirituum, ejusdem. Breviloquiam Sancti Thomæ de Aquino de creatione Beatissimæ Trinitatis. Canones pœnitentiales. Tractatus de auditione confessionum Johannis Gerson. Tractatus de remediis contrà recidivum peccandi, ejusdem.*

394. Summa Raymundi, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle ou même du 13e siècle. L'ouvrage qu'il contient est dû à St. Raimond de Pennafort, né en 1175, dans la Catalogne, et mort en 1275, à Barcelone. La meilleure édition de cette Somme est celle qu'a donnée à Lyon, en 1718, le père Laget, Dominicain. A la fin du volume on trouve un petit traité de droit canonique sur le mariage, par le même auteur.

395. Summa Goffredi, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle.

396. Expositio S. Gregorii in Cantica Canticorum, in-8.° vél. *v.* C.M.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle.

397. Apocalypsis cum glossâ, in-8.° vél. *v.* s.s.

Ms. à 2 colonnes étroites, du 11e siècle. Les cahiers sont signaturés à la fin de chacun en chiffres romains.

397 *bis*. Liber Apocalypsis, in-4.° vél. *b.*

Ms. du 15e siècle, à deux colonnes, orné de 78 figures grotesques, nouvellement acquis par les soins du bibliothécaire actuel.

398. Compendium theologicæ veritatis, in-8.° vél. *ph.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, capitales enluminées, écriture du 14e siècle. En mauvais état.

399. Commentaria textualia in D. Pauli ad Romanos Epistolam, in-8.° *v.* s.s.

Ms. du 16e siècle, portant la date du 7 janvier 1577.

400. Commentaria super Psalmos, in-fol. vél. *b.* C.M.

Le texte est écrit en petites colonnes et en caractère gothique beaucoup plus grand que celui des commentaires, qui sont les mêmes qu'au n° 287. La lettre initiale de chaque psaume est rehaussée d'or ; les autres capitales et ornemens sont enluminés.

401. Testamentum Vetus, in-fol. vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 8e siècle. Il est fâcheux qu'une main maladroite ait collé des bandes de parchemin sur la marge supérieure sans avoir l'attention de restituer le texte. Ce Ms. est sans contredit l'un des plus précieux de la bibliothèque.

402. Psalterium cum glossâ, in-fol. vél. *v.* S.S.

Ms. du 14e siècle, texte compris dans de petites colonnes, environné par un commentaire très étendu, qui est le même que dans le no 400.

403. Innocentius IVus Pont: Max: de jure et justitiâ, in-fol. 3 vol. vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Le véritable titre est *Apparatus Decretalium.* Les marges contiennent beaucoup de notes écrites par une main du siècle suivant. Le pape Innocent IV fut élu en 1243 et mourut en 1254. L'ouvrage dont il est ici question, fut imprimé à Venise, à Lyon, à Francfort et ailleurs.

404. Tractatus de incarnatione, de lege, de decalogo et de sacramentis in specie, in-fol. vél. *b. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15e siècle. Ce livre est piqué des vers dans sa dernière page.

405. Tractatus varii theologici, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, ayant appartenu à Hellin de Dury, docteur en théologie et chanoine de Cambrai. C'est la Somme de Guillaume d'Auxerre ou de Segnelai.

406. Tractatus de sacramentis in genere et in specie, liber quartus, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ce Ms., qui a été la propriété de Hellin de Dury, est à 2 colonnes, du commencement du 14e siècle. Ce traité a pour auteur Alexandre de Halles, dit le docteur irréfragable.

407. Tractatus de sacramentis, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.*

Ms. à 2 colonnes, du commencement du 14e siècle, ornemens enluminés et rehaussés d'or sur la 1re page. Deux

autres traités sont contenus dans ce volume, savoir : *De penitentiâ* et *de claustro animæ*. Ils sont ici attribués, ainsi que le traité *De sacramentis*, à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris ; cependant l'ouvrage intitulé *De claustro animæ* passe généralement pour être de Hugues de Fouilloy.

408. Quodlibeta Henrici de Gandavo, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Outre les *quodlibeta* de Henri de Gand, on y trouve encore, *quodlibeta Godefridi ; quodlibeta Hervei et alia.* Henri de Gand, nommé aussi Goethals, et surnommé le *Docteur solennel,* était chanoine de Tournai et docteur de Sorbonne. Il vivait sur la fin du 13e siècle. (*V.* Foppens, *Bibl. Belg.*, t. 1, p. 445.) Hervé, dit le *Breton,* général de l'ordre des Frères prêcheurs, vivait en 1318.

409. Libri XIII S. Hilarii de Trinitate. Item liber disputationum inter S^tum Athanasium episcopum et Arium presbyterum, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture carlovingienne. Le prologue est fortement endommagé ; les 4 1res pages qui suivent ont été recopiées au 14e siècle. Ce Ms. est remarquable par la netteté de l'écriture. L'ouvrage de St. Hilaire, évêque de Poitiers, sur la Trinité, ne comprend que 12 livres ; mais ici on y a joint comme 13e livre, le *Traité des Synodes* adressé aux évêques de Germanie, des Gaules, de la Grande-Bretagne, etc. Suit une lettre de St. Hilaire aux évêques, contre Auxence, évêque arien. Le volume est terminé par un écrit ayant pour titre : *De disputatione catholicæ fidei Athanasii episcopi contra Arium presbyterum, perversi dogmatis principem Sabellium, et Folinum audiente Probo judice sub Constantino Imperatore.*

410. Psalterium cum glossâ, in-fol. *v.* S.S.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Chaque verset des psaumes est traduit en langue vulgaire. Voici comment le traducteur a rendu le 1er verset du 1er psaume ; *Beatus vir.* « Ly homs est bien eureus qui nala pas el consel des felons » et qui na pas este en la voie des pecheours et qui nasist » pas en la caiere de pestilence.

411. Homiliæ Adamancii Origenis, in-fol. vél *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 14e siècle, capitales enluminées et quelquefois rehaussées d'or, vignettes représentant quelquefois des figures grotesques. Ces homélies sont précédées d'un prologue de Rufin, prêtre d'Aquilée, contemporain de St. Jérome, mort l'an 410.

412. Commentaria in Psalmos, in-fol. vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Ce commentaire est celui des nos 287 et 400.

413. Commentaria in Psalmos, in-fol. vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, l'auteur de ce commentaire s'appelait *Henricus*. A la fin on lit : *Pater noster pro animâ Henrici.*

414. Liber qui dicitur Gregorialis super scripturam, in-fol. 4 vol. vél. *v. le 3e vol. manque.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Le calligraphe à qui on le doit se nommait Johannes de le Motte. Les matières contenues dans le 3e volume qui manque se retrouvent dans les nos 426, 438 et 474.

415. Libra sententiarum Veteris ac Novi Testamenti, in-fol. vél. *v.* S A.

Ce recueil est un Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes. Les marges sont chargées de notes d'une écriture à peu près contemporaine.

416. Nonnulla S. Hieronymi opera, in-fol. vél. *v.* S. A.

Beau Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Les 2 1res pièces de ce recueil sont le commentaire sur l'Apocalypse et la glose sur Daniel, en 7 livres. Nous y voyons ensuite le traité sur l'origine de l'âme, adressé à St. Jérome. Un autre au même, sur le v. 10 du chap. 2 de l'apôtre St. Jacques, avec les réponses de St. Jérome. Lettre de St. Augustin à Optat, sur l'origine de l'âme ; de St. Jérome à Marcellin et à Anapsychie, sur l'âme ; plusieurs

lettres de ces deux Saints. Dialogue de St. Jérome contre les Pélagiens. Livre apologétique d'Orose. Discours d'Origène : *De tribus virtutibus*. Lettre d'Épiphane à Jean de Jérusalem, traduite par St. Jérome. Traité de St. Jérome à Pammachius, contre Jean de Jérusalem. Quelques lettres du même, et enfin l'oraison funèbre de Fabiola, dame romaine.

417. Expositio super varios libros Veteris et Novi Testamenti, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Il est évident que cet ouvrage est l'*Histoire scholastique* de Pierre le *Mangeur* ou *Comestor*, ainsi appelé, non à cause de son grand appétit, mais parce que, dit Trithème, il dévorait les livres. Il vivait au 12e siècle et devint chancelier de l'église de Paris, après avoir été doyen de celle de Troyes. L'*Histoire scholastique* est adressée à Guillaume de Champagne, archevêque de Sens. Ce livre a eu 9 éditions, dont la 1re parut à Augsbourg, in-fol., 1473. Il a été traduit en français dès l'an 1297, par Guyart des Molins, doyen de St.-Pierre d'Aire, en Artois.

418. S. Ambrosii expositio in Psalmum CXVIII, in-fol. vél. *b*. S. S.

Ms. à longues lignes, du 11e siècle, grandes capitales enluminées, quelquefois rehaussées d'or. C'est un recueil de plusieurs sermons prêchés par St. Ambroise vers l'an 386. Il y a autant de discours que de lettres dans l'alphabet hébreu, qui font la division de ce psaume.

419. Commentaria in Epistolas Beati Pauli, in-fol. *v*. S. S.

Ms. du 17e siècle, dicté par Jacques Jansson, professeur à Louvain, et écrit par Philippe de Surhon, religieux du monastère de St.-Martin, à Tournai. Devenu, en 1627, abbé du St.-Sépulcre, à Cambrai, il donna ce Ms., en 1654, à son abbaye.

420. Commentaria in Psalmos, in-fol. *ph*. S. S.

Ce Ms., du commencement du 17e siècle, contient des commentaires sur quelques psaumes, et en particulier sur les psaumes 104 jusqu'à 150. On y trouve en outre des notes sur les petits cantiques qui se lisent dans l'office romain

aux jours fériés ; enfin des notes sur plusieurs chapitres de l'Ecclésiaste ; le tout dicté par Georges Colvenère, professeur de théologie à Douai, et écrit par André Prevôt, de Cambrai, en 1614. A la fin du volume on lit d'autres commentaires dictés en 1613, sur les épîtres de St. Jean et sur les actes des apôtres, par Estius et Lintérens, autres professeurs de la faculté de théologie de l'université de Douai.

421. Commentaria in Pentateucon et Prophetas, in-fol. *v.* s.s.

Ms. du 17[e] siècle, contenant 344 pages.

422. Evangelium Sti. Mathæi cum glossâ, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. du 14[e] siècle, grande écriture pour le texte, caractères plus petits pour la glose. Les cahiers sont chiffrés au verso.

423. Commenta in Epistolas canonicas, B. Jacobi apostoli, Petri, Johannis, Judæ et in Apocalypsim, in-fol. *v.*

Ms. du 17[e] siècle. La partie qui contient les commentaires sur les épîtres a été terminée le 12 décembre 1608. La fin du commentaire sur l'apocalypse manque.

424. Expositio Adamantii Origenis in libro Jesu Nave et aliis, in-fol. *v.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle, capitales enluminées et quelquefois rehaussées d'or. Ce volume, qui contient absolument les mêmes choses que le n° 411, paraît appartenir à la même époque ; mais l'écriture, un peu moins soignée, est chargée d'abréviations, tandis qu'il y en a fort peu dans le n° 411.

425. ΠΕΡῚ ἈΡΧΩΝ Origenis, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, même âge et même écriture que le précédent. Ce sont les 4 livres d'Origène sur *les principes*.

426. Exceptiones ex opusculis S. Gregorii super plures libros Veteris Testamenti, vél. *b.* C.M.

Beau Ms. à 2 colonnes, du 13[e] siècle, capitales enlumi-

nées, ornemens très bien conservés. Le Ms. a appartenu à Pierre Preudhomme. Ces extraits ont pour auteur Alulfe, moine de St.-Martin de Tournai. Mabillon a donné le prologue d'Alulfe dans le t. 1 de ses *Analecta*. La 2[e] partie seulement de l'ouvrage a été imprimée, in-4.°, Paris, 1516.

427. Glossa super Ecclesiasten, Parabolas et Cantica Canticorum, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 14[e] siècle, grand caractère pour le texte, plus petit pour les commentaires, ornemens et capitales enluminées.

428. Liber Numerorum glossatus, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 14[e] siècle. La première capitale est remarquable par sa dimension, par la richesse et la bizarrerie de sa peinture.

429. Liber Numerorum glossatus, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 13[e] siècle, dont les cahiers sont chiffrés au verso, en chiffres romains.

430. Leviticus glossatus, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 13[e] siècle, de la même main que le précédent.

431. Commentarium super Epistolas Beati Pauli, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 13[e] siècle. Le nom du calligraphe à qui on le doit est *Warnerus Belvacensis*.

432. Expositio S. Hieronymi super Isaiam, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture carlovingienne. Le dernier feuillet est fortement endommagé. Du reste c'est encore un monument remarquable de la calligraphie du 9[e] siècle.

433. Hieronymus super quatuor Evangelistas, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à longues lignes, écriture du 9[e] siècle. Il manque une page ou deux au commencement, c'est-à-dire, dans les épîtres préliminaires de St. Jérome au pape Damase. Après ces épîtres, vient l'indication des évangiles pour toutes les féries de l'année ; puis les 4 évangélistes, dans l'ordre ordi-

naire, avec un prologue et une table des chapitres pour chaque. La dernière page contient une prière, notée à la manière ancienne, pour implorer le ciel en faveur du Pape, de l'Empereur et de l'Évêque de Cambrai.

434. Glossa super St. Mathæum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 14ᵉ siècle. Ce livre a appartenu à maître H. de Carvin.

435. Commentarium S. Joannis, episcopi Constantinopolitani super epistolas ad Hebræos, ex notis editum post ejus obitum à Constantino, presbytero Antioceno, et translatum de græco in latinum à Muciano scholastico, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.*

Ms. à longues lignes, écriture carlovingienne. L'auteur de ce commentaire est St. Jean Chrysostôme, mort en 407. Constantin, qui le recueillit sur des notes, après la mort de ce célèbre orateur chrétien, vivait à Antioche à la même époque. Quant au traducteur, *Mucianus Scholasticus*, je ne trouve son nom dans aucune biographie.

436. Evangelium Sti. Marci glossatum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 14ᵉ siècle ; il a appartenu à H. de Carvin. A la fin du volume, en dedans de la reliure, on trouve un fragment noté de la passion de St. Étienne, en langue vulgaire.

437. Expositio fratris Angelomi monachi super quatuor libros Regum. Beda super Tobiam. Augustinus de curâ pro mortuis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 12ᵉ siècle, enrichi d'un plan de Jérusalem tracé à la même époque que le corps de l'ouvrage. L'auteur, Angelome, était un moine de l'abbaye de Luxeuil, au 9ᵉ siècle. Ces commentaires, qui sont allégoriques et mystiques, se trouvent dans la Bibliothèque des Pères ; ils ont en outre été imprimés séparément, à Cologne en 1530 et à Rome en 1665. Le copiste a clos l'ouvrage d'Angelome par ce vers :

Scriptori requiem, Lector, deposce perhennem.

Après quoi viennent, 1° quelques extraits de St. Grégoire; 2° une pièce de vers dans laquelle l'auteur déplore les crimes et les malheurs de son temps. Les deux 1ers sont ainsi conçus :

Flete, perhorrete, lugete, dolete, pavrete
Flenda, perhorrenda, lugenda, dolenda, pavenda.

3° D'autres vers intitulés : *Admonitio Victoris Papæ*; 4° une allocution à Satan, en vers léonins; 5° 7 vers sur les sept jours de la création; 6° les 3 chartes de l'empereur Fréderic, sans date, concernant l'élection de Pierre d'Alsace à l'évêché de Cambrai en 1167. Ce Ms. avait appartenu d'abord à l'abbaye de St.-André du Cateau.

438. Exceptiones ex opusculis Beati Gregorii papæ in Novum Testamentum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, belle écriture, capitales enluminées. Ce volume forme la 2e partie de l'ouvrage d'Alulfe mentionné au n° 426.

439. Glossa super libros Josue et Judicum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 14e siècle.

440. Isaias glossatus, in-fol. vél. *b.* C. M.
Ms. du 13e ou du 14e siècle.

441. Commentarium Philippi, presbyteri, super lib. Job, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. en lettres SEMI-ONCIALES, à longues lignes, précieux monument de la calligraphie du moyen âge. Géry Balique, chanoine et doyen de Cambrai au 16e siècle, a possédé ce trésor et l'a fait relier. Cette écriture est nette, pure, égale. On peut sans crainte faire remonter ce Ms. à la fin du 7e siècle. Une main moderne l'avait intitulé : *Commentarium Philos. Parisiensis.* Possevin, dans son catalogue, a mis *Philippi Parisiensis.* Ces fausses indications m'ont long-temps embarrassé. J'ai reconnu enfin que c'est l'ouvrage de Philippe, prêtre, disciple de St. Jérome, qui vivait en 404. Ce commentaire a été imprimé à Bâle, in-fol., 1527. Il commence par ces mots : *Adhortante te, immò potius compellente, Nectari, pater beatissime.* Il est divisé en 3 livres.

441 *bis.* Job, in-4.°

Le Ms. commence par un prologue et un argument qui sont de St. Jérome. Premiers mots du prologue : *Cogor per singulos divinæ scripturæ libros.* Derniers mots : *Eligat unusquisque quod vult et studiosum se magis quàm malivolum probet.* Premiers mots de l'argument : *Job exemplar patientiæ.* Derniers mots : *reposita est hæc spes mea in sinu meo.* Il manque à la fin les 3 derniers chap. du livre de Job et 9 versets du chap. XXXIX. Du reste l'ouvrage n'est pas divisé par versets. On sait que cette division n'a eu lieu qu'en 1212, et que le card. Langhton en est l'auteur. Ce Ms. paraît appartenir au 12.e siècle.

442. Liber Deuteronomii cum glossâ, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. du 13.e ou du 14.e siècle.

443. Expositio S. Gregorii super Ezechielem, in-fol. *b.* S.S.

Ce prétendu Ms. est un imprimé à 2 colonnes, en caractère gothique, réglé, sans date ni lieu d'impression, sans chiffres, signatures ni réclames. Le titre au haut des pages et les annotations marginales sont manuscrites et d'une encre plus pâle que l'impression. Les caractères sont ceux des Frères de la vie commune. La Serna Santander estime que ce livre a été imprimé à Bruxelles vers 1475.

MYSTIQUES, THÉOLOGIENS ET PRÉDICATEURS.

444. Quatuor libri S. Augustini de doctrinâ christianâ. Epistolæ Hieronymi ad Paulinam de institutione clericorum et divinæ historiæ expositione, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à longues lignes, écriture carlovingienne ou même mérovingienne. On voit sur la dernière page une ligne qui contenait sûrement le nom du calligraphe; nous n'avons pu lire que ces mots : *Enim est operarius hic mercede laboris.*

445. Opera Anselmi Cantuariensis, in-fol. vél. *v*. S. A.

Ms. à 2 colonnes, qui paraît appartenir au 14e siècle. On trouve à la fin du volume le Traité de St. Augustin sur les articles de foi.

446. De Civitate Dei Lib. XXII, in-fol., vél. *b*. C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes. En tête est une jolie miniature représentant l'auteur écrivant; sur le 2e plan, des anges qui viennent l'inspirer ou l'encourager, et sur le 3e compartiment, des diables qui veulent ou le séduire ou le détourner de son pieux travail. Ce Ms. est du 15e siècle.

447. Exposition de six livres de la Cité de Dieu, in-4.° 2 vol. *v*. S. A.

Ms. à longues lignes, du 14e siècle. L'auteur de cette traduction est Raoul de Presles, qui la dédia à Charles V, roi de France. L'ouvrage est enrichi de vignettes d'un dessin grossier. A la fin du 1er volume on lit ces mots : « Le XVIIIe jour d'octobre an IIIIxx et III (1483) reverend père en Dieu mons l'abbé de St.-Aubert, Philippe, achepta ceste 1re partie de la Cité de Dieu selon St. Augustin avoecq les 2 autres parties seconde et tierche en 2 aultres volumes. » La 3e partie manque. L'abbé de St.-Aubert qui acheta ce Ms. est Philippe Blocquel. (V. *Rech. sur l'Égl. métr. de Cambrai*, p. 123.)

448. S. Augustinus de Civitate Dei, in-4.° *v*. S. A.

Beau Ms. du 13e siècle, à longues lignes.

449. S. Augustin de la Cité de Dieu, in-fol. 3 vol. *v*. S. S.

Autre exemplaire de la traduction de Raoul de Presles. A la fin du 3e volume on lit ces mots : « Ceste translacion et exposicion fut comenciée par maistre Raoul de Praelles à la Toussaint de lan de grasse mil iijcLXXI et fu achevée le 1er jour de septembre l'an de grasse mil iijcLXXV. *Deo gratias.* » Les 1res pages du prologue manquent. Raoul de Presles, maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V, traduisit, par ordre de ce prince, *la Cité de Dieu.* Sa traduction fut imprimée à Abbeville, 2 vol. in-fol., 1486.

450. Tractatus de vitiis et virtutibus, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, écriture menue, un peu confuse. L'ouvrage commence par ce texte d'Isaïe : *Hæc est via ; ambulate in eâ, nec ad dextram, nec ad sinistram.*

451. Guillelmus Parisiensis de Sacramentis, de Trinitate, de notionibus, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. A la fin du traité *De Trinitate,* on trouve, écrite de la même main que le reste du volume, une liste des rois de France qui s'arrête à Louis VIII, ce qui semble fixer l'âge de notre Ms. à l'an 1226 au plus tard. A la suite de cette nomenclature, une main plus moderne a continué la série des rois jusqu'à Charles V. Vient ensuite une liste des patriarches de Jérusalem, qui finit à Héraclius, mort en 1192.

452. Liber Anselmi cur Deus homo? De Trinitate. De doctrinâ christianâ. Tractatus Augustini ad pœnitentes. Dialogus sive Speculum Virginum. Bernardus ad Eugenium papam de consideratione, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Les ouvrages ci-dessus mentionnés ne se trouvent pas en entier dans ce volume, mais seulement par extraits. L'auteur du 1er, St. Anselme,

abbé du Bec et archevêque de Cantorbéry, né dans la ville d'Aouste, en 1034, mourut l'an 1109. C'est le docteur le plus célèbre et le plus profond qu'ait eu l'église gallicane depuis le 5e jusqu'au 11e siècle. Vers la fin du volume on a inséré divers extraits d'Aristote.

453. Liber S. Augustini de ecclesiasticis dogmatibus, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. du 10e siècle. Après le traité de St. Augustin, on trouve : *Synodus Ephesiana prima ducentorum epōrum habita adversùs Nestoriū Costantinopolitanū epm.* Le Ms. est terminé par le chapitre intitulé : *Contra impudicos qui dicunt cum genitalia à sapientissimo Creatore Dō sunt creata*, etc. En tête du volume, au dedans de la couverture, on lit l'original d'une charte datée de Cambrai, le 5 des calendes de mai 941, par laquelle l'évêque Fulbert prononce l'affranchissement d'une famille qu'un seigneur du pays retenait injustement dans la servitude.

454. Quæstiones diversæ de animâ et Angelis in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Traité de métaphysique qui paraît offrir peu d'intérêt.

455. Tractatus fratris Ægidii de peccato originali. Quæstiones variæ, in-fol. vél. *v.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Les *quæstiones variæ* consistent dans les traités suivants : *De Laudibus divinæ sapientiæ. De materiâ cœli. De resurrectione. De prædestinatione et præscientiâ et paradiso et inferno ; utrum prædestinati sunt finaliter collocandi. De spiritualibus creaturis. De formatione hominis in utero.* Provenant de P. Preudhomme.

456. Liber de miraculis S. Thomæ Cantuariensis archiepi et martyris, in-fol. vél. *v.*

Ms. à 2 colonnes, capitales enluminées, du 14e siècle, contenant 74 feuillets, provenant de P. Preudhomme.

457. Explanatio Bedæ de gratiâ Dei, contra Julianum, in-fol. vél. *v.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Outre le traité indiqué dans le titre, ce Ms. contient encore les commentaires de

Bède sur le Cantique des Cantiques, sur Job, sur Ézéchiel, etc.

458. Exameron, sive tractatus de sex diebus, S. Ambrosii, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 12e siècle, capitales enluminées. Ce Ms. contient encore d'autres traités et discours du même St. Ambroise, savoir : *De Sacramentis. De Gedeone.* Sur l'évangile *Quis ex vobis arguet me de peccato? De simoniâ. Ad sororem suam Marcellam de virginitate. De viduis.* Le volume est terminé par : *Dicta magistri Symonis de semitonio Platonico,* et par une prose notée en l'honneur de St. Quentin.

459. Summa Bertholina, in-fol. *b.* GUILL.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e ou du 15e siècle. C'est un recueil alphabétique des cas de conscience.

460. Catholicon Johannis de Januâ, in-fol. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Son auteur, nommé ici Jean de Januâ, était de Gênes, et son vrai nom était *Balbi* ou *de Balbis.* En intitulant cet ouvrage *Catholicon* ou *universel,* il fait entendre qu'il y a traité de tout. En effet, l'ouvrage est tout à la fois un traité de grammaire, d'orthographe, d'étymologie, de syntaxe, de prosodie, de rhétorique; le tout terminé par un vocabulaire latin. L'auteur acheva ce volumineux écrit en 1286. Le *Catholicon* fut imprimé en 1460, par Faust et Schoiffer. On assure que c'est le 4e ouvrage que l'imprimerie ait produit, avec indication de l'année.

461. Compendium de Sacramentis, in-fol. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, qui contient en outre : *Tractatus de leprâ morali fratris Johannis Nider sacre theologie professoris.* Jean Nider vivait au commencement du 15e siècle. Il se trouva au concile de Constance, en 1414, et à celui de Bâle, en 1431.

462. Mémoires pour servir à l'histoire du Jansénisme, in-4°. 10 vol. *v.*

Ce Ms. porte la date de 1750 à 1751. Pour donner une idée de ce qu'il contient, nous allons transcrire l'avertissement.

« Le titre de Mémoires pour servir à l'histoire du Jansénisme, que j'ai placé au frontispice de ce manuscrit, n'est point un terme dont je me suis servi à dessein d'en imposer à celui à qui ce manuscrit tombera entre les mains après ma mort. Je l'ai ainsi intitulé, ce nom me paraissant assez convenable à un recueil de livres et écrits qui ont paru en différents temps en faveur de la cause Jansénienne. J'avertis donc que ce n'est ici qu'un recueil de plusieurs de ces ouvrages, que j'ai ramassés afin d'en avoir une connaissance plus exacte, et que je pusse m'en garantir moi-même, et ceux qui me confient leurs consciences. C'est un fruit des lectures que j'ai faites en différens temps, et par là on voit que je n'ai pas dû me mettre en peine de marquer et de suivre les temps où ces différents écrits ont été publiés. Quand j'ai connu qu'on avait répondu à un mauvais livre par quelqu'ouvrage solide, j'ai eu soin de le marquer en son lieu.

» Je me suis servi pour ce recueil, des ouvrages du clergé de France, de ceux de M. de Soissons, aujourd'hui archevêque de Sens, de ceux de M. de Sisteron, de la Réponse hebdomadaire à la Gazette ecclésiastique, et enfin de quelques-uns des mauvais ouvrages que j'ai lus, des réponses qu'on y a faites, comme aussi de plusieurs mandemens, lettres et instructions pastorales qui portent condamnation de quelqu'ouvrage, etc. J'étais déjà bien avancé dans ce recueil quand il m'est tombé entre les mains le livre en deux volumes, intitulé : *Bibliothèque ou Catalogue des livres Jansénistes, Quenellistes, etc.*, mais comme j'avais reconnu plusieurs écrits qui ne sont point dans ce catalogue, et que d'ailleurs on n'y parle que très brièvement de ceux qui y sont cités, je n'ai pas cru pour cela mon travail inutile; je l'ai continué, me servant dudit *Catalogue* pour les ouvrages dont je n'ai rien trouvé d'ailleurs. A la fin de ce manuscrit je mettrai la table alphabétique qu'on lit dans ce Catalogue, en y ajoutant en son lieu les livres dont il n'y est pas fait mention. »

463. Cassiani Collationes Patrum, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ms. à longues lignes, qui paraît appartenir au 10e siècle.

La 1re page contient une bulle du pape Calixte; à la fin du volume on trouve *Isidorus de hæresibus Judæorum.*

464. Sermones dominicales super Epistolas et Evangelia, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture menue et peu lisible du 14e siècle. Ces sermons ont pour auteur Jean Alegrin, d'Abbeville, mort en 1236.

465. In hoc codice continentur Omeliæ Gregorii papæ in Ezechielem numero XII, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, écriture du 11e siècle.

466. Homiliæ S. Gregorii in Ezechiele numero VI, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, faisant suite au précédent, mais peut-être un peu moins ancien. Vers la fin du volume on trouve la vie de St. Servais, celle de St. Ethbin et celle de St. Hilaire.

467. Expositio Sti. Gregorii in Scripturam, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, du 10e ou du 11e siècle. La première page contient une série de sentences courtes et morales; la première est ainsi conçue : *Decet regem discere legem.* Vient ensuite un prologue de Paterius.

468. Summa magistri Petri Cantoris Parisiensis, in-4.° vél. *v.* S.A.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Cet ouvrage, qui est aussi quelquefois intitulé *Verbum abbreviatum*, se compose ici de 86 chapitres dont le 1er a pour titre : *De superfluitate librorum*, et le dernier : *De monachis proprietariis.* L'auteur, Pierre, chantre de l'église de Paris, au 12e siècle, jouissait d'une grande réputation de vertu et de savoir. Le clergé de Tournai et celui de Paris le postulèrent successivement pour leur évêque; mais ces deux élections ne furent pas confirmées. Pierre le Chantre est mort en 1197. Le *Verbum abbreviatum* a été imprimé à Mons, en 1639, in-4.°, par les soins de D. Georges Galopin, religieux et bibliothécaire de l'abbaye de St.-Guislain. (V. *Mém. pour l'Hist. litt. des Pays-Bas,*

par Paquot, édition in-12, t. X, p. 272-283. — *Hist. litt. de France*, t. XV, p. 283-303.)

469. Summa magistri Johannis Belechi, de ecclesiasticis officiis, in-4.° vél. *v.*

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle. M. Daunou a consacré un article à Jean Beleth, dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XIV, pp. 218 et suiv.

470. Decretales Gregorii, in-4.° vél. *v.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, vélin blanc et pur, grandes marges. Les décrétales du pape Grégoire XI ont été imprimées, pour la 1[re] fois, à Mayence, par Schoiffer, in-fol., 1473.

471. Tractatus varii Sti. Augustini, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à longues lignes, écriture du 12[e] siècle. Les ouvrages, vrais ou supposés, de St. Augustin, contenus dans ce volume, sont au nombre de 14. La dernière page du Ms. contient des recettes contre diverses maladies.

472. Summa Britonis, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15[e] siècle. Ce livre a appartenu à Pierre du Pont, chanoine de St.-Géry. L'ouvrage commence par 16 vers latins rimés, et se termine par un dixain également rimé.

473. Tractatus de animâ et accidentibus, in-8.° vél. *ph.* C.M.

Ms. à longues lignes, du 15[e] siècle. Ce traité est de notre célèbre Pierre D'Ailly, qui est également auteur des ouvrages ci-après, contenus dans le même volume. 1° *Speculum considerationis.* 2° *Oratio Dominica anagogicè exposita.* Après cet opuscule on lit une note ainsi conçue et qui paraît écrite de la main même de P. D'Ailly : ·*J*· *R. P. Dnus P. Cardialis Camacen apcœ sedis legats oibs devotè orantibs pro pace eclie et dicetibs oroem prdcam* XL *dies indulgentiarum concessit. Dat. Basiliœ ano* 1414, *mes julii die* 16. 3° *Compendium contemplationis*, en 3 livres. 4° *Sermo de Sanctâ Trinitate*, avec les constitutions du pape Benoît XIII, sur le même sujet. 5° *De duodecim honoribus S. Joseph.* 6° *Epistolœ ad novos Hebreos.* Ces épîtres, précédées d'une lettre d'envoi à Philippe de Maizière, ne portent pas le nom de Pierre D'Ailly. 7° *De oratione Dominicâ.*

474. Pars quarta Gregorialis de sententiis, in-8.° *b.*

Ms. du 15e siècle. On lit ce qui suit à la fin du volume:

Gregorii libris tractatus Gregorialis
Terminat hic finem; benedictum sit Dei nomen.
Hæc ex Gregorii qui traxit opuscula libris,
Gregorii precibus in pace quiescat Alulfus.

(V., sur Alulfe et son ouvrage, ce qui a été dit plus haut sous les nos 426 et 438.)

475. Compendium theologiæ, in-8.° vél. *v.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e ou du 14e siècle. Il est à croire que c'est l'ouvrage publié par Pierre D'Ailly sous le même titre.

Explicit hoc totum; propina; da michi potum.

Suivent quelques pages de proverbes et sentences.

476. Catéchisme de St.-Sulpice de Paris.

Ce Ms. porte la date de 1777. On lit cette note au commencement: « S'il se trouve quelques fautes dans ce Ms., il ne faut pas les attribuer à l'estimable auteur qui l'a composé, mais à la négligence ou à l'incapacité des écrivains. »

477. Summa Goffredi, in-8.° vél. *v.* s.s.

Ce Ms. est du commencement du 15e siècle; il est à 2 colonnes. On peut présumer que l'auteur de cette Somme est Goffredus de Trano, dont parle Possevin, *App. sacer.*, t. 1, p. 648.

478. Summa vitiorum, à Fre. Guillelmo Paraldi epo Lugdunensi, in-8.° vél. *v.*

Ms. à 2 colonnes, écriture soignée du 13e siècle. Guillaume Paraldi n'est autre que Guillaume Pérault, dominicain, docteur de Paris. Ce personnage n'a jamais été évêque de Lyon, comme le titre ci-dessus semble l'indiquer; mais il y a rempli les fonctions épiscopales, sous l'archevêque Philippe de Savoie, qui n'était pas dans les ordres, et qui plus tard renonça à son siége pour épouser Alexia, fille héritière du comte de Bourgogne. Le traité contenu dans ce Ms. a été imprimé plusieurs fois. Une note placée à la fin du volume porte que l'ouvrage fut achevé en 1236, et le Ms. en 1277.

479. Soliloquium S. Bonaventuræ, in-4.° *b.* S.S.

Ce soliloque de St. Bonaventure est un imprimé de 45 feuillets, in-4.° qui ne porte ni date ni lieu d'impression, sans chiffres et sans réclames, mais avec signatures. Les pièces Mss[les] qui viennent ensuite sont : *Sermo J. de Scoonhoviâ de spirituali ambulatione scriptus nec non finitus per Jacobum de Vivario, religiosum ecclesiæ S.-Sepulchri Cameracensis, anno Dni* 1482, 8[i] *mensis maï. Tractatus de diversis diaboli temptationibus Johannis Gerson. Tractatus ejusdem pro devotis simplicibus,* etc. *Opusculum tripartitum de præceptis decalogi, de confessione et de arte moriendi per eumdem. Tractatus ejusdem de modo vivendi omnium fidelium. Tractatus ejusdem de arte audiendi confessiones. Tractatus ejusdem de remediis contrà recidivium peccandi. Conclusiones ejusdem de diversis materiis. Jacobus de Vivario,* Jacques du Vivier, dont il est fait mention ci-dessus comme copiste de ce Ms., en a transcrit un certain nombre d'autres qui appartiennent à notre bibliothèque. Jean de Scoonhoviâ était un religieux du Val-Verd, près Bruxelles. Il mourut en 1431. (V. les *Mémoires* de Paquot, édit. in-12, t. IV, p. 250, et Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 725.)

480. Distinctiones Fr. Nicolaï de Byard, in-8° vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle, capitales enluminées. Nicolas de Byard, dominicain, vivait vers 1400. Ses ouvrages ne paraissent pas avoir été imprimés. Ce Ms. a appartenu à Jean Maignier, chanoine de Cambrai, mort en 1418.

481. Tractatus de virtutibus. Vita trium Regum Magorum. Meditationes, etc., in-4.° S. S.

Outre les trois traités indiqués dans le titre, ce Ms. contient encore : *Lamentatio animæ agonisantis. Clementina de statu monachorum et canonicorum. Tractatus de pœnitentia. Sermo magistri Ægidii Nettelet, in plena synodo,* 1465. *Parvum opus Fr. Bonaventuræ.* Ce volume, qui paraît être de l'écriture de Jacques du Vivier, religieux du St.-Sépulcre, est fortement endommagé dans les cahiers qui occupent le milieu du volume. Gilles Nettelet fut doyen de Cambrai depuis 1472 jusqu'en 1506.

482. S. Augustinus de dignitate sacerdotum, in-4° *b*. s.s.

Le traité mentionné dans ce titre n'occupe que onze feuillets du manuscrit qui en a 261. Le volume est rempli par quantité d'autres opuscules que nous allons indiquer sommairement : *Sermo beati Augustini ad illos qui in hujus sæculi illecebris voluptuosè versantur. Liber Alberti discipuli beati Augustini. Isidorus de sex ætatibus hominis. Braccarense concilium. Sermo in nativitate Domini Nostri Jesu Christi. De nativitate Jesu Christi. In Circumcisione Domini. In die Epiphaniæ de baptismo Domini. In ramis palmarum. In die sanctâ Pasche. In die Ascensionis. In die Pentecostes. Sermo cujusdam de custodiâ interioris hominis. Sermo in Septuagesimâ. Vita beati Job prophetæ, auctore Petro Blesensi. Epistola Sancti Bernardi ad heremitas. Liber Sancti Bernardi de diligendo Deo. Liber Sancti Bernardi de Laude nove milicie. Meditationes Sancti Bernardi. Speculum beati Bernardi.* Ms. du 14ᵉ siècle.

483. Sermones antiqui in diversis anni solemnitatibus, in-8.° vél. C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14ᵉ siècle.

484. Sermones varii de sanctis, in-8.° vél. *sans couverture.*

Ms. à 2 colonnes, du 13ᵉ siècle. Cette espèce de légende est incomplète.

485. Sermones B. Petri Comestoris, in-8.° vél. *b*. s.s.

Ms. à longues lignes, qui paraît appartenir au 12ᵉ siècle. (V., sur Pierre Comestor, ci-dessus, n° 417.) Ces sermons finissent par la formule que Casimir Oudin regarde comme caractéristique de cet auteur.

486. Homiliæ V. Bedæ. S. Gregorii papæ, et aliorum super Dominicas per annum, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15ᵉ siècle. La fin manque.

487. Homiliæ Patrum in festa et Evangelia, in-fol. vél. *b*. s. s.

Ms. à 2 colonnes, que nous croyons pouvoir assigner au 12e siècle. La 1re page présente la figure d'un écrivain assis devant une table, tenant d'une main une plume et de l'autre un instrument pour effacer. A l'une des extrémités de la table on voit une écritoire en forme de corne. A gauche du personnage un livre est ouvert sur un pupitre. On y lit le commencement du psaume *Beatus vir qui non abiit.* Le verso de ce feuillet présente un tableau singulier, offrant 40 vers dont 8 forment des acrostiches qui s'entre-croisent. Au recto du 2e feuillet se trouve un grand médaillon ovale dont la principale figure est celle du Sauveur, à la droite duquel St. André est appuyé sur une légende ainsi conçue : *Obsecro Dñe fac misericordiam cum servo tuo R.* A gauche, Ste. Maxellende adresse ces paroles à J.-C. : *Domine ne avertas faciem tuam à puero tuo R.* Aux pieds du Christ on voit une autre figure appuyée sur un cercueil, à la partie supérieure duquel on lit les mots *Fr. Ranierus.* Une banderolle s'élève d'un côté avec ces mots : *S. Andrea P. secretū Xp̄i magistri tui intercede pr me ;* de l'autre une inscription ainsi conçue : *Sub tuâ protectione confugio, beata virgo Maxellendis.* J.-C. tient de la main gauche un livre ouvert avec ces mots : *Pro eo quod rogastis me exaudivi vos; nunc jam fiat illi sicut petistis.* Ce livre remarquable contient en outre plusieurs vignettes bizarres qui mériteraient d'être décrites. Une liste des papes, insérée à la fin du volume, et finissant par Alexandre III, en 1159, fait présumer que l'âge de ce Ms. doit être rapporté à cette année. Le Ms. a appartenu à l'abbaye de St.-André du Cateau.

488. Augustini Tractatus CXXIV in Evangelium S. Johannis. in-fol. vél. *b.* S.S.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, initiales enluminées. Ce sont les homélies prêchées par St. Augustin en 416 et 417, d'après le texte de l'évangile de St. Jean. L'auteur y combat surtout trois sortes d'hérétiques, les Ariens, les Donatistes et les Pélagiens.

489. Homiliæ Patrum in festa et Evangelia, in-fol. vél. *v.* S.S.

Ce Ms., à 2 colonnes, est remarquable par son antiquité comme par son état de conservation. Il offre un certain nombre de vignettes, et peut remonter au 11e siècle.

490. Tractatus, Meditationes et Sermones super festa Ecclesiæ et Sanctorum, à Petro de Alliaco. in-fol. s.s.

Ms. à 2 colonnes, terminé en 1425. Les ouvrages qu'il contient sont : Traité de l'Ame ; Miroir de Considération; Abrégé de Contemplation, en 2 traités; Traité de 5 sens spirituels; Épilogue sur le quadruple exercice spirituel; Traité de l'Oraison Dominicale; l'Oraison Dominicale développée; Méditations sur l'*Ave Maria;* Traité sur les 7 Psaumes de la Pénitence ; 2 Méditations sur le Psaume *In te Domine speravi;* Méditation sur le Psaume *Judica me;* Parole abrégée sur le Psautier; Traités sur les Cantiques de la Vierge, de Zacharie et de Siméon; 3 Sermons sur l'Avent; 2 sur la Nativité; Sermons sur la Circoncision, sur la Septuagésime, sur le 4e Dimanche de Carême, sur la Résurrection, 2 sur la Pentecôte; Traité sur la manière d'élire un pape ; Sermons sur la Trinité, sur St. Chrysogone, 2 sur St. Louis, évêque de Toulouse, 2 sur la Toussaint; 3 Discours prononcés dans le Synode de Cambrai ; Invective contre les faux pasteurs; Épître de Léviathan aux faux pasteurs ; Discours sur la Paix ; 2 Harangues prononcées devant le pape Clément VII pour obtenir la canonisation de Pierre de Luxembourg; 3 harangues au pape Benoît XIII, pour l'union de l'église de la part du roi de France et du roi des Romains; Traité sur l'Abstinence des viandes, adressé à Jean de Gouhenaus, qui de militaire s'était fait chartreux. Ce dernier ouvrage est souvent attribué à Gerson; mais il porte ici le nom de l'évêque de Cambrai. La 1re page du traité *De animâ* est remarquable par la richesse de ses ornemens.

491. Homiliæ V. Bedæ et aliorum super IV Evangelia, in-fol. vél. C.M.

Ms. à 2 colonnes du 15e siècle. Il manque des pages au commencement et à la fin.

492. Homiliæ Patrum et sermones super festa per annum, in-fol. vél.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Plusieurs pages manquent vers la fin.

493. Sermones vulgares, in-fol. vél. C.M.

Ms. à 2 colonnes, portant la date de 1292. Ces sermons latins, qui ont pour auteur Étienne de Reims, archidiacre de Meaux, sont précédés d'une introduction sur la manière de prêcher. Ils sont au nombre de 76, et concernent les différens états de la vie, tant ecclésiastique que civile. Il y en a pour les prélats, les chanoines, les curés, les écoliers, les juges, les avocats, les moines noirs et blancs, les sœurs blanches et grises; pour les croisés, les hospitaliers et frères d'ordres militaires; pour les pauvres, les lépreux, les pélerins; pour les puissants de la terre, les riches, les bourgeois, les marchands, les laboureurs, etc., etc. Le volume est terminé par 2 tables et une série alphabétique de proverbes en langue vulgaire du 13e siècle. Chaque proverbe est accompagné d'une sentence analogue, tirée de la Bible. Ex. « Au seneschal de la meson puet-on cognoistre le baron. Eccli. cap. x. *Secundùm judicem populi, sic et ministri ejus.* »

494. In hoc volumine continentur hæc Tertia Pars Flori; Sermones quoque S. Augustini de resurrectione Domini; Omeliæ etiam Origenis super Luca, et super *In principio erat verbum* Omelia una, in-fol. vél. *v.* S. A.

Beau Ms. du 13e siècle, à 2 colonnes. Les trois quarts du volume sont remplis par l'ouvrage de Florus, qui est un commentaire sur les épîtres de St. Paul, composé uniquement de passages empruntés à St. Augustin. Les épîtres commentées sont celles aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Thimothée, à Tite, à Philémon, et aux Hébreux. Ainsi il n'y manque que les épîtres aux Romains et aux Corinthiens. Florus, diacre et ensuite prêtre de Lyon, vivait sous Charles-le-Chauve. Cet ouvrage, dont Sigebert, *de viris illustr.*, parle avec admiration, a été imprimé parmi les œuvres du vénérable Bède, à qui on l'a attribué long-temps. Il se trouvait aussi Ms. à l'abbaye de Cambron et à celle de Liessies. (*V.* Sanderus, *Bibl. Belg. Msta*, 1re partie, p. 354, 2e partie, p. 23.)

495. Epistolæ Bernardi, abbatis Claræuallensis, in-fol. 2 vol. vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Le 1er volume contient

132 Lettres, plus l'*Éloge de la nouvelle milice,* apologie des Templiers, adressée par St. Bernard à Hugues de Paganis, leur 1er Grand-Maître; l'Épitaphe du Saint: *Claræ sunt valles,* etc.; différentes pièces de poésie qui paraissent être d'Hildebert, évêque du Mans; un Traité des 5 paroles que J.-C. a prononcées étant sur la croix, que je ne crois pas de St. Bernard, quoiqu'il soit ici sous son nom; un Sermon sur l'Annonciation, et enfin une Épitaphe en 8 lignes rimées, trouvée, dit le titre, *in sepulchro Domini.* Les Lettres contenues dans le volume 2, sont au nombre de 150; elles sont suivies de la Vie de St. Malachie, avec 2 Sermons et une Lettre aux Irlandais sur le même Saint.

496. Epistolarium Henrici de Arenâ, canonici Cameracensis et Clementis VII, papæ, secretarii, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M. *manquent les* 30 1ers *feuillets.*

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Le titre m'a fait croire long-temps que c'était un recueil de lettres apostoliques rédigées par H. de Arenâ, au nom de Clément VII, (Robert de Genève, qui avait été évêque de Cambrai). Un examen plus attentif m'a convaincu que ces lettres, qui ne portent que la date du mois et n'ont aucune souscription, étaient celles de Jean XXII, qui siégea depuis 1316 jusqu'en 1334. Ces lettres, qui sont au nombre de 460, offrent un grand intérêt historique. On y remarque celles qui sont adressées aux Rois de Sicile, d'Arragon, de Chypre, et surtout à Ossin, roi d'Arménie, et à la Reine, sa femme, dans le but de ramener l'Arménie à l'union catholique. Henri de Arenâ, reçu chanoine de Cambrai, en 1366, mort en 1394, et non en 1399, comme le dit Foppens, d'après Possevin, ne peut donc pas être le rédacteur de ces lettres. Une note placée en tête du volume, semble indiquer qu'il l'a acheté à Avignon, 8 florins, d'un écrivain de la chancellerie apostolique.

497. Lectiones ex Epistolis B. Pauli et Prophetis, in variis anni festivitatibus, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. La 1re page présente 2 écussons aux armes de Pierre André, évêque de Cambrai, mort en 1368.

498. Sermones S. Bernardi, abbatis, de tempore et de festis, in-fol. vél. *b. garni en cuivre.*

Ms. à 2 colonnes, de la fin du 14e siècle. Les sermons sont au nombre de 128. Les 6 1ers sont pour l'avent; les 6 derniers offrent des instructions sur la dédicace de l'Eglise.

499. Hìc sunt libri Hilarii, episcopi, nº XII, de fide catholicâ, contrà omnes hæreses, quos in exilio conscripsit missus ad hæreticis Arianis propter Deitatis unitatem Dni J.-C. cum patre, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, d'une très haute antiquité. St. Hilaire, évêque de Poitiers, au 4e siècle, fut surnommé par St. Jérome, *le Rhône de l'éloquence latine.* Il était époux et père lorsqu'il se convertit au Christianisme. Il composa cet ouvrage sur la Trinité pendant son exil en Phrygie.

500. Quæstiones variæ Fr. Thomæ de Aquino; 1º autem de potentiâ Dei, etc., in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture chargée d'abréviations et très confuse.

501. Sermones diversi B. Petri, Ravennatis epi, in-fol. *garni en cuivre.* VAUC.

Ms. à 2 colonnes, du 12e siècle. Ces sermons sont au nombre de 175. St. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne, vivait au 5e siècle. Ses sermons, recueillis vers l'an 708 par Félix, l'un de ses successeurs, ont été souvent imprimés. Le 167e des éditions, qui n'est pas de lui, puisque c'est un éloge de ses vertus, ne se trouve pas dans notre Ms.

502. Omeliæ et Sermones de Quadragesimâ, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.*

Ms. à longues lignes, du 11e siècle. En tête de la 1re page on lit les vers suivants, en lettres semi-onciales:

Hos anime flores quibus ornentur bene mores,
Ex famulis unus fert Lanvinus tibi munus,
Stella, Maria, maris, quem perpetuo tuearis.

Le volume est terminé par ce sixain:

Suscipe gratanter tibi collectum vigilanter

Ex famulis unus quod Lanvinus tibi munus,
Offert, stella maris, que semper amare probaris,
Quod reficit mentem sub carnis fasce ruentem;
Hoc opus ille tibi voluit, mater pia, scribi
Quod sibi solamen per sæcula conferat. Amen.

Les homélies et sermons sont de St. Jérome, de St. Augustin, de St. Maxime, de Bède, etc.

503. Epistolæ Hieronymi, necnon quædam Homeliæ, in-fol. vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Les lettres, en y comprenant 2 ou 3 discours, sont au nombre de 122. Le reste du volume contient : *Deflorationes quædam de libro Psalmorum*, par Richard de St.-Victor. Ce sont probablement les remarques mystiques dont parle M. Daunou, *Hist. litt. de France*, t. XIII, p. 484. Questions sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, St. Mathieu et St. Luc, tirées des œuvres de St. Augustin. Le Ms. porte sur la dernière page la signature de J. Carlier.

504. Homiliæ multarum lectionum et evangeliorum, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, que l'on peut sans crainte faire remonter au 8e siècle. Ce volume contient encore une grande partie de la vie de St. Vaast, par Alcuin, et des fragmens de Sulpice Sévère.

505. Liber S. Ambrosii de divinis officiis. Libri ejusd: de pœnitentiâ, et Epistolæ, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écrit en 1300, par Robert Florie, curé de Namps-au-Mont, diocèse d'Amiens. Capitales enluminées et souvent rehaussées d'or. A la suite des traités indiqués dans le titre, on trouve encore 2 ouvrages du même auteur, savoir : *Exposition du Psaume* 118 et *Traité du bien de la mort.*

506. Liber secundus Magistri Hugonis de sacramentis, ab incarnatione Verbi usque ad finem et consummationem omnium, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 13e siècle, capitales enluminées. Hugues de St.-Victor, auteur de cet ouvrage, est mort en 1142.

507. De incarnatione Christi, de virtutibus, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C.M.

Ce Ms., qui a été donné par Pierre D'Ailly au Chap. métrop., est à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. La fin manque.

508. Codex theologicus, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. du 15e siècle, donné au Chap. métrop. par Pierre D'Ailly.

509. Epistolæ Petri Blesensis, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle; il contient 113 lettres de Pierre de Blois, l'un des meilleurs écrivains du 12e siècle. Ces lettres sont divisées en 2 parties, l'une de 71, et l'autre de 42 lettres. A la fin on lit une pièce de 63 vers léonins ayant pour titre : *Sermo Epyphaniæ Domini stilometro editus à Ran., episcopo Petragorum, quomodò tres reges venerunt et quomodò fecerunt quatuordecim dietas et que sunt diete.* On trouve dans le t. 15 de l'*Hist. litt. de France,* p. 341 à 413, une excellente notice de Dom Brial sur la vie et les ouvrages de Pierre de Blois.

510. Quæstio 84a 3æ partis S. Thomæ de sacramento pœnitentiæ, 1601, in-fol. *ph.*

C'est un cahier de théologie dicté à l'Université de Douai ou au séminaire de Cambrai.

511. Liber lectionum seu epistolarum, in-fol. vél. C.M.

Ce lectionnaire est écrit en LETTRES D'OR, sur du VÉLIN POURPRÉ. La 1re page seulement est en lettres vermillon; mais il est à croire qu'elle a été aussi en or et que le temps a fait disparaître l'encre métallique. Les titres des leçons ont été écrits en LETTRES D'ARGENT, dont la plupart sont effacées, au point qu'il n'y reste qu'une empreinte noire très lisible. Les titres sont en onciale, et le texte en minuscule. Il est inutile de faire remarquer qu'un pareil Ms. est infiniment rare et précieux. Le plus souvent ce luxe était réservé pour les livres qu'on offrait aux empereurs, rois, princes et princesses. L'âge de celui-ci peut être reporté au temps de Charlemagne ou de Louis-le-Débonnaire. (V. *Nouv. Traité*

diplom. t. 1er, p. 543 ; t. 2, p. 100 à 106. — Petit-Radel, *Rech. sur les Bibl.*, p. 107.)

512. Epistolæ Ivonis Carnotensis epi, de ordinationibus, in-fol. vél. C. M.

Ce recueil des lettres d'Ives de Chartres, est un beau Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Les lettres sont au nombre de 276. Les 3 1res sont des brefs du pape Urbain II, pour l'élection d'Ives ; la dernière est une lettre d'Ives au pape Pascal II. Le volume est complété par un traité fort curieux sur les cérémonies qui se pratiquent à Rome, avec des notes historiques et descriptives des lieux les plus remarquables de cette ville. Le 1er chap. est intitulé : *In quibus festivitatibus D. Papa debet coronari.* Ce traité, où il est question d'Innocent II, comme régnant, ne peut pas être d'Ives de Chartres, qui est mort en 1116, 14 ans avant le pontificat d'Innocent. Notre Ms. a été connu de Du Cange, qui en a fait usage dans son Glossaire de la basse latinité. Il pourrait, aussi bien que celui dont parle Lambecius, t. 2, p. 233, servir à la correction des éditions imprimées.

513. Annæi Senecæ Opera, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Le volume commence par les lettres de St. Paul à Sénèque et de Sénèque à St. Paul. On a cru long-temps, et quelques savants pensent encore que Sénèque a eu des relations avec St. Paul. Ceux qui voudraient avoir quelques détails à ce sujet peuvent consulter les *Soirées de St.-Pétersbourg*, t. 2, p. 128 ; le *Manuel du Bibliophile*, par M. Peignot, t. 1 : p. 127 ; *Histoire abrégée de la littérature romaine*, par M. Schœll, t. 2, p. 450 ; *Infernus damnatorum carcer*, par Jérémie Drexelius, in-12, Cologne, 1674, p. 25. Notre Ms. contient aussi toutes les autres épîtres de Sénèque, ses traités moraux et ses tragédies, avec quelques commentaires, et enfin des sentences détachées. On peut lire, dans la *Biogr. Univ.*, un excellent article sur Sénèque, par M. Charles Durozoir.

514. Epistolæ S. Hieronymi, in-fol. vél. S. S.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, capitales enluminées. 95 lettres sont contenues dans ce recueil, à la fin duquel on lit une note détaillée sur le Concile de Latran, qui eut lieu en 1216.

515. Quidam Sermones B. Bernardi, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, chargé sur les marges de notes d'une écriture postérieure. Les sermons sont au nombre de 117.

516. Sermones et Homiliæ super Evangelia, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle, vignettes et capitales enluminées. La 1re vignette représente le lavement des pieds. Outre les 70 sermons ou homélies contenus dans ce volume, on y trouve encore des extraits de St. Augustin.

517. S. Augustini Opera quædam, in-fol. vél. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, capitales et vignettes enluminées. En tête du volume on voit un tableau qui représente un prélat non mitré, entouré de livres et portant la lettre A sur son genou droit, ce qui désigne sans doute St. Augustin. Chaque traité est précédé d'une miniature analogue au sujet. Les ouvrages compris dans ce volume sont: le *Traité de la doctrine chrétienne;* le *Livre des Pasteurs, du Mensonge, de l'Avarice et de la Luxure.*

518. Primus liber summæ Magistri Alexandri de Hales, in-fol. vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Alexandre de Hales, surnommé le *Docteur irréfragable,* vivait au commencement du 13e siècle. Cette Somme a été imprimée à Paris en 1509.

519. Quæstiones Magistri Odonis. Sermones ejusdem. Epistolæ ejusdem. Epistola Magistri Stephani, Tornacensis episcopi, in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, provenant, comme beaucoup d'autres, de l'abbaye d'Ourcamp, qui paraît les avoir cédés à P. Preudhomme, chanoine de Cambrai. L'auteur des ouvrages contenus dans celui-ci est demeuré jusqu'à présent presqu'inconnu aux biographes. L'*Hist. litt. de la*

France n'en fait même pas mention. Odon ou Eudes, après avoir été chanoine de Paris, se fit moine à Ourcamp, dont il fut élu abbé en 1167. En 1170 il reçut le chapeau de Cardinal et fut promu à l'évêché de Frascati (*Tusculum*). C'est lui que Possevin désigne par *Odo episc. Tusculanus*, sans pouvoir indiquer l'époque où il a vécu. Les *Questions*, qui roulent sur la théologie dogmatique et morale, occupent les deux tiers du volume. Les sermons sont au nombre de 15. Viennent ensuite 11 lettres; la 1re est adressée au pape Alexandre III, à qui Odon se plaint de l'évêque de Paris, dans le diocèse duquel il possédait un canonicat avant d'avoir embrassé la vie monastique à Ourcamp. Dans la 2e il implore le crédit d'Étienne, évêque de Meaux, contre les persécutions dont la maison d'Ourcamp est victime. Par la 3e il recommande au même évêque certaines religieuses de l'ordre de Citeaux. La 4e est adressée à un de ses amis, *commilitoni*, désigné par l'initiale G., qu'il invite fortement à venir partager sa retraite. Dans ces 4 lettres, Odon se qualifie *le dernier ou le plus petit des pauvres d'Ourcamp*; ce qui fait penser qu'à l'époque où il écrivait, il n'était encore que simple religieux. Les 4 suivantes portent : *ministre tel quel de l'église d'Ourcamp*; enfin, dans les 3 dernières Odon se nomme *ministre tel quel de l'église de Tusculum*. Il écrit la 5e à son frère A., pour le féliciter de sa conversion. La 6e a pour objet de témoigner à St. Thomas de Cantorbéry le regret de n'avoir pu lui faire un don plus distingué; la nature de ce don n'est pas indiquée. Dans la 7e il annonce au pape Alexandre III que, conformément à l'ordre qu'il en a reçu de l'abbé de Clairvaux, il va se rendre auprès du Saint-Père, à qui il recommande sa Maison. Dans la 8e il se réjouit du parti qu'a pris une femme nommée M. de renoncer au monde. Il fait part dans la 9e, aux abbés de Citeaux et de Clairvaux, de son élévation au siège de Tusculum et leur recommande l'Abbaye d'Ourcamp. La 10e est une réponse à O., consul romain, qui l'avait félicité sur sa nouvelle dignité. Dans la 11e il s'entretient avec l'abbé de Citeaux des difficultés du poste qu'il occupe. La dernière lettre du volume est adressée par Étienne, abbé de Ste-Geneviève, à Robert, moine de Pontigny, qui l'avait consulté sur les troubles de l'abbaye de Grandmont. (V. les *Additions*.)

520. Tractatus Theologicus Mḡri Algeri Leodiensis, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Alger était écolâtre à Liége dans le 12e siècle. Ce traité sur le sacrement de l'Eucharistie se trouve dans les diverses bibliothèques des pères. Erasme est le 1er qui l'ait donné au public. L'ouvrage est précédé d'une préface dans laquelle Nicolas de Liége donne un précis de la vie d'Alger. Ce Ms. a appartenu à P. Preudhomme.

521. Primus liber Mḡri Hugonis de Sacramentis, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 14e siècle, d'Hellin de Duri. Ce volume est le 1er t. du no 506, dont il ne devrait pas être séparé.

522. Summa Magistri Guillelmi Altissidiorensis, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, donné par Pierre D'Ailly au Chapitre de Cambrai.

523. Armacanus de quæstionibus Armenorum, in-fol. vél. C.M.

Ms. à 2 colonnes, terminé en 1403. L'auteur de ce livre est Richard Radulphe, archevêque d'Armach en 1347, mort à Avignon en 1360. Son Traité des erreurs des Arméniens a été imprimé à Paris en 1511 et 1612. Possevin, dans le catalogue placé à la fin de son *App. Sac.*, p. 123, a mal-à-propos désigné Richard comme archevêque Arménien.

524. Epistolæ S. Hieronymi, in-fol. *b*. S.S.

Ces épîtres de St. Jérome paraissent avoir été écrites par Jean du Vivier dont il a déjà été parlé plus haut. Les épîtres sont au nombre de 95.

525. Sermones S. Augustini contra Donatistas, in-fol. vél. *b*. C.M.

Le commencement et la fin de ce Ms. manquent. Il est à 2 colonnes, d'une écriture du 8e siècle.

526. Tractatus de Sacramentis P. Fournetii, in-fol. *ph*.

Ce Traité, qui a pour auteur le père Fournet, jésuite,

docteur et professeur en théologie, a été écrit en 1619, par Paul Hutin, de Cambrai.

527. Explanatio V. Bedæ de Gratiâ Dei, contra Julianum, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 9[e] ou du 8[e] siècle, sans aucune espèce d'ornemens.

528. Jacobus de Altâ-Villâ in libros sententiarum, in-fol. vél. *v*. S.S.

Ms. à 2 colonnes, écrit en l'an 1400; capitales en rouge. Jacques de Haute-Ville vivait en 1363.

529. Augustinus de Anconâ de ecclesiasticâ potestate, in-fol. *b*. S.S.

Ms. à longues lignes, de la fin du 14[e] siècle. L'auteur, Augustin d'Ancône, était un religieux ermite de St.-Augustin. Il naquit à Ancône en 1243, fut fait général de son ordre en 1300 et mourut en 1328.

530. Libri octo disputationum, in-fol. vél. C.M.

Ce Ms., dont le commencement manque ainsi que la fin, est à longues lignes. Il appartient au 9[e] siècle.

531. Quæstiones CXLII fratris Ægidii Romani, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ms. à 2 colonnes. L'auteur de ce recueil, général des Augustins et archevêque de Bourges, est mort en 1316.

532. Collection d'Évangiles, de Sermons et d'Exemples, in-fol. *v*. S.A.

Ms. à 2 colonnes, du 15[e] siècle. Toutes les pièces qui s'y trouvent sont en langue vulgaire; la 1[re] est un sermon pour *le 1[er] Dimence del advent N[re] Seigneur;* la dernière, *Exemple de le Conception de le Vierge Marie.*

533. Psalterium cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C.M.

Ce Psautier, qui est un beau Ms. du 14[e] siècle, est surchargé, sur les marges, de notes un peu plus modernes.

534. Tractatus de gratiâ Christi, salvatoris, in-fol. *v*.

Ce Ms., qui paraît être du 17e siècle, provient de l'ancien séminaire de Cambrai.

535. Verbum abbreviatum super Psalterio à Dño Petro de Ailliaco, in-fol. vél. *mauvais état.* C. M.

Ce Ms., qui contient un commentaire de Pierre D'Ailly sur les psaumes, est à 2 colonnes, écriture du 15e siècle. A la suite du *Verbum abbreviatum* on trouve une longue série de prières, d'antiennes et de méditations sur divers points de religion.

536. Sermons de Jehan Gerson et Robert Cibole, in-fol. *v.* S. A.

Ms. à longues lignes, qui a été écrit par Arnould de Gricourt; voici les pièces qu'il contient : *Sermon de l'Annuntiacion Nostre Dame*, par Gerson; *Sermon de S. Pierre et S. Pol,* par le même; *Sermon de S. Michiel et aussi des bons Angeles*, par le même; *Sermon des mors, et coment on doibt souvent ramembrer et pryer pour les mors,* par le même; autre *Sermon des mors coment on doibt pryer deligemment pour eulx,* par le même; *Sermon de tous les Sains*, par le même; 2 *Sermons du S. Esperit,* par le même; *Sermon de la Benoite et Saincte Trinité*, par le même; *Traictiet du Gardin amoureux; Traitiet de consolation fait par ung Celestin lan* 1445. *devot dettié encontre ribulation; Sermon du dimence aprez la Thiephaine*, par Me Robert Cibole; *Sermon es* 4 *temps de Lavent*, par le même; *Sermon du Sacrement de lautel,* par le même. Robert Cibole, docteur en théologie, chanoine de l'église de Paris, mourut en 1458. Il ne paraît pas que les ouvrages ci-dessus soient connus.

537. Libri S. Augustini ad Dardanum. Item opera aliquot Damasceni et Anselmi, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, contenant, outre l'ouvrage de St. Augustin mentionné dans le titre, 16 autres traités du même docteur; les 4 livres de St. Jean Damascène, et 17 opuscules d'Anselme, archevêque de Cantorbéry.

538. Sermones D. Gilberti super Cantica Canticorum, in-4.° *v.*

Ms. à longues lignes, écriture du 15e siècle. Les sermons sont au nombre de 47.

539. Pars quinta Moralium S. Gregorii, papæ, in-fol. *b.*

Ms. à 2 colonnes, écriture du 15e siècle.

540. Sermones varii, in-fol. vél. *b.* S.S.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Le 1er sermon est intitulé *Ad presbyteros*, le dernier *In festivitate unius Virginis.*

541. Sermo D: Odonis abbatis. Acta Sti. Johannis, archiepiscopi Alexandrini. Item Severus de vitâ et virtutibus Sti. Martini, in-4.° *v.* S.A.

Ms. à longues lignes, du 10e ou du 9e siècle, capitales enluminées grossièrement. Le sermon de l'abbé Odon est une espèce de panégyrique applicable à toutes les fêtes de St. Benoît; ce qui fait présumer que l'auteur était abbé d'une maison de Bénédictins. La vie de St. Jean d'Alexandrie ou l'Aumônier, écrite en grec par Léonce, évêque de Naples, en Chypre, a été traduite par Anastase, le bibliothécaire, qui l'a fait précéder d'une épître au pape Nicolas I. Cette vie est divisée en LVI chap. La vie de St. Martin, par Sévère (Sulpice), est suivie des lettres de Sévère à Eusèbe, prêtre, puis évêque; à Aurèle, diacre, et à Bassule, belle-mère de l'auteur. Les 2 livres de dialogues, qui terminent le volume, traitent de la vie des Solitaires d'Égypte, et ensuite des vertus de St. Martin. Le 1er livre est divisé en XVIII chap. et le 2e en XIV. Les 2 derniers chap. manquent dans ce Ms., qui est d'une antiquité assez respectable pour être consulté avec fruit par les agiographes.

542. Alphabetum narrationum, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du commencement du 15e siècle.

543. Homiliæ Mi Johannis de Abbatis-Villâ, de Epistolis et Evangeliis dominicalibus per annum, in-4.° vél. *v.*

Ms. à 2 colonnes, écriture petite et confuse.

544. Dialogi S. Gregorii, in-4.° *v.* S.S.

Ms. à 2 colonnes étroites.

545. Homiliæ super Scripturam, in-4.° vél. *b.* S.A.

Ms. à longues lignes, capitales enluminées.

546. Sermones antiqui, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. en mauvais état, écriture petite et assez confuse.

547. Compilatio Epistolarum Magistri Petri Blesensis, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Les lettres de Pierre de Blois sont ici au nombre de 176. L'édition donnée par Goussainville, in-fol., Paris, 1667, en contient 183. Parmi ces lettres, il en est beaucoup qui sont écrites au nom d'autres personnes, bien que Pierre de Blois en soit rédacteur.

548. Sermones de tempore et de festis quibusdam. Item Dictionarium verborum cum temporibus primitivis, ordine alphabetico digestum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. du 12e siècle, partie à longues lignes et partie à 2 colonnes. La dernière partie est une espèce de traité de grammaire latine, avec un recueil alphabétique des verbes et de leurs temps primitifs.

549. De variis festis per annum, et de horis canonicis, in-4.° vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle. Ce volume porte le nom de l'abbé Robert.

550. Summa de Sanctis, seu Sermones in Scripturam, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, endommagé en plusieurs endroits.

551. Orationes S. Anselmi. Exhortationes beati Anselmi ad contemptum temporalium et desiderium æternorum, in-4.° *b.* S. S.

Le volume est terminé par *Liber de septem Verbis Domini in cruce.*

552. Dialogues de St. Grégoire, in-4.° vél. *b.* S. S.

Ms. à longues lignes. Cette traduction romane des Dialogues de St. Grégoire est du 13e siècle. Elle débute en ces termes : « Sainz Gregoires en sa jonece se mist en reli-

gion et fu merveilleusement dévotz et contemplatis. Puis pour la sainte de lui il fu si empeeschiez des besoignes seculeres que il estoit a grant meschief de cuer quant il li mambroit de la grant pais que il auoit eu en lordre, et fist un livre que len apele dyalogue ou il a de trop biaus examples et plains de grant edificacion. Si le weil mestre en fransoys pour les lais. Si comance ainsint. » Il existe une autre traduction plus ancienne des mêmes dialogues, parmi les Mss. de la bibl. du Roi. (V. un article de M. de Pastoret, pp. 6 et suiv. du t. XIII. de l'*Hist. litt. de la France.*)

553. Sermones Disciputi de Sanctis, in-4.° s.s.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle. Ces sermons, au nombre de 48, sont suivis d'une table alphabétique des matières et d'un supplément d'exemples qui n'ont pu trouver place dans le corps de l'ouvrage. L'auteur, Jean Hérolt, natif de Bâle, de l'ordre des Frères prêcheurs, vivait en 1470. Il prit le nom de *Discipulus* par humilité. Ces sermons ont été imprimés plus de 30 fois dans le 15e siècle.

554. Compendium theologiæ Bonaventuræ, in-16. vél. *v.* s.s.

Ms. du 15e siècle. St. Bonaventure, auteur de cet ouvrage, naquit en 1221, à Bagnarea, dans la Toscane. Il a été canonisé par Sixte IV et mis au rang des Docteurs de l'Église par Sixte V.

555. Auctoritates utriusque Testamenti, in-16. vél. s.s.

Recueil alphabétique des sentences et maximes de l'écriture sainte, commençant par *De abstinentiâ* et finissant par *De zelo indiscreto.*

556. Homiliæ super Evangelia, in-16. vél.

Petit Ms. du 14e siècle.

557. Hortationes pulchræ et utiles Fr. Johannis cognomento Roden, in-16. *v.*

Ce Ms. du 15e siècle est l'ouvrage de Jehan de Rode de Hainborch, chartreux d'un couvent près de Prague, puis abbé et réformateur de l'abbaye de St.-Mathias, à Trèves, où il mourut en 1430.

DROIT CANONIQUE ET CIVIL.

558. DECRETA Pontificum. Canones Apostolorum, in-4.° vél. *b*.

Précieux Ms. à longues lignes, écriture minuscule du 8e ou 9e siècle. Les Papes dont ce volume contient les décrets sont Sirice, Innocent I, Zozime, Boniface I, Célestin I, Léon-le-Grand, Hilaire, Simplicius, Felix III, Gélase I, Anasthase II, Symmaque, Hormisdas et Grégoire II. Ce dernier, comme on sait, occupa le trône pontifical depuis 715 jusqu'en 731. Notre Ms. offre encore les 50 canons attribués aux Apôtres. Les deux 1ers feuillets présentent un fragment des actes du Concile d'Éphèse, lequel fait suite au n° 559.

559. Codex Canonum, in-4.° vél. *v*.

Ce Ms. paraît appartenir à la même époque que le précédent. La 1re pièce qu'il contient est une longue instruction sur la Messe, commençant par ces mots : *Primùm in ordine Misse ad introïtum canitur.* Nous trouvons ensuite : *Epistole Sci Clementi epi Romensis ad Scm Jacobum Apostolum de instituta Sci Petri Apostoli.* Le style barbare de ce titre fait assez présumer que la pièce est apocryphe. Puis viennent les Canons authentiques des Conciles suivants : Nicée, an 325; Ancyre, vers 314; Gangres, au 4e siècle; Antioche, 341, Laodicée en Phrygie, au 4e siècle; Chalcédoine, en 451; Sardique, 347; Carthage, au 4e siècle. 105 Canons de divers Conciles d'Afrique; Éphèse, 431. Ce Ms. est incomplet parce que les deux feuillets qui le terminent se trouvent au commencement du n° 558.

560. Gratiani Decretum, in-fol. vél. *b*.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle, donné par Lambin de Bruges à l'église d'Ourcamp; il a appartenu ensuite à Pierre Preudhomme. Gratien, moine bénédictin, né à Chiusi en Toscane, écrivit cette collection vers 1151. On lui reproche d'y avoir inséré les fausses décrétales inventées par Isidore Mercator et autres. Quoiqu'il en soit, le *Decret* a été long-

temps le livre fondamental du droit canonique. Il a été imprimé, pour la 1re fois, à Strasbourg, en 1471.

561. Casus et notabilia Decretalium, in-4.° vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, capitales enluminées. L'auteur de cet ouvrage est nommé Bernard. Est-ce Bernard de Compostelle qui, au dire de Trithème, a écrit sur les Décrétales, ou Bernard, jurisconsulte de Parme, sous le nom duquel on a imprimé à Paris, en 1475, un livre intitulé : *Casus longi super quinque libros Decretalium ?*

562. Commentarium in Decretales, in-4.° vél. *b.* S.S.

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 14e siècle. On lit cette note au dedans de la couverture, en face de la dernière page : *Ce livres est de l'abbie de St.-Sepulcre de Cambray, et nous Henri abbe d'Anchin lavons emprunteit. Damp Regnat le scet bien et en ont cedule de nous.* L'abbé d'Anchin qui a écrit la note, ne peut être que Henri de Conflant, qui gouverna cette abbaye depuis 1391 jusqu'en 1421.

563. Concordia discordantium Canonum, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C.M.

Superbe Ms. enrichi de vignettes et d'ornemens divers, écriture du 15e siècle. Les miniatures de l'intérieur sont de la plus grande beauté et d'une fraîcheur remarquable. On trouve au chapitre 35 deux tableaux singuliers de généalogie ascendante et descendante. Il est à 4 colonnes, dont 2 occupent une partie de la marge.

564. Discordantium concordia Canonum, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ce Ms. ressemble au précédent pour la forme et pour le soin avec lequel il a été confectionné ; cependant il est loin d'offrir les mêmes ornemens. On a ajouté à la fin 12 feuillets écrits avec une encre qui présente aujourd'hui une teinte verdâtre et qui commence à s'altérer.

565. 1^a et 2^a Lecturæ Antonii de Butrio super secundo Decretalium, de judiciis, in-fol. 2 vol. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14[e] siècle. Antoine de Butrio, auteur de cet ouvrage, est mort vers 1417. Ses œuvres ont été imprimées à Venise, en 1518.

566. Repertorium, seu Summa quæstionum et definitionum ab Arnoldo Theodorici, monacho Viridis-Vallis, in-fol. 3 vol. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, terminé en 1429. Arnould Theodorici est le même qu'Arnould Gheiloven, auteur du *Sompnium doctrinale* et du *Gnotosolitos* dont il a été question sous les n[os] 264 et 353. L'ouvrage est dédié à Jean Bont, docteur *in utroque jure* et chancelier de Philippe, duc de Brabant. Nicolas Évrard, Président du grand conseil de Malines, le mentionne dans ses *Topica juris*, Louvain, 1552, sans doute d'après une autre copie Ms[te] du *Repertorium* qui existait en cette ville, au collége des Trois-Langues.

567. Decretum cum commento, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, petite écriture du 15[e] siècle, capitales enluminées. C'est le décret de Gratien, dont il a été parlé plus haut.

568. Utriusque juris Repertorium, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écrit en 1383 et terminé le 27 juin de la même année par Nicolas Nicolaï, d'Alcmar, prêtre, pour Robert Boistelli, bachelier en droit et archidiacre de Flandre dans l'église de Térouane. Nicolas Falourdeur, chanoine et prevôt de l'église de Cambrai, l'acheta à la mort de Robert Boistelli, et le légua au chapitre en 1408. L'auteur de cet ouvrage est Pierre de Braco, inconnu aux biographes. Il vivait vers le milieu du 14[e] siècle, était auditeur du sacré palais et chapelain du pape Innocent VI. Outre le *Répertoire*, il a encore écrit *Repudium ambitionis contrà miseros Cardinalium servitores*, Ms. dans la bibliothèque du Vatican; *Compendium*, etc., Ms. à St.-Gratien de Tours; et *Opera*, Ms. à St.-Victor de Paris.

569. Joannis de Blanosco Tractatus de jure, in-fol. vél. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 14[e] siècle. Les 1[res] et dernières pages sont devenues tout-à-fait illisibles.

570. Lectura Dñi Hostiensis super libris Decretalium, in-fol. 5 vol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle, légué à l'église de Cambrai en 1491, par Paul de Rota, chanoine et trésorier de cette église, qualifié *utriusque juris interpres disertissimus.* Le dernier volume est d'un format plus petit et d'une autre écriture.

571. Decretalium Libri sex cum glossâ, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Le texte est écrit sur 2 petites colonnes, lesquelles sont entourées d'un long commentaire qui règne sur toutes les marges. Ce Ms., qui paraît appartenir au 14e siècle, est enrichi de vignettes rehaussées d'or, et d'une grande quantité de figures plus ou moins grotesques. En tête du volume on trouve une table de tous les archevêchés et évêchés du monde chrétien.

572. Novella D. Johannis Andreæ super Sexto, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ce Ms., qui est aussi du 14e siècle, est remarquable par les peintures du frontispice et par les miniatures qui ornent le commencement de chaque chapitre. Toutes ces miniatures offrent des portraits différents, qui sont peut-être ceux des personnages remarquables de l'époque.

573. Distinctiones Mḡri Boyc de Decretalibus in-fol. 2 vol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 15e siècle, à 2 colonnes, capitales enluminées, plusieurs vignettes rehaussées d'or. C'est à tort que dans les *Rech. sur l'Égl. métr. de Cambrai*, j'ai attribué cet ouvrage à Henri Beye, chanoine de Cambrai; il est de Henri Bouhic ou Boyc, du diocèse de St.-Paul de Léon en Bretagne, qui vivait au 14e siècle.

574. Decreta cum apparatu Bartoli Brixiensis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. terminé en 1318, le samedi-saint, pour le texte, et en 1328, le jeudi avant Noël, pour les commentaires.

575. Capitula plurium conciliorum, et Epistolæ aliquot pastorum, gd in-fol. vél. *b. mangé de vétusté*, C. M.

Ce Ms., qui est fortement endommagé dans sa partie supérieure, est à 2 colonnes; belle écriture du 14e siècle.

576. Plura Concilia Œcumenicæ Ecclesiæ, in-fol. vél. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 9e siècle. Le commencement et la fin manquent. Les 1res pages du volume offrent la fin des canons d'un concile d'Antioche auquel assistèrent 30 évêques. Les conciles qui suivent sont ceux de Laodicée de Phrygie, 4e siècle, 1er canon sur les bigames; de Constantinople, an 381; de Chalcédoine, 451; de Sardique, 347; de Carthage, qui comprend 33 canons, date incertaine; canons de divers conciles d'Afrique, au nombre de 102; Décrets des papes Siricius, Innocent I, Zozime, Boniface I, Célestin I, St. Léon-le-Grand, Hilaire, Simplicius, Gélase, Anastase II, Hormisdas, Grégoire II; extraits de divers écrivains et pères de l'Eglise sur les prémices et les dîmes; sur la pénitence, la prière; des points de discipline, etc.; puis le capitulaire en 38 articles, que Charlemagne fit ajouter en 803 à la Loi Salique. Il est à remarquer que ce qui ne forme ici qu'un seul capitulaire, est divisé en 2 dans Baluze, t. I, pp. 139 et 387, et dans D. Bouquet, t. 5, pp. 661 et 663. Le volume est terminé par les 25 premiers chapitres de la Loi Salique.

577. 1a et 2a pars Novellæ Joannis Andreæ super Decretalibus, in-fol. 2 vol. vél. *b.* C. M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes, capitales et vignettes enluminées. Ce Ms. a été donné par Jean T'Serclaes, évêque de Cambrai, à Henri Leenere, licencié en droit et chanoine de Cambrai, qui en fit présent à son tour au Chapitre. Jean T'Serclaes est mort en 1388.

578. Commentum variorum, scilicet, Joannis Andreæ et aliorum super Decretalibus, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ce Ms., qui est écrit en partie sur parchemin, et en plus grande partie sur papier, paraît être du 15e siècle.

579. De jure scripto et non scripto cum glossâ, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes entourées d'un commentaire. Cet ouvrage est le fameux décret de Gratien, célèbre canoniste qui vivait au 12e siècle. C'est un des plus beaux monumens qu'on ait élevés dans le moyen âge à la science du droit canon, dit M. Lécuy, *Biograp. Univ.*, art. *Gratien.*

580. Lectura D. Cyni de jure scripto, quæ libros novem complectitur, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, copié par Pierre Volfrand, de St.-Flour. *Cino da Pistoia,* légiste et poète célèbre, publia, en 1314, ce commentaire, « ouvrage volumineux et rempli d'une érudition immense, qu'il composa cependant en 2 années, et qui le plaça, dès qu'il parut, au 1er rang des jurisconsultes de son temps. » Ginguené, *Hist litt. d'Italie,* t. 2, p. 295. La 1re édition de ce traité parut à Pavie, en 1483. Celle qui a été donnée en 1578, à Francfort-sur-le-Mein, est la meilleure et la plus belle.

581. Inventarium juris canonici Dñi Berengerii, Viternensis episcopi, in-fol. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. L'auteur de cet ouvrage est Bérenger de Fredol, évêque de Beziers, puis cardinal-évêque de Frascati (*Tusculum*). Il est mort en 1323. L'*Inventarium* est précédé d'une épître à Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, datée de l'an 1300, le dimanche après l'Assomption (21 août).

582. Speculum judiciale à M. G. Duranti compositum, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Guillaume Duranti ou Durand vivait au 13e siècle. Il fut légat de Grégoire X, au concile de Lyon, en 1274, et évêque de Mende en 1286. Il est mort dans l'île de Chypre en 1296. L'ouvrage que contient ce Ms. a été imprimé à Lyon en 1516 et 1551, à Bâle en 1574, et à Francfort en 1592. Il est dédié au cardinal Ottoboni, qui fut depuis Adrien V.

583. Lectura Dñi Justiniani ad jus pertinens, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Le commentaire règne le long des marges.

584. Corpus juris civilis cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C. M.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire connaître ce Ms. qu'en transcrivant la note qui nous a été laissée par le docteur Haënel, lors de la visite qu'il a faite à cette Bibliothèque en 1826 :

« C'est ce que nous appelons un *Volumen*, ou partie du *Corpus juris civilis*, qui renferme les *Institutes* de Justinien, les *Novellæ Justinianæ*, les Xe, XIe et XIIe du Code Justinien, et les *Consuetudines feudorum* ; tout cela accompagné de la Glose accursienne. Le Ms. est du commencement du 14e siècle, et sans doute écrit en Italie, parce que l'écriture est du même genre que celle des Mss. qui ont été faits à Florence et à Milan. Les *Græca* manquent. Le même est à observer des inscriptions et souscriptions des constitutions du code. Le Ms. est remarquable par le désordre qui y règne dans les *Novellæ*, si l'on compare ce Ms. avec d'autres qui ne renferment, comme celui-ci, que les *Novellæ glossatæ* ; car on ne trouve pas dans celui-ci la *Novella* 63, *De novi operis nunciatione*, puis la *Novella* 110, *De nauticis usuris*. On observe régulièrement dans les Mss. l'ordre qui suit : A. *Nov.* 120, *De alienatione* ; B. *Nov.* 125, *Ut judices* ; C. *Nov.* 124, *Ut judices jurent* ; D. *Nov.* 131, *De ecclesiasticis* ; E. *Nov.* 122, *Ut fratrum filii* ; F. *Nov.* 159, *Ut restitutiones fidei commissorum* ; mais ici l'ordre est tout autre ; savoir : *Nov.* 120, *Nov.* 127, *Nov.* 124, *Nov.* 131, *Nov.* 159. La *Nov.* 125 manque donc. Plus remarquable est encore le désordre vers la fin des *Novellæ*. Ordinairement on trouve A. *Nov.* 143, *De raptis mulieribus* ; B. *Nov.* 128, *De collatoribus* ; C. *Nov.* 123, *De sanctissimis episcopis* ; mais ici on observe, A. *Nov.* 143 ; B. *Nov. tr.* ; *De privilegiis archiepiscopi Justinianæ primæ*, etc. (ce Ms. lit *Fragiane*) ; C. *Nov.* 13, (ici sans titre) *De rectoribus populi* ; D. *Nov.* 21, (aussi sans titre) *De Armeniis*. (Ces 3 *Novellæ* B, C et D manquent dans presque tous les Mss. qui ne renferment que les Novelles glosées ; notre Ms. augmente donc ce nombre.) E. *Nov.* 123 ; F. *Nov.* 128. Il est aussi à observer que la *Nov.* 134 porte une autre épilogue que les éditions. J'ai remarqué beaucoup de variantes dans ce Ms. »

HAËNEL.

585. Lectura Bartoli super tribus libris Codicis, in-fol. *b*.

Ce Ms. du 15[e] siècle a été écrit, ainsi que les 7 suivants, par Jean du Vivier, dont nous avons déjà fait mention. Bartole, célèbre jurisconsulte, né à Sasso-Ferrato, dans l'Ombrie, en 1313, enseigna le droit civil à Pise et à Pérouse. Il mourut dans cette dernière ville en 1356.

586. Lectura Bartoli super librum 1[um] Codicis, in-fol. *b*.

587. Lectura Bartoli super 1[â] parte Codicis, in-fol. *b*.

588. Bartoli tractatus novorum, in-fol. *b*.

589. Bartoli de Saxoferato Tractatus de utroque jure super 1[â] parte Codicis, in-fol. *b*.

590. Bartolus super 3[â] parte Codicis, in-fol. *b*.

591. Bartoli 1[â] pars Inforciati, in-fol. *b*.

592. Bartolus super 2[â] parte Inforciati, in-fol. *b*.

593. Inforciatum cum glossâ, in-fol. vél. *b*. C. M.

La glose qui accompagne cet *Inforciat* est celle d'Accurse. Les inscriptions des chapitres manquent pour la plupart. Ce Ms., qui est du 14[e] siècle, a appartenu à Nicolas Brisset, chanoine, qui en fit don à l'église de Cambrai.

594. Vetus Digestum, in-fol. vél. *b*.

Ms. du 14[e] siècle, contenant la glose d'Accurse. Ce Ms. est remarquable parce qu'il est divisé en 2 parties dont la 1[re] finit avec le 11[e] livre. Vers la fin on lit : *Istud Digestum est Guillermi Ræmundi.... Agensis diocesis.* Ordinairement les Mss. du *Digest. vet.* finissent avec le livre 24, titre 3, fragm. R. Celui-ci finit avec le titre 2 du 24[e] livre. C'est M. le D[r]. Haënel qui m'a fait faire cette remarque.

595. Gratiani Decretum, in-fol. vél. *b*. S. S.

Ms. du 14[e] siècle.

596. Gratiani Decretorum Liber, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 14e siècle, orné de capitales enluminées et de quelques tableaux pour établir les généalogies.

597. Gregorii Decretalium Libri quinque, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. du 14e siècle. Le 4e cahier est chargé sur les marges d'une glose fort étendue.

598. Repertorium juris M. Guil. Duranti, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes.

599. R. P. Honorati Fabri, Soc: Jesu theologi, Notæ theologicæ in Decretales, in-4.° vél. *v.*

Ce Ms., d'une belle écriture du 18e siècle, a pour auteur le père Honoré Fabri, Jésuite célèbre par quelques ouvrages d'astronomie et de physique, et pour avoir enseigné la circulation du sang avant que l'illustre Harvey eût rien écrit sur cette matière. Ces notes sur les Décretales n'ont jamais été imprimées. Le Ms. a appartenu à M. D'Hervault, archevêque de Tours.

600. Observations sur la jurisprudence générale d'Artois et la pratique suivie, tant en cette province qu'en la plupart des autres du Pays-Bas, ramassées par les soins de Me Pierre des Masures, escuyer, licencié ès loix, et en son temps procureur général dudit pays et comté d'Artois, in-fol. 5 vol. *v.*

Pierre des Masures, mentionné par Foppens, *Bibl. Belg.*, p. 991, est mort en septembre 1638. Son ouvrage, qui est très savant, n'a jamais été imprimé. L'auteur, dans son préambule, parle de deux jurisconsultes qui ont écrit avant lui sur les Coutumes d'Artois; l'un est Nicolas Gosson, mis à mort le 25 octobre 1578, par la faction des *mal-contens;* l'autre est Guislain Pisson, qui est probablement le même que Gisbert ou Guillaume Piscis dont parle Foppens, ouvrage cité, page 419. Notre Ms. paraît avoir été copié vers l'an 1700. Une ample table des matières remplit le 5e volume.

601. Formules des lettres, dépêches et en

général de tous actes délivrés au grand conseil des archiducs Albert et Claire Eugénie, in-fol. *ph.*

A la suite de ces formules thioises et françaises, qui remplissent les trois quarts du volume, on trouve : *Digestorum Rubricæ et Annotationes ex Zoesii Commentationibus deductæ;* puis *Coûtumes du bailliage de Tournay et Tournesis.* Le Ms. est du 17ᵉ siècle.

602. Lettres sur l'élection de Joseph de Bergaigne, archevêque de Cambrai, et sur quelques affaires des États. Lettres de Pierre Hustin, échevin de Cambrai, capitaine d'une compagnie bourgeoise, procureur fiscal de la junte établie pour les affaires de Cambrai. Quatre registres pour servir de contrôle à la recette générale des finances de Bourgogne et de Bresse, 1708-1720. Ordonnance du Roi portant réglement pour le paiement des troupes pendant la campagne de 1744.

Ces diverses pièces contenues dans un registre en carton.

603. Commentaire sur la Coustume de Cambrai. Chartres de la ville du Châtel, en Cambrésis, renouvelées en 1573. Loix, Chartres et Coustumes du noble pays et comté de Hainault qui se doivent observer en la souveraine et haute court de Mons et jurisdictions dudit pays ressortissantes à ladite court de Mons. Loix, Chartres et Coustumes du chef-lieu de la ville de Mons et des villes ressortissantes audict chef-lieu de Mons, in-fol. c.

Ms. du 16ᵉ siècle. Il résulte d'une dissertation placée en tête de ce volume par l'abbé Mutte, que le *Commentaire sur la Coutume de Cambrai* doit être attribué à Christophe Preudhomme et à Sébastien Preudhomme, son fils. Le 1ᵉʳ naquit à Cambrai d'une famille honorable. Reçu en 1546 avocat à l'officialité ou cour spirituelle, il fut depuis échevin de la ville, et comparut en cette qualité à l'assemblée des

États, tenue le 26 avril 1574, pour l'homologation de la Coutume de Cambrai. Il paraît même que Preudhomme a pris une grande part à la rédaction de cette Coutume. Lors des troubles de 1579, le baron d'Inchy le punit de sa fidélité à l'archevêque en le faisant enfermer dans la tour du guet, connue dès cette époque sous le nom de *Tour de Galu.* A sa sortie de prison il se réfugia à St.-Quentin, d'où il fut bientôt expulsé, sur la demande du duc d'Alençon et du baron d'Inchy. Il alla vivre successivement au Quesnoy, à Landrecies et à Mons, où l'archevêque Louis de Berlaymont s'était retiré. Il mourut dans cette dernière ville en 1584. Il avait eu de Philippe de Valines, sa femme, 4 fils et 4 filles. Les fils furent tous gradués en droit. Sébastien, l'aîné, était avocat à la cour spirituelle dès 1573, et premier échevin en 1577. Il mourut le 20 mai 1581. Outre la part qu'il a eue au Commentaire ci-dessus, il a encore laissé quelques consultations estimées. Il est aussi auteur des vers latins insérés sous le nom de *Sebastianus Probus*, en tête des Coutumes de Cambrai. Le 2e fils de Christophe fut Pierre Preudhomme, souvent mentionné dans ce catalogue pour les Mss. précieux qu'il a possédés et transmis à la Bibl. du Chap. métr. Les Chartres de Hainaut ont été imprimées à Anvers, par Jean de Loe, 1558, in-8°, sans les tables alphabétiques qui se trouvent ici. Notre Ms. est terminé par les *Poincts et articles de la rendition de la ville, chasteau et citadelle de Cambrai en l'obéissance de S. M. C., en* 1595. Cette capitulation est imprimée dans le *Legatus Ecclesiasticus pro Eccl. Cam.*, p. 82 et seqq.

604. Coustumes du pays et comté de Cambrai et de Cambrésis, in-4.° *ph.*

Ce Ms., qui contient les anciennes coutumes du Cambrésis, est fortement endommagé. Il est du 16e siècle.

605. Recueil de Nicolas Pingret, bailly du Chapitre de Cambrai, sur la jurisdiction dudit Chapitre, in-fol.

Il manque à ce Ms. le préambule et la table des chapitres.

606. Mémoires sur diverses matières ecclésiastiques, in-fol. *sans couverture*.

Ms. du 16e siècle. Ce sont des consultations latines et françaises sur divers points de droit canonique.

607. Synodalia, in-fol. *ph.*

Ce Ms., tout entier de la main de l'abbé Mutte, est daté du mois de juin 1728. Il contient des extraits faits sur un Ms. de la Bibl. du Roi, n° 4488. Ces extraits ont pour objet les synodes tenus à Cambrai en 1307 et 1308; à Lécluse, près d'Arleux, en 1309; à Valenciennes, en 1310; à Cambrai, en 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317; à Reims, en 1317; à Cambrai, en 1318, 1319 et 1320.

608. Commentaires sur la Coutume de Cambrai et du Cambrésis, par Jean-Ladislas de Baralle, Cambrésien, procureur général du Parlement de Flandre, in-fol.

Ce Ms., qui porte la date de 1751, est une copie faite par l'abbé Mutte, d'après l'original de de Baralle.

609. Arresta eruditissimi Cuvelier in Supremo Mechliniensi Consilio senatoris celeberrimi, in-fol. *v.*

Ce Ms. porte la date de 1690. Les arrêts y sont insérés par ordre alphabétique.

610. Cas remarquables sur la Coutume du bailliage de Tournai et Tournesis, in-fol. *v.*

Ce Ms., qui contient 285 pages, est du 18e siècle. Une note écrite au commencement du volume porte qu'il a coûté, pour l'écriture, 30 florins; pour le papier, 3 florins 6 patards; pour la reliure, 1 florin 16 patards. Total, 35 florins 2 patards. — 43 fr. 62 c.

611. Statuta Synodalia simul et novæ Additiones factæ in variis Synodis, in-fol. C. M.

Ms. du 18e siècle, copié par l'abbé Mutte, d'après un autre qui se trouvait à l'abbaye de Liessies. Les statuts qui occupent la 1re partie du Ms. ne portent pas de date. Ce sont des extraits curieux des synodes antérieurs au 14e siècle. Dans le chapitre intitulé: *De vitâ et honestate clericorum*, on indique les professions interdites aux ecclésiastiques; ce sont celles de foulons, cordonniers, tisserands, comédiens (*ystriones*), jongleurs (*joculatores*), baillis séculiers, bouffons

(*goliardi*), receveurs du tonlieu (*thelonarii*), fourniers, gardiens des fours banaux, tripiers, graissiers (*unctarii*). Les additions sont datées des synodes de 1260, 1273, 1274, 1275, 1277, 1278 (dans ce synode se trouve, en langue vulgaire, une longue formule des cas d'excommunication), 1282, 1283, 1286, 1289.

612. Decreta et Statuta Synodi Provincialis Cameracensis, habitæ Cameraci anno 1631, 1ª maii, in-fol. *c.* C. M.

Cette copie, qui a été faite et certifiée par le notaire Dupaix, en 1646, a appartenu à Georges Pugniet, curé de St.-Vaast, à Cambrai. Les Statuts synodaux de Cambrai, imprimés à diverses époques, ont été en dernier lieu recueillis sous ce titre : *Statuta Synodalia Ecclesiæ Cameracensis, in duas partes divisa, quarum prima synodos diocesanas, secunda provinciales complectitur*, in-4°, 2 vol., *Cameraci*, Sam. Berthoud, 1781.

613. Declarationes seu Elucidationes R. Cardinalium S. Congregationis; super singulis sessionibus et capitulis SS. et OEcumenici Concilii Tridentini, in-fol.

Ms. du 16e siècle.

614. Extraits de différens auteurs sur les droits, les franchises et la jurisdiction ecclésiastiques, in-fol. *c.* C. M.

Ce Ms., qui a appartenu à Jean-Chrysostôme Delattre, est du 17e siècle.

615. Constitutiones Clementis papæ, in-fol. vél.

Ms. du 14e siècle. Ces Constitutions, connues sous le nom de *Clémentines*, sont les décrétales du pape Clément V et les canons du concile de Vienne, publiés par l'autorité de Jean XXII, en 1317.

616. Statuta Ecclesiæ Collegiatæ Sti.-Nicolai de Avesnis, in Hannoniâ, in-4° *c.* S. S.

Ces statuts de l'église collégiale d'Avesnes en Hainaut, ont été écrits au 18e siècle. On y trouve, vers la fin, une

liste de tous les chanoines de cette église depuis le milieu du 16e siècle jusqu'au 18e.

617. Mémoires des arrêts et révisions du Grand-Conseil de Mâlines. Opinions diverses des sieurs conseillers, leurs raisons, et fondemens sur lesquels ils ont décidé lesdits arrêts et révisions. in-fol. *v*.

Ms. du 17e siècle. L'auteur de ce recueil est Nicolas du Fief, conseiller au grand conseil de Malines et au conseil privé, chanoine de Tournai, prevôt de Maubeuge, mort à Bruxelles en 1651, âgé de 73 ans. (V. *Bibl. Belg.* de Foppens, p. 908.)

618. Egesippus de excidio Hierosolymitano, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. du 9e siècle, en lettres minuscules. On sait qu'Hégésippe, le plus ancien des historiens ecclésiastiques, vivait au 2e siècle; que son histoire de l'église, divisée en 5 livres, est maintenant perdue, à l'exception des cinq fragmens conservés par Eusèbe. L'ouvrage contenu dans ce Ms. n'est point de lui; plusieurs critiques pensent que c'est une compilation tirée de l'historien Josèphe. J'ai comparé le texte de notre Ms. avec une édition de la même histoire, in-fol., Cologne, 1530, et j'ai reconnu que le Ms. ne va que jusqu'au chap. XV du 4e livre. A la fin, sur la couverture, on voit un diplome impérial qu'une main moderne a essayé de transcrire.

619. Canones Hibernici, in-fol. vél. *b*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture minuscule du 8e siècle. A la fin du volume on lit la souscription suivante en lettres capitales hautes et enclavées, et en onciales: *Explicit liber canonum quem Domnus Albericus episcopus urbis Camaracinsium et Atrabatensium fieri rogavit. Deo gratias. Amen.* Albéric, qui fit confectionner ce volume, occupa les siéges unis de Cambrai et d'Arras depuis 763 jusques vers 790. Notre Ms. a donc environ 1150 ans d'antiquité; et pourtant ce n'est pas encore par là qu'il est le plus remarquable. Vers le milieu du volume, dans un chapitre intitulé: *De bonis non recipiendis,* on trouve une espèce d'exhortation en langue

vulgaire du temps, dont voici un échantillon : *Ocus airde cruche archrist cembes ichomus coirp ocus anme airesechethar sclictu arfedot indag nimrathit isaire asber.* Je ne suis pas certain de n'avoir pas quelquefois confondu deux mots en un seul. Si ces phrases sont de l'ancien irlandais, on ne conçoit pas trop pourquoi Albéric aurait conservé ce langage étranger dans une allocution destinée aux peuples Francs dont il avait la direction. Ne serait-ce pas plutôt la langue celtique qu'on parlait en France et dans les Iles Britanniques avant que la langue romane se fût formée de la corruption du latin mêlé avec les idiomes indigènes? Les canons contenus dans ce Ms. sont ceux du concile tenu en Irlande vers 684. D. Luc d'Acheri en a inséré des extraits dans son *Spicilége*, 2e édition, in-fol., 1723, t. I, p. 492. Les pères Martène et Durand y ont ajouté un supplément dans leur *Thes. nov. anecd.*, in-fol., 1717, t. IV, p. I; mais notre Ms. offre beaucoup de choses qu'on ne trouve pas dans ces extraits.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE.

620. **Flavii Josephi, Hebreorum historiographi, Judaïcæ antiquitatis, Lib. xx; belli vero Judaïci cum Romanis Libri vii, g^d in-fol. vél.** *b.*

Superbe Ms. à 2 colonnes, écriture du 14e siècle; les initiales de chaque sont richement enluminées et rehaussées d'un or très vif. L'initiale L du 1er livre, qui a 30 centimètres de haut sur 5 1/2 de large, est composée de six miniatures en forme de médaillons, représentant les six événemens principaux de la Genèse. Les six premiers feuillets du volume sont remplis par des tableaux coloriés qui indiquent la généalogie des 12 tribus d'Israël et des principales familles du peuple Hébreu, depuis Adam jusqu'à J.-C. Ce Ms. jouit dans le pays d'une certaine célébrité; et beaucoup de personnes sont persuadées que le fameux passage concernant J.-C. ne s'y trouve pas. C'est une erreur; ce passage se voit au 18e livre, chapitre 6, des *Antiquités Judaïques.* Les premiers mots sont en encre rouge, ainsi que ceux-ci qu'on lit, quatre lignes plus bas : *Christus hic erat.* On sait que, suivant certains critiques, tout ce qui, dans Josèphe, a rapport au Sauveur, aurait été interpolé. On connaît aussi les dissertations du P. Tournemine et de Lefranc de Pompignan sur cette controverse. Dans ce Ms., le point, comme point, est toujours au milieu de la ligne, au lieu d'être au bas.

621 **Histoire des Belges ou du Hainaut, in-fol.** *b.* C. M.

Cette histoire des Belges est une traduction abrégée de la grande histoire de Hainaut, par Jacques de Guise, dont M. le marquis de Fortia donne aujourd'hui une traduction complète. L'écriture est du 14e siècle, à 2 colonnes. Les initiales des chapitres sont en rouge. Cette traduction a été imprimée en 1531, in-fol., sous le titre : *Illustrations de la Gaule-Belgique.* L'imprimé s'arrête à l'année 1248, tandis que notre Ms. offre 35 chapitres de plus, et poursuit jusqu'en 1254, époque où Charles, comte d'Anjou, et Marguerite, comtesse de Flandres, sont reçus à Valenciennes.

P ROSEQUENTESO
DINEMTĒPORŪ
MIXTECONFUSE
QU ETTĀUIRTUTESSCŌ
RUM. QUĀSTRAGESGEN

SICUT GRAECI HABENT
AETHEUUI QUARUM
CARACTARES HI SUNT
WOAE Ɣ THE ZUUI
ETINISTI EPISTOLAS

622. Les Chroniques de S. Denis, finissant au trépas du Roi Philippe en retournant d'Arragon, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, capitales enluminées, ornemens rehaussés d'or. Au commencement d'un grand nombre de chapitres on a dessiné les portraits des Rois de France dont il est fait mention. On trouve des détails curieux sur les *Chroniques de St.-Denis* dans le *Catalogue des Mss. de la Bibl. de Lyon*: t. 2, p. 53. Ce Ms., qui a été possédé par Raoul le Prêtre, archidiacre en l'église de Cambrai, portait sur le revers de la couverture les 2 noms suivants, en écriture du 14e siècle: *Messire Jean Li Biaux Canones de Liege* et *sire Jehan Froissart né de Valenchiennes.* Ces 2 lignes, qui offraient peut-être les signatures de Froissart et de son collaborateur, ont disparu par la maladresse du relieur à qui on a confié dernièrement la restauration de ce Ms.

623. Chronique anonyme, in-fol. vél. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, qui paraît du commencement du 14e siècle. Il est divisé en 324 chapitres, dont le 1er est intitulé: *De la formation Adam, de Chaïm et de Seth et de chiaus ki diaus issirent;* le dernier, qui répond à l'an 1090, traite de l'usurpation de Nicéphore. Cette chronique est mentionnée dans la *Bibl. hist.* du P. Lelong, n° 16569. Le détail des généalogies pour les Pays-Bas, et le chapitre de la fondation d'Anchin, font croire que l'auteur est un moine de cette abbaye. Voici le début de l'ouvrage: « Ki le tresor de sapienche veut metre en laumaire de sa memoire et l'enseignement des sages es tables de son cuer escrire, sor toutes choses il doit fuir le fardiel de confusion. » Il semble que cette chronique, qui se rattache souvent à l'histoire de France, aurait pu fournir à M. Buchon quelques fragmens curieux pour l'intéressante collection qu'il vient de publier.

624. Gregorii Turonensis Historia Francorum, in-fol. vél. C. M.

Ce Ms. jouit d'une grande célébrité. Nous ne saurions mieux le faire connaître qu'en transcrivant la description qu'en a donnée dom Bouquet, dans la préface du t. 2 de son *Recueil des Historiens des Gaules et de la France.* « Depuis l'impression de ce volume, dit-il, on m'a communiqué un

Ms. de l'église de Cambrai, lequel contient les 10 livres de l'histoire de Grégoire de Tours. Ce Ms. est fort bien écrit, sur parchemin, et il a au moins mille ans d'antiquité, quant à sa 1re partie, c'est-à-dire, quant aux 6 premiers livres. Ces 6 premiers livres sont écrits en grandes lettres romaines qu'on appelle *onciales* : et pour qu'ils fussent copiés plus vite, on les a distribués à deux copistes, à qui on a donné à peu près égal nombre de feuilles à copier ; ce qui se voit par quelques lettres écrites différemment, par les titres qui sont au haut des pages, et par les chiffres mis au bas des pages, de quatre en quatre feuillets. Les 4 derniers livres sont d'un caractère plus petit, mais qui paraît être du 8e siècle ou du 9e au plus tard. Ces copistes peignaient fort bien, mais ils n'entendaient pas ce qu'ils écrivaient : c'est ce qui leur a fait faire un grand nombre de fautes .... *certamena* pour *certamina ; tempores, homines, tempos, postolat, jobet, victuria*, pour *temporis, hominis, tempus, postulat, jubet* et *victoria*.

» Ce Ms., quant aux 6 premiers livres, est presqu'en tout conforme au Ms. de Corbie, qui n'a que 6 livres et qui a servi à dom Rainart..... Mais voici une correction très considérable que fournit le Ms. de Cambrai. Dom Ruinart remarque au chapitre 37 du livre 11, qu'avant ces paroles : *intereà Clhodovechus rex cum Alarico rege Gothorum in campo Vogladense decimo ab urbe Pictavà milliario convenit*, on a inséré dans les Mss. de Corbie et de Beauvais, ces mots : *anno* XV *Clodovechi.* Cette quinzième année de Clovis faisait naître une grande difficulté et ne pouvait se concilier avec le commencement du règne de ce prince. Le Ms. de Cambrai lève cette difficulté. Les 1res paroles que nous venons de citer commencent un nouveau chapitre, et avant ce chapitre et à la fin du précédent on lit clairement et distinctement ces mots : *anno* XXV *Chlodovechi* ; ce qui convient fort bien à l'an 507 auquel se donna la bataille de Vouglé. »

Dom Bouquet indique ensuite avec beaucoup d'exactitude les chapitres et les phrases qui manquent dans notre Ms. Les Bénédictins, auteurs du *Nouveau Traité de diplomatique*, parlent aussi avec éloge et en différentes occasions de ce Ms. Ils déclarent que les 6 premiers livres ont été écrits avant le milieu du 7e siècle et que la dernière partie est visi-

blement de la fin du même siècle ou du commencement du suivant; aussi la 1re écriture est une onciale mérovingienne massive et rustique, l'autre est une semi-onciale mérovingienne à l'œil minuscule. Le Ms. qui nous occupe a encore l'avantage de représenter la figure et de donner la valeur des 4 lettres que le roi Chilperic I voulut faire recevoir dans ses états. (V. *Nouveau Traité de diplomatique*, t. 2, pp. 58, 60, 62, 63, 64, t. 3, pp. 100, 104, 181, 182, 219.

625. Libri quinque Historiæ Tripartitæ, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. à 2 colonnes, du 9e siècle ou environ. Cette histoire est, à ce qu'il paraît, celle de Sozomène, qui vivait au 5e siècle.

626. Le livre de Jehan Boccace des cas des nobles hommes et femmes, in-fol. C.M.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle. La traduction, qui est due à Laurent de Premier-Fait, clerc du diocèse de Troyes, fut achevée le Lundi après Pâques, 15 avril 1409. Elle est dédiée à Jehan, duc de Berry, fils du Roi de France. Lors de la funeste maladie mentale de Charles VI, un médecin de Laon, nommé Harsely, conseilla entr'autres moyens, la lecture de Boccace qui depuis 30 ans faisait les délices de l'Italie. Ce fut par suite de ce conseil que Laurent de Premier-Fait traduisit l'ouvrage ci-dessus, auquel on joignit des peintures facétieuses pour distraire le roi de ses sombres pensées. Au bout de quelques mois de ce traitement, Charles se trouva dans un état si satisfaisant, qu'une guérison complète aurait sans doute couronné les efforts d'Harsely, si un autre accident ne fût venu détruire de si belles espérances (V. *Vies des grands Cap. français du moyen âge*, par M. Al. Mazas, t. 4, page 370).

627. Valère le Grand, des faits mémorables, in-fol. *b.* S.S.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle; contenant une traduction en langue romane de Valère Maxime. Simon de Hesdin, docteur en théologie, frère servant de l'ordre de St.-Jean-de-Jérusalem, qui est auteur d'une partie de cette traduction, l'avait dédiée au roi Charles V. Surpris par la mort, il laissa imparfait son ouvrage, qui fut continué, sur la

demande de Jehan, duc de Berry, par Nicolas de Gonesse, maître ès arts et en théologie. Ce travail fut achevé en 1401.

628. Historia Tripartita ab Epiphanio scolastico translata, in-fol. vél. *p.*

Ms. à 2 colonnes, belle écriture du 13[e] siècle, contenant le même ouvrage que le n° 625. L'auteur de cette traduction est Épiphane le scholastique, qui vivait comme Sosomène, au 5[e] siècle; ce fut à la prière de Cassiodore qu'il fit cette traduction. Le Ms. a appartenu à Valérien Duflos, archidiacre de Brabant en l'église de Cambrai, au commencement du 17[e] siècle.

629. Historia Ecclesiastica Rufini Presbyteri, in-fol. vél. *p.*

Ms. à longues lignes, écriture du 10[e] siècle, provenant aussi de Valérien Duflos.

630. Libri undecim Historiæ Ecclesiasticæ Rufini, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 10[e] ou 11[e] siècle.

631. Historia Ecclesiastica Eusebii, in-fol. vél. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, écrit par Fulcon ou plutôt Foulques, qui s'exprime ainsi à la fin du livre : *In honore Basilei Cosmi præsul Rotardus me scribere jussit, quæ orthographia optatq: scribere multa. Qui Deus est mundi tribuat ei polismata poli. Ex jussione pontificis Fulco levita me scripsit.* Rotard était évêque de Cambrai en 980.

632. Histoire des trois Rois Mages, in-4.° *c.*

Ms. du 15[e] siècle, dont on a enlevé les figures qui représentaient sans doute les Rois Mages. Cette histoire est divisée en 46 chapitres. Le 1[er] est ainsi intitulé dans la table : « Le premier chapitre de ce livre contient comment Orient est enluminé de la foi des trois Rois qui vinrent adorer Jhesucrist. Et aussi Orient est enrichi des saintes reliques des III Rois. » Le dernier porte ce titre : « Le XLVI[e] chapitre contient comment les III Roix sont dignes de collaudation et loenge, et là sont escriptes en latin les laudes des III Roix comme on les

treuve de là la mer, en plusieurs contrées, places et régions. » L'auteur termine par cette apostrophe à la ville de Cologne : « Resjoys toy, heureuse Coulogne qui es décorée de si nobles tresors que tu te dois plus resjoir des III Roix que de toutes les aultres richesses. Car pour lamour deulx on taime. Pour eulx on te porte. Pour eulx on te va veoir du bout du monde et les plus grans et les plus nobles te vont visiter, et ton nom est par toute la terre. Et pour ces causes dittes tant es tu plus tenue à Dieu de lamer, honnourer, servir et loer. Duquel le rengne dominera *per infinita secula. Amen.* »

633. Glossarium latinum caractere longobardico conscriptum, g^d in-fol. vél. C.M.

Ms. à 3 colonnes, du 8e ou tout au moins du 9e siècle. C'est le t. 2 du Glossaire attribué à Ansileubus, évêque goth. Le volume commence par le mot *malus*; mais il est visible que plusieurs feuillets ont été arrachés au commencement du livre. Les 1ers et derniers sont même aussi très détériorés. Le seul exemplaire connu de ce Glossaire se trouvait à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, à Paris, dont la riche bibliothèque fut incendiée dans la nuit du 19 au 20 mai 1794. C'était un présent que Claude Joly, chantre de Notre-Dame, avait fait à cette maison en 1680. Il était en 2 volumes, de la même grandeur que celui-ci. L'abbé Mutte a observé que chaque page y était aussi divisée en 3 colonnes, même caractère lombard entremêlé de quelques feuillets écrits en lettres romaines, surtout vers la fin, même forme de lettres majuscules, en rubrique ou autrement, même couleur d'encre, ce qui fait croire que ces 2 Ms. sont sortis de la même librairie, s'ils ne sont pas de la même main. Les auteurs du *Nouv. Traité de Diplom.* ont fait graver dans leur t. 3 un grand nombre de modèles d'écriture lombardique, d'après le Ms. de St.-Germain. Or je me suis assuré que ces *fac-simile* sont tout-à-fait conformes à notre Glossaire. Un anonyme avait mis au bas du 1er feuillet du Ms. de St.-Germain, une note ainsi conçue : « M. de Caseneuve, dans ses *Origines*, cite souvent le Glossaire d'Ansileubus, évêque goth, comme sur les mots *Armoiries*, *mouton*, *quai*. Ce qu'il en cite sur ces 3 mots se trouve souvent dans ce Glossaire ; ce qui fait conjecturer que

c'est véritablement celui d'Ansileubus. » Du reste cette opinion semble contredite par Catel qui prétend avoir copié le Glossaire d'Ansileubus sur un Ms. de l'abbaye de Moissac, et qui en cite des textes qu'on ne rencontrait pas dans le Ms. de St.-Germain. Quant à ceux qui ont attribué ledit glossaire à Papias, il est évident qu'ils sont dans l'erreur, puisque ce grammairien florissait en 1053, et que les Mss. de St.-Germain et de Cambrai sont d'une époque bien antérieure. L'auteur le plus moderne cité dans notre Glossaire est St. Isidore de Séville, mort en 636.

634. Collection de pièces relatives au Chapitre métropolitain de Cambrai, in-fol. 4 vol. *v.* C. M.

Ces cartons, qui proviennent de l'abbé Mutte, contiennent les pièces suivantes : 1° une liasse de 16 extraits des registres du Chapitre de Cambrai. 2° La copie de la nomination de Philippe-Henri de Beauver à un canonicat, 3 janvier 1715. 3° Extrait des comptes de l'office du Grand-Ministère de l'Église de Cambrai, formant 3 cahiers, depuis 1336 jusqu'en 1504. 4° Extrait des comptes de la Fabrique, 2 cahiers, depuis 1332 jusqu'en 1488. 5° Feuilles volantes relatives aux prébendes de l'Église métropolitaine. 6° Diverses pièces et mémoires à consulter sur un procès touchant cette question : *Les dignités de l'Église de Cambrai peuvent-elles être conférées à d'autres personnes qu'à des chanoines de cette église ?* Plus des mémoires et documens sur les archidiaconés de Cambrai et les prébendes canonicales ; sur le droit de joyeux avènement qui avait été contesté par Fenelon; enfin, une quantité d'autres pièces relatives à l'écolâtrie, au loyer des maisons canonicales, etc., etc.

635. Copie de plusieurs lettres et chartres de l'église métropolitaine de Cambrai, in-fol. C. M.

636. Sommaire des antiquités de l'Église de Cambrai. Calendarium historiale SS. episcoporum Camerac: et Atrebat: festa complectens. In cronicon Camerac: et Attreb: carmen. Notes historiques sur les églises de Cambrai. Martyrologium et mortuologium Ecclesiæ Camera-

censis. Histoire brève de St. Julien, martyr. Histoire des Évêq. et Archev: de Cambrai, in-fol. C. M.

Les pièces que contiennent ce carton sont de la main de Julien Delingne, petit-vicaire de la Métropole, mort en 1615. Elles sont en mauvais état et auraient besoin d'être recopiées.

637. Extraits des registres aux plaids du bailly du Cambrésis, de la Tour du Chapitre métrop: du prevôt séculier et francs-servans, in-fol.

Les extraits des registres aux plaids du bailly s'étendent de 1306 au 28 septembre 1425. Ceux des registres de la tour du Chapitre commencent le 6 octobre 1406 et finissent au 30 avril 1631. Le tout forme 21 cahiers, transcrits de la main de l'abbé Mutte.

638. Recueil de pièces relatives aux États de Cambrai et du Cambrésis, in-fol. *v.*

C'est une collection de mémoires, lettres et extraits concernant les États du Cambrésis et quelques difficultés survenues entre ces mêmes États et les échevins de Cambrai.

639. Dénombrement des communes de Quentin, Hestrumel, Hesnne, Corroire, Troisvilles, Bertry, etc. Item épitaphes, immunités des ecclésiastiques, in-fol.

Ce Carton contient en outre un dénombrement des biens et rentes dus au petit commun des chapelains de la Métropole; plus diverses lettres et titres de priviléges, etc.

640. Recueil des pièces relatives aux travaux, octrois, prétentions et aumônes dans la ville de Cambrai, in-fol.

641. Recueil de pièces relatives à l'Histoire de Cambrai, depuis Charles-Quint, en 1543, in-fol.

La 1re pièce contenue dans ce carton est un mémoire historique sur l'usurpation de Cambrai par Charles-Quint. Cette pièce a été copiée sur une autre copie qui se trouvait à l'abbaye

de St.-André du Cateau, et qui a été faite par Étienne Lesne ou Lasne, notaire au Cateau vers l'an 1624. Le carton contient en outre 92 pièces concernant Cambrai et le Cambrésis. Elles se trouvent indiquées dans un inventaire qui y est joint.

642. Collection des pièces relatives aux États de Cambrai et du Cambrésis, in-fol. *v.*

Parmi ces pièces se trouvent plusieurs mémoires imprimés qui ont rapport à des contestations locales.

643. Pièces relatives aux États de Cambrai, etc., in-fol.

644. Collection de pièces relatives à l'Église métropolitaine, aux évêques et archev:, à la ville et aux églises de Cambrai, le tout écrit par Julien Delingne, prêtre, in-fol.

645. Recueil de pièces relatives à l'église de Ste.-Renfroye de Denain et à l'école dominicale de Cambrai, in-fol.

Dans la farde qui a rapport à l'église de Denain, et qui est en grande partie de la main de M. Mutte, on trouve 2 lettres de M. Tordereau de Belleverge, homme érudit et zélé pour l'histoire du pays. Il vivait à Valenciennes, au 18e siècle.

646. Recueil de pièces relatives aux États du pays et comté de Haynaut, in-fol.

647. Collectanea D. Jacobi Moart, canonici Ecclesiæ metropolitanæ Camerac: spectantia ad res ejusd. ecclesiæ et ad alias urbis ecclesias, in-fol. C. M.

Jacques Moart, d'abord curé de St.-Germain à Mons, fut élu chanoine de Cambrai en 1658. Il joignit à cette prébende les dignités de grand-chantre et d'official. Sa mort arriva le 5 Juillet 1691.

648. Collectanea D. Jacobi Moart ad res ecclesiaticas spectantia, in-fol.

649. Collectanea D. Jac. Moart ad res ecclesiasticas et seculares, ad archiepos, monasteria, ecclesias et ædificia publica urbis Cameracensis spectantia, in-fol. 4 vol. *ph.*

650. Collectanea Dñi Moart ad res et jus Ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis spectantia, in-fol. *ph.*

651. Collectanea Dñi Moart ad ecclesiam et res alias urbis Camerac: spectantia, in-fol.

652. Pièces relatives à l'église de St.-Géry de Cambrai, in-fol. *ph.*

Toutes ces pièces sont de la main de l'abbé Mutte, qui avait été chanoine de St.-Géry avant d'être appelé au Chap. métrop.

653. Historiæ Cameracensis Ecclesiæ Compendium et Collectanea de rebus Cameracensibus, in-fol. *ph.*

L'auteur de ce recueil est Ferdinand-Nicolas Pierson, chanoine de Cambrai, mort en 1676.

654. Abrégé de l'Histoire de l'abbaye de St.-Aubert depuis sa fondation, in-fol. *v.* S. A.

Ce Ms. a pour auteur Joseph Pouillaude, abbé de St.-Aubert. Né à Cambrai le 27 octobre 1673, il avait reçu au baptême les noms de Pierre-Philippe, et ne prit celui de Joseph qu'à son entrée dans la vie religieuse. Il fut ordonné prêtre par Fenelon, en 1698, enseigna la philosophie pendant 4 ans au collége du Roi, à Douai, obtint le grade de licencié en théologie le 4 avril 1704. Fenelon, qui lui portait une grande estime, le fit nommer par le Roi abbé de St.-Aubert, en 1709, quoiqu'il ne fût pas du nombre de ceux sur lesquels les religieux avaient porté leurs suffrages. Il mourut le 17 juin 1732. A l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs, il a laissé des mémoires historiques sur l'abbaye de St.-Aubert.

655. Registre contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à l'abbaye de St.-Aubert, de-

puis la mort de M. Denis, au 12 novembre 1708, in-fol. *v.* S. A.

Ce Ms. est du même auteur que le précédent. L'abbé Henri Denis, dont il est question dans ce titre, était le prédécesseur immédiat de J. Pouillaude. Il fut élu le 21 avril 1690.

656. État de l'abbaye de St.-Aubert depuis le 1er abbé mitré jusqu'en 1730. Panégyrique de Marie-Stuart, reine d'Angleterre, etc., in-fol. *ph.* S. A.

Le 1er ouvrage est encore de l'abbé Pouillaude. Quant au panégyrique de Marie-Stuart, qui forme un cahier à part, rien n'indique quel en est l'auteur ; il commence par ces mots : *C'est en vain que la reconnaissance publique :* et finit par ceux-ci : *Ouvrez les temples et fermez mon tombeau.*

657. Mélanges historiques concernant principalement les évêques de Cambrai, depuis St.-Aubert, 7e évêque, en 636, jusqu'en 1467, in-fol. 6 vol.

C'est une collection de cahiers écrits de différentes mains, qui contiennent des extraits de plusieurs imprimés et de plusieurs mémoires manuscrits qui n'ont point encore été publiés, avec des chartes répandues çà et là. L'auteur qui a dirigé la formation de ce recueil écrivait sous l'épiscopat de Gaspar Némius. Cet écrivain n'a point fait connaître son nom. Il a fait dans chaque volume un grand nombre de corrections et d'additions ; mais ces notes sont tracées en caractères si peu lisibles que la lecture en est très fatigante. Du reste, cet ouvrage n'est qu'une compilation où il règne très peu d'ordre. Il y a pourtant des morceaux qui peuvent intéresser.

658. Notices intéressantes sur l'église de Notre-Dame de Cambrai et sur toutes les autres églises, abbayes, chapitres, hôpitaux et autres établissemens pieux de lade ville, in-fol. *ph.* C. M.

Ms. du 17e siècle, de la main de Julien Delingne, dont il est parlé avec détail dans les *Rech. sur l'Égl. métr. de Cambrai*, p. 137.

659. Chronique de Cambrai, in-fol.

Cette chronique a été composée par M. Mutte, d'après plusieurs copies anciennes qui offraient des lacunes et des inexactitudes. Il paraît que la plus ancienne chronique française des évêques de Cambrai a été faite au 13e siècle et qu'elle n'est qu'une traduction des *Gesta Pontificum Cameracencium*, écrits sous l'épiscopat d'Enguerand de Créqui, c'est-à-dire, vers 1280. L'original latin est perdu. Il n'en est resté que quelques fragmens.

660. Dignitates, canonicatus, vicarii perpetui et capellani Ecclesiæ metropol. Camerac: in-fol.

661. Narratio controversiæ exortæ inter Gerardum abbatem monasterii Sti.-Sepulchri et conventum prædicti monasterii. Petit in-4.° vél. de 54 pages.

Curieux document qui sans doute aurait trouvé place dans le *Recueil des Historiens de France*, s'il eût été connu des éditeurs de cette importante et volumineuse collection. L'auteur est Jean de Raillencourt, religieux du St.-Sépulcre, qui l'écrivit vers 1274. Voici le début de cette pièce historique : *Petis à me, karissime frater, ut scripto et memorie tradam quomodo et qualiter controversia exorta fuerit inter Dommum Gerardum quondam abbatem monasterii Scti-Sepulcri Cam. ex unâ parte, et conventum predicti monasterii ex alterâ, ne labente tempore oblivioni tradatur, et quid inde acciderit.*

662. Registre de l'abbaye de St.-Aubert, commençant aux abbés mitrés, Constitutions, nécrologes, in-fol. S. A.

Ms. de la main de Joseph Pouillaude, dont nous avons déjà parlé.

663. Abrégé de l'Histoire de l'abbaye de St.-Aubert, in-fol. *ph.*

Ce Ms., qui est encore de Joseph Pouillaude, porte la date de 1710.

664. Histoire de maître Jehan Molinet, in-fol. 3 vol. rel. en 1. *v.* St.-ANDRÉ DU CATEAU.

Le 1er volume contient 287 feuillets, le 2e 160 et le 3e

100. Outre des variantes assez nombreuses, je trouve dans ce Ms. 2 chapitres qui ne sont pas dans l'édition de Jean Molinet donnée par M. Buchon. Le 1er se lit page XII du t. 2 ; il est intitulé l'*Édit de Justice tenu par le Roy de France en parlement à Paris*. L'autre, qui est le dernier chapitre de l'ouvrage, a pour titre : *La lamentable et très desolable mort et trespas du Roy de Castille, archiduc d'Austrice, Philippe*. Jean Molinet naquit vers le milieu du 15e siècle, à Desvres, bourg du Boulonnais, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Boulogne. Après avoir été marié, il devint veuf, embrassa l'état ecclésiastique et fut chanoine de la Salle, à Valenciennes. Successeur de Georges Chastellain, son maître et son ami, dans la charge d'indiciaire et d'historiographe de la maison de Bourgogne, il fut aussi plus tard bibliothécaire de Marguerite d'Autriche. Il est mort à Valenciennes en 1507. (V. une fort bonne notice sur Molinet, par M. Charles Durozoir, dans les *Mém. de la Soc. d'Émul. de Cambrai*, 1826-1827, p. 74.) Les archives de cette académie doivent encore posséder un mémoire détaillé et curieux sur le même écrivain, par M. Hécart.

665. Protocole ou registre d'affaires, tant séculières qu'ecclésiastiques, de M. Foulon, in-fol. *ph*.

Ce protocole contient une quantité de documens précieux sur l'histoire ecclésiastique et civile de Cambrai.

666. Protocole pour les vicaires genéraux, ou Registre d'affaires, tant séculières qu'ecclésiastiques, depuis 1571 jusqu'en 1584 environ, in-fol. *ph*.

667. Extrait des comptes de la Massarderie de Valenciennes, écrit par Jean de Pitpan, Sgr de Montauban, prevôt de Valenciennes, en 1631. 1635 et 1638, in-fol.

L'auteur de ce recueil est mort en 1641. Il est fait mention de lui dans l'*Histoire de Valenciennes*, par d'Oultreman, p. 378.

668. Abrégé d'histoire romaine, d'histoire universelle et de cosmographie, in-fol. *c*.

Ce Ms., qui porte la date de 1769, et qui est accompagné de cartes gravées, a pour auteur un sieur Le Pan.

669. Legatus civilis pro Civitate Cameracensi, in-4.° *v.*

Ce n'est point ici le *Legatus civilis* attribué à Joseph de Bergaigne, mais bien un recueil de mémoires relatifs au procès qui a eu lieu au 18e siècle entre l'Archevêque et le Magistrat de Cambrai. On ne trouve dans ce Ms. que le mémoire et les pièces produites par le Magistrat.

670. Mémorial de plusieurs choses remarquables arrivées tant à Cambrai qu'aux lieux circonvoisins, depuis 1576 jusqu'en 1616, in-4.°

Cet extrait des mémoriaux de l'abbaye du St.-Sépulcre, a appartenu à M. de Sart du Câtelet, chanoine de la Métropole.

671. Chroniques diverses de l'an 1200, etc., in-fol.

Ce Ms. a pour titre : « En ce livre sont escriptes plusieurs chroniques estraictes de plusieurs livres et mises en brief langage en la manière que cy après sensuit : » Ces chroniques générales commencent à la naissance de la Vierge Marie et finissent en l'année 1349. A la suite des chroniques on trouve quelque détails intéressants sur des localités du Cambrésis et entr'autres sur l'événement qui fit passer la ville d'Oisy dans le comté d'Artois.

672. Chronique de Cambrai, in-4.° *v.*

Ce Ms. contient les armoiries de tous les évêques de Cambrai, depuis St. Diogène, personnage imaginaire, jusqu'à Vanderburch. Les blasons sont peints grossièrement. Il paraît que l'auteur de ce Ms. est Jean du Chastiel.

673. Chroniques des évêques de Cambrai, in-4.° *ph.*

Ce volume contient 2 copies d'un même ouvrage ; l'une paraît écrite d'une main du 17e siècle. La 1re copie doit être des 1res années du 16e siècle, à en juger par une phrase qui suit le récit des obsèques de Henri de Berghes, évêque de Cambrai, mort en 1502.

674. Histoire des évêques et archevêques de Cambrai, écrite par M. Julien de Lingne, avec des additions de M. Louis Foulon, chanoine de Notre-Dame de Cambrai, secrétaire de Mgr. François Vanderburch, archevêque, in-4.°

675. Chroniques des évêques de Cambrai, in-4.° *ph.*

Ms. du 16e siècle, en assez mauvais état.

676. Abrégé de l'Histoire de France, in-4.° 3 vol. *v.*

Grande et belle écriture du 18e siècle. Ouvrage anonyme précédé d'une longue épître dédicatoire évidemment adressée à Louis XV encore enfant. Après cette épître vient un précis sur les peuples qui habitaient le royaume avant que les Francs s'en fussent rendus les maîtres. Chaque volume est terminé par un sommaire récapitulatif, d'un caractère plus petit et d'une pagination différente. En tête du 1er volume on a dessiné les armoiries d'André-Hercules de Fleury, cardinal, évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV. Tout indique donc que notre Ms. contient un ouvrage inédit et inconnu de ce célèbre ministre. Il est à croire que ce monument précieux aura été apporté à Cambrai par notre avant-dernier archevêque, M. de Fleury, l'un des petits-neveux du cardinal.

677. Guerres de Flandres qui ont duré sept ans, in-4.° *ph.*

Ms. à longues lignes, initiales des chapitres en encre rouge, contenant une portion des chroniques de Froissart. Le 1er feuillet manque. La table qui précède ce feuillet est complète; elle offre les sommaires des 73 chapitres de l'ouvrage, qui est l'histoire de la guerre que le comte Louis de Marle soutint contre les Gantois et les Flamands. Le dernier chapitre se termine par ces mots : « Je laisseray le duc et la duchesse de Bourgogne, comte et comtesse de Flandres, en leur ville de Bruges, ensemble madame de Nevers, leur belle-fille, et feray fin à ce present livre des guerres de Gand. Lequel a été escript par moy Hector Saudoyer, *aliàs* de Harchies, l'an de grace MDXXXV, et à moy appartenant.

Aultre ne quiers. SAUDOYER. » Dans le même volume on trouve l'histoire ou roman de Gérard de Roussillon, duc et comte de Bourgogne et d'Aquitaine, en 26 chapitres, de la main du même Saudoyer. L'auteur de ce dernier ouvrage n'est pas connu. Gérard de Roussillon refuse de rendre hommage à Charles Martel; ce refus occasionne une longue guerre, dans laquelle Gérard se signale ainsi que d'autres preux.

678. Notices de Jacques Moart, sur divers sujets ecclésiastiques, civils et criminels, in-8.° 7 vol. *ph.* C. M.

Jacques Moart, chanoine de Cambrai, grand-chantre et official, a laissé plusieurs ouvrages manuscrits qui sont indiqués plus haut, n.os 647 à 651.

679. Procès-verbal des limites en exécution du traité de Nimègue, par MM. Le Pelletier et de Vuoerden, commissaires députés par S. M. T. C.; et MM. Simon et Vaes, et du depuis M. Chrystin, au lieu du premier, commissaires députés par S. M. C., à Courtray, le 20 décembre 1679, in-fol. de 510 feuillets.

Ces conférences se composent de 66 articles. On a joint à la fin une lettre originale en date du 8 mars 1690, adressée par M. Le Pelletier à MM. de Vuoerden et Godefroy, servant d'instruction pour la légalisation et la vérité de ce procès-verbal.

680. Mémoires de M. le comte de Fuensaldagne, touchant la guerre de Flandre et d'Italie, en 1648. Item différentes lettres du même et d'autres seigneurs, et plusieurs affaires traitées pendant 1660, 61, 62 et 63, in-fol. *v.*

Ces mémoires ont été dictés par le comte de Fuensaldagne ou écrits de sa main. Ils sont en langue espagnole. Les lettres qui suivent ont été adressées au baron de Vuoerden par le comte de Fuensaldagne, le marquis de Caracène et le Marquis de la Fuenté, depuis 1660 jusqu'en 1663. Le baron de Vuoerden dit dans une note, qu'ayant fait voir au prince de Condé, en 1685, une copie de ces *Mémoires*,

ce prince désira les avoir. Le baron de Vuoerden en a aussi donné une copie, à la même époque, à M. Le Pelletier.

681. Journal de l'ambassade extraordinaire du comte de Fuensaldagne en France, in-fol. *v.*

Ce Journal a été rédigé par le baron de Vuoerden. On sait que l'ambassade du comte de Fuensaldagne en France eut lieu en 1660 et 1661.

682. Journal du baron de Vuoerden pendant son voyage de Flandre en Italie par l'Allemagne, commencé sortant de Bruxelles le 20 Juin 1656. Item Méthode pour la conversation; quelques pièces imparfaites de poésies et autres petits ouvrages du même, in-fol. *v.*

Les premières pièces de ce recueil sont intitulées : *Les heures de loisir dans Milan,* 1656; c'est un mélange de prose et de vers adressé à un ami de l'auteur, qu'il désigne sous le nom de *Sympathie,* et qui résidait à Bruxelles. Le baron de Vuoerden semble avoir voulu imiter, dans cet opuscule, le voyage de Chapelle et de Bachaumont. La *Méthode pour la conversation* est dédiée à Mme Geneviève de Latour et de Tassis, marquise de Fondrase. Ce traité a été écrit à Milan en octobre 1656. Vient ensuite une espèce de dissertation sur cette question : *Pourquoi les gens de bien souffrent-ils la rigueur de la mauvaise fortune, puisque la Providence est cause de tous les événemens ?* Le reste du recueil est rempli par des poésies sacrées et profanes.

683. Journal de M. de Vuoerden sur l'ambassade extraordinaire de Mgr le comte de Fuensaldagne en France, du 1er jour de la sortie de Milan, in-fol. *ph.*

Ce journal, qui est en entier de la main du baron de Vuoerden, paraît être l'original de celui qui a été indiqué plus haut.

684. Mémoires du baron de Vuoerden, depuis l'ouverture de la campagne de 1653 jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659, in-fol. 2 vol. *v.*

Ces mémoires, où l'auteur a fait beaucoup de ratures et

de corrections, sont dédiés à M. Le Pelletier, sous la date du 15 octobre 1693. On y trouve des détails curieux et sans doute peu connus.

685. Lettres, mémoires et affaires écrites par le baron de Vuoerden, depuis 1669 jusqu'en 1698, in-fol. 12 vol. *v.*

La 1re pièce de ce recueil est une inscription pour la citadelle de Lille ; la dernière une ordonnance de M. de Lambertie sur la chasse à Cysoing, datée de Lille, 21 mai 1698.

686. Mémoires du baron de Vuoerden, contenant ce qu'il a fait et écrit de plus important depuis sa naissance, en 1629, jusqu'à sa mort, en 1699, in-fol. 1 vol. *en cahiers non reliés.*

Ces mémoires ont été écrits par Marie-Louise de Vuoerden de Campagne, fille du baron de Vuoerden. Le second cahier manque.

687. Inscriptions, monuments, proses, ouvrages d'esprit du baron de Vuoerden, depuis 1670 jusqu'en 1697, in-fol. *v.*

Ce Ms. est un registre de tous les ouvrages d'esprit que le baron de Vuoerden a faits depuis l'année 1667, c'est-à-dire, depuis l'époque où il devint sujet du roi de France, par suite de la conquête de Tournai. Comme la plus grande partie de ces pièces sont en latin, l'auteur leur a donné dans la suite le titre suivant : *Annalium bellici et triumphales Ludovici* XIV *Franciæ et Navarræ regis, cognomento Magni, decades tres, quibus bellorum, victoriarum, fœderum, rerum sub tanto principe, terrâ, mari, domi, foris gestarum monumenta continentur.* En tête de l'ouvrage on lit une dédicace latine à Louis XIV.

688. Dépêches du marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'état depuis 1667 jusqu'en 1691, in-fol. *c.*

Ce registre est un recueil précieux de dépêches ministérielles autographes.

689. Lettres, mémoires, affaires, galanteries

de M. de Vuoerden, depuis 1656 jusqu'en 1668, in-fol. 4 vol. *v.*

Ce Ms. contient aussi le voyage que fit le baron de Vuoerden à Turin, comme otage, pour l'exécution de la paix des Pyrénées, en décembre 1659 et en 1660. On y trouve également le voyage de Milan en Espagne, à l'occasion du mariage du roi de France avec l'infante d'Espagne, en 1660.

690. Lettres écrites à M. le baron de Vuoerden, par le Roi, les princes, les ministres, les généraux et autres seigneurs de la Cour, in-4.° *broché.*

Recueil précieux d'autographes des principaux personnages du siècle et de la cour de Louis XIV, tels que le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal de Bouillon, le père Lachaise, Courtin, le maréchal d'Humière, le duc de Montausier, Montmorenci, Luxembourg, le maréchal duc de Noailles, Boufflers, le prince et la princesse d'Épinoy, Catinat, Barillon, le comte d'Avaux, Chauvelin, Dangeau, Arnauld de Pomponne, Pelisson, Dugué de Bagnols, Vauban, Le Pelletier, Fenelon, etc.

691. Lettres latines familières du baron de Vuoerden, depuis 1660 jusqu'en 1682, in-4.° 3 vol.

Ces lettres ont été écrites par le baron de Vuoerden à son frère Charles-Georges de Vuoerden, chanoine de St.-Pierre de Lille, puis de la cathédrale de Tournai, et à Paul-Antoine Huberlant, conseiller pensionnaire des États du Tournésis. Les 2 derniers volumes, qui avaient été maladroitement vendus parmi les livres inutiles, ont été recouvrés par les soins du bibliothécaire actuel. Chaque volume est précédé d'une explication chronologique, en français, des lettres qu'il contient.

692. Maladie et mort de M. le comte de Fuensaldagne, et son éloge par M. de Vuoerden, in-4.° *v.*

Alphonse Perez de Vivero, comte de Fuensaldagne, dont il est ici question, est mort le 21 novembre 1661. Après avoir rempli diverses charges éminentes, il venait d'être nommé gouverneur général des Pays-Bas et de Bourgogne,

quand il tomba malade à Cambrai, ville dont il avait été gouverneur pendant 6 ans. Il fut inhumé dans l'église métropolitaine, et l'on mit sur sa tombe une longue épitaphe composée par le baron de Vuoerden. On trouvera une notice sur ce dernier dans la *Biographie univ.*, t. 49, p. 596.

693. Joyeuse entrée des Archiducs en diverses villes des Pays-Bas, in-fol. *v.*

La 1re pièce de ce recueil donne le détail des fêtes qui eurent lieu à Gand en 1600 à l'occasion de l'entrée de l'archiduc Albert et de l'infante Clara-Eugenia, avec les pièces de poésies, inscriptions, devises, chronogrammes, etc., composés à cette occasion. On y trouve ensuite des notices semblables sur les fêtes célébrées pour le même sujet à Lille, Louvain, Bruxelles, Arras, Douai, Mons, etc. Puis le journal du voyage des Archiducs, de Bruxelles à Barcelone, Milan, Inspruch, etc.

694. Recueil de lettres, fragmens généalogiques et autres pièces provenant de Laurent Leblond, généalogiste de Valenciennes, Pitepan de Montauban, etc., in-fol.

On voit en tête de ce recueil une longue note de l'abbé Mutte, au sujet d'une lettre de Jean Vivier, prevôt de Valenciennes, laquelle lettre, contenant une copie de l'inscription funéraire d'Isabelle de Bourbon, femme de Charles-le-Téméraire, est accompagnée d'additions de la main de Louis de la Fontaine, dit Wicart, seigneur de Salmonsart. L'inscription dont il s'agit avait été dégradée en 1566, lors des troubles qui agitèrent la ville d'Anvers.

695. Cy après sensieult la déclaration des gaiges de tous les officiers de Brabant; Flandre, Artois, Hainaut, Luxembourg, Namur, Hollande, Zélande et autres pays de l'Empereur en ses pays d'en bas, in-fol. C. M.

Ce recueil contient en outre une quantité de lettres écrites par les chefs de la rébellion des Pays-Bas.

696. Mémoires pour l'histoire de l'abbaye de Fontenelle, recueillis par Dom Gille Lolivier

et D. Augustin Dourdier, religieux de Cambron, copiés par M[re] Antoine Alex. de Pitepance, S[r] de Montauban, in-fol. *c.*

Ms. de l'an 1676, dédié à madame Marie Lepoivre, abbesse de Fontenelle, sous la date du mois de janvier 1587. Ces Mémoires finissent en l'an 1658, ce qui prouve que le copiste y a fait des additions. (V. *Cat. de Mutte*, n° 5914.)

697. Glossarium seu Liber historiarum Orosii presbyteri, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] ou même du 13[e] siècle, acheté par Gilles Carlier, doyen de Cambrai, des exécuteurs testamentaires de Raoul Le Prêtre; donné ensuite par le même Gilles Carlier à l'église de Cambrai, sous la condition qu'il continuerait d'en jouir le reste de sa vie. L'auteur de ce glossaire vivait au 5[e] siècle; il était contemporain et ami de St. Augustin: son histoire s'étend depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 416 de Jésus-Christ.

698. Historia scholastica, in-fol. vél. *v.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle, enrichi de vignettes et de capitales enluminées. Cette histoire commence par la Genèse et finit par les actes des apôtres. C'est l'ouvrage de Pierre Comestor dont il a déjà été parlé.

699. Angelus de Curibus Sabinis, poeta laureatus, de vastatione Leodiensi per Carolum, principem Burgundiæ, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.*

Ms. du commencement du 16[e] siècle. Ce poëme latin est précédé d'une longue épître dédicatoire à Henri de Berghes, évêque de Cambrai, par Mathieu Herbenus, qui est en outre auteur d'une analyse poétique du même ouvrage. Ce poëme est imprimé dans la Collection de Martène et Durand, t. 4, p. 1379, sans la préface de Mathieu Herbenus, mais avec les argumens en vers dont celui-ci est l'auteur. Il est à remarquer que Martène et Durand attribuent ces argumens à Pasquier de Bierses. Les auteurs de la *Collectio amplissima* ne donnent point l'argument du 4[e] livre parce qu'ils ne l'ont point trouvé dans le Ms. qui leur avait été commu-

niqué par le baron de Crassier. Cet argument se trouve dans notre Ms. Nous le donnons ici : *Argumentum in librum quartum. Math. Herbeni.*

Intereà Leodi fuerant duce quique fugati,
Natalem repetunt urbem sedesque relictas.
Hinc nova materies oritur belli faciendi,
Quam revocare dolens frustra pater optimus orsus:
Nil tamen effecit : usi quin sorte benignâ
Burgundos pellunt abs Tungri sede resumptâ.

700. Sensieult la chronique de la rebellion de cheulz de Gand et aulcunes villes de Flandre contre leur seigneur et droicturier prince, qui dura sept ans et commencha l'an mil trois cens soixante et dix huit, jusques en l'an de grace mil trois cens quatre vingtz et chincq, par sire Jehan Froissart, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. de la fin du 14e siècle. Les chapitres ne portent pas de titres. Souvent les initiales des chapitres manquent, et la place est en blanc. Le 1er feuillet est en vélin ainsi que 2 autres au 2e cahier. Le 15e cahier manque. Les 4 premières pages et les 9 premières lignes de la 5e contiennent des choses qui ne sont pas dans les imprimés. Il est fait mention de ce Ms. dans la *Bibliothèque hist. de France*, t. 3, p. 635, et dans la préface de l'édition de Froissart donnée par M. Buchon, p. XXIV. Du reste on n'y trouve plus tout ce que promet le titre ci-dessus, puisqu'il finit à la levée du siége d'Audenarde par les Gantois, après la défaite de Philippe d'Artevelle, à la bataille de Rosebecq, le 29 novembre 1382. Notre Ms, qui a appartenu à Daniel le Mesureur, chanoine de Cambrai, mort en 1630, semble avoir été écrit à une époque peu éloignée de celle où vivait l'auteur. Une circonstance peu connue de la vie de Froissart, c'est que, vers la fin de sa carrière, ce célèbre historien paraît s'être réfugié à Cambrai, dans l'abbaye de Cantimpré, où il mit la dernière main à ses chroniques, avec l'aide de sire Jehan le Tartier, prieur de Cantimpré. (V. *Cat. de Favier,* in-8°, Lille, 1765, préface, p. XV.)

701. Chronique de Flandres, in-fol. *v. aux armes de la Ville.*

Cette chronique anonyme est du 16e siècle. On voit en tête la signature *Ricquevelde* avec la devise *spe et metu* et la date 1565. L'ouvrage, qui contient 95 chapitres, est précédé d'un aperçu topographique et historique de la Flandre.

702. Troiziesme partie de l'histoire des causes de la désunion, revoltes et altérations des Pays-Bas, par messire Renoux de France, in-fol. *v.*

Ms. du 17e siècle, formant 46 chapitres; le 1er a pour titre: *Propos de la Royne d'Angleterre et son but sur la paix des Pays-Bas*; le dernier: *Trespas du seigneur D. Juan d'Autriche de très heureuse mémoire.* L'auteur, Renoux, Raimond ou Renaud de France, chevalier, seigneur de Noyelles, né à Douai, fut successivement maître des requêtes et conseiller au grand-conseil de Malines, président du conseil provincial d'Artois, et enfin président du grand-conseil de Malines. Il mourut en cette dernière ville le 24 octobre 1628. Christophe de France, le 2e de ses fils, fut nommé évêque de St.-Omer en 1635. Il avait été antérieurement chanoine de Cambrai et doyen d'Arras. (*V.* Foppens; *Bibl. Belg.*, p. 482, et *Biographie douaisienne*, attribuée à M. le conseiller Plouvain, in-12, Douai, 1828, p. 170.)

703. Sommaire, recueil et traité des paix faites, dict communément la paix de St.-Jacques. receu et approuvé, tant par la Reine que par ses Estats, in-fol. *v.* ST.-ANDRÉ DU CATEAU.

Ce recueil des constitutions qui réglaient l'état des personnes et des choses à Liége, a été écrit au 17e siècle.

704. Cestuy livre contient les trois records rendus par la haulte et souveraine justice du païs de Liége, l'an 1532, le IX de septembre, au faict de la jurisdiction du Prince, de son chapitre et de sa cité. Item les priviléges impériaulx octroyés par les Empereurs de haulte et heureuse recordation et memoire, Maximilien et Charles le Quinct, l'an 1518 et l'an 1521 respectivement, in-fol. *v.* ST.-ANDRÉ DU CATEAU.

Ce volume est de la même main que le précédent.

705. Histoire de Liége, in-fol. *v.*

Ms. du 16e siècle, qui finit à la mort du cardinal, évêque de Liége, Gérard Grosbeich ou Grosboc, en 1580. Il commence, comme de raison, par la prise de Troie, origine toujours revendiquée par nos bons chroniqueurs pour les villes dont ils font l'histoire.

706. Remarques sur l'Histoire ecclésiastique de M. l'abbé Fleury, in-4° *v.*

Ms. du 18e siècle, qui pourrait bien avoir pour auteur l'abbé de Planque, supérieur de St.-Sulpice. Honoré de Ste.-Marie, carme déchaussé, mort à Lille en 1729, a publié aussi des *Observ. sur l'Hist. eccl.* de Fleury. 1726 à 1729.

707. OEuvres diverses relatives aux institutions de l'église pour les ecclésiastiques, in-4.° *v.*

Ms. de la même main que le précédent et probablement du même auteur. Ils ont appartenu l'un et l'autre à Ant.-Franç. Estays de Boulogne, chanoine de Cambrai, mort en 1767, le 17 Janvier.

708. Histoire du Monde et de France, in-4.° *v.*

Ce Ms. est du siècle dernier. L'histoire qu'il contient commence à la création et finit à la mort de Charles VI, roi de France, en 1422. On trouve au commencement du volume une oraison funèbre de Mme Tiquet, morte en 1699.

709. Historia Lombardica, in-8.° vél. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Cette histoire lombardique n'est autre que la légende dorée de Jacques *de Voragine*, qui a eu au moins huit éditions avant la fin du 15e siècle. Il en a été imprimé en outre une traduction française par Jehan de Vignay, in-fol., Paris, 1490, et une traduction italienne par Nicolao de Manerbi (Malermi), in-fol., Venise, 1492. Notre Ms., qui est d'une fort belle exécution, est dû au calligraphe *Jean Rampart*. Le dernier feuillet manque.

710. Historia Jerosolimitana, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ms. du 12e siècle, à longues lignes. Cette prétendue histoire de Jérusalem est une relation de la 1re croisade,

par Robert, abbé de St.-Remi de Reims, qui, après avoir assisté en 1095 au concile de Clermont, où la croisade fut résolue et publiée, se trouva au siége et à la prise de Jérusalem, en 1099. Suivant les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. 10, p. 328, cet ouvrage serait l'un des 1ers que l'on eût imprimés à Paris, mais il est évident que l'édition sur laquelle ils fondent leur assertion, sort des presses d'Arnold Terhoernen, de Cologne. Bongars a inséré l'*Historia Jerosolimitana*, en tête de son recueil intitulé: *Gesta Dei per Francos*, t. 1, p. 30. Robert écrivit cette histoire dans le prieuré de Senuc, où il s'était retiré après avoir été déposé du siége abbatial de St.-Remi. Il mourut en 1122. A la suite de l'ouvrage ci-dessus, on trouve dans le même volume : *Historia Apollonii regis ab ipso composita. Proverbia Senecæ. Quædam narratio sanctarum ac pretiosarum rerum quæ sunt in Romá.* La vie d'Apollonius de Tyr est, suivant M. *Petit-Radel, Rech. sur les Biblioth. anc.*, p. 55, la traduction latine d'un roman grec portant le même titre et dont le texte original est perdu. Un catalogue, écrit vers l'an 1000, porte l'histoire d'Apollonius au nombre des livres dont la lecture était d'usage au réfectoire de l'abbaye de St.-Étienne, en Angleterre. (V., sur les diverses éditions et traductions de cette histoire, le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, 3e édit., art. *Apollonius de Tyr.*)

711. Historia mystica Ecclesiæ catholicæ quam ex Maximo et Germano transtulit Anastasius. Gesta regum Francorum, in-4.° vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. du 9e siècle, pour le 1er ouvrage, et du 10e pour le second. L'*Historia mystica* est un traité sur le sens des cérémonies de l'église dans la célébration des saints mystères. Anastase le bibliothécaire, qui mourut vers 883, l'a extrait de la *Mystagogie* de S. Maxime, abbé de Chrysopolis, au 7e siècle, et des traités de St. Germain, patriarche de Constantinople. La dédicace porte cette suscription : *Domino gloriosissimo et magno principi Karulo Anastasius exiguus.* Il s'agit sans doute de Charles-le-Chauve, à qui Anastase a dédié sa traduction de la vie de St. Denis l'aréopagite. Cet écrit paraît tout-à-fait inconnu ; du moins je n'en ai trouvé aucune men-

tion, ni dans les œuvres d'Anastase, in-fol., ni dans celles de St. Maxime, traduites par le P. Combefis, in-fol., Paris, 1675. Les *Gestes des Rois de France* paraissent avoir été composés en grande partie d'après l'histoire de Grégoire de Tours. Marquard Freher est le premier qui les ait mis au jour. André du Chesne a publié de nouveau cette histoire, après avoir eu communication de notre Ms. de Cambrai. La fin y manque, de sorte que cette narration s'arrête au chapitre XXVIII dans lequel il est question de la conspiration de Chramne, contre Clotaire I, son père. (V. *Recueil des Histor. de France*, t. 2, pp. XIII et 539.)

712. Miracula beatæ Mariæ Virginis, in-fol. vél. *v*. S. S.

Ms. à 2 colonnes, écriture du 13e siècle. Ce Ms. contient en outre quelques autres pièces ascétiques en prose rimée. L'une des dernières commence ainsi :

Ut jocundas cervus undas exæstuans desiderat,
Sic ad deum fontem vivum mens fidelis properat.

La plupart des miracles que rapporte cette légende sont indiqués comme ayant été opérés dans le nord de la France.

713. Cæremoniæ monasterii S. Andreæ de Castello, ordinis S. Benedicti, in-fol. vél. S. A. C.

Ms. du 17e siècle, à longues lignes.

714. Exemplar legendarii de Sanctis in-fol. *ph*. C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle; la place des initiales est restée en blanc.

715. Vitæ SS. Gregorii et Nicolai, in-fol. vél. S. S.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle. Le prologue de la vie de St. Grégoire commence par ce vers :

Suscipe Romuleos, pastor venerande, triumphos.

Une note porte que l'auteur (Jean le Lévite) adresse ce prologue *ad quemdam papam romanum*. Voici le début du prologue de la vie de St. Nicolas : *Sicut omnis materies si ab imperito artifice*. . . . . La 1re page du volume présente une liste des Empereurs d'Occident qui finit à Fréderic II, lequel régnait en 1212 ; mais il est visible que le nom de cet

empereur et celui de deux ou trois de ses prédécesseurs ont été ajoutés après coup. Vers la fin du Ms. on trouve aussi une nomenclature des Papes, finissant à Clément III, qui siégea en 1187. On voit que cette liste avait été d'abord arrêtée à Innocent II, avec ces mots : *feliciter vivens.* Ce dernier pape siégeait, comme on sait, en 1130. Ainsi notre Ms. remonte au commencement du 12e siècle, si même il n'est pas du 11e. Le volume est terminé par le décret du pape Gélase sur les livres canoniques et non canoniques de l'Écriture sainte.

716. Oraison funèbre de Mgr. Lamoral, prince de Ligne, décédé en 1624, in-fol.

Cette oraison funèbre, qui a pour auteur Jean Polman, Théologal de Cambrai, a été prononcée à Montreuil-sur-Haine, le 13 mars 1624. Le Ms. est autographe aussi bien que le suivant qui fait partie du même numéro et qui paraît être du même auteur : Oraison funèbre de Florent de Ligne, prince d'Amblize et du Saint-Empire, marquis de Roubaix, décédé en 1622. Ces 2 pièces sont en double. Il est à remarquer que Jean Polman était curé de Montreuil, avant de devenir chanoine de Cambrai. Il mourut le 8 avril 1657, et non en 1649, comme le dit Foppens, Il a publié quelques autres ouvrages dont on peut voir les titres dans les *Rech. sur l'Égl. de Cambrai*, p. 145.

717. Passiones Apostolorum, in-fol. vél. *b.* s.s.

Ms. du 12e siècle, à longues lignes d'abord et vers la fin à 2 colonnes; à la suite du *Passiones Apostolorum* on trouve encore la légende de Ste. Marie-Madeleine, de Ste. Cécile, de Ste. Lucie, de St. Thomas de Cantorberi, puis *Liber diversarum sententiarum à pluribus doctoribus compositus. Vita et conversatio Beatæ Elisabeth, Langraviæ Thuringiæ.*

718. Vita SS. Basilii et Martini. Libellus Smaragdi episcopi, *Diadema monachorum* nuncupatus. Libri quatuor Dialogorum Gregorii papæ et Petri, in-fol. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle.

719. Légende dorée, in-fol. 2 vol. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, écriture et style du 15e siècle; le 1er vol. est précédé d'un calendrier qui commence au mois de décembre et finit à la fin de juin. La légende de ce volume ne contient également que les saints compris dans ces 7 mois de l'année. Le 2e volume contient le reste de l'année, mais sans calendrier.

720. Vie de Jésus-Christ, in-fol. 3 vol. *b.* s. s.

Ce Ms. est de la même écriture et du même style que le précédent.

721. Acta quorumdam Sanctorum, in-fol. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Le premier saint dont il est question dans cette légende est St. Guillaume, religieux; le dernier est St. Donatien.

722. Vitæ Patrum Ægyptiorum, in-fol. *b.*

Cette légende des pères d'Égypte, traduite du grec en latin par St. Jérome, est un Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, qui contient encore *Amonitiones Sanctorum Patrum de diverso genere virtutum quas Pelagius, diaconus ecclesiæ romanæ, de græco in latinum transtulit.*

723. Smaragdi Diadema monachorum, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. L'auteur de cet ouvrage était abbé du monastère de St.-Michel, en Lorraine, dans le 9e siècle.

724. Smaragdi Diadema monachorum, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle, qui contient, outre l'ouvrage de Smaragdus, quelques opuscules de St. Ephrem et de St. Augustin.

725. Expositio Smaragdi in Regulâ S. Benedicti, in-fol. *v.*

Ce commentaire de Smaragdus sur la règle de St. Benoît a été écrit par Dom Benoît d'Anis, religieux de St.-André du Cateau, et dédié à Antoine de Montmorenci, abbé de cette maison vers l'an 1600.

726. Expositio Smaragdi in Regulâ S. Benedicti, in-fol. *b.* s. s.

Cette autre copie du même ouvrage a été faite en l'an 1493 par Augustin Voesol, religieux du St.-Sépulcre. Elle contient une préface en vers qui ne se trouve point dans les autres Mss.

727. Vitæ quorumdam Sanctorum, in-fol. vél. 125 feuillets, *b.* s. s.

Ms. du 12e siècle; la première vie est celle de St. Jean l'Aumônier, par Léonce, évèque de Naples, en Chypre. On lit à la fin la souscription suivante : *Expliciunt acta Sancti Johannis Elemosinarii, quæquidem prætermiserant Johannes ac Sophronius viri illustres, ejus vitæ scriptores: sed postmodùm Leontius, episcopus Neapoleos, Cyprorum insulæ, ut illi cæperant, ea græco stylo diligenter supplevit. Anastasius autem peccator, jubente Nicholao papa, in latinum vertit.* Les autres vies sont celles de St. Siméon-stylite, St. Antoine, St. Hilarion, Ste. Paule, Ste. Pélagie la comédienne, Ste. Pélagie, nièce de St. Abraham, ermite, St. Spiridion. On lit ensuite divers extraits des ouvrages de Bède. Le volume est terminé par une lettre de St. Jérome à Héliodore sur la différence qu'il y a entre un moine et un clerc.

728. Epistola Eusebii ad Damasum et Theodosium de morte S. Hieronymi, in-fol. *v.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. Cette longue épître est suivie de deux autres sur le même sujet, l'une de St. Augustin à St. Cyrille, et l'autre de St. Cyrille à St. Augustin.

729. B. Hieronymus in vitas patrum, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle, contenant encore l'ouvrage supposé de St. Athanase : *De exhortatione monachorum* et 57 sermons de Pierre le Mangeur.

730. Martyrologium monasterii Fidemiensis. Regula S. Benedicti. Necrologium, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.*

Ms. à longues lignes, du 13e siècle. Outre les choses indiquées dans le titre, il contient encore, 1° la nomenclature des livres que possédait l'abbaye de Fémy au 13e siècle; 2° une bulle du pape Pascal adressée à Rodulfe, abbé de Fémy en 1107, et une charte d'Odon; évêque de Cambrai, adressée en 1109 à Robert, successeur de Rodulfe; 3° une traduction de la règle de St. Benoît en langue romane, avec un prologue du traducteur. Le nécrologe pourrait servir à compléter la liste des abbés de Fémy, qui paraît bien imparfaite dans le *Gallia christiana*.

731. Martyrologium. Regula S. Benedicti. Necrologium, in-4.° vél. *v.* s.s.

Ms. du 16e siècle, écrit par Jean Pesin, sous-prieur du St.-Sépulcre, en 1524. Ce volume contient aussi l'acte de confraternité conclu entre l'abbaye du St.-Sépulcre et celle de Gérardmont, en 1208.

732. Speculum monachorum, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. du 15e siècle. Le *Speculum monachorum* paraît avoir pour auteur Arnoul, moine de Bohéries près de Guise, à qui nous attribuons également l'ouvrage mentionné plus haut sous le n° 244. Le même volume contient aussi un traité beaucoup plus long, intitulé: *Profectus monachorum*, en 2 livres.

733. Passio S. Juliani et Legenda S. Martini à Gregorio Turonensi et Sulpicio Severo editæ, in-4.° vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Précieux Ms. que l'on peut faire remonter au 9e siècle.

734. Martyrologium. Regula S. Benedicti. Necrologium, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. du 13e siècle, un peu souillé par l'usage qu'on en a fait. On trouve en tête de la règle de St. Benoît, un tableau représentant ce célèbre fondateur d'ordre, et St. Maur, son disciple.

735. Liber Hugonis de Folieto, prioris canonicorum regularium S. Laurentii, in pago Ambianensi, de XII abusionibus claustri, in-4.° vél. s.s.

Ms. du 13e siècle. Ce traité n'est qu'un fragment détaché du grand ouvrage de Hugues de Fouilloy, intitulé : *De claustro animæ*. Le même volume contient en outre : *Liber Mag. Hug. de operibus trium dierum ; Miracula B. Mariæ ; Epistolæ Hieronymi ad Rusticum, ad Rufinum, ad Occeanum et ad Heliodorum ; Vita S. Brendani ; Expositio Remigii super Donatum de partibus orationis ; Expositio psalmi* Beati Immaculati ; *Versus boni de conflictu virtutum et vitiorum ; Evangelium Johannis ; Apocalypsis ; Cantica Canticorum ; Expositio Bedæ de libris Gregorii ; super Cantica Canticorum ; Mandata Domini ad Discipulos ; Vitæ SS. Antonii, Hilarionis et Frontonii ; Visiones cujusdam resuscitati; Vita Pauli primi eremitæ ; Peregrinatio B. Hieronymi ; De B. Johanne eremitâ ; Vitæ multorum SS. Patrum ; Dialogus S. Gregorii ; Vita S. Ægidii ; Vita S. Pelagiæ.*

736. Le Riule Sains Benois, in-4.° vél. *v.* s.s.

Ms. du 14e siècle, en langue vulgaire.

737. Speculum monachorum et Profectus religiosorum, in-8.° *b.* s.s.

Ms. du 15e siècle, de la main de Jacques du Vivier.

738. Beatæ Virginis Mariæ Miracula, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle.

739. Miracula B. M. Virginis, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. du 14e siècle. Même ouvrage que le n° précédent.

740. De institutione juvenum et noviciorum, in-4.° *b.* GUILL.

Ms. du 15e siècle, enrichi çà et là de quelques ornemens grossiers. Ce traité *de institutione* est l'ouvrage d'un chartreux, visiteur de l'ordre, et nommé *Heinricus de Vesvesdiâ.* C'est une longue épître divisée en 38 chapitres et précédée d'un prologue. Les autres ouvrages contenus dans ce volume sont : *Soliloquium animæ*, par Thomas à Kempis ; *Libellus spiritualis exercitii ; Devotus tractatus*, le 1er chapitre est intitulé : *De recognitione propriæ fragilitatis ; Libelli de paupertate, humilitate et patientiâ*, par

Th. à Kempis; *De verâ compunctione cordis*, par le même; *Sermones quidam devoti pro volentibus Deo servire*, par le même; cinq épîtres du même; *Speculum regiminis contra septem peccata mortalia; Francisci Petrarchæ de vitâ solitariâ libri duo;* Extraits de divers auteurs sur la vie monastique; *Libellus perpulcher excitans ad devotam divinarum horarum persolutionem.*

741. Regula S. Benedicti. De professione monachorum, in-4.° *b.*

Ms. du 15ᵉ siècle. La règle de St. Benoît est précédée d'une pièce de vers commençant ainsi :

Quisquis ad æternum mavult conscendere regnum
Debet hic astrigerum mente subire polum.

Le traité *de professione monachorum*, que nous avons déjà indiqué sous le n° 265, est ici attribué à Hugues de St.-Victor, qui a un article fort étendu dans le t. XII de l'*Hist. litt. de France.* A la fin du volume on a inséré quelques pièces ascétiques en vers et en prose. Ce Ms. provient de l'abbaye de St.-Sauveur-le-Vicomte, au diocèse de Coutances.

742. De regimine seu de diversis gravaminibus religiosorum. Tractatus de instructione confessorum, in-4.° *v.* S. S.

Ms. du 15ᵉ siècle. La souscription du 1ᵉʳ traité est ainsi conçue : *Explicit tractatus de regimine religiosorum editus per fratrem Johannem de Hagen, priorem Carthusiensem, circa festum Simonis et Judæ, apostolorum, anno Mcccc lxv. Scriptus quidem Cameraci per manus Johannis Appelman et finitus xvj*ᵃ *martii Mcccc lxxxvj.* L'autre traité a pour auteur St. Antonin, archevêque de Florence, mort en 1459.

743. Jo: Hagen de gravaminibus religiosorum, in-4.° *b.*

Ms. du 15ᵉ siècle. L'auteur de cet ouvrage, déjà indiqué dans le n.° précédent, est Jean de Hagen, chartreux allemand, mort en 1475. Le Ms. contient en outre : *Tractatus fratris Guillermi Lugdunensis super professione monachorum; Tractatus de doctrinâ cordis vel septem instruc-*

tiones circa cordis dispositionem; Tractatus magistri Theodorici de peculio seu proprietate monachorum; Instituta Benedicti papæ duodecimi cum institutis Innocentii tertii. Ce volume a été écrit en 1492, par Jacques du Vivier.

744. Vitæ quorumdam Sanctorum, in-4.° *v.* s.s.

Ms. du 15e siècle, commençant par *Vita mirabilis beate Margarete.* Les autres vies sont celles de St. Crespin et St. Crespinien, Ste. Christine, St. Brendan. Cette dernière vie est textuellement la même que celle qui a été indiquée ci-dessus, n° 735. L'Irlande honore deux saints du nom de Brendan; celui dont il est ici question est surnommé l'*Ancien.* Sa vie, qui est très étendue, commence par ces mots: *S. Brendanus, filius Sinlocha, nepotis Althi.*

745. Nonnullæ Sanctorum martyrum et confessorum Legendæ, in-4.° *v.* s.s.

Ms. du 15 siècle, commençant par la vie de St. Donatien et finissant par celle de Ste. Marguerite. Le Ms. contient en outre la prétendue correspondance de St. Paul avec Sénèque; plus les vies des SS. Rumold, Walburge, Mammès, Génèse, Georges et ses compagnons, Cassien, Secundian, Verian et Marcellian, Loup, Marthe, Hugues, Timothée et Apollinaire.

746. Extractum ex manuscripto Henniacensi cui titulus *Collectanea aliquot historiarum, epistolarum, diplomatum,* etc. *summorum pontificum, archiepiscoporum, episcoporum,* etc., *per fratrem Joannem de Telu, canonicum Henniacensem,* etc., *anno* 1600 *compacta.*

Petit in-fol. de 192 pages, contenant: 1° une série de lettres apostoliques concernant la séparation de l'église d'Arras d'avec celle de Cambrai. 2° Des documens historiques sur la vie de Lambert, évêque d'Arras, sur sa captivité, etc. 3° Les principaux points résolus au concile de Clermont, en 1094. 4° Deux lettres de Manassé, archevêque de Reims, sur la nomination de Manassé, évêque de Cambrai. 5° Lettres de Lambert, évêque d'Arras, en faveur de plusieurs églises. 6° Lettres d'Urbain II et de Lambert sur le diocèse de Tournai et

de Noyon. 7° Décrets du concile de Rome en 1099, et de celui de Poitiers en 1109. 8° Priviléges pour l'abbaye d'Eaucourt, celles de St.-Vaast et d'Arroaise. 9° Lettres du pape Pascal II sur l'église d'Arras. 10° Lettres du pape Innocent II et du roi Louis VI à l'évêque et au clergé d'Arras. 11° Dénonciation au pape du trouble excité dans le synode d'Arras par l'abbé de St.-Vaast. 12° Samson, archevêque de Reims, rend compte au pape des différends survenus entre l'évêque d'Arras et quelques abbés. 13° Diverses lettres du pape Eugène concernant le diocèse d'Arras. 14° Charte de l'évêque d'Arras, Godescalc, pour sa cathédrale. 15° Détails historiques sur l'abbaye d'Arroaise. 16° Détails historiques sur l'abbaye de Mareul et sur Ste. Bertile. 17° Charte de l'évêque Lambert pour l'abbaye de St.-Amand. 18° Lettres d'Urbain II concernant l'adultère de Philippe Ier, roi de France. 19° Lettres de l'évêque Lambert au sujet des abbayes d'Estrun, de Blandin, d'Anchin et le chapitre de St.-Amé à Douai. 20° Lettres du Pape et de St. Bernard, au sujet de la résistance de l'abbé de St. Vaast envers son évêque. 21° Lettres du pape Eugène pour l'érection d'une chapelle à Arras et pour amener l'abbé de St.-Vaast et les habitans de Douai à résipiscence. 22° Lettre de Renaud, archevêque de Reims, concernant le monastère de Blangi. 23° Bulle de Paul IV pour l'érection de Cambrai en archevêché. 24° Bulle de Pie IV aux habitans d'Arras, concernant la prééminence entre les évêques d'Arras et de Tournai dans les synodes provinciaux. 25° Catalogue des évêques et archevêques de Cambrai jusqu'à Fr. Vanderburch. Ce qui est relatif à la séparation des évêchés de Cambrai et d'Arras a été imprimé dans le *Rec. des Hist. de France*, in-fol., t. 14, p. 738 et suiv. Ce Ms., trouvé par le bibliothécaire actuel dans un cumulus de papiers de rebut, a été mis ici en place d'un volume renfermant deux imprimés du 15e siècle, savoir : *Vitæ philosophorum*, par Walter Burley, et *Historia Hierosolimitana*, par Robert, moine de St.-Remi, de Reims. Ces 2 ouvrages sont sortis des presses d'Arnold Terhoernen. C'est à propos du dernier que les auteurs de l'*Hist. litt. de France* ont commis l'erreur dont il a été parlé plus haut, sous le n° 710.

747. Modus monachum benedicendi, professionem faciendi, infirmum inungendi et mortuum sepeliendi, in-4.° vél. *b*.

Ms. du 15e siècle.

748. Recueil des vertus de Mme la marquise de Maintenon, et son épitaphe, in-4.° *b*.

Ms. du 18e siècle. Voici la note que l'abbé de Carondelet a mise en tête de ce volume : « Ce recueil a été fait par ma sœur Louise-Barthélemie de Carondelet, que le roi fit élever dans la maison de St.-Cyr. Les dames y ont travaillé pour la satisfaction de feue ma bonne, pieuse et respectable mère, Mme Marie-Angélique-Bernard de Rasoir, baronne de Noyelles. Elles lui ont même donné un des chaussons qu'avait à ses pieds Mme de Maintenon lorsqu'elle mourut, et que ma mère m'a laissé, en me recommandant, peu de jours avant sa mort, d'en avoir un soin particulier. » Ce Ms. a été communiqué à MM. les éditeurs des œuvres complètes de Fenelon, qui se proposent de le publier incessamment. L'auteur du recueil, Louise-Barthélemie de Carondelet, élève de la maison royale de St.-Cyr, puis religieuse aux Demoiselles nobles d'Audenarde, était fille de Jean-Louis de Carondelet, baron de Noyelles, et de Marie-Angélique-Bernard de Rasoir. Son frère, Alexandre-Louis-Benoît de Carondelet, chanoine, grand-ministre de la Métropole de Cambrai, vicaire-général du diocèse, mort depuis 1791, possédait une fort belle bibliothèque et de précieux manuscrits. C'est de lui que provient celui-ci, ainsi que les œuvres du baron de Vuoerden, dont il a été question ci-dessus.

749. Vita S. Lutgardis. Tractatus de munditiâ et castitate sacerdotum, etc., in-4.° *b.* s. s.

Ms. du 15e siècle. La vie de Ste. Lutgarde, en 3 livres, a pour auteur Thomas de Cantimpré; elle est suivie de *Visiones venerabilis Machtildis, ord. cisterc., descriptæ per Ægidium Hdelviick, presbyterum, anno* MCCCC, en 4 livres. Le traité *De munditiâ* .... qui vient ensuite, ne porte pas de nom d'auteur. Les ouvrages qui remplissent le reste du volume sont : l'*Exameron* de St. Basile, composé de 9 ho-

mélies sur l'ouvrage des 6 jours; *Liber lugubris de statu et ruinâ monastici ordinis*, par Jean Trithème, qui le dédia, en 1493, à Blaise, abbé d'Hirsauge. Il fut décidé la même année au chapitre provincial de l'ordre de St.-Benoît, tenu à Hirsauge, que ce traité serait lu à l'avenir dans tous les chapitres provinciaux; *Collatio de republicâ ecclesiæ...*, par le même.

750. Abrégé de la vie et des miracles de B. F. Séraphin de Montegranario, capucin, béatifié par Clément XII, in-4.° *ph.*

Ms. du 18e siècle. Il est probable que c'est l'ouvrage que Jean Chrysostôme, de Béthune, capucin, a publié, in-12, 1738.

751. Vitæ quorumdam sanctorum, in-4.° vél. *v.* S. S.

Ms. qui semble être du 12e siècle. Voici les pièces qu'il contient: Vies de SS. Wulfran, archevêque de Sens, Wandrille, abbé de Fontenelle, Ansbert, archevêque de Rouen, Thibauld, prêtre et ermite, né à Provins; Passion des 7 dormants; Sermon de St. Augustin sur les miracles de St. Étienne; 2 livres sur le même sujet, attribués à Évode, évêque d'Uzole en Afrique; Épîtres de l'évêque Sévère sur la conversion des Juifs dans l'île Minorque; Récit de la translation du corps de St. Étienne de Jérusalem à Constantinople; Passion de St. Symphorien; vie de St. Médard; Voyage de Ste. Marie-Madeleine; Translation de son corps; Homélie sur la fête de la même Sainte.

752. Regula S. Benedicti, in-8.° *v.* VAUC.

Beau vol. qui semble avoir été fait avec des caractères moulés. On trouve à la fin une notice de la fondation de Vaucelles et de ses principaux bienfaiteurs.

753. Sanctiniana, ou bons mots et réponses des Saints; par M. D., in-8.°, 2 vol. *m. dorés sur tranche.*

Ouvrage curieux de Guillaume-Charles de Planque, directeur du séminaire de St.-Sulpice au 18e siècle. L'écriture est belle et d'un très grand caractère.

19

754. Historiæ Flavii Josephi, in-8.° vél. *v.* S. S.

Petit Ms. à longues lignes, écriture du 14e siècle; il ne contient que les dix premiers livres des Antiquités Judaïques, plus la moitié environ du onzième. Ici, le point est placé tantôt en haut, tantôt au milieu de la ligne. Les initiales des livres et des chapitres sont en rouge. Outre ce Ms. de Josèphe et le n° 620, il en existe à Cambrai un troisième qui mérite d'être mentionné ici. Il appartient à M. Hurez, 1er adjoint à la mairie de Cambrai, membre de la Société d'Émulation et imprimeur en cette ville. Il est intitulé *In hoc Codice continentur Flavii Josephi, Hebreorum historiographi, Judaïcæ antiquitatis Libri* XX, *belli vero Judaïci cum Romanis Libri vij.* C'est un grand et très bel in-folio, sur peau de mouton, à 2 colonnes, écriture du 13e ou du 14e siècle. Le point au bas de la ligne y tient lieu de virgule ; au milieu, des deux points; au haut, du point. Le titre rapporté ci-dessus est en lettres onciales, à la manière des siècles carlovingiens; toutefois il est évident que le Ms. n'est pas à beaucoup près d'une antiquité aussi reculée; les ornemens seuls indiquent une époque bien plus rapprochée de nous. La lettre L, initiale du premier livre, est haute de 38 centimètres, et large de 4 dans sa plus grande épaisseur. Elle est richement historiée et rehaussée d'or. Les initiales du prologue et des autres livres ont 12, et quelquefois 26 centimètres de haut; elles sont également enluminées de couleurs très vives. Les lettres *tourneures* sont aussi coloriées et d'une grande dimension. On trouve au livre 18 le passage relatif à J.-C. et à St. Jean Baptiste. La bibliothèque de Douai possède un Josèphe semblable à celui que nous venons de décrire. Le plus ancien Ms. connu de cet historien se trouve à la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; mais il ne contient que les livres 5 à 10. Il est sur papyrus égyptien, collé double et à fibres croisées, ce qui lui donne plus de force. Suivant Montfaucon, ce Ms. est du 6e siècle ; mais Mabillon le fait remonter jusqu'au temps même de Rufin, traducteur de Josèphe, c'est-à-dire, jusqu'au 4e siècle.

755. Protocole des formules du Secrétariat, in-8.° *v.*

Ce protocole a été écrit en partie sous M. de Choiseul et en partie sous M. de Rohan.

756. Regula S. Benedicti, in-24. *v.*

Ce petit exemplaire de la règle de St. Benoît a été écrit au 15e siècle. On y a ajouté divers traités de morale ascétique, tels que : *Rosarium Beatæ Mariæ; Coronula Beatæ Mariæ.* Le livre a été écrit en 1461, par Jean Bouchier, prieur d'un monastère dans le diocèse de Trèves.

757. Regula S. Benedicti, in-24. *v.*

Ce petit Ms. est du 15e siècle. Il offre au commencement un calendrier avec l'indication des chapitres de la règle que l'on doit méditer chaque jour.

758. Sermones varii. Passiones plurimorum apostolorum et sanctorum, simul et Vitæ sanctorum, etc., in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 12e siècle ou même d'une époque antérieure. Le vol. commence par *Sermo beati Leonis papæ de Sanctâ Trinitate*; il finissait par *Vita Sancti Auberti episcopi*, comme l'indique la table; mais cette vie, ainsi que celles de St. Vaast, de St. Remi et de St. Silvestre ayant été arrachées, c'est maintenant la vie de Ste. Vaudru qui clot le Ms. Les autres vies sont celles des Apôtres, de Ste. Marie-Madeleine, de St. Marius et de Ste. Marthe sa femme, de St. Sébastien et de St. Vincent. Jacques de Guyse, dans ses *Annales du Hainaut*, liv. x, a reproduit textuellement la vie de Ste. Vaudru, telle qu'elle est dans ce Ms. et dans le no suivant. (V. *Hist. du Hainaut*, traduite par M. le marquis de Fortia, t. 7, pp. 47 et suivantes). Les Bollandistes l'avaient insérée dans leur t. 1 du mois d'avril. On la retrouve enfin avec de nouveaux éclaircissemens, dans l'excellent ouvrage intitulé : *Acta sanctorum Belgii*, t. 4, p. 414. La place de la plupart des initiales des chapitres est restée en blanc; le Ms. est endommagé dans sa partie supérieure.

759. Sermones. Passiones et Vitæ multorum sanctorum, gd in-fol. vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle, capitales enluminées. Le vol. commence par *Passio beati Petri apostoli* et finit par *Vita beati Nicolai episcopi.*

760. Vitæ et Passiones plurimorum sanctorum, in-fol. vél. *b.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, commençant par ces mots : *Sermo beati Petri ad Vincula,* finissant par *Vita Sancte Tecle.* Il y a confusion de feuillets vers le milieu de ce Ms., de sorte que la vie de St. Géry se trouve intercalée avec celles de St. Augustin et de St. Hippolyte.

761. Vitæ et Passiones patrum, sanctorum. Miracula S. Auberti, episcopi Cameracensis, in-fol. vél. *b. garni en cuivre,* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, capitales enluminées. Une note écrite au haut de la première page porte ce qui suit : *Ce livre at esté ramassé et relié ensemble par M. Joseph, abbé de St.-Aubert* (Vranx), *l'an* 1674. La 1re vie est celle de St. Aubert, qui a été communiquée à l'abbé Ghesquière, éditeur des *Acta Sanctorum Belgii.* (V. cet ouvrage, t. 4, p. 538). *Les Miracles* du même Saint, qui terminent, n'ont pas été insérés dans ce recueil.

762. La vie de Jésus-Christ, en cinq parties, appelée *Vita Christi,* in-fol. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. A la fin de la table on lit ces mots : *Chest livre fist faire Gilles de Gornes et appertient à ly et fu parfait lan de grace mil* CCCCLXVII *le* XVIIe *iour daoust.* Le volume contient 454 feuillets. En tête de chaque partie de l'ouvrage, se trouve une miniature remarquable. C'est une traduction française du *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe, prieur de la chartreuse de Strasbourg, vers 1330. Il y a deux traductions françaises de ce livre, faites dans le 15e siècle. L'une est due à Jean Mansel, de Hesdin; l'autre à Guillaume Le Menand. Il paraît que celle-ci est de Jean Mansel.

763. Le Livre de la fleur des histoires, nommé la Légende dorée, in-fol. *b.* S. A.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. On lit ces mots à la fin de chaque partie du volume : *Dittes ung Ave Maria pour cheluy qui a doné ceste Légende dorée au couvent de Ste.-Claire de Cambray, nomé Hugue le Josne, chitoyen d'Arras.* Le volume contient 617 feuillets. C'est le 3e volume d'un recueil

d'histoires saintes, compilé, sur la demande de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, par Jehan Mansel, de Hesdin. Il commence par la nativité de la Vierge et finit par un chapitre intitulé : « Cy parle de St. Anthède, archevesque de Besançon et dist coment il advertit ung pape, lequel estant en péchié mortel vouloit beneir la cresme au jour du Saint Jeudy. »

764. Narratio Cisterciensis Ordinis, in-fol. vél. *b*. VAUC.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle. Cet ouvrage, qui est divisé en 5 livres ou *distinctions*, est précédé d'une table des chapitres et de plusieurs pièces de vers. Le prologue est aussi en vers. On lit ces mots sur la dernière page du volume: *Author hujus operis est Domnus* CONRADUS *abbas Everbacensis. Hoc nobis eximius pater ac magister noster* TEXTORIUS *asseruit die* 17[a] *julii* 1665. *præsVL ConraDVs æternVM regnet.* D'après cette indication on doit regarder Conrad, abbé d'Eversbac, comme auteur de l'ouvrage. Le *Textorius,* nommé ci-dessus comme l'ayant déclaré ainsi, ne peut être autre que Bertrand *Tissier,* éditeur de la *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, in-fol., 6 vol., 1660, lequel a fait la même déclaration dans le 1[er] volume de ce recueil.

765. Martyrologium. Regula S. Benedicti. Necrologium, in-fol. vél. *v*. S. S.

Ms. à longues lignes pour la 1[re] partie et à 2 colonnes pour la 2[e]. Au commencement de cette dernière partie, on trouve un tableau représentant St. Benoît donnant le livre de la règle à un religieux de son ordre. Le Nécrologe, qui est en 3 colonnes, contient beaucoup de notes d'une écriture postérieure ; ce Ms. est d'une fort belle exécution.

766. Vitæ B. Lietberti, Cameracensis episcopi. Quatuor evangelistæ, in-fol. vél. *b*. S. S.

Ms. à 2 colonnes pour la 1[re] partie, qui contient la vie de St. Liébert; vient ensuite une autre vie du même Saint, qui a été ajoutée postérieurement; puis on lit l'épître de St. Jérome sur les 4 Évangélistes, ensuite les 4 évangiles. La 1[re] vie de St. Liébert a pour auteur Rodulfe, moine du

St.-Sépulcre. Elle a été imprimée d'abord dans le Spicilége de Luc d'Acheri, t. 9 de la 1re édition et t. 2 de la 2e. Les Bollandistes l'ont publiée depuis avec un petit appendice tiré d'un Ms. de Vaucelles. La date du sacre de Liébert, à Reims, l'an 1051, a servi à fixer une autre date qui intéresse l'histoire de France, celle du couronnement d'Anne de Russie, femme du roi Henri I. Notre auteur dit que le roi, qui depuis long-temps désirait connaître Liébert, voulut assister au sacre de ce prélat et faire couronner son épouse dans la même assemblée. Ce fut l'évêque de Cambrai qui présida à cette consécration. *Huic regiæ consecrationi D. noster Lietbertus episcopus interfuit et præfuit.* La 2e vie que contient notre Ms. est extraite des *Gesta Pontificum Cameracensium*; elle complète ce qui manque dans la 1re.

767. Acta plurimorum sanctorum, in-fol. 2 vol. vél. S.S.

Ms. à longues lignes, du 12e siècle ou environ. Ample et précieux recueil hagiologique, offrant plus de 150 ouvrages différents.

768. Acta plurium sanctorum, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ces vies des saints sont précédées du prologue d'Hincmar, archevêque de Reims, sur la vie de St. Remi. Le Ms. paraît être du 11e siècle; la dernière vie qui s'y trouve est celle de St. Géry. On voit à la fin une table de la main de Louis Foulon, secrétaire de François Vanderburch, archevêque de Cambrai. Ce Ms. a été communiqué par l'abbé Mutte à P. Van den Bosch, l'un des Bollandistes, qui en a extrait la vie de St. Géry, et l'a enrichie de notes et de commentaires où règne la plus saine critique. (V. *Acta Sanctorum mensis Augusti*, t. 2.) Ghesquière a publié de nouveau cette vie dans ses *Acta Sanctorum Belgii*, t. 2, p. 256 à 316.

769. Vita S. Bernardi abbatis. Exceptiones collectæ de diversis libris et opusculis S. Bernardi. Item Tractatus Gilberti abbatis super Cantica Canticorum post B. Bernardum, in-fol. vél. S.A.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle, capitales enluminées.

La vie de St. Bernard est en 5 livres; le 1er a pour auteur Guillaume, abbé de St.-Thierry, près de Reims, contemporain de St. Bernard. A la fin de ce 1er livre, se trouve un court appendice par Richard, abbé de Balerne, qui y fait l'éloge de Guillaume et mentionne ses principaux ouvrages. Cet abbé est plus connu sous les noms de Bruchard, Burchard ou Bouchard. (V. *Hist. litt. de France*, t. 13, p. 323.) Le 2e livre est dû à Arnauld, abbé de Bonneval. Les 3 qui suivent ont été composés par Geoffroi, religieux de Clairvaux. Il y a une lacune dans le 4e livre. L'ouvrage intitulé *Exceptiones* est le même qui a été décrit plus haut sous le n° 242. Il est ici incomplet. Guillaume, moine de St.-Martin, de Tournai, à qui on doit cette compilation, écrivait vers l'an 1249. Son ouvrage a été imprimé sans nom d'auteur, à Paris en 1499, et à Lyon en 1556. Le traité sur le Cantique des Cantiques est une continuation de celui que St. Bernard avait composé sur le même sujet. L'auteur est Gilbert de Hollandiâ, abbé de Swished, au diocèse de Lincoln, en Angleterre, mort en 1172. Le volume est terminé par quelques méditations dévotes.

770. Tractatus de vitâ Christi, in-fol. *v.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. La vie de J.-C. est précédée d'un traité *de vanitate mundi* qui n'est pas celui de Hugues de Fouilloy. Elle est suivie d'une instruction, en forme de lettre, commençant par ces mots : *Mi frater, si capias scire, quamvis ego nesciam, quàm perfectissima atque plenissima est justitia....*

ARMORIAUX, GÉNÉALOGIE.

771. SCEAUX de divers empereurs, impératrices, comtes, et des différents ordres établis en Europe, in-8° *ph.*

Ce petit armorial, dont les figures sont enluminées, provient de l'abbé A. L. B. de Carondelet de Noyelles. On y trouve une feuille volante indiquant la naissance des enfans de la famille de Carondelet de Noyelles, depuis 1733 jusqu'en 1756. Cette liste est écrite de la main de la baronne de Noyelles, décédée subitement à Cambrai le 13 décembre 1778. Le Ms. contient aussi la nomenclature détaillée et les armoiries des 35 premiers haut-commandeurs de la Balye d'Utrecht, dans l'Ordre Teutonique.

772. Album héraldique, in-8.° *v.*

Recueil ouvert par Nicolas de la Croix, de Mons, qui invitait toutes les personnes nobles à y dessiner ou faire dessiner leurs armoiries, en y joignant une inscription. On y voit entr'autres les armes du célèbre Louis de Blois, avec ces mots : *Nicolao Crucio Hannonio Ludovicus Blosius in perpetuæ amicitiæ symbolum dedit anno salutis humanæ* 1568, *ipsis calend. maiis.* Quelquefois, au lieu d'armoiries, certaines pages de l'Album offrent un petit dessin d'histoire, également accompagné d'une inscription. Ces sortes d'hommage proviennent sans doute de quelques peintres contemporains et roturiers, qui, à défaut de blason, offraient un échantillon de leur savoir-faire.

773. Chy porés trouver les noms et armes de la plus grant part des nobles, pers, barons, chevaliers et gentilzhommes de la noble et sainctc conté de Hainau, in-16.

Cet armorial, qui appartenait en 1624 à Jean Fiefvé, passa depuis dans les mains de Pitepan de Montauban et dans celles de l'abbé Mutte.

774. Collection de généalogies de plusieurs familles anciennes, telles que Alkemade, Amiens,

St.-Aubin, Barbençon, Berghes-St.-Winoc, Carondelet, La Chapelle, Croix, etc., etc., in-fol.

On trouve à la fin de ce recueil une table alphabétique des familles qui y sont reprises. Cette table est de l'abbé Mutte.

775. Différents Tournois et Joustes, depuis 1236 jusqu'en 1447, avec une table alphabétique des lieux où ces Tournois se sont donnés, in-fol.

Le 1er Tournoi dont il soit fait ici mention, est celui qui eut lieu à Compiègne en 1236, au mois de février; puis vient une liste des Rois de l'Espinette, à Lille, depuis 1283 jusqu'en 1486, avec une préface historique. L'abbé Mutte a encore joint à ce recueil une table raisonnée et alphabétique très propre à en faciliter la lecture.

776. Description de la très noble, ancienne et illustre famille et maison de Vuoerden. Généalogie de la maison de Croix, *orné de figures*, gd in-fol.

La famille de Vuoerden est très connue dans les Pays-Bas, tant par ses alliances que pour avoir produit le célèbre baron Michel-Ange de Vuoerden, négociateur distingué sous le règne de Louis XIV.

777. Généalogies et Armoiries des familles du Cambrésis; la descente des Poyures de père en fils depuis 1273 jusqu'en 1608. Item d'Anneux, marquis de Wargny, Lannoy-du-Haut-Pont, Berlaymont-Claibrocke dit Haumer, in-fol.

Ce Ms., qui provient des Pitepan de Montauban, a été cédé par Mlle Marie-Josephe de Cuinghien à l'abbé Mutte, qui l'a enrichi d'additions précieuses.

778. Généalogie et armoiries de la famille des de Ligne, de Barbençon, de Lannoy, etc., in-fol.

Ce recueil a appartenu d'abord à Jean Fiefvé, qui le pos-

sédait en 1635, puis aux Pitepan de Montauban, et enfin à l'abbé Mutte.

779. Recueil de quartiers nobles du Chapitre de Nivelles, in-fol. *ph.*

Ce recueil généalogique a encore passé de la main des Pitepan de Montauban en celles de l'abbé Mutte.

780. Recueil de Pièces relatives à la noblesse et aux armoiries de différentes familles de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc., in-fol.

Provenant de l'abbé Mutte.

781. Recueil de Pièces relatives à la famille des Carondelet, aux familles des Pays-Bas, in-fol.

Ce recueil est presqu'entièrement de la main de l'abbé de Carondelet de Noyelles, chanoine de Cambrai. On trouve au commencement une feuille volante contenant le contrat de mariage autographe de Christophe Barouge, conseiller-maître-d'hôtel de l'Archiduc, portant la date de 1592. Ce volume contient une quantité d'extraits historiques et moraux; on y remarque surtout une ébauche à la vie de Paul de Carondelet, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, gouverneur de Bouchain et du comté d'Ostrevant, mort à Bouchain en 1625.

782. Mélanges de chroniques, généalogies et armoiries de M. de Montauban, in-fol.

En tête du volume se trouvent quelques cahiers détachés contenant diverses pièces historiques.

783. Armoiries des chevaliers de la Toison-d'Or; Liste des élus et des trépassés, in-fol.

La plupart des écus de ce recueil sont restés en blanc.

784. Généalogie, petit in-fol. *ph.*

Ce recueil commence par la famille de *Ursele* et finit par la famille *Gouvion.* On trouve ensuite une notice sur la terre et les seigneurs d'*Autefort.* Il n'y a de blasons que ceux de la famille du *Buz* et de ses alliances. Ce volume a appartenu à l'abbé Mutte.

785. Tables généalogiques des maisons de Croy, de Blois et Montmorency; *item* continuation du *Compendium Chronologiæ hujus mundi*, in-fol., *ph.*

A la fin du volume on a inséré une partie du *Legatus Ecclesiasticus pro Ecclesiâ Cameracensi.* La majeure partie du Ms. contient une chronique de France et du Pays-Bas, depuis l'an 1500 jusqu'en 1630.

786. Généalogie et armoiries de la famille de Vandernoot, in-fol. *ph.*

Ce cahier a appartenu à Engelbert Vandernoot.

787. Généalogie, chartres et priviléges, par Jean de Pitepan Sr de Montauban, in-fol. *ph.*

Jean de Pitepan, écuyer, seigneur de Montauban et prevôt de Valenciennes, est mort en 1641. Tout est écrit de sa main depuis le 1er feuillet jusqu'à celui qui est coté 17 inclusivement, excepté le revers du 1er feuillet qui contient une table écrite par Jean Turien Pitepan de Montauban, fils dudit Jean. Ce qui suit le fol. 17 est pour la plus grande partie de la main de Jacques Lefebvre, qui vivait en 1663. Il y a çà et là des additions de la main de Jean Turien de Pitepan.

788. Insignia quorumdam nobilium, in-fol. *v.*

C'est encore un recueil de blasons auquel on a joint un chapitre intitulé : *Cy après s'ensuyt la manière de la fondation de l'ordre des Héraulx.*

789. Armorial formé par M. Jean de Pitpance, Sgr de Montauban, in-fol. 3 vol. *ph.*

Ce recueil appartenait, en 1601, à Nicolas Dufayt. Il n'est donc pas certain qu'il soit l'ouvrage de Pitepan de Montauban.

790. Généalogies et armoiries de la famille de Trasegnies et autres familles de France et de Brabant, avec la représentation d'anciens monumens, in-fol. *v.*

Ce recueil a appartenu au marquis de Trazegnies. Il

contient diverses chartres et lettres impériales concernant cette illustre famille.

791. Devises des armes de plusieurs rois, princes, chevaliers et autres grands seigneurs, in-fol. *v.*

Ce recueil ne contient point de figures, mais le texte présente beaucoup d'intérêt par les documens qu'il renferme et qu'on trouverait difficilement ailleurs.

792. Généalogie de la maison de Carondelet, in-fol.

Cette généalogie a été établie pour constater les droits d'une fille de Jean-Louis de Carondelet de Noyelles et de Marie-Angélique-Bernard de Rasoir, à être admise dans un Chapitre noble.

793. Armoiries de différentes villes de France, Paris, Senlis, Rheims, St.-Quentin, Amiens, St.-Omer, Arras, Bruges, Ipres, Lille, Dourlens, l'Ecluse, in-fol. *ph.*

Outre ces armoiries municipales, on trouve encore dans ce recueil celles d'un grand nombre de particuliers qui se rendirent à un tournoi qui n'est point spécifié. L'écusson qui forme le frontispice présente cette devise : *Par loyaulté Artus.*

794. Mémorial contenant la naissance et la mort des chefs, des enfans de la maison de Carondelet, suivant les générations d'un chacun; le tout revu d'après d'anciens, bons et certains mémoriaux, in-4.° *ph.*

La plus grande partie de ce recueil contient les discours latins composés par François de Carondelet, qui fut dans la suite doyen de Cambrai et qui mourut prisonnier au château d'Anvers, en 1635.

795. Anciennes collections de quelques pièces relatives à la branche des Carondelet-Noyelle, in-4.° vél. *ph.*

Ce recueil authentique paraît avoir été compilé par les soins de l'abbé A. L. B. de Carondelet.

796. Recueil tiré des registres, des chartres de la Chambre des Comptes du Roi à Lille, de toutes les lettres d'annoblissement, etc., in-4.° *v.*

Les pièces contenues en ce recueil comprennent les années 1358 à 1366.

HISTOIRE NATURELLE ET MÉDECINE.

797. LE Livre des problèmes d'Aristote translaté ou exposé du latin en françois, par maistre Évrart de Coucy, jadis phisicien du Roy Charles-le-Quint, fort in-fol, vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle ou du commencement du 15e, enrichi de vignettes et de capitales enluminées et rehaussées d'or. L'ouvrage traite de toutes sortes de sciences, mais spécialement d'histoire naturelle, de médecine, de mathématiques et de morale. Il est divisé en 37 livres ou parties principales. Cette traduction n'a jamais été imprimée. Du Verdier, *Biblioth. franç.*, in-4.°, Paris, 1772, t. 3, p. 560, dit en avoir vu une copie en 2 gros volumes, en la librairie du comte d'Urfé. Il en existait une parmi les livres de Jehan, duc de Berry, frère de Charles V. (V. le curieux ouvrage qui vient d'être publié par M. Barrois, ancien député du Nord, sous le titre : *Bibliothèque protypographique*, in-4.°, Paris, 1830, p. 90, n° 519.) Un exemplaire du livre des problèmes y est prisé 60 livres parisis. Le nôtre a été payé 30 écus d'or par Philippe P. à Nicolas Amant, qui fut doyen de St.-Quentin depuis 1423 jusqu'en 1440. Notre auteur est souvent nommé *Coussy* et *Conty*. Possevin écrit *Courhy*.

798. Glossa super particulis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes. C'est un commentaire sur les 6 premières sections des Aphorismes d'Hippocrate. L'auteur, qui professait à Bologne, déclare, à la fin du volume, qu'il a achevé son ouvrage le 10 septembre 1293. Il ajoute qu'il fut obligé de l'interrompre à cause de la guerre qui affligeait la ville de Bologne, et en raison d'occupations plus lucratives. *Impeditus à guerrâ civitatis Bononiæ et lucrativâ operatione distractus.*

799. Libri quinque canonis Avicennæ, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Après un feuillet liminaire d'une écriture illisible, le volume commence par cet intitulé : *Incipit Liber Canonis primus quem princeps Abohali Abinsceni de medicinâ edidit translatus à M. Girardo Cremonensi in Toleto. Verba Abohali Abinsceni.* Il est terminé par 2 tables ; l'une ayant pour titre : *Sinonima libri Aviceni.* L'autre : *Expositiones secundùm Arabicos et secundùm Almasorem.* Avicenne, mieux nommé *Ibn-Sina*, (*Abou-Ali-Hoceïn*) né en 980, mort en 1037, fut, non-seulement le plus célèbre des médecins arabes, mais encore philosophe et homme d'état. Ses *Canons*, qu'il commença étant visir à Hamadan, furent pendant près de 6 siècles, la base de l'enseignement médical en Europe. Cette traduction, faite par Gérard de Crémone, au 12e siècle, a été imprimée complète pour la première fois en 1473, in-fol., à Milan.

800. Aristoteles de historiis animalium. De partibus animalium. De generatione, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, de la même époque et sans doute de la même main que les deux nos précédents. Cette traduction, dont je retrouve le début textuel dans les *Specimen* que M. Jourdain a publiés, pp. 475, 477 et 478 de ses *Recherches sur les trad. lat. d'Aristote*, a été faite d'après le grec, vers la fin du 13e siècle. L'*Histoire des animaux* ne présente d'abord que les 9 premiers livres ; mais une note prévient qu'il faut chercher le 10e livre 6 feuillets plus loin. En effet il s'y trouve ajouté de la même main. Il est à remarquer que cette irrégularité se rencontre également dans un Ms. de la bibliothèque du Roi, fonds de St.-Victor, no 333. (V. les *Recherches* de M. Jourdain, p. 186.)

801. Lectura D. Jacobi Despars super secundâ fen primi Canonis, in-fol. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, achevé en 1459, pour l'usage de Jean de Vaulx, dit d'Inchy. Ce commentaire sur une partie du 1er Canon d'Avicenne est divisé ainsi : *Doctrina prima de ægritudinibus ; Doctrina secunda de causis ; Doctrina tertia de accidentibus.* Jacques Despars, en latin *de Partibus*, né à Tournai, successivement médecin de Charles VII et de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, joignit à ces dignités

celles de chanoine de Tournai et de Cambrai. Les leçons de médecine qu'il donnait à Paris consistaient dans des expositions de la doctrine d'Avicenne. On peut voir dans les *Mémoires* de Paquot, in-12, t. 6, p. 31, la liste des ouvrages qu'il a fait imprimer.

802. Commentum D. Jacobi Despars super IV, V, VI, VII, VIII, IX et X fen primi Canonis, in-fol. *b.* C.M.

Écriture moins confuse qu'au n° précédent; du reste, même forme et même époque.

803. Commentum D. J. Despars super primâ fen quarti Canonis, in-fol. *b.* C.M.

Ms. de même forme et de même âge que les précédents, avec un titre conçu en ces termes : *Incipit Commentum super primâ fen quarti Canonis Avicenne compilatum et editum à spectabili et egregio viro M. J. der Paers, Artium magistro et in medicinâ doctori* (sic) *expertissimo legenti et regenti in Facultate Medicine Parisius. Scriptum et copiatum per venerabilem virum M. Eustacium Calculi in medicinâ doctorem, præpositum ecclesie Beati Petri Insulensis ad opus venerabilis et circumspecti viri M. Johannis de Noellis, artium magistri, in medicinâ licentiati, legentis ordinariè in Facultate Medicine in Universitate Lovaniensi, ab anno* 67 *mensis januarii die* 24. *Ad Laudem Dei summi. Amen.* L'ouvrage porte la date 1441 – 1445.

804. Commentum D. Jac. Despars super fen tertii Canonis usque ad XVIII, in-fol. *b.* C.M.

Ce Ms. est conforme aux précédents. La 1re *fen* ou section manque.

805. Liber Morborum à Gilberto Anglico editus, in-fol. vél. *b.* C.M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes, capitales et lettres tourneures enluminées, quelquefois rehaussées d'or. Cet ouvrage qui, dans les catalogues d'Angleterre, est intitulé *Compendium medicinæ*, est divisé en 7 livres. L'auteur, sur lequel on ne possède aucune notion, est appelé tantôt *Gilbertus Anglicus* et tantôt *Gilbertus Le Ghley.* Le 1er chapitre du

livre 1er est intitulé : *De divisione morbi ;* le dernier du livre 7 a pour titre : *De regimine transfretantium.*

806. Constantinus de variis Galeni opusculis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Le volume commence par une préface adressée par Constantin à Jean, son disciple, et débutant en ces termes : *Quamvis, karissime fili Johannes, ingenium in litteris acutissimum habeas.* Les traités qui viennent ensuite sont : *Megategni ; De simplicibus medicamentis ; De morbo et accidente ; De crisi ; De creticis diebus ; De maliciâ complexionis diversæ.* Constantin, dit l'Africain parce qu'il était de Carthage, vivait au 11e siècle. Accusé de magie par ses compatriotes qu'épouvantait son prodigieux savoir, il s'enfuit à Salerne, puis au Mont-Cassin, où il demeura jusqu'à sa mort et où il écrivit, dans la paix du cloître, les nombreux ouvrages qu'il a laissés. Ces ouvrages, pour la plupart, sont des traductions commentées d'Hippocrate, de Galien et d'Isaac, médecin arabe.

807. Aristoteles de historiis animalium, de progressu, de causâ motûs, de partibus et de generatione animalium ; Problemata naturalia, in-4.° vél. *b.* S. S.

Ms. à longues lignes, du 14e siècle ; même traduction que celle qui est indiquée plus haut sous le n° 800.

808. Liber morborum Gilberti Anglici, in-fol. vél. *b.* S. S.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle ; même ouvrage que le n° 805.

809. This Booke of sovereigne medecines against the most common and knowen diseases both of men and women, was, by good proof and long experience, collected of Mr D. Setlmann, late abbot of Westminster.... for the poor why have not at all times the learned physicians at hand, in-fol.

Ms. du 17e siècle. Recueil de recettes pour toutes sortes de maladies ; espèce de médecine domestique ayant tous les

défauts et offrant tous les inconvéniens attachés à ce genre de livres. Celui-ci appartenait sans doute à la communauté des Dames Bénédictines anglaises de Cambrai.

810. Regalis Dispositio Hali filii Abbas, discipuli Abbymeher Moysi filii Sciar translatio Stephani philosophiæ disciputi de arabico in latinum, in-4.°, vél. *v. aux armes de la ville.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 12[e] siècle, contenant seulement la 2[e] partie de l'ouvrage. Une note finale indique qu'il est écrit de la propre main du traducteur, et qu'il a été achevé le jeudi 27 janvier 1127 (1128). Ce traité de médecine arabe doit être fort rare, puisqu'il n'est mentionné qu'une seule fois dans la *Biblioth. Mss[ta]* de Montfaucon, t. 2, p. 1283. En tête du volume on trouve un traité incomplet, intitulé : *Secunda particula practicæ.* L'ouvrage d'Hali est ici composé de 7 discours. (3 à 10.)

811. Traité anatomique des os et de leurs maladies, in-4.°

C'est une copie du cours des maladies des os, professé en 1721 par Delong, maître chirurgien juré et ancien prevôt des maîtres chirurgiens de Paris, dans l'amphithéâtre de St.-Cosme. Cela est de peu de valeur.

812. Traité des accouchemens, des maladies des femmes et des enfans, in-4.°

Ms. du 18[e] siècle; préceptes recueillis sans doute dans un cours public.

813. Isaac de dietis universalibus et particularibus; de urinis; de febribus, in-4.° vél. *v. aux armes de la Ville.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 12[e] siècle, surchargé de notes marginales d'une écriture un peu plus moderne. Ces traités, qui ont pour auteur Isaac, fils de Salomon, médecin arabe, ont été traduits en latin par Constantin l'Africain. Dans le prologue du traité sur les urines, ce dernier déclare qu'il s'est décidé à le traduire, parce qu'il n'a rien trouvé de satisfaisant sur cette matière chez les médecins latins. Il adresse le traité des fièvres à Jean, son disciple. Les œuvres d'Isaac ont été publiées en 1515, par André Tionni.

814. Traité du cheval et de ses maladies, in-4.°

Ms. peu important du 18e siècle.

815. Chirurgia magistri Bruni Longoburgensis ex dictis sapientum veterum breviter et lucidè compilata, in-4.° vél. *b.* s.s.

Ms. à 2 colonnes, de la fin du 13e siècle. L'auteur, dans un prologue adressé à son ami, Andreas Vicentinus, fait connaître que son ouvrage, composé d'extraits de Galien, d'Avicenne, d'Almansor, d'Albucase, d'Hali et d'autres anciens, a été achevé à Padoue, au mois de janvier 1252 (1253). A la suite du traité de Bruni, nous trouvons ceux-ci : Un traité de chirurgie commençant par ces mots : *Sicut dicit Constantinus. Cyrurgia magistri Rotlandi Parmensis. Anathomia Galieni. Flebotomia Ricardi. Liber Graduum*, attribué dans quelques manuscrits à Constantin l'Africain. *Practica magistri Rogerii. Parva summula Rogerii. Galterus de contentis urinæ. Regula urinarum per M. Ricardum. Liber Ricardi de signis pronosticationis. Trotula de Morbis mulierum.* Un traité sans titre, sur les maladies des yeux, commençant par ces mots : *Cùm sint oculi corporis lucerna.*

816. Avicenna de medicinâ, in-4.° vél. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle. Traduction de Gérard de Crémone, mais avec quelques variantes. Il n'y a de table des chapitres que pour le 1er et le 3e livre.

817. Ici comenche le petit Rosoaire de maistre Arnauld de Ville Nove sur la Rose fait et composé d'Alquimie translaté de latin en franchois, par J. B. de G., in-4.° *v.* s.s.

Ms. à longues lignes du 14e siècle, avec de nombreuses figures d'instrumens et appareils chimiques. L'original latin de cet ouvrage a été imprimé à Francfort en 1602, in-8.° On sait qu'Arnaud de Villeneuve vivait à la fin du 13e siècle. Médecin, théologien et alchimiste, il s'est acquis de la célébrité sous ces trois rapports. Comme médecin, il est le premier qui ait osé s'écarter de la doctrine des Arabes. Comme théologien, il a encouru des accusations d'hérésie, et comme alchimiste, il a été, en cherchant à faire de l'or,

conduit aux plus importantes découvertes. L'ouvrage français que contient notre manuscrit doit être fort rare. Il est terminé par *Le Table de maistre Jehan de Menin en manière de vérification sur le magistère aux philosophes.* Du reste, cette version n'a été connue ni de Falconet, ni de l'abbé Lebeuf qui ont publié des *Recherches sur les anciennes traductions en langue française.* (*V. Mém. de l'Acad. des inscriptions*, tt. 7 et 17.)

818. De Lapide philosophico, in-fol. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 15e siècle, contenant les ouvrages suivants : Recettes diverses, tant solaires que lunaires; *Liber de essentiis*, par St. Thomas d'Aquin; *Hermetis ph. Libri de Lap. philos.; Lilium floris; Extracta de libro qui dicitur Speculum Alkymiæ*, par Roger Bacon; *De codice veritatis inf. astromomiæ; de tempore Lapidis à Morieno dato; Phil. Elephantis Liber de phil. lapide; Extracta de libris qui intitulantur lumen luminum; Extracta de perfecto magisterio quod Aristot. imponitur; De spirit. et corp. metallicis; Parvus Rosarius qui M. Arn. de Novâ Villâ imponitur; De corp. et spirit. reductione; Cineratio cinericium et quæd. alia opera; Synonyma nominum alkimicorum; Astanus de fermentatione lapidis; Practica D. Raymundi de lapide conficiendo; Extracta de epistolâ Bernardi M. Thomæ de Bononiâ; De libro qui Semita recta vocatur excerpta; Tractatus aquarum philosophicarum; Sequitur de Lunâ.*

819. De Lapide philosophico Tractatus varii, in-fol. *b.* C. M.

Même écriture que le n° précédent. On y trouve : *Rosarius super philosoph. lapide*, en 21 chapitres; ce n'est point le Rosaire d'Arnaud de Villeneuve; *Liber Ortholani supra textum Hermetis*, en 2 parties; *Septem operationes majores secundùm Joan. de Vasconiâ; Textus Alkymiæ; Allegoria Alphidii de lapide;* (Ces trois ouvrages font partie du *Textus Alkymiæ.*) *Leo viridis*, par Roger Bacon et Raymond Gaufridi; *Liber Adomari canonici; Speculum Alkymiæ; Quæstiones Nic. de Lyrâ ad Scotum; Excerpta de libr. mag. Jo. Dastini; Practica J. de Muris*, en vers français de 8 syllabes; *Liber de quintessentiâ; Rosarius Johann. Dastini Anglici; Breve Compendium super alkemico opere.*

820. Liber Ethicorum. Liber Politicorum. Magna moràlia. Problemata, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à longues lignes pour le 1[er] ouvrage, et à 2 colonnes pour les autres. Ces divers traités d'Aristote sont ici traduits d'après le texte grec. Les Éthiques ont 10 livres, les Politiques 8, avec cette note finale : *Reliqua hujus operis in græco nondum inveni.* Le Ms. est du 14[e] siècle.

821. Astronomici Tractatus, in-fol. *partie vél. partie papier.* C. M.

Ms. à longues lignes, du commencement du 15[e] siècle, offrant : *Canones minuciarum ; Canones tabularum pro octavâ sperâ per M. Joann. de Lineriis ordinati et completi Parisiis anno* 1322 ; *Tractatus de sperâ solidâ à M. Jo. de Halebeke: Flandrensi.* (Possevin, et après lui Foppens ont mal à propos intitulé ce traité : *De horâ solidâ.*) Le reste du volume est rempli par des tables astronomiques et quelques instructions, une entr'autres, intitulée *Oxonia* en français et en latin.

822. Liber magnus et completus quem Haly, filius Habenragel, summus astrologus, composuit de judiciis astrologie, quem Yhuda, præcepto D. A. Romanorum et Castelle regis illustris transtulit de arabico in yspanicum ydioma, et quem M. Egid. de Tebaldis, Parmensis, aule imperialis notarius, una cum Petr. de Regio, ipsius aule prothonot. transtulit in latinum, in-fol. S. S.

Ms. à 2 colonnes pour les 7 premières parties, et à longues lignes pour le reste, écriture du 15[e] siècle. Cet ouvrage, qui est intitulé : *De judiciis astrorum*, a été imprimé à Venise, en 1685. Il est d'une grande rareté. M. Barrois en indique une traduction française dans sa *Bibliothèque protypographique*, n[o] 2286. Sur le titre de cette traduction, on attribue l'ouvrage à Ptolémée ; Ali Aben Ragel n'y est mentionné que comme glossateur. Du reste, les historiens arabes racontent des faits merveilleux pour prouver la certitude des prédictions de ce célèbre astrologue, qui vivait à Cordoue vers le 11[e] siècle.

823. Alberti Magni metheororum libri quatuor, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ce Ms., qui est à longues lignes, est du 14[e] siècle. C'est une traduction d'Aristote, commentée, étendue, complétée. Le 1[er] livre manque, quoique la pagination soit entière. Ordinairement ce traité n'a que 3 livres, mais ici le traité *de mineralibus* forme le 4[e]. Le volume est terminé par un ouvrage ayant pour titre : *Clavis sapientiæ.*

824. De temporum ratione, in-4.° vél. *v. aux armes de la Ville.* C. M.

Ms. à longues lignes, écriture carlovingienne. Cet ouvrage, qui est de Bède, est composé de 66 chapitres dont le 1[er] est intitulé : *De computo vel loquelâ digitorum*, et le dernier : *De sex hujus sæculi ætatibus.* La table, qui est en tête du volume, indique 6 chapitres de plus.

825. Claudii Ptholomei Cosmographia, in-4.° vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 15[e] siècle. En tête du volume est un prologue adressé *Beatissimo patri Alexandro quinto, Pontifici maximo Jacobus Anglicus.* Bien que cette dédicace ne porte pas de date, il est facile de déterminer l'époque où elle a été écrite, puisque le pape Alexandre V a été élu le 26 juin 1409 et qu'il est mort le 3 mai 1410. Quant au Ms., il paraît avoir été confectionné par ou pour Pierre d'Ailly, à Constance, pendant le concile, c'est-à-dire vers 1415. On sait que Claude Ptolémée, célèbre astronome et géographe, vivait au 2[e] siècle. Quant à Jacobus Anglicus, plus connu sous le nom de Jacques d'Angelo, c'est un helléniste italien à qui l'on doit plusieurs traductions d'ouvrages grecs. Celle-ci a été imprimée à Vicence, en 1475, in-fol. ; elle n'est pas entièrement de J. d'Angelo ; Manuel Chrysoloras en avait rédigé une partie quand la mort le surprit. (V. *Hist. de la litt. grecque*, par M. Schoell, in-8.°, Paris, 1824, t. V, pp. 312-319.)

826. Ymago mundi seu Descriptio orbis terrarum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Beau Ms. du 15[e] siècle. Les 4 premiers feuillets offrent les figures du système planétaire et du globe terrestre. Après l'*Imago Mundi,* qui a été achevé le 10 Août 1410, vient

Epilogus Mappe Mundi; puis *Tractatus de legibus et sectis contrà superstitiosos astronomos*, terminé le 26 décembre 1410; puis *Exhortacio ad concilium generale super kalendarii correctione*, et enfin *Tractatus de vero ciclo Lunari.* Le volume est clos par la bulle du pape Jean XXIII sur la correction du calendrier. Les derniers feuillets, qui étaient en blanc, sont remplis par des remarques qui me paraissent de l'écriture même de Pierre d'Ailly, auteur de ces divers ouvrages. (V. la *Notice* de M. Arthur Dinaux, dans les *Mém. de la Société d'Émulation*, année 1824, p. 298.)

827. Liber arithmeticæ artis, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. fort précieux qui est au moins du 10e siècle. C'est l'arithmétique de Boèce, qui a été imprimée à Augsbourg, en 1488. Il serait intéressant de conférer cette édition avec notre Ms. qui est enrichi de beaucoup de tableaux numériques, et qui présente, à la fin, un chapitre ajouté d'une autre main de la même époque. Ce chapitre commence ainsi : IN QUIBUSDAM LIBRIS BOETII CAPITULUN (sic) HOC CONTINETUR. *Dño meo Simmaco patricio summâ fide Boetius. Queritur quare summâ fide addidit cùm fides nec augeri nec minui valeat.....*

828. De concordantiâ théologie et astronomie à Petro de Alliaco, in-4.° vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. du 15e siècle. Même écriture que le n° 825. La souscription de ce traité porte qu'il a été achevé à Toul, en 1414. Le même volume contient 6 autres traités du cardinal d'Ailly, savoir : 1° *De concordiâ astronomice veritatis et narrationis historice*, achevé à Bâle le 10 mai 1414. C'est dans les 2 derniers chapitres de cet opuscule que notre auteur prédit la venue de l'antechrist pour l'année 1789, et ensuite le triomphe des justes. 2° *Elucidarium precedentium tractatuum*, fini à Cologne le 24 septembre 1414. 3° *Apologetica defensio astronomice veritatis*, à Cologne le 26 du même mois. 4° *Alia apologetica defensio ad idem*, à Cologne le 3 octobre 1414. 5° *Tractatus de figurâ inceptionis mundi.* 6° *De concordiâ discordantium astronomorum*, terminé à Constance le 5 janvier 1415 (1416). L'écriture de ce Ms. a

tant de rapport avec ce qu'on connaît être véritablement de la main de Pierre d'Ailly, qu'on serait tenté de croire le volume autographe ainsi que le n° 825.

829. Liber Mamonis in astronomià à Stephano philosopho translatus, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 13e siècle, commençant par ces mots : *Quoniam in canonem astronomiæ. . . .* Possevin, dans le catalogue inséré à la fin de son *Apparatus sacer*, p. 128, a désigné fautivement ce Ms. de la manière suivante : *Tractatus de astronomiâ à Stephano Philippo translatus.*

830. De instructione puerorum, etc., in-4.° vél. *v. aux armes de la Ville.* C. M.

Le 1er opuscule contenu dans ce volume ne porte pas de titre ; il est à peu près illisible. C'est une espèce d'homélie roulant sur ce texte de St. Paul : *Induite vos armaturâ Dei ut possitis stare adversus insidias.* Le 2e est un commentaire sur des vers ascétiques dont le premier est ainsi conçu : *Spes veniæ, cor contritum, confessio culpæ.* Le 3e opuscule est un petit poëme intitulé : *Libellus de doctrinâ proficiendi in amore et gratiâ Christi crucifixi.* Le 4e, *De instructione puerorum*, paraît incomplet, et d'ailleurs les feuillets en ont été mal rangés par le dernier relieur. Le 5e est *Algorismus sive ratio numerandi*, peut-être ainsi nommé de son auteur, Algus le philosophe. Le 6e, *Compotus manualis per quem poteris scire festa mobilia et immobilia.* Le 7e est un traité de la sphère, sans titre, mais commençant par ces mots : *Tractatum de spera quatuor capitulis distinguimus.* Le 8e est un glossaire interprétatif des noms hébreux de la bible, et le 9e est un autre glossaire beaucoup plus étendu, qui a pour objet l'explication du sens moral de l'Écriture sainte. Tous ces Mss. remontent au 14e ou au 15e siècle.

831. Canones Ptolemæi super tabulas astronomiæ, in-4.° vél. *b.*

Ms. du 14e siècle. A la fin on a ajouté l'histoire du Philosophe Secundus qui, ayant causé la mort de sa mère par son indiscrétion, se condamna à un silence éternel.

832. Dimensio spheræ juxtà Ugineum, cum figuris, in-8.° *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. d'une écriture très nette et très lisible, avec figures représentant les divers signes du zodiaque et d'autres types sous lesquels on désigne plusieurs constellations. Cet ouvrage a pour auteur Caius Julius Hyginus, affranchi de César et ami d'Ovide. Il est dédié à Marcus Fabius. Le style y est souvent peu digne du siècle d'Auguste, ce qui a fait penser que des écrivains du moyen âge y ont fait des additions. Les ouvrages astronomiques d'Hygin ont été imprimés à Ferrare en 1475 et à Venise en 1482.

833. Élémens de Mathématiques, *avec figures*, in-4.° *v.*

C'est un traité de géométrie, écrit en 1724. il est accompagné de 7 planches gravées par J. J. Picart, à Cambrai.

834. Géométrie pratique, *avec figures*, in-4.° *v.*

Ce Ms., qui porte la date de 1754, a pour auteur le vicomte de Noyelles. Il est accompagné de planches faites à la main.

835. Questions et réponses de Sydrac, sur différents objets, in-fol. *b.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. L'ouvrage commence par ces mots : *Le noble Roy Boctas ès parties de Orient fut Roys d'une grant province qui est entre Ynde et Perse le grant qui se nomme Boctories.*

MÉLANGES.

836. Liber prohemiorum. Vita vel obitus sanctorum qui in Domino præcesserunt et eorum qui sunt in Novo Testamento, Allegoriæ quædam sacræ scripturæ. De naturâ rerum. De ecclesiasticis officiis.

Ms. à longues lignes, du 8e siècle, en lettres semi-onciales. Les trois ouvrages qu'il contient sont de St. Isidore de Séville. Ce Ms. est remarquable en ce qu'il n'offre souvent aucune séparation entre les mots, et qu'on y distingue à peine quelques traces de ponctuation. Les initiales du texte de chaque ouvrage sont ichtyomorphiques. Les titres sont en lettres-carrées non enclavées. Le traité *De naturâ rerum* est complet, à l'exception du dernier chapitre : *De monte Ethnâ*, dont notre Ms. ne contient que les sept premières lignes. Vient ensuite un cahier de 8 feuillets, contenant une portion du traité *De ecclesiasticis officiis*, savoir : depuis le chapitre *De benedictionibus* jusques et compris le chapitre *De Paschâ*, moins une vingtaine de lignes.

En conférant plusieurs passages de ce Ms. avec l'édition des œuvres de St. Isidore, in-fol., Madrid, 1778, j'ai trouvé des variantes assez nombreuses. L'antiquité de notre Ms. pourrait servir à confirmer l'opinion de ceux qui soutiennent l'authenticité du livre de St. Isidore : *De vitâ vel obitu SS. patrum*, contre Baronius et quelques autres critiques qui le considèrent comme apocryphe. On peut du moins en conclure que cet écrit n'est pas, comme l'a cru Ant. Possevin, *App. Sac.*, t. I, p. 288, l'ouvrage du pape Calixte II, qui vivait au 12e siècle. Parmi les caractères de haute antiquité qu'offre ce Ms., nous remarquerons l'orthographe barbare de certains mots, comme : *hestoria*, *insola*, *solphoris*, *antestis*, *intellegentur*.

837. Responsiones ad diversas quæstiones, secundùm opinionem et approbationem virorum doctorum, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 14[e] siècle, ayant appartenu à Hellin de Dury, archidiacre de Brabant en l'église de Cambrai. L'auteur, dans son prologue, se dit franciscain. C'est une compilation alphabétique de décisions et de préceptes moraux. Le prologue commence par ces mots : *Quoniam ignorans ignorabitur.*

838. Excerpta notabilia de libris Senecæ. Diversa Tullii Ciceronis opera, in-4.°, vél. *b.* C. M.

Ms. à longues lignes, du 15[e] siècle. Parmi les extraits de Sénèque qui y sont contenus, on trouve la prétendue correspondance de ce philosophe avec St. Paul. Les ouvrages de Cicéron que renferme ce Ms. sont : les Tusculanes, les Paradoxes, les traités *de Senectute, de officiis, de amicitiâ.* Il est à remarquer que les épitres de Sénèque à St. Paul se retrouvent encore entre les traités *de officiis* et *de amicitiâ.* Ce Ms. a été légué à la bibliothèque du Chapitre de Cambrai par Guillaume Bouchelli, chanoine.

839. Epistolæ et Litteræ variorum de rebus variis, in-4.° vél.

Ms. du 15[e] siècle. Recueil intéressant de pièces dont plusieurs sont sans doute inédites. Malheureusement, le Ms. est endommagé dans la marge supérieure, de sorte que les 1[res] lignes de chaque page sont presque toujours illisibles. En tête du volume et avant la table on trouve la formule du serment prêté par les cardinaux d'Avignon, lors de l'élection de Benoît XIII, en 1394. Par ce serment, chaque cardinal s'engage, dans le cas où il serait élevé à la papauté, à employer tous ses moyens pour éteindre le schisme, et même à renoncer au souverain pontificat, sitôt qu'il en serait requis par la majorité des cardinaux d'accord avec le roi de France. Ce serment est signé *P. de Lunâ.* Les pièces contenues dans le volume sont au nombre de 111, parmi lesquelles nous remarquerons une déclamation de Collucio Salutato, chancelier de Florence, sur Lucrèce, dame romaine; des lettres du même Collucio à divers personnages de son temps, soit en son propre nom, soit au nom de la république de Florence; la correspondance d'Isidore de Séville avec Braulion, évêque de Sarragosse; des lettres des rois de France, des ducs de Bourgogne, des rois de Sicile, de l'Université de Paris.

840. Grammaticæ linguæ Sinensis. Libri item Mencii explanatio, in-4.° s. s.

Cet abrégé de la grammaire chinoise a été écrit au 18e siècle.

841. Logica Fr. Guillelmi Okam, in-4.° vél. *b.*

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Guillaume Okam, célèbre cordelier anglais, vivait au 14e siècle et fut le chef de la secte des Nominaux.

842. Ciceronis Tusculanarum libri quinque, in-4.° vél. C. M.

Ce Ms. des Tusculanes est fort précieux. On peut le faire remonter au 10e siècle. Il est à longues lignes et présente beaucoup de notes marginales. Il serait intéressant à consulter pour les variantes qu'il doit offrir.

843. Liste funèbre des chirurgiens de Paris, depuis l'année 1315 jusqu'à 1729, avec des notes sur le génie et les mœurs de ceux qui se sont le plus distingués dans leur profession. On y a joint quelques remarques sur les principaux événemens arrivés dans l'ancien collége, ou depuis son union avec la compagnie des chirurgiens-barbiers, in-4.° *v.*

Traduction de l'ouvrage latin intitulé : *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, imprimé à Trévoux, in-12, 1714, L'auteur, qui ne s'était désigné que par les initiales M. J. D. V., est Jean De Vaux, chirurgien de Paris, mort en 1729. L'Abbé Goujet s'exprime ainsi dans l'*éloge hist.* de J. De Vaux, *Mém. de litt.*, du père Desmolets, t. 8, 1re partie, p. 133 : « L'*Index funereus* était l'ouvrage favori de J. D. V; non-seulement il l'a continué jusqu'au moment de sa mort, il a voulu même le traduire en français, ce qu'il a exécuté avec beaucoup d'exactitude. Cette traduction formerait un ouvrage considérable par les augmentations qu'il y a faites, mais dont une grande partie renferme bien des traits satyriques qu'il ne conviendrait pas de donner au public ; aussi M. D. V. avait fait promettre, avant sa mort, à

celui à qui il avait eu dessein de remettre cet ouvrage, d'en supprimer tout ce qui pourrait blesser la charité, avant de le mettre au jour; mais ses héritiers ayant voulu disposer eux-mêmes de ce Ms., il est resté entre leurs mains. » Notre Ms. est sans doute écrit de la propre main de l'auteur. M. Pascal-Lacroix, de qui il provient, l'a enrichi de quelques notes précieuses d'où nous avons extrait les détails qui précèdent.

844. Liber de proprietatibus rerum, in-8.° *v. aux armes de la Ville.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, capitales enluminées et rehaussées d'or. L'auteur, nommé *Bartholomeus Anglicus* ou *de Glanvillá,* était de l'ordre des Frères-Mineurs, et vivait, suivant l'opinion la plus probable, au 13e siècle. Son livre est une espèce d'encyclopédie abrégée, en 19 livres. Il a été traduit en français, en flamand, en espagnol et en anglais. Le texte latin a été imprimé pour la 1re fois en 1480, in-fol., sans nom de lieu, mais sans doute à Lyon. Il est étonnant que la *Biblioth. protypographique* de M. Barrois ne mentionne pas la traduction française de cet ouvrage, faite par Jehan Corbichon, sur la demande du roi Charles V.

845. Livre de prières en hébreu, in-8.° vél.

C'est un recueil de prières journalières et notamment pour le jour du sabbat. La 1re est un hommage à l'Éternel, sur la création de l'homme. La dernière est celle qui se dit la veille de la Pâque, dans le temple des Israélites. Le volume a appartenu à Jean Régis, de Cambrai.

846. Grammaire arabe de M. de Fiennes, interprète du roi en langues orientales, et professeur royal en arabe, in-8.° *t.* 1er *seulement.*

On connaît deux orientalistes du nom de Fiennes, savoir: J. B. de Fiennes, né en 1669, mort en 1744, et J. B. Helin de Fiennes, son fils, né en 1710, mort en 1767. Comme tous deux ont été secrétaires du roi et professeurs d'arabe au collége de France, il est difficile de désigner quel est l'auteur de cette grammaire qui est inconnue aux bibliographes. Le volume que nous possédons se termine aux noms de nombre, par cette sentence orientale: *Personne ne na-*

viguera sur l'océan des honneurs, s'il ne s'est plongé auparavant dans le gouffre du travail.

847. Remarques sur l'exercice de la cavalerie, in-12.

Ce Ms., qui est de 1780, contient des annotations sur les commandemens militaires, faites en 1768, 1769 et 1770.

848. Tabula ad determinandum vera loca Solis, et planetarum Saturni, Jovis, Martis, Veneris et Mercurii, etc., in-fol. 2 vol.

Ces tables astronomiques paraissent du 15e siècle. Elles pourraient bien être l'ouvrage de Pierre D'Ailly.

849. Liber introductorius ad judicia stellarum, et est etiam non solùm introductorius ad judicia, verùm etiam potest dici et est liber judiciorum astronomie, editus à Gwidone Bonatto de Forlivio, in-fol. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Fort Ms. à 2 colonnes, acquis peut-être en Italie par Pierre D'Ailly, à l'époque du concile de Pise, où cet évêque de Cambrai se trouva en 1409. Ce traité d'astrologie est en 13 livres. Il commence ainsi : *In nomine Domini nostri Jesu-Christi misericordis et pii, veri dei et veri hominis, cui non est par, neque consimilis, nec esse posset, ejusque beatissime matris Marie semper virginis. Qui cum patre atque spiritu sancto in unitate atque trinitate adoratur, nec non conglorificatur trinus et unus, ac beati Valeriani martyris, capitanei atque gubernatoris nec non et defensoris Communiæ Forlivii.* Guy de Bonatto était né, paraît-il, à Florence, au 13e siècle, mais ayant fixé sa demeure à Forli, il regardait cette ville comme sa patrie adoptive. Il mourut vers 1300. On raconte des choses extraordinaires de son talent de prédire l'avenir. (V. *Biogr. univ.*, t. 5, p. 88, et *Œuvres compl. de Machiavel*, traduction de J. V. Périès, in-8.°, Paris, 1824, t. 5, p. 67.) Cet ouvrage a été en partie imprimé, sous le titre de *Liber astronomicus*, in-4.°, Augsbourg, 1491.

850. Liber Albumasar, qui dicitur introduc-

torius in judiciis astrorum, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes, composé de 8 traités qui forment l'ouvrage complet, dont il a paru une édition in-4.o à Augsbourg, en 1498. Albumasar, né vers l'an 805, à Balkh, dans le Koraçan, mourut à Vacith, l'an 885. Il est à remarquer que ce livre, ainsi que tous ceux qui traitaient d'astrologie, était prohibé au 14e siècle. Dans le 3e livre du *Songe du vieil pélerin,* par Philippe de Mezières, la reine *Vérité,* instruisant le jeune roi Charles VI, après lui avoir indiqué les livres qu'il doit lire, ajoute : « Te doit bien garder de lire ou faire lire les livres de science défendue de ta mère la sainte Église, si comme *nigromencie,* le *livre sacré,* les *livres du jugement d'astronomie,* c'est à sçavoir, la seconde partie d'astrologie. »

851. Ptolomæi Almagestum, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Beau Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes, orné de vignettes, de miniatures et de tables très soignées. Ce traité d'astronomie est le principal ouvrage de Ptolémée. Les éditeurs et traducteurs, dans leur enthousiasme, lui ont donné le nom de *grande composition*, ἡ Μεγίςη, *Almagesti.* « Cet ouvrage, dit Bailly, *Hist de l'Astron.,* in-8.o, Paris, 1805, t. 1er, p. 291, fait la communication entre l'astronomie ancienne et moderne. . . . Des observations, importantes par leur antiquité, y sont conservées. Ce livre, d'ailleurs, contient les méthodes, ou les germes des méthodes qui sont encore pratiquées de nos jours. Il a été long-temps le livre élémentaire de toutes les nations. » Notre Ms. contient un prologue où l'on trouve quelques notions sur Ptolémée, et entr'autres, un portrait détaillé de sa personne. Hipparque y est nommé Abrachis, et l'on y fait mourir Ptolémée à 78 ans. L'Almageste a été imprimé à Venise, en 1515, et souvent depuis. On connaît la belle édition grecque et française de M. l'abbé Halma, in-4.o, Paris, 1813 - 1815. Il faut lire, sur Ptolémée, l'excellent article de M. Delambre, dans la *Biogr. univ.*

852. Imago mundi à D. Petro de Alliaco, in-fol. *b.* C. M.

Beau Ms., en tête duquel on voit une miniature représentant le cardinal de Cambrai, à genoux devant la Vierge, tenant une bandelette avec ces mots : *O mater Dei, memento meî.* Auprès de Pierre D'Ailly, on voit le chapeau de cardinal surmontant un blason aux armes du prélat. Ce Ms. ne contient pas seulement le traité *Imago mundi*, mais encore plusieurs autres ouvrages du célèbre évêque de Cambrai, mentionnés sous le n.° 826. La table indique encore le traité *de ecclesiasticâ potestate ;* mais on voit qu'il a été arraché de la fin du volume qui a été écrit au 15e siècle, après la mort de l'auteur, comme le témoignent ces mots de la 1re page : *cujus ossa requiescunt in hâc venerabili ecclesiâ.*

853. Liber introductorius judiciorum apotelesmaticon Ptolomei. Liber quatuor tractatuum Ptolomei Alfiludhi in scientiâ judiciòrum astrorum, in-fol. vél. *v. aux armes de la Ville*, C. M.

Ms. du 14e siècle, à 2 colonnes. Le 1er ouvrage commence par ces mots : *Rerum omnium prima et efficiens causa Deus.* Le 2e, qui souvent est intitulé : *Quadripartitum*, porte en grec le titre *Tetrastros*, et en arabe *Alarba.* Le Ms. est orné de capitales enluminées.

854. Compendiolum chronologiæ ab initio hujus mundi usque ad Christi nativitatem, sumptum è libris Genebrardi et Tornielli, et à Christo nato usque ad annum 1499, ex Baronio, Bzovio, etc., in-fol. ST.-ANDRÉ DU CATEAU.

Ms. du 17e siècle. Le soin que prend l'auteur de rappeler les principaux faits de l'histoire des Pays-Bas, doit faire croire qu'il appartenait à nos provinces. L'ouvrage est enrichi de deux tables alphabétiques fort détaillées.

855. Causes des accroissemens et des diminutions des monarchies, in-fol. *v.*

Ce volumineux traité paraît avoir été écrit au 17e siècle. L'auteur passe en revue, avec beaucoup de détails, toutes les causes qui peuvent amener la grandeur ou la décadence des empires. C'est un traité d'économie politique appliquée spécialement à la monarchie espagnole.

856. Ægidii Romani de Regimine regum et principum, in-fol. *b.* s. s.

Ms. à longues lignes, terminé en 1424. Les 8 premiers feuillets sont remplis par des tables astronomiques. On lit cette note à la fin de l'ouvrage : *Præsens liber fuit michi Johanni Petri de Wallecuriâ datus et in testamento legatus per ven. virum M. Nicolaum Galli sacre pagine professorem avunculum meum.* Ce traité a été composé par Gilles de Rome, de la famille des Colonnes, religieux ermite de St.-Augustin, puis archevêque de Bourges, mort en 1316. L'auteur l'a écrit avant 1285, pour l'éducation de Philippe-le-Bel, alors enfant. La première édition qui en fut faite porte la date de 1473. La Serna-Santander pense qu'elle a été imprimée à Augsbourg. Philippe-le-Bel fit traduire ce livre en français par Henri de Gauchy ou de Gand. Santander a cru, mal-à-propos, d'après Panzer, que Simon de Hesdin était auteur d'une autre traduction du même ouvrage. (V. *Dict. bibl. du 15e siècle,* 2e partie, p. 7 ; *Man. du libraire,* par M. Brunet, t. 1er, p. 111.)

857. Le Livre de la moralité des nobles hommes et des gens du peuple sur le jeu des eschecs. Le Secret des secrets d'Aristote, in-fol. vél. *v.* s. s.

Ms. à 2 colonnes, du 14e siècle. Le 1er de ces deux ouvrages est une règle de conduite pour tous les états de la vie, adaptée à la marche du jeu d'échecs. L'auteur, Jacques de Cessoles, dominicain, né en Picardie, vivait vers l'an 1290. Il écrivit son livre en latin. Jean de Vignay, le traduisit en français, vers 1330, sur la demande de Jean, duc de Normandie, depuis roi de France. Jean Le Ferron, dominicain, en fit une autre traduction qu'il termina le 4 mai 1347. Elle est dédiée à Bertrand Aubery ou Aubert, écuyer de Tarascon. C'est celle que contient notre Ms. Il ne paraît pas que cette version ait jamais été imprimée. Celle de Vignay l'a été in-4.°, Paris, 1505. Le texte latin avait été publié à Utrecht, in-fol., vers 1473. Il a paru des traductions en anglais, en flamand et en italien, pendant le 15e siècle. Le *Secret des secrets* est un ouvrage faussement attribué à Aristote. Ce philosophe y donne à son élève, Alexandre, des conseils de politique, d'hygiène et d'écono-

mie domestique. On ne connaît pas le texte grec du *Secret des secrets* ; les diverses traductions en ont été faites sur une version latine qui dérive elle-même d'un texte arabe. Le traducteur déclare ici qu'il ne veut pas se nommer. Voici comment il termine : « Et saches que se tu te gouuernes ensi que je tay devisez par deseure tu seras cremus et amés, et venras au deseure de toutes tes emprises, et li tous poissans Dieus qui crea chiel et tiere te doinst se grasse du faire et nous doinst tous ensamble pais en che siècle et perdis en l'autre. » Le Catal. des Mss. de Lyon fait mention, t. 2, p. 42, d'une autre version, écrite au 15e siècle, par Pitel d'Altena. Une pièce de quelques pages, sans titre, termine notre volume. Elle traite de l'ancienne constitution de la France, et commence en ces termes : « Une cose est donnée au roy de Franche par nature et confremée du peuple et des barons du royaulme, c'est a voir toujours roys par succession de lignie. »

858. Metaphysica Aristotelis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Beau Ms. du 15e siècle, de la main d'un calligraphe nommé Patou, orné de vignettes enluminées. L'ouvrage, qui est en 14 livres, est traduit sur un texte grec. C'est cette version qui a été imprimée en 1483, et dont M. Jourdain a donné un *specimen* dans ses *Rech. sur les trad. d'Aristote*, p. 482.

859. Logica Dñi Alberti, quondam episcopi Ratisponensis, in-fol. vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, écriture serrée et chargée d'abréviations. Albert-le-Grand, né en 1193, à Lavingen, dans la Souabe, fut nommé évêque de Ratisbone en 1270 et mourut à Cologne en 1280. Un de ses contemporains l'a caractérisé par cette phrase : *Vir in omni scientiâ adeò divinus, ut nostri temporis stupor et miraculum congruè vocari possit*, Ulric Enhelbert, *De summo bono*, tr. 3, c. 9.

860. Tractatus in Logicam Aristotelis, in-4° S. S.

Ms. à longues lignes, écriture peu lisible. Les traités contenus dans ce volume sont : *Liber prædicabilium Porphyrii. Liber prædicamentorum. Libri periherminearum. Libri ana-*

lyticorum. Libri Topicorum. Libri Elenchorum. A la fin du 2e livre des topiques, on trouve une note ainsi conçue: *Explicit 2us liber topicor. lectus per venerab. vir. artium Mgr̄m Hugonem de Dordraco, scriptus manu Nicolai de Bruxellâ, alias Stampierii, finitus anno Dn̄i* MCCCCLXIX, *penultimâ maii.*

861. Milleloquium seu Manipulus moralis philosophiæ, in-4.° vél. *b.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 15e siècle. C'est un recueil alphabétique de sentences, maximes, définitions, etc. Ce livre a appartenu à N. Scoqueron, chanoine de St.-Martin de Tournai.

862. Commentaria in Porphyrium et Aristotelem, in-fol. *b.* S. S.

Ms. à longues lignes, enrichi de figures et de tables bizarres dont il est difficile de saisir le sens. Il en est pourtant une qui offre d'une manière assez distincte les diverses scènes de la passion. Le Ms. porte la date de 1482. Il paraît qu'il a été écrit par Théodoric Regis, de Bruxelles, étudiant à Louvain.

863. Chronographia Eusebii cum additamentis Hieronymi et Prosperi. Chronica Domni Sigeberti Gemblacensis monachi cum auctariis Anselmi et aliorum. Liber Hugonis de tribus maximis circonstantiis gestorum, id est, personis, locis, temporibus, in-fol. vél. *ph.* C. M.

En partie à longues lignes et en partie à 2 colonnes, avec initiales coloriées et quelques figures remarquables. Beau Ms. du 13e siècle, légué au Chapitre de Cambrai par Valérien Duflos, chanoine et archidiacre, mort le 25 décembre 1610. La chronique d'Eusèbe s'arrête à l'an de J.-C. 340, où le traducteur, St.-Jérome, la reprend pour la mener jusqu'en 391. Ici elle est continuée par Prosper jusqu'en 465. Sigebert, après de courtes notices sur divers peuples, prend les événemens au règne de Théodose, c'est-à-dire, vers 381, et les conduit à l'année 1112, où la mort du même Sigebert est marquée au 5 octobre par son continuateur. Ce dernier, abbé de Gemblou, et nommé Anselme, poursuit

jusqu'en 1136. Vient ensuite un continuateur anonyme qui s'arrête en 1148. Après quoi notre Ms. contient une autre suite de Sigebert, de 1112 à 1146, qui ne se trouve pas dans l'édition donnée par Aubert Le Mire, en 1608, Anvers, in-4.°. L'Ouvrage de Hugues, qui termine le volume, forme une suite de tableaux chronologiques, avec une préface commençant par ces mots : *Fili, sapientia thesaurus est, et cor tuum archa.* La table des papes finit à Honoré II qui siégea de 1124 à 1130 ; celle des rois de France s'arrête à Louis-le-Gros, mort en 1137. Tout ce qui va au-delà de ces époques, est écrit d'une main plus récente. Voilà donc encore un Ms. précieux à consulter pour les documens historiques.

864. Thomæ Cantipratani Bonum Universale de Apibus, in-fol. vél. *b.* s. s.

Ce Ms., à deux colonnes, du 15e siècle, contient l'ouvrage mystique de Thomas de Cantimpré sur les devoirs réciproques des supérieurs et des inférieurs, considérés dans la discipline des abeilles. On y trouve la relation d'une quantité de miracles qui ne sont rien moins qu'avérés. L'auteur, qui vivait au 18e siècle, est né à Leuw-St.-Pierre auprès de Bruxelles, vers 1186. Aubert le Mire le fait naître à Cantimpré, proche Cambrai, où il devint chanoine régulier dans l'abbaye de ce nom. Quoiqu'il en soit, Thomas entra depuis dans l'ordre des Dominicains, et fut, dit-on, suffragant de Nicolas de Fontaines, évêque de Cambrai. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort : Juste Lipse la place au 15 mai 1263; selon d'autres il prolongea sa carrière jusqu'en 1275 ou même 1280. Le texte du *Livre des Abeilles* a été publié par Georges Colvenère, in-8.°, Douai, 1597, 1605 et 1627. L'édition de 1605, la seule que j'aie sous les yeux, est dédiée à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai. Notre Ms., confronté avec cette édition, offrirait des variantes assez nombreuses et qui seraient peut-être à l'avantage du Ms. Exemple : liv. 2, chap. 57, paragr. 25, on lit dans l'imprimé ces paroles, les seules qui se trouvent en langue vulgaire : *Moy dois aymer, je suis tres biau, bons et douz, noble et loiau.* Le Ms. porte : *Moy dois amer, suis tres biaus, li bons, li dous et li tres liaus.* On voit que la 1re de ces deux versions a été rajeunie par l'éditeur ou les copistes, et que l'autre au contraire présente

tous les caractères de la langue romane du 13e siècle. Une particularité assez rare en bibliographie, c'est qu'une traduction flamande du *Livre des Abeilles* a été imprimée en 1484, à Goude, plus de 100 ans avant la publication du texte latin. Vincent Willart, Dominicain d'Arras, en a donné une traduction française, in-4.° Bruxelles, 1650.

865. Isidori Hispalensis episcopi, Ethimologiarum Libri, in-fol. vél. C. M.

Très beau Ms. à 2 colonnes, capitales enluminées. Au commencement du volume on trouve 2 grands tableaux généalogiques supportés par des figures; le tout richement colorié et rehaussé d'or. Les ornemens de la 1re page sont également très riches. Il manque une page ou deux à la fin. Ce Ms. provient de Pierre Preudhomme. Les *Étymologies* d'Isidore de Séville, retouchées par Braulion, son disciple, forment une espèce d'encyclopédie de toutes les connaissances qu'on possédait au 7e siècle. La 1re édition de ce curieux recueil, avec date, a été publiée à Augsbourg, en 1472.

866. Ethimologiarum Isidori epi Libri viginti, gd in-fol. vél. *b*. C. M.

Ce Ms. paraît plus ancien que le précédent. Les ornemens en sont moins riches et moins soignés. Il est cependant encore remarquable sous ce rapport. Avant d'appartenir au Chapitre métropolitain il était la propriété de Jean de Glimes, chanoine et trésorier de cette église, mort en 1497.

867. Dictionarius Joannis de Gallandiâ, gd in-fol. vél. *v*. S. S.

Ms. à longues lignes, du 14e siècle. L'ouvrage qu'il contient n'est pas un dictionnaire alphabétique comme ceux dont on se sert aujourd'hui. C'est une espèce de manuel indicatif ou de nomenclateur des objets usités dans toutes les conditions de la vie. Chaque article est suivi d'un commentaire en caractères plus petits. Viennent ensuite des dystiques dont les mots obscurs sont expliqués par un commentaire. Souvent le copiste a placé dans les interlignes les mots romans correspondants aux mots latins. Jean de Garlande, auteur de ces glossaires, est revendiqué sur l'Angleterre comme

français, par Dom Rivet, *Hist. litt. de France*, t. 8, p. 85. Il vivait au 11e siecle.

868. Francisci Petrarchæ epistolarum familiarium Libri XXIX, in-fol. vél. *v. aux armes de Cambrai*. C. M.

Beau Ms. à 2 colonnes, écriture très soignée du 14e siècle, ayant pour titre : *Francisci Philelphi Epistolæ familiares.* Cette fausse indication causa long-temps mon embarras. Ayant voulu comparer ce Ms. avec les éditions imprimées des lettres de Philelphe, je n'y trouvai aucune ressemblance, et déjà je croyais que notre Ms. était un recueil de lettres inédites, trésor inestimable que j'allais révéler au monde savant. Cependant, comme je ne voyais parmi les personnages à qui les lettres sont adressées aucun des correspondants ordinaires de Philelphe, je conçus des doutes. Enfin, à force de feuilleter, je reconnus que c'étaient les lettres familières de Pétrarque, lettres imprimées à Bâle en 1581, au nombre de 198, et à Genève en 1601, au nombre de 253. Or, notre Ms. en contient 349, c'est-à-dire, 96 de plus que l'édition de Genève, la plus complète qui ait été publiée jusqu'à présent. On trouve ici toutes les lettres que Pétrarque a écrites depuis son premier voyage à Paris, en 1331, jusqu'à son départ de Milan, en 1361. La bibliothèque du roi à Paris possède, sous le n° 8568, un Ms. offrant, comme le nôtre, 24 livres des lettres de Pétrarque. Il se pourrait que celui-ci eût été donné au Chapitre de Cambrai par Jacques Colonne, ami intime du célèbre écrivain, et qui, avant d'être évêque de Lombez, avait possédé un canonicat dans ce chapitre. Ces lettres sont d'un grand intérêt pour l'histoire politique et littéraire du 14e siècle. Pétrarque qui, suivant l'expression de son historien, l'abbé de Sade, avait une *amitié babillarde*, y montre son âme tout entière, et y retrace avec complaisance les principaux détails de sa vie. Tout ce que le baron de la Boëtie a dit : *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. 17, p. 405 et suiv., du beau Ms. du cardinal Passionei et de sa supériorité sur les imprimés, peut s'appliquer au nôtre. Pétrarque, né à Arezzo en 1304, couronné à Rome le jour de Pâques 1341, mourut à Arqua, près de Venise, en 1374.

869. Recueil de pièces intéressantes en tout genre, in-fol. VAUC.

En tête du volume se trouve une collection de dessins au trait, pour étude, puis l'*Arithmétique comprise par elle-même*, Paris, 1720. Ensuite quelques exemples d'écriture gravées. Viennent seulement alors les Mss. dont nous allons donner une notice succincte : 1° Une dissertation en forme de lettre, signée *Lambert*, datée de Bruxelles le 8 août 1716, et adressée à l'abbé de Provenchere, chanoine de Cambrai. Cette dissertation tend à résoudre deux difficultés que présente la philosophie de Descartes ; l'une regarde le terme d'*infini* dont ce grand homme s'est servi en parlant de l'étendue ; l'autre concerne le sacrement de l'Eucharistie. 2° Discours sur les petits-maîtres. 3° Discours prononcé dans l'Académie française par l'abbé de Polignac, lorsqu'il fut reçu à la place de Bossuet. 4° Ode latine adressée par le collége des jésuites de Cambrai à Dom Platel, abbé de Vaucelles. 5° Divers imprimés d'un intérêt médiocre. 6° Extrait des registres du parlement de Paris, du 3 mars 1755, concernant une lettre de l'archevêque d'Auch et de ses suffragans au roi. 7° Remontrance du parlement de Flandres sur la déclaration du 20e. 8° Sur l'interdiction de l'église de St.-Louis à Rome, et de l'excommunication du marquis de Lavardin, ambassadeur de France près du Saint-Siége. 9° Requête des sous-fermiers du domaine pour demander au roi que les billets de confession soient assujettis au contrôle. 10° Formule d'adresses aux personnes revêtues de dignités. 11° Mémoire pour Catherine-Caroline Tofflin, contre Louis-Castor-Mathieu de la Calmette, chanoine de Cambrai. 12° Liste des appelans au futur concile. 13° Fin du sermon prononcé par le père Poisson, en l'église de la Salpétrière. 14° Présentation du prince de Cellamare au roi de France. 15° Diverses pièces peu intéressantes du 18e siècle. 16° Lettre de l'abbé Dupont, religieux de St.-Aubert, au prieur de Vaucelles, pour lui envoyer quelques pièces curieuses sur les affaires du clergé. 17° *Abbatia Valcellensis*, extrait du *Gallia Christiana*. 18° Une longue lettre autographe du célèbre Armand de Rancé, abbé de la Trappe. Cette lettre porte la date du 30 novembre 1677. Rancé l'adresse à un personnage de la cour qu'il appelle *Monseigneur*. Il parle

longuement de la manière dont on doit vivre dans le monde pour y travailler à son salut, et, faisant un retour sur lui-même, il se félicite de vivre dans la solitude. 19° Réglement donné par Fenelon à ses domestiques, pièce inédite. 20° Mémoire des ornemens nécessaires pour le sacre de Mgr. l'archevêque de Cambrai. 21° État général des ornemens d'église appartenant à Mgr. François de Salignac de La Mothe Fenelon.

870. Collection d'annonces, de poésies sacrées et profanes, de lettres, d'arrêts, etc., etc., in-fol. VAUC.

Les pièces contenues dans ce cahier sont imprimées pour la plus grande partie. Les autres sont d'un intérêt borné; on y trouve cependant quelques pièces qui peuvent être bonnes à consulter pour l'histoire de l'abbaye de Vaucelles.

871. Ovide-le-Grand, in-fol. *b.* S.S.

Ms. à 2 colonnes. C'est une traduction des Métamorphoses d'Ovide en langue romane du 13e siècle, et en vers de huit syllabes. A la fin du volume on lit ces mots : *Chi finent les fables d'Ovide-le-Grand que on dist de methamorphose. Priiés pour ceuls qui ce livre ont escript. Lauwenge à Dieu.* Il existe une autre copie de cette même traduction dans la bibliothèque de Lyon. (V. le *Catalogue de* M. de Landine, *n°* 648 *des manuscrits.*)

872. Recueil de poésies sacrées et profanes, in-4.° VAUC. S.S.

Il y a dans ce recueil diverses pièces déjà connues. Il en est d'autres qui paraissent inédites.

873. Recueil contenant diverses compositions de couleurs, de la prose, de la poésie et quelques autres pièces plaisantes, in-4.° VAUC.

On a rassemblé dans ce cahier une foule de pièces qui n'ont entr'elles aucun rapport; ainsi, on y trouve des recettes pour faire certains vernis et des liqueurs, des sentences latines et françaises, une longue lettre sur le mérite des femmes, un catalogue des abbayes de l'ordre de Cîteaux, une copie des *Incommodités de la grandeur*, comédie du père Du Cerceau, des anagrammes, des facéties, des extraits d'anciennes chroniques, des harangues, des cantiques, des épitaphes, des

pièces pour et contre le jansénisme, des poésies latines, des mémoires, une lettre de l'abbé de Rancé a l'abbé de Cîteaux, *Compendium super abbatum Valcellensium gestis*, par Gaspard de Soif, religieux de Vaucelles. Ce dernier ouvrage, qui est indiqué dans la *Biblioth. hist. de France* de Lelong et Fevret de Fontette, n° 13167, est enrichi des notes de Richard Moreno et Jacques Ruffin. Le 1er fut abbé de Vaucelles depuis 1673 jusqu'en 1720. L'autre, qui gouverna la même abbaye depuis 1759 jusqu'en 1780, a fourni à M. Pascal-Lacroix le sujet d'une excellente notice insérée dans les *Mém. de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1820. Cette chronique, copiée de la main de l'abbé Ruffin, s'arrête à l'abbé Jean d'Espinoy, mort en 1492 ; ce qui fait présumer que Gaspard de Soif vivait à cette époque.

874. Extrait du livre intitulé : Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières de religion. Sur l'amour de Dieu. Sermon de la Magdelaine. Prophéties perpétuelles jusqu'à la fin du monde. Tombeaux des personnes illustres et autres qui ont leurs sépultures à Cisteaux. Abregé des cinq livres des fourneaux philosophiques de Glauber. Table de la déclinaison du soleil, calculée pour l'année 1700. Fabrique du compas de proportion selon D. Henrion, etc., in-4.° VAUC.

875. Distinctiones super Psalmos. Exceptiones secundi, tertii et quarti libri sententiarum magistri Petri Lombardi. Morale Philosophiæ. L. A. Senece ad Gallionem de remediis fortuitorum Liber. Opusculum sic incipiens : *Tria sunt opera*. Epistola Ysidori Hispalensis ad Orosium. Libellus de mysticis significationibus veteris et novi Testamenti. Poema de raptu Helene et Trojanâ destructione, et de discessu Enee à Trojâ. Metrum Bernardi de parricidâ. Medulla epistolarum Senece ad Lucilium. Alani Metrum

sic incipiens, *Qui vadis Romam.* Quædam proverbia Alexandri. Sermo cujus initium : *Sanctorum patrum memorias.* Tractatus magistri Alexandri Nequam super *Quicunque vult,* in-4.° vél. *v. aux armes de Cambrai.* C. M.

Ms. à 2 colonnes, du 13e siècle.

876. Instruction sur l'Histoire de France. Siége de Bude. Poésies profanes, religieuses. Traité de météores. Quelques particularités de Flandre, Hollande, etc. Histoire amoureuse de France sous Louis XIV. Carte géographique de la 5e partie du Monde, appelée des Braques. Mémoires, poésies et autres, in-4.° VAUC.

La prétendue carte géographique dont il est question dans ce titre n'est autre chose qu'une description facétieuse et allégorique d'un pays imaginaire; on y fait allusion aux principaux personnages du règne de Louis XIII.

877. In Laudem Leontii Burdigalensium præsulis Carmen Venantii Fortunati versibus gallicis translatum, in-4.° *v.*

Joli Ms. encadré, avec ornemens et blason. Le poëme de Fortunat sur Léonce est de 110 vers. On le trouve dans la collection des *Poètes ecclésiastiques,* publiée par M. Hurez, in-12, Cambrai, 1822-1825, t. 1er, p. 107. L'auteur de la traduction qu'on trouve dans ce Ms. est Charles-Hubert de St.-Just du Lordapt, qui y a joint quelques pièces de poésie latine, adressées en 1744 à M. d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux.

878. Ordonnances du roi d'Espagne, relatives à ses troupes, in-4.° *ph.*

Ici se terminait le Catalogue primitif de nos Mss., tel qu'il est déposé au ministère de l'intérieur, et tel que M. Gustave Haënel l'a fait imprimer depuis peu à Leipsic. Tout ce qui

suit a été récemment ajouté sur la proposition du bibliothécaire actuel. Le lecteur est prié de nouveau d'excuser le peu d'ordre qui va régner dans cette partie du Catalogue, dont les Mss. n'ont pu être classés dans les divisions précédentes.

---

879. STATUTA Ordinis Cisterciensis, in-fol. *v.*

Ms. dont les titres et les capitales sont coloriés. Il porte la date de 1635.

880. Histoire du Chapitre de Denain, par Jean d'Arleux, petit in-8.° *ph.*

Ce Ms., qui provient de la bibliothèque de M. Aimé Leroy, de Valenciennes, est du 16 siècle. Le 1er chapitre est intitulé: *Cy comence la première génération de la noble lignie de France, de laquelle madame Saincte Royne est venu come vous poldres voyr ci-après et des Roys de Troye.* Sur la dernière page on lit ce qui suit : *Ce présent livre at esté de nouveau mis par escript et renouvellé par Pasquier Pamart, natif de Denaing, fils de Calixte et de Anne de Rouppy, l'ayant collationné à cesluy qu'en a escript sire Jean d'Arleux, en son temps chapelain de l'église de Nostre-Dame, audict Denaing, fondée par monsieur Sainct Audebert et madame Saincte Royne, et ce en l'honneur et mémoire des nobles corps saincts reposant audit Denaing.*

881. Petit Discours contenant le sommaire des guerres de Cambray, commençant l'an 1579 jusques la réduction de la ville, qui fut l'an 1595, sous les sieurs d'Inchy et Balligny, gouverneurs dudit Cambray et Cambrésis, in-4.° *ph.*

Cet ouvrage a pour auteur Jean Doudelet, clerc de N. D. de la Chaussée de Valenciennes, qui paraît l'avoir écrit en 1605. Le Ms. est autographe. Les Mémoriaux qu'il contient sont curieux et intéressants. Il y règne un ton de franchise et une sorte de verve originale qui rappellent la manière de Froissart. Jean Doudelet a aussi composé une *Histoire de Valenciennes*, qu'il n'a conduite que jusqu'en 1171.

Simon Leboucq en a tiré un grand parti pour l'ouvrage que nous mentionnerons ci-après sous le nº 1013. Il l'a même souvent copié à peu près textuellement. Le Ms. autographe de l'*Hist. de Valenciennes*, par J. Doudelet, est entre les mains de M. Legros, jeune bibliophile cambrésien. Il provient de l'abbaye de St.-Saulve, et a appartenu à Dom Buvry, abbé de cette maison, qui l'a enrichi de quelques notes. A la suite de notre Ms. se trouve un imprimé ayant pour titre : *Discours contenant les choses mémorables advenues au siége de la ville et citadelle de Cambrai. . . .*, in-4.º, Arras, 1595. Les marges de l'imprimé offrent des notes écrites de la main de Jean Doudelet. Ce Ms. provient de M. A. Leroy.

882. Journal d'un voyage au Levant par La Condamine, in-fol.

Copié en 1823 par mes soins sur le Ms. autographe de La Condamine, qu'on a bien voulu me confier, et que j'ai remis ensuite à la personne qui m'en avait donné communication. Je n'ai aucun doute sur l'authenticité de ce Ms., dont l'écriture est parfaitement identique avec celle d'une lettre de La Condamine à l'abbé Bossut, lettre qui fait partie de l'intéressante collection d'autographes que possède mon excellent ami, M. Fidèle Delcroix. On sait qu'en 1731 La Condamine se rendit dans les contrées orientales, poussé par le désir d'acquérir de nouvelles connaissances et de recueillir des observations utiles à l'Académie des Sciences dont il faisait déjà partie. Comme ce journal n'a jamais été publié, sauf quelques observations insérées dans le *Mercure de France* d'octobre 1752, je pense qu'il peut être utile d'en donner ici un sommaire.

L'auteur dit qu'il est parti de Paris le 10 mai 1731, accompagné de M. de Lafaye, fils d'un capitaine aux Gardes-Françaises. Arrivé à Lyon le 14, il y prit un bateau de poste pour aller jusqu'à Avignon, par le Rhône, et parvint à Toulon, où il séjourna huit jours. Ces préliminaires présentent quelques détails qui ne sont pas sans intérêt.

Il serait trop long de suivre le voyageur pas à pas; je me contenterai de relater ici les indications mises par La Condamine lui-même en marge de son journal. Vaisseaux, Officiers de l'escadre. — Tentatives pour partir. — On se toue. — Nouvelles tentatives. — L'escadre met enfin à la

voile. — Le *Zéphir*, frégate commandée par M. le chevalier de Caylus. — Vue de Majorque. — Vue d'Ivice. — Vue des Formentières. — Gros temps. — Reconnaissance de la terre de Barbarie — Alger (longs et curieux détails). — Observation des Satellites. Ici l'auteur écrit de nouvelles observations sur Alger et rapporte une lettre curieuse de Dugay-Trouin au Dey. — Langue franque. — Ancienne noblesse parmi les Maures. — Alger très peuplé. — Monnaies du pays. — Commerce. — Viande séchée. — Aspect d'Alger. — Lettre du Dey de Tunis à Dugay-Trouin. — Monnaies du pays. — Tripoli (détails intéressants). — Remarques sur Tripoli et la Barbarie en général. — Mœurs. — Langue franque. — Port de Tripoli. — Bagne, esclaves. — Juifs et monnaies du pays. — De la ville. — De la campagne. — Du gouvernement. — Chaleur. — Des Maures. — Fruits du pays. — Habits. — Formule du pardon demandé au Roi par les ambassadeurs de Tripoli. — Alexandrie. — Aiguille de Cléopâtre. — Ruines. — Rembarquement du commandant. — Salut du port. — Dessin de l'aiguille de Cléopâtre. — Mesure de l'obélisque. — Dîner à bord d'un vaisseau de guerre turc. — Hauteur d'Alexandrie. — Église des Coptes. — Chaise de St.-Marc. — Retour au vaisseau. — Arrivée du consul du Caire. — Gouvernement de l'Égypte. — Citernes. — Colonne de Pompée. — Monnaies et poids.

Ici, C'est-à-dire au 11 août, les indications marginales cessent. L'auteur va à St.-Jean-d'Acre; de là à Nazareth et à Naplouse, et décrit d'une manière piquante ces trois antiques cités et leurs environs. C'est le 19 août qu'il entre à Jérusalem après une aventure périlleuse. Le savant voyageur consacre une dixaine de pages à la description de la cité sainte. Il retourne ensuite à Naplouse et à Nazareth, puis à St.-Jean-d'Acre qui lui donne matière à de nouvelles observations. Il visite Sour ou Tyr et Seyde où il s'embarque pour la 3e fois. Étant dans l'île de Chypre, l'auteur rassemble ses idées sur son voyage de Jérusalem. Il aborde Lernica et Linesol, où il trouve de précieux vestiges d'antiquité. Description d'une noce grecque. L'auteur charme les ennuis de la traversée par la lecture de Télémaque, dans lequel il découvre un charme particulier, en raison de la po-

sition où il se trouve. On débarque à Baffa. — Rhodes. — Smyrne. Terme du voyage le 6 octobre.

Sur le verso du 1er feuillet blanc de son manuscrit, La Condamine avait mis la note suivante : « Tout ce qu'il y a » d'observations astronomiques dans ce journal a été écrit » dans le temps, sans égard à l'erreur des instrumens qui » ont ensuite été vérifiés, et les diverses observations com- » parées les unes aux autres ; ce qui, toute compensation » faite, a donné des résultats différents, tels qu'on les peut » voir dans les *Mém. de l'Académie* de 1731. J'avais d'ail- » leurs un journal particulier destiné aux observations. » Celles qui sont éparses dans celui-ci n'ayant été ni revues » ni composées, peuvent être défectueuses. »

C'est par erreur que dans un bulletin de la Société de Géographie, de 1825, notre Ms. est attribué à Maupertuis.

883. Mémoires pour servir à l'histoire de Louys de Berlaymont, archevêque duc de Cambray, prince du St.-Empire Romain et comte du Cambresis, etc., où l'on voit les troubles arrivés en ce pays par l'usurpation du sieur d'Inchy, du duc d'Alençon, du sieur de Balagny et d'Henri IV, roy de France; avec plusieurs anecdotes curieuses, par *****, Balique et Cotolendy, in-fol. *v.*

C'est le Ms. original écrit de la main des trois auteurs, avec les ratures, corrections et additions. Ces mémoires sont extrêmement curieux et mériteraient de voir le jour. M. Faille, ancien avoué à Cambrai, en possède une copie annotée avec beaucoup de soin.

884. Chronique de Cambrai, in-fol.

Précieux recueil contenant les pièces suivantes: 1° *Cronica quorum nonnulla concernunt Ecclesiam Cameracensem.* Écriture du 16e siècle. Copié sur un cartulaire de la fin du 12e siècle. Cette Chronique est ici enrichie de notes marginales, en partie de la main de l'abbé Mutte. Elle commence par ces mots : *Auctores et Cameraci et Attrebati civitatis penitùs ignorantur* et s'étend jusqu'à l'avénement de l'évêque Jean d'Anthoing, vers 1191. 2° *Chronique d'Adam Gelicq, com-*

brésien, copiée sur le Ms. original qui existait à St.-André du Cateau. Adam Gelicq, fils de Paul, écrivait vers 1500. Il attribue la fondation de Cambrai à un Cambro, duc des Huns, qui vivait du temps de Servius Tullius, roi de Rome. Il fait naître J.-C. 575 ans après la fondation de Cambrai. L'abbé Tranchant, qui tenait cette chronique de Mutte, y a joint des notes fort judicieuses. Sur la dernière page on lit une note de l'abbé Mutte, concernant le Ms. du Cateau. (V. *Bibl. hist. de France.*, n° 8529.) 3° *Chronicon Cameracense.* Cette Chronique latine, qui va, comme la première, jusqu'en 1191, se trouvait aussi à l'abbaye de St.-André, à la suite de l'ouvrage d'Adam Gelicq. 4° *Castellum Cameracesii.* Notes historiques sur le Cateau-Cambrésis, de la main de Tranchant. 5° *Chronique des évesques de Cambrai.* Écriture de l'abbé Tranchant, avec une notice préliminaire des Mss. d'après lesquels Mutte a rassemblé et mis en ordre ladite Chronique qui commence au prétendu St. Diogène et finit en l'an 1667. Le volume provient de la belle collection de Tranchant, que nous avons eu occasion d'acquérir en 1824.

885. Mémoires historiques de l'Église collégiale de St.-Géry à Cambrai, in-4.°

Ouvrage de l'abbé Tranchant, écrit de sa main, endommagé sur plusieurs points pour avoir été caché dans un lieu fort humide. Parmi les pièces de ce recueil l'on remarque une *Dissertation sur le temps du pontificat de St. Géry*, que je crois pouvoir attribuer à l'abbé Stiévenard, secrétaire de Fenelon.

886. Recueil de pièces sur l'histoire de l'église et de la ville de Cambrai, in-4.°

Recueillies par l'abbé Tranchant.

887. Recueil de pièces pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai, in-4.°

Recueillies par l'abbé Tranchant.

888. Inventaire des livres déposés dans la ci-devant église de St.-Aubert à Cambrai, provenant de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Vaucelles, in-fol. 2 vol.

Ce Catalogue, et tous ceux qui suivent ont été dressés à l'époque de la suppression des établissemens religieux et de la vente des biens des émigrés.

889. Catalogue des livres provenant de la bibliothèque du ci-devant Chapitre métropolitain de Cambrai, des Guillelmites-lez-Walincourt, du sieur Ragayez, ex-curé, du sieur Parigot de Santenay, du sieur de Prémont de Villers-Guislain, in-fol.

890. Catalogue des livres de la ci-devant abbaye de St.-Aubert, in-fol.

891. Catalogue des livres qui ont appartenu à la ci-devant abbaye du St.-Sépulcre à Cambrai, in-fol.

892. Catalogue des livres qui ont appartenu à la ci-devant abbaye de St.-André du Cateau et aux Récollets de la même ville, in-fol.

893. Catalogue des livres qui ont appartenu aux Carmes de Cambrai, à la ci-devant abbaye d'Honnecourt, au sieur Kennedy, prêtre déporté, au sieur Griffin, prêtre déporté, in-fol.

894. Catalogue des livres provenant des Capucins de Cambrai, de l'Archevêché dudit Cambrai, in-fol.

895. Catalogue des livres provenant des sieurs Dautteville, Ronse, Forrière, ex-prieur d'Honnecourt, Wuiart, Renaux, des Sœurs de la Charité, des sieurs Beaucourt, Dinaux, de Besselaer, de Bruyas, Massart et Mairesse de Pronville, in-fol.

896. Catalogue des livres provenant des sieurs Lelievre, Despreux, de Valicourt, Lancelle, l'abbé de Biré, Dufour, Chardon, Tranchant, Laplace, de Villavicencio, in-fol.

897. Catalogue des livres provenant de la bibliothèque du Collége de Cambrai, in-fol.

898. Catalogue des livres provenant des Récollets de Cambrai et des sieurs de Monaldy, Tahon, Delabre, Lion, de Dion, Demont et Rallez, in-fol.

899. Catalogue des livres provenant des sieurs Oudart, Dehée, de quelques chanoines de Walincourt, des sieurs Parise, Quarrez, Couvet, Taise, de divers émigrés, des sieurs Thobois, de Maugré, Lallier, Carondelet de Bantouzel, Ragayez, Godefroy, Herlem, Dron, du comité de surveillance, des sieurs de Francqueville, Deloffre, de la paroisse de Gonnelieu, des sieurs Colpart, Richard, Depreux, de Chauny, de l'hôtel de Thun, du sieur Derbaix, de la paroisse Notre-Dame de Cambrai, des sieurs Bourlier et Dherbaise, in-fol.

900. Catalogue des livres provenant du séminaire de Cambrai, des sieurs de Carondelet, Cordier, Delannoi, Lebel, Dehannin, de diverses communes, des sieurs Bouly de Lesdain, Maulret, Martin, de l'abbaye de Prémy et du sieur Goulard, in-fol.

901. Catalogue des livres provenant de la maison des Bénédictines Anglaises de Cambrai, in-fol.

902. Répertoire des priviléges, franchises, droits, jurisdiction et aucthorité de Messieurs du Magistrat de Cambray, rédigé par ordre alphabétique, par Ladislas de Baralle, eschevin, l'an 1679, gros in-fol. *v.*

903. Histoire des évesques et archevesques de Cambray, divisez en seize catalogues et deux

calendriers ; desquels le contenu est en la page suivante, composez en Cambray en l'an de grace 1614 par I D L. prestre. Pour estrenne de l'an de grace 1615, à Monseigneur François Buisseret, cinquième évesque de Namur, esleu sixième archevesque de Cambrai au 24 de mars 1614, in-4.°

Ouvrage de Julien De Lingne, petit-vicaire de la Métropole. (V. *Rech. sur l'Égl. de Cambrai*, p. 137.)

904. Registre contenant plusieurs chirographes de rentes, amortissemens et accords faits par MM. du Chapitre de Ste.-Croix en Cambray, in-fol.

Ce registre, commencé en mai 1509, contient environ 90 actes.

905. Mémoires sur les communautés de femmes qui existaient à Cambray, in-4.°

Recueillis par l'abbé Tranchant. M[me] Clément-Hémery, a tiré parti de ces Mémoires pour rédiger sa *Notice sur les communautés de femmes qui existaient à Cambrai*, ouvrage auquel la Société d'Émulation a accordé une médaille d'or en 1825.

906. Compendium philosophiæ. Compendium theologicæ veritatis à Petro de Alliaco, in-4.° C. M.

Le 1[er] de ces deux ouvrages paraît n'avoir pas été connu des bibliographes. C'est une compilation tirée des œuvres d'Aristote et de quelques autres philosophes anciens. En tête du volume on trouve un prologue analytique de tout le traité qui est divisé en 8 livres. Je l'ai attribué long-temps à Pierre D'Ailly, et je le lui attribuerais encore, si je ne voyais à la fin de l'ouvrage une date qui me semble être 1327, époque antérieure de près d'un siècle à celle où écrivait le cardinal de Cambrai. Le Ms. est à 2 colonnes, excepté pour le prologue qui en a 3.

907. Calendrier historial touchant les choses

principales et plus notables, sacrées et prophanes, faictes et advenues depuis mille ans jusques à cet an 1604, en la cité métropolitaine de Cambray, disposées (comme en un calendrier commun) selon les mois et jours de l'an avec les quottations des années ; extrait de plusieurs histoires vrayes, anciennes et modernes, imprimées et écrites, puis ainsi composé, agencé et escrit audict an 1604 par Julien De Lingne, prêtre. Le tout à la gloire de Dieu et à l'honneur d'icelle cité de Cambray, et en faveur du clergé vénérable et du peuple catholique de la cité même, en général; en spécial dédiés à discrets et prudens seigneurs, MM.grs les prevost, échevins et quatre-hommes de cette ville et cité de Cambray. L'an de grace 1604, in-4.° *mauvais état.*

Copie faite par l'abbé Tranchant.

908. Dénombrement de la terre et seigneurie de Honnecourt avecq tous les fiefs et deppendans d'icelle et toute haulte justice, moïenne et basse, le 19 novembre 1506, in-fol.

909. Incipit Pars hyemalis temporis, tam temporalis quam sanctorum Breviarii ad usum Cameracensis Ecclesiæ, ab adventu usque ad vesperas sabbati Trinitatis exclusivè, fort in-8.° vél.

Ms. du 15e siècle.

910. Compotus Prepositure seu particionis de Fontanis factus et redditus per Mgrm Thomam Blocquel, canōn Camacen, ad hujōi officium per vēnle Caplm ecc̄liæ Camacen deputatum, à festo Bti Jōhis Bapte anni mil. iiijc iiijxx vij usque ad idem festum āno revoluto iiijxx viij, in-4.° vél. C. M.

911. Orationes sacræ, in-4.° vél. *b.*

A la fin on trouve ces mots: *Explicit per me Theodoricū de Palude scriptorē in Bruyl. anno Dñi* 1231 *et die* 24 *mensis aplis.*

912. Incipit Officium sanctorum temporis hiemalis secundùm usum Ecclesiæ Cameracensis, in-fol.

913. Catalogus alphabeticus cognominum, tum auctorum externorum, tum Societatis, minoris bibliothecæ Collegii Insulensis (1678), in-fol. *v.*

Ce Ms. a été placé par erreur au nombre des livres imprimés, où il portait le n° 15510.

914. Catalogus alphabeticus auctorum Societatis Jesu bibliothecæ majoris Collegii Insulensis 1684, in-fol. *v.*

Placé par erreur au nombre des livres imprimés, où il portait le n° 15509.

915. Bibliothecæ Collegii Societatis Jesu Insulensis Tomus IV, in-fol. *v.*

Placé par erreur au nombre des livres imprimés, où il portait le n° 15508. Ce volume contient les divisions suivantes : *Biblia, liturgiæ et concilia. Sancti patres græci et latini. Theologi et canonistæ. Concionatores. Ascetici. Scientiæ, philosophia, mathematica et jurisprudentia civilis. Grammatici. Poetæ et oratores. Historici sacri et prophani. Miscellanei. Bibliotheca secretior seu appendix manuscriptos et prohibitos complexa.*

916. Codex continens solemnes jurandi formulas quibus astringi solent quotquot Ecclesiæ Sancti Gaugerici adscribuntur ac inserviunt, scriptus à N. Lalloux, anno 1648, in-fol. vél. *v.*

Orné d'une peinture enluminée représentant St. Géry avec ses astributs. Le second feuillet sur lequel est écrite la formule du serment que prêtait l'archevêque de Cambrai à St. Géry, est surmonté des armoiries et de la devise de

Gaspar Nemius, qui occupait le siége archiépiscopal à cette époque. Le volume est enrichi de quelques autres peintures bien conservées.

917. Antiquités de l'Église de Cambrai et de son clergé, précédées d'un calendrier à l'usage de la même église, et de détails liturgiques y relatifs, in-fol. *v.*

Ms. de l'abbé Tranchant, contenant 601 pages, sans y comprendre le calendrier et les détails liturgiques, non plus que la table des matières, l'interprétation des signes abréviatifs, le catalogue des chapellenies et quelques notes rejetées à la fin du volume.

918. Généalogies, par Antoine-Alexandre de Pitpance, Sr de Montauban, in-fol. 7 vol.

919. Armorial, formé et écrit de la main de Mr Antoine-Alexandre de Pitpance, Seigr de Montauban, in-fol.

Ce volume appartenait à Henri-Denis Mutte, doyen de l'Église métropolitaine.

920. Recueil d'épitaphes, in-fol.

Ce recueil appartenait à Henri-Denis Mutte.

921. Épitaphes de la ville de Valenciennes, par Jean de Pitpance, Sgr de Montauban, in-fol.

Ce Ms. a appartenu d'abord à Jean de Pitpance, ensuite à l'abbé Mutte.

922. Épitaphes de Cambrai, Lille et Tournay, in-fol.

Ce recueil appartint tour-à-tour à Jean de Pitpance de Montauban, prevôt de la ville de Valenciennes, et à M. Mutte, doyen de Cambrai.

923. Épitaphes de la ville d'Arras, par Jean de Pitpance, in-fol.

Ce livre appartint encore aux deux personnes mentionnées plus haut.

924. Registre aux délibérations des assemblées

générales des États de Cambrai et du Cambrésis, commençant en 1763, dont les originaux, expédiés par le greffier des États et adressés chaque année au Chapitre de la Collégiale de Ste.-Croix, sont déposés aux archives en la boëte des États, in-fol. *ph.*

925. Assemblée générale des États de Cambrai et du Cambrésis, le 12 novembre 1781, in-4.°

926. Collectanea Dñi Pitpance de Montauban. Épitaphes de Lille, Douay, etc., in-fol. *ph.*

927. Mémoire des reliques, joïaux, cappes et touts aultres meubles et biens estant en la thresorerie de l'Église métropolitaine de Cambray, 1623, in-fol.

Initiales en rouge. Ce recueil a pour auteur Guillaume du Pin.

928. Épitaphes vues dans l'Église cathédrale de Tournay, in-fol.

Les Tombeaux, ainsi que les Épitaphes, sont dessinés à la plume avec assez de soin.

929. Isti sunt Proventus de præbendis Beate Marie Cameracensis, in-fol. vél. C. M.

Au commencement de ce Ms. on lit ce qui suit : *Hunc librum censuum P. Gilius Carlier jussu Dñy ac prælati sui in utilitatem futurorum cōpegit* 1600. Vient après une table des matières traitées dans ce volume. Ms. à longues lignes.

930. Extracta de privilegiis, viribus, libertatibus et jurisdictionibus Capituli Ecclesiæ Cameracensis, in-4.° vél. *v.* C. M.

Ms. à longues lignes.

931. Liber partitionum Ecclesie Cameracensis 1298, 1323, in-fol. *b.*

932. Ce sont toutes les rentes et revenus de

l'hopital St.-Ladre dalés Cambrai, renouvelés et escrits par M^sre Guy de Vaus, maistre dudit hopital l'an de grace 1371, et en suiant toutes les rentes ainsi que l'hopital doit, in-4.°

Ms. à longues lignes.

933. Cartulaire, fort in-4.°

Écriture du 16e siècle, contenant 340 chartes, lettres, et autres actes relatifs aux établissemens publics de Cambrai et du Cambrésis et à un grand nombre de familles.

934. Cartulaire de l'Église collégiale de Sainte-Croix, à Cambrai, in-4.° *b.* 500 *feuillets.*

935. Incipiunt Decreta et Sessiones sacri Concilii Basiliensis feliciter, in-4.° vél. *b.* C. M.

C'est une relation authentique du Concile de Bâle, portant la date de 1438, et certifiée par Pierre Brunetti, notaire du Concile. Ce Ms. a été donné au Chapitre de Cambrai par Robert Auclou, écolâtre de cette Église.

936. Remarques sur le gouvernement du royaume durant les trois règnes de Henry IV, de Louis XIII et de Louis XIV.

Ce Ms., qui vient de la bibliothèque du savant Koch, et qui orna ensuite celle de notre excellent ami, M. Pascal-Lacroix, a été rédigé par Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair et maréchal de France, mort à Bergerac le 10 mai 1652. Sa petite-fille, Charlotte-Rose Caumont de la Force, célèbre par ses ouvrages en prose et en vers, a écrit de ses propres mains, continué et mis en ordre ces remarques. M. Pascal-Lacroix, de qui nous tenons les détails ci-dessus, fait observer en outre que Barbier, *Dict. des Anonymes*, article 16254, indique un ouvrage dont le titre est semblable à celui que contient ce Ms., et qu'il regarde comme douteux le sentiment de ceux qui l'attribuent au fécond Gatien de Courtilz.

937. Recueil de toutes les pièces relatives à l'historique du monument que la ville de Cambrai a délibéré, sous l'approbation de S. M. Im-

périale et Royale, d'ériger à la mémoire de l'immortel Fenelon, in-fol. *ph.*

La 1[re] pièce contenue dans ce recueil est une lettre du 7 messidor an 12, par laquelle M. Farez, procureur impérial à Cambrai, informe le maire de cette ville de la possibilité de recouvrer les restes mortels de Fenelon sous l'emplacement de l'ancienne Église métropolitaine. Ce registre a été fait par les soins de la mairie de Cambrai. Le monument dont il est ici question n'a pas été exécuté; la Ville en a érigé un autre dans l'Église cathédrale. (V. *Notice sur le Monument élevé à Fenelon*, in-8.°, Cambrai, 1825.)

938. Index copiosus omnium dignitariorum et canonicorum Ecclesiæ Cameracensis, in-4.°

Cette utile compilation est encore un fruit des veilles de l'abbé Tranchant.

939. Miscellanea Jacobi Moart, in-fol. *ph.*

C'est un recueil de pièces relatives à l'Église de Cambrai. Le catalogue des chapellenies qui se trouve p. 171 et suivantes, est de la main de Jacques Moart lui-même, ainsi que les pièces inscrites pp. 124 et 199. Les tables qui sont à la fin du volume sont encore de sa main.

940. Recueil d'Évangiles pour les dimanches et fêtes de l'année, in-4.° vél. *b.*

Ms. du 15[e] siècle, enrichi de vignettes et d'ornemens enluminés. Le 1[er] Évangile qui s'y trouve est celui de la veille de Noël. A la fin du volume sont inscrites les formules des sermens prêtés à l'évêque par toutes les personnes qui lui étaient soumises. De ces formules, les unes sont en latin et les autres en langue vulgaire.

941. Collectio omnium inscriptionum in Metropolis Ecclesiæ Cameracensis monumentis seu tabulis æreis, marmoreis et saxeis incisarum, facta anno salutiferæ redemptionis nostræ millesimo septingentesimo sexagesimo quarto, in-fol.

Ce recueil est l'ouvrage de François-Dominique Tranchant, chapelain de la Métropole. On y trouve un assez grand nombre d'écussons et de blasons armoriés, ainsi que les dessins de quelques monumens et une carte figurative de

l'ancien Chapitre. A la suite des épitaphes de la métropole, l'auteur en a ajouté d'autres qu'il a recueillies dans les églises de St.-Aubert, de St.-Géry, de la Madeleine, de Ste-Croix, de St.-Martin, de St.-François, de St.-Nicolas, de Prémi, de Ste-Claire et de St.-Fiacre à Cambrai.

942. Recueil de sceaux et écussons dessinés à l'encre de la Chine, in-fol.

Ce volume provient de l'abbé Mutte qui le fit faire par Antoine Taisne, peintre de Cambrai. Tous ces sceaux du moyen âge ont été copiés sur des titres qui intéressent Cambrai et le Cambrésis.

943. Partage de l'abbaye d'Anchin, in-fol. *ph.* 250 *pages sans compter la table.*

C'est un recueil d'actes et un dénombrement de terres appartenant à l'abbaye d'Anchin, ordre de St.-Benoît.

944 à 987. Acta capituli Ecclesiæ primùm Cathedralis, posteà Metropolitanæ Cameracensis, in-fol. et in-4.°, 43 vol. C. M.

Cette collection importante commence à l'an 1364 et finit en 1745; mais elle présente quelques lacunes, savoir: de 1426 à 1435, de 1438 à 1445, de 1451 à 1454, de 1467 à 1476, de 1571 à 1577, de 1615 à 1620.

988. Ritus observandus Domino Archiepiscopo in Ecclesiâ suâ Metropolitanâ assistente, p. in-fol.

Écriture du 18e siècle.

989. Cahier de remontrances de la communauté des chapelains de l'Église 1re collégiale de St.-Géry de Cambrai, in-fol. *Un cahier de deux feuilles en* 23 *articles.*

990. Cahier de remontrances des ecclésiastiques attachés au service du Chapitre de la Métropole de Cambrai, in-fol. 2 *copies.*

991. Collationes canonicatuum, præbendarum et dignitatum Ecclesiæ Cameracensis, 1524 à 1560, in-4.° *ph.*

992. Création de la loy de la ville de Lille, faite le 17 novembre 1376, par Willaume de la Hassel, Mas, Crempé et Henry le Heere, commissaires ad ce députés par lettres de nostre très redouté seigneur le comte de Flandres, in-fol.

993. Liber testamentorum canonicorum, capellanorum, et aliorum suppositorum Ecclesiæ Metropnæ Cameracensis, incipiendo ab anno 1694 usque ad 1749, in-fol. *ph.* C. M.

994. Vetus Repertorium privilegiorum Capituli Ecclesiæ Cameracensis, p. in-fol. *b.* C. M.

Ce Ms. est du 14e siècle.

995. Vetus Repertorium privilegiorum Ecclesiæ Cameracensis, in-4.° vél. *b.* C. M.

Belle écriture du 14e siècle. La 1re partie du volume est un recueil alphabétique de tous les lieux où l'église de Cambrai avait des biens ou revenus. La 2e contient les titres des priviléges de l'église, au nombre de 609.

996. Vetus Repertorium privilegiorum Ecclesiæ Cameracensis, in-4.° vél. *b.* C. M.

La 1re partie est un catalogue alphabétique des lieux où l'Église de Cambrai avait des biens ou des revenus. La 2e contient l'indication des priviléges concédés par les papes, les légats, les archevêques, les évêques, le Chapitre de Cambrai, les autres églises, les abbayes, les officiaux, les particuliers et arbitres, les empereurs, les rois, les comtes, les ducs, les chevaliers. Vient ensuite une division des mêmes priviléges, suivant qu'ils sont concédés à l'évêque, à la prevôté, à la trésorerie, à la chantrerie, à l'écolâtrerie, etc. L'écriture paraît être la même que celle du numéro précédent.

997. Archives et Journal de l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris, par permission du roi, au 25e jour de mai 1635. 1re et 2e partie, in-fol. 2 vol. *v.*

Cet ouvrage est dû à Estienne Moreau, abbé de St.-Josse, agent et secrétaire du Clergé de France.

998. Les Mémoires de Mgr. de Montchal, archevêque de Thoulouse, avec le journal de l'Assemblée du Clergé de France, tenue à Mantes en 1641, in-fol. *v.*

Charles de Montchal, fils d'un apothicaire d'Annonai, naquit en 1589 et mourut en 1651. C'est l'un des plus savants prélats qui aient occupé le siége de Toulouse. Dans l'assemblée de Mantes dont il s'agit ici, il s'opposa aux volontés du cardinal de Richelieu; ce qui lui attira la disgrace de ce ministre et de nouvelles marques d'estime de la part du Clergé de France.

999. Recueil de Sermons prêchés dans l'Église de St.-Géry, à Cambrai, in-4.°

Ms. du 15e siècle, avec une figure enluminée et rehaussée d'or, représentant la Ste. Vierge et St. Jean au pied du Calvaire.

1000. Mélanges historiques, in-4.°

Ce recueil contient, 1° Cy comence la déclaration des noms des chevaliers et gentils hommes les quels ont besoigné au pas de messire Philippe de Lalaing, chevalier de la Dame au Perron, etc. 2° Description de la descente des chastelains de Lille aussy avant que j'estime se pooir trouver, par François Piétin, religieux de Phalempin. Ce Ms. paraît autographe. 3° La prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Récit de deux marchands florentins qui se trouvaient alors à Constantinople. 4° Copie d'unes lettres translatées de thiois en franchois envoyées au roi de Boesmes par ung capitaine hongrois nomme Haddiane et fut après la prinse de Constantinople. 5° D'où vint la saincte vraye croix à Douchy. 6° Extrait d'une chronique des évêques de Cambrai. 7° L'entrée de ceulx de Vallenchenes en la ville de Lille à la feste où se fist joustes et tournois en l'an 1435, le 1er juing. 8° Lettres de Jean Rasoir sur la vraye noblesse et sur quelques-uns de ses ancêtres, prevôts de Valenciennes. 9° Triomphe et entrée des Demoyseulx de Vallenchenes en la ville de Lille où se faisoient joustes et tournoys pour le Roi de l'Espinette le 27 de mai 1438. Ce Ms., provenant de l'abbé Mutte, doyen de Cambrai, a été donné à la Bibliothèque par M. l'abbé Laloux, chanoine de Cambrai.

1001. La vie de St. Amand, évesque de Maestricht, apostre de Gand, in-8.° C. M. 373 *pages.*

Ce Ms., qui a été placé par erreur parmi les imprimés, où il portait le n° 14696, est de la fin du 17e siècle. Il a appartenu à l'abbé Fr. Estays de Boulogne, chanoine de Cambrai. L'ouvrage est divisé en 36 chapitres. Il est précédé d'un avis au lecteur, d'un avant-propos et d'une table des chapitres. Une table alphabétique des matières termine le volume. Cette Vie de St. Amand est rédigée avec soin; on voit qu'elle était destinée à l'impression. Les écrivains qui ont traité le même sujet sont Baudemond, abbé de Blandin vers 681; Milon, moine de l'abbaye d'Elnone ou St.-Amand, avant l'an 840; son ouvrage est en vers; et Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, contemporain et ami de St. Bernard. (V. *Acta Sanctorum Belgii*, t. IV, p. 177 – 290.)

1002. Dictionnaire moral et philosophique, in-12.

Écriture du 17e siècle. Le volume commence par le mot *accoustumance* et finit par le mot *honte*; de sorte que l'ouvrage était sans doute en 2 volumes dont le dernier manque. C'est un recueil de pensées, maximes ou sentences sur un grand nombre de sujets. L'auteur cite indistinctement les écrivains latins, français, italiens et espagnols.

1003. Rhetoricorum Commentariorum Libri quatuor, auctore Carolo Ruæo, in-8.° *v.*

Ms. provenant de M. Pascal-Lacroix. Le père Charles de la Rue, jésuite, né à Paris en 1643, mort en 1726, s'est rendu célèbre par ses poésies latines et ses prédications. Ce traité de rhétorique, dont il est auteur, n'a jamais été imprimé. Notre Ms. contient un autre ouvrage moins considérable du P. de la Rue. Il est intitulé : *De formâ latini carminis tractatus.*

1004. Conférences sur le *Miserere*, psaume L, in-12, *mar. dor. s. tr.*

Joli Ms. encadré; avec figure coloriée représentant le psalmiste. Les conférences sont au nombre de deux. Le Ms., qui porte la date de 1764, provient de M. Pascal-Lacroix.

1005. Télémaque, tragédie lyrique, in-4.° *v. dor. s. tr.*

L'auteur de cette pièce est inconnu ; mais le prologue montre qu'elle a été composée pour être représentée devant la cour de Louis XIV. Du reste nous avons plusieurs ouvrages dramatiques sous ce titre : *Télémaque à Tyr*, tragédie (par Caradeuc de Kalanroi, frère de la Chalotais), in-12, Berlin, 1752. *Télémaque,* tragédie en cinq actes et en vers (par Destivaux), in-8.°, Paris, 1770. « Les prétendus vers de M. Destivaux, dit M. Pascal-Lacroix, dans une note, sont des lignes rimées à 12 ou 15 syllabes. » *Télémaque*, tragédie-parade, par M. Rognon, M[d] papetier, rue Troussevache, in-12, 1770. Cette dernière pièce est attribuée à Crébillon, fils.

1006. Explication des huit béatitudes, in-12. 2 vol. *v.*

Ms. du 18[e] siècle. Cet excellent ouvrage pourrait bien être inédit, à moins que ce soit celui qui a été publié par l'abbé Gauthier, curé de Savigny, sous ce titre : *Réflexions chrétiennes sur les huit béatitudes, ou huit moyens enseignés pour parvenir au véritable bonheur,* in-12, Paris, 1783.

1007. Sermons pour l'avent et le carême, in-12, *v.*

Ms. dont toutes les pages sont encadrées d'un double filet. Ecriture du 18[e] siècle. Rien n'indique quel est l'auteur de ces sermons, qui sont au nombre de 12.

1008. Exercices pour les dix jours de retraite, in-4.° *v.*

Écrit en 1667. Titres et initiales en lettres de couleur. Le discours préliminaire est intitulé : *Reveues intérieures du religieux en solitude.*

1009. Regula Sancti Benedicti. Constitutiones variæ, in-16, *b.*

Écrit vers l'an 1500 par Jean du Mont, de Cambrai, moine de l'abbaye des Guillemins-lez-Walincourt. Recueil de constitutions religieuses et de pièces ascétiques y relatives.

1010. Mémoire pour MM. les Maîtres des

Requêtes. Mémoires sur les intendances de la Flandre française et de la Flandre flamingante, de Hainaut, d'Artois et de Champagne, in-fol. *ph.*

La 1re pièce de ce volume est une instruction donnée aux maîtres des requêtes qui devaient fournir des mémoires sur la statistique morale des diverses provinces de la France. C'est par les ordres de Louis XIV et sur la demande du duc de Bourgogne, élève de Fenelon, que cette instruction a été rédigée. Les Mémoires qui suivent sont pleins d'intérêt. Ils existaient en 16 vol. in-8.°, Mss., dans la bibliothèque du célèbre Mirabeau. Ce volume ne forme que la 1re partie de la collection, qui comprenait Hainaut, Flandres, Languedoc, Soissonnais, Touraine, Bretagne, les trois Évêchés, Alençon, Perche et Alsace. (V. le *Catalogue* de Mirabeau, p. 361, art. 2397.

1011. Catéchisme ou Instruction chrestienne, in-8.° 2 vol. *mar. dor. s. tr.*

Belle écriture qui a quelque rapport avec celle de Fenelon; ce qui, joint au mérite réel de l'ouvrage, a fait penser que ce Ms. avait été tracé de la main de l'immortel prélat. Toutefois, il est facile, avec un peu d'attention, de reconnaître qu'il y a entre cette écriture et celle de Fenelon, une différence notable. Il est d'ailleurs peu probable que Fenelon ait eu en physique des idées aussi erronées que cette définition des comètes, qu'on trouve p. 26 du t. 1er du Catéchisme : « La comète est une exhalaison qui s'allume dans l'air et » qui ne s'éteint point tant qu'elle trouve de matière pour » s'entretenir. »

1012. Manuscrit des plus curieux et utile pour toutes personnes qui aiment la lecture et l'histoire; très utile enfin pour les personnes ecclésiastiques, petit in-8.° 5 vol. *brochés.*

Compilation historique et chronologique qui s'étend depuis le 1er siècle de l'Église jusqu'en l'année 1752.

1012 *bis.* Introduction à la Géographie, in-8.° *v.*

Ouvrage peu important, écrit dans le siècle dernier.

1013. Antiquitez et Memoires de la très renommée et très fameuse ville et comté de Valentienne, avecq les généalogies, ordre et suite de ses comtes et seigneurs; ensemble la fondation des églises et lieux pieux de ladite ville, par sire Simon Le Boucq, escuyer, Prevost dudit Valentienne, in-fol. 2 vol. *v.*

Ce Ms. est autographe. L'ouvrage est précédé d'un prologue dans lequel l'auteur développe les motifs et le plan de son histoire, qui est divisée en 6 livres. Le 1er volume commence à la fondation de Valenciennes qui, suivant Simon Le Boucq, eut lieu l'an 317 avant l'ère chrétienne; il finit à l'an 1470, époque où Louis XI faisait la guerre dans le Hainaut. A la fin de ce 1er vol. on trouve une note signée de l'auteur, indiquant qu'il a achevé de l'écrire le 31 juillet 1643 : « Priant notre bon Dieu, ajoute-t-il, m'enseigner et donner le temps de parfaire le second. » Le 2e vol. commence au mariage de l'archiduc Maximilien d'Autriche avec Marie de Bourgogne, en 1473. Il est terminé par l'auteur aux funérailles que l'on fit à Valenciennes pour Philippe II, en 1598. Ce volume n'a pas été achevé, à cause de la mort de l'auteur, survenue le 1er décembre 1657. Simon Le Boucq, prevôt de Valenciennes, était né en cette ville le 15 juin 1591. On ne connaît de lui qu'un seul ouvrage imprimé, sous ce titre : *Bref recueil des Antiquitez de Valentienne*, par S. L. B., in-8.° de 42 p. Valenciennes, 1619. Il a laissé, outre le présent Ms., quelques autres ouvrages concernant l'histoire de Valenciennes. Ils sont tous estimés et recherchés des amateurs. On peut en voir la notice dans les *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, par M. Hécart, in-8.°, Paris, 1816, p. 181. M. Hécart a fait graver le portrait de Simon Le Boucq, qui se trouve en tête du même ouvrage, au moins dans un certain nombre d'exemplaires. Notre Ms. a appartenu à M. Albert-Joseph Boulé, de Valenciennes, qui y a joint des tables analytiques.

1014. Recueil de pièces en prose et en vers, in-4.° *ph.*

Ce recueil, qui est en partie de la main de Jacques-

Christophe Ruffin, abbé de Vaucelles, contient diverses pièces d'une autre écriture. Il en est quelques-unes qui ont été ajoutées par M. Pascal-Lacroix. Parmi les morceaux que contient ce volume, plusieurs ont été imprimés. Ce sont des opuscules de circonstance, nés dans le 18ᵉ siècle.

1015. Liasse contenant une quantité de titres, chartes et autres documens concernant les établissemens charitables de Valenciennes.

Les nᵒˢ 397 bis, 1013 et celui-ci ont été, avec l'approbation de M. le Préfet, acquis en échange de quelques livres de théologie jugés peu utiles.

1016. La Philosophie des contemplatifs, contenant toutes les leçons fondamentales de la vye active, contemplative et sur-éminente, composée par le R. P. Sébastien de Senlis, capucin, in-16. s. s.

Autographe qui a servi à l'impression de l'ouvrage publié en 1620 chez Jean de La Rivière, imprimeur à Cambrai. La dédicace à la comtesse de Berlaymont est datée *du couvent des Capucins d'Amiens*, le 4 avril 1620. L'approbation, également autographe, porte la date du 7 septembre 1620; elle est signée *Maximilian de la Porte, prestre, licentié en la saincte théologie, doyen de chrestienté et pasteur de Saincte-Marie-Magdelaine en Cambray.*

1017. Mémorial de plusieurs choses remarquables arrivées tant à Cambray qu'aux lieux circonvoisins, in-4.° *broché.*

C'est un récit circonstancié des événemens survenus à Cambrai et dans le Cambrésis, depuis le 25 octobre 1576 jusqu'au 17 octobre 1616. On sait que Cambrai, durant cet espace de temps, a été le théâtre de divers troubles qui en font l'époque la plus mémorable de notre histoire locale. Notre Ms., qui date du siècle dernier, est extrait des *Mémoriaux* de l'abbaye du St.-Sépulcre. Il provient de feu M. Lefebvre, avocat en cette ville.

1018. Mémoires sur l'Église et le Chapitre de Ste-Croix à Cambrai, in-4.°

C'est à l'abbé Tranchant qu'on doit cette compilation. Parmi les pièces intéressantes qu'on y remarque, nous citerons le réglement dressé en 1220 pour l'hôpital St.-Julien qui dépendait du Chapitre cathédral. Ce réglement, écrit d'abord en latin et en roman du 13e siècle, fut renouvelé et modifié en 1499, 1575, 1642, 1661 et 1745. Le quart environ du volume est consacré au Cartulaire de St.-Julien.

1019. Lessons of English Saints collected and composed by the reverend D. Th. Welsh and recommended by the general chapter of 1785 to his, and R. D. Jerom Sharrocks, prior of S.-Gregory's revision, in-fol.

En feuilles. Le Dr Welsh, auteur de ce travail liturgique, était le directeur des Bénédictines Anglaises de Cambrai, à qui ce Ms. a appartenu.

1020. Metropolitanæ Ecclesiæ Cameracensis Capituli Statuta, in-4.° vél. *b. garni en cuivre.* C. M.

Écriture du 15e siècle, sauf quelques actes qui ont été ajoutés à la fin. Ces Statuts sont précédés d'un prologue commençant par ces mots : *Ad vigilantiam nobis commissi gregis.*

1021. Eenighe vierighe aspiratien vande eenwige glorie. *C'est-à-dire,* quelques brûlantes aspirations à la gloire éternelle, in-24.

Ce Ms. flamand est un recueil de méditations pieuses. Sur le frontispice, au-dessus du titre, on lit le nom de Marie de Merville, à qui le livre a appartenu, puis une sentence flamande signifiant : *en Dieu est le repos.* Au-dessous du titre est une autre phrase qui signifie : *Ce livre ne peut sortir du coin,* ce qui veut dire sans doute : *ne peut être mis entre les mains de tout le monde.* Le Ms. est enrichi de figures gravées en taille-douce.

1022. Priviléges de Saint-Aubert en Cambresis, Bertheries, Saint-Vaast, Sauzoy, Hommages, Herines, Gavre, Herentoth, Winages,

Vaucelles, Crevecœur, et Grantpont. . . . . . *Item* de Elymont, Bourlon et Graincourt, Queans, Barastre, Waencourt, Vitri et Sains, Hem. Confirmations de Papes, Prébende de Cambray, Avesnes-les-Secques, Iwir, Confirmation de le mairie de Saint-Géry, et le Lettre des escolliers de Paris, in-fol. 2 vol. vél. s. a.

C'est un recueil de titres des priviléges que possédait l'abbaye de St.-Aubert dans tous les lieux indiqués ci-dessus. Parmi ces pièces on trouve quelques monumens curieux de notre ancien langage. La *Lettre des escolliers de Paris* est un titre en vertu duquel l'abbaye de St.-Aubert avait droit de placer un écolier à l'Université de Paris. Le Ms. est du 15e siècle; mais une main plus moderne a ajouté diverses chartes à la fin de chaque volume.

1023. Mélanges d'actes recueillis par l'abbé Mutte, in-fol.

Comprend une quantité d'actes de toute nature, dressés depuis l'an 1654 jusqu'en 1739. La dernière pièce de ce recueil est le Procès-verbal qui constate que le 29 juin 1739, le corps de Guillaume de Melun, marquis de Risbourg, grand d'Espagne de 1re classe, vice-roi de Catalogne, chef capitaine de la garde noble de S. M. C., colonel des Gardes-Wallones, seigneur de Walincourt, Clary, Selvigny, etc., est arrivé audit Walincourt en Cambrésis et a été inhumé dans le chœur de l'église des Guillemins. Le volume est terminé par une table des noms de famille rappelés dans les actes qui y sont contenus.

1024. Lettres de convocation pour l'assemblée des États de Cambrai et du Cambrésis, adressées au Chapitre de l'église collégiale de St.-Géry, in-fol.

Ce recueil contient toutes les lettres autographes de convocation, depuis 1597 jusqu'en 1787. La 1re est signée du cardinal-archiduc Albert, gouverneur général des Pays-Bas. La dernière porte la signature de Louis XVI.

1025. Liber catenatus Ecclesiæ Camerasensis, in-fol. vél. *b. garni en cuivre.*

Ms. du 14e siècle, avec des additions des siècles suivants. Recueil de titres de propriétés et de rentes appartenant au Chapitre métropolitain. Ce livre porte encore la chaîne par laquelle il était fixé dans le lieu d'où l'on voulait qu'il ne pût être enlevé.

1026. Liber pilosus secundus omnium titulorum, munimentorum atque negotiorum monasterii Sancti-Sepulchri, in-fol. *v.*

Ce volume, qui forme la seconde partie d'un recueil dont la 1re ne se retrouve pas, a été commencé le 14 mai 1658. C'est une collection intéressante de pièces qui concernent l'abbaye du St.-Sépulcre à Cambrai. Ce livre est nommé *pilosus* parce que le veau dont il est recouvert n'a pas été dépouillé de ses poils.

1027. Inventaire analytique des titres, chartes, bulles et autres documens concernant l'abbaye de Vaucelles, in-fol. 2 vol. *ph.*

Cet inventaire, fort soigneusement écrit, est précédé d'une chronologie des abbés de Vaucelles, au nombre de 56, depuis Raoul, installé par St. Bernard, en 1132, jusqu'à Alexandre Peuvion, dernier abbé, installé le 26 juillet 1780. Les 2 volumes sont enrichis de tables alphabétiques.

1028. Munimenta pro juridictione Capituli Cameracensis, et Francis-Servientibus, in-fol. *c.* C. M.

Écriture du 15e siècle. Recueil de titres authentiques concernant les droits respectifs du Chapitre cathédral et des échevins. De ces pièces, les unes sont en langue romane, et les autres en latin.

1029. Liber privilegiorum Ecclesiæ et Civitati Cameracensi concessorum, in-4.° vél. *ph.* C. M.

Ms. du 13e siècle. Parmi les titres précieux que contient ce recueil, nous indiquerons, 1° Une charte donnée par l'empereur Fréderic II, en 1215, charte peu connue et qui se rattache aux droits de commune que revendiquait la ville de Cambrai. 2° Un concordat, en langue vulgaire, passé par l'évêque Godefroy de Fontaines, en 1234, entre l'Église

de Cambrai et Arnoul d'Audenarde, au sujet de l'exercice de la justice dans les villages d'Ogy et d'Ysier. 3° La Loi d'Onaing et de Quaroube. 4° Divers actes relatifs à l'ancienne jurisprudence du comté de Hainaut. Ces dernières pièces sont du 14e siècle.

1030. Instruction et recœuil sur les coustumes generalles d'Arthois avecq les allégations des lois civiles. Recœuil en brief d'aulcunes traditions, formulaires et praticqs, ensemble de toutes matières personnelles, réelles, mixtes et autres conduisant à la notice d'icelles avecq plusieurs maximes et reigles generalles observées au pays d'Arthois, signament en la chambre d'iceluy pays. Le praticq d'Arthois, traictée sommairement. . . . . suivant la commune observation du pays, in-fol. 13 *cahiers*.

Ces travaux sur les coutumes d'Artois paraissent du même auteur. Ils portent la date de 1657 – 1663.

1031. A treatise of St. Bernard intitled *de præcepto et dispensatione*, wich signifies how and in what superiours in religion may comand and dispence up their subjects, and also how and wherein their subjects should be obedient. Translated out of latin by a brother of Syon, Richard Whitford, in-4.° 9 *cahiers*.

Le traité *du précepte et de la dispense*, dont ce Ms. offre la traduction, passait pour l'un des meilleurs livres de morale monastique. Il a été écrit par le célèbre abbé de Clairvaux, sur la demande des religieux de Saint-Père, près de Chartres. L'épître qui lui sert de prologue est adressée à Roger, abbé de Coulomb.

1032. A Spiritual ladder, or stepes to ascend up to heaven, composed by St. John Climacus, abbot of the monastery of mount Sinaï, and father of the greek church. in-4.° 10 *cahiers*.

C'est de cet ouvrage, intitulé l'*Échelle sainte*, que l'au-

teur a pris le nom de *Climaque*, qui en grec signifie *échelle*. Ce saint anachorète, né en Palestine vers l'an 525, fut fait abbé du Mont-Sina en 600 et mourut le 30 mars 605 ou 606. Le jésuite Raderus a publié l'*Échelle* de St. Jean Climaque en grec et en latin, in-fol., Paris, 1633. Il en existe deux traductions françaises; l'une qui porte le nom d'Arnaud d'Andilly, mais qu'on attribue à l'avocat Le Maître, son neveu; l'autre, plus ancienne, in-12, Paris, 1603, ne désigne le traducteur que par les initiales R. G. A. G.; ce qui, selon Barbier, signifie, *René Gautier, avocat-général*.

1033. A treatise of the wows of religion in answer to lutheran hereticks, very profitable to all religious persons, composed by a brother of Syon, Richard Whitford, in-4.° 15 *cahiers, le 2e manque*.

Ce Ms. provient, ainsi que les deux précédents, de la maison des Bénédictines Anglaises de Cambrai. Une note mise à la fin de celui-ci porte qu'il a été imprimé à Londres en 1532, et rajeuni du vieux langage anglais en 1694. Richard Whitford, religieux du monastère de Sion, était un littérateur fort distingué; Thomas Morus et Érasme avaient pour lui beaucoup d'estime. Sa traduction du traité de St. Bernard, *de præcepto et dispensatione*, n'est pas mentionné dans l'article que la *Biogr. Univ.* a consacré à Richard Whitford.

1034. Registrum bullarum et collationum Capituli Sancti Gaugerici Cameracensis, in-fol.

Ce recueil de bulles et autres actes pour la collation des prébendes du Chapitre de St.-Géry commence au 4 novembre 1715 et finit au 16 février 1784.

1035. Miscellanea. Locationes domorum intrà et extrà urbem, in-4.° vél. *b*.

Ms. du 14e siècle, avec quelques additions du siècle suivant. Provenant du Chapitre de St.-Géry.

1036. Kalendarium ecclesiæ Sancti-Gaugerici Cameracensis. Fundata officia. Obituarium. Ritus pro ornamentis, etc., in-fol. *c*.

Ce recueil est bon à consulter pour fixer des dates relatives à l'histoire ecclésiastique de Cambrai.

1037. Registrum certarum bullarum pro diversis causis religiosis, in-4.° vél. *ph.*

Écriture du 16e siècle, difficile à lire. C'est une collection de Bulles qui n'intéressent pas seulement le diocèse de Cambrai, mais aussi toute la chrétienté.

1038. Bulle Clémentine octroyée à la sacrée Religion militante de Hierusalem, in-fol. vél.

Cette Bulle, donnée à Rome le 4 des nones de janvier 1523, est précédée d'une lettre de F. A. de Naberat, commandeur d'Ayen, à Alexandre de Vendôme, grand prieur de France. Elle est suivie d'un extrait des registres du Parlement de Paris, sous la date du 27 août 1579, et d'un certificat d'authenticité, signé par deux notaires apostoliques, sous la date du 1er mars 1624. Le tout est terminé par une table alphabétique des matières contenues dans la Bulle.

1039. Obituarium Ecclesiæ Cameracensis, in-4.° vél. C. M.

Ms. du commencement du 15e siècle, qui offrirait plus d'intérêt si, dans l'indication des décès, on avait joint l'énoncé de l'année à celui du quantième du mois.

1040. Registre général de toutes les pièces contenues dans les cartons des archives du secrétariat de Mgr. Charles, archevêque duc de Cambray, pair de France, prince du St.-Empire, comte du Cambrésis, etc. in-fol. *v. aux armes de cet archevêque.*

Ce Ms. porte la date de 1736.

1041. Bulles originales des Papes, munies de leurs sceaux de plomb.

La plus ancienne de ces Bulles est du pape Honorius II qui siégea depuis 1124 jusqu'en 1130. Elle a pour objet de confirmer la nomination faite par l'évêque Burchard d'un chanoine nommé Alard à la trésorerie du Chapitre de Cambrai. La plus récente porte la date de 1766; elle est de

Clément XIII qui confère un bénéfice dans le chapitre de Maubeuge. Ces Bulles sont au nombre de 113; toutes bien conservées. 18 appartiennent au 12e siècle ; 38 au 13e ; 3 au 14e; 34 au 15e ; 10 au 16e ; 6 au 17e ; 4 au 18e, M. Houillon, sous-bibliothécaire, en a fait l'inventaire descriptif. Le mot *Bulle* signifie proprement un sceau de métal attaché à des lettres, et ce n'est qu'au 13e siècle que certaines épîtres des papes ont tiré ce nom de la bulle de plomb qui s'y trouvait attachée. Les sceaux pendant à nos bulles portent d'un côté les images de St. Pierre et de St. Paul, et au revers le nom du Pape, son titre marqué par les lettres PP, et le chiffre romain qui le distingue de ses prédécesseurs.

1042. Farde de pièces relatives aux contestations qui eurent lieu par suite de l'érection de Cambrai en archevêché.

Voici l'énumération de ces pièces : 1o Deux lettres originales du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, à l'archevêque de Cambrai, Maximilien de Berghes, touchant l'érection de Cambrai en archevêché. Ces lettres sont datées du 13 octobre et du 30 novembre 1564. 2o Lettres du Chapitre de Cambrai à Mgr. Maximilien de Berghes, pour savoir de lui ce qu'il veut être fait au sujet de la citation donnée par M. l'archevêque de Reims pour le synode provincial. Cette lettre est du 23 octobre 1564. 3o *Responsio ad* Protestationem *ill. ac rev. D. Archiepiscopi Remensis.* On ignore de qui est cette réponse qui fut rédigée sous Maximilien de Berghes, 1er archevêque de Cambrai. 4o Avis de M. (Joly de) Fleury, (conseiller au grand conseil) sur ce qu'il y a à faire de la part de Mgr. de Cambrai (Jacq. Théod. de Bryas) pour se maintenir dans les droits de son archevêché (1678). 5o Réponse pour l'église et archevêché de Cambrai, contre la *Protestation* de Mgr. l'archevêque duc de Reims (Ch. Maur. Le Tellier.) Cette réponse fut rédigée en 1678, sous M. de Bryas, prédécesseur de Fenelon. 6o Mémoire de M. l'abbé Fenelon pour répondre à la *Protestation* de Mgr. l'archevêque de Reims, contre l'érection de Cambrai en archevêché (1695). 7o Renonciation faite par l'archevêque de Reims (Le Tellier), pour lui et ses successeurs, à toutes ses prétentions sur l'archevêché,

en conséquence de l'union de l'abbaye de St.-Thierry à l'archevêché de Reims. Cet acte est du 14 novembre 1696. 8° Acte par lequel M. l'archevêque de Cambrai (Fenelon) reconnaît que M. Le Tellier, archevêque de Reims, lui a remis une renonciation à tous ses prétendus droits sur l'église de Cambrai (1696). 9° Réponse de l'archevêque de Cambrai au *Mémoire* qui lui a été envoyé sur le droit de joyeux avénement (1702). Toutes ces pièces ont été communiquées à MM. les éditeurs des *Œuvres complètes de Fenelon*, qui en ont fait une mention spéciale dans le 5e volume de la *Correspondance* de ce prélat, p. 5. Ils ont en outre imprimé le *Mémoire* n° 5 ci-dessus, dans le même vol., p. 7 à 70. Le Ms. que nous possédons de ce *Mémoire* présente de nombreuses corrections et des additions de la main de Fenelon. La *Réponse sur le droit de joyeux avénement* est également publiée dans le même 5e vol. de la *Correspondance*, p. 73 à 129. Je l'avais fait connaître au public deux ans auparavant, in-8.°, Cambrai, 1825. Mon ami, M. Fidèle Delcroix, s'était uni à moi pour cette publication.

1043. Actes originaux, en français vulgaire du 13e et du 14e siècle.

La plupart de ces Actes sont encore munis des sceaux en cire qui en constatent l'authenticité. En formant cette collection, j'ai eu pour but de réunir les plus anciens monumens du langage qu'on parlait dans nos contrées depuis le règne de St. Louis jusqu'à celui de Charles VI. L'acte qui porte la date la plus reculée est un chirographe du mois d'août 1236, passé à Paillencourt pour un échange entre l'abbé du St.-Sépulcre et Dame Aude et ses hoirs. Ces chartes sont au nombre de 30. Du reste, nous possédons des titres en langue romane antérieurs à celui-ci, tels sont les *Statuts de l'hôpital St.-Julien*, de 1220, et la *Loi Godefroy*, de 1227; mais les originaux n'en sont pas parvenus jusqu'à nous. Carpentier, dans les pièces de son *Histoire de Cambrai*, p. 18, nous a même conservé une charte française de l'abbaye d'Honnecourt, datée du mois de juin 1133. Cette pièce passe pour le plus vieux monument authentique de notre langue. Le Cambrésis peut donc être considéré comme le berceau de l'idiome des trouvères.

1044. Actes originaux en latin, du onzième et du douzième siècles.

Dans cette collection que j'ai formée, je me suis borné aux Actes antérieurs à l'an 1200, parce qu'à dater de cette époque ils cessent d'être rares. Le plus ancien titre original qui en fasse partie est une charte de l'évêque de Cambrai, St. Liébert, datée de l'an 1076. Cette charte, qui est la seule que nous possédions du 11[e] siècle, porte le monogramme de Liébert. Le sceau, en cire sèche, aride et friable, est de forme orbiculaire; les bords en sont relevés en manière de bourrelet. L'évêque y est représenté assis, avec les habits et les insignes de sa dignité. L'inscription est ainsi conçue : *Lietbertus gratia Dei Cameracen Eps.* Ce sceau, qui fait un relief considérable, est appliqué en placard au bas de l'acte, au-dessous de la date, au milieu et un peu à droite. L'usage des sceaux ainsi plaqués se conserva en France jusque sous le règne de Louis-le-Gros. Tous les autres sceaux de cette collection sont encore de cire sèche et aride, mais au lieu d'avoir la forme ronde, ils sont ovales, oblongs ou paraboliques, se terminant en ogives par les deux bouts. Ils sont pendants avec des lemnisques ou attaches de cuir. Les évêques y sont représentés tantôt assis et tantôt debout. Un inventaire détaillé accompagne cette collection ainsi que les deux précédentes.

1045. Catalogue des livres imprimés et manuscrits qui composent la Bibliothèque communale de Cambrai, in-fol. 3 vol.

Ce Catalogue, commencé par M. René Marchant et terminé par feu M. l'abbé Lély, mes deux prédécesseurs, offre les divisions suivantes : *Grammaire. Histoire Naturelle. Arts Mécaniques. Mathématiques, Physique, Chimie et Médecine. Arts Libéraux. Rhétorique. Poésie. Philologie. Polygraphie. Philosophie. Morale et Éducation. Droit naturel et des gens. Droit public. Lois civiles et Commentateurs. Jurisprudence civile et criminelle. Droit canonique, Métaphysique, Religions, Conciles et Synodes. Liturgies. Ouvrages ascétiques et mystiques, Théologiens. Prédicateurs. Géographie. Voyages et Relations. Chronologie et Histoire universelle. Histoire ancienne. Histoire moderne gé-*

générale. Histoire moderne particulière d'Asie et d'Afrique. Histoire moderne d'Europe. Histoire de France, Espagne, Pays-Bas, etc. Histoire des Religions. Histoire de l'Église Catholique. Histoire monastique. Biographie civile et ecclésiastique. Antiquités. Histoire littéraire. Manuscrits. Ce Catalogue présente un total de 30,000 volumes environ.

1046. Abrégé des Conciles généraux et particuliers; l'éclaircissement tant des anciens que des nouveaux canons qui prouvent les dogmes et la discipline de l'église romaine; ensemble l'état de la Religion chrétienne depuis J.-C. jusqu'à la présente année; la suite des papes depuis St. Pierre, des empereurs depuis Auguste, des rois de France et des écrivains ecclésiastiques, in-8.° 2 vol. *v.*

Ce Ms., provenant de M. Pascal-Lacroix, n'a été retrouvé qu'au moment où l'on achevait l'impression du Catalogue; ce qui explique pourquoi il est placé en dernière ligne. C'est une bonne histoire ecclésiastique qui s'arrête en 1687.

DESIDERATA,

OU

NOMENCLATURE DES PRINCIPAUX MANUSCRITS

INDIQUÉS COMME AYANT EXISTÉ DANS LES DÉPOTS QUI ONT SERVI A FORMER LA BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI, ET QU'ON REGRETTE DE NE PAS TROUVER DANS CET ÉTABLISSEMENT.

1° HISTOIRE des Croisades, in-fol. 12 vol.

M. Pascal-Lacroix, dans sa *Notice sur Jacques-Christophe Ruffin,* abbé de Vaucelles, *Mémoires de la Société d'Émulation,* année 1820, p. 174, fait mention de cette *Histoire des Croisades,* écrite, dit-on, de la main même du sire de Joinville. Suivant l'affirmation d'une personne respectable, ce précieux Ms. aurait existé long-temps à l'abbaye de Vaucelles, et en aurait été enlevé depuis, pendant l'une des guerres qui ont dévasté le Cambrésis. Il aurait été ensuite acquis par les Jésuites de Bruxelles. On ajoute que l'abbé Ruffin ayant vu chez ces Pères les 12 vol. qui portaient encore les armoiries de son abbaye, offrit en vain une somme considérable pour rentrer en possession d'un tel trésor. Certes, c'eût été là une découverte bien importante, puisque le seul ouvrage connu du sire de Joinville se réduit à la *Vie* ou *Chronique de St. Louis,* qui ne formait, dans le Ms. trouvé en 1746 et publié en 1761, qu'un petit in-4.° sur vélin, à 2 colonnes, de 391 pages. Mais il faut avouer que l'existence de l'*Histoire des Croisades* n'est rien moins qu'avérée; aussi M. Pascal-Lacroix ne la mentionne-t-il qu'avec la sage réserve qui le caractérise, et dans l'unique dessein de rappeler l'attention des érudits sur ce point intéressant de notre histoire littéraire. Que reste-t-il d'ailleurs à espérer des recherches qui seraient faites désormais après celles auxquelles s'est livré l'auteur de la *Bibliographie des Croisades?*

2° Vita Sancti Bernardi Clarevallensis abbatis, in-4.° *environ* 200 p.

Cette Vie de St. Bernard est de Guillaume, abbé de St.-Thierry de Reims (V. le présent *Catalogue*, n° 769). Le Ms. qui la contient se trouve dans la bibliothèque de Lyon où il porte le n° 149. M. Delandine le décrit pp. 201 et 202 du t. 1er de son catalogue, en disant qu'il est bien conservé, d'une écriture nette et lisible, à longues lignes, capitales en couleur. L'âge n'est pas indiqué. A la fin du volume on lit une note ainsi conçue : *Ce livre a esté prins au monastère du Val-Notre-Dame, non guières loing de Cambray, l'an* 1553, *estant le Roy devant ledit Cambray, et fust acheptè par monsieur de Clamson d'ung souldard, et lui cousta deux sols.* Ce Ms. passa dans la bibliothèque de Marc Perrachon qui en fit don à la ville de Lyon. La bibliothèque de cette grande cité possède encore un autre Ms. précieux qui provient de Cambrai. Il est intitulé *Virgilii opera*, in-4.° environ 600 p. Voici la description qu'en donne M. Delandine, *Catalogue* précité, t. 1er, p. 158. « Ce beau Ms. de *Virgile* est sur vélin très pur, avec les capitales coloriées. En tête de chaque Églogue, de chaque livre des Géorgiques, et de tous les chants de l'Énéïde, on trouve un dessin enluminé et rehaussé d'or, où sont représentés les sujets principaux décrits dans le chant. L'écriture est nette, lisible, et date de 1350. L'auteur (l'éditeur) y a ajouté des sommaires et des vers d'Ovide, relatifs à chaque ouvrage de Virgile. Le volume appartint en 1569 à Jean-Antoine de Lescure, habitant à Cambrai, qui le confia à Jean Truchin. » On a quelque raison de croire que ce Ms., avant de passer dans les mains de J. A. de Lescure, avait appartenu à l'un de nos établissemens religieux.

3° Gesta Cameracensium Episcoporum, auctore Lamberto Waterlosio.

Les continuateurs du grand *Recueil des historiens de France* ont publié des fragmens de cette chronique de Cambrai dans leur t. XIII, p. 476 à 532. Ces fragmens leur ont été fournis par l'infatigable abbé Mutte qui en possédait une copie faite en 1664 sur un ancien Ms. qu'on n'a pu retrouver. Le savant doyen a essayé de rétablir ce qui manque, en recueillant de différents auteurs les passages qu'ils avaient empruntés

à cette chronique. L'*Histoire chronographique* du Cateau-Cambrésis, dont nous regrettons aussi la perte, lui a procuré un grand nombre de ces citations. Il en a trouvé aussi beaucoup dans un recueil intitulé *Pot-pourri* et composé par Martin Leleu, chanoine de St.-Aubert. Lambert Waterlos, aussi chanoine de Saint-Aubert, vivait au 12[e] siècle. M. Brial lui a consacré une notice dans le t. XIV de l'*Hist. litt. de la France*, p. 596. L'éditeur de la *Biogr. Univ.* a aussi accueilli un article que je lui ai adressé sur ce chroniqueur cambrésien. Je pense que feu M. Brial et les continuateurs du *Recueil des hist. de France* ont eu tort de distinguer le *Gesta episcoporum* d'avec la Chronique. Ces divers fragmens appartenaient vraisemblablement à un seul et même ouvrage.

4° The Works of the R. Father Augustin Baker, in-fol. 17 vol.

Augustin Baker, savant bénédictin anglais, né en 1575, mort en 1641, fut pendant neuf ans le directeur du couvent des Bénédictines Anglaises de Cambrai. La riche bibliothèque de cette maison conservait tous les Mss. historiques et ascétiques qu'avait laissés cet habile et infatigable compilateur. Il est à regretter que nous n'en ayons retrouvé aucun. Les érudits savent quel parti Reyner et Serenus Cressy en ont tiré, l'un pour son *Apostolat des Bénédictins*, l'autre pour son *Histoire de l'Église* et sa *Sainte Sophie*. On voyait aussi dans la même bibliothèque une vie d'Augustin Baker sous ce titre : *The historical narration of life and death of the late venerable father F. Augustin Baker*, in-8.°. Peut-être ce Ms., ainsi que beaucoup d'autres qui sont relatés à la fin du catalogue mentionné ci-dessus, n° 901, auront-ils été emportés par les Dames Anglaises, lorsqu'elles furent obligées de quitter Cambrai et la France. La *Biogr. Univ.*, t. 3, p. 251, contient un article sur Baker qui y est nommé *David* au lieu d'*Augustin*, d'où l'on pourrait conclure qu'il n'a pris ce dernier nom qu'à son entrée en religion.

5° Mémoriaux de divers abbés de St.-Aubert.

Plusieurs abbés de Saint-Aubert avaient l'habitude d'écrire un *Mémorial* de tous les faits et événemens remarquables arrivés de leur temps dans le pays. Ces espèces de chroniques, rédigées par des auteurs contemporains, devaient

offrir de précieux matériaux pour l'histoire. On peut voir des fragmens de ces *Mémoriaux* de St.-Aubert dans nos deux historiens, Carpentier et Dupont. Les abbés qui se sont fait le plus connaître par des travaux de cette nature sont Nicolas Brassart, Jean Le Robert et Philippe Blocquel, qui vivaient dans le 15e siècle. Malheureusement il ne nous reste de leurs ouvrages que les fragmens qu'en ont cité quelques écrivains. Le Comité d'instruction publique de la Convention nationale fit, en l'an 3, la demande spéciale des *Mémoriaux* de Jean Le Robert, auprès de l'Administration du District de Cambrai. Toutes les recherches à cet égard furent vaines. M. Dumersan, dans un *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet*, couronné par la Soc: d'Émulation en 1808, a commis une erreur en avançant que ces *Mémoriaux* se trouvent à la bibliothèque du Roi. L'abbé Mutte en avait fait des extraits, surtout pour ce qui a rapport à l'histoire publique, aux familles, aux monnaies, à différents usages. (V. son *Catalogue*, n° 5842).

6° Breve Chronicon Cameracense, authore Christiano Massæo.

Cette Chronique manuscrite se trouvait à l'abbaye du Saint-Sépulcre à Cambrai. L'auteur, Chrétien Masseuw, appartenait à la célèbre congrégation des Frères de la Vie Commune. Il mourut en cette ville le 25 septembre 1546, après y avoir enseigné les humanités pendant 36 ans. Il a publié divers ouvrages dont on peut voir l'énumération dans les *Mém.* de Paquot, in-12, t. 6, p. 208.

7° Chronicorum Valcellensium libri duo.

Ces Chroniques, qui se conservaient à Vaucelles, ont pour auteur D. Richard Moreno, mort abbé en 1720. Le 1er livre contient la suite des abbés de Vaucelles ; le 2e traite surtout de ce qui s'est passé dans le Cambrésis pendant la guerre de 1635 à 1649.

8° Catalogus librorum manuscriptorum extantium in bibliothecâ Ecclesiæ metropolitanæ Cameracensis concinnatus et exaratus à D. Marion, in-8.°, plus un Carton contenant des notes détachées, en forme de commentaires, sur les

livres Mss. de la bibliothèque du Chapitre de Cambrai.

Ce catalogue et ces notes se trouvaient dans la bibliothèque de l'abbé Mutte, sous les n.os 5750 et 5751. Que sont-ils devenus ? On l'ignore. Simon-Antoine Marion, auteur de ce travail intéressant, fut reçu chanoine de Cambrai en 1719, et mourut en 1758. Il est le sujet d'un article dans les *Rech. sur l'Eglise de Cambrai*, p. 139.

9° Lettres de Fenelon à M. de Bernières, intendant de Hainaut et de Flandre, in-4.°

Ces lettres, autographes et inédites, sont au nombre de 80 environ. Elles ont échappé aux recherches des estimables éditeurs des *Œuvres complètes de Fenelon*, qui ont pourtant publié 11 volumes de la correspondance de notre immortel archevêque, in-8.°, Paris, 1825 - 1829. Depuis plus d'un an, il est question d'acquérir cette précieuse collection qui ne saurait être plus convenablement placée que dans la Bibliothèque de Cambrai. Puisse notre nouveau Conseil municipal, confirmant le vote déjà émis par l'ancien, assurer enfin à la Ville la possession d'un tel trésor !

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

N° 37, ligne 1re, *Brevarium*, lisez : *Breviarium.*

N° 92. Ajoutez : Ce Bréviaire est indiqué dans le catalogue de Mutte, in-8.°, Cambrai, 1775, comme étant composé de 2 vol. de format différent.

N.° 134. Ajoutez : M. l'abbé Possoz, professeur au grand séminaire de Cambrai, m'a communiqué un beau Ms. in-4.°, écrit en 1287, contenant le même traité, mais sous le titre de *Disciplina cordis* au lieu de *Doctrina cordis.* Cet ouvrage y est précédé d'un autre traité ascétique intitulé : *Libellus de Virgine Mariâ.* Le *Doctrina cordis* est là sans nom d'auteur, aussi bien que dans notre Ms. Sanderus qui, dans la 1re partie de sa *Biblioth. Mss*ta *Belg.*, p. 359, l'indique sous le nom de Jean Divinus, l'attribue, dans la 2e partie, p. 40, à Gérard, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, lecteur du couvent de Liége.

N° 159, ligne 12, 785, lisez 812.

N° 169, ligne 6, *Louis* x, lisez : *Louis* xi.

N° 174. La *Summa Baptistina* est ainsi appelée du nom de son auteur, Baptista de Salis, Génois, de l'ordre des Frères-Mineurs, qui vivait au 15e siècle. Cet ouvrage a été imprimé à Nuremberg, in-fol., 1488.

N° 203, ligne 17, *Mém. de l'Acad.*, lisez : *Hist. de l'Acad.*

N° 208. Ajoutez : Il existe parmi les Mss. de la bibliothèque du Roi à Paris, une *Maison de Conscience*, dont l'auteur est J. Saulmier, (V. *Biblioth. Mss*ta de Montfaucon, p. 787, *b.*)

N° 234. J'ai commis une erreur en disant que cette version des *Éthiques* n'est pas connue. Elle a été imprimée à Louvain, in-fol., 1476. (V. *Dict. bibl. choisi du 15e siècle*, t. 2, p. 97.)

N° 242. L'ouvrage intitulé ici : *Liber Bernardinus*, a été imprimé sous ce titre : *Florilegium Bernardinum sive flores ex operibus S. Bernardi, collecti à Guillelmo, monacho S.-Martini Tornacensis*, in-4.°, Paris, 1499. In-8.°, Lyon, 1556. In-16, Lyon, 1570.

N° 251. L'*Hortulus Rosarum* a pour auteur Thomas à Kempis.

N° 258. Le traité *Stimulus amoris*, attribué tour-à-tour à St. Bernard, à St. Bonaventure et à Anselme de Lucques, a été traduit en français par Ant. Vérard, sous ce titre : *Aiguillon d'amour divine*, in-4.°, 1507.

N° 358. Une note placée en tête de chaque volume de ce Ms. porte qu'il a été communiqué en 1612 à François Sylvius, docteur et professeur en théologie à Douai, qui le consulta avec fruit pour la rédaction de son excellent Commentaire sur St. Thomas.

N° 378. Præpositus, auteur du traité mentionné dans ce numéro, est le même que Præpositivus, surnommé *Cremonensis*, chancelier de l'église de Paris, mort vers 1209. Cette Somme de théologie est son principal ouvrage. Il n'en a été imprimé que deux ou trois pages qui concernent la pénitence, et qui se trouvent à la suite du *Pénitentiel* de Théodore. (V. *Hist. litt. de France*, t. 16, p. 583.)

N° 381, ligne 5, *et que*, lisez : *atque*.

N° 386. Pour fournir aux érudits quelques moyens de reconnaître l'auteur du dialogue qui forme une bonne partie de ce volume, je donne ici les 1res lignes de l'épître dédicatoire et du dialogue même. Epître : *Sciebam ego jam dudum quod nunc dicis, pater mi, R. abba venerabilis.* Dialogue : *Ego baptisatus in nomine Patris et Filii et Sp. Sancti.*

N° 393, ligne 13, *Breviloquiam*, lisez : *Breviloquium*.

N° 397. Précieux Ms. du 15e siècle, enrichi de 78 figures richement coloriées et rehaussées d'or. Ces figures, qui représentent avec une bizarrerie singulière les diverses scènes dont il est question dans l'Apocalypse, paraissent d'une époque antérieure à celle du Ms. Rien n'indique quel est l'auteur de ce Commentaire, dont les 1res lignes sont ainsi conçues : *Johannes apostolus et evangelista qui amoris privilegio in cenâ super pectus Domini recumbere meruit.*

N° 437, ligne 16, *pavrete*, lisez : *pavete.*

N° 470, ligne 3, *Grégoire* XI, lisez : *Grégoire* IX.

N° 476, ligne 1, ajoutez : in-8.° *v.*

N° 519. Ajoutez : On trouve dans l'*Amplissima Collectio* de Martène, t. 2, p. 812, une lettre du pape Alexandre III, à Odon, abbé d'Ourcamp et à F., doyen de Reims. Cette lettre ne porte pas l'indication de l'année, mais comme elle est datée de Bénevent, où Alexandre III se trouvait en 1167, époque à laquelle Odon fut élu abbé d'Ourcamp, il en résulte que c'est à cette même année, 1167, qu'il faut rapporter la lettre dont il s'agit.

N° 536, ligne 14, *ribulation*, lisez : *tribulation.*

N°s 558 et 559. Ces deux numéros ne forment qu'un seul et même ouvrage. C'est la célèbre Collection de Denys Le Petit, publiée d'abord à Mayence, in-fol., 1525, par Wendelstenius, puis par Pierre Pithou, à Paris, in-fol., 1687. Il faut lire sur ce recueil l'ouvrage des frères Ballerini, prêtres de Vérone, intitulé : *De antiquis canonum Collectionibus*, part. III, p. 471 – 500. Cette dissertation se trouve dans *Andr. Galland. Sylloge Dissertationum de vetustis canonum Collectionibus*, in-4.°, Venise, 1778, et Mayence, 1790.

N°s 563 et 564. Ces deux ouvrages sont de Gratien.

N° 566. Ce Répertoire d'Arnould Gheiloven provient de Grégoire Nicolaï, chanoine et official de Cambrai, qui le légua au Chapitre avec plusieurs autres Mss., par son testament du 20 décembre 1469.

N° 570. Cet ouvrage est dû à Hugues de Segusio, cardinal-évêque d'Ostie au 13e siècle. (V. *Dict. Ecclés.*, par Richard, in-fol., Paris, 1760, t. 3, p. 257.)

N° 571. Ce Ms. contient les Décrétales de Grégoire IX, avec la glose ordinaire de Bernard de Parme. On y a joint les constitutions de Grégoire X, publiées au concile de Lyon en 1278. La glose qui les accompagne a pour auteur Jean Garcias, espagnol. On consultera avec fruit sur ces collections de Décrétales : *Augustini Theineri J. U. D. Commentatio de Romanorum Pontificum Epistolarum Decre-*

talium antiquis collectionibus, et de Gregorii IX *P. M. Decretalium Codice. Accessit quatuor codd. Mss. in Bibliothecâ Regio-Academicâ Vratislaviensi asservatorum Gregorianam Decretalium Collectionem continentium accurata Descriptio*, in-4.°, Leipsic, 1829. M. le docteur Theiner a examiné, en septembre dernier, ce Ms. ainsi que nos autres Collections de Canons et de Décrétales. Les notes additionnelles que nous plaçons ici sur cette catégorie de nos Mss., sont en partie le résultat des observations de ce jeune savant.

N° 574. C'est encore le Décret de Gratien mentionné plus haut.

N° 575. Ce Ms. contient la Collection des Décrétales du faux-Isidore, un peu augmentée. En tête du volume on trouve l'énumération des provinces, connue sous le nom de *Provinciale vetus*. La Collection du faux-Isidore a été imprimée à Paris en 1524 et en 1535, à Cologne en 1530. La Bibliothèque de Douai possède deux Mss. de la même collection. Ils sont de la même forme, du même âge, et peut-être de la même main que celui-ci.

N° 576. M. Theiner juge ce Ms. du milieu du 9e siècle. Les 1ers Canons qui s'y trouvent appartiennent à la célèbre Collection de Denys le Petit, Scythe de nation, qui vivait au 6e siècle. Ce code a été approuvé par l'église de Rome et par celle de France. Justel le fit imprimer en 1628, en y joignant un recueil de Décrétales des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase. Depuis, l'on y a ajouté celles d'Hilaire, de Simplice et des autres Papes jusqu'à St. Grégoire. Le concile de Carthage, dont j'avais déclaré la date incertaine, eut lieu en 491. Notre Ms. contient aussi plusieurs Canons de la collection d'Irlande, ainsi que des préceptes de St. Patrice et de Gildas Le Sage; ce qui prouve que, dès les temps les plus reculés, nos canonistes ont connu ces Collections irlandaises. Du reste, ce recueil est exempt de la plupart des vices dont est entâché celui du faux-Isidore. Disons en deux mots ce que c'est que le faux-Isidore: Mercator, qui vivait au 8e siècle, fit paraître une Collection de Canons, renfermant beaucoup de pièces fausses. Cette collection, qui fut long-temps attribuée à St. Isidore de Séville, fut apportée d'Espagne en France vers l'an 800.

Elle a été souvent imprimée et a donné lieu à beaucoup de controverses.

N° 619. Depuis l'impression de cet article, j'ai eu occasion d'examiner la Collection de David Wilkins, intulée *Concilia Magnæ Britaniæ et Hiberniæ*, in-fol., 4 vol., Londres, 1737. Je n'y ai pas trouvé le passage en langue vulgaire dont j'ai cité quelques lignes.

N° 620, ligne 5, après le mot *chaque*, ajoutez : *livre*.

N° 624, ligne 28, *Rainart*, lisez : *Ruinart*.

N° 627. Plus tard, vers 1520, Guillaume Michel, dit de Tours, fit une nouvelle traduction de Valère Maxime, ou plutôt rajeunit celle de Simon de Hesdin et de Nicolas de Gonesse. Son travail, recueilli par Robert du Val, fut imprimé à Paris en 1525. (V. *Biblioth. Fr.*, de La Croix du Maine, édition de Rigoley de Juvigny, in-4.°, 1772, t. 1er, p. 334.)

N° 762. Le *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux fut traduit de nouveau par Jean Langlois, Sr du Fresnoy, qui en changea le titre, 2 vol., Paris, 1584. (V. *Biblioth. Fr.* de La Croix du Maine, t. 1er, p. 333.)

N° 863. Après ce qui concerne la chronique de Sigebert, ajoutez : Notre Ms. peut encore servir à réfuter l'opinion de ceux qui mettent sur le compte de Sigebert la fable de la Papesse Jeanne. Martène et Durand, dans leur *Voyage litt.*, in-4.°, 1724, t. 2, p. 83, décrivent une continuation de Sigebert, qui a été publiée incomplètement par Aubert Le Mire, sous le titre, *Auctuarium Aquicinctense.* Si le Ms. original, qui existait à Anchin, n'est pas perdu, il doit se trouver à la Bibliothèque de Douai.

N° 864, ligne 8, supprimez ces mots : *Qui vivait au 18e siècle.*

N° 868, ligne 2, XXIX, lisez : XXIV.

Ibid. Ligne 32, *La Boëtie*, lisez : *La Bastie.*

N° 878. D'après la note qui suit ce numéro, on pourrait conclure que le Catalogue déposé au Ministère de l'Intérieur, et publié à Leipsig par les soins de M. le docteur G. Haënel, est accompagné comme ici de notices descriptives. Il n'en est rien. On n'y trouve que les titres des Mss. ; encore ces

titres sont-ils presque toujours incomplets et défigurés. Il m'aurait été bien agréable de fournir à M. Haënel des indications, et de contribuer, en ce qui concerne Cambrai, à lui épargner quelques erreurs qui déparent une publication d'ailleurs si intéressante.

N° 906, ligne 2, *theologiæ*, lisez : *theologicæ*.

NOTA. *Il y aurait ici un chapitre curieux à ajouter au Catalogue de nos Mss.; ce serait l'indication des notes Mss^les. tracées par divers personnages célèbres sur les livres imprimés de notre Bibliothèque. En attendant que je puisse achever le travail que j'ai entrepris sur cette matière, je me bornerai à la note suivante qui donnera une idée de l'intérêt que pourraient offrir de telles recherches.*

N° 2137. Martiani Minei Felicis Capellæ Carthaginiensis viri proconsularis Satyricon in quo de nuptiis Philologiæ et Mercurii Libri duo, et de septem artibus liberalibus Libri singulares, omnes emendati et notis sive februis Hug. Grotii illustrati, in-8.°, Lugd-Batav. Christ. Raphelengius, 1599. *v.*

Cette édition de Martianus Capella, donnée par Grotius à l'âge de 15 ans, est rare et recherchée. Mais ce qui ajoute surtout du prix à notre exemplaire, c'est la note autographe de Grotius qui se trouve en face du frontispice. Elle est conçue en ces termes :

Reverendo Præsuli D. Philippo Desportes, Abbati Tironensi.

Mitto tibi nostrum, Præsul reverende, Capellam.
Extorsit meus hunc officiosus amor.
At pudor adversùm, mendas ciscumspice, dicit :
Sive tuas mendas, sive typographicas.
Ille quidem dicit : sed amor magis instat et urget.
Hinc pudor, hinc stat amor ; victus amore pudor.

H. GROTIUS.

Philippe Desportes, à qui ce sixain est adressé, était abbé de Bonport et de Tiron. Il a eu, comme poète, une réputation que Boileau a fortement ébranlée. On connaît d'autres exemplaires du même ouvrage, offerts ainsi par Grotius à divers savants. Celui qu'il avait adressé à Joseph Scaliger avec 10 vers latins, a été acheté 71 fr. à la vente de Math. Rover, à Leyde, en 1806.

NOTA. Ce Catalogue a été imprimé à part avec une *Table alphabétique des auteurs et des matières.*

DERNIÈRE JOURNÉE
DU
RÈGNE DE FRANÇOIS II,

HISTOIRE FRANÇAISE.

(1560.)

PAR M. S. HENRY BERTHOUD.

L'homme ne se montre jamais sous un aspect plus hideux que lorsqu'il est en proie aux fureurs du fanatisme et des guerres civiles. Alors les proscriptions, la trahison et les assassinats deviennent des vertus.

(OWEN.)

CHAPITRE PREMIER.

Par St. Denis ! il dit au Roi
Ce que nul n'eût osé lui dire.
Sa marote et son gai délire
Sont plus utiles, sur ma foi,
Que grave et triste remontrance
Qui blesse ou qu'on n'écoute pas.
LES ÉCHECS, *poëme.*

LA reine de France, Marie d'Écosse, chantait, en s'accompagnant sur le clavecin, un gai tenson, composé jadis pour elle par le poète Clément Marot. Debout auprès de la princesse, le page

David Rizzio mariait à sa voix les accords du théorbe, et penché, pour mieux entendre, sur le bras d'un vaste fauteuil, François II contemplait avec mélancolie sa jeune épouse qui parfois échangeait avec lui un sourire. Souvent le monarque interrompait le tenson, en couvrant de baisers une des belles mains qui parcouraient si légèrement les touches d'ivoire du clavecin; plus souvent encore, il détournait la tête pour cacher une larme involontaire qui coulait sur ses joues pâles et amaigries.

Vingt jeunes filles, vêtues de blanc, et qui toutes portaient le nom de Marie, étaient occupées à des travaux d'aiguille dans un appartement voisin. Le murmure de leurs voix se faisait entendre par intervalle, sans troubler néanmoins la profonde rêverie du capitaine des gardes écossaises, le fidèle Alan-Mac-Ivor. On apercevait, à travers les vitraux de la porte de l'antichambre, ce vieux soldat, enveloppé du plaid bigarré des montagnards, et les bras appuyés sur sa longue claymore, dans l'attitude de la méditation. S'il fallait en croire ses superstitieux compatriotes, la mélancolie à laquelle il se livrait presque toujours, était causée par les apparitions de sa double vue. Tous ceux qui le connaissaient partageaient cette singulière croyance; aussi ne l'approchait-on qu'avec une sorte de

terreur. Quoiqu'il en fût, la reine, appréciant sa fidélité à toute épreuve, l'honorait d'une amitié particulière, et souvent s'entretenait familièrement avec lui. François II, à la garde de qui il veillait sans cesse, le citait comme un modèle de bravoure et de loyauté.

Tout à coup, cette porte où veillait Alan-Mac-Ivor s'ouvrit avec un fracas qui fit tressaillir la reine : une rougeur subite monta au visage du monarque.

Quel est l'audacieux qui, sans mes ordres, ose pénétrer dans mes appartemens ? demanda-t-il d'une voix faible qu'il s'efforçait vainement de rendre menaçante.

— C'est moi, répondit froidement un vieillard qui s'avançait les bras croisés.

Son aspect était grave et triste : les rides d'un front chauve et la forme bizarre de gros sourcils grisâtres, donnaient à sa physionomie une expression tout-à-fait singulière. On l'eut pris aisément pour un conseiller du roi, car il portait une simarre de velours noir ; cependant sa vieillesse n'avait rien de vénérable, et le page sourit à son aspect.

— Que me veux-tu ? tu le vois ; nous n'avons guère envie de t'écouter.

— Un roi de France doit toujours être prêt à écouter celui qui demande justice.

— Justice ! et de par St. Michel ! qui donc, Triboulet, a osé manquer à ta folie ? Hâte-toi de parler : quel est le félon contre qui tu viens porter plainte ?

— Sire, c'est votre frère, le prince Charles. Je ne sais quel différend est survenu entre son altesse royale et ma belle mule blanche ; il vient de lui abattre la tête d'un seul coup de sabre.

— Eh bien ! adresse-toi à la reine-mère, dit le monarque en essayant par une plaisanterie de cacher son indignation. Mal m'arriverait de prendre parti pour toi contre son fils bien-aimé. D'ailleurs, tu le sais, elle n'est guère disposée à laisser usurper son autorité.

— Pas plus qu'elle ne l'est à ne pas usurper celle des autres. Mais je vois bien qu'il n'y a point de justice à espérer pour moi : La reine-mère me rirait au nez, comme elle a ri en me voyant à terre. Ses moqueuses clameurs retentissent encore à mes oreilles.

— Le moyen de ne pas rire, en voyant la grotesque tournure d'un chevalier de ton espèce, désarçonné et cherchant la tête de sa mule.

— Montais-je aussi le cheval du baron de Monclarc, de ce vieux seigneur qui jura, par votre aïeul pour qui il a versé son sang, de ne plus reparaître à la cour où sa vieillesse et ses honorables blessures étaient en risée ? M'apparte-

naient-ils, les animaux massacrés dans tous les quartiers de Paris? Est-ce à cause de ma grotesque tournure que le fils du roi de Navarre, disait tout à l'heure à l'oreille de l'amiral de Coligny : « De tels amusemens me font monter » le rouge au visage. Si je n'avais pas vu ces » prouesses d'un prince du sang, ventre-saint- » gris! je dirais à celui qui me les conterait : » vous en avez menti par votre gorge. Nous » autres, pauvres huguenots tant honnis, nous » n'avons garde d'en faire de pareilles. »

Ces paroles produisirent l'effet que Triboulet en attendait : je punirai, s'écria François, oui, je punirai le frère insensé qui fait rejaillir sur notre couronne la honte de sa folle conduite.

Et parcourant avec indignation et les poings fermés, la vaste salle où il se trouvait, on n'entendit plus que ses pas précipités et sa respiration entrecoupée. Enfin, comme épuisé par cet effort, il vint retomber dans son fauteuil, et se tournant vers la reine avec l'incertitude et la faiblesse d'un homme qui ne peut se résoudre à montrer de la fermeté, quoiqu'il en sente la nécessité : — Encore m'exposer à l'aigreur des reproches de ma mère, à ses plaintes éternelles, aux éclats de son courroux, non, non, je n'en ai pas le courage.

Triboulet fléchit lentement et avec peine un

genou roidi par l'âge. Et, tirant de dessous sa simarre d'énormes tablettes, il se mit à écrire avec beaucoup d'attention.

— Que fais-tu, maître fou ? lui demanda le roi après l'avoir regardé en silence, durant quelques momens.

— C'est votre nom, que j'inscris sur la liste de mes sujets. Apprêtez-vous à me rendre hommage-lige, la tête nue et les bottines sans éperons. Et se relevant avec effort : un roi de France qui tremble devant une femme est un fou. Le coq ne laisse jamais chanter la poule devant lui ; eût-elle pondu l'œuf dont il est sorti.

Triboulet prononça ces mots d'un ton si plaisant qu'un sourire mélancolique échappa au monarque ; il se tourna vers la reine : Tu le vois, ce n'est pas toi seule qui me donnes des conseils ; Triboulet veut aussi régenter son maître.

— Mes conseils en valent bien d'autres : si votre aïeul avait suivi ceux que je lui ai donnés, il ne s'en serait point trouvé plus mal. Il n'a pas daigné m'écouter ; s'il l'eût fait, nous n'aurions pas été tous les deux pendant trois longues années, logés et nourris aux dépens de Charles-Quint ; et plus tard, ce rusé compère nous aurait rendu nos provinces et nos trésors, ou, par mes grelots, il aurait à son tour gravé des tensons et des triolets sur les vitraux d'une prison renforcée de bons et larges barreaux de fer.

Il se fit un long silence, pendant lequel François s'abandonna à une profonde rêverie. La reine, trop souvent froissée par l'altière Catherine de Médicis, adressa au fou un signe d'amitié; et par hasard, jeta ensuite les yeux sur Rizzio qui la considérait tristement. Celui-ci tressaillit, rougit et détourna soudain la vue avec un embarras que ne remarqua point Marie, mais que le page ne put dérober à Triboulet.

Placé devant une magnifique glace de Venise qui surmontait le clavecin, le malicieux personnage scrutait attentivement tout ce qui se passait autour de lui, et néanmoins ne semblait être occupé qu'à faire rendre des sons discors aux touches de l'instrument.

Tout à coup François se leva brusquement : je serai roi ! s'écria-t-il.

— Que Dieu vous entende et bénisse vos nobles résolutions, ô mon généreux époux !

— Voilà qui est beau, murmura Triboulet, mais qui ne durera guère.

En ce moment, parut dans la salle Catherine de Médicis, suivie du duc de Guise, du cardinal de Lorraine et du chancelier Olivier; ce dernier portait dans ses mains les scels d'or confiés à sa garde. La physionomie impassible et dure de la reine-mère formait un contraste frappant avec l'anxiété de Marie et l'agitation de François II.

Les regards astucieux et hypocrites du cardinal étaient fixés sur le parquet, et les yeux rouges et petits de l'impétueux duc de Guise se tournaient avec fureur vers le chancelier dont les traits vénérables exprimaient une noble et profonde douleur. Un signe du roi fit éloigner le page; et Triboulet, prévenant cet ordre, s'éloigna en disant tout haut qu'il prévoyait bien que l'entretien ne serait pas assez gai pour qu'un joyeux compère y assistât.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Oh ! pleust au Cyel qu'eust terminé mes jours!
Point ne m'ardroient tant funestes amours.

CLOTILDE DE SURVILLE. *Les trois Plaids.*

L'AGRÉABLE conversation, et le joyeux page que vous êtes, dit Triboulet en s'arrêtant devant David et en croisant les bras. Depuis un quart d'heure je parcours, en long et en large, cette salle, la plus sombre du Louvre, je pense; et vous n'avez pas daigné m'adresser un seul mot, préférant rester là, triste et rêveur, comme si vous aviez, ainsi qu'Alan-Mac-Ivor, des apparitions de double vue.

Rizzio leva machinalement les yeux sur le fou et retomba dans sa rêverie.

— Par mes grelots ! Je crois que ce joueur de théorbe méprise notre société ? J'ai connu pourtant un grand roi, vous valant peut-être bien, messire page, et qui, pendant trois longues années vécut avec moi en bon compagnon. Tous l'avaient abandonné ; car vous autres sages, vous ne restez guère fidèles à ceux qui deviennent malheureux. Moi, je le suivis dans sa prison : plus d'une fois, le roi de France eut les larmes aux yeux, en remerciant Notre Dame de lui avoir accordé la société de ce Triboulet, dédaigné aujourd'hui par un page. Et pourtant, ce page n'a jamais entendu un sabre glisser sur sa cuirasse ; jamais sa tête ne s'est courbée sous le coup d'une hache d'arme.... Et moi j'ai combattu vaillamment auprès de François Ier ; plus d'un Espagnol tomba sous mon épée. Un de ces enragés allait frapper le roi par derrière : je m'élançai, je reçus le coup. J'ai, Dieu merci, de quoi m'en souvenir, ajouta-t-il en portant la main sur sa poitrine.

Mon noble maître fut fait prisonnier, et je partageai volontairement sa captivité, quoique Charles-Quint eût offert au fou du vaincu de devenir celui du vainqueur. Les sages hommes élèvent encore jusqu'aux nues la bravoure, la

constance du roi ; et l'on ne dit jamais un seul mot de moi. J'avais prédit l'issue funeste de la bataille de Pavie, et le roi la donna en dépit de mes conseils : quand vous voulez citer un grand capitaine, vous nommez François 1er, et moi, on me méprise comme un fou.

L'emphase avec laquelle Triboulet prononça ces paroles ne produisit pas l'effet que sans doute il en attendait, car il ne reçut que cette réponse: au nom du ciel, laisse-moi en repos ; et fais-moi grâce d'un récit que depuis vingt ans, tu ne te lasses de répéter chaque jour, chaque quart d'heure.

— Oh ! oh ! beau sire du mantel bleu, voilà qui me paraît injuste. Si les pages deviennent taciturnes et grondeurs comme les vieillards doivent l'être, n'est-il pas juste que les vieillards soient causeurs et joyeux comme les pages devraient l'être.

— Sans contredit, tu uses amplement du privilège qui t'est octroyé, maître fou.

— Maître fou ! pas tant que d'autres qui passent pour sages, et qui néanmoins dans le fond, me portent bien envie. A la cour, tout le monde cache soigneusement sa pensée, moi je dis la mienne à tout le monde. Il n'est personne, sans excepter le roi, que ne fasse trembler la reine-mère ; et la reine-mère se mord parfois les

lèvres des traits que je lui décoche, sans oser néanmoins laisser voir qu'ils l'ont fâchée. Il faut être ici, ou l'ami des Guises et l'ennemi du roi de Navarre, ou l'ami du roi de Navarre et l'ennemi des Guises. Moi, je ne suis leur ami ni à l'un ni à l'autre, mais j'en suis redouté; et dans la crainte de mes propos malins, ils me baillonnent avec des chaînes d'or. Rien qu'au mouvement de mes lèvres, je les vois m'adresser un gracieux sourire, et me glisser dans la main quelque bonne aubaine.

— As-tu bientôt fini! Juste ciel, il faudrait la patience d'un saint pour t'entendre sans colère.

— Attendez, continua Triboulet avec calme, et en posant la main sur l'épaule du page, pour le forcer à se rasseoir : je ne vous ai pas encore parlé de mes plus doux avantages. Je n'attends pas le signal d'un sifflet d'argent pour entrer chez la reine. Souvent je l'égaye de mes propos, tandis qu'elle est à sa toilette et entourée de ses seules dames d'atour. La pudeur ne prend guère de précautions devant un vieux fou..... Si tel était mon bon plaisir, je lui dirais tous les jours que je l'aime, et loin de s'irriter de mes transports, elle les encouragerait en riant. Je pourrais même, sans trop exciter son courroux, surprendre un baiser à ce front charmant que vous regardiez tout à l'heure avec tant de tristesse et d'attention.

— Que dis-tu, Triboulet? silence! au nom du ciel! Triboulet, Triboulet.

— Qu'en pensez-vous? continua le cruel vieillard, sans vouloir remarquer son trouble: un tel sort est-il si méprisable? ne vaut-il pas autant être le fou Triboulet, que de rester tout le jour, sombre et rêveur; et dè garder, sous son pourpoint, un vieux ruban que quelque dame d'atour a détaché des cheveux de la reine. Par mon bonnet! je dors la nuit tout d'un somme; et l'on ne m'entend pas dans un sommeil inquiet, M'écrier en pleurant: Marie! Marie!

— Tais-toi, tais-toi, répétait le malheureux enfant; tais-toi, tais-toi, tout ce que j'ai t'appartient. Et détachant de son cou une riche chaîne d'or, il la passait à celui de Triboulet.

— Ne vous l'avais-je pas dit? s'écria le fou avec une joie enfantine. Si l'on ne m'aime pas, on me craint; je n'ai prononcé qu'un mot, et vous voilà tout éperdu! Reprenez votre chaîne, je vous promets le silence; mais je ne puis en conscience vous le vendre; entre confrères on se doit des égards.

Puis, quittant le ton du sarcasme, il ajouta avec plus d'émotion qu'il n'avait coutume d'en montrer: pauvre enfant! pauvre enfant!

Tout à coup des cris de la reine parvinrent jusqu'à Triboulet et Rizzio. Au même instant,

la porte s'ouvrit : Olivier sortit de la chambre du roi en levant les mains au ciel ; et presqu'aussitôt, Catherine de Médicis, les yeux étincelants d'une joie féroce, et le duc écumant de rage, se précipitèrent dans l'antichambre. Seul, le cardinal de Lorraine était demeuré calme et tranquille.

Plus d'une heure s'écoula avant que l'on entendît le sifflet de la reine. Enfin il appela David Rizzio, qui se rendit près d'elle en implorant de nouveau, par un geste, le silence de Triboulet.

CHAPITRE TROISIÈME.

Voyez-vous ce torrent qui gronde ?
En vain un jeune saule à ses rapides eaux
Oppose un faible tronc et d'impuissants rameaux ;
Il tombe et suit le cours de l'onde qui l'entraîne.

BURNS, *Le Voyage*.

La galanterie chevaleresque de la cour de François Ier avait remplacé l'étiquette austère de celle de Louis XII. Sous le règne de Henri II, cette galanterie dégénéra en une dépravation qui ne connut plus de bornes, quand le valétudinaire

François II prit le sceptre d'une main faible et inhabile. La reine-mère, Catherine de Médicis, se livrant à son goût pour l'intrigue, cherchait avec une égale ardeur, et par tous les moyens quelsqu'ils fussent, à pénétrer les secrets scandaleux d'une aventure galante, ou les tortueux mystères de l'atroce politique de cette époque. Le roi de Navarre, les Guises, le connétable de Montmorency, chacun à la tête d'un parti puissant, divisaient la cour en trois factions.

Sachant que sans les troubles des guerres civiles, ils ne pourraient faire réussir leurs projets ambitieux, les uns exaspéraient les protestans qui déjà commençaient à se révolter contre les persécutions dont on les accablait ; les autres les encourageaient secrètement, et leur promettaient de seconder leurs efforts. Le fanatisme et la haine fermentaient sourdement dans tous les cœurs, et inspiraient un fatal esprit d'animosité aux différens partis. Tout enfin faisait présager les malheurs qui bientôt désolèrent la France et que seul aurait pu conjurer un roi courageux et résolu ; mais consumé lentement par une langueur mortelle, l'infortuné François s'efforçait en vain de montrer une fermeté qu'il n'avait pas reçue de la nature, et qui ne savait résister à un regard de la reine-mère.

Idolâtre de ses deux autres fils, Catherine

n'avait jamais eu pour François que de la froideur et presque de l'aversion. Néanmoins, elle conçut une basse jalousie de la tendresse que François témoignait à sa jeune épouse, et s'efforçait de flétrir Marie Stuart par les plus infâmes calomnies. Femme et Italienne, elle lui décochait sans cesse, avec un art perfide, ces traits cachés et d'autant plus cruels que l'on n'ose laisser voir combien est douloureuse la blessure qu'ils ont faite.

Non contente de ces intrigues, elle voulait encore prendre part à celles qui agitaient la cour; et après avoir long-temps hésité entre les différens partis, elle adopta enfin celui des Guises. C'était pour sanctionner cette nouvelle union, que Catherine était venue chez le roi, avec le duc de Guise et le cardinal de Lorraine.

— Sire, dit le cardinal en affectant une douleur hypocrite, les dangers qui de toutes parts menacent votre tête royale, imposent à un ministre de paix, le devoir bien pénible de venir vous demander un exemple éclatant qui contienne les Huguenots par un salutaire effroi. La Reynaudie avait rassemblé, près d'Amboise, un grand nombre de factieux, dans le criminel dessein d'attenter à vos sacrés jours. Le chef de ces misérables est tombé sous les coups de Pardaillan; et le duc de Nemours a surpris quinze d'entr'eux.

Nous venons vous demander de sanctionner l'arrêt de leur supplice.

— Hélas ! que leur ai-je fait ? s'écria le monarque avec amertume. Est-il vrai, chancelier, que les Français en veulent à mes jours ?

— Sire, les conjurés sont coupables, sans doute, puisqu'ils ont pris les armes pour réclamer l'assemblée légitime des états, qu'ils auraient dû implorer de votre bonté paternelle ; mais ils n'ont jamais cessé de protester de leur dévouement à votre auguste personne.

— Doit-on, chancelier, ajouter foi aux protestations de sujets révoltés ?

En prononçant ces mots, Catherine échangeait avec le cardinal un regard où Olivier lut son arrêt de mort. Il continua néanmoins avec un calme intrépide :

— On vous demande le supplice des prisonniers, Sire, et cependant le serment du duc de Nemours leur assure, au nom de votre Majesté, la vie et la liberté sauves. Et déjà, en apprenant la violation d'une partie de cette promesse, la France s'est affligée de n'oser plus croire à la parole de son roi.

— Par St.-Denis ! quels audacieux ont ainsi compromis à notre insu la dignité de notre couronne ? je les punirai.

— Punissez-donc votre mère ! croyez-en les

insinuations d'une perfide étrangère qui déchire le sein qui l'a recueillie, sacrifiez à ses caprices de fidèles sujets, sans lesquels les révoltés porteraient dans ce palais, l'incendie et le carnage. Punissez leur généreux dévouement ; comme votre mère ; ils doivent depuis long-temps n'attendre de vous qu'ingratitude.

Et voyant qu'elle reprenait son fatal ascendant sur le faible monarque qui l'écoutait les yeux baissés : on allègue la foi des traités ; en est-il avec des rebelles ? Non, non, croyez-en votre mère, point de merci, frappez, qu'ils périssent tous.

La cloche du Louvre sonna l'*Angelus :* Catherine s'agenouilla, fit dévotement le signe de la croix, en se tournant vers un crucifix d'argent placé, suivant l'usage, dans l'appartement, et puis prenant des mains du cardinal la liste des condamnés : Que votre sceau, dit-elle, confirme les arrêts de Villemongey, de Castelnau.....

— Castelnau, répéta douloureusement Marie ; mon fidèle écuyer ! Grâce, grâce pour lui, Sire, et elle tomba aux genoux du roi.

— Je savais bien, ma mie, que ce bel et galant écuyer exciterait des regrets. Mais sa tête mignonne tombera sous la hache ; sa bouche ne vous répétera plus de doux propos ! Et elle laissa échapper un sourire atroce.

— Point de pardon, ajouta-t-elle.

— Point de pardon, répéta le cardinal. Chancelier, posez les sceaux sur ces condamnations.

— J'attends les ordres de Sa Majesté, et j'espère bien qu'elle accordera un généreux pardon à des sujets égarés, que ramenerait aisément sa clémence.

— Par le sang Dieu! il en mourra, dit une voix sinistre, que l'on n'avait pas encore entendue : c'était celle du duc de Guise, du Balafré. Il en mourra, et il n'y a homme qui l'en puisse empêcher. Puis saisissant la main du chancelier, il l'entraîna rudement vers la table où l'on avait posé les jugemens.

— Qu'osez-vous, téméraire, en présence de votre maître? s'écria François, en se levant pâle et écumant de colère. C'est devant lui que vous vous portez à tant d'audace? tremblez, tremblez, misérable....

Les forces du monarque trahirent son courroux, il tomba sans connaissance dans les bras de Marie. Catherine s'élança sur les sceaux, les appliqua elle-même et se précipita hors de l'appartement avec le cardinal et le duc de Guise, comme nous l'avons dit à la fin du chapitre précédent.

Lorsque les tendres soins de Marie eurent rappelé son époux à la lumière, François porta autour de lui un regard incertain. La scène terrible qui venait d'avoir lieu s'offrait à son souve-

nir comme un songe bizarre; il sembla quelque temps douter de sa réalité. Peu à peu il rassembla ses idées, et se jetant à genoux: ô mon Dieu, s'écria-t-il, en joignant ses mains qu'agitait un mouvement convulsif, pourquoi m'avez-vous fait roi? Sainte Mère de Dieu, protectrice de la France, sauvez-moi des crimes qu'ils veulent commettre. Hélas! on répand peut-être en mon nom le sang de mes sujets. Donnez-moi, donnez-moi la force de les sauver.... A moi, Mac-Ivor! et il voulut se lever. Mais il chancela et vint retomber dans les bras de l'écossais. N'importe, ajouta-t-il avec désespoir, n'importe, soutiens-moi, traîne-moi, s'il le faut, mais sauvons-les.

Comme il s'avançait vers la porte, appuyé sur Marie et sur le vieux capitaine, la duchesse de Guise, Anne d'Est, qu'une tendre amitié unissait à la reine sa cousine, parut pâle et tremblante.

— Tout est fini, dit-elle d'une voix basse et altérée. Je viens de voir la plus piteuse tragédie et étrange cruauté! Hélas! je ne doute point qu'un grand malheur ne tombe sur notre maison et que Dieu ne nous extermine tous pour les cruautés et inhumanités qui s'exercent.

— Tout est fini! répéta le roi; et il tomba de nouveau sans mouvement dans les bras de la reine.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Silence !
Un seul mot, un soupir, peut trahir ta présence.

SHAKESPEARE. *Henri* VIII.

L'HORLOGE du Louvre venait de sonner neuf heures. La neige tombait en abondance, et David Rizzio, enveloppé de son manteau, se hâtait de traverser l'immense cour de la demeure royale, lorsqu'il sentit une large main se poser familièrement sur son épaule, c'était celle de Triboulet.

Naguère encore, le page eût repoussé rudement le fou; mais, au contraire, il ralentit sa marche pour permettre au vieillard de le suivre sans fatigue. Celui-ci ne manqua pas d'en faire la malicieuse observation.

— Mon cher et bon ami, dit-il à voix haute, afin que toutes les sentinelles pussent l'entendre, je vois bien que vous appréciez, comme vous le devez, notre honorable compagnie. Aussi, en dépit du froid, et malgré le désir bien naturel que j'éprouve de me retrouver près d'un foyer ardent, je continuerai à vous faire jouir de mon instructive conversation. Mais où donc allez-vous si tard ?

— La reine veut consulter messire Lucas Gauric, et je vais le chercher.

— Oui dà, s'il en est ainsi, je puis faire avec toi ce message, car tu vas chez un fou doublement mon confrère, et qui à force de mentir a fini par être lui-même dupe de ses propres mensonges.

Et il s'appuya sans façon sur le bras de Rizzio.

Après quelques instans de marche, ils arrivèrent dans une grande galerie, et s'arrêtèrent à l'entrée, devant une porte où le nom de l'astrologue était écrit en caractères phosphoriques. Le fou la heurta rudement, et l'on vit paraître un homme, jeune encore, mais dont la tête était entièrement chauve. David allait lui communiquer le message de la reine, quand Triboulet, remarquant sur le visage de Gauric le mécontentement causé par la manière irrévérencieuse dont ses méditations avaient été interrompues, s'avança gravement, lui baisa la main avec un respect hypocrite, et lui exposa humblement, et en peu de mots, le sujet de leur visite.

— Sa Majesté très chrétienne n'avait-elle pas de messagers plus convenables à m'envoyer, qu'un étourneau de page et un fou de ton espèce? demanda l'important personnage.

Rizzio pensa que Triboulet s'apprêtait à riposter par un des sarcasmes qui lui étaient si familiers;

mais il se trompait, car le vieillard s'inclina plus profondément encore que la première fois et sortit sans proférer une seule parole.

— Seigneur de la folie, qu'est devenue cette hardiesse moqueuse devant laquelle tremble la reine-mère elle-même, et dont tu faisais parade tout à l'heure encore? il a suffi du regard d'un pédant pour te rendre confus et te fermer la bouche.

— Tout fou que je suis, je ne porte jamais un faux jugement sur les autres, parce que mon intelligence ne peut se hausser jusqu'à concevoir les motifs qui les font agir. Dites-moi: hier lorsque les pages, en l'absence de leur gouverneur, allèrent surprendre le chat de l'intendant pour le mettre aux prises avec mon pauvre chien, ne se gardèrent-ils pas de l'effaroucher?

— Oui sans doute.

— Eh bien! je vais lâcher après messire Gauric, un chien huguenot, astrologue comme lui, mais assurément aussi astucieux et malin que Gauric est sot et maladroit; en un mot, Jean Curvart (1). Je me réjouis déjà en songeant à la mine qu'ils feront lorsqu'ils se trouveront en présence.

— Vous oseriez, Triboulet, amener devant

(1) Jean Curvart était né en Flandre.

Sa Majesté très chrétienne, un huguenot impie, digne plutôt de la hart que d'un tel honneur.

— Je ne me pique guère d'être plus scrupuleux que la reine-mère. Vous savez qu'elle passe avec ce fripon parfois des heures entières. D'ailleurs, notre noble maîtresse n'a que trop de sujets de chagrin : il y aurait conscience à ne pas lui procurer le petit divertissement que je projette.

Rizzio, convaincu de l'inutilité des remontrances qu'il adresserait au vieillard entêté, prit le parti de l'accompagner à l'autre extrémité de la galerie. Triboulet le précédait de quelques pas ; tout à coup il s'arrête et d'un geste défend au page d'avancer, et de proférer un seul mot.

— Ils ont, disait une voix, empoisonné le chancelier ; il vient d'expirer en s'écriant : « *ils se damnent et me damnent avec eux.* »

— Le roi de Navarre est poursuivi ; le prince de Condé est dans les fers, et l'on dit que François vient de sceller sa condamnation comme celle des conjurés qui sont morts aujourd'hui.

— Ils ont formé le complot de massacrer tous nos frères dans une seule nuit.

— Que de malheurs sont amassés sur nos têtes !

— Villemongey aurait-il vainement demandé vengeance ? s'écria tout à coup une voix sinistre et altérée.

— Que son sang retombe sur la tête de son assassin, répondit-on de toutes parts.

— Écoutez, l'esprit m'éclaire, continua la même voix. Je me dévoue pour le salut de nos frères infortunés.... Ici, malgré l'attention que prêtèrent le page et son compagnon, ils n'entendirent plus que des sons confus et inintelligibles.

— C'est un ange qui l'inspire! que le ciel conduise sa main, comme celle de Judith! il est écrit: détruisez-les, détruisez-les : que la tête de leurs enfans soit brisée sur la pierre.

Rizzio, la main sur son poignard, les yeux étincelants, s'élançait au milieu de cet infâme conciliabule, lorsque Triboulet lui fermant la bouche avec violence, le saisit dans ses bras avec une force surnaturelle, et l'emporta rapidement hors de la galerie.

Silence, dit-il, silence; au nom du ciel! tu te perdrais sans sauver notre maître. Écoute: il faut se montrer aussi prudent que brave et fidèle, ta présence en ces lieux éveillerait les soupçons et ferait hâter sans doute les infâmes projets qu'ils méditent. Personne ne se défie de moi. Je vais les épier ; et le ciel nous donnera les moyens de détourner le coup qui menace la tête du roi. De ton côté, cours veiller près de lui et de la reine; que l'on ne lise point sur

ton visage l'inquiétude qui t'agite ; va, mon fils, je réponds de tout ; nous sauverons le roi.

Ce n'était plus en fou que parlait Triboulet. Ses traits avaient perdu l'expression bizarre qui leur était habituelle ; et une noble ardeur les animait ; c'était enfin le fidèle serviteur qui préféra la prison de son maître au palais de Charles-Quint.

Rizzio, plein de confiance, obéit et courut au poste qui lui était assigné, non sans répéter au vieillard : songez bien que le sort de nos maîtres est entre vos mains.

CHAPITRE CINQUIÈME ET DERNIER.

Il est mort ! il est mort !

SHAKESPEARE, *Othello.*

LORSQUE David entra chez la reine, il trouva cette princesse, assise devant une table, et considérant avec le plus vif intérêt les caractères cabalistiques que traçait sur un parchemin l'astrologue Lucas Gauric. Alan-Mac-Ivor, debout et plongé dans la rêverie qui lui était habituelle, semblait étranger à tout ce qui se passait autour

de lui. Néanmoins son regard, plus ardent que de coutume, semblait fixé par quelqu'objet extraordinaire, et aurait paru effrayant, si, depuis long-temps, l'on n'eût été habitué aux sombres extases du capitaine écossais.

Mon chambellan Maubert est-il de retour? demandait François II. On appela vainement le chambellan. Et le roi répéta plusieurs fois sa question avec impatience. Enfin Maubert parut et allégua, pour excuser sa négligence, une violente douleur de tête que son extrême pâleur et son agitation rendaient fort vraisemblable.

Bonsoir, Marie, dit le monarque, en posant ses lèvres sur le front de la reine, bonsoir, je veux demain te faire part d'un projet qui saura te plaire. Et il s'éloigna lentement.

Peu après, Maubert rentra. Madame, dit-il, à la reine, mon auguste maître dort d'un profond sommeil, et tout fait présager que rien ne le troublera. Des officiers veillent près de S. M. qui a daigné me dispenser aujourd'hui de partager leur service.

Allez, Maubert, les nouvelles rassurantes que vous me donnez, diminuent mes soucis, et me permettront de suivre avec plus d'attention encore, les calculs de maître Gauric. Eh bien, savant astrologue, vous avez enfin terminé votre

travail, quelle destinée me prédisent les astres?

— Grande reine, ou la science sublime à laquelle je me suis consacré depuis mon enfance, n'est qu'erreur et mensonge, ou de longs jours de bonheur et de gloire vous sont préparés par le destin. Un astre bienfaisant épanche sur votre maison de vie sa douce influence. Trois fois j'ai dressé votre thême de nativité d'après la loi des triplicités de Pithagore, et la méthode de Guido Bonatus; trois fois j'ai consulté l'aspect des planètes, dans leurs douze maisons et sous leurs divers aspects, et je n'ai trouvé que joie, gloire et prospérité jusqu'au moment où le soleil aura, cinquante-cinq fois, parcouru sa carrière annuelle. Veuve alors, vous pleurerez un époux et verrez la couronne passer sur le front d'un de vos nombreux fils.

— Qui parle ici de gloire et de prospérité? s'écria tout à coup Alan-Mac-Ivor sortant de sa stupeur. Qui donc ose ici exprimer de telles idées, devant celle qui va déplorer son veuvage. Il ne voit donc pas ces époux empoisonnés, massacrés dans sa couche royale? il ne voit donc pas ce brigand qui la souille? Quiconque aime Marie d'amour périra par le fer ou par le poison. Calomniée, trahie, errante, captive, entourée de meurtres et de crimes, c'est la hache du bourreau....

Marie, pâle, immobile, l'écoutait les mains jointes. Rizzio s'élance vers Alan pour interrompre sa fatale prédiction; mais celui-ci l'arrête, et fixant sur lui un regard douloureux : infortuné ! dit-il, avec un accent inexprimable, ton fatal amour sera partagé. Elle t'aimera, te dis-je, et tu seras massacré sous ses propres yeux.

Tandis que les témoins de cette scène restaient muets d'horreur, Triboulet se précipita dans l'appartement. Sauvez le roi ! répétait-il avec désespoir, sauvez le roi ! il expire s'il n'est secouru à l'instant. Maubert, cet infâme huguenot, lui a couvert le front d'un bandeau empoisonné !

La reine pousse un cri, vole près de son époux, arrache le fatal bandeau et presse dans ses bras le monarque. Elle étreignait un cadavre.

Les persécutions de Catherine de Médicis forcèrent bientôt Marie à quitter la France. On connaît ses malheurs, et la mort tragique que Rizzio reçut dans le château de Holyrood.

TOBIE MOURANT,

PAR M. BOINVILLIERS,

MEMBRE CORRESPONDANT (*).

L'HEURE approche où je dois, privé de la lumière,
Me séparer d'un fils, ma joie et mon bonheur;
Mais, avant de fermer ma débile paupière,
Je veux graver dans le fond de son cœur
D'un père et d'un ami la volonté dernière.

Dieu règne au ciel et sur la terre;
Ce globe merveilleux atteste son pouvoir;
Il faut l'adorer sans le voir,
Mon fils; au puissant roi de la nature entière
Adresse, tous les jours, ta fervente prière.
Fuis le péché qui perdit les humains;
Sois vertueux pour le plaisir de l'être.
A celle qui te donna l'être
Rends amour pour amour : tu tiens entre tes mains
Sa douleur ou sa joie; adoucis les chagrins
Qui pourront obscurcir le couchant de sa vie,

(*) Mort pendant l'impression de ce volume.

Et que jamais ton cœur n'oublie
Les maux que pour toi seul sa tendresse a soufferts.
Crains les méchans, fuis les pervers;
Aux riches comme aux grands, ne porte point envie;
De nos frères captifs brise partout les fers;
A l'innocence, enfin, tends une main amie.

Que le fiel n'entre point dans ton cœur irrité;
De l'orgueil satisfait redoute les faiblesses;
Agis et parle avec aménité.
Qu'il est doux d'exercer la tendre humanité!
As-tu beaucoup? fais beaucoup de largesses:
As-tu peu? donne peu, mais donne avec bonté.
Auprès de la Divinité
Quel mortel généreux ne saurait trouver grâce?
Fais l'aumône, Tobie.... Un jour d'aumône efface
Cent jours d'iniquité.
Plaignons, mon fils, plaignons le cœur dur et sauvage
Que les maux du prochain n'ont jamais attendri;
Des affligés sois le plus ferme appui:
Le mal pèse, le bien soulage.

Fais choix d'un ami franc et sage
Qui, dans l'amour du bien dès long-temps affermi,
Corrige en toi les erreurs du jeune âge.

Ce que tu veux pour ton propre avantage,
Fais-le constamment pour autrui.
Qu'honneur et probité soient toujours ton partage;
Si quelqu'un, par ton ordre, a fait le moindre ouvrage,
Avant qu'un nouveau jour ait lui,
De ta convention il doit toucher le gage :
A l'honnête artisan, de son travail nourri,
Le délai le plus court peut porter grand dommage.

Cher enfant, soutiens-moi.... Je me sens affaibli!
(*Les yeux levés vers le ciel, et d'une voix défaillante*)
Avant que le Seigneur me rappelle vers lui,
Encore un mot!.... Ecoute, et ma voix paternelle
Sans défiance à ton cœur le révèle.
Quand je ne serai plus, ensevelis mon corps;
Retourne vers ta mère, et pour ta mère, alors,
Redouble d'amour et de zèle.
Si Dieu te la ravit, à mes ordres fidèle,
Viens la déposer près de moi......
D'un devoir rigoureux je t'impose la loi,
Et ma douleur à la tienne est égale;
Mais d'un père mourant qui fait ici l'aveu
De sa faiblesse conjugale,
Comment ne pas remplir, mon fils, le dernier vœu?
Embrasse-moi.... l'heure fatale
Vient de sonner!.... Je meurs! Adieu, Tobie, adieu!

L'ASTRONOME

ET

LE LIMAÇON,

FABLE,

PAR M. MIEL, MEMBRE CORRESPONDANT.

DANS un des beaux mois de l'été,
Par une de ces nuits où l'ombre est transparente,
Quand la lune répand une demi-clarté
Sur la campagne qu'elle argente,
Un moderne Nostradamus
Vers le ciel dirigeait des regards assidus.
Un télescope armait sa vue.
Manœuvrant la lunette avec dextérité,
De haut, de bas, d'avant, d'arrière, de côté,
Il poursuit l'orbe errant à travers l'étendue.
De Mars la sanglante lueur,
L'éclat charmant et doux qu'épanche Cythérée,
De cent globes de feu la lumière azurée,
Marquent cent points de mire à notre observateur.

Tout fier de jalonner la coupole éthérée:

« Que l'homme est grand, dit-il! D'un vol audacieux,
Sur l'aile du génie, au sein de l'empyrée,
Il plane; sa patrie est le séjour des Dieux.
Jusqu'au pavillon radieux
S'il n'a pu soulever la terre,
Vers la terre il a su, muni d'un faible verre,
Abaisser la voûte des cieux.
Le temps, il l'a réglé; l'espace, il le mesure.
L'homme eût-il borné ses travaux
A ce seul instrument, d'admirable structure,
A bon droit il serait le roi des animaux,
Le roi de toute la nature. »

Le soliloque était par hasard écouté
D'un certain limaçon dans ces lieux arrêté.
C'était un philosophe : il cheminait sur l'herbe,
Raisonnant sur le mal, raisonnant sur le bien,
En vrai péripatéticien.
« Tu le prends un peu haut, usurpateur superbe,
» Dit le moraliste rampant :
» De domination sans cesse t'occupant,
» Crois-tu donc voir un sceptre en ce long tube optique?
» Admire tes leviers, tes vis, frêles ressorts,
» Qui font mouvoir avec efforts
» Ton télescope de fabrique;
» Je ne suis pas si fier, et pourtant j'en ai deux,

» Mobiles à mon gré, que, sans ta mécanique,
» En maître, je dirige où je veux, quand je veux. »

Lorsqu'en propos altiers du grand l'orgueil s'exhale,
Le petit quelquefois d'un seul mot le ravale,
Et, par un de ces traits partis on ne sait d'où,
Lui rabat son caquet et lui rive son clou.

LES DEUX ÉCOLIERS

ET

LE LIMAÇON,

FABLE,

PAR LE MÊME.

Cet apologue en ma mémoire
Est venu rajeunir une vieille leçon
Que certain autre limaçon
Fit à la race humaine. Écoutez-en l'histoire.

Deux écoliers dans les champs, dans les bois,
Passaient, sans les compter, les beaux jours des vacances;

Plus de devoirs, plus d'ennuis, plus de transes.
La ferme, le moulin, les fruits des plus doux mois,
Les fleurs, les papillons et leurs mille nuances,
Tout leur appartenait, et puis la liberté,
Après l'amour seule félicité.
Dans leurs ébats ils s'instruisaient peut-être
Mieux qu'en leur classe; en tout ce qu'ils trouvaient
Une leçon se mêlait sans paraître;
Rien de prescrit; là, pour guide ils n'avaient
Que la nature, et le plaisir pour maître.

Ainsi coulait Septembre. Un jour que nos gaillards
D'un pied leste en tous sens arpentaient l'étendue,
Un limaçon s'offre à leur vue.
Les bambins sur la bête attachant leurs regards,
D'un peu d'effroi d'abord ont peine à se défendre.
Bientôt à cette peur que chacun doit comprendre,
(Qui n'a craint limaçons et crapauds et lézards?)
Succèdent d'enfantins brocards.
Bientôt de l'animal on veut voir la structure,
Et des cornes surtout l'appareil étalé :
On n'y touchera pas; l'un et l'autre le jure.
Bientôt sur l'air fameux, au refrain redoublé,
Qu'à nos aïeux enfans a dicté la nature,
En duo notre couple entonne la chanson :

Limaçon,

Limaçon, montre-nous tes cornes.
Et cornes d'obéir. L'allégresse est sans bornes,
Le bonheur est à l'unisson.

Cet objet les amuse, et puis il les captive.
Les voilà contemplant d'un esprit curieux,
Et d'une prunelle attentive,
Ces télescopes merveilleux,
Lunettes à tubes sensibles,
Cylindres animés, dont les anneaux flexibles
A leur sommet portent des yeux.

Ce n'est assez de voir; il faut toucher encore;
Demandez aux docteurs, demandez aux amans.
La distance à l'erreur livre les autres sens;
La main n'est jamais dupe; en palpant, elle explore.
Les enfans s'en doutaient. D'un index étourdi,
N'ayant plus souvenir de la promesse faite,
(Cet âge sur tel point est sujet à l'oubli),
Ils frôlent la double lunette.

A peine l'objectif est par eux effleuré,
O regrets! dans l'étui l'appareil est rentré.
S'entr'accuser fut leur première envie;
Mais le débat n'eût été que folie:
Ensemble, à même fin, en un même degré,

Tous deux avaient failli. Désappointés et mornes,
Ils mettent leur espoir dans l'antique chanson :
Limaçon,
Limaçon, montre-nous tes cornes.
Ils en furent pour leur refrain.
« Vous me la donnez belle avec votre musique,
» Dit l'animal d'un ton malin ;
» A d'autres ; votre foi n'est qu'une foi punique.
» La confiance est libre et fuit au moindre abus ;
» Qui la trompe une fois ne la trompera plus. »

ANALYSE

DE

L'ALLOPHANE DE FIRMY (AVEYRON),

PAR M. JULES GUILLEMIN,

Ingénieur de la Compagnie des Houillères et Fonderies de l'Aveyron, ancien Élève du département du Nord à l'École des Mines de St.-Étienne, Membre correspondant de la Société.

On vient de trouver, dans les nouvelles galeries de la houillère de Firmy, une matière qui a tous les caractères de l'Allophane.

Cette substance est de couleur blanche, et quelquefois jaunâtre; elle se présente sous forme de concrétions mamelonnées ou en plaques; sa cassure est inégale avec éclat résineux. Lorsqu'on la sort de la mine ou qu'on la plonge dans l'eau, elle est légèrement translucide; conservée dans les collections, elle devient opaque; un seul échantillon, recueilli ayant une transparence parfaite, l'a conservée constamment. Cette matière s'écrase facilement sous une légère pression; elle est

rayée par la chaux carbonatée; elle raie la chaux sulfatée; elle est sans saveur, et happe seulement un peu à la langue; sa densité est de 1. 76. à 19° R.

Par l'exposition à la chaleur d'une lampe, dans un petit matras, cette substance donne beaucoup d'eau incolore, insipide et inodore. Au chalumeau, elle est complètement infusible. Les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique la dissolvent avec une grande facilité; on obtient immédiatement une gelée, si l'acide n'est pas très étendu d'eau.

Tous ces caractères sont bien ceux de l'Allophane. La composition chimique est aussi la même, à en juger par les résultats suivants d'une première analyse, comparés à ceux que M. Stromeyer a obtenus de l'Allophane de Schneeberg.

	de Firmy;	*de Schneeberg.*
Silice.	22 00	21 92.
Alumine	35 00	32 20.
Eau.	42 00	41 30.
Acide sulfurique	00 75	00 52.
Chaux	traces.	00 73.
Oxide de fer carb. de cuivre.	00 00	03 33.
	99 75	100 00.

Ces nombres s'accordent mal avec la théorie des proportions définies, et c'est sans doute pour cette raison que l'Allophane n'est pas encore

rangée parmi les minéraux bien connus. Cela m'a engagé à refaire avec soin une analyse de cette substance.

J'y ai infructueusement recherché l'acide phosphorique, le fluor et le chlore. Je n'y ai pas non plus trouvé de magnésie ni d'oxide de fer.

10 grammes de cette matière en poudre très fine, desséchés à la température de l'eau bouillante, ont perdu 1 g^e 30, et, par une plus longue exposition à la même température, la perte en poids n'a pas changé; mais par la chaleur rouge, ces 10 grammes ont encore perdu 2 g^es 90; et la perte totale a été de 4 g^es 20, comme dans l'essai précédent.

La quantité d'eau combinée serait, d'après cela, de 35,74 pour 100.

2 grammes ont été dissous dans l'acide hydrochlorique suffisamment étendu; la dissolution a été complète; on a séparé la silice par l'évaporation à siccité très ménagée; on a ensuite précipité l'alumine par l'ammoniaque, la chaux par un oxalate alcalin, et l'acide sulfurique par le nitrate de baryte, après avoir rendu la dissolution très acide. La silice a été reprise par de l'acide sulfurique aidé de la chaleur, pour en séparer l'alumine qu'elle pouvait avoir entraînée, et l'alumine a été dissoute pour recueillir le silice qu'elle pouvait contenir.

Voici les nombres obtenus :

Silice.	23 76	*contenant oxigène*	11 95-06
Alumine	39 68		18 53-09
Eau.	35 74		31 78-16?
Acide sulfurique.	00 65		38
Chaux	traces		
	99 83		

Ces résultats conduisent à la formule suivante :



2 Atomes d'Alumine bihydratée, 1 atome d'alumine bisilicatée et 4 atomes d'eau, en négligeant l'acide sulfurique, qui est sans doute combiné avec un peu d'alumine et de chaux. On devra ranger l'Allophane auprès de l'halloysite, minéral qu'a fait connaître M. Berthier, et qui est aussi composé de bisilicate d'alumine et de bihydrate d'alumine, mais dans d'autres proportions.

L'Allophane de la houillère de Firmy est assez abondante ; il serait facile d'en recueillir plusieurs quintaux, et il n'est pas rare d'en trouver des morceaux d'un volume égal à celui du poing. La houille de Firmy, jusqu'ici compacte et solide, n'avait présenté dans ses fissures qu'un léger enduit de chaux carbonatée et de sulfate de chaux. C'est depuis qu'on s'est approché du lit d'un ravin qui passe à huit mètres seulement au-dessus des galeries, qu'on a rencontré l'Allophane. Elle

remplit ou tapisse les fentes du combustible, qui, en cet endroit, est crevassé et laisse filtrer les eaux de la surface. Suivant toute apparence, elle y a été déposée par les eaux du ravin, qui sont presque constamment acides et chargées de sulfates d'alumine, de chaux et de fer. Il n'est plus surprenant de trouver cette substance dans le terrain houiller, puisqu'il est presque certain qu'elle y a été déposée après la formation de ce terrain. Ce gisement est analogue à ceux dans lesquels on a déjà trouvé l'Allophane ; elle paraît être due partout à un dépôt dans les eaux salines.

Firmy, le 1er octobre 1829.

PROGRAMME

DES

PRINCIPALES RECHERCHES

A FAIRE SUR

L'HISTOIRE ET LES ANTIQUITÉS

DU

DÉPARTEMENT DU NORD,

PAR **M. LE GLAY.**

Il y a dans le culte des traditions et des antiquités quelque chose qui ressemble au double sentiment de la piété filiale et du patriotisme.

DUSSAULT, *Ann. Litt.*

Dulce inter majorum versari habitacula et veterum dicta factaque recensere memoriæ.

HEGESIPP. *Lib.* 3, *Cap.* 18.

LORSQU'EN 1819, l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres provoqua des recherches sur les antiquités nationales, la Société d'Émulation de Cambrai s'empressa de répondre à cet appel, en publiant une série de questions relatives

à l'archéologie du Cambrésis (1), et en proposant des prix aux auteurs des meilleurs mémoires qui lui seraient adressés.

Ces mesures produisirent des résultats satisfaisants. La bibliographie (2) et la numismatique (3) cambrésiennes furent explorées avec succès. On vit paraître des notices savantes sur plusieurs personnages dont s'honore le pays (4); un point de topographie ancienne fut éclairci (5); on scruta l'histoire de quelques-uns de nos éta-

(1) *Indication des principales recherches à faire sur les antiquités et l'histoire de l'arrondissement de Cambrai*, par A. Le Glay, in-8.°, Cambrai, Hurez, 1820.

(2) *Bibliographie cambrésienne* ou *Catalogue raisonné des livres ou brochures imprimés à Cambrai*, suivant l'ordre chronologique des imprimeurs de cette ville, suivi d'une liste alphabétique des ouvrages imprimés ou manuscrits qui traitent de l'histoire de Cambrai et du Cambrésis, par M. Arthur Dinaux, in-8.°, Douai, Wagrez, 1822. Ouvrage couronné.

(3) *Recherches historiques sur les monnaies des souverains, prélats et seigneurs du Cambrésis, avec les médailles dont cette province a été l'objet*, par M. Auguste Tribou, in-8.°, 1824. Ouvrage couronné.

(4) *Éloge historique de Pierre de Francqueville*, né à Cambrai en 1548, premier sculpteur des rois Henri IV et Louis XIII, par M. H. P. Duthillœul, in-8.°, 1821. Ouvrage couronné. *Notice sur François Vanderburch*, archevêque de Cambrai, par M. H. R. Duthillœul, in-8.°, 1823. Ouvrage couronné. *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre D'Ailly*, évêque de Cambrai au XV.e siècle, par M. Arthur Dinaux, in-8.°, 1824, Ouvrage couronné.

(5) *Notice sur Hermoniacum*, station romaine entre Cambrai et Bavai, par A. Le Glay, in-8.°, 1823.

blissemens monastiques (1); un membre de la Société a décrit l'ancienne cathédrale de Cambrai, renversée à l'époque de nos troubles (2). Enfin des monnaies romaines provenant des fouilles de Famars ont été soumises à l'analyse chimique (3).

La Société voudrait agrandir aujourd'hui le cercle de ses investigations. Le département du Nord tout entier est ouvert aux explorations des amis de notre histoire locale et de nos antiquités belgiques. C'est pour exciter leur zèle et donner une direction à leurs travaux que la Société a résolu de publier ce programme en adoptant les divisions suivantes :

1° ARCHÉOLOGIE proprement dite, qui consiste dans l'étude des monumens d'architecture, de sculpture, de peinture, des meubles et ustensiles qui ont appartenu soit à l'antiquité, soit au moyen âge.

2° NUMISMATIQUE, étude des monnaies, médailles et jetons.

3° PALÉOGRAPHIE, science des inscriptions antiques.

(1) *Notice sur les communautés de femmes établies à Cambrai avant la révolution*, par Mme Clément-Hémery, in-8.o, 1825. Ouvrage qui a obtenu une médaille d'or.

(2) *Recherches sur l'Église métropolitaine de Cambrai*, par A. Le Glay, in-4.o, 1825. Ouvrage enrichi de planches lithographiées par M. Ad. Rogé.

(3) *Analyse des monnaies d'argent romaines trouvées à Famars*, par M. Feneulle, in-8.o. 1825.

4° DIPLOMATIQUE, recherche et étude des diplomes, chartes et titres anciens.

5° TOPOGRAPHIE, qui procède à la recherche des lieux célèbres.

6° HISTOIRE et BIOGRAPHIE, qui, à l'aide de l'esprit de critique et d'une sage érudition, discutent les faits et les événemens. Notices sur les personnages qui se sont fait un nom par leurs actions ou par leurs écrits.

7° PHILOLOGIE, appliquée à l'étude des dialectes et des patois, à la discussion des noms d'hommes et de lieux.

8° ÉTHOGRAPHIE, recherche des usages locaux, coutumes, pratiques spéciales, superstitions, bizarreries, croyances populaires, etc.

9° BIBLIOGRAPHIE, recherches sur les productions littéraires du pays, tant imprimées que manuscrites.

§ 1. ARCHÉOLOGIE.

MONUMENS *celtiques ou gaulois*. Quelles sont la nature, la destination et l'ancienneté de ces blocs de pierres de diverses formes qu'on rencontre sur quelques points du département, et qui sont en général désignés sous les noms de *Tumuli*, *pierres levées*, *pierres fichées*, *pierres branlantes*, *cercles druidiques*, *barrow*, *mallus*, *dolmen*, *min-hir*, *peulven*, *etc.*?

Parmi ces monumens grossiers qui, selon l'opinion commune, appartiennent à l'époque gauloise, nous devons signaler les *Pierres Jumelles* près de Cambrai; la *Pierre Croûte* à Bellignies sous Bavai, le *Tombeau de Chawatte* ou la *Cuisine des sorciers*, entre les communes de l'Écluse et d'Hamel, (arrondissement de Douai); le *Mont de Vanoiten*, près de Comines; le *Mont des Tombes* à Sainghin en Mélantois; les *Pierres Martines* à Solre-le-Château; les *Pierres de dessus bise* à Sars-Poterie; la *Pierre* du hameau des Vallées, commune de Prisches.

Rechercher l'origine et les causes de l'espèce de

culte superstitieux rendu à ces pierres par le vulgaire ignorant.

Legrand d'Aussy a tracé des règles ingénieuses pour connaître à quel âge appartiennent les monumens ou tombeaux gaulois (1).

Est-il vrai qu'il a existé un temple druidique au nord de Cassel (2)?

En quoi consistaient les lieux d'habitation des Nerviens et des Atrébates, qui habitaient nos contrées avant la conquête romaine?

Existait-il des villes chez ces peuples? Doit-on partager à cet égard l'opinion exprimée par M. Dulaure, *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. 2, p. 82, et contredite par M. de Golbéry (3)?

Monumens romains. — Les Romains ont séjourné plusieurs siècles dans ces provinces. Tous les jours et partout on retrouve les traces de ce peuple étonnant qui, non content de nous imposer ses lois, ses mœurs, son langage, a voulu encore établir sur notre sol des constructions indestructibles, comme s'il avait craint que les Belges oubliassent le nom et les conquêtes de César.

(1) *Des Sépultures nationales*, in-8.°, Paris, 1824, pp. 69 et suiv.

(2) *Topographie de la ville et des environs de Cassel*, par le docteur De Smyttère, p. 70.

(3) *Les villes de la Gaule rasées*, par M. J. A. Dulaure, et *rebâties*, par P. A. de Golbéry, in-8.°, Paris, 1821.

Faire connaître les pièces d'architecture, de sculpture qui ont été découvertes à différentes époques dans le pays; rechercher à quoi elles se rattachaient. Dénombrer les ustensiles religieux ou domestiques rassemblés dans les principales collections d'amateurs, et reconnus pour appartenir à la période romaine (1).

Monumens du moyen âge.—On est convenu d'appeler *moyen âge* l'espace de temps compris entre la prise de Rome par les Vandales en 455 et l'époque de la renaissance des lettres en Europe, au quinzième siècle.

Le moyen âge peut se diviser en trois époques qui se terminent, la première au règne de Charlemagne, la seconde à celui de Hugues-Capet, et la troisième à la prise de Constantinople par Mahomet II en 1453.

Quels monumens religieux ont été fondés dans le pays durant la première période? Quel en était le style, le caractère? Quels sont les édifices qui, consacrés d'abord au culte des idoles auraient été depuis convertis en églises ou en oratoires chrétiens?

Il existe sur plusieurs points du département

(1) *Recueil d'Antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*, Par M. J. de Bast, in-4.°, Gand, 1808.

des vastes souterrains dont on ne connaît pas l'origine. Ces catacombes auraient-elles servi d'asile et de temple aux Romains et aux Gaulois chrétiens, lorsqu'ils n'avaient pas encore le libre exercice de leur culte? Ou bien faut-il croire avec l'abbé Lebœuf (1) que ces excavations ne remontent qu'au neuvième siècle, époque de l'invasion des Normands?

Ici se placerait naturellement une notice sur la première cathédrale de Cambrai, sur l'abbaye de St.-Amand que l'on prétend avoir été fondée vers l'an 640, et sur celles de Hautmont, de Maroilles et de St.-Jean à Valenciennes dont la fondation est du même siècle. Il serait bien important de pouvoir donner une idée du système d'architecture adopté pour ces édifices.

A l'époque suivante, qu'on peut appeler *Carlovingienne*, se rapporte la construction des monumens ci-après :

Les monastères de Marchiennes, d'Hasnon et de Denain.

Les principaux édifices religieux érigés depuis l'avénement de Hugues-Capet sont :

L'abbaye d'Anchin, celle de St.-André au Cateau, la collégiale de St.-Pierre à Lille, les

(1) *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, édition in-12, t. 13.

abbayes du St.-Sépulcre à Cambrai, de Vaucelles, de Loos et de Cantimpré, la dernière cathédrale de Cambrai.

Existait-il des maisons royales, *palatia regia*, *villæ regiæ* (1) dans la contrée qui forme aujourd'hui le département du Nord? A-t-on quelques notions sur l'architecture de ces résidences?

Montrer ce qu'étaient nos villes du Nord aux diverses époques du moyen âge? Quel était le mode de construction des bâtimens publics et particuliers? Quels avantages, quels inconvéniens offraient-ils sous les rapports de la sûreté, de la commodité et de la salubrité?

En quoi consistaient les habitations rurales? Trouve-t-on encore des châteaux dont l'architecture soit antérieure au quinzième siècle. S'il en est, les décrire soigneusement. Faire connaître les agrandissemens successifs des murs d'enceinte de nos cités et de nos forteresses; examiner s'ils ne sont pas fondés sur des substructions plus anciennes.

(1) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, auctore Carolo Dufresne, Domino Du Cange*, in-fol., Paris, 1734, t. 5, verbo *Palatia regia*. *Analyse des droits civils, politiques et religieux des Belges et des Gaulois*, par J. J. Raepsaet, in-8.º, 3 vol., Gand, 1824, t. 2, p. 198.

§ II. NUMISMATIQUE.

MONNAIES *gauloises*. — On a trouvé souvent et l'on trouve encore dans ces provinces, en remuant la terre, des monnaies gauloises ; il importe de distinguer celles qui ont été frappées avant l'invasion des Romains et celles qui sont postérieures à ce grand événement.

Dans les premières, que nous nommerons *gauloises autonomes*, on remarque des formes imparfaites et grossières. C'est une tête mal dessinée, et au revers un cheval libre au galop ou quelqu'autre quadrupède. Le champ offre une étoile ou des lettres plus ou moins reconnaissables. Les médailles frappées depuis l'invasion et qu'on peut appeler *gallo-romaines*, portent les noms des chefs gaulois ou celui des villes alors existantes. En général toutes ces médailles se distinguent par l'irrégularité des flans (1). La collection la plus considérable de médailles gauloises trouvées dans le pays est sans doute celle qui fait partie

(1) *Résumé complet d'archéologie*, par M. Champollion-Figeac, t. 1, p. 263.

du cabinet de feu M. Carlier, ancien curé de Bavai.

Monnaies romaines. — Les médailles romaines se rencontrent très communément dans cette contrée. Il est utile de désigner toujours d'une manière précise le lieu où l'on en a recueilli un certain nombre. L'existence d'une quantité de médailles sur un même point peut conduire à une découverte intéressante. Ces dépôts sont assez constamment trouvés dans le voisinage ou même sur l'emplacement d'une chaussée ancienne, d'une station, d'un camp, d'un bourg, d'une ville. Feu M. de Bast, chanoine de Gand, a énuméré beaucoup de ces trouvailles numismatiques (1); les annuaires statistiques du département du Nord, rédigés par M. Bottin jusqu'en 1815, contiennent aussi des détails précieux à ce sujet.

Existe-t-il des monnaies romaines frappées dans le pays des Nerviens, des Atrébates ou des Ménapiens? Faire connaître et décrire ces monnaies.

Monnaies du moyen âge. — A quelle époque les comtes de Flandre ont-il commencé à faire battre monnaie dans ce pays (2)? Tracer leur

(1) *Recueil d'antiquités trouvées dans la Flandre proprement dite*, in-4.o, Gand, 1808.

(2) Il est question de la monnaie usuelle de Flandre dans une charte d'Ingelran, seigneur de Lillers, datée de l'an 1093.

histoire monétaire ; rapporter les actes, brevets, commissions qui ont été délivrés par eux pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de billon. Les archives de la chambre des comptes de Lille pourraient fournir d'utiles documens.

Dom Clément, *Art de vérifier les dates*, t. 3, p. 22, affirme que les premières monnaies d'or de Flandre ont été frappées sous Louis de Male. On n'a pas jusqu'ici de donnée aussi positive sur l'émission des premières pièces d'argent. C'est un point de numismatique à éclaircir.

Si la plupart des monnaies des comtes de Flandre ont été frappées hors du territoire du département du Nord, il n'en est pas de même de celles des comtes de Hainaut qui avaient leur principal hôtel des monnaies à Valenciennes (1). Duby place parmi les monnaies des comtes de Hainaut une pièce de billon qui porte au revers *Moneta Vetville*. Quel peut être le lieu désigné par *Vetville?* En supposant que ce soit une abréviation de *veteris villœ*, existe-t-il dans le département une localité à laquelle cette dénomination soit applicable ?

Les rois de France, qui ont envahi à diverses époques les comtés de Flandre et de Hainaut,

(1) Il parait que les comtes de Hainaut ont aussi battu monnaie à Maubeuge. (V. *Miscellaneous wiews of coins, by Snelling*, et Duby, ouvrage cité.)

n'y ont-ils pas quelquefois fait battre monnaie?

A l'époque où le régime féodal avoit transformé la plupart des villes importantes en autant de petits états gouvernés, soit par le pouvoir épiscopal, soit par des magistrats municipaux, chaque évêque, chaque cité avait obtenu ou s'était arrogé le droit de battre monnaie, droit qui supposait toujours l'exercice de la souveraine puissance. « Depuis le règne de Charles-le-Simple, » dit d'Oultreman, historien de Valenciennes, il » ne se trouva haut-bers et seigneur de marque » qui ne prétendist tenir sa terre avec tous droicts » royaux jusques à battre monnaie. »

Cambrai, Valenciennes, Douai, Lille, et beaucoup de seigneuries particulières ont eu dans le moyen âge des ateliers monétaires. Il reste un grand nombre de pièces qui en font foi.

Nous avons mentionné plus haut les recherches de M. Tribou sur les monnaies de Cambrai. Ce travail estimable offre encore des lacunes; il ne remonte pas à l'origine des monnaies cambrésiennes qui pourtant avaient cours dès le douzième siècle et sans doute antérieurement. Il ne rapporte aucune pièce des trois évêques du nom de Croy, bien qu'on ne puisse douter qu'il en ait été frappé à leur coin durant le long espace de temps qu'ils ont occupé le siége de Cambrai (1502 à 1556.) La même lacune existe pour l'épiscopat de Jean de Bourgogne.

On a battu monnaie à Douai au douzième et au treizième siècles. Le *denier douisien* n'était frappé que d'un seul côté; et portait un rameau sans feuille assez semblable au créquier de la maison de Créqui (1). Une charte de Nicolas, abbé de Maroilles, de 1185, fait mention de sols douaisiens. Il serait à désirer qu'on se livrât à des recherches suivies sur les monnaies de Douai, qui sont jusqu'ici très peu connues.

On possède plus de notions sur celles qui furent frappées à Valenciennes, et il ne serait pas difficile d'en donner une bonne notice (2).

Que doit-on entendre par *mère monnoie* de Valenciennes? Que signifient les mots *la hoier* qu'on lit sur certaines pièces frappées en cette ville? Etait-ce le comte de Hainaut ou le magistrat de Valenciennes qui faisait battre monnaie (3)?

(1) *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai*, p. 152. *Glossaire de la langue romane*, par M. de Roquefort, et *Supplément*, au mot *Douisien*.

(2) *Histoire de la ville et comté de Valentiennes*, in-fol., Douai, 1639, p. 348. Une *Charte* de Burchard, évêque de Cambrai, 1119, Gislebert de Mons, dans son *Chronicon Hannoniæ, ad ann.* 1186, un *Diplome* de Bauduin, comte de Flandre et de Hainaut, 1199, un autre de Henri, duc de Lorraine, 1213, un troisième de Ferrand, comte de Flandre, 1312, font mention de deniers et de blancs de Valenciennes.

(3) On trouve dans le *Thesaurus anecdotorum* de Martène et Durand, t. 1er, p. 1395, un curieux concordat passé entre Jehan

Ici pourraient se rattacher des notions sur les monnaies et médailles des comtes de Hainaut qui ont régné à Constantinople, et même de quelques princes croisés qui appartiennent à nos contrées. On consultera sur cette matière une dissertation de M. Cousinéry, insérée dans le v[e] volume de l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud, et une Lettre de M. le baron Marchant à M. Cataneo *sur les médailles des Empereurs français de Constantinople*, in-8.°, Metz, 1829.

On connaît peu de monnaies frappées à Lille dans le moyen âge. Duby n'en cite qu'une seule dans le supplément à son *Traité des monnoies des barons*, p. 190. On a peine à concevoir qu'une ville déjà si importante et où les comtes de Flandre faisaient souvent leur résidence, n'ait pas eu d'atelier monétaire permanent. Il est d'ailleurs fait mention de la monnaie de Lille, *moneta islensis*, dans la charte de fondation de la collégiale de St.-Pierre sous la date de 1066 (1).

Des seigneurs particuliers, tels que ceux de Crèvecœur, Elincourt, Walincourt, se sont ar-

d'Avesnes, comte de Hainaut et les officiers de sa monnaie, daté du 25 août 1297.

(1) Cette Charte a été insérée textuellement avec une traduction française dans le *Guide des étrangers à Lille*, par Émile Dibos, in-12, Lille, sans date.

rogé le droit de monnayage ; mais le village de Lambres est sans doute celle de toutes les communes rurales du département, où cette prérogative de la souveraineté a été exercée le plus anciennement, comme le prouve un diplome de Charles-le-Chauve, recueilli par Aubert Le Mire (1). M. Tribou a parlé avec quelques détails des monnaies d'Élincourt et de Serain (2); mais il n'a pu en citer aucune de Crèvecœur, ni de Walincourt.

Parmi les chapitres et monastères qui ont battu monnaie, on ne doit pas omettre le chapitre de Notre-Dame de Cambrai, celui de Saint-Géry en la même ville, et le chapitre des chanoinesses de Maubeuge. L'abbé Ghesquière pense que la collégiale de Seclin pourrait bien aussi avoir joui de ce privilége sous les rois de la seconde race (3).

Il serait intéressant de rechercher l'origine, la forme, l'usage des *méreaux*, employés dans diverses églises, soit comme jetons de présence, soit comme signes représentatifs d'une valeur quelconque; car, ainsi que nous l'avons déjà fait

(1) *Diplomata Belgica*, 2e édition, t. 1, p. 248-249.

(2) *Mémoires de la Société d'Émulation*, année 1823, p. 240 et suiv. Serain appartient aujourd'hui au département de l'Aisne.

(3) *Mémoires sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, p. 91.

remarquer ailleurs (1), les *méreaux* n'étaient pas uniquement destinés à constater la présence des ecclésiastiques à l'office et aux assemblées d'obligation; ils tenaient aussi lieu de *bons* pour les aumônes que faisaient les chapitres.

Monnaies obsidionales. — Bien que l'usage des monnaies obsidionales ne remonte pas au-delà du seizième siècle, elles doivent néanmoins attirer l'attention des amis de notre histoire locale, puisqu'elles se rattachent aux événemens les plus graves dont ce pays ait été le théâtre.

Est-il vrai que, dans des cas de nécessité pressante, on ait fabriqué quelquefois de la monnaie de cuir? Cette question serait résolue affirmativement s'il fallait en croire Philippe de Comines (2) et Jean Iperius (3). Des pièces de cuir auraient eu cours pendant la captivité du roi Jean, non-seulement dans les villes assiégées, mais même dans tout le royaume. Molinœus, *De usuris*, n° 799, Du Cange, au mot *Moneta coriacea*, et M. Raepsaet, *Analyse des droits des Belges*, t. 2, p. 183, regardent comme une erreur populaire l'existence des monnaies de cuir, même comme pièces obsidionales.

(1) *Mémoires de la Société d'Émulation*, année 1823, pp. 310-311. (*V.* D Carpentier, *Supplementum ad auctiorem Glossarii Cangiani editionem*, verbo *Merellus*).

(2) *Mémoires*, liv. 5, chap. 18.

(3) *Chronicon Sancti Bertini*, chap. 49.

Il est sans doute peu de départemens en France qui offrent autant de places fortes que celui du Nord, et où par conséquent on ait frappé autant de monnaies obsidionales. Qu'il suffise de citer ici celles dont on fit usage à Bouchain en 1711, à Cambrai en 1581 et en 1595, à Lille en 1708, au Quesnoi en 1712, et à Valenciennes en 1567 (1).

Médailles proprement dites. — Consacrées à perpétuer le souvenir d'un personnage illustre, d'une action mémorable, d'un événement heureux, d'une entreprise considérable, les médailles sont de précieux monumens historiques. S'il était possible que les livres disparussent, on pourrait en quelque sorte refaire nos annales à l'aide de ces témoins irrécusables que le temps ne détruit pas.

C'est particulièrement depuis le seizième siècle que l'usage s'est établi de célébrer par des médailles les événemens d'une haute importance. Le département du Nord, que les puissances de l'Europe se sont disputé si souvent, et qui fut le théâtre de leurs querelles les plus sanglantes, a fourni le sujet d'un grand nombre de médailles. Chaque fois qu'une ville était prise, qu'un siége

(1) *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité*, par Tobiésen Duby, in-fol., Paris, 1786.

était levé, qu'une victoire était remportée, le parti victorieux faisait frapper une médaille. La Société verrait avec plaisir cette partie de notre histoire numismatique discutée et éclaircie dans un mémoire où l'on ne se contenterait pas de copier l'*Histoire métallique des Pays-Bas* par Van Loon, et quelques autres ouvrages du même genre, qui, malgré leur mérite évident, laissent encore bien des lacunes à remplir.

Tous les plénipotentiaires au Congrès de Cambrai en 1723 ont fait frapper des médailles que l'on n'a pas encore suffisamment décrites. N'en aurait-on pas fait aussi à l'époque de la *Paix des Dames* en 1529, et lors du Congrès de Vaucelles en 1556?

§ III. PALÉOGRAPHIE.

La Paléographie, ou connaissance des inscriptions antiques, est peut-être la branche la plus importante de la science des antiquités. C'est à l'aide des inscriptions que la critique historique a fixé tant de dates incertaines, rectifié tant de faits douteux, éclairci tant de passages obscurs. Moins resserrées, moins laconiques que les légendes des médailles, les inscriptions nous offrent partout des détails précieux sur la religion, sur les lois civiles, les mœurs, les usages, sur l'histoire, la chronologie et la géographie.

On ne peut guères trouver dans nos contrées que des inscriptions gauloises, latines ou françaises ; encore le peu de traces monumentales qu'ont laissées les Gaulois doit-il faire désespérer de rencontrer jamais des inscriptions tracées avec les caractères et dans la langue qu'on attribue à ce peuple. Quant aux inscriptions latines, elles sont communes. Les ruines de Bavai et de quelques autres localités en offrent qui remontent à l'époque de l'invasion romaine.

MM. de Bast et Lebeau nous en ont transmis plusieurs dans les recueils qu'ils ont publiés. S'il reste peu à glaner dans le champ des inscriptions romaines, en revanche nous avons une ample moisson à faire pour tout ce qui concerne le moyen âge. Nos anciens édifices religieux étaient remplis de monumens historiques et funéraires dont les inscriptions latines et françaises méritent d'être recueillies. Il est possible encore aujourd'hui de soustraire à l'oubli une foule d'inscriptions et d'épitaphes qui bientôt auront disparu tout-à-fait. Ces tablettes mortuaires sont souvent accompagnées d'emblêmes, de rébus qui peignent le goût du siècle et qui contrastent avec les idées graves et lugubres que semble comporter une épitaphe. En faisant faire des fouilles, il y a six ans, sur l'emplacement de l'église des Récollets à Cambrai, pour y chercher le tombeau d'Enguerrand de Monstrelet, j'ai trouvé une grande pierre bleue sur laquelle était représentée la Mort sonnant de la TROMPETTE. Le corps de cet instrument et les bandelettes qui s'en détachaient présentaient les trois inscriptions suivantes : *J'ai* TROMPÉ *Adam. Je* TROMPE *tout le monde. Je vous* TROMPERAY *aussy.* Plus bas, l'épitaphe, qui est celle d'un bourgeois de Cambrai, nommé ADAM *Tranchant*, porte la date de 1679.

On conçoit qu'il est beaucoup d'épitaphes peu dignes d'être recueillies; on s'attachera surtout à celles qui présentent quelque singularité, soit sous le rapport du style, soit sous quelqu'autre point de vue. Il ne faudra jamais négliger celles qui sont écrites en français vulgaire du 13e et du 14e siècle. L'historien Carpentier, dans les *Généalogies des familles des Pays-Bas*, qui forment la 3e partie de son *Histoire de Cambrai*, nous offre une foule de ces curieux monumens de notre vieux langage.

Avant 1789, dans presque toutes nos villes du Nord, on lisait des inscriptions composées par le baron de Vuoerden, à l'occasion des conquêtes de Louis XIV. La plupart de ces inscriptions historiques ont disparu sous le marteau des destructeurs. Quelques-unes ont été restaurées : il serait bon de chercher à les rassembler et de faire en sorte que ces espèces de chefs-d'œuvre de style lapidaire ne soient pas entièrement perdus.

On ne saurait apporter une attention trop sévère dans la copie des inscriptions. Le moyen le plus sûr est de prendre un *fac simile* à l'aide du procédé suivant qu'indique M. Champollion-Figeac (1). « Une feuille de papier humectée

(1) *Résumé d'Archéologie*, t. 2, p. 94.

avec une éponge ou dans un linge mouillé, appliquée sur l'inscription qu'on a nettoyée, et battue avec une brosse dont les poils sont assez longs sans être trop flexibles, donne dans très peu d'instans deux figures parfaites de l'inscription, dans le sens direct des lettres et dans le sens inverse. On a le soin de frapper avec la brosse plus particulièrement sur les lettres, afin que leurs contours ressortent bien; il en est de même pour les figures, si la pierre en présente; et si ces figures ont quelque relief qui perce la feuille de papier, on recouvre sa déchirure de plusieurs autres morceaux jusqu'à ce que le relief reste dans cette espéce de moule. On ajoute d'autres feuilles à la première, si l'inscription est plus grande, et on a le soin de les numéroter. Le papier est bientôt sec, et on le place ensuite dans un portefeuille..... Le papier sans colle, sans être trop mince, est le meilleur; mais toute sorte de papier peut également être employée avec succès. »

§ IV. DIPLOMATIQUE.

Créée par Mabillon et perfectionnée par les infatigables bénédictins Ruinart, Constant, Toussaint, Tassin et d'autres érudits, la Diplomatique, ou science des diplomes, chartes et titres anciens, intéresse tout à la fois l'histoire, la politique, la morale, les belles-lettres, la jurisprudence et la théologie. C'est pour en avoir compris toute l'importance que le dernier gouvernement avait formé à Paris l'École des chartes, et que le Conseil général de la Côte-d'Or avait formé un semblable établissement à Dijon.

Les archives de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis mériteraient d'être exploitées aussi bien que celles de la Bourgogne. Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai possèdent des dépôts qui réclament un explorateur patient et zélé. Que de titres précieux gissent dans la poussière de ces immenses archives ! Que de trésors ignorés ! On sait néanmoins qu'en 1682, M. Godefroi, garde des archives de Flandre, envoya à Paris, pour satisfaire à la demande du Ministre,

une multitude de chartes copiées et même de titres originaux. Le recueil des copies collationnées des titres et archives de Flandre forme 183 vol. in-fol., déposés à la bibliothèque du Roi. Les chartes et diplomes ont cela d'avantageux qu'ils portent presque toujours une date, ce qui en facilite singulièrement la connaissance. Toutefois ces dates, ainsi que les diverses formules, doivent être l'objet d'une étude sérieuse; c'est à l'aide de cette étude que l'on parvient à discerner les actes faux d'avec ceux qui sont authentiques. Jean Carpentier, auteur de l'histoire de Cambrai, est accusé d'avoir souvent, dans les pièces justificatives de cet ouvrage, donné des titres supposés. Quoiqu'on ait peut-être un peu exagéré ces soupçons de falsifications attribuées à Carpentier, il faut cependant avouer que, parmi les pièces qu'il produit, il en est qui portent un caractère évident de fausseté. L'exemple qui suit nous fournira l'occasion de rappeler quelques règles de critique diplomatique. Carpentier, p. 4 des *Preuves* de l'*Histoire de Cambray*, cite une charte ainsi conçue :

« *In nomine S. et Ind. Trin. Amen. Universa-*
» *lis Mater et Virgo singularis, Christique sponsa*
» *Ecclesia Cathol. etc. Ego quidem Pipinus senior*
» *eo favore et animo ductus, maximè quia de*
» *rege superbo Théodorico, per gratiam Omni-*

» *potentis, cum victoriâ sum liberatus, Eccles.*
» *S. Petri Kambrac. concedo in perpetuam elee-*
» *mosinam terram meam inter Elimontem et*
» *Salicurtem in pago Atrebatensi, etc. . . . . .*
» *S. D. Pipini Senioris. S. Hidulphi Ducis*
» *Lotharing. S. Philippi Ducis Metensis. Ego*
» *Asdolgus cancellarius recognovi. Data Kam-*
» *braci. An.* I.V. *sex cent. nonages. Primo. Ind.* 2.
» *Principatûs nostri an. quinto.* »

La formule *in nomine sanctæ et individuæ Trinitatis* est un premier caractère de fausseté; car cette invocation n'est employée dans les actes publics qu'à dater du règne de Charles-le-Chauve. L'*indiction* n'était pas non plus en usage dans les dates, sous la première race de nos Rois. Jamais, d'ailleurs, Pépin-le-Vieux ne s'est servi, dans les chartes qu'il a souscrites, de ces mots: *principatûs nostri*, pour désigner l'année de son exercice dans la charge de maire du Palais. Hidulphe, duc de Lorraine, et Philippe, duc de Metz, qui souscrivent la charte avec Pépin, sont des personnages tout-à-fait inconnus. Mais c'est surtout dans la date donnée à cet acte que se manifeste la maladresse du faussaire. Pépin-le-Vieux était mort en 639, c'est-à-dire, 48 ans avant l'époque où Thierry fut vaincu par Pépin d'Héristal, qui en effet paraît avoir fait une donation à l'église de St.-Pierre (depuis St.-Au-

bert) de Cambrai. On voit que le faussaire a confondu deux princes du nom de Pépin.

La belle collection intitulée *Diplomata Belgica*, publiée d'abord par Aubert Le Mire, in-4.°, 1628, puis augmentée considérablement par Foppens, 4 vol. in-fol., Bruxelles, 1723, offre une mine féconde que l'on peut encore accroître.

On trouvera des détails instructifs sur diverses chartes concernant Valenciennes et l'Ostrevant dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-4.°, t. 37, p. 443.

Ceux qui font des collections de chartes originales, doivent mettre le plus grand soin à conserver les sceaux dont elles sont accompagnées. Ce sont les sceaux qui confèrent aux pièces diplomatiques cette espèce de solennité qu'on y attache. L'étude des sceaux est d'ailleurs de première nécessité pour la connaissance des maisons anciennes, des familles historiques et des alliances qu'elles ont contractées. Il faut considérer dans ces empreintes la matière, la couleur, la forme, les légendes, les symboles et ornemens. On trouvera des notions étendues à ce sujet dans le *Dictionnaire abrégé de Diplomatique*, par Dom de Vaines, in-8.°, 2 vol., Paris, 1774, au mot *Sceaux*. Il nous suffira de dire ici deux mots des sceaux de nos comtes souverains, de nos évêques et de quelques villes ou communes. Olivier de

Vrée, dans son ouvrage intitulé : *Sigilla comitum Flandriæ*, in-fol., Bruges, 1650, fournit de précieux documens. Le plus ancien sceau des comtes de Flandre dont ce livre offre l'empreinte est celui d'Arnoul III, au bas d'un diplome de 981. Arnoul y est représenté assis sur un banc, le bouclier pendu au cou, et tenant son épée de la main droite. C'est à peu près le seul comte de Flandre qui soit représenté ainsi. Les sceaux de ses successeurs sont ordinairement équestres. Robert-le-Frison est le premier qui ait placé un lion sur l'écu de Flandre. La formule *Dei gratiâ* a été employée pour la première fois sous Baudouin VII.

Ce fut quand nos villes obtinrent le droit de *Commune* qu'elles commencèrent à avoir des sceaux et des armoiries. Ainsi le 12ᵉ siècle peut être regardé comme l'éqoque de leur introduction. Ce scel de la commune était gardé avec un soin extrême, comme on peut le voir par un extrait de la charte donnée à la ville de Douai en 1368. Le scel se renfermait dans une *huche* qui elle-même était *bullée*, c'est-à-dire, ficelée ou plombée et scellée des sceaux de deux bourgeois notables, *non ayant offices*. « L'on ne » pouvait aller ni d'icelui aucune chose sceller, se n'est en appelant à ce les personnes » dictes et la communauté à son de cloche en » la basse halle, par leur assentement et devant

» eux (1). » Il paraît que cet usage était général en France (2). Du moins il était suivi dans toute la Flandre (3).

Il serait possible de faire une collection des sceaux des évêques de Cambrai depuis le 11e siècle jusqu'à nos jours. On pourrait suivre dans cette série les vicissitudes de l'art de la gravure et du dessin. Souvent les figures du 13e siècle sont admirables par le fini et la pureté des formes. Les plus anciens sceaux des évêques sont ronds avec des bords relevés; la cire est grossière, sèche et friable. Le sceau, au lieu d'être pendant à un cordon ou une courroie, est plaqué au bas de l'acte. Plus tard les sceaux deviennent oblongs et se terminent en ogives. Ils sont suspendus au bas de l'acte avec des courroies blanches mal préparées, qu'on appelle *lemnisques*. En général nos évêques y sont représentés assis, comme sur les sceaux des prélats allemands, tandis qu'en France et en Angleterre, ces dignitaires ecclésiastiques sont ordinairement figurés debout.

La Société recevrait avec plaisir un recueil raisonné de nos chartes de communes, et même des concordats passés entre les habitans des vil-

(1) *Ordonnances des Rois de France*, in-fol., t. 5, pp. 134 et 135.

(2) Moreau, *Discours sur l'Hist. de France*, t. 15, p 496.

(3) Diericx, *Mémoire sur la ville de Gand.*

lages et leurs seigneurs. Elle accueillerait avec non moins d'intérêt les anciens coutumiers locaux en forme de chartes (1).

On rencontre dans les dépôts publics et particuliers un grand nombre de bulles pontificales dont la conservation est réclamée par tous les amis des sciences historiques. Nous invitons les archéologues à préserver de la destruction ces actes qu'on a ainsi appelés de la *bulle* de plomb qui y est attachée. On a aussi quelquefois donné le nom de *bulles* à certains rescrits impériaux, tels que la fameuse bulle d'or que Charles IV donna en 1356.

La Bibliothèque de Cambrai présente sans doute la plus nombreuse collection de bulles pontificales qui existe dans le nord de la France. Toutes ces bulles sont revêtues du sceau de plomb et sont parfaitement authentiques. Le même établissement contient encore un recueil de chartes latines du 11ᵉ au 14ᵉ siècle, ainsi qu'une quantité d'actes en langue romane du 13ᵉ et du 14ᵉ siècles (2).

(1) V. *Recueil des Ordonnances des Rois de France*, par De Laudière et Secousse, in-fol., t. XI et XII.

(2) V. *Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai*, in-8.º, Cambrai, Hurez, 1831, nºˢ 1043, 1044.

§ V. TOPOGRAPHIE.

On sait bien que la plus grande partie du territoire du département du Nord était occupée par les Nerviens et par les Atrébates, à l'époque de la conquête romaine ; mais il reste des doutes sur la véritable délimitation de ces peuples. Étaient-ils séparés par l'Escaut, comme on le croit généralement ? Quelles étaient leurs limites au nord et sud ? Est-on fixé sur la querelle qui a long-temps divisé Bavai et Tournai ? Quelle est celle de ces deux villes qui peut se glorifier d'avoir été la métropole des Nerviens (1) ? Suivant César, cinq peuplades vivaient sous la protection des Nerviens ; c'étaient les Centrons, les Grudiens, les Pleumosiens, les Lévaques et les Gordunois. Leur situation géographique est jus-

(1) Cæsar, *De Bello Gallico*, lib. 2, cap. 15. Ægid. Bucherii *Belgium Romanum*, in-fol., Leodii, 1655, pp. 30 et 610. Andreæ Catulli *Tornacum metropolis Nerviorum*, in-4.o, Bruxellæ, 1652, passim. Wastelain, *Description de la Gaule-Belgique*, in-4.o, Lille, 1761, p. 421. *Acta SS. Belgii*, in-4.o Brux., 1783-1789, t. 1, p. 119 et alibi.

qu'à présent un problème qu'il serait intéressant de résoudre. Il faudrait discuter les opinions émises sur cette question par Pontus Heuterus (1), Wastelain (2), Henschenius (3), M. Raepsaet (4).

Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, dans la Vie de St. Amand, parlant de l'abbaye qui a pris le nom de ce saint évêque, dit qu'elle est sur la frontière des Ménapiens et qu'elle touche aux *Propontiens* et aux Nerviens. Quelle est cette peuplade désignée par le mot *Propontiens ?* N'est-il pas raisonnable de la placer dans la contrée de Famars et de dire qu'elle tire son nom du lieu que l'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger appellent *Pons Scaldis*, Escaupont ?

Il est probable que les Morins et les Ménapiens occupaient aussi des portions de terrain vers le nord du département.

Le département du Nord est traversé en différents sens par des voies romaines que le vulgaire connaît sous le nom de *Chaussées Brunehaut.* Leur point de départ était à Bavai, d'où elles diver-

(1) *De veterum Belgio*, Antverpiæ, 1600, p 52.

(2) *Descrip. de la Gaule-Belgique*, p. 425.

(3) Apud *Acta SS. Belgii*, t. 1, p. 289.

(4) *Analyse de l'origine et des progrès des Belges et des Gaulois*, t. 1, p. 14.

geaient pour se rendre à Cologne, à Trèves, à Reims, à St.-Quentin, à Cambrai, à Mardick, à Gand, etc.

Donner les descriptions de ces chaussées; indiquer leurs directions anciennes, les changemens qu'elles ont subis; faire remarquer leur plus ou moins de proximité avec les *mansions* militaires et les camps dits *de César;* examiner la manière dont elles ont été construites, et les matériaux qui sont entrés dans leur composition. Rechercher celles qui pourraient n'être pas encore connues (1).

Les Romains avaient dans les pays conquis deux sortes de camps; les uns consistaient en retranchemens élevés à la hâte pour recevoir et abriter les troupes pendant un moment : ils étaient entourés d'une levée de terre ou de gazon surmontée de pieux qui faisaient partie du bagage. Quelquefois, quand la nature du terrain l'exigeait, c'était un fossé de trois pieds de profondeur qui formait cette circonvallation improvisée. Ces sortes de camps n'ont pas dû laisser de vestiges bien durables. Les autres, appelés *camps à demeure, castra stativa*, étaient faits avec plus de travail et plus de soin. Quand on était à peu

(1) V. *Mémoires sur les chaussées Brunehaut qui traversent la Picardie*, par feu Grégoire d'Essigny, fils, in-8.o, Paris, 1811.

de distance de l'ennemi, on traçait un fossé large de neuf à dix-sept pieds; intérieurement on élevait un retranchement en forme de mur, qu'on garnissait de petits forts et de créneaux (1).

Quels sont les camps romains dont il reste des vestiges dans le département ? En indiquer les dimensions et la forme; s'assurer si l'on y trouve des débris de construction; relater les traditions historiques ou populaires qui s'y rattachent; en donner le plan exact; ne pas omettre le camp d'Étrun près de Bouchain, celui des bords de l'Helpre entre Avesnelles et Flaumont, celui dont on voit des restes à l'extrémité sud-est de l'arrondissement d'Avesnes, au hameau de Macquenoise.

On demanderait une carte du Département qui offrît tout à la fois la Topographie de l'époque romaine, celle du moyen âge et celle de nos temps modernes.

Qu'était-ce que le royaume de Cambrai à l'époque où Ragnacaire régnait en cette ville ?

Éclaircir tout ce qui concerne les dénominations locales suivantes, mentionnées soit dans l'Itinéraire d'Antonin, soit dans la Table de Peutinger, soit dans la Notice de l'Empire, savoir : *Baga-*

(1) Vegèce, *De re militari, lib.* 3, *c.* 8. César, *De Bello Gallico, lib.* 7. M. d'Allonville, *Dissert. sur les Camps romains de la Somme*, in-4.°, Clermont-Ferrand, 1828, p. 29.

cum, *Viroviacum*, *Castellum Morinorum*, *Pons Scaldis*, *Minariacum*, *Duronum*, *Hermoniacum*, *Fanum Martis*, *Locus Quartensis et Harnensis*, *Valentianæ*.

Quel sens faut-il attribuer à l'expression *Tractus Nervicanus*, employée dans la Notice de l'Empire et dans une lettre de St. Paulin à Victricius, évêque de Rouen?

Il serait bon d'obtenir enfin des notions exactes sur ce qu'il faut entendre par les *Lètes Nerviens* dont parle aussi la Notice de l'Empire, et qui paraissent avoir habité le *Pagus Fano Martensis*. On consultera avec fruit à ce sujet l'ouvrage cité de M. Raepsaet, t. 1er, p. 72.

On devra s'appliquer également à décrire les cantons désignés sous les noms de *Pagus Læticus*, *Pagus Mempiscus* ou *Menapiscus*, *Pagus Cameracensis*, *Sambrensis*, *Fanomartensis*, *Templutensis*, *Ostrebannus*, *Hanoensis*, *Pabulensis*, *Medenatensis*.

L'expression *Mons Cattorum*, attribuée au Mont Cassel (1), doit-elle faire penser que les Cattes dont parle Tacite, *De moribus Germanorum*, c. 3, aient formé un établissement dans cette partie septentrionale du Département (2).

(1) *Annales Benedictini*, t. 1, p. 539.
(2) De Smyttère, *Topographie de Cassel*, p. 254.

Retracer la Topographie du département du Nord dans le moyen âge ; rechercher et décrire la situation de tous les lieux mentionnés dans les chartes et diplomes qui concernent le pays, dans les chroniques et vies des Saints.

Bientôt il ne restera plus de vestiges de ces nombreux et antiques monastères répandus autrefois dans la contrée. Il n'y a pas de temps à perdre pour recueillir les données propres à en fixer la situation topographique. Quand la réforme eut opéré en Angleterre la destruction des abbayes, on comprit la nécessité de conserver au moins le souvenir de ces établissemens historiques. On se livra aux recherches les plus actives, aux études les plus suivies ; et bientôt parut le célèbre ouvrage intitulé *Monasticon Anglicanum*, par Dudworth et Dugdale. Imitons, en ce qui nous concerne, un aussi bel exemple, et ayons, s'il se peut, notre *Monasticon*.

Le département du Nord a été le théâtre d'un grand nombre de batailles. On n'est pas toujours d'accord sur le véritable emplacement où ont eu lieu ces luttes sanglantes. Ce serait bien mériter des sciences historiques que de discuter ces questions de Topographie militaire.

§ VI. HISTOIRE ET BIOGRAPHIE.

Malgré les estimables travaux de Pierre d'Oudegherst (1), de Buzelin (2), d'Olivier de Vrée (3), de Meyer (4), de Jacques de Guyse (5), de Vinchant et Ruteau (6), de Michel Delewarde (7), de Panckoucke (8), de Dumées (9), etc., la Flandre-Française et le Hainaut attendent

(1) *Chroniques et Annales de Flandres...... depuis l'an de N. S. J.-C.* VI^c *et* XX *jusqu'à l'an* MCCCCLXXVI, in-4.°, Anvers, 1571.

(2) *Annales Gallo-Flandriæ*, in-fol., Douai, 1624. *Gallo-Flandria sacra et profana*, in-fol, Douai, 1625.

(3) *Historiæ comitum Flandriæ Libri prodromi duo*, in-fol., Bruges, 1650.

(4) *Rerum Flandricarum Tomi* X, in-4.°, Bruges, 1538. *Chronic. Flandriæ*, in-4.°, Nuremberg, 1538.

(5) *Annales Historiæ illustrium principum Hannoniæ*, traduction de M. le marquis de Fortia, in-8.°, Paris, 1826; le 9e vol. est publié.

(6) *Annales de la province et comté d'Haynau*, petit in-fol. Mons, 1648.

(7) *Histoire générale de Hainau*, 6 vol. in-8.°, Mons, 1648.

(8) *Abrégé chronologique de l'Histoire de Flandre*, in-8.°, 1762.

(9) *Annales Belgiques*, in-12, Douai, 1761.

encore un historien. La mine est riche et féconde; mais pour l'exploiter avec fruit, il faut un talent supérieur. Il faudrait écrire l'histoire des comtes de Flandre et de Hainaut, comme M. de Barante a écrit celle des ducs de Bourgogne, ou du moins comme M. Daru a tracé l'histoire des ducs de Bretagne.

« L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale, est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique », a dit un écrivain moderne (1). Oui, pour nous c'est l'histoire de la Flandre qui doit être véritablement notre histoire nationale. Celle des peuples d'outre-Somme, d'outre-Seine et d'outre-Loire ne peut, ne doit nous inspirer qu'un intérêt secondaire. Il est temps que nous reprenions, au moins par là, quelque chose de notre vieille indépendance. Mais ce ne sera pas dans de pâles et monotones historiens que nous trouverons des documens pour écrire les annales de ces contrées. C'est dans nos chroniqueurs originaux et contemporains qu'il faut aller chercher les traits spéciaux, les peintures d'hommes et de mœurs qui impriment à une histoire un caractère *suî generis*.

Il faut, pour connaître, et surtout pour trai-

(1) Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, in-8.°, Paris, 1827, p. 12.

ter avec quelque succès notre histoire locale, avoir le courage de compulser le grand *Recueil des Historiens des Gaules et de France*, commencé par les Bénédictins et continué par des membres de l'Institut. Il faut étudier les *Chroniques de St.-Denis*, Froissart, Monstrelet, Comines, Molinet, Jacques de Guyse, Du Clercq, Robert Macqueriau, etc. Outre ces documens imprimés, on trouvera encore de précieuses ressources parmi les manuscrits de nos bibliothèques. C'est ainsi qu'à Lille, les *Mémoires* de Ponthus Payen, à Douai, ceux de François de Bar, à Arras, les *Chroniques* de Jean de Fœucy et de Nicaise Ladam, à Valenciennes, celles de Simon Leboucq, de Lafontaine dit Wicart, à Cambrai, les *Collections* de Mutte et de Tranchant, les *OEuvres* du baron de Vuoerden, etc., etc., offriront une foule de matériaux qui n'attendent qu'une main habile pour être mis en œuvre (1).

On a écrit l'histoire des villes de Lille (2),

(1) On ne doit pas omettre, parmi les documens historiques du département du Nord, la *Statistique* de M. Dieudonné, in-8°, 3 vol., Douai, 1804, non plus que les excellents *Annuaires* publiés sous l'Empire, par M. Bottin, et repris depuis quelques années par MM. Demeunynck et Devaux.

(2) *Histoire de Lille* (par Tiroux), in-12, 1730. *Histoire de la ville de Lille*, par M. D. M. C. D. S. P. (Montlinot, chanoine de St.-Pierre de Lille, in-12, Lille, 1764.) Wartel, religieux de Cysoing, a relevé beaucoup d'erreurs dans ce dernier ouvrage.

Dunkerque (1), Cambrai (2), Bouchain (3) et Valenciennes (4); mais ces ouvrages sont tous plus ou moins défectueux; tous auraient besoin d'être refaits, non seulement sous le rapport du style, mais aussi pour l'exactitude historique. Des écrivains laborieux se sont quelquefois occupés de l'histoire de Douai; mais jusqu'ici leurs travaux n'ont été publiés que par fragmens et sous forme d'essais (5).

Si l'histoire complète de nos provinces paraissait une entreprise trop longue et trop difficile, on pourrait en traiter quelques époques remarquables, comme celle de l'établissement des Communes. C'est parmi nous, à Cambrai, qu'ont été tentés les premiers efforts pour obtenir ou

(1) *Description historique de Dunkerque*, par Faulconnier, in-fol., Dunkerque, 1730.

(2) *Histoire de Cambrai et du pays de Cambrésis*, par Jean Carpentier, 2 vol., in-4.°, Leyde, 1664. *Histoire de Cambrai et du Cambrésis* (par Dupont, chanoine de St.-Aubert), 7 parties, in-12, Cambrai, 1759 à 1767.

(3) *Histoire de la ville de Bouchain*, par Ph. Petit, in-12, Douai, 1659.

(4) *Histoire de la ville de Valentiennes*, par P. d'Oultreman, in-fol., Douai, 1640. *Bref Recueil des Antiquités de Valenciennes*, par Simon Leboucq, in-12, Valenciennes, 1619.

(5) *Histoire des Ducs et Duchesses de Douay*, par Martin Lhermite, in-4.°, Douai, 1638. *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai*, ou *Notes pour servir à l'Histoire de cette ville*, in-12, Douai, 1822. *Éphémérides historiques de la ville de Douai*, in-12, Douai, 1828.

plutôt pour confirmer ces franchises municipales qui, dans la plupart des cités, existaient longtemps avant la promulgation des chartes de communes (1). Existait-il chez nous des *Villes à Loi* différentes des *Villes de Commune* (2)? Qu'entendait-on dans la Flandre *flamingante* par les mots *gildes*, *poorterye*, *comannen*, etc., qui s'appliquaient diversement à la jurisdiction municipale ?

Biographie. — On trouvera d'amples matériaux pour une Biographie générale du département du Nord dans les ouvrages de Foppens (3) et de Paquot (4); mais ces recueils si dignes d'estime sont bien loin d'être complets. Aussi plusieurs de nos contemporains ont-ils essayé de remplir les lacunes qu'on y remarque. Nous citerons entr'autres M. Émile Dibos qui a donné, dans le *Guide des étrangers à Lille*, de courtes notices sur les personnages marquants que cette ville a produits; M. Arthur Dinaux qui a enrichi les *Petites Af-*

(1) V. *Histoire du Droit municipal*, par M. Raynouard, 2 vol. in-8°, Paris, 1829, t. 2, p. 293. *Lettres sur l'Hist. de France*, par M. Aug. Thierry, p. 242 et suiv. *Ord. des rois de France*, in-fol., préface des t. XI et XII.

(2) *Supplément à l'Analyse des droits des Belges*, par M. Raepsaet, p. 351.

(3) *Bibliotheca Belgica*, 2 vol., in-4.°, Bruxelles, 1739.

(4) *Mémoires pour servir à l'Hist. litt. des Pays-Bas*, 18 vol. in-12, Louvain, 1763 - 1770.

fiches de Valenciennes d'une excellente Biographie valenciennoise; M. Hécart qui a traité le même sujet dans un autre journal de la même ville; M. le conseiller Plouvain, à qui l'on attribue la *Biographie Douaisienne* insérée à la suite des *Ephémérides historiques* de Douai, citées plus haut.

La *Biographie universelle*, cet ouvrage d'ailleurs si recommandable, laisse beaucoup à désirer pour ce qui concerne nos hommes du nord de la France. Exemple : Dans l'article trop précis consacré à Adam de St.-Victor, écrivain du 12e siècle, on le confond mal à propos avec *Adam de la Halle* dit *le Bossu*. Adam de St.-Victor était Breton. Dom Brial en a parlé avec détail dans l'*Hist. litt. de la France*, t. xv, pp. 39-45. Quant à Adam de la Halle, il était d'Arras et florissait cent ans après Adam de St.-Victor. Il embrassa la vie monastique à l'abbaye de Vaucelles. On le regarde comme l'un de nos plus anciens poètes dramatiques. Ses principaux ouvrages sont le *Congié d'Adam*, le *Jeu de Robin et Marion*. Le Grand d'Aussy a donné un extrait assez étendu de cette dernière pièce.

A l'article de *Baudri*, auteur du *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, on suit l'erreur ancienne et vulgaire d'après laquelle on confondait ce personnage avec un autre Baudri, évêque de

Noyon et de Tournai. L'auteur de l'article pouvait-il ignorer que, depuis long-temps, les Bollandistes ont réfuté cette opinion, *Acta Sanctorum, ad diem* XI *Augusti*, p. 670, et que les Bénédictins, auteurs de l'*Hist. litt. de France*, adoptant le même sentiment, l'ont fortifié par des argumens nouveaux et irrésistibles ? Ce qui doit surtout étonner, c'est que M. Aug. Thierry, dans ses *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 254, ait fondé sur cette confusion de deux personnages différents l'idée que Baudri, évêque de Noyon, aurait puisé son expérience et ses idées politiques à Cambrai, pendant qu'il y était chapelain et qu'il y écrivait sa Chronique. Baudri de Cambrai était mort dès le commencement de l'année 1095, et l'autre Baudri ne monta sur le siége de Noyon qu'en 1098. Il n'y a donc pas identité; et les raisonnemens de M. Thierry pour établir que la *Commune* de Noyon a été fondée par notre historien, portent entièrement à faux.

§ VII. PHILOLOGIE.

L'ÉTUDE des dialectes, idiomes et patois, cette étude en apparence si stérile et si peu attrayante, offre pourtant à ceux qui s'y livrent, beaucoup de charmes et des résultats pleins d'intérêt et d'utilité. L'histoire d'un peuple, ses mœurs, son génie, ses habitudes, se retrouvent, pour ainsi dire, tout entiers dans sa langue.

Le patois qu'on parle dans nos provinces est un dialecte de cette ancienne langue romane d'*Oil*, qui se forma, dans les bas siècles, de la dégradation du latin et de son mélange avec le tudesque.

Quels sont les caractères propres à ce patois? Quelles sont ses formes syntaxiques, ses idiotismes? Quelle est son affinité avec les autres langues? Reconnaît-on dans la prononciation de ce patois l'influence du climat, des mœurs, des habitudes? Ce qu'on appelle le *wallon* ou *rouchi* n'est-il pas, à quelques nuances près, la même chose que le *picard?*

Comment se fait-il que, dans les cantons de

Bailleul, Cassel et Hazebrouck, on parle flamand, tandis que ces cantons sont enclavés de toutes parts dans des contrées où le peuple parle *wallon?*

Jean Gorop Bécan et Adrien Scrieckius ont fait des frais immenses d'érudition pour établir des paradoxes bien bizarres. Suivant le premier, la langue cimbrique ou flamande est celle qu'Adam a parlée (1); le second prétend démontrer que *les Flamands, nommés d'abord Celtes, aussi bien que les Gaulois et les Teutons, venus des Herréens par le Nord ou le côté celtique de la Terre, ont une langue beaucoup plus ancienne que les Grecs et les Romains* (2). Le lecteur judicieux pourrait, à l'aide d'une sage critique, trouver dans les savantes rêveries de Bécan et de Scrieckius, d'heureux aperçus et des notions philologiques qui ne seraient pas sans intérêt; mais il faudrait savoir choisir.

Il conviendrait de citer les plus anciens monumens de notre vieux langage; de joindre à ces citations des glossaires raisonnés; de suivre cet idiome local dans ses variations, depuis son origine connue jusqu'à nos jours, en n'oubliant pas

(1) *Origines Antwerpianæ*, in-fol., Anvers, 1569.

(2) *Originum Rerumque Celticarum et Belgicarum Libri* XXIII, in-fol., Ypres, 1614.

que ce n'est que depuis le 17e siècle qu'il a cessé d'être chez nos pères la langue des premières classes de la société.

Le *Glossaire de la Langue Romane*, par M. de Roquefort (1), est l'ouvrage le plus parfait que nous possédions jusqu'ici en ce genre ; mais il est loin d'être encore complet pour nos patois du nord, malgré le *Supplément*, pour lequel notre concitoyen, M. Guilmot, a fourni la meilleure partie des matériaux. Ce serait donc faire une chose utile que de compléter ce précieux travail, en rapportant tous les mots qui y sont omis et en justifiant chaque article par des citations authentiques. M. Hécart a bien publié un *Dictionnaire Rouchi* (2), mais le manque de citations lui ôte presque tout l'intérêt qu'il devrait avoir.

Les noms d'hommes, de peuples et de lieux peuvent fournir au philologue une moisson abondante. Des savans qui appartiennent à ce pays se sont livrés à de longues recherches sur l'étymologie et la signification des noms propres, et ils en ont tiré des inductions fort curieuses sous le rapport historique et moral.

A quelle époque a-t-on commencé, parmi nous, à porter, outre le prénom, un nom propre

(1) 2 vol. in-8.o, Paris, 1808. *Supplément*, in-8.o, Paris, 1820.
(2) In-18, Valenciennes, 1826.

inhérent à la famille? D'où a-t-on tiré ces noms propres? Pourrait-on les classer méthodiquement d'après leur origine ou d'après d'autres points de similitude (1)?

Les étymologies topographiques peuvent être souvent d'un grand secours pour déterminer la situation des lieux, leur plus ou moins d'ancienneté, leur origine celtique, romaine ou française. On pourrait prendre pour modèle le bon travail sur les noms de lieux de l'arrondissement de Thionville, inséré par M. Teissier, dans le 3e vol. des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*.

Une remarque qui peut-être n'a pas encore été faite, c'est que la terminaison en *oi*, dans un nom de lieu, indique assez constamment que le lieu a tiré son nom d'un arbre ou d'une plante quelconque. Ainsi : *Quesnoy*, *Fresnoy*, *Tilloy*, *Saussoy*, *Aulnoi*, *Cauroi*, etc., qui se nomment en latin *Quercetum*, *Fraxinetum*, *Tiliacetum*, *Salicetum*, *Alnetum*, *Coryletum*, rappellent des plantations de chênes, de frênes, de tilleuls, de saules, d'aulnes, de coudriers, etc.

A défaut d'un glossaire ou d'un supplément de

(1) Il faut lire sur ce sujet intéressant les ouvrages suivants : *Essai sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, par M. Eusèbe Salverte, 2 vol., in-8.o, Paris, 1824. *Introduction à l'Atlas Ethnographique du Globe*, par M. Adrien Balbi, in-8.o, Paris, 1826.

glossaire complet, on pourrait se borner à des espèces de monographies, c'est-à-dire, traiter spécialement des mots appliqués à une partie, comme l'agriculture, la botanique, certains arts et métiers.

Il y aurait surtout un bon travail à faire sur l'origine des noms de nos mesures agraires et de capacité : *bonniers*, *rasières*, *mencaudées*, *boisselées*, etc., sur les noms vulgaires des plantes, sur ceux de nos instrumens aratoires, etc.

§ VIII. ÉTHOGRAPHIE.

CHAQUE province avait jadis ses usages particuliers, usages toujours dignes d'être étudiés et méditės, parce qu'ils offrent l'empreinte du caractère et des mœurs du peuple chez lequel on les observe. Que de détails variés et piquants sur ces pratiques usitées autrefois chez nos aïeux et dont la tradition finira par s'effacer, si la plume de l'antiquaire n'en conserve le souvenir (1).

Les diverses époques de la vie de l'homme sont signalées par des singularités et des croyances populaires. A la naissance, ce sont des conjectures, des horoscopes tirés des circonstances les plus minutieuses. Les précautions et les soins dont on entoure l'enfant, se ressentent de ces idées grossières; et si la religion n'était toujours là pour écarter la superstition, nos villageois et le peuple de nos cités se laisseraient facilement

(1) M. Hécart a traité ce sujet pour la ville qu'il habite. (V. sa brochure intitulée : *Quelques préjugés des habitans de Valenciennes*, in-16, Valenciennes, 1813.)

aller à toutes les pratiques de la sorcellerie et des divinations. Le mariage et la mort sont aussi l'objet de mille usages plus ou moins bizarres. Un coup d'œil philosophique jeté sur ces aberrations de l'esprit humain ne serait pas moins intéressant pour la morale que pour l'histoire.

La jurisprudence du moyen âge avait créé ou laissé créer des usages qui avaient force de loi, bien qu'ils ne fussent fondés le plus souvent que sur des traditions; tel était le droit d'*arsins*, en vertu duquel les habitans de Lille pouvaient aller incendier solennellement la maison de tout forain qui avait porté atteinte à leurs priviléges (1); tel était à Valenciennes et ailleurs le droit d'*abattis de maisons* (2). Les *duels judiciaires* ont fourni le sujet d'une notice dans le deuxième cahier des *Archives historiques et litt. du nord de la France* (3).

Il est dans l'année plusieurs fêtes et solennités auxquelles se rattachent des croyances et des usages remarquables. Au nombre de ces fêtes nous citerons le jour de l'an, les rois, le carnaval, les 1ers dimanches de carême, le jour de pâques,

(1) *Les Chastelains de Lille*, par Floris Vander Haer, Lille, 1611, p. 141 et suiv.

(2) *Hist. de Valenciennes*, par d'Oultreman, p. 343.

(3) Cette notice a été imprimée à part sous forme de Lettre à M. Fougeroux de Campigneulles.

le 1er mai, la St.-Jean, le jour des morts, la fête de Noël, etc. On pourrait offrir aussi des détails curieux sur les divertissemens des villageois à l'ouverture et à la clôture des moissons, à l'époque de la tonte des troupeaux, etc. Enfin des recherches sur l'usage qui a fait donner un saint pour patron à chaque corps de métier, fourniraient matière à une dissertation pleine d'intérêt. L'*Indicateur Valenciennois*, pour 1828, a présenté, dans un calendrier, la liste complète de ces patrons.

Les *Processions*, *Ducasses* ou *Kermesses* pourraient aussi être l'objet de recherches curieuses (1).

Nos fêtes, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, ont un caractère tout-à-fait spécial; elles sont accompagnées de jeux et de divertissemens qui ne se voient guères que dans ce pays. C'est à ces fêtes que se rattachent, par exemple, les concours ou assauts de pinsons, si bien décrits par M. Bottin, à la fin du 1er vol. des *Mém. de la Soc. roy. des Antiquaires de France*. Pour avoir une idée des attributs symboliques que présentaient quelques-unes de ces solennités, il faut lire une dissertation du même savant

(1) On a décrit les fêtes de Cambrai sous ce titre : *Notice sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours* (2e édition), in-4.º, Cambrai, 1827.

sur les *dragons volants*, dans la 3e livraison des *Archives hist. et litt. du nord de la France*.

On lit dans les *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny, in-12, Paris, 1749-1756, t. 4, p. 310, et t. 7, p. 67, des détails sur la procession de Lille et sur le rôle qu'y jouait le fou de la ville.

C'était aussi à Lille qu'existait cette fameuse institution du *Roi de l'Espinette*, fondée au 13e siècle et abolie au 15e. La bibliothèque de Lille possède deux Mss. où se trouve la description des fêtes de l'Espinette. Le no 1000 des Mss. de la bibliothèque de Cambrai contient une pièce intitulée : *Triomphe et entrée des Demoiseulx de Vallenchennes en la ville de Lille, où se faisoient joustes et tournoys pour le Roi de l'Espinette, le 27 de may* 1438.

Nos proverbes locaux et nos dictons populaires sont pour la plupart tellement adaptés aux mœurs et aux caractères des habitans du pays, que l'étude de ces proverbes et dictons ne saurait être indifférente pour l'antiquaire.

§ IX. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIE.

Tandis que l'histoire civile et politique nous offre partout le récit des crimes et des malheurs qui de tout temps ont été le partage de la triste humanité, l'histoire littéraire, plus consolante, nous montre l'homme sous un aspect bien moins défavorable. Elle nous le présente doué du noble attribut de la pensée, luttant sans cesse contre l'ignorance et l'erreur, demandant à la nature ses secrets, et établissant, au moyen de la parole et de l'écriture, des relations paisibles et heureuses avec ses semblables.

Pour faire une bonne histoire littéraire du département du Nord, il faudrait remonter jusqu'au 6e siècle, s'enquérir de ce que fut chez nous, à cette époque, l'instruction publique, rechercher ce qu'étaient les écoles annexées aux églises et aux monastères, quels hommes ont laissé un nom comme instituteurs ou écrivains. On possède à la vérité bien peu de documens littéraires sur

ces temps de barbarie; néanmoins Cambrai avait des écoles du temps de ses premiers évêques. Ces écoles acquirent même une certaine célébrité dans les siècles suivants (1). Ce fut surtout dans cette ville épiscopale et dans les abbayes de St.-Amand et d'Hasnon que se montrèrent les écrivains qui illustrèrent ce pays avant le 12e siècle. Nommer les évêques Albéric, Hildouard, Halitgaire, Gérard, les moines Milon, Hucbald, Lothaire, Jean, le chapelain Balderic ou Baudri, c'est désigner des personnages qui, de nos jours encore, ne sont pas sans quelque gloire. Dès lors aussi ces établissemens religieux possédaient des bibliothèques ou du moins des collections de livres aussi nombreuses qu'elles pouvaient l'être alors. Il est à croire que le fameux manuscrit de Grégoire de Tours qu'on admire encore aujourd'hui à Cambrai, y fut apporté ou copié vers l'an 630 (2). Les Homélies de St.-Jean Chrysostôme, le Commentaire de Philippe sur Job, le Lectionnaire en lettres d'or, le *Codex canonum*, les Canons irlandais d'Albéric qui se voient dans la même bibliothèque, sont aussi des livres de la plus haute antiquité (3).

(1) *Hist. Litt. de France*, t. 3, p. 434, t. 6, p. 40, t. 7, p. 94.

(2) *Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai*, no 624.

(3) *Ibidem*, nos 363, 441, 511, 558, 559 et 619.

Il a été démontré que les lettres grecques ont été cultivées dans ce pays, dès les temps les plus reculés (1). Évrard, comte de Frioul, né à Cysoing, au commencement du 9e siècle, possédait une riche bibliothèque dont le catalogue nous a été conservé par Dom Luc d'Achéri, dans le t. 12 de son *Spicilège*. Parmi les livres que présente ce catalogue, il en est qu'on ne connaît plus aujourd'hui. Mabillon nous apprend, dans ses *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti*, t. 9, p. 562, n.° 6, que Thierry, abbé de St.-Aubert au 11e siècle, reçut sa première instruction chez les religieuses de Maubeuge, *qui avaient une bibliothèque*.

Le commencement du 12e siècle voit paraître parmi nous les premiers monumens du langage français (2). St. Norbert prêche à Valenciennes et à Cambrai. Quelques actes se rédigent en langue vulgaire, témoin une Charte de l'abbaye d'Honnecourt, datée du mois de juin 1133 et rapportée dans les *Preuves* de l'*Histoire de Cambray*, par Carpentier. Au 13e siècle, cet usage devient plus général. Nous avons à Cambrai les *Statuts*

(1) *Lettres à M. F. Delcroix sur l'étude du grec dans les Pays-Bas*, in-8.°, Cambrai, 1828.

(2) L'abbé Lebœuf cite même une chanson romane sur la conversion de St. Thibaud, laquelle convertit, avant la fin du 11e siècle, St.-Aibert, prêtre du diocèse de Cambrai.

de l'Hôpital St.-Julien, rédigés en 1220, la *Loy Godefroy*, en 1227, un Chirographe du mois d'Août 1236, passé à Paillencourt entre l'abbé du St.-Sépulcre et dame Aude et ses hoirs. Douai, Lille et Valenciennes possèdent des titres non moins anciens. Ce fut à cette époque que s'établirent ces espèces d'académies poétiques connues sous le nom de *Puys*, de *Palinods*, de *Gieux sous l'ormel*. Valenciennes peut réclamer l'honneur d'avoir donné le premier exemple de ces sortes d'associations littéraires où l'on décernait un *chapel de roses* à l'auteur du meilleur servantois ou de la plus belle chanson. La *Confrérie de N. D. du Puy* fut érigée en cette ville vers l'an 1229 (1). Dans le siècle suivant, on vit s'établir à Douai la *Confrérie des Clercs-Parisiens*, nommés aussi les *Clercs du Grand Puy de N. D.*, de *N. D. du Puy* de Douai. Cette association était, comme celle de Valenciennes, une confrérie tout à la fois dévote et poétique (2). Plus tard, parurent les *Chambres de Rhétorique* dont La Serna Santan-

(1) M. de Roquefort, *De l'état de la poésie française* dans les XIIe et XIIIe siècles, in-8.o, Paris, 1815, pages 93 et suiv. M. Hécart, *Servantois et sottes Chansons couronnées à Valenciennes*, petit in-8.o, Valenciennes, 1827, *Préliminaires.*

(2) *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai*, p. 321. *Biographie Douaisienne*, au mot *Azon. Histoire des Saints de la province de Lille, Douai*, etc., par Martin Lhermite, in-4.o, Douai, 1638, p. 566.

der a traité assez longuement dans son *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bourgogne*, in-4.°, Bruxelles, 1809. Enfin, au 16e siècle, on vit le *Banc poétique du baron de Cuinchy*, le *Cercle littéraire*, fondé à Douai par Michel d'Esne, depuis évêque de Tournai, et la *Confrérie de Ste.-Barbe*, établie chez les Trinitaires de la même ville. Le pays avait aussi ses *Cours d'Amour* (1).

Autour de ces antiques institutions viennent se grouper les poètes contemporains qui leur donnèrent du lustre. Tels sont Gandor de Douai, Jehan et Bauduin de Condé, Jehan Baillehaus, Jacquemars Giélée, de Lille, Enguerrand d'Oisy, seigneur de Crèvecœur, Hues de Cambrai, Roix et Rogeret de Cambrai, etc.

La poésie française était cultivée dès lors jusques dans les retraites monastiques. C'est à Vaucelles que Jean Durpain a écrit l'*Ewangile as fames*. C'est à un autre moine de Vaucelles, Adam de le Halle, dit le *Boçu*, que sont dus les premiers essais dramatiques en notre langue. « C'est » un fait digne de remarque, dit M. Auguis, » que le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis et la » Flandre, qui, depuis que la langue poétique

(1) M. Raynouard, *Essai sur les Troubadours et les Cours d'Amour*, in-8.o, Paris, 1817.

» a été achevée en France par Malherbe, n'ont
» pas produit un seul poète remarquable (1),
» soient de toutes les provinces de France en
» deçà de la Loire, celles qui, au 13e siècle,
» aient compté le plus grand nombre d'écrivains
» en vers, et que tous ces écrivains aient été regar-
» dés comme les meilleurs de leur temps. Leurs
» ouvrages ont été des modèles pour les auteurs
» de la même époque, et même pour le siècle
» suivant. Marot lui-même avait appris, au 15e
» siècle, d'un Belge, les règles de la bonne ver-
» sification et les premiers principes de l'harmo-
» nie dans les vers; car ce fut Jehan Le Maire,
» (né à Bavai), qui enseigna à Marot l'art de
» faire des vers où la césure fût marquée, l'éli-
» sion faite à propos, l'hiatus évité, et les rimes
» masculines et féminines alternées, art que l'on
» reproche à Marot de n'avoir pas assez souvent
» observé (2). » Au 14e siècle, les lettres prennent plus d'essor, une noble émulation règne partout, et il serait peut-être trop long de nommer les écrivains en tous genres qui illustrèrent nos provinces. Le plus ancien et le meilleur des chroniqueurs français (Froissart), est né à Va-

(1) Cette assertion n'est plus vraie pour l'époque actuelle.

(2) *Les Poètes français depuis le* XIIe *siècle jusqu'à Malherbe*, 6 vol., in-8.o, Paris, 1824, t. 1, p. 379.

lenciennes. Ses continuateurs, Enguerrand de Monstrelet, Jacques du Clercq, Jehan Molinet, Mathieu de Coussy, Philippe de Comines appartiennent aussi à ce département (1).

Quant aux chroniqueurs latins, ils ne nous ont pas manqué. On connaît Baldéric dont nous avons déjà parlé, Lambert Waterlos, Tomellus, André Sylvius, Baudouin d'Avesnes, Jacques de Guyse, Thomas Diaconus, Adam Gélicq, Jean Lessabée, François de Bar, Robert Gaguin, François Piétin, Chrétien Masseuw, Jacques Meyer, etc.

Si, au lieu d'embrasser la totalité de notre histoire littéraire, on voulait n'en traiter qu'une partie, et se borner, par exemple, aux poètes latins qui appartiennent à ce pays, on aurait encore une ample moisson à faire. Contentons-nous de citer ici Alain de Lille, Adrien Rouler, Dominique Baudius, Jérome du Mortier, Hubert Le Clercq, Jacques du Jardin, Jean Vincart, Bernard Éverard, Antoine et Jacques Meyer, Étienne, qui se faisait nommer *Comes Bellocassius*, Hucbald, Milon, etc.

(1) *Notice sur les Historiens de Flandre*, ouvrage qui a remporté un prix dans le concours ouvert par la Société d'Emulation pour l'année 1827, par M. Ch. du Rozoir, in-8.o, Cambrai, 1828. *Notice sur les Historiens de la Flandre française*, ouvrage qui a obtenu une seconde médaille d'or dans le même concours, par M. Lebon, in-8.o, Lille, sans date (1829).

Le Département a produit en outre une foule d'écrivains ascétiques, de théologiens, d'orateurs, de jurisconsultes, de médecins, de naturalistes, qui mériteraient d'être mentionnés. Enfin il reste à faire l'histoire de l'Université fondée à Douai dans le 16e siècle.

Les représentations théâtrales, les mystères joués, soit en plein air, soit dans des lieux consacrés à cet usage, étaient fort goûtés de nos ancêtres. On n'a pas assez observé ce que furent parmi nous ces préludes de l'art dramatique; et, sauf les curieuses *Recherches* de M. Hécart *sur le Théâtre de Valenciennes*, in-8.°, Valenciennes, 1816, cette partie intéressante de notre histoire littéraire est encore à traiter.

Les Bibliothèques de Lille, Douai et Valenciennes renferment une quantité de précieux manuscrits qui n'ont pas été assez explorés jusqu'à ce jour. Il serait à désirer que des personnes versées dans la connaissance de ces sortes de richesses littéraires en fissent des inventaires raisonnés. On vient de l'essayer pour Cambrai.

Sir Thomas Philips, savant bibliophile anglais, a publié la simple nomenclature des Mss. de la Bibliothèque de Lille, sous ce titre : *Codices Manuscripti in Bibliothecâ de Lille*, in-8.° de 16 pages, sans frontispice et sans date. Ce

petit catalogue présente quelques imperfections qui ont été signalées dans la 3e livraison des *Archives hist. du Nord*.

Il ne paraît pas que l'imprimerie ait été exercée dans le pays avant l'an 1518 ou 1523. Jusqu'à présent c'est Cambrai qui se glorifie d'être la première ville du département où cet art merveilleux fut mis en pratique. M. Arthur Dinaux nous a donné une Bibliographie Cambrésienne qui, malgré les lacunes qu'elle présente, est digne d'être offerte pour modèle à ceux qui voudraient traiter le même sujet pour d'autres villes.

Il ne serait pas impossible que les *Frères de la Vie commune*, qui ont eu des établissemens d'instruction à Cambrai, et peut-être sur d'autres points du Département, eussent essayé d'y imprimer quelques livres, comme ils l'ont fait à Bruxelles. C'est un point d'histoire bibliographique à éclaircir.

ADDITIONS.

Parmi les ouvrages qui traitent de l'histoire et des antiquités du département du Nord, nous aurions dû citer le suivant : *Recherches sur quelques Antiquités de la ville de Lille*, par M. Longer, insérées dans les *Mémoires* de la Société acadé-

mique de Lille, année 1828, p. 582 à 616. Il eût peut-être été bon aussi de mentionner divers mémoires et rapports contenus dans les recueils de la Société de Douai.

Les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, par MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux, forment un répertoire où l'on ne peut manquer de trouver de nombreux et utiles matériaux.

Il faut en dire autant des *Nouv. Archives hist. des Pays-Bas*, que publie M. le baron de Reiffemberg.

Enfin il est un ouvrage périodique dont nous ne saurions trop conseiller la lecture aux personnes qui s'occupent de recherches analogues à celles dont il est question dans ce Programme. C'est le *Bulletin des sciences historiques*, rédigé par MM. Champollion, pour lequel on souscrit à Paris, rue de l'Abbaye, n° 3.

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

Adoptant le Programme ci-dessus, déclare qu'elle décernera une médaille d'or de deux cents francs *au meilleur Mémoire sur un point quelconque des antiquités ou de l'histoire du département du Nord.*

Les Mémoires devront être adressés à M. le Secrétaire perpétuel avant le 1er juillet de chaque année.

BULLETINS

DES

SÉANCES PARTICULIÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DEPUIS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 AOUT 1827,

Comprenant les indications des Ouvrages qui lui sont parvenus à dater de cette époque jusqu'au 11 Août 1829.

Séances du 1er et du 15 septembre 1827.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Éphémérides classiques, présentant jour par jour les événemens principaux de l'histoire universelle, rédigées par MM. *A. Boniface, Lévy* et *Marquis,* professeurs, 4 vol. in-12.

2° Robert et Léontine, histoire du seizième siècle; par M. *de Ladoucette,* membre correspondant, 3 vol. in-12.

3° Les Amours, à Éléonore, 2e édition; par M. *de La Bouïsse.*

4° Voyage à Trianon ; par *le même.*

5° Pensées et réflexions morales, littéraires et philosophiques ; par *le même.*

6° Mathilde ou la Fiancée du Kinast, ballade imitée de Kœrner ; par M. *F. Delcroix.*

7° Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, procès-verbal de la séance du 13 juillet 1827.

8° Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre et Loire, n° VI; juin 1827.

9° Journal d'Agriculture du département, n°s 5, 6 et 7; mai, juin et juillet 1827.

10° Bulletins de la Société de Géographie, n° 52, août; et n°s 51, 56.

11° Séance publique de la Société royale d'Agriculture du département de la Haute-Garonne; 24 juin 1827.

12° Tableau des guérisons de surdité, opérées par le cathétérisme de la trompe d'Eustache, suivi d'une lettre adressée à l'Académie de Médecine; par le docteur M. *Deleau, jeune,* membre correspondant.

Dans la première de ces deux séances, M. *Albert Legros,* maître de pension à Cambrai, a été reçu membre résidant, et dans la seconde, M. *Auguste de La Bouïsse,* homme de lettres à Castelnaudary, et M. *Lebon,* conseiller de préfecture à Lille, ont été nommés membres correspondants.

La Société a procédé, par la voie du scrutin, au renouvellement annuel des membres amovibles de son bureau qui se trouve composé ainsi qu'il suit :

Président,	M. *Servois.*
Vice-Président,	M. *Peysson.*
Secrétaire perpétuel,	M. *F. Delcroix.*
Secrétaire annuel,	M. *Tordeux.*
Trésorier,	M. *Laurent.*
Archiviste,	M. *Tribou.*

Séance du 11 *décembre.*

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1° Mémoire sur l'ancienne ville des Gaules, qui a porté le nom de *Samarobriva ;* par M. *J. Rigollot fils*, D. M. à Amiens, imprimé par ordre de l'Académie d'Amiens.

2° Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de la ville de Saint-Quentin, séance publique du 21 décembre 1826.

3° Journal de la Société d'Émulation du département des Vosges, séant à Épinal, 4e trimestre 1826 et 1er trimestre 1827.

4° Journal de la Section de Médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, 3e vol., 10e livraison; septembre 1827.

5° Compte rendu des travaux de la Société des Sciences médicales du département de la Moselle; par M. *Chaumas*, secrétaire (séance générale du 11 septembre 1827), et le programme des prix proposés pour l'année 1828.

6° Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, année 1827.

7° Annales de la Société d'Horticulture de Paris, ou Journal spécial de l'état et des progrès du jardinage, t. 1er, 1re livraison; septembre 1827.

8° Journal de famille, économie, horticulture, littérature, variétés et annonces (prospectus), Bruxelles, 1827.

9° Histoire de Thionville; par M. *Teissier* (prospectus).

10° Relation historique, pittoresque et statistique du voyage de S. M. Charles X dans le département du Nord; par M. *Charles du Rozoir* (prospectus).

11° Recherches sur la reproduction des végétaux; thèse présentée et soutenue à l'École de Pharmacie de Paris, le 21 août 1827; par M. *F. Lecocq*, d'Avesnes, professeur de

botanique et de médecine à Clermont-Ferrand, membre correspondant de la Société.

12° Éloge du duc d'Enghien, discours qui a obtenu une mention honorable à la Société royale des Bonnes-Lettres, par M. *V. A. Flayol*, avocat à la cour royale de Paris.

13° Épître à M. Mathon de la Cour, par M. *J.-L. Boucharlat*, membre correspondant, lue dans la séance publique de l'Académie de Lyon, le 13 septembre 1827.

14° Le Néant de l'homme, discours en vers, par M. *Charles Malo*, membre correspondant.

15° Joseph Vernet, ode couronnée à l'Académie de Vaucluse; par M. *Bignan*, membre correspondant.

16° Poésies de Mlle *Élisa Mercœur*, 1 vol. in-18, Nantes, 1827.

17° Introduction à l'étude de l'harmonie ou exposition d'une nouvelle théorie de cette science; par M. *Victor Derode*, de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, 1 vol. in-18.

18° Éloge du duc d'Enghien; par *le même*.

19° Observations sur la machine pneumatique à double cylindre; par *le même*. (Extrait des recueils des travaux de la Société des Sciences de Lille.)

20° Discours qui devait être prononcé aux obsèques de M. le marquis d'Havrincourt; par M. Bourlet, curé d'Hermy. (M. S.)

21° Recueil de quelques pièces de poésie sacrée, française et latine; par *le même*. (M. S.)

M. Delcroix a lu, dans cette séance, un rapport sur l'ode intitulée : Joseph Vernet; par M. *Bignan*.

Séance du 15 *Janvier* 1828.

La Société procède à l'installation de son nouveau

bureau : M. *Le Glay*, ancien Président, et M. *Servois*, qui lui a succédé dans ces fonctions, ont prononcé les discours d'usage.

Les brochures suivantes sont mises sous les yeux de la Société, par M. *Delcroix*, secrétaire perpétuel.

1° Géographie méthodique de MM. *Michelot* et *Meissas*.

2° Discours, opinions et rapports sur divers sujets de législation, d'instruction publique et de littérature ; par M. le baron *Silvestre de Sacy*, 1 vol in-8°, Paris, 1823.

3° Où allons-nous et que voulons-nous? ou la vérité à tous les partis, par un ancien membre de la Chambre des députés, Paris, 1827.

4° Mémoires sur quelques papyrus écrits en arabe, et récemment découverts en Égypte, par M. le baron *Silvestre de Sacy*, in-8.°, avec des planches. (Extrait du *Journal des Savans*, du mois d'août 1827.)

5° Notice sur divers ouvrages de M. Champollion le jeune; par *le même*. (Extrait du *Journal des Savans* ; mars 1827.)

6° Considérations sur les nouvelles traductions des livres saints; par *le même*. (*Journal des Savans* ; juin 1827.)

7° Nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz ; par *le même*.

8° Recherches sur l'initiation à la secte des Ismaéliens ; par *le même*.

9° Observations sur une pratique superstitieuse attribuée aux Druses, et sur la doctrine des Nosaïriens ; par *le même*.

10° Mémoire sur le traité fait entre Philippe-le-Hardi et le roi de Tunis, en 1270, pour l'évacuation du territoire de Tunis par les Croisés ; par *le même*.

N. B. Les quatre brochures qui précèdent sont extraites du *Journal Asiatique*.

11° Testament de Louis XVI, roi de France et de Navarre, avec une traduction arabe ; par M. le baron *Silvestre de Sacy* ; à Paris, de l'imprimerie royale, 1820.

12° Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, séance publique du 31 mai 1827.

13° Rapport fait à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, dans la séance du 6 septembre 1827, au nom de la Commission chargée de l'examen des mémoires envoyés au concours de cette année ; par M. *Boullée.*

14° Notice sur l'exposition des produits de l'industrie et des arts, qui a eu lieu à Douai en 1827 ; par MM. *Chenou* et *H. D.*

15° Bulletin de la Société de Géographie, t. 8, n° 24 ; octobre 1827.

16° Journal d'Agriculture du département de l'Aisne, n°s 8 et 9 ; août et septembre 1827.

17° Note sur le nouveau traitement recommandé contre les accidens produits par les oxides ou les sels de plomb ; par MM. *Chevalier* et *Rayer.*

18° Mémoire sur les chlorures de chaux, de potasse et de soude ; par *les mêmes.*

19° Analyse de quelques substances minérales ; par M. *F. Guillemin*, ingénieur de la Compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron.

20° Néorama. Vue intérieure de St.-Pierre de Rome, pendant la prière du Pape, article de M. *Miel*, membre correspondant (Extrait du *Moniteur* du 21 novembre 1827.)

21° Littérature historique et Beaux-Arts. Isographie des hommes célèbres ou collection de *fac simile*, de lettres autographes et de signatures, article *du même.* (*Moniteur* du 20 octobre 1827.)

M. *Chenou*, professeur de mathématiques, membre correspondant, transmet, en manuscrit, le discours qu'il a prononcé à Douai, à l'ouverture des cours publics de sciences appliquées à l'industrie et aux beaux-arts, le 10 novembre 1827, et divers bulletins imprimés de ses leçons.

La première livraison de la Relation historique, pittoresque et statistique du voyage de S. M. Charles X dans le département du Nord, in-fol.; par M. *Charles du Rozoir*, ouvrage auquel la Société a souscrit, est mis sous ses yeux.

La Société reçoit également le 5e fascicule des plantes cryptogames du nord de la France; par M. *Desmazières*.

Dans cette séance, M. *Abel de Pujol*, peintre d'histoire, à Paris, a été nommé membre correspondant.

Séance du 29 *Mars*.

Les brochures suivantes sont mises sous les yeux de la Société :

1° Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie, années 1826 et 1827, avec un atlas.

2° Mémoires de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen, 2 vol. in-8°, Caen, 1827.

3° Journal d'Agriculture du département de l'Ain; octobre, novembre et décembre 1827.

4° Bulletin de la Société de Géographie; novembre 1827, n° 55.

5° Journal de la section de Médecine de la Société Académique de la Loire-Inférieure, 3e vol., 11e livraison.

6° Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre et Loire; août, septembre, octobre, novembre et décembre 1827.

7° Programme des prix proposés par la Société d'encou-

ragement pour l'Industrie Nationale, pour les années 1828, 1829 et 1830.

8° Journal de l'Instruction publique; décembre 1827.

9° Précis nosographique des indigestions et coliques dans les animaux domestiques; par M. *J.-B.-S. Everts*, médecin vétérinaire du département du Pas-de-Calais, (ouvrage admis au nombre des livres classiques pour les écoles vétérinaires).

10° Essai historique et critique sur la phytonymie, ou nomenclature végétale; par M. *A. Fée*, membre de plusieurs sociétés savantes (ouvrage offert par M. *Feneulle*).

11° Eloge de Pline le naturaliste, 2e édition; par *le même*.

12° Mémoire en réponse à celui de M. Rigollot, sur l'ancienne ville des Gaules qui a porté le nom de *Samarobriva*, présenté à la Société Académique de Saint-Quentin; par M. *Mangon de Lalande*, membre correspondant.

13° Promenades au cimetière de Valenciennes; par M. *Aimé Le Roy*.

14° L'Indicateur Valenciennois, année 1828, (offert par M. *Arthur Dinaux*, membre correspondant, l'un des auteurs).

15° Notice historique sur saint Vincent de Paul, par M. *l'abbé Labouderie*, membre correspondant.

16° Plusieurs pièces de vers imprimées, et une dissertation manuscrite sur le verbe désinentiel des Grecs et des Latins; par M. *Victor Derode*.

M. *Charles du Rozoir* envoye la 2e et dernière livraison de la relation du voyage de S. M. Charles X, dans le département du Nord, avec les lithographies.

Le volume imprimé des Mémoires de la Société (1826-1827), est déposé sur le bureau par M. *Delcroix*, secrétaire perpétuel.

M. *Cambray jeune*, lit un rapport sur l'ouvrage de M. Victor Derode, intitulé : *Introduction à l'étude de l'harmonie.*

M. *Tordeux* lit le sien sur *l'analyse de quelques substances minérales*; par M. Jules Guillemin.

MM. *Victor Derode* et *Jules Guillemin* sont reçus membres correspondants.

Séance du 13 *Mai.*

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

1° Recueil des travaux de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, année 1826 et premier semestre 1827, un vol. in-8°.

2° Observation d'un anévrisme faux consécutif de l'artère brachiale, guéri par l'opération ; par M. *Degland*, docteur en médecine à Lille, membre correspondant.

3° Observation d'une éruption anomale prise pour la petite vérole, survenue chez un enfant qui avait été vacciné ; par *le même.*

4° Observations d'empoisonnement par l'*aconit napel*, recueillies et publiées par *le même.*

5° Minéralogie usuelle, ou exposition succincte et méthodique des minéraux, de leurs caractères, de leurs gissemens et de leurs applications aux arts et à l'économie; par M. *Drapiez*, membre correspondant; 1 vol. in-12.

6° La deuxième partie de la Statistique du département de l'Aisne ; par M. *J.-B.-L. Brayer*, chef de bureau à la préfecture de ce département, 1 vol. in-4° ; ouvrage envoyé par la Société royale d'Agriculture, avec le rapport de M. le baron de *Mortemart-Boisse.*

7° Mémoire de M. *d'Estrées*, de l'Académie de Saint-

Quentin, sur les plantations des routes et des limites des propriétés.

8° Annales de la Société d'Agriculture d'Indre et Loire; janvier 1828.

9° Bulletin de la Société de Géographie, nos 56 et 57.

La Société entend la lecture d'une pièce de vers de M. *Mangon de Lalande*, membre correspondant, intitulée: le Paysan d'Anatolie.

Séance du 17 *Juin.*

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau:

1° Recueil de médailles grecques inédites, tome 1er, in-4°, avec cinq planches gravées; par M. *Edouard de Cadalvène.*

2° Plantes cryptogames du nord de la France; par M. *Desmazières*, de Lille, VIe fascicule.

3° Projet de Code de la chasse, précédé de l'exposé des motifs, et suivi du tableau de la législation actuelle; par M. *Fougeroux de Campigneulles*, conseiller à la cour royale de Douai, membre correspondant.

4° Rapport à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur la machine à broyer le lin et le chanvre, pour laquelle M. André Delcourt a obtenu un brevet d'importation et de perfectionnement; par M. *Bottin*, membre correspondant.

5° Assemblée générale annuelle de la Société de la Morale chrétienne, séance du 24 avril 1828.

6° Assemblée générale de la Société pour l'amélioration de l'Enseignement élémentaire, séance du 20 avril 1828.

7° Bulletins de la Société de Géographie, nos 58 et 59; février et mars 1828.

8° Annales de la Société d'Agriculture d'Indre et Loire ; mars 1828.

9° Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de Saint-Quentin, séance agronomique du 22 mai 1828, présidence de M. *Lalande*.

10° Insectes diptères du nord de la France ; par M. *Macquart*, membre correspondant, IIIe fascicule.

11° Discours prononcé par *le même*, le 4 novembre 1827, jour de la Saint Charles, à la distribution des prix en faveur de l'agriculture, décernés par la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

12° Examen de la situation politique de la France et de l'Europe au commencement de l'année 1828 ; par M.***, membre correspondant.

13° Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1828.

14° L'héroïsme de Bisson, ode dédiée à la marine française ; par M. *Evariste Boulay-Paty*.

15° Le Charme, pièce couronnée aux Jeux Floraux ; par *le même*.

Dans cette séance, M. *Hurez* a fait un rapport sur le *traité de Géographie* de MM. Michelot et Meissas.

M. *Cyrille Leroy* a lu le sien sur l'ouvrage de M. *Everts*, médecin vétérinaire du département du Pas-de-Calais, intitulé : Précis nosographique des indigestions et coliques dans les animaux domestiques.

M. *César Bruneau*, secrétaire de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, a été nommé membre correspondant.

Séance du 15 *Juillet.*

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Histoire et Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, depuis son rétablissement en 1807, pour faire suite à l'histoire et aux mémoires de l'ancienne Académie, 2 vol., in-8.°, Toulouse, 1827.

2° Compte rendu des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Mâcon, pendant l'année 1827; par M. *Alexandre Mottin*, secrétaire perpétuel.

3° Bulletins de la Société de Géographie, n°s 60 et 61; avril et mai 1828.

4° Mémoire historique sur l'emploi de seigle ergoté pour accélérer l'accouchement; par M. *A.-C.-L. Villeneuve*, D. M.

5° Traité des maladies des yeux; par M. *Jh. Williams*, propriétaire et directeur du dispensaire royal et général de Londres, etc., etc., un vol. in-8°.

6° Mélanges de numismatique et d'histoire, IXe suite; lettre XXIVe à M. D.-O. Bonglie, conseiller d'intendance à Foggia, royaume des Deux-Siciles, sur les médailles des empereurs du nom de Théodore; par M. le baron *Marchant*.

7° Même ouvrage, X^e^ suite; lettre XXVe, médaille unique et inédite des Gaulois-Eduens, frappée sous le magistère du Vergobret Cisiarix, lue par M. le baron *Marchant*, à la Société des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz, le 4 mai 1828.

8° La Bataille de Navarin, ode par M. *Evariste Boulay-Paty*.

9° L'entrée d'Henri IV dans Paris, poëme qui a remporté le prix de poésie à la Société royale des Bonnes-Lettres, séance du 30 mai 1828; par M. *Bignan*.

Aux termes du programme des prix mis au concours, une prime de *cent vingt-cinq francs* devant être accordée au

cultivateur de l'arrondissement, propriétaire du plus beau bélier à laine longue, de *race anglaise*, présenté dans la matinée du 24 *juillet* 1828, sur l'Esplanade, à l'examen des commissaires nommés pour ce concours, la Société nomme les membres de cette commission, qui se trouve composée de

MM. Cyrille Leroy, résidant.
Tordeux, *id.*
Adolphe Rogé, *id.*
Canonne, de Saulzoir, correspondant, agriculteur.
Caudron, de Gonnelieu, *id.*

Séance du 12 Août.

Les ouvrages suivants sont mis sous les yeux de la Société:

1° Notice sur l'origine de la fabrique des toiles de lin dans les Pays-Bas; par M. *Raepsaet*, membre correspondant.

2° Anecdote sur l'origine et la nature du carnaval; par *le même.*

3° Histoire de Thionville; par M. *G.-F. Teissier,* membre correspondant; 1 vol. in-8°.

4° Opinion du Spectateur français sur la proposition de supprimer la peine de mort dans notre législation criminelle.

5° Journal de la Société d'Émulation du département des Vosges, n°s VIII et IX.

M. *H. Leroy* donne lecture de son rapport sur le Projet de code de la chasse, ouvrage de M. *Fougeroux de Campigneulles,* conseiller à la cour royale de Douai, membre correspondant.

M. *Le Glay* lit une dissertation, intitulée : Nouvelles conjectures sur le lieu où César défit l'armée des Nerviens.

Il communique, en outre, à la Société un nouvel opuscule inédit de Fénelon, qu'il a découvert parmi les manuscrits de la Bibliothèque de la ville. C'est un discours prononcé par l'illustre prélat le jour où M. Dambrine, abbé du St.-Sépulcre en 1703, a été mis en possession de son abbaye.

Dans cette séance, M. *Fée*, professeur de botanique à l'hôpital militaire de Lille, a été nommé membre correspondant.

Séance du 16 *Septembre.*

La Société reçoit diverses brochures et imprimés ainsi qu'il suit :

1° Bulletins de la Société de Géographie, n°s 62 et 63 ; juin et juillet 1828.

2° Annales d'Agriculture du département d'Indre et Loire, n°s 4 et 5, avril et mai ; et n° 6, juin 1828.

3° Rapport fait à la Société centrale d'Agriculture de Nancy, dans la séance du 2 avril 1828, *sur la nécessité d'interdire la chasse aux oiseaux*, pour la conservation des propriétés agricoles et forestières ; par M. *Lorentz*, directeur de l'école royale forestière, membre ordinaire.

4° Instruction de M. le vicomte de Villeneuve, préfet du Nord, sur la distribution des secours à domicile et sur les moyens d'améliorer le sort de la classe indigente.

5° Programme des sujets de prix mis au concours par la Société royale d'Arras, pour l'année 1829.

6° Programme des concours littéraires ouverts par la Loge de la Parfaite-Union de Douai, en 1828.

7° Catalogue des coquillages du Musée de Valenciennes, rangés suivant la méthode du chevalier de Lamarck (offert par M. *Hécart*, membre correspondant.)

La Société a décerné, dans cette séance, un diplome de membre correspondant à M. le marquis *de Fortia*, éditeur et traducteur des *Annales de Hainaut*; par Jacques de Guyse.

Séance du 21 *Octobre.*

Le Secrétaire perpétuel met sous les yeux de la Société les ouvrages suivants :

1° Discours sur l'avenir de la littérature française; par M. *C. Bruneau*, avocat à la cour royale de Douai, membre correspondant.

2° De la poésie des livres sacrés; par *le même.*

3° Rapport fait à la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, sur le concours établi en faveur des élèves du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts (année 1827); par *le même.*

4° Mémoires de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen, 2 vol. in-8°.

5° Divers programmes, rapports et mémoires de cette Académie, envoyés par M. *Lair,* son secrétaire, membre correspondant.

6° Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, séance publique du 5 juin 1828.

7° Séance publique de la Société royale d'Agriculture du département de la Haute-Garonne, tenue le 24 juin 1828, dans une des salles du Capitole, à Toulouse.

8° Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, séances publiques du 25 janvier et du 25 août 1828.

9° Annales d'agriculture du département d'Indre et Loire; juillet 1828.

10° Journal de la section de Médecine de la Société Académique de Nantes, 13e livraison.

11° Dissertation sur la *Pneumorrhagie*, présentée et discutée à la faculté de médecine de Paris, le 21 juillet 1819; par M. *Bourgogne*, membre correspondant.

12° Bulletins de la Société de Géographie n°s 64 et 65; août et septembre 1828.

13° Statuts de la Société Philarmonique du Calvados, 1827.

14° Mémoires de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, 1827-1828.

M. *Chevallier*, membre correspondant à Paris, fait remettre à la Société un mémoire sur quelques améliorations apportées à l'art de la lithographie.

M. *Aubert Parent*, de Cambrai, professeur d'architecture à Valenciennes, fait hommage du dessin à la plume d'un chapiteau remarquable, découvert en 1826 dans les fouilles de Famars, exécutées sous sa direction.

M. *Eugène Carron*, maître d'écriture à Cambrai, présente une pièce d'écriture encadrée; c'est le discours adressé au roi par le président de la Société d'Émulation, lors du passage de S. M. en cette ville.

On procède à la nomination annuelle des membres amovibles du bureau; le scrutin amène les résultats suivants:

Président,	M. *Le Glay*.
Vice-président,	M. *Peysson*.
Secrétaire annuel,	M. *Tordeux*.
Trésorier,	M. *Laurent*.
Archiviste,	M. *Tribou*.

Séance du 26 Novembre.

Cette séance a été consacrée à l'installation du nouveau bureau. M. *Le Glay*, élu président, a prononcé son discours de réception.

Les ouvrages suivants ont été mis sous les yeux de la Société :

1° Recueil de Voyages et de Mémoires publiés par la Société Géographique, tome 2, seconde partie, 1 vol. in-4°.

2° Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts et d'Agriculture de Metz, 9e année, 1827 - 1828.

3° Éloge historique de M. le professeur Royer-Collard, lu à la séance générale de l'Athénée de médecine, le 15 avril 1826; par M. *Jolly*, secrétaire général.

4° Notice historique sur M. Roberts-Roche, lue à la même Société, le premier mai 1824; par *le même*.

5° Rapport sur le concours ouvert par l'Athénée de médecine, en 1823, lu à la séance du 6 novembre 1824; par *le même*.

6° Programme des prix proposés par la Société royale et centrale d'Agriculture, pour être décernés en 1830, à l'auteur ou aux auteurs des machines à bras, propres à battre et à vanner le blé avec la plus grande économie.

7° Rapport sur la Statilégie, au nom d'une commission; par M. *Ch. Quentin*, président d'une Société Philanthropique, membre de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

8° Observations sur l'emploi des lignites pyriteux, dites vulgairement cendres noires, comme amendement pour les prairies naturelles ou artificielles; par M. *H. Lecocq*, professeur d'histoire naturelle à Clermont (Puy-de-Dôme), membre correspondant.

9° Deux discours à la Société Asiatique de Paris; par M. le marquis *de Fortia d'Urban*, membre correspondant, sur une inscription atlantico-phénicienne, trouvée à Malte en

1826, accompagnés du dessin de la pierre sur laquelle elle est gravée, d'un alphabet phénicien et du *fac simile* d'une lettre de M. Galea de Malte, qui a trouvé ce précieux reste d'antiquité.

10° Du courage civil et de l'éducation propre à inspirer les vertus publiques; par M. *Hyacinthe Corne*, conseiller-auditeur à la cour royale de Douai, membre correspondant; ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société de la Morale chrétienne, au concours de 1828, 1 vol. in-12.

11° Poésies, par M. *A. Bignan*, membre correspondant, 1 vol. grand in-18.

M. *Hurez* fait hommage d'un exemplaire du discours inédit de Fénelon qu'il a imprimé. (Voyez séance du mois d'août dernier).

M. le *baron Silvestre*, secrétaire de la Société royale d'Agriculture, transmet une série de questions sur la culture, le rouissage et le broyement du chanvre et du lin.

Séance du 22 décembre.

La Société a reçu les ouvrages suivans :

1° Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne; année 1828.

2° Journal d'agriculture du département de l'Ain; octobre et novembre 1828.

3° Bulletins de la Société de Géographie, n°s 66 et 67.

4° Discours en vers pour l'inauguration de la salle de spectacle de Dijon, le 4 novembre 1828, par M. *J. Tétard*

M. *Feneulle* lit l'analyse qu'il a faite d'une sorte d'ambregris fossile, trouvé dans nos houillères.

M. *Servois* donne lecture de plusieurs fragmens de sa traduction, sur la version anglaise, des *lois de Ménou fils de Brahma* (code des Indous).

Dans cette séance ont été nommés membres résidants :

MM. *Anselin*, juge au tribunal civil.

S.-Henry Berthoud, éditeur de la Gazette de l'Arrondissement.

Membres correspondants :

MM. *Édouard de Cadalvène*, officier de la chambre du roi, membre de diverses Académies.

Paul Jolly, D. M., Secrétaire perpétuel de l'Athénée de médecine à Paris.

Séance du 27 *Janvier* 1829.

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Introduction à l'étude du moyen âge, par M. *Chesnon*, régent au collége de Bayeux.

2° Essai philologique sur les commencemens de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville, par M. *G. F. Teissier*, sous-préfet à Thionville, membre correspondant.

3° Grammaire française, méthodique et raisonnée, dédiée à la bonne ville de Cambrai, par M. *Alexandre Boniface*, instituteur à Paris, membre correspondant.

4° Essai sur les lyriques grecs, par M. *Delcasso*, professeur au collége royal de Strasbourg.

5° Rapport de la commission de la Société de médecine de Metz, sur son concours de 1828, et programme du prix qui est proposé pour 1829.

6° Journal de la section de médecine de la Société Académique de la Loire-Inférieure, 4e vol., 14e liv.

7° Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de la ville de Saint-Quentin, séance publique du 3 janvier 1828.

8° Bulletin de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers, n° 24.

9° Bulletin de la Société de Géographie, n° 68; décembre 1828.

M. *Guyon*, contrôleur des contributions indirectes à Cambrai, fait hommage à la Société d'une *Ode sur la bataille de Denain*, dont il est l'auteur.

M. *Auguste Tribou* met sous les yeux de la Société un ancien portrait qui est celui de *Jean de Bourgogne*, évêque de Cambrai, mort en 1479, successeur de Jean de Gavre, et fils naturel du fameux Jean-sans-Peur qui fut assassiné sur le pont de Montereau.

M. *Gobert-Alvin* donne lecture de son rapport sur l'ouvrage de M. *Hyacinthe Corne*, intitulé : du Courage civil.

M. *Delcroix* lit le sien sur les poésies de M. *Bignan*.

Séance du 24 Février.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société et déposés sur le bureau :

1° *Sketchs on the three kingdoms of the nature and connections subsisting between them.* Essai sur les trois règnes de la Nature et leur rapport entr'eux : Ms.; par M. *H. Hill*, colonel anglais, vice-président de la Société d'histoire naturelle du Canada, membre correspondant.

2° Description de plusieurs observatoires d'Angleterre, par M. *Quetelet*, directeur de l'observatoire de Bruxelles, membre correspondant.

3° Recherches et considérations sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts; in-4°, avec planches, travail envoyé par M. *D'Arcet*, membre de l'Institut et correspondant de la Société.

4° Seconde instruction relative à l'affinage, rédigée par *le même.*

5° Appendice aux observations pratiques sur la théorie des assolemens, publié par M. *de Morel-Vindé;* novembre 1822.

6° Observations présentées par des fabricans de sucre de betteraves, à S. E. Mgr. le comte de St-Cricq, ministre du commerce et des manufactures, et président de la commission d'enquête commerciale.

7° Quelques considérations sur la fabrication du sucre de betteraves.

N. B. Les trois brochures qui précèdent sont envoyées par M. *Desgravier,* membre de la Société d'Agriculture de Dunkerque.

8° Description de Schumla et de ses environs, suivie de la relation des sièges de cette ville par les Russes, en 1774 et en 1810; par M. *J.-G. Barbié-du-Bocage,* membre correspondant.

9° Bulletin de la Société de Géographie, n° 69; janvier 1829.

10° Notice historique sur Zwingli, par M. *Labouderie,* membre correspondant. (Extrait de la Biographie universelle, tome LII.)

M. *Servois* donne communication à la Société de sa traduction de la préface de Willams Jones, jointe à la traduction anglaise des *Lois de Ménou.*

M. *Delcroix* lit le rapport de M. *Pascal-Lacroix,* sur l'essai philologique de M. Teissier concernant les commencemens de la typographie à Metz.

La Société reçoit au nombre de ses membres résidants M. *Guyon,* contrôleur des contributions indirectes, à Cam-

brai; et parmi ses correspondants, M. *Delcasso,* ancien élève de l'école normale, docteur ès-lettres, professeur au collége royal de Strasbourg.

Séance du 31 *Mars.*

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau :

1° Du commerce extérieur et de la question d'un entrepôt à Paris, par M. *Rodet.*

2° Questions commerciales, par *le même.*

3° Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes, 1re livraison, par madame *Clément-Hémery.*

4° Loge de la philantropie, Orient de St.-Quentin, fête solsticiale d'hiver.

5° Description d'une salle de bain, présentant l'application des perfectionnemens et des appareils accessoires convenables à ce genre de construction par M. *d'Arcet,* membre de l'Institut, correspondant de la Société.

6° Extrait d'une lettre de M. Frédéric Marini adressée à M. le marquis de *Fortia d'Urban* sur l'inscription athlantico-phœnicienne découverte à Malte.

7° Bulletin de la Société de Géographie, n° 70; février 1829.

8° Divers programmes de prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Dans cette séance, M. *S.-Henry Berthoud* a lu une nouvelle historique, intitulée : Dernière Journée du règne de François II.

Séance du 12 *Mai* 1828.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Quelques idées sur les moyens de conserver les routes

en France et d'ajouter celles qui sont encore nécessaires; par M. *Cherrier*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bourg, membre correspondant.

2° Mélanges de numismatique et d'histoire, de M. le baron *Marchant*, membre correspondant à Metz. — Lettre 26e à M. O. Bonghi, conseiller d'intendance à Foggia, royaume des Deux-Siciles. — Médailles inédites de la famille Lollia et des augustes Domitien, Fœmias, Mammia, Philippe II, Trébonien, Volusien, Posthume, Victorin et Tetricus.

3° Société d'Émulation du Jura, séance publique du 17 novembre 1828.

4° Annales d'agriculture du département d'Indre et Loire; janvier, février et mars 1829.

5° Atlas historique et critique sur l'organisation politique de la France (prospectus); par MM. *Ad. Fliniaux* et *Alc. Wilbert*, avocats.

6° Carte publiée par MM. *Balbi* et *Guerry*, sur la statistique comparée de l'état de l'instruction et du nombre des crimes dans les divers arrondissemens des académies et cours royales de France.

7° Souscription au monument de La Pérouse à Albi.

8° Question pour la révision des lois sur les brevets d'invention. (*Paris, imprimerie royale, février* 1829.)

9° Demande en réduction des droits établis sur les sels destinés à la consommation, et sur les charbons de terre de la Belgique, à leur entrée en France par la frontière du département du Nord, et au maintien des droits imposés aux sucres des Colonies et des pays étrangers (Envoyé par la Société d'Agriculture d'Avesnes).

10° Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique; par MM. *Aimé Leroy*, le *docteur Le Glay* et *Arthur Dinaux* (prospectus).

M. *Boinvillers*, membre correspondant, envoie à la Société une pièce de vers intitulée : Tobie mourant.

M. *Adolphe Rogé* donne lecture du travail qu'il a rédigé au nom de la commission dont il fait partie, en réponse aux questions de la Société royale et centrale d'Agriculture, relatives à la culture, au rouissage et au broiement du chanvre et du lin.

Dans cette séance, M. le vicomte *Alban de Villeneuve*, préfet du Nord, a été nommé membre correspondant, et le bureau de la Société a été chargé de lui en offrir le diplome.

Séance du 16 Juin.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1829.

2° Analyse des travaux de la Société royale d'Émulation d'Abbeville, pendant l'année 1828.

3° Mélanges de numismatique et d'histoire, de M. le baron *Marchant*, membre correspondant à Metz, XIII[e] suite. Lettre à M. F. Ainslie, lieutenant-général des armées britanniques, sur le système monétaire introduit par l'empereur Dioclétien.

4° Du nombre des crimes et des délits dans les provinces du Brabant méridional, des deux Flandres, du Hainaut et d'Anvers, pendant les années 1826, 1827 et 1828. (Extrait de la *Correspondance mathématique de M. A. Quételet*, membre correspondant à Bruxelles).

5° Un mot sur la Bourse, les agens de change et les courtiers de commerce de la ville de Lille.

6° Notice nécrologique sur M. Pluchart-Brabant. (Extrait de la *Feuille de l'Arrondissement de St.-Quentin*, du 10 mai 1829).

7° Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes, par M[me] *Clément-Hémery*, 2[e] livraison.

8° Assemblée générale annuelle de la Société de la morale chrétienne (Séance du 1er mai 1829).

9° Rapport fait à la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Mâcon, dans sa séance du 15 janvier 1829, au nom de la commission chargée de l'examen des mémoires envoyés au concours de 1828, sur l'extinction de la mendicité ; par M. *Boullée*, procureur du roi près le tribunal civil, président de la Société.

M. *Charles Quentin*, de Cambrai, membre de l'Académie de St.-Quentin, président de la loge de la Philantropie de la même ville, est nommé membre correspondant.

La Société procède, ainsi qu'il suit, à la formation de ses commissions pour l'examen des divers concours.

N. B. Le président et le secrétaire perpétuel sont membres de droit de chaque commission.

COMMISSION DE POÉSIE.

MM. Gobert, Peysson et S.-Henry Berthoud.

COMMISSION D'ÉLOQUENCE.

Deux sujets proposés.

MM. Servois, Gobert, Pascal-Lacroix, Béthune-Houriez et H. Leroy.

CONCOURS POUR LA GÉOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. Tordeux, Feneulle et De Baralle.

M. *Gobert* termine la séance par une analyse raisonnée de la fable *le Corbeau et le Renard*, de La Fontaine.

Séance du 30 *Juillet.*

La Société reçoit les brochures suivantes :

1° Discours prononcé par M. le baron *de Stassart*, député de la province de Namur aux États - Généraux du royaume

des Pays-Bas, sur la proposition de M. de Brouckère, et sur le rapport du comité des pétitions.

2° Lettre sur les aveugles, faisant suite à celle de Diderot, ou considérations sur leur état moral, etc.; suivie de notices biographiques sur les aveugles les plus remarquables; par M. *A. Rodenbach*, aveugle et membre du Musée des aveugles de Paris; Bruxelles, 1820.

3° Journal de la section de Médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure. 4e vol., 16e livraison.

4° Bulletin de la Société de Géographie; mai 1829, n° 73.

5° Instruction concernant la propagation, la culture en grand et la conservation des pommes de terre, etc., rédigée par une commission spéciale de la Société royale et centrale d'Agriculture; Paris 1829.

6° Bulletins de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers. 1re partie, nos 25 et 26; 2e partie, nos 1 et 2.

7° Journal d'agriculture du département de l'Ain, nos 1, 2 et 3; janvier, février et mars 1829.

M. *Le Glay*, président, met sous les yeux de la Société un manuscrit infiniment précieux qui appartient à la bibliothèque communale. C'est l'*Histoire des Francs*, par Grégoire de Tours. Ce manuscrit, mentionné dans le *Recueil des Hist. de France*, et dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, remonte à peu près à l'an 600. On sait que Grégoire de Tours mourut en 595. M. Le Glay présente en outre, comme pièces de comparaison, une charte originale donnée par l'évêque Liébert en l'an 1074, et une autre de l'évêque Odon, de 1110.

Une communication non moins intéressante est celle que

fait M. Le Glay d'un fort beau manuscrit portant pour titre *Francisci Philelphi Epistolæ*, et qu'il a vérifié être un recueil, présumé complet, de lettres de Pétrarque, dont une partie seulement est connue et a été imprimée dans les éditions des œuvres de cet auteur.

La Société entend les rapports de ses commissions sur les divers concours.

Séance du 11 *Août.*

La Société reçoit les ouvrages suivants :

1° Notice et rapport de M. *Barbié-du-Bocage* sur les travaux de la collection de dessins rapportés à Paris par M. Rifaud.

2° État des connaissances géographiques des Égyptiens.

3° Séance générale de l'Athénée de Médecine de Paris ; année 1828.

4° Un mot sur le projet de loi relatif à la médecine, par M. *Jolly,* membre correspondant.

5° Annales d'agriculture du département d'Indre et Loire, n°....

6° Journal d'agriculture du département de l'Ain, n°s 4, 5 et 6.

7° Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes, par Mme *Clément-Hémery*, 3e livraison.

La Société arrête le programme de sa Séance publique.

Pour extraits conformes,

Le Secrétaire perpétuel,

F. DELCROIX.

TABLE GÉNÉRALE

DES

ARTICLES CONTENUS DANS LES DOUZE VOLUMES

DE MÉMOIRES

PUBLIÉS JUSQU'A CE JOUR PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

LA première publication faite par la Société d'Émulation est celle du *Rapport de M. Farez,* secrétaire perpétuel, sur les travaux de cette Académie, depuis son établissement, *le* 16 *novembre* 1804, jusqu'au renouvellement des officiers du bureau, le 4 janvier 1806, lu dans la séance solennelle du 18 janvier.

PREMIER RECUEIL. — *Séance publique de la Société d'Émulation de la ville de Cambrai, du* 12 *mai* 1808, *sous la présidence de M. de Neuflieu, colonel du génie;* contient ce qui suit :



